Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Vous désirez connaître les objectifs du SCC pour 1984?

Les résultats du sondage Gallup (voir l'article ci-dessous) révèlent que les employés aimeraient être davantage informés sur l'organisation du SCC et sur les décisions prises par la direction. Cette année, le Commissaire a suggéré de présenter dans *Entre Nous* les réalisations prévues du SCC puisque tous les employés du Service, des directeurs aux employés, sont directement touchés par les résultats prévus de 1984-1985.

Mais que sont donc ces résultats prévus? Il s'agit d'un document de base à partir duquel sont établis des plans d'exécution comprenant plus de 226 objectifs différents et couvrant chaque direction et chaque région. Les résultats sont préparés chaque année à la lumière des observations et préoccupations exprimées par le Commissaire et le Comité supérieur de gestion. L'AC a 141 objectifs à atteindre et les régions, 85.

Le travail de préparation des résultats prévus commence en avril ou en mai de l'année précédente lorsque toutes les directives pour la prochaine année sont passées en revue et les plans préliminaires, élaborés. Ce processus requiert des mois de consultation partant du Commissaire aux gestionnaires d'établissement et de bureaux de district. Les besoins en ressources et en années-personnes sont étudiés. Par la suite, le Comité de direction et le Comité supérieur de gestion font un tri parmi les priorités. À la fin de l'automne, soit un an après le début du processus de préparation, les résultats prévus sont prêts à être transposés en plans d'exécution.

Ces résultats visent à faire ressortir les points qui requièrent l'attention particulière des administrations régionales, des établissements et des bureaux de district, explique *Gerry Homan*, agent principal de planification, Planification opérationnelle. Ce dernier est chargé de la coordination du processus d'établissement des résultats prévus. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces résultats, veuillez communiquer avec lui au numéro (613) 996-5601.

Liste des résultats prévus pages 7 à 12

entre nous

Vol. nº 1 le 15 janvier 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Sondage Gallup: les employés trouvent leur travail valorisant

La conclusion majeure qui se dégage du sondage Gallup sur les attitudes du personnel est que, dans l'ensemble, le personnel a une image positive à l'égard du SCC et de son travail.

Même si 82 pour cent des répondants estiment avoir des compétences supérieures aux exigences de leur poste, près des trois quarts (72 pour cent) considèrent leur travail comme une carrière. Quatre-vingt-un pour cent des employés qui travaillent pour le Service depuis 10 ans et plus considèrent faire carrière au sein du SCC.

Plus du tiers (37 pour cent) des répondants se disent très satisfaits de leur travail et près des trois quarts (71 pour cent) qualifient leur emploi de valorisant.

Au niveau de la motivation face au travail, 70 pour cent des répondants se disent très motivés face à leur travail et la proportion passe à 80 pour cent si l'on inclut ceux qui se disent "assez" motivés.

Une plus grande proportion (88 pour cent) de jeunes employés (ceux qui sont âgés d'au plus 35 ans), que dans toute autre catégorie, estiment avoir des compétences supérieures aux exigences de leurs fonctions, contre 78 pour cent chez les employés de plus de 35 ans.

D'autre part, une proportion plus grande d'employés plus âgés (plus de 35 ans)

- trouvent leur travail assez ou très valorisant (76 pour cent)
- sont très motivés face à leur emploi (74 pour cent)
- perçoivent leur travail comme une carrière (80 pour cent).

• suite à la p. 4

Le sondage Gallup a été commandé par la Direction des communications afin de connaître l'opinion des employés face à leur travail, au SCC et aux communications internes. Les répondants ont été choisis à partir de listes d'employés fournies par le Service. La participation au sondage a été volontaire. Les entrevues téléphoniques ont été effectuées du 12 juillet au 1er août 1983.

Le Ski-o-thon Leucan 1984: c'est reparti!

— Voir page 4

QUÉBEC — M. **Marcel Maheu**, président de Leucan, remet ici à M. **Réal Benoît**, dir. de Ste-Anne-des-Plaines, une plaque-souvenir pour souligner le bon travail accompli à l'occasion du Ski-o-thon 1983 (14 474$ recueillis). Plus de détails sur les préparatifs en vue du ski-o-thon de cette année en p. 4.

Le conditionnement physique au SCC — Article à la p. 3

"Informez votre personnel",

déclare le Commissaire aux administrateurs du SCC

OTTAWA — "La façon dont nous communiquons avec notre personnel est cruciale et doit être améliorée. Nous sommes dans la bonne voie mais encore loin du but. ", déclarait le Commissaire **Yeomans** aux gestionnaires au cours de la Réunion semestrielle des administrateurs du SCC qui s'est déroulée du 29 novembre au 1er décembre.

"Je ne connais pas d'autre organisme qui fait autant d'efforts pour tenir son personnel informé, a poursuivi M. Yeomans. La haute direction distribue toutes les ébauches des politiques aux gestionnaires régionaux afin d'obtenir leur avis avant de prendre une décision finale au niveau du Comité supérieur de gestion. En tant qu'administrateurs, vous connaissez toutes les étapes de la prise de décisions.

"Toutefois, lorsque **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, et moi-même visitons les régions et que nous rencontrons vos employés, nous nous rendons compte qu'ils ne sont pas aussi bien informés qu'ils le devraient."

Le Commissaire a souligné que ce point constituait le défi que les administrateurs doivent relever pendant l'année qui vient. "Trouvez des moyens de faire passer les idées, sollicitez les réactions de votre personnel et transmettez-les à l'Administration centrale.", a-t-il précisé. Il a suggéré aux gestionnaires de tenir des réunions du personnel et de surveiller les superviseurs pour s'assurer que tout le personnel du SCC reçoit toute l'information.

Pourquoi changeons-nous toujours?

Le Commissaire a déclaré que les employés des régions lui demandent souvent pourquoi il y a toujours des changements au SCC. "Je leur réponds que c'est parce que nous tentons de prévoir les changements et d'être prêts lorsqu'ils arrivent, a-t-il poursuivi. Les cadres supérieurs du SCC doivent voir venir les changements et préparer des réponses avant qu'ils n'arrivent. C'est la différence entre la gestion au coup par coup et la gestion proactive." Il a donné les exemples de la préparation des réponses à la Loi sur les droits de la personne et à la Loi sur l'accès à l'information. "Beaucoup de prisons américaines sont forcées de changer par ordre des tribunaux. Nous ne voulons pas en arriver là.", a-t-il précisé.

Le Commissaire a ajouté qu'il revenait aux gestionnaires d'évaluer l'incidence des changements futurs et de "réexaminer notre façon de faire les choses pour que nous puissions élaborer une stratégie de transition plutôt que d'être forcés d'adopter de nouvelles politiques.".

Gerry Hooper, nouveau directeur général d'ÉFE

Gerry Hooper a été nommé au poste de directeur général, Éducation, formation et emploi, a annoncé le 30 novembre dernier le Commissaire Yeomans. Âgé de 36 ans, M. Hooper occupait depuis août dernier le poste de directeur général intérimaire des Industries.

Né en Angleterre, Gerry présente une feuille de route impressionnante au niveau des études et de la carrière. Il a en effet un BA en sciences politiques de l'Université Exeter en Angleterre, une maîtrise en sciences politiques de l'Université McMaster d'Hamilton, en Ontario et il achève son doctorat en sciences politiques à l'Université Carleton, à Ottawa.

• suite à la p. 4

Gerry Hooper

Dans ce numéro: début d'une nouvelle chronique: Dans le bon vieux temps —

lire à la page 6

En glanant d'une région à l'autre

Prairies: par Linda Lee, ARC

Deux cent quatre vingt-dix ans de service et d'expérience

En octobre, une douzaine d'anciens employés de l'établissement de Stony Mountain représentant près de 300 années de service et d'expérience ont été honorés lors d'un souper offert à Stonewall, à l'occasion de leur retraite.

Al Stevenson, directeur de l'établissement, a présenté des distinctions aux noms du Service, du Commissaire et du Premier Ministre. **Ron Slokes**, président de la section 50026 du Syndicat des employés du Solliciteur général a offert des plaques-souvenir et des radios-réveil matin aux retraités.

Après un succulent repas de rôti de boeuf agrémenté des garnitures habituelles et préparé par les Dames auxiliaires de l'unité n° 52 — Stonewall, tous les convives ont passé une agréable soirée à l'enseigne de la danse, des retrouvailles et de la franche camaraderie.

Beaucoup de souvenirs et d'anecdotes ont été rappelés tout au long de la cérémonie de présentation des dinstinctions. Environ 270 personnes ont assisté à ce banquet.

Atlantique: Art Robson, ARC

Hommage aux bénévoles de Dorchester

Un banquet et une soirée ont été organisés au pénitencier de Dorchester, pour rendre hommage aux bénévoles qui se dévouent auprès des détenus de cet établissement et les remercier officiellement.

Mike Flanagan, directeur adjoint intérimaire à la socialisation et un membre du Christian Fellowship et détenu du pénitencier ont présenté des insignes marquant une année, une à trois années, trois à cinq années et cinq années et plus de service. Environ 65 détenus et 52 invités de l'extérieur se sont réunis autour d'une table pour manger des viandes froides et écouter le conférencier invité, **John Cameron**, ancien président national de "World Vision of Canada".

Cette soirée avait été organisée par le révérend **Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique.

Ontario: Dennis Curtis, ARC

Tremblement de terre!

Un tremblement de terre survenu aux petites heures du 7 octobre et dont l'épicentre était situé dans l'État de New-York a fait trembler les fenêtres et se réveiller en sursaut les habitants de l'Ontario, de Toronto jusqu'à la frontière du Québec. Un effet secondaire de la secousse vient d'être décelé, plusieurs semaines après, au Centre St-Helen's, nouveau siège de l'AR, située au 440, rue King ouest. La vieille maison construite environ à la même époque que le Pénitencier de Kingston — et surtout une partie de la cheminée reliant le vieux four à cuisson au sous-sol — s'est ressentie du choc si l'on en juge par les débris amoncelés dans ce qui sert maintenant de salle de rangement pour le personnel d'entretien. La maison étant solidement ancrée sur ses fondations, il n'y a toutefois rien à craindre pour l'avenir!

Pas d'équipe de tir à l'AC

Le Comité de direction a récemment étudié un projet de création d'une sixième équipe de tir au SCC, cette fois à l'Administration centrale. Le projet n'a pas été retenu en raison des coûts qu'il sous-tendait et du temps de travail qu'il faudrait accorder aux membres de l'équipe pour se pratiquer et participer aux épreuves. Les cinq régions du SCC ont actuellement chacune leur équipe de tir respective. Cette sixième équipe, si elle avait été créée, aurait participé avec les cinq équipes des régions au Concours national de tir. Elle aurait également permis aux tireurs de l'AC de pratiquer cette discipline.

Québec: par Gaston Pelletier, ARC

Rencontre S.C.C. — U.S. Bureau of Prisons

La région du Québec a eu l'honneur d'accueillir les 11 et 12 octobre dernier des visiteurs américains dans le cadre de la réunion mixte du SCC et du "U.S. Bureau of Prisons".

Pour l'occasion, MM. **Donald R. Yeomans**, commissaire, **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, **Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario et **Denis Méthé**, chef de cabinet du commissaire, se sont joints à MM. **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec, **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional et **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc, pour accompagner les représentants des pénitenciers américains lors de leur séjour officiel au Québec.

La journée de rencontre a débuté avec un déjeûner au CFF suivi d'une visite de l'établissement, des roulottes du Laval et du Collège du personnel.

Quelques-uns des participants de cette réunion mixte du S.C.C. et du "U.S. Bureau of Prisons", dans l'ordre habituel: M. **Art Trono**, sous-commissaire, région de l'Ontario, M. **Jerry Farkas**, U.S.B.P., M. **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, M. **Ogis Fields**, U.S.B.P., M. **Norm Carlson**, U.S.B.P., M. **Donald Yeomans**, commissaire, M. **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc, M. **Joe Petrowsky**, U.S.B.P., M. **Jack Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration et Mme **Pat Sledge**, U.S.B.P.

Premier cours d'autodéfense au Québec

QUÉBEC — M. **Pierre Larivière**, instructeur au Collège du personnel a donné le 5 octobre dernier, le premier cours d'autodéfense s'adressant à des infirmiers et infirmières en poste dans la région du Québec. Ce cours intensif d'une durée de 8 heures, a eu beaucoup de succès auprès des participants. On aperçoit sur la photo dans l'ordre habituel, première rangée: **Marielle Brazeau**, (CRR), **Jocelyne Gauvin** (Leclerc), **Linda Babin** (Laval) et **Louise Allard** (CFF). Deuxième rangée, de gauche à droite: **Gaston Bélanger** (Archambault), **Agathe Racine** (CDC), **Réal Larouche** (La Macaza) et **Parise M. Mongeon** (Archambault).

Pacifique: Tom D'Aquino ARC intér.

L'Amicale d'Elbow Lake se réunit

Quarante amis de l'établissement à sécurité minimale d'Elbow Lake ont gravi le chemin forestier de 3 kilomètres et demi menant au camp forestier, bravant la pluie et la forêt sauvage de Colombie-Britannique pour participer le 18 novembre à la fête annuelle tenue à l'établissement.

L'invité d'honneur de la réception était le Dr **Jack Kirkman**, (à droite sur la photo), ex-surveillant du camp d'exploitation forestière d'Elbow Lake, qui a été l'objet de remerciements officiels par **Paul Jacks**, directeur de l'établissement (à gauche sur la photo). M. Jacks a loué entre autres la promptitude de M. Kirkman à faire profiter les autres employés du fruit de ses vastes connaissances dans le domaine.

M. Kirkman qui a dirigé en 1979 l'établissement des relevés et a continué à travailler au camp jusqu'en 1982 s'est vu remettre un agrandissement d'une vue aérienne de l'établissement.

M. Jacks a, après la remise de la photo, loué la mentalité de pionnier des pensionnaires d'Elbow Lake et décrit les projets d'expansion en matière d'exploitation forestière.

Tom Crozier, directeur adjoint aux Programmes, a mentionné qu'on envisageait l'élargissement de l'exploitation forestière au secteur du lac Harrison. "Nous espérons amorcer à l'été 1984 la récupération des billes et le dragage du lac, sous réserve d'une entente avec le Service d'exploitation forestière de la Colombie-Britannique. Nous ne prévoyons pas de difficultés majeures."

Au nombre des convives, on trouvait des représentants des médias et du Service d'exploitation forestière de la Colombie-Britannique, du Comité aviseur de citoyens local, des responsables du programme M2 et du Programme de mise en valeur des salmonidés (Pêches et Océans), des représentants de la *International Pacific Salmon Fisheries Commission*, des viviers de la rivière Chahalis, de l'Armée du Salut, de l'AR du Pacifique et d'autres personnes qui ont travaillé cette année auprès des détenus et des dirigeants de l'établissement.

À la Conférence des administrateurs du SCC:

*Photographiés à la réunion plénière: de gauche à droite, **Jean-Claude Perron**, DER du Québec, **Mary Dawson**, directrice (Joyceville), **Andrew Graham**, directeur (Pénitencier de Kingston), **Hank Neufeld**, directeur (Warkworth), **Bob Gillies** (CPR des Prairies) et **Ken Payne**, directeur (Collins Bay).*

*Quatre directeurs d'établissement à sécurité moyenne réunis lors de la Conférence: **Dan Kane**, directeur (Drumheller), **Jean-Paul Lupien**, (Cowansville), **Ray Desrochers**, (Bowden) et **Neil Corcoran** (Springhill).*

***Roma Bertrand**, sous-commissaire principal et **John Aucoin**, Evaluation et projets spéciaux, échangent un bon mot.*

Deux directeurs de bureaux de district (lib. cond.) croqués sur le vif en pleine réflexion: à gauche, **Vince McDonald**, dir. du district d'Halifax et **Michel Caron**, directeur du district de Québec est.

Bienvenue aux nouveaux cadres

Le commissaire **Yeomans** a salué, lors de la Réunion semestrielle des administrateurs qui a eu lieu à Ottawa du 29 novembre au 1er décembre, l'arrivée de huit nouveaux administrateurs qui se sont joint au SCC depuis la dernière conférence. Ces administrateurs sont **Roger Brock**, directeur du bureau de district de Vancouver (lib. cond.); **Jack Cadieux**, sous-commissaire, Direction de la politique, de la planification et de l'administration; **Neil Corcoran**, nouveau directeur de l'établissement de Springhill, en N.-É.; **Jack Davis**, directeur du bureau de district d'Edmonton; **Jack Rankin**, Inspecteur général; **Pauline Lamothe**, directrice du CPR d'Abbotsford, en C.-B., **Dan Ferguson**, nouveau directeur, Renous, N.-B. et **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint, Sécurité.

La priorité de CORCAN: la rentabilité

OTTAWA — Cette année, l'objectif principal de Corcan est d'augmenter la contribution de Corcan au règlement des frais généraux en rentabilisant le plus possible nos industries, a affirmé **Gerry Hooper**, le directeur général de la Direction Éducation, formation et emploi, lors de la Conférence nationale des administrateurs, qui a eu lieu du 29 novembre au 1er décembre.

La Direction accorde également beaucoup d'importance à l'acquisition par les détenus de bonnes habitudes de travail et d'aptitudes devant faciliter leur entrée sur le marché du travail.

Des progrès énormes ont été réalisés l'an dernier. M. Hooper a rappelé que la qualité des produits a été améliorée et que plus de 90 pour cent des livraisons de sacs postaux à Postes Canada sont maintenant faites dans les délais prévus. La stratégie des industries a été modifiée et se fonde maintenant sur la commercialisation, la gestion, la fabrication et le contrôle. Le rendement financier a également été amélioré.

Cependant, des problèmes clés subsistent. Le directeur général a fait remarquer que le coût des produits vendus, le coût des matériaux, les frais de vente et de distribution étaient trop élevés, tandis que la contribution nette de CORCAN était trop faible. Il a comparé le rendement de CORCAN à celui d'UNICOR, son pendant américain.

Priorités des industries

CORCAN doit utiliser pleinement sa main-d'oeuvre pendant toute la journée de travail, a souligné M. Hooper. La DC n° 500-1-01.1 fait état d'une journée de travail de six à sept heures, mais en pratique les détenus en travaillent de trois à cinq. Une des priorités des Industries est donc d'augmenter le temps de productivité.

Les frais généraux de surveillance et l'administration pourraient être réduits en construisant de vastes ateliers intégrés dans les nouveaux établissements et en spécialisant davantage la production. Certains ateliers pourraient être réaménagés. Le rapport détenus-employé devrait passer de 8:1 qu'il était cette année à 10:1 et à 12:1 d'ici 1985-1986.

Le Service entend également implanter un programme d'incitation au travail pour les détenus travaillant dans le secteur des industries en appliquant le principe: "à travail égal, salaire égal." Des encouragements monétaires assujettis à la productivité et aux normes de travail seront mis en place, de même que des encouragements non monétaires comme la formation menant à un certificat, les activités sociales et les pauses-café.

Tout vous fait bouillir le sang?

Cessez de fumer et faites de l'exercice

Les cadres supérieurs du SCC se préoccupent depuis longtemps du stress et des effets néfastes qu'il peut avoir sur la santé, la vie familiale et le travail. Cette année, ils ont décidé de poser des gestes concrets à cet égard en donnant l'occasion à tous les participants à la Conférence nationale des administrateurs, qui s'est déroulée à la fin novembre, de faire évaluer leur condition physique.

Les sous-commissaires, les directeurs d'établissement, les directeurs de district et autres directeurs ont été invités à faire mesurer à tour de rôle leur force musculaire, leur capacité cardio-vasculaire, leur sang, leur niveau de cholestérol et leur forme physique générale, le tout en relation avec leur groupe d'âge. Chaque participant est reparti avec un imprimé contenant les résultats de l'évaluation et parfois même des suggestions d'exercices, d'habitudes alimentaires et dans certains cas, recommandant une visite à son médecin. Tous les résultats étaient confidentiels et aucun dossier n'a été conservé, a précisé le Dr **Maurice Jetté**, du département de Kinanthropologie de l'Université d'Ottawa, qui a administré les tests.

Dans un exposé fait devant les administrateurs, le Dr Jetté a mentioné que "le stress n'est pas la rançon du succès. C'est le résultat d'un manque d'organisation. Un niveau modéré de stress n'est pas néfaste pour la santé. De fait, la plupart des gens trouvent ça stimulant".

La prévention du stress est une question d'équilibre, a-t-il expliqué. "Lorsque vous commencez à ressentir trop de pressions, vous devez vous rappeler qu'une crise cardiaque n'est pas une condition sine qua non à une promotion. Vous devez vous méfier de l'anxiété chronique, de la fatigue et de la nervosité." Quarante pour cent des cadres supérieurs dont il a étudié le cas disent souffrir d'insomnie et de tension.

Cependant, le stress est une question bien personnelle en ce sens qu'il ne nous affecte pas tous de la même façon. La capacité génétique de chacun à réagir au stress varie. Les trois médicaments les plus courants contre le stress traitent les maux d'estomac, l'hypertension et la nervosité ou l'anxiété. "Certaines gens ne sont simplement pas faits pour être gestionnaires. ", dit le Dr Jetté.

La prévention est le palliatif par excellence et c'est elle qui donne les meilleurs résultats. Vous devez apprendre à modérer le niveau de stress. Les gens stressés sont souvent trop occupés pour relaxer, aller au cinéma ou faire de l'exercice. Ils ont de moins en moins de temps à consacrer à leur famille et à leurs amis, d'où une diminution du soutien immédiat et de là, une autre source de stress.

Il est important de bien dormir. L'insomnie fait augmenter le stress. Les gestionnaires doivent être en mesure de faire face aux situations critiques et s'ils commencent à "piquer du nez" et à avoir de la difficulté à maîtriser les situations difficiles, leur stress s'en trouvera d'autant plus grand. "Le repos est un facteur très important et même le meilleur remède au stress."

"L'autre facteur important est la façon dont vous réagissez au stress. Cela dépend entièrement de vous. Vous devez apprendre à prendre un recul devant les choses, à vous connaître et à connaître vos niveaux d'énergie. ", précise le Dr Jetté.

Ne réagissez pas avec trop d'excès, conseille-t-il. Le fameux obsédé du travail de type A dont on parle souvent dans les articles et études sur le stress est impatient, hostile et irritable dans bien des cas. Un simple appel téléphonique peut le faire monter sur ses grands chevaux. Ces "boulotomanes" créent par ricochet du stress chez leurs subalternes.

Enfin le Dr Jetté recommande aux administrateurs de surveiller leur poids, d'arrêter de fumer et de faire de l'exercice.

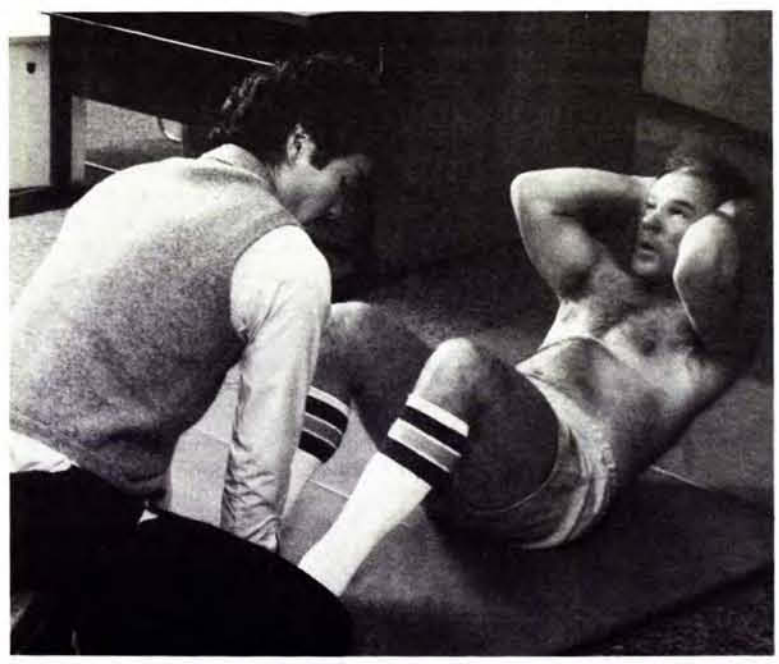

***Doug McGregor**, DER (Pacifique), se prête de bonne grâce aux mesures d'évaluation de sa condition physique, sous l'oeil d'un technicien de l'université d'Ottawa.*

LETTRE DES ÉTATS-UNIS

Je reçois depuis trois ans déjà un exemplaire du journal du personnel du SCC, *Entre Nous*. Mes étudiants en sont des lecteurs assidus. Cette publication apporte des précisions intéressantes sur le régime pénitentiaire canadien, alimente le débat et suscite des discussions parfois animées au sein des étudiants inscrits au programme d'administration de la justice pénale et spécialisés dans le domaine correctionnel.

Ce journal permet également aux étudiants d'établir une comparaison avec le régime pénitentiaire américain et notamment de procéder à une étude comparative des programmes, des politiques et des techniques. Nous estimons votre publication des plus précieuses car elle permet aux étudiants d'apprécier les progrès accomplis par d'autres nations dans le secteur des services correctionnels.

Les bilans des techniques correctionnelles qui y figurent permettent à l'étudiant d'avoir, à maintes reprises, une meilleure vue d'ensemble des préoccupations et des efforts réciproques des services correctionnels. L'efficacité et l'efficience des Canadiens et leur approche humanitaire vis-à-vis de la gestion de la population carcérale et du personnel pénitentiaire sont manifestes dans cette publication.

Comme l'accent est principalement mis dans notre programme d'études sur l'apprentissage des techniques d'administration et de gestion, *Entre Nous* est pour nous une excellente source d'exemples d'initiatives réussies en matière d'administration, de gestion et de surveillance du personnel correctionnel.

Janet E. McClellan, directrice
Programme d'administration de la justice pénale
Park College
Parkville MO 64152

Gallup: Comment les employés perçoivent le SCC

• suite de la p. 1

Motivation face au travail

Les employés affectés à la surveillance des détenus trouvent que leur travail est très valorisant dans une plus petite proportion que d'autres. C'est le cas de 10% de ces employés contre 27% d'employés affectés à des tâches d'administration ou de gestion, 36% d'employés affectés aux programmes de formation et/ou de loisirs; 38% d'employés affectés aux services de santé et/ou techniques et 21% d'employés affectés à la gestion des cas.

Dans l'ensemble, sept employés contre dix se sont dit très motivés face à leur travail. Un peu plus du quart des employés (26%) se sentent assez motivés face à leur emploi contre 5% qui se disent peu ou pas motivés ou ne savent pas.

Soixante-douze pour cent des employés interviewés recommanderaient à un ami de travailler au SCC.

Bonne opinion des superviseurs

Les superviseurs immédiats ont obtenu une cote d'évaluation supérieure, ce qui permet de conclure qu'ils sont très estimés des répondants.

"Être bien informé" est l'aspect le plus important pour la plupart des répondants. Il ressort — fait étonnant — de cette partie du sondage que le milieu de travail, les avantages sociaux, le salaire, le lieu de travail et les perspectives d'avancement sont considérés comme des aspects moins importants.

Les répondants sont d'avis que le Service doit apporter une attention toute spéciale aux programmes d'aide aux employés, aux perspectives d'avancement, ainsi qu'aux programmes de formation et de sécurité au travail. Les répondants ont souscrit d'emblée à cette affirmation: "j'ai une bonne idée de la place qu'occupe mon poste au sein de l'organisation."

Cependant, il apparaît, d'après le sondage que certains aspects pourraient encore être améliorés, nommément au niveau des idées nouvelles soumises par les employés et de la communication interne.

Être plus et mieux informés

Les répondants estiment que l'aspect le plus important du travail au sein du SCC est d'être bien renseigné. Dans l'ensemble, les répondants trouvent qu'ils ne sont pas suffisamment bien informés, surtout au niveau des projets de l'organisme pour l'avenir et des décisions administratives.

Les répondants qui se disent insuffisamment informés aimeraient surtout obtenir de l'information sur

- les programmes de formation et d'études
- les nouvelles politiques et pratiques et les programmes
- les décisions administratives et projets de l'organisme pour le futur.

Les superviseurs immédiats, les notes de service et les réunions du personnel semblent être les meilleurs véhicules pour transmettre l'information.

De plus, les répondants déplorent le fait que les renseignements soient insuffisants, déformés ou ne sont pas fournis régulièrement.

Merci à tous!

Entre Nous désire remercier tous les employés qui ont pris le temps de répondre à ces questions. Leur participation a été très appréciée.

Photo: de gauche à droite, M. **Marcel Maheu**, président de Leucan, M. **Réal Benoît**, directeur de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, en arrière plan, **Michel Paradis**, coordonnateur du projet.

Ski-O-Thon Leucan

par Marie-Claude Perrault

Une plaque souvenir a été remise à M. Réal Benoît, directeur de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, remerciant les employés et détenus de cet établissement pour l'excellent travail accompli dans le cadre de l'organisation du Ski-O-Thon 1983 qui avait permis de ramasser, rappelons-le, 14 474 $.

M. **Marcel Maheu**, président de Leucan (association pour les enfants atteints de leucémie-cancer) a remis cette plaque lors de la conférence de presse du 14 novembre annonçant la tenue d'un deuxième Ski-O-Thon au Mont Avila, le 10 mars 1984.

M. **Serge Savard**, directeur gérant du Club de hockey Canadien et Mme **Dominique Michel** assureront la présidence d'honneur de ce deuxième Ski-O-Thon Leucan. Les coordonnateurs du projet, MM. **Michel Paradis** et **Michel Raymond**, de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, attendent la participation des étudiants de niveau secondaire et collégial pour la descente en slalom et la compétition par équipe.

Gerry Hooper

suite de la page 1

M. Hooper est chargé de l'élaboration et de l'application des programmes d'éducation, de formation et d'emploi dans quelque 30 pénitenciers fédéraux, et notamment d'entreprises agricoles, des cours d'alphabétisation, des programmes d'études universitaires, du processus de fabrication et des programmes de formation professionnelle et d'entretien.

Ses objectifs, déclare M. Hooper, sont de "continuer à offrir des services de plein emploi aux détenus et de faire passer le chiffre des ventes de 8 millions de dollars qu'il est actuellement à 25 millions de dollars."

Il a entrepris sa carrière en 1971 comme chargé de cours à l'Institut de technologie Bolton, dans le Lancashire (Angleterre). En 1974, il entrait au service de la Fonction publique du Canada comme expert-conseil en gestion au Bureau des conseillers en gestion. En 1979, il a assumé pendant six mois les fonctions de directeur du groupe de travail sur la réinstallation à Moncton de la Division des pensions de retraite d'Approvisionnements et services Canada. En juin de la même année, il acceptait un poste au sein de la Section d'évaluation des programmes du SCC pour devenir plus tard directeur, Évaluation et projets spéciaux.

Des gens d'ici et d'ailleurs

DANYEL RICHER a laissé le 26 septembre dernier son poste d'adjoint exécutif au sous-commissaire de la région du Québec pour devenir administrateur régional intérimaire, Planification et administration. **Nicole Pageot**, auparavant chef régional de la Planification opérationnelle, remplace M. Richer, également à titre intérimaire . . . **PAUL-HENRI CÔTÉ**, ancien directeur régional, Formation et emploi des détenus, est maintenant directeur adjoint, Formation et Emploi, à l'établissement de Laval. Jean Beckers remplace M. Côté à son ancien poste . . . **ANDRÉ LAPOINTE**, CX-COF-1 au Centre fédéral de formation, est décédé le 22 octobre dernier des suites d'une longue maladie. M. Lapointe travaillait au CFF depuis son entrée au Service, le 20 mars 1967 . . . **ROLAND LEROUX**, contremaître principal à l'atelier de peinture industrielle à l'établissement Archambault, a terminé pour la deuxième année consécutive le Marathon international de Montréal. Le 25 septembre dernier, journée du Marathon, M. Leroux a été le 1 626e marathonien sur 6 033 à réussir son exploit (11 987 personnes s'étaient inscrites à cette activité). Il a parcouru 41.8 km (26 milles) en 3 heures et 22 minutes . . .

Le pénitencier de William Head vient de perdre son directeur adjoint à l'administration. **L.B. "BEN" CANTIN**, qui devait en principe prendre sa retraite le 17 septembre dernier. Mais voilà qu'à la toute dernière minute, M. Cantin obtenait une prolongation d'emploi lui permettant de travailler comme enquêteur à la direction de l'Inspecteur général à Ottawa. Le personnel de William Head a quand même organisé une réception pour souligner le départ, sinon la retraite, de M. Cantin. Le directeur de l'établissement, **A.V. Bender**, lui a présenté un certificat de service au nom du Service correctionnel du Canada, un certificat de longs services signé par le Premier ministre du Canada et un médaille d'argent du gouvernement et des citoyens en reconnaissance de ses 35 années de loyaux services à son pays . . . **TOM D'AQUINO** a été nommé cet automne AR intérimaire, Communications pour la région du Pacifique . . .

La Division des industries de l'établissement de Mission (Pacifique) a organisé un souper en l'honneur de **NICK UNRAU** qui vient de prendre sa retraite. M. Unrau est entré au service du SCC après avoir travaillé de concert avec le SCC comme agent d'affaires pour l'Union des ébénistes. Il a d'abord occupé le poste de surveillant de la production à l'établissement de Mission, puis à l'établissement de Kent. **BRIAN STACER**, directeur adjoint des Industries à l'établissement de Mission, a présenté une plaque Corcan à M. Unrau en reconnaissance de ses dévoués services . . . **DARLENE LAWSON**, a été nommée directrice exécutive de la Société Elisabeth Fry de Toronto . . . **MARCEL DUPRAS**, agent de correction au Centre fédéral de formation, est décédé le 5 novembre dernier à la suite d'un accident. M. Dupras travaillait au CFF depuis son entrée au Service, en février 1954 . . . **AL ROSS** s'est joint à la Division des industries de l'AC à titre de chef de la Planification et de l'évaluation. M. Ross était auparavant directeur adjoint des Industries à l'établissement d'Edmonton . . . **EARL SINKIW** a réintégré ses fonctions de chef de l'Exploitation forestière, Division de l'agro-entreprise, à l'AC. "La Direction des industries le remercie d'avoir accepté de lui prêter ses services au cours de l'année écoulée." signale Earl Fox, directeur des Industries . . . **DICK WITTINGTON**, aumônier anglican du Pénitencier de Kingston de 1954 à 1964, est décédé à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu à Gananoque, le 23 novembre dernier.

FRONTENAC: un établissement avec une liste d'attente!

par Chris Nicholson, adjointe de l'ARC

ONTARIO — L'établissement de Frontenac, le prototype de la nouvelle vague d'établissements à sécurité minimale, est devenu un endroit fort recherché par les détenus et ce, en raison des programmes qu'il offre. Il s'est beaucoup amélioré depuis le 28 octobre 1981, date de la première pelletée de terre qui marquait le début officiel du programme d'agrandissement et de réfection de 3,2 millions de dollars. Le nouvel établissement, ouvert depuis le 10 décembre 1982, affiche complet avec ses 132 détenus (plus grande capacité que la Prison des femmes!)

George Downing, directeur de l'établissement, se dit ravi des changements apportés au cours des dernières années. Avec les nouveaux programmes qu'il offre, l'établissement de Frontenac a maintenant sa liste d'attente. L'an passé, quelque 2 200 détenus ont bénéficié d'une absence temporaire sans escorte et d'une libération conditionnelle restreinte, avec un taux d'échec de 0,4 pour cent, "ce qui est tout à l'honneur de l'équipe de gestion des cas de l'établissement de Frontenac. ", affirme M. Downing. Le nombre de fuites en douce est minime puisque les détenus peuvent être mieux sélectionnés grâce à la matrice de classement.

Le directeur est fier du programme de loisirs qu'offre son établissement. Son programme, affirme-t-il, est "aussi bon que les programmes offerts dans les établissements à sécurité moyenne." De plus, il peut maintenant compter sur les services d'un enseignant à plein temps.

L'atelier Télidon, qui fonctionne à l'établissement depuis août dernier, offre à quatre détenus à la fois une formation en création de pages Télidon. Au moment de leur mise en liberté, ces détenus recevront un carton de leurs travaux.

Frontenac: vue de l'intérieur

Travaux de construction à l'extérieur

Janis Grant, chargée des programmes pour les détenus

Roger Howes, gestionnaire de ferme

Ce qu'en pensent les détenus

Le nouveau gymnase et le nouveau pavillon de logement avec ses cellules individuelles ont fait une grande différence. Selon **Mike Fullman**, rédacteur en chef du bulletin hebdomadaire des détenus, la différence est aussi marquée que le jour et la nuit. "Nous nous sentons bien . . . Nous avons plus de liberté, d'intimité et nous nous sentons plus responsables de nos actes."

Autres améliorations

Le nouveau système automatisé de ponte en cage de l'entreprise avicole de Frontenac fonctionne depuis janvier 1983. Selon **Roger Howes**, gestionnaire de la ferme, l'établissement de Frontenac a pu, grâce à ce système, approvisionner en oeufs toute la région de l'Ontario **et répondre à 75 pour cent des besoins de la région du Québec**. Notre poulailler, qui contenait environ 3 200 poules en 1960 en compte maintenant 12 000 (ce qui représente une production quotidienne d'environ 900 douzaines d'oeufs.) M. Howes a expliqué que les tâches d'alimentation, de distribution de l'eau d'abreuvement et de nettoyage des cages sont maintenant mécanisées. Cependant, les oeufs continuent d'être ramassés et empaquetés manuellement par les détenus. Huit détenus travaillent à cette entreprise de 8 heures à 16 heures 30 tous les jours de la semaine. "Nous exploitons notre entreprise comme une entreprise familiale et non comme une entreprise commerciale." précise M. Howes.

L'exploitation laitière a également pu prendre de l'expansion grâce aux membres du personnel de l'établissement et aux détenus qui ont agrandi les installations. Notre troupeau a passé de 80 à 156 vaches laitières (presque le double) et l'**on peut maintenant combler tous les besoins en lait de la région du Québec** (notre production quotidienne s'élève à environ 950 gallons ou 4 200 litres par jour). Le lait est pasteurisé ou homogénéisé et expédié aux établissements dans des sacs de 20 litres. Les entreprises avicoles et laitières qui doivent se conformer à certaines normes d'hygiène (propreté de l'équipement et rigueur dans le traitement de transformation) font l'objet d'inspections régulières du ministère de la Santé. L'établissement fournit également une partie de la production de boeuf nécessaire dans la région de l'Ontario en envoyant ses vaches non productives à l'établissement de Pittsburg où elles sont abattues.

L'établissement de Frontenac a sa propre usine d'aliments pour animaux. En effet les détenus cultivent 800 acres à cette fin (orge, avoine, blé, maïs pour ensilage) et un autre 300-400 acres, loué de l'aéroport de Kingston, sert à la culture du foin et des céréales.

Les Communications: ça nous regarde tous

par John Vandoremalen, Chef, Publications

Vous soupez entre amis. La conversation gravite autour des sujets habituels comme les sports, les nouvelles voitures et l'inflation quand soudainement elle tourne vers la criminalité et un membre du groupe affirme candidement: "Tout le monde sait que le Canada a le plus haut taux d'incarcération au monde!" Ironie du sort, vous venez de lire au bureau, des statistiques qui affirment le contraire, mais vous décidez de ne pas vous engager dans cette conversation et laissez passer sans dire un mot.

"À quoi bon?" De fait, si l'on devait multiplier les incidents du genre par le nombre d'employés du Service en présumant que chacun d'eux assiste à deux soirées sociales par année et qu'au moins trois personnes participent à la discussion, il s'ensuivrait que soixante mille personnes garderaient cette fausse impression que le Canada a le plus haut taux d'incarcération dans le monde occidental. L'action serait aussi efficace qu'une grande campagne publicitaire à la télévision coûtant des millions de dollars.

Prenons un autre exemple. Un de vos voisins vous confie que son fils aimerait entreprendre une carrière au sein du Service correctionnel et que ce dernier aimerait discuter avec vous des perspectives de carrière que lui offre le Service correctionnel après ses études universitaires. Vous lui répondez que le Service est un lieu de travail terrible, surtout pour celui qui a un diplôme universitaire, de la motivation et de l'ambition. Résultat: vous avez réussi à donner à une personne l'impression que le Service correctionnel ne saurait que faire avec des diplômés d'université avec du talent, de la motivation et de l'ambition. Multipliez cette situation par le nombre d'employés du Service qui peuvent avoir déjà eu une telle conversation au cours d'une année et vous vous retrouverez avec 10 000 personnes qui ont une opinion plutôt négative du genre de personnes qui travaillent pour le Service correctionnel du Canada.

Un soir après le travail, vous décidez d'aller prendre une bière à la taverne du coin avec des collègues de travail. Vous assistez aux sempiternelles plaintes de fin de journée et même à la ritournelle de suggestions, dont certaines permettraient au Service de faire des économies. Vous êtes celui qui effectuez le travail et êtes mieux placé que tout autre pour cerner les problèmes et les régler. Mais vous n'intervenez pas: "De toute façon, personne n'est intéressé! Personne n'écoute! À quoi bon en discuter?" Ça vous rappelle quelque chose? Voilà un autre exemple de défaut de communication qui montre comment, par notre indifférence, on peut laisser aller les choses . . .

Les personnes peuvent faire la différence

Même si le SCC a sa propre Direction des communications dotée d'un budget et d'un effectif chargé de concevoir des programmes et de trouver des idées pour aider à améliorer les communications, son meilleur porte-parole demeure l'employé. Que vous soyiez en devoir ou non, vous êtes toujours un représentant du Service et vous serez constamment considéré ainsi par vos amis et vos voisins.

La Direction des communications existe pour fournir la direction et la coordination nécessaires à l'élaboration de programmes de communication, à la grandeur du Service. La Direction maintient également des contacts suivis avec les représentants des médias et du grand public en divulguant de l'information et en répondant aux demandes de renseignements du public. Cependant, l'un de nos publics les plus importants est vous, membres du personnel. Nous sommes chargés de vous tenir bien informés, mais c'est votre responsabilité de vous tenir au courant. Si vous connaissez un autre moyen de vous aider, n'hésitez surtout pas à nous en faire part. N'oubliez surtout pas que les communications, ça nous regarde tous.

Gros plan

Portrait de John Dillon, responsable de secteur

John Dillon s'intéresse à son travail. Il est responsable de secteur de libération conditionnelle à la Terre de Baffin et dans les Territoires du Nord-Ouest, une région éloignée particulièrement difficile où il doit faire face à des problèmes liés à la culture et à la langue.

John a récemment fait traduire en langue inuktitut (langue des Inuit) le formulaire de demande de libération conditionnelle parce qu'il voulait faciliter aux autochtones du Grand Nord le recours à cette procédure assez complexe, démontrant ainsi la bonne entente qui existe entre le SCC et les habitants des T.N.-O.

Rebecca Williams, qui travaille à Pond Inlet, (Terre de Baffin) pour le ministère des Affaires sociales, a traduit ce formulaire. Il existe en fait dans cette région neuf langues différentes, dont le français et l'anglais. La question de la langue est "un sujet délicat". Environ 26 000 personnes parlent l'inuktitut et l'anglais est moins parlé que cette dernière langue.

Au centre correctionnel où John travaille, sur la Terre de Baffin, plusieurs employés ne parlent pas l'anglais et c'est ce qui l'a incité à faire traduire le formulaire en question.

Dans les pénitenciers des Territoires, les infracteurs parlent l'inuktitut, mais non le personnel, une situation unique au Canada. Les choses s'améliorent toutefois et le gouvernement des T.N.-O. a fait traduire dans cette langue un guide des détenus ainsi qu'une brochure publiée par les Alcooliques anonymes. John s'attend que des questions seront soulevées sur le bien-fondé de la traduction de ces brochures en langue inuktitut plutôt que dans les autres langues des Territoires du Nord-Ouest.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Dans le bon vieux temps

Chroniques du temps passé

*L'histoire des pénitenciers canadiens est parsemée d'anecdotes cocasses ou, plus simplement, de faits vécus qui, avec les ans, prennent une coloration humoristique. **Entre Nous** amorce ici une chronique qui s'attachera à retracer, à travers des documents authentiques, la petite histoire méconnue, plutôt que les hauts faits des services correctionnels canadiens. Ce coup d'oeil en arrière permettra du même coup de mesurer toute l'évolution parcourue depuis . . .*

Nos lecteurs sont invités à faire parvenir au rédacteur en chef tout document ou toute anecdote qu'ils jugent digne d'intérêt dans le cadre de cette chronique.

Les rapports annuels soumis par le "surintendant" des pénitenciers sont à cet égard une mine d'information. 1933 fut une année féconde en événements de toutes sortes. Le lecteur en jugera par lui-même.

1933 — 50 ans déjà

Une naissance à la Prison des femmes:

En 1932, les systèmes d'alarme n'étaient pas, faut-il croire, à l'épreuve des "intruse-ions"! À preuve, ce récit du surintendant des pénitenciers:

"Le 12 juillet 1932, une fille est née dans l'institution. On a immédiatement transporté la mère et l'enfant à l'hôpital général de Kingston, en ambulance. Il semble que dans ce cas la prisonnière a essayé de cacher la naissance de l'enfant pour embarrasser les autorités du pénitencier."

Du côté du Pénitencier de St-Vincent-de-Paul:

"L'école faisait de bons progrès . . . mentionne le rapport. L'école comprenait 17 classes — 9 françaises, 8 anglaises, dont 3 étaient appelées des classes de traduction."

"Plusieurs des détenus qui avaient abandonné l'étude désiraient apprendre le dessin avec le résultat que 350 boîtes de crayons de cire ont été distribuées (sic)."

Pas besoin de "faire de dessin" dans ce temps-là; pour apprendre à dessiner, des "boîtes de crayons de cire" suffisaient!

Des mesures de prévention radicales!

"Parlant d'une façon générale, le médecin fait rapport que la santé des détenus a été très bonne au cours de toute l'année . . . Il n'y a pas eu d'épidémie . . . On a pris de très grandes mesures . . . contre la fièvre typhoïde. Et les selles de tout officier ou détenu manipulant des aliments sont envoyées au laboratoire pour analyse avant que ces personnes ne soient assignées au service de la cuisine."

De l'utilité des poids et haltères!

Le 4 novembre, un détenu du nom de Crosley met le feu dans l'atelier de couture. Une émeute éclate. Le feu se répand mais est enfin maîtrisé. Le directeur de l'établissement n'est toutefois pas encore au bout de ses peines:

"Le détenu **Crosley** avait pu s'emparer d'une étoffe rouge et se plaçant dans la fenêtre nord-est de l'escalier, il agite son morceau d'étoffe, criant en même temps aux autres détenus escortés au bâtiment des cellules, de se joindre aux rebelles. Le directeur se tenait à environ trente pieds: il appelle Crosley et lui dit de rester tranquille et de sortir de l'édifice. Crosley répond en langage indécent, insultant et injurie et lance deux poids sur le directeur, le premier passant à quelques pouces seulement du directeur et l'autre atteignant à la tête le détenu **Bidegar**, lui faisant perdre connaissance et nécessitant son envoi à l'hôpital!"

Crosley fut finalement maîtrisé, mais l'émeute avait néanmoins coûté 73 000$ de dommages.

Du rififi chez les Pierrafeu!

Le 7 novembre, un autre incident éclate. Écoutons le chroniqueur de l'époque:

"Dans le chantier de pierre, le détenu **Bélair**, s'approcha du gardien Miron, qui était en charge du chantier, et lui demanda de mettre de l'argyrol dans son oeil en disant que la poussière y avait pénétré. Le gardien **Miron** ouvrit la porte conduisant à son poste d'observation et admit Bélair qui le frappa immédiatement à la tête avec un marteau de tailleur de pierre . . . L'instructeur **Galarneau** . . . songea à se rendre maître de l'atelier . . . Pendant que le détenu **Woods** le tenait, le détenu Caron le frappa à la tête avec un manche de marteau. Galarneau réussit à se dégager. Un certain nombre de détenus lui lancèrent des morceaux de pierre, des marteaux et des maillets, mais les projectiles passaient par-dessus sa tête."

Malgré tous ces arguments "convaincants", Galarneau réussit à se rendre maître de l'atelier.

Première réunion nationale de l'Administration en 10 ans

Revitalisation de la fonction Administration au sein du Service, de concert avec le secteur des libérations conditionnelles

OTTAWA — Soixante-quinze cadres supérieurs de la Division de l'Administration se sont réunis à Ottawa du 15 au 17 novembre dernier pour assister au premier colloque en 10 ans de la Division de l'administration.

Assistaient à cette réunion les administrateurs régionaux, les directeurs adjoints à l'administration, les agents préposés à l'administration et à l'approvisionnement et les surveillants de bureau des dix neuf bureaux de district (libérations conditionnelles). "C'était comme une réunion de famille fort attendue et cette famille était d'autant plus grande qu'elle comptait pour la première fois des représentants du secteur des libérations conditionnelles.", affirme **Tom Epp**, directeur de la Division de l'administration et hôte de cette réunion.

Le discours-thème a été prononcé par **Jack Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration. Le thème de son exposé était: "Construire l'avenir ensemble." Le Commissaire a pour sa part entretenu les participants de la place que prend la Division de l'administration et du défi que pose l'automatisation.

Les autres conférenciers étaient **Ted Jamieson**, directeur de l'Accès à l'information, qui a présenté un rapport provisoire sur la mise en oeuvre des Lois sur la protection des renseignements personnels et sur l'accès à l'information. **Doug MacMillan**, directeur des Services d'information opérationnelle, a pour sa part présenté les plans de système à long terme.

Suzanne Champagne-Parisien, chef de la Gestion des directives, a invité les participants à lui faire part de leurs commentaires sur deux brochures préparées par sa section: "*Comment rédiger une directive*" et "*Comment faire usage du Guide du SCC*", avant leur distribution dans les régions.

Louis Bélanger, chef de la Gestion des dossiers, a expliqué le nouveau système de dossiers des détenus et le plan d'action projeté en vue de sa mise en oeuvre. Il a également glissé quelques mots sur les grands changements qui seront apportés au programme de gestion des formulaires. Ces changements exigeront une collaboration étroite entre les divisions de l'Administration, des Services techniques et des Industries.

Les participants ont également été invités à prendre connaissance d'un projet de Guide de formation sur les relations avec les médias préparé par la Direction des communications, à l'AC. Les observations et les commentaires reçus ont été communiqués à **John Braithwaite** et à **Dennis Finlay**. Les participants ont réitéré le besoin pour ce genre de formation.

Barry Mullen, directeur de la Planification de la main-d'oeuvre, et des membres de son personnel sont venus discuter des perspectives et des programmes de perfectionnement professionnel.

Selon M. Epp, cette première réunion a remporté un succès formidable. Son objectif premier était de réunir tous les membres de la famille de la Division de l'administration afin d'entreprendre la revitalisation de cette fonction au sein du Service.

Suzanne Champagne-Parisien: nouvelles brochures

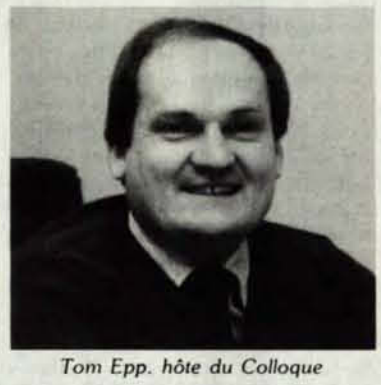

Tom Epp, hôte du Colloque

Louis Bélanger, chef, Gestion des dossiers

Gerry Receveur, (Pén. de la Saskatchewan) a reçu du commissaire Yeomans lors du Colloque une plaque soulignant ses 25 ans de service.

OTTAWA — **Willie Gibbs**, directeur de l'Évaluation et des programmes spéciaux à l'AC, a présenté un projet de politique de dotation des établissements du SCC, au cours de la Réunion semestrielle des administrateurs du SCC, tenue du 29 novembre au 1er décembre. Il a invité les administrateurs à débattre des grands principes du projet au sein des ateliers et "à vous préparer à élaborer une réponse dans les formes."

M. Gibbs a demandé aux participants de faire quatre choses: communiquez-nous votre réaction, positive ou négative, peu importe; décidez de l'importance que vous accordez à l'existence de principes directeurs: évaluez chaque principe au mérite et acceptez-le, rejetez-le ou reformulez-le et indiquez-nous les répercussions prévisibles de l'application.

Hommage au SCC

OTTAWA — La Société canadienne de micrographie et les Archives publiques du Canada ont rendu hommage à la Division du traitement automatisé des documents du SCC. La cérémonie a eu lieu le 21 novembre dernier dans la salle du conseil, du Commissaire.

M. **W.I. Smith**, archiviste fédéral des Archives publiques et **Jack Curry**, président de "Canadian Microforms Systems" et membre de la Société canadienne de micrographie ont remis officiellement à cette occasion à M. Yeomans la version française d'un cours de micrographie établi par le SCC.

Selon **Al Schoenherr**, directeur du traitement automatisé des documents, ce cours de formation en micrographie établi par le SCC, existe depuis plusieurs années. Le cours traite des différents aspects du travail de production dans un centre de microfilmage.

Le cours s'est avéré tellement bon qu'il a été reconnu et agréé par la Société canadienne de micrographie et offert dans les différents régions du pays aux employés de nombreux centres de micrographie des secteurs public et privé.

Les niveaux 1 et 2 du programme de microfilmage ont été offerts à diverses reprises au centre de traitement automatisé des documents de l'établissement de Bath. Des détenus travaillant dans ce dernier centre et dans celui de la Prison des femmes ont reçu leur certificat de compétence en micrographie, a précisé M. Schoenherr.

Étant donné que le programme de formation est tout aussi valable pour le Québec, la Société canadienne de micrographie a, en collaboration avec Archives publiques Canada, fait établir une version française du cours, dûment approuvée.

C'est la version française du cours qui a été présentée au Commissaire Yeomans pour remercier officiellement la Division du traitement automatisé des documents de son bon travail.

Glossaire

CSG
Comité supérieur de gestion

PARC
Programme de formation de nouveaux agents de correction

CES
Comité d'étude des systèmes

RCAO
Rapport des coûts axés sur les opérations

EPIU
Équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence

SIDF
Système d'information, Division de la formation

SRAP
Système de rapports administratifs sur le personnel

SIFOR
Système informatique financier sur ordinateur

FINCON
Système de contrôle financier

Le Service correctionnel du Canada
Résultats prévus de 1984-1985

Pst!! Vous désirez connaître les plans du SCC pour l'année qui vient? Le présent supplément établi par l'équipe d'Entre Nous VOUS offre l'occasion de connaître en détail ce qui est communément désigné sous le nom de Résultats prévus. Vous trouverez dans les six prochaines pages un schéma directeur des objectifs que le Service cherchera à atteindre cette année. Vous pourrez ainsi voir d'un seul coup d'oeil les objectifs de votre division et les niveaux de rendement visés, ce qui fera de vous, nous l'espérons, encore davantage un membre à part entière du SCC.

Formation et perfectionnement du personnel — AC

- Mettre sur pied un système de contrôle des années-personnes et/ou des salaires en dollars consacrés à la formation du personnel du SCC.
- Assurer le respect des besoins de formation à la sécurité en prévoyant la prestation des cours suivants:
  a) dix cours CORP visant à assurer la formation initiale des recrues CX-COF/CX-LUF.
  b) des cours d'introduction au travail en unité résidentielle suffisamment nombreux pour répondre aux besoins de recrutement de CX-LUF.
  c) six cours d'initiation offerts aux employés non-CX.
- Offrir assez de cours d'initiation destinés aux ASPE et aux WP pour assurer la formation de toutes les personnes recrutées en 1984-1985.
- Offrir 6 cours nationaux de formation destinés à 120 surveillants du SCC.
- Contrôler et évaluer le SIDF.
- Élaborer des didacticiels pour les cours CORP et les cours de mise à jour des connaissances.
- Élaborer et mettre en oeuvre un programme national de formation destiné aux cadres intermédiaires.
- Veiller au recrutement d'au moins 2 femmes-instructeurs dans chacun des campus du Collège national du personnel correctionnel.
- Les cours d'initiation destinés aux ASPE, aux WP et aux employés autres que CX seront évalués et modifiés conformément aux normes du programmes d'études.
- S'assurer que tous les nouveaux cours répondent aux normes d'établissement des programmes d'études du SCC.
- Mettre en oeuvre un système d'évaluation des cours de formation du SCC.
- Concevoir et mettre en train un cours d'identification des besoins en formation, qui facilite la tâche des agents de formation du personnel à l'établissement chargés d'aider les surveillants à déterminer les besoins à cet égard.
- Concevoir des indicateurs du rendement des activités liées à la Formation et au perfectionnement du personnel et pouvant être utilisés dans les RCAO.
- Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement du personnel conformes aux normes du Plan d'aménagement à long terme.
- Produire à compter du mois d'avril 1984, un rapport mensuel sur le nombre de cours et d'étudiants, etc., pour intégration au Système de compte rendu sur les opérations.

* **Voir le Glossaire à la page 6**

Planification de la main-d'oeuvre — AC

- Élaborer et appliquer une méthode systématique de perfectionnement professionnel des titulaires de postes de niveau supérieur en établissant des profils d'emploi énonçant les connaissances et aptitudes requises.
- Favoriser et guider efficacement la promotion professionnelle des employés du SCC témoignant des connaissances et aptitudes décrites dans les profils d'emploi établis en vertu du résultat prévu n° 1.
- Mettre en place un processus efficace de mesure et d'appréciation du rendement qui permette d'identifier les employés qui font preuve de qualités exceptionnelles et de soumettre leur nom au Comité des cadres supérieurs.
- Mettre au point, normaliser et mettre sur pied un système d'information capable de fournir à la direction du SCC et au Comité des cadres supérieurs des rapports trimestriels sur les initiatives prises et de communiquer les besoins de formation et de perfectionnement cernés dans le cadre du processus de mesure et d'évaluation du rendement des employés.
- Concevoir, organiser et diriger 20 ateliers sur la mesure et l'évaluation du rendement des employés et intégrer ces ateliers au programme CORP et aux programmes d'initiation destinés aux employés.
- Confier l'application du SRAP aux responsables de chacun des 50 principaux établissements et bureaux de district. La mesure de cette décentralisation variera selon les capacités de gestion du personnel de chacune des installations et les résultats d'une évaluation approfondie des besoins en fonction du plan de mise en oeuvre et de la détermination des besoins en matériel par le Comité d'étude des systèmes et le Comité supérieur de gestion.
- Élargir le modèle de prévision des CX/WP afin d'inclure d'autres groupes opérationnels tels que les NU, GT et GS. La détermination et l'analyse des besoins devront être faites en collaboration avec les divisions: Dotation et Langues officielles de la Direction du personnel.

ONTARIO:
Les Résultats prévus: "le fruit d'un effort concerté"

Art Trono, sous-commissaire, Ontario

Art Trono

"La préparation des Résultats prévus pour 1984-1985 est un effort concerté, déclare **Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario. Il ne faudrait pas croire qu'une seule personne s'asseoit et échafaude des plans sur ce que les autres devraient faire. La planification, l'affectation des ressources, les calendriers et la rétroaction, tout se discute à tous les niveaux de gestion. C'est pourquoi les Résultats prévus sont si importants.

"La préparation des Résultats prévus nous aide à clarifier les attentes des divers services; elle relie les changements budgétaires aux changements opérationnels. Il est également bon de prendre connaissance des résultats prévus à l'Administration centrale, parce qu'on nous demande notre opinion à leur sujet.

"Les Résultats prévus sont des plans. La planification n'est pas un outil dont on se sert une fois de temps en temps. C'est une façon de réfléchir sur la manière dont nous faisons les choses. Plutôt que de réagir aux situations, nous pouvons, grâce à la planification, forger les situations de l'avenir, des situations moins marquées par la confusion et l'insatisfaction.

"De fait, les Résultats prévus fournissent l'information dont tout le monde a besoin pour faire un bon travail. Ils répondent aux questions suivantes:

- de quoi devrons-nous rendre compte?
- de quelles ressources disposons-nous (années-personnes, responsabilité, temps, dollars)?
- comment nous débrouillons-nous? (réactions sur le rendement).

"Bien sûr, le suivi est essentiel. C'est pourquoi tous les résultats prévus feront l'objet d'un examen l'an prochain. De plus, nous mettrons également sur pied notre propre mécanisme de surveillance dans la région.

"Par le passé, on demandait aux gestionnaires et aux superviseurs de déterminer leurs objectifs et ce qu'ils comptaient réaliser l'année suivante. Désormais, la haute direction donne des orientations précises sur lesquelles nous pouvons baser nos objectifs et nos plans."

Services de santé — AC

- Établir, d'ici le 30 juin 1984, le coût moyen régional normalisé des services de santé par détenu en vue de la préparation des résultats prévus de 1985-1986.
- Calculer le temps et le coût moyen par détenu nécessaires à la prestation de soins médicaux et dentaires efficients et efficaces à l'intérieur du SCC.
- Établir, à l'échelle nationale, des plans, en vue de leur mise en oeuvre en 1985-1986, destinés à répondre aux exigences particulières posées par la santé des détenus violents et agressifs, malades mentaux chroniques et handicapés mentalement.
- Prévoir l'automatisation du fonctionnement des centres de santé et du système d'information de gestion sur les services de santé, et entreprendre et évaluer des programmes pilotes dans les régions du Québec et du Pacifique.
- Évaluer la faisabilité de centres régionaux de santé dans les régions du Québec, de l'Ontario et de l'Atlantique et formuler les recommandations appropriées.
- Élaborer des normes relatives à la charge de travail qui permettent de mesurer le rendement des centres de santé du SCC.

Services de santé — Régions

- Maintenir le coût régional moyen des services de santé par détenu à un niveau égal ou inférieur au niveau existant. Les objectifs particuliers seront déterminés après étude par le DGSM directeur général des services médicaux.
- S'assurer que 4 inspections sanitaires soient effectuées chaque année dans chacun des établissements.

Gestion des cas — AC

- Les taux d'évasion ne seront pas supérieurs aux taux suivants:

  S2 - 175/1 000
  CCC - 55/1 000
  ATE - 1/1 000
  ATSE - 12/1000

- Un nombre suffisant de ressources seront fournies aux régions pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de formation des WP, des psychologues et des AUR. Ces plans refléteront les besoins identifiés dans les rapports d'appréciation.
- Élaborer, de concert avec les responsables de la Formation et du perfectionnement du personnel, des cours d'initiation et de mise à jour des connaissances pour le personnel WP et s'assurer de leur mise en place.
- Veiller à ce que les programmes institutionnels pour les AUR soient conformes aux normes énoncées en matière de gestion des cas, ex. délégation des pouvoirs, régularité des réunions, etc., dans l'esprit des rapports de planification opérationnelle des administrations régionales.
- Veiller à l'uniformité de l'interprétation et du calcul des peines par l'entremise de:
  a) la publication d'un Guide de gestion des peines
  b) l'élaboration et la mise en oeuvre d'un processus de vérification et de contrôle qui permette de relever les besoins en matière de formation et de ressources ainsi que les taux d'erreurs et la conformité aux normes;
  c) l'élaboration et la mise en place d'un programme de calcul automatisé;
  d) l'élaboration et la mise en place, d'ici novembre 1984, d'un programme de formation pour les préposés à la gestion des peines, et ce, à tous les paliers du Service.
- Faire approuver et mettre en place, d'ici juin 1984, un modèle de dotation national pour les préposés du service de gestion des peines.
- Établir et mettre en place un programme normalisé de formation et de perfectionnement destiné à soutenir les aumôniers dans leurs tâches.
- Élaborer un plan de façon que d'ici décembre 1985 les améliorations technologiques conçues en matière de classement des détenus soient intégrées au processus de classement du SCC de manière que les détenus soient incarcérés au plus bas niveau possible de sécurité et que toutes les données sur le placement et le reclassement des détenus soient portées sur un fichier électronique
- Mettre en oeuvre des normes de rendement opérationnelles à l'intention des Services psychologiques du SCC et en contrôler l'application
- Élaborer et mettre en place des stratégies destinées à améliorer la prestation des programmes dans les domaines suivants: bénévoles, visites familiales privées, dynamique de vie et sports de loisirs
- **AC et régions:** — Veiller à ce que les programmes de l'aumônerie soient conformes aux politiques existantes et au respect des engagements contenus dans le Protocole d'entente entre le SCC et le Comité interconfessionnel de l'aumônerie.
- **AC et régions:** — S'assurer qu'un nombre suffisant de ressources soient fournies aux régions pour l'élaboration et la mise en oeuvre de nouveaux programmes destinés à fournir soutien et traitement aux délinquants qui témoignent de besoins particuliers, notamment les alcooliques, les délinquants sexuels, les drogués et condamnés à de longue peines.
- **AC et régions:** — Soutenir les détenues et les détenus autochtones par des programmes conçus à leur intention, comme le programme de rattrapage de la Prison des femmes; le programme sur la spiritualité des Autochtones, les programmes de liaison pour Autochtones, etc.
- **AC et régions:** — Élaborer et mettre en vigueur des normes de développement social et établir dans les administrations régionales et à l'administration centrale des mécanismes permettant de veiller au respect de ces normes (ex. vérification opérationnelle).

Programmes pour les délinquants — Régions

- Classer chaque nouveau détenu en fonction du tableau matriciel de classement dans les 4 semaines suivant sa condamnation.
- Établir un Plan de programme individuel (PPI) pour chaque détenu et ce, dans les 8 semaines qui suivent le placement du détenu dans un établissement du SCC.
- Intégration au PPI des plans de transfèrement dans une installation à sécurité inférieure; revue du dossier de chaque délinquant grâce à la matrice de classement dans les 6 mois qui suivent son placement initial et une fois l'an par la suite.
- Accroître de 15% le nombre de mises en liberté, et en conséquence offrir à chaque détenu la possibilité de soumettre une demande d'absence temporaire avec ou sans escorte à n'importe quel moment après l'admission, et une demande de libération conditionnelle de jour ou de libération conditionnelle totale, conformément à la politique de la CNLC.
- Aviser tout détenu dont la remise de peine est refusée, dans les 5 jours ouvrables qui suivent le premier du mois suivant la réunion du Comité des réductions méritées de peines.
- Assurer la formation du personnel de gestion des cas, notamment au niveau des WP, des psychologues et des AUR et offrir des cours qui reflètent leurs besoins individuels.
- Veiller au respect des normes de gestion des cas dans l'application des programmes institutionnels par les LU.
- Surveiller l'affectation du personnel et la répartition des crédits F&E imputés au Développement social en vue d'assurer une répartition équilibrée des ressources.
- Surveiller et analyser l'incidence au niveau des régions, des établissements et des bureaux de district, des ressources dans la mise en oeuvre et le fonctionnement des nouvelles activités des Programmes pour les délinquants.
- Surveiller le rendement des établissements par l'entremise des vérifications opérationnelles des programmes pour les délinquants tenues annuellement et des inspections bisannuelles des administrateurs régionaux. Programmes pour les délinquants.
- S'assurer que d'ici décembre 1985, les améliorations technologiques appliquées au classement des détenus soient incorporées à l'intérieur du processus de classement du SCC de façon que les détenus soient incarcérés au plus bas niveau de sécurité possible et que toutes les données sur le placement et le reclassement des détenus soient portées sur fichier informatique.
- S'assurer que d'ici décembre 1985, les détenus classés soient placés dans des établissements qui correspondent le mieux aux besoins de leurs programmes individuels et qu'ils soient déclassés le plus tôt possible.
- Mettre en oeuvre des normes de rendement opérationnelles à l'intention des Services psychologiques du SCC et en contrôler l'application.
- S'assurer que 60% de tous les contacts effectués en matière de surveillance des libérés conditionnels aient lieu à l'intérieur de la collectivité.
- Assurer l'accès aux services des bureaux de libération conditionnelle à toute heure du jour et de la nuit.
- S'assurer que le cas des pensionnaires de CRC ou CCC y ayant séjourné durant plus de trois mois soit revu par le directeur de district ou le responsable de secteur ou le surveillant de section.
- Établir et maintenir une liaison permanente entre Emploi et Immigration Canada et chaque bureau et bureau auxiliaire de libération conditionnelle.
- Assurer la prestation continue des traitements spéciaux exigés par la CNLC, notamment les évaluations et traitements psychologiques
- S'assurer que tous les détenus mis en liberté sous condition fassent l'objet d'une surveillance conformément aux normes en vigueur au SCC. Les exceptions doivent être documentées et soumises à l'approbation du directeur de district ou du responsable de secteur/surveillant de section.
- S'assurer que tous les nouveaux employés des bureaux de libération, tant le personnel d'écritures que les préposés aux programmes, reçoivent sur place un cours d'initiation systématique.

Administration — AC

- Rétablir des liens administratifs fonctionnels avec tous les secteurs du Service.
- Élaborer des normes de dotation en personnel (AP et autres F&E) applicables aux secteurs suivants: Gestion des peines, Admission et libération, Services de bureau, Protection des renseignements personnels et accès à l'information.
- Enquêter sur toute anomalie importante relevée par les indicateurs des RCAO, en justifier les écarts ou corriger ces anomalies.
- Mettre en place, d'ici le 30 septembre 1984, un programme révisé de gestion des formulaires, en collaboration avec les Services techniques et le secteur des Industries.
- Relier entre eux les réseaux de traitement de textes du Cabinet du Ministre, du Secrétariat, de la Commision nationale des libérations conditionnelles, de la GRC et du SCC.
- Établir, en collaboration avec les Services techniques, un système automatisé de répertoriage du matériel et des meubles fournis à l'AC.
- Mettre sur pied d'ici le 31 mars 1985, le Système d'information proposé sur les dossiers de détenus.
- Élaborer et mettre en oeuvre des politiques et procédures visant à assurer, à compter du 30 septembre 1984, le traitement régional dans un délai de 60 jours, de 80 % des demandes reçues en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Administration — Régions

- Mettre en oeuvre, d'ici le 31 mars 1985, le Système des dossiers de détenus et notamment le programme de formation de tout le personnel visé par l'usage du Guide de procédures pertinent.
- Achever d'ici le 31 mars 1985 la révision des guides de procédures d'application régionale, conformément aux exigences du Guide du SCC.
- Assurer le traitement à compter du 30 septembre 1984 de 80 % des demandes de consultation reçues en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et ce, dans un délai de 60 jours.
- Assurer le traitement dans les délais prescrits par la Loi de toutes les demandes de consultation reçues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Communications — AC

- Mettre au point un système qui permette au personnel de poser des questions, de faire des observations ou de soumettre des idées en vue de l'amélioration des communications internes et de leur milieu de travail, entreprendre un projet pilote de six mois dans la région des Prairies et dresser un plan d'action pour les autres régions.
- Accroître dans une proportion d'au moins 10% le nombre de distinctions honorifiques accordées au personnel.
- Procéder à au moins un sondage national sur les attitudes du personnel.
- Contrôler et surveiller la production des publications et documents audiovisuels.
- Repérer les occasions qui se prêtent au prononcé d'un discours ou à une apparition officielle par le Ministre et sensibiliser les gestionnaires du SCC à l'importance de leur rôle dans ce processus.
- Préparer et publier un manuel de communication établi en fonction des politiques et des principes du gouvernement fédéral en la matière.
- Procéder à une série de consultations au sein du SCC sur les communications internes.

Communications — Régions

- Mettre sur pied des ateliers de formation sur les relations avec les médias à l'intention de tous les directeurs et directeurs adjoints d'établissements, directeurs de district et responsables de secteur et faire en sorte que d'ici le 1er avril 1985 les directeurs d'établissements ou l'un de leurs directeurs adjoints soient formés à cet égard.
- Repérer les occasions se prêtant au prononcé d'un discours par le Ministre et sensibiliser les gestionnaires du SCC à ce rôle.
- Accroître de 25% la participation du personnel au programme d'allocutions et de participation aux manifestations locales.
- Région de l'Ontario seulement: Coordonner la planification des activités destinées à commémorer le 150e anniversaire du pénitencier de Kingston.
- Concevoir et promouvoir des projets visant à accroître la communication avec le personnel. (Au moins un projet majeur par région).

PACIFIQUE:

Jim Murphy entrevoit de grands projets pour la région du Pacifique

"Cette année, de dire **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région du Pacifique, une nouvelle dimension a été ajoutée aux résultats prévus. Un contrôle plus systématique sera exercé et l'évaluation du rendement de nos gestionnaires sera en partie fondé sur la réalisation de ces résultats. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est important que les administrateurs de la région veillent à ce que les employés comprennent bien les attentes sous-jacentes aux résultats prévus."

M. Murphy apporte les précisions suivantes concernant quelques-uns des 78 résultats prévus pour sa région:

Sécurité — "Nous voulons maintenir les frais de fonctionnement à leurs niveaux actuels tout en améliorant notre capacité d'intervention lors de situations critiques. L'accent sera donc mis sur la formation et les exercices de simulation."

Gestion des cas — "La plupart des 29 résultats prévus ont pour objet de continuer à obtenir un rendement élevé du système de gestion des cas. Ce faisant, les détenus seront classés au niveau le plus approprié possible et l'établissement de projets de sortie facilitera l'augmentation du nombre de détenus bénéficiant d'une libération conditionnelle totale.

"L'énoncé des résultats pour 1984-1985 prévoit aussi un plus grand recours aux innovations technologiques dans la gestion du nombre de cas et la détermination des besoins en matière de nouveaux programmes. ", de préciser M. Murphy.

Éducation, formation et emploi

"Comme pour les années précédentes, nous prévoyons améliorer le niveau de production des ateliers industriels ainsi que la qualité des produits manufacturés.

"Nous mettrons également en oeuvre des projets d'aide aux détenus considérés comme des analphabètes fonctionnels. Des programmes d'emploi pour les ex-détenus seront également institués.

Administration

"Les nouveaux projets prévus dans ce secteur entraîneront la mise en oeuvre d'un nouveau système de gestion des dossiers des détenus, la formulation de nouveaux guides de procédures et l'établissement de directives reliées à la Loi sur la protection des renseignements personnels et à la Loi sur l'accès à l'information.

Services techniques

"Nous continuerons à rechercher une plus grande nationalisation de notre consommation d'énergie et l'amélioration de nos programmes d'entretien préventif dans tous les établissements. Signalons également de nouveaux projets visant à améliorer les services d'alimentation offerts aux détenus en réduisant les coûts quotidiens tout en améliorant la qualité des repas servis.

Services de santé

"En plus de réduire les frais globaux des services de santé, nous voulons rehausser les niveaux d'hygiène et de salubrité dans tous les établissements.

Finances

"Avec l'introduction du SIFOR, du FINCON et du système de prévisions de caisse, nous prévoyons offrir des conseils proactifs en matière de planification des ressources et de contrôle de gestion à tous les gestionnaires de la région.

Inspecteur général

"Nous élaborerons un plan complet de mise en chantier dans la région d'un système de contrôle opérationnel et un système de suivi afin d'obtenir de tous nos établissements et bureaux de district un niveau élevé de performance.

Communications

"Notre grand objectif à ce niveau est l'amélioration de la qualité des communications avec le personnel et la mise en oeuvre de programmes destinés à améliorer le moral des employés.

Planification et gestion

"La mise en oeuvre de deux grands projets dans ce secteur visera à contenir les frais d'heures supplémentaires dans leurs limites actuelles et à achever la mise sur pied des systèmes d'information de gestion.

Personnel

"L'accent sera principalement mis sur l'augmentation du nombre de femmes et de diplômés d'université au sein du groupe des CX et sur le maintien d'une bonne consultation patronale-syndicale."

Jim Murphy, sous-commissaire, Pacifique

Gordon Pinder, sous-commissaire, Programmes pour les délinquants

John Braithwaite, sous-commissaire, Communications

Personnel — AC

- Parvenir à un taux de représentation féminine correspondant à 24.2 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre du SCC (par rapport à 22.6 % en 1983-1984).
- Répondre à tous les griefs traités à l'AC conformément aux délais impartis.
- Contrôler le recrutement, par l'entremise des rapports établis dans le cadre du programme de recrutement national des CX, de façon que le pourcentage de diplômés universitaires corresponde approximativement au niveau établi.
- S'assurer de la tenue de réunions de consultation patronale — syndicale à tous les niveaux et selon la fréquence convenue entre les parties, prendre connaissance des réponses aux questions soulevées, déterminer les questions d'ordre national ou celles qui reviennent périodiquement et les signaler aux responsables de direction.
- Élaborer des énoncés de qualité pour tous les types et niveaux des postes de CX-COF, CX-LUF et WP.
- Élaborer des normes de dotation en ressources (AP et autres F&E) pour les fonctions reliées au personnel qui n'existent pas à l'heure actuelle.
- Établir les indicateurs des RCAO (Rapports des coûts axés sur les opérations) touchant le personnel, notamment des normes de temps, de classification ou de dotation.
- Préparer et mettre en oeuvre des programmes destinés au personnel et conformes aux normes des "Grands projets de la Couronne", ex. Le Plan d'aménagement d'installations à long terme.
- Établir, évaluer et contrôler le contenu et la qualité des services linguistiques offerts aux détenus dans chacun des établissements ou bureaux de district.

Personnel — Régions

- Maintenir à zéro, conformément à la politique du Service, le nombre d'hommes recrutés de l'extérieur du Service pour les établissements à sécurité moyenne ou minimale tout en faisant passer au dessus des niveaux de 1983-1984 le nombre de femmes dans ces établissements.

	Nombres actuels (31-05-83)	Objectifs 1983-1984	Objectifs 1984-1985
Atlantique	3	5	27
Québec	15	42	111
Ontario	45	58	88
Prairies	34	46	77
Pacifique	36	50	72

- S'assurer que 90 % des nouvelles recrues du groupe des CX ont un diplôme universitaire ou un diplôme d'un collège communautaire ou d'un CEGEP dans les domaines connexes.
- S'assurer de la tenue de réunions de consultation patronale-syndicale à tous les niveaux et selon la fréquence prévue.
- Répondre à tous les griefs traités à l'AR à l'intérieur des délais prescrits.
- Appliquer les plans d'action approuvés en matière de services linguistiques offerts aux détenus et établis en fonction du profil linguistique de chaque établissement ou bureau de district.

Bob Dowdell, directeur général, Personnel

Jack Cadieux, sous-commissaire, Politique, planification et administration

Planification et gestion — AC

- Mettre en oeuvre les révisions approuvées au système de gestion du personnel en ce qui concerne le statut particulier de l'employeur et les avantages spéciaux sous réserve de l'approbation du Cabinet et du Conseil du Trésor.
- Appliquer et mettre en oeuvre les normes approuvées en ce qui a trait aux postes ainsi que les nouvelles initiatives approuvées et le budget établi en fonction de la population carcérale; former les responsables de direction à la répartition des ressources.
- Terminer la mise en oeuvre de la phase 1984-1985 du système d'information de gestion prévu pour les établissements.
- Mettre en oeuvre la phase 1984-1985 du plan quinquennal d'évaluation.
- Maintenir le coût moyen d'entretien d'un détenu à 32 270 $, en dollars de 1983-1984 (à l'exclusion des coûts d'immobilisations).
- Mettre en oeuvre la phase 1984-1985 du Plan des systèmes à long terme.
- Maintenir le coût des heures supplémentaires à 9.5 % de la somme globale affectée aux traitements.
- Automatiser l'établissement des rapports prévus dans le cadre du Système de planification du SCC.
- Ramener le temps perdu à cause des accidents à 90 jours pour 100 AP et réduire le taux d'accidents à 10 pour 100 AP.

Planification et gestion — Régions

- Maintenir le coût des heures supplémentaires à 9.5 % de la somme affectée aux traitements réguliers sous réserve de la répartition prévue au Budget principal des dépenses.
- Achever la mise en oeuvre de la phase de 1984-1985 du système d'information de gestion.
- Mettre en place la phase 1984-1985 des plans de systèmes à long terme approuvés.

PRAIRIES:

Points saillants des résultats prévus: *Jim Phelps*

Tout comme ses homologues des autres régions, le sous-commissaire de la région des Prairies, **Jim Phelps**, croit que les résultats prévus de 1984-1985 auront une grande incidence sur les gestionnaires et sur les membres du personnel. "Les résultats prévus sont en somme un résumé des objectifs fixés pour toutes les divisions, une sorte de schéma directeur de nos projets pour l'année qui vient. ", explique-t-il.

Le sous-commissaire souligne les résultats prévus qu'il considère les plus importants pour sa région.

Sécurité — L'accent sera surtout mis sur la formation du personnel. "Nous voulons nous assurer que nos agents de correction sont en mesure de maîtriser les situations critiques. De plus, les équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence seront complètement équipées et leurs membres recevront une formation spécialisée les préparant à intervenir en cas d'urgence.

Programmes pour les délinquants — De nouveaux projets viendront améliorer la gamme de programmes à l'intention des détenus ayant des besoins spéciaux comme les détenus toxicomanes ou alcooliques et les détenus purgeant de longues peines. "Nous nous efforcerons également de répondre aux besoins des détenus autochtones en matière de spiritualité, de programmes de scolarisation et de services de counseling."

La région des Prairies mettra en oeuvre des normes de rendement pour le secteur du développement social. Ces normes nous permettront d'avoir une base de données plus stable qui facilitera l'évaluation objective de l'efficacité des programmes de développement social.

La Division des programmes pour les délinquants aura recours à des systèmes automatisés pour consigner et garder les données relatives au placement pénitentiaire et au reclassement. Ces données s'avéreront très utiles au niveau de la planification des installations, de l'évaluation des besoins en matière de nouveaux programmes et du déclassement graduel des détenus.

Éducation, formation et emploi — Cette division a comme principal objectif de veiller à ce que les détenus embauchés travaillent effectivement durant le même nombre d'heures par jour que le nombre pour lequel ils sont rémunérés. "Nous devons nous assurer que tous les détenus à notre emploi travaillent pour une durée équivalant à une pleine journée et une pleine semaine. ", précise M. Phelps.

Communications — "Nous mettons à l'essai le programme de communication 10-4 qui devrait aider à atteindre un des résultats prévus qui est d'améliorer les communications avec les employés. Ce programme vise à donner aux employés la possibilité d'exprimer leurs observations et suggestions et d'obtenir des précisions sur les directives."

Services techniques

Cette division mettra en oeuvre un programme conçu par la Division de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Ce programme vise à maximiser la participation des détenus aux services d'alimentation et à aider d'autres détenus à obtenir au besoin leur certificat d'ouvrier qualifié. De plus, les coûts des portions seront réduits de 3 pour cent par rapport aux coûts de 1983-1984 — tout en maintenant et améliorant la qualité.

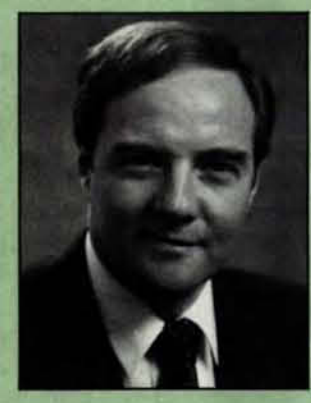

Jim Phelps, sous-commissaire, Prairies

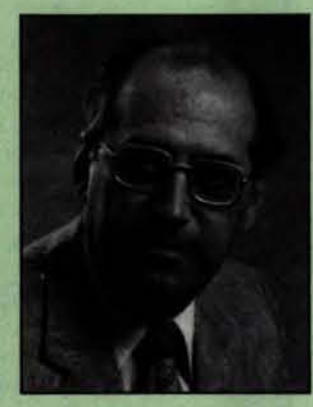

Roma Bertrand, sous-commissaire principal

Finances — AC

- Étudier la charge de travail de la Direction des finances et redéfinir la fonction de contrôle financier exercée par celle-ci au sein du SCC: établir des normes relatives à la qualité des services et aux ressources; et affecter les ressources appropriées à l'exécution de la charge de travail.
- Fournir des conseils préventifs en matière de contrôle aux gestionnaires fonctionnels du Comité de direction, du CSG et de l'AC.
- Poursuivre l'amélioration des processus d'établissement du budget et d'affectation des ressources.
- Mettre au point de nouveaux programmes de formation financière à l'intention des gestionnaires du SCC et en appuyer l'implantation au sein du SCC.
- Exploiter les capacités du système SIFOR en:
  - i) Élargissant les capacités des terminaux de manière à permettre sur place l'exécution d'analyses et la composition de graphiques (ASC encourage l'usage de micro-ordinateurs).
  - ii) Établissant des liens entre les bases de données financières et les autres de façon à obtenir des données financières par l'entremise des terminaux du SIFOR et des SIO.
- Maintenir et améliorer les opérations de façon que:
  - i) 90% des ventes industrielles de CORCAN soient facturées dans les quatre jours ouvrables après transmission des renseignements utiles à l'Administration centrale;
  - ii) le temps d'utilisation effectif du SIFOR excède 85%;
  - iii) les rapports des coûts axés sur les opérations soient produits chaque mois et dans les trente jours qui suivent la fin du mois;
  - iv) les rapports sur l'utilisation des années-personnes du mois en cours soient exacts dans une proportion de plus de 98% et que ceux des mois précédents soient exacts à plus de 99,8%.
- Se montrer proactifs dans les comités interministériels et les groupes de travail de façon que le SCC contribue à l'élaboration de méthodes de gestion financière améliorées au sein du gouvernement fédéral.
- **AC et régions:** — Procéder à des vérifications complètes et détaillées avec les gestionnaires de tous les centres d'activités de façon que l'autorisation des dépenses fasse l'objet d'un contrôle approprié et que les opérations soient correctement inscrites dans la base de données financières (SIFOR-FINCON).
- Établir les calendriers de travail de manière que:
  - i) Les prévisions mensuelles de trésorerie soient préparées et commentées par les cadres supérieurs dans les délais prévus par le CSG.
  - ii) 90% des factures des fournisseurs, justifiées de façon appropriée, soient traitées dans le délai prévu pour le paiement, soit 30 jours.
  - iii) Les chèques de paie soient traités confidentiellement et délivrés ponctuellement; et que 90% des autres sommes versées aux employés pour demandes d'indemnité soient réglées dans l'espace de 20 jours.
  - iv) Le personnel des Finances ait accès à la rotation des emplois et aux programmes de formation et de perfectionnement réguliers.
  - v) Des dossiers sur le matériel en stock soient établis en vue de faciliter la conversion, au cours de 1984-1985, à un système automatisé.
- **AC et régions:** — Réviser les rapports de vérification dans un délai de 45 jours après réception; et préparer des projets en bonne et due forme si des mesures correctives ne peuvent être prises immédiatement.

Inspecteur général — Régions

- Mettre en oeuvre dans les régions un système de vérifications opérationnelles et de suivi administré par les administrateurs régionaux et exercer un contrôle sur les vérifications internes effectuées par les établissements.

Finances — Régions

- Fournir aux sous-commissaires des régions, aux DER et aux gestionnaires des différentes activités des conseils proactifs en matière de planification des ressources et de contrôle de la gestion; et favoriser leur participation à l'élaboration du Budget des dépenses et des plans de travail de 1985-1986.
- Collaborer, avec l'AC à l'élaboration d'un nouveau programme de formation en finances à l'intention des gestionnaires du SCC et en appuyer la mise en place.
- Procéder deux fois par année à une vérification de toutes les opérations financières là où la Division des Finances est placée sous la direction d'un agent financier (FI ou AS) et procéder à une vérification annuelle dans toutes les autres sections régionales.
- Faciliter le processus décisionnel local en soumettant des analyses proactives et fournissant des conseils explicites fondés sur les données financières et les données relatives aux opérations et aux années-personnes.
- Établir les calendriers de travail de manière que:
  - i) Les prévisions mensuelles de trésorerie soient établies et commentées par les responsables dans les délais prévus par le CSG.
  - ii) Les fonds des détenus placés en fiducie soient gérés de façon appropriée et le traitement des paies s'effectue dans les délais prescrits et préalablement à l'émission des bons de cantine.
  - iii) 90% des factures des fournisseurs, justifiées de façon appropriée, soient traitées dans le délai de paiement prévu, soit 30 jours.
  - iv) Les chèques de paie soient traités confidentiellement et délivrés ponctuellement; et que 90% des autres sommes versées aux employés pour demandes d'indemnité soient réglées au plus tard 20 jours après.
  - v) Le coût de 90% des commandes industrielles de CORCAN soit établi au plus tard vingt-cinq jours après réception.
  - vi) Tous les rapprochements nécessaires soient effectués ou que le dossier soit référé aux AR ou à l'AC au plus tard 45 jours après la fin de la période comptable.
  - vii) La valeur des stocks comptables soit communiquée à l'Administration centrale dans les 60 jours qui suivent la fin de l'exercice.
  - viii) Le personnel des Finances ait accès au roulement des tâches et aux programmes de formation et de perfectionnement réguliers.
  - ix) Des dossiers sur le matériel en stock soient établis en vue de faciliter la conversion, au cours de 1984-1985, à un système automatisé.

Martin Rossignol, directeur général, Finances

Inspecteur général — AC

- Respecter le calendrier de vérification interne approuvé chaque année par le CSG en ne dépassant pas les ressources allouées, et évaluer l'incidence sur les ressources de la mise en place d'un cycle de vérification de trois ans dans les directions de l'AC.
- Aider les régions à élaborer un système de vérification opérationnelle ainsi que des mesures de suivi.
- Assurer le suivi d'au moins une vérification de gestion.
- Procéder à la vérification des listes de contrôle de l'Inspecteur général.
- Étudier la possibilité de maintenir sous une forme ou une autre, le programme d'agrément du SCC.
- Accroître l'efficacité des rapports d'étape sur la vérification de la gestion en veillant à l'établissement d'indicateurs du rendement opérationnel qui, complétés par des explications verbales, permettent de répondre aux questions des membres du CSG.

QUÉBEC: "D'abord communiquer et informer" — *Jean-Paul Dugas*

"Les résultats prévus du Commissaire sont un instrument de gestion pour rationaliser actions et ressources, a déclaré M. **Jean-Paul Dugas** au rédacteur d'***Entre Nous*** qui l'interrogeait sur l'importance de ces résultats, et leur atteinte dépend tout autant du personnel organique que du personnel hiérarchique."

"Voilà pourquoi il m'apparaît si essentiel que l'information aux employés de tous les échelons soit non seulement une réalité de tous les jours, mais une exigence fondamentale, un prérequis à l'atteinte de **tout** objectif.

"Inutile d'élaborer longtemps sur l'importance pour tous les surveillants de quelque niveau hiérarchique, de partager avec leurs employés l'information sur le Service. Où allons-nous?, Comment? Pourquoi? Quand? sont des instruments de travail aussi essentiels que les ordinateurs, les tables de travail, le papier et les crayons si nous voulons que tous mettent l'épaule à la roue et la fassent tourner dans le même sens. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai privilégié ce résultat anticipé et je le place en tête de liste.", précise M. Dugas.

"Bien sûr il est d'autres résultats dont l'importance n'est pas moindre, ajoute-t-il. À cet effet, la formation des équipes d'intervention en cas d'urgence et du personnel CX est un des éléments que je retiens. La région du Québec fera tout en son possible pour assurer l'atteinte complète de cet objectif.

"Le Québec mettra aussi l'accent sur le classement des détenus par le biais du tableau matriciel. Cette procédure nous fournira un outil additionnel pour assurer le niveau de sécurité approprié à chaque détenu.

"Cet aspect de la gestion des cas des détenus sera complété par deux autres résultats prévus: la formation du personnel de la gestion des cas, notamment les WP, les psychologues et les AUR; et la mise en oeuvre de nouvelles initiatives en vue d'apporter le soutien et le traitement nécessaires aux délinquants qui ont des besoins particuliers, tels les alcooliques, les délinquants sexuels, les drogués, etc.

"À ceci s'ajoutent la mise en oeuvre et l'évaluation d'un projet pilote à l'établissement Laval où les détenus seront rémunérés au taux horaire. Il faudra aussi s'assurer que ceux qui ont un emploi travaillent le nombre d'heures et de jours requis par la DC 500-1-08.

"Enfin, de conclure M. Dugas, un autre résultat prévu qui aura un impact certain concerne l'achèvement de la mise en oeuvre de la phase 1984-1985 du système d'information de gestion de façon à obtenir des données de gestion précises et en temps opportun."

Jean-Paul Dugas, sous-commissaire, Québec

Henri-Paul Vignola, commissaire adjoint, Sécurité

Sécurité — AC

- **AC et régions:** Les taux d'évasion du SCC ne seront pas supérieurs aux taux suivants:

S7	Néant
S6/ML	1,71 pour 1 000 détenus
S3, S4, S5	9 pour 1 000 détenus

- Le coût de la sécurité par détenu et les autres frais F et E à l'exclusion des salaires, des avantages sociaux et des heures supplémentaires ne seront pas supérieurs aux niveaux suivants:

	COÛTS PAR ANNÉE-DÉTENU	AP/DÉTENUS	DÉTENU/AP
S-3	147 $	1:4.3	1:.23
S-4	107 $	1:5.1	1:.20
S-5	135 $	1:3.7	1:.27
S-6	397 $	1:6.6	1:.08
S-6/S-7	109 $	1:1.6	1:.63
M/L	208 $	1:1.8	1:.56
CPR	468 $	1:1.5	1:.68
Prison des femmes	179 $	1:2	1:.50

M/L — CRR du Québec, Pén. de la Sask., Pén. de Kingston

- Des pratiques normalisées et des méthodes de contrôle seront élaborées en vue de la conduite d'exercices de simulation d'urgence, notamment la simulation de renfort mutuel entre les établissements et ce, dans tous les établissements de niveau S3 ou supérieur sauf dans le cas de l'éloignement géographique d'un établissement.
- En vue d'optimaliser le niveau des capacités de gestion et de contrôle des détenus, des systèmes d'information de gestion seront élaborés en collaboration avec les SIO et conformément aux calendriers du plan d'automatisation à long terme, en vue de remplacer les systèmes manuels actuels.
- Établir au besoin des normes de rendement pour les diverses activités de la sécurité, pouvant être mesurées en permanence par le truchement des RCAO (Rapports des coûts axés sur les opérations) et du système de compte rendu sur les opérations.
- Diminuer les frais de transfèrement interrégional des détenus, membres de la population générale, de 10% par kilomètre — détenu (dollars de 1983-1984).

Sécurité — Régions

- Les coûts de la Sécurité et les autres frais F et E à l'exclusion des salaires, des avantages sociaux et des heures supplémentaires ne seront pas supérieurs aux niveaux suivants:

	ATLANTIQUE			QUÉBEC			ONTARIO			PRAIRIES			PACIFIQUE		
	CPD $	AP/DÉT	DÉT/AP	CPD $	AP/DÉT	DÉT/AP	CPD $	AP/DÉT	DÉT/AP	CPD $	AP/DÉT	DÉT/AP	CPD $	AP/DÉT	DÉT/AP
S-3				75	1:13.2	1:.08				122	1:4.7	1:.21	241	1:2.4	1:.41
S-4	62	1:5.4	1:.19	102	1:4.6	1:.22	77	1:5.3	1:.19	169	1:5.3	1:.19	179	1:5.4	1:.18
S-5				116	1:4.5	1:.22	55	1:2.9	1:.34	243	1:4.9	1:.20	110	1:3.0	1:.33
S-6	307	1:1.8	1:.55	383	1:1.6	1:.61				512	1:1.4	1:.73	524	1:1.8	1:.56
S-6/7				57	1:1.5	1:.67	145	1:1.7	1:.61						
N/M				625	1:1.2	1.84	81	1:2.3	1:.44	182	1:1.8	1:.57			
CPR										525	1:1.3	1:.78	430	1:1.6	1:.82
Pr. des f							179	1:2	1:.5						

CPD — Coûts par année-détenu
M/L — CRC du Québec, Pén. de la Sask., Pén. de Kingston

- Le personnel doit être opérationnellement prêt à faire face à toute situation critique, les membres de l'ÉPIU tiendront chaque année au moins un exercice de simulation, notamment la simulation de renfort entre établissement, et ce, dans tous les établissements de niveau S3 ou supérieur.
- Tous les membres de l'ÉPIU doivent suivre des cours de formation pendant au moins 12 jours au cours de l'année; et tout le personnel de niveau CX devra recevoir des cours de formation, pendant le nombre minimal de jours prescrit par les normes.

Services techniques — AC

- **AC et régions:** — Réduire le coût régional per capita des rations quotidiennes de 3 % en dollars constants par rapport à la répartition prévue des coûts en 1983-1984.

	de	à
Atlantique	3.01 $	2.90 $
Québec	3.11	3.02
Ontario	3.20	3.10
Prairies	3.11	3.01
Pacifique	3.25	3.15

- **AC et régions:** — Fournir des vêtements aux détenus et au personnel, conformément aux barèmes de distribution, tout en réduisant les dépenses de 10 % en dollars constants par rapport à 1982-1983.
- **AC et régions:** — S'assurer par l'entremise des cadres régionaux que le temps consacré aux activités d'entretien soit supérieur à 65 % et que le temps non productif et le temps consacré aux travaux de construction par le personnel de génie et d'entretien ne soient pas supérieurs à 25 % et 10 % respectivement du temps de travail mesuré trimestriellement.
- **AC et régions:** — Mettre en oeuvre un programme, de concert avec la Direction Éducation, formation et emploi, dans le but d'optimiser le recours aux détenus dans les Services d'alimentation tout en assurant le respect des normes de productivité et l'obtention d'un certificat de compétence.
- Veiller au respect par les régions des objectifs assignés en matière d'utilisation rationnelle d'énergie.
- Gérer la mise en place du système d'analyse et de contrôle des services d'utilité publique de manière à assurer le recours à ce système par tous les principaux établissements et la détermination d'objectifs de conservation d'énergie dans au moins six autres établissements importants.
- Terminer la mise en oeuvre du système d'information sur la gestion de l'entretien par l'instauration des mesures d'entretien préventif dans les six établissements où cela reste à faire.
- Intégrer des indicateurs de rendement au Système d'information sur la gestion du matériel.
- Élaborer et mettre en oeuvre à l'intention du personnel un programme de formation complet et détaillé, touchant le Système d'information sur la gestion.
- Achever dans les délais impartis, les travaux prévus dans le cadre du Programme de construction en tenant compte des ressources prévues.
- Élaborer et mettre en oeuvre un système destiné à améliorer les prévisions de trésorerie touchant le Programme de construction d'installations permanentes.
- Élaborer et mettre en oeuvre un système de soutien de la gestion des projets prévus dans le cadre du Programme de construction d'installations permanentes en vue d'assurer un meilleur contrôle.
- Mettre à jour le plan d'aménagement des installations intégré au Plan d'investissement à long terme en analysant l'incidence des prévisions révisées de la population carcérale.
- Élaborer des normes de rendement pour toutes les sous-activités mesurées par le truchement des RCAO et du système de compte rendu sur les opérations.
- Élaborer des normes de dotation en ressources pour les secteurs des Services d'alimentation, de la Gestion du matériel et des services, et du Génie et de l'entretien.
- Élaborer une stratégie d'implantation de centres de transformation de nourriture et mettre en oeuvre et évaluer un ou plusieurs projets pilotes.

Services techniques — Régions

- S'assurer de la mise en place, dans chaque établissement important, d'un système informatisé d'analyse et de contrôle de la consommation d'énergie complété par un programme de gestion de l'énergie.
- Assurer l'entretien préventif et correctif du matériel de télécommunications électroniques, de façon que les systèmes dont l'importance est primordiale soient en état de fonctionner 98 % du temps requis, que 95 % des pannes soient réparées dans un délai de quatre heures et pour le reste, dans un délai d'un jour ouvrable.

ATLANTIQUE:

"Un nouvel outil de gestion très utile"

— *Bob Clark*

"Les Résultats prévus pour 1984-1985 auront des répercussions importantes dans notre région et j'endosse sans réserve ce mécanisme de planification.", a déclaré **Bob Clark**, sous-commissaire de l'Atlantique, à **Entre nous**.

"Les Résultats prévus établissent des liens précis entre l'Administration centrale, l'Administration régionale et les unités opérationnelles. Voici, selon moi, ce que les Résultats prévus font pour nous:

- Ils traduisent les priorités du Commissaire et du Comité supérieur de gestion.
- Ils prévoient la contribution des régions et l'examen des objectifs par les régions qui s'assurent qu'ils sont applicables, réalistes et réalisables.
- Ils favorisent l'impartialité et la souplesse parce que les gestionnaires peuvent faire preuve d'autant d'imagination qu'ils le veulent dans l'utilisation de leurs ressources humaines et financières.

"Les Résultats prévus constituent un outil de gestion qui me permet d'avoir une influence sur la direction et sur la ligne de conduite que je dois établir pour les unités opérationnelles qui relèvent de ma compétence. Ils me permettent également de déterminer jusqu'à quel point les unités opérationnelles suivent cette ligne de conduite établie.

"Voici, pour illustrer mon point de vue, quelques-uns des résultats prévus dans certains de nos services.

Programmes pour les délinquants: Ce service doit classer chaque nouveau détenu à l'aide de la matrice de classement, de façon à assurer le placement pénitentiaire en fonction du degré de sécurité et des programmes nécessaires. Chaque nouveau détenu doit être placé dans un établissement du SCC quatre semaines après le prononcé de la sentence.

Services de santé: Ces services ne doivent pas coûter davantage que le coût régional moyen par détenu.

Finances: Ce service doit fournir au sous-commissaire, au directeur exécutif régional et aux gestionnaires fonctionnels des conseils proactifs sur la planification des ressources et les contrôles de gestion pendant l'année et élaborer les budgets de 1985-1986.

Communications: Ce service doit réaliser, à l'intention de tous les directeurs d'établissement, directeurs adjoints d'établissement, directeurs de district, superviseurs de section et responsables de secteur, des ateliers de formation aux relations avec les médias.

Planification et gestion: Ce service doit terminer la mise en oeuvre de la phase 1984-1985 du système d'information de gestion.

Sécurité: Les préposés à la sécurité doivent toujours être prêts à régler une situation de crise. Dans tous les établissements S-3 et de catégories supérieures, il y aura au moins un exercice de simulation par année dirigé par des membres de l'Équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence, y compris l'exercice de renfort à un autre établissement.

Éducation, formation et emploi: Il faut atteindre la production industrielle conformément au plan de fabrication établi pour le SCC.

"La portée des Résultats prévus pour 1984-1985 dans la région de l'Atlantique dépend de l'étroitesse avec laquelle on surveillera les réalisations. Nous prévoyons informatiser les résultats de 1984-1985, pour réduire la paperasserie administrative, écourter les délais de réponse et renforcer le processus redditionnel.

"Enfin, je sais bien que mes supérieurs à l'Administration centrale me tiendront responsable de la façon dont nous réussirons à atteindre les résultats prévus pour 1984-1985. De même, ceux qui relèvent de ma compétence dans la région de l'Atlantique, devront me rendre compte des résultats qu'ils auront obtenus."

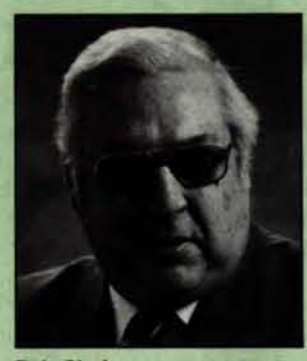

Bob Clark, sous-commissaire, Atlantique

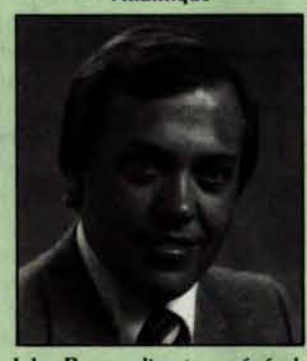

John Rama, directeur général, Politique et planification

Gerry Hooper, directeur général, Éducation, formation et emploi

Éducation, formation et emploi — AC

- Porter le chiffre des ventes de 13,6 millions de dollars en produits industriels et exécuter des commandes de matériaux (en valeur marchande) pour la production industrielle des régions conformément au barème de distribution suivant:

Atlantique	1 632 000 $
Québec	4 148 000
Ontario	4 420 000
Prairies	2 244 000
Pacifique	1 156 000

- Réaliser une marge bénéficiaire sectorielle de 15%, une fois assumé le coût des matériaux, de la main-d'oeuvre carcérale, des commissions et des frais de transport.
- Accroître l'efficience et les revenus de CORCAN, en conciliant les objectifs de l'emploi et du placement des détenus.
- S'assurer que la valeur des stocks de produits industriels finis ne représente pas, en moyenne, plus de 33% du coût de fabrication annuel.
- Élaborer à l'échelle nationale une stratégie d'emploi et de formation des détenus, qui tienne compte de leur profil et établisse des principes et des méthodes d'emploi uniformes à travers le pays, notamment en ce qui concerne la rémunération, et déterminer le pourcentage de la population carcérale qui participe normalement aux divers programmes offerts par le SCC.
- Développer des plans pour la rénovation des abattoirs ou pour leur remplacement par des centres de transformation de la viande au Pénitencier de la Saskatchewan et aux établissements de Westmorland et Pittsburgh et en amorcer la construction aux deux premiers établissements.
- Fixer les normes (ressources en AP et autres F&E) applicables à la réalisation des activités reliées à l'éducation, à la formation et à l'emploi pour lesquelles il n'existe aucune norme.
- AC et régions: — Parvenir à un rapport détenus-enseignant de 9,5:1 et à un rapport détenus-employé de 7:1, dans le cadre du programme d'éducation, tout en maintenant les coûts per capita à 8 500$ (en dollars de 1983-84).
- AC et régions: — S'assurer que 20% des détenus évalués à l'admission comme étant fonctionnellement analphabètes (moins de la cinquième année), puissent devenir fonctionnellement capables de lire et d'écrire dans les huit mois suivant leur admission.
- Fixer les normes minimales relatives aux programmes d'études des détenus et touchant le contenu et la durée de ces études, afin de s'assurer de la possibilité pour ceux-ci d'accumuler des crédits respectant les normes provinciales.
- Établir les programmes d'études et mettre en place à l'échelle nationale un programme de formation à la dynamique de la vie, donné par les établissements et les bureaux de libération conditionnelle.
- Introduire, dans au moins deux établissements par région, l'apprentissage assisté par ordinateur, en fonction de l'évaluation des programmes témoins en cours.
- Adopter le système de classement fédéral qui reflète les coutumes du marché en ce qui a trait à la qualité, l'emballage, la livraison etc., des produits livrés aux cuisines du SCC selon les besoins identifiés par les Services d'alimentation. Ceux-ci permettront de déterminer en proportion les prix du marché et aideront à développer des plans pour l'utilisation du solde des produits provenant du secteur de l'agro-entreprise.
- Élaborer un énoncé de politique sur le rôle de la Direction dans le domaine de l'emploi après la mise en liberté.

Éducation, formation et emploi — Régions

- Atteindre la production industrielle fixée par l'A.C. tout en respectant à 100% la date de livraison et les normes établies en matière de contrôle de la qualité.
- Mettre en oeuvre le Plan de production agricole établi pour les produits alimentaires du SCC à 4,5 millions de dollars (juste valeur marchande) et dont la ventilation par région s'établit ainsi:

Atlantique	905 000 $
Québec	45 000
Ontario	1 845 000
Prairies	1 675 000
Pacifique	30 000

- Accroître les revenus provenant des services TAD aux niveaux suivants:

	ATL.	QUÉ.	ONT.	PRAIR.	PAC.
Capture de données	200 000	—	100 000	—	—
Télidon	—	—	60 000	60 000	—
Microfilmage	75 000	170 000	200 000	—	—
Traitement des mots	—	—	35 000	—	—
Codage postal	—	—	100 000	—	—

- Administrer le Test d'aptitudes: niveaux secondaires et collégial à tous les détenus admis pour la première fois dans un établissement du SCC.
- S'assurer que tous les détenus qui ont un emploi travaillent à raison du nombre d'heures par jour et du nombre de jours par année précisés dans la DC nº 500-1-08.
- Entreprendre et évaluer une expérience témoin à Warkworth et à Kent, où la durée de la pause de midi est réduite à 45 minutes dans les ateliers.
- Mettre en oeuvre et évaluer une expérience témoin dans les établissements de Joyceville et de Laval, dans le cadre de laquelle le travail des détenus est rémunéré en fonction d'un salaire horaire.
- Prévoir une base d'emploi post-libératoire qui comporte l'élaboration d'au moins deux projets par région.

Éducation, formation et emploi — AC (suite . . .)

- Générer des revenus de 1 million de dollars en services TAD.
- Élaborer un plan en vue de l'implantation du service de TAD dans la région du Pacifique.
- Mettre en oeuvre et évaluer deux projets témoins dans le cadre desquels le travail des détenus est rémunéré à l'heure.
- Mettre au point un plan national de production et de distribution pluriannuel pour Agro-entreprise, fondé sur les analyses coûts-avantages de certaines variables et aussi sur les besoins alimentaires déterminés par les Services d'alimentation.

Promotion professionnelle — Le SCC a à coeur la promotion professionnelle de ses employés et ce fait a de nouveau été vérifié en 1983. Ci-dessus vue d'une partie de l'Équipe de planification de la main-d'oeuvre chargée cette année d'élargir la base de données sur les employés et de donner un nouvel essor au programme visant à repérer et à former les employés qui présentent de grandes possibilités d'avancement.

La formation du personnel était une des principales priorités de l'année 1983. On voit ci-dessus un groupe de participants à un nouveau programme national de formation offert au campus de Mission du Collège national du personnel correctionnel, en C.-B.

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document ne appartiennent pas à l'État. L'utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Vol. 9 nº 2 le 30 janvier 1984

entre nous

Cette année, cinq employés, dont un du Québec, se sont vu accorder une Citation du Commissaire pour bravoure. Ci-dessus ***André Meunier****, CX-2 à l'établissement Archambault, honoré pour sa conduite lors de l'attaque contre feu* ***Serge Delorme****.*

Les résultats du sondage Gallup effectué au printemps de 1983 indiquent que l'image du SCC a été rehaussée du fait de la participation de ses membres à des activités sociales et sportives. ***Jim Murphy****, sous-commissaire de la Région du Pacifique et* **Eila Loughlin**, *agent des communications, photographiés ici de retour d'une excursion en parachute, acquiescent à en juger à leurs mines réjouies. Grâce à eux, entre autres, l'image du SCC n'a pas piqué du nez mais s'est maintenue à la hausse.*

1983
Une année marquante

Le personnel des douze directions et cinq administrations régionales a abattu une énorme besogne en 1983 et les priorités fixées en début d'année ont été respectées . . . Trente-huit employés se sont mérité des distinctions soulignant leur courage ou leurs réalisations exceptionnelles . . . Neuf autres installations ont été agréées si bien que le SCC compte désormais cinquante et un centres agréés . . . Les feux des projecteurs se sont tournés en août vers Ottawa, lieu du Deuxième Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, événement qui a attiré l'attention des représentants de la presse de tout le pays . . . Les communications au SCC ont fait un bond en avant avec l'installation de terminaux dans presque tous les centres du SCC . . . Un accent nouveau a été mis sur la formation du personnel et cette tendance devrait se poursuivre en 1984 . . . La Direction des programmes pour les délinquants a annoncé une nouvelle politique qui permettra de fournir plus de soutien aux délinquants mis en liberté dans la collectivité . . . Des nouveaux locaux ont été aménagés un peu partout au pays pour faire face à une hausse de 10% de la population carcérale . . . Une année de grand cru, en somme.

11 septembre — Opération Courage: — Le Québec recueille 2 500 $

Vingt-six coureurs ou marcheurs du Québec ont participé le 11 septembre dernier à l'Opération Courage. Leur action d'éclat a permis de recueillir 2 500 $ pour les enfants handicapés du Québec.

Le 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires a été un événement marquant de 1983. Ce congrès de trois jours a attiré à Ottawa des délégués de 40 pays. Une des constatations qui se sont dégagées du Congrès: la qualité des services de santé assurés par le SCC en fait sans doute un des services les plus modernes au monde. Ci-dessus scène d'une intervention chirurgicale effectuée au Pénitencier de Kingston.

1983: distinctions honorifiques, formation et communications

• PROGRAMME DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES À L'INTENTION DU PERSONNEL

— Trente-huit employés se sont mérité des primes en argent, des certificats ou des mentions élogieuses après que le SCC a décidé de redonner un nouvel élan au programme de distinctions honorifiques visant à reconnaître l'exellence de son personnel. Ce nouveau programme est né de la fusion du Programme de distinctions du Commissaire et du Programme de primes d'encouragement du Conseil du Trésor dans un effort en vue d'améliorer les communications entre les employés et le personnel de direction. Au nombre des employés du SCC qui se sont mérité des distinctions en 1983, nous retrouvons les personnes suivantes:

• **Austin Stiles**, Pénitencier de Dorchester, s'est mérité une prime à l'initiative qui lui a rapporté la somme nette de 3 300 $, le 16 février dernier.

• **Bernard Hurtubise**, CX-2 à l'établissement Laval, a obtenu une prime au mérite et une somme de 1 500 $ le 28 février dernier pour avoir capturé un détenu évadé, en dehors des heures normales de travail.

• **Chris Cassidy**, ancien AUR à l'établissement de Drumheller, s'est mérité une prime à l'initiative, accompagnée d'un don en espèces de 50 $.

• **Robert Charlton**, CX-4 au Pénitencier de Kingston, a reçu le 16 mars dernier une Citation pour bravoure pour avoir secouru un pompiste des flammes après l'explosion survenue à une station-service.

• **James Couvell**, CX-2 au Pénitencier de Kingston, a reçu une Citation pour bravoure pour avoir aidé M. Charlton au cours de l'incident susmentionné.

• **François Haché**, CX au Pénitencier de Dorchester, a reçu le 4 mars dernier une médaille pour bravoure de Son Excellence le Gouverneur général M. Edward Schreyer, pour avoir courageusement sauvé un citoyen d'une maison en flammes.

• **Om Chaudry**, psychologue à l'établissement de Stony Mountain, s'est mérité une prime au mérite assortie d'un don en espèces de 1 275 $ pour ses réalisations dans le domaine des services de psychologie.

• **Vince MacDonald**, directeur de district au bureau de libération conditionnelle d'Halifax, s'est mérité une Citation du Commissaire pour services méritoires.

• **John Siu**, sous-commissaire, Politique, planification et administration, a reçu une Citation du Commissaire pour services méritoires, à son départ du Service, en juin.

• **Frank Miller**, maintenant à la retraite, premier agent de classement au SCC et l'un des premiers membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles, s'est mérité une Citation du Commissaire pour services méritoires.

• **André Meunier**, CX-2 à l'établissement Archambault, a reçu une Citation pour bravoure pour souligner son courage lors de l'incident du 22 avril dernier qui a coûté la vie à l'un de ses collègues, l'agent Serge Delorme.

• **Denis Forget**, CX-4 à l'établissement Archambault, a reçu une Citation du Commissaire pour services méritoires pour son intervention lors de la tragédie d'Archambault.

• **Jean-Claude Béchard**, instructeur et électricien à l'établissement Archambault, a pour sa part reçu une mention élogieuse du Service pour son intervention dans la même tragédie.

• **Jean-Pierre Lebrun**, instructeur à l'établissement Leclerc, a reçu une mention élogieuse du Service pour sa conduite lors d'une tentative d'évasion où il fut pris en otage.

• **Raymond Gawryluk**, responsable d'unité résidentielle à l'établissement de Stony Mountain, s'est mérité le 22 septembre dernier une Citation du Commissaire pour bravoure pour être intervenu dans une bagarre et avoir réussi à désarmer un détenu.

• **Allister Patterson**, **Morris Berthelette** et **Donald Kamins**, agents d'unité résidentielle à l'établissement de Stony Mountain, se sont mérité chacun une Citation du Commissaire pour services méritoires, le 22 septembre dernier, pour leur appui à l'agent Gawryluk qui a réussi à désarmer un détenu lors de la bagarre mentionnée un peu plus haut.

• **Russ White**, responsable des installations à l'établissement d'Edmonton, a reçu, le 15 septembre une somme de 1 095 $ et un certificat d'appréciation du Commissaire pour ses suggestions en matière d'éclairage.

• **Joe Butler**, responsable de la buanderie à l'établissement de Bowden, a reçu 445 $ et un certificat d'appréciation pour ses suggestions permettant d'améliorer la productivité des services de buanderie.

• **Ken Ferguson**, CX-3 à l'établissement de Springhill, s'est mérité une mention élogieuse du Service remise pour souligner ses réalisations exceptionnelles comme tireur de haut calibre au Championnat de tir 1982 de Bisley, en Angleterre, auquel ont participé les Forces canadiennes.

• **Wayne Langille**, ingénieur adjoint à l'établissement de Springhill, s'est mérité un certificat de tireur d'élite après avoir obtenu la marque correspondante au Concours national de tir de 1983, à Régina.

• **Marg Ruttan**, directrice adjointe des services de santé de la Prison des femmes, a reçu le 27 septembre un Certificat d'appréciation pour son efficacité dans le secteur des services médicaux pénitentiaires. **George Caron**, le directeur de l'établissement, lui a présenté cette distinction honorifique.

• **Dennis Halsall**, CX à l'établissement de Joyceville, a reçu le 25 octobre dernier, du Commissaire Yeomans une mention élogieuse du Service, qui reconnaissait son apport inestimable dans l'organisation du marathon *Opération Courage*, destiné à amasser des fonds pour les enfants handicapés physiquement.

• **Pierre Gingras** (CDC), **Bertrand Lamontagne** (Archambault) et **Claude Richard**, (CDC), ont reçu des certificats d'appréciation pour avoir secouru rapidement des collègues attaqués par des détenus.

***Bernard Hurtubise**, de l'établissement Laval, a reçu une prime au mérite de 1 500 $.*

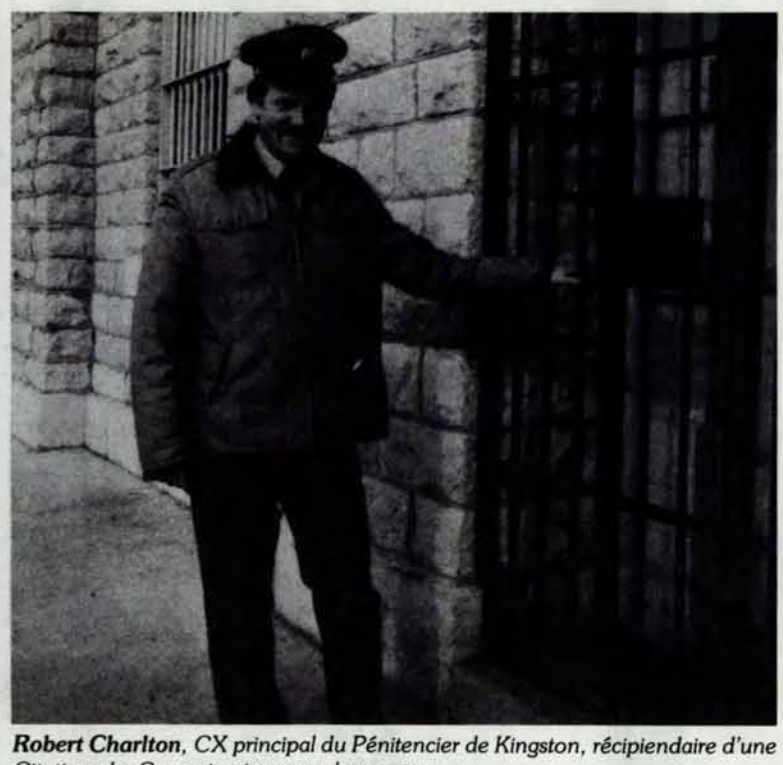

***Robert Charlton**, CX principal du Pénitencier de Kingston, récipiendaire d'une Citation du Commissaire pour bravoure.*

***Marg Ruttan**, directrice adjointe aux services de santé de la Prison des femmes: certificat d'appréciation.*

***Russ White** (à gauche), de l'établissement d'Edmonton, s'est mérité un Certificat d'appréciation du Service et une somme de 1 095 $.*

***Pierre Gingras**, du CDC, **Bertrand Lamontagne** de l'établissement Archambault et **Claude Richard**, du CDC, heureux récipiendaires de certificats d'appréciation du Service pour avoir secouru des collègues blessés par des détenus.*

Autres distinctions

Le Dr **Chuni Roy**, ex-directeur médical du CPR du Pacifique, a reçu le 9 novembre 1983, une Citation du Commissaire pour services méritoires, pour son rôle dynamique de pionnier en ce qui a trait à la promotion des services de psychiatrie médico-légale au sein du Service correctionnel du Canada.

Pierre Jutras, ancien membre à la retraite du SCC et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, a reçu une Citation du Commissaire pour services méritoires le 20 mai 1983 pour souligner ses 46 années consacrées à améliorer les normes et objectifs des services correctionnels fédéraux au Canada.

Art Schuck, du Centre psychiatrique régional du Pacifique, s'est vu remettre en novembre 1983 un Certificat d'appréciation pour la mise en oeuvre, à l'établissement, d'un programme d'ergothérapie.

Mona C. Ricks s'est mérité un Certificat d'appréciation pour avoir été l'instigatrice de la revue **Discussion** et de **Let's Talk/Entre Nous**, qui est devenu un tabloïd bimensuel de qualité. (30 nov. 1983)

Allan Wrenshall s'est mérité une Citation du Commissaire pour services méritoires en reconnaissance de ses efforts en vue d'améliorer les diverses facettes opérationnelles du Service correctionnel du Canada. (27 sept. 1983)

Le rév. Dave Andrews, aumônier à l'établissement de Drumheller, a obtenu un Certificat d'appréciation pour avoir aidé, entre autres, à créer le groupe Contact (programme d'éducation du public). (juin 1983)

Douglas Dawe a reçu un Certificat d'appréciation pour sa contribution exceptionnelle dans le domaine de la sécurité préventive et la coordination du projet de Trinidad-Tobago. (8 septembre 1983)

R. Bastien, de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, a reçu une prime à l'initiative de 760 $ pour avoir inventé un dispositif de verrouillage de panneaux de contrôle électronique. Ce dispositif très utile porte le nom de son auteur.

Claude Duchesneau, du Centre de développement correctionnel du Québec, s'est mérité une prime à l'initiative de 790 $ pour sa suggestion portant sur le marquage des outils servant aux détenus dans les ateliers d'artisanat.

Henri Fleury, de l'établissement de Cowansville, s'est mérité une prime à l'initiative de 770 $ pour avoir suggéré l'usage de gabarits de soudure servant à assembler des capteurs solaires et une autre prime à l'initiative de 275 $ pour sa suggestion concernant l'usage d'une grue pour soulever les mêmes capteurs solaires. (déc. 1983)

F.J.J. Makowecki, de l'établissement de Drumheller, s'est mérité une prime à l'initiative de 870 $ pour sa suggestion visant à favoriser l'utilisation d'un magnétoscope à cassettes au lieu de films de location de 16 mm. (déc. 1983)

Changements à la direction des établissements

Région de l'Ontario . . .
• **Hank Neufeld**, ex-directeur de la Sécurité opérationnelle, est devenu directeur de l'établissement de Warkworth. M. Neufeld avait déjà exercé des fonctions équivalentes à l'établissement de Millhaven.
• **Mary Dawson** a été transférée de l'établissement de Warkworth à l'établissement de Joyceville, toujours à titre de directrice d'établissement.
• **Ken Payne**, ancien directeur de l'établissement de Joyceville, est devenu directeur de l'établissement de Collins Bay.

Région du Pacifique . . .
• **Wayne Scissons**, ancien directeur de l'établissement de Mission, est devenu directeur de l'établissement de Matsqui.

Région des Prairies . . .
• **Al Stevenson** a quitté ses fonctions de directeur de l'établissement de Springhill pour devenir directeur de l'établissement de Stony Mountain.

Région du Québec: le 19 juillet dernier:
• **André Le Marier**, ancien directeur de l'établissement Archambault, est devenu directeur du Centre fédéral de formation.
• **Pierre Viau** a quitté ses fonctions de directeur de l'établissement de Laval pour devenir directeur de l'établissement Archambault.
• **Marc-André Lafleur** est devenu directeur de l'établissement de Laval après avoir occupé les mêmes fonctions au Centre fédéral de formation.
• **Jacques Dyotte**, administrateur régional des services administratifs à l'AR du Québec, a été nommé directeur du nouvel établissement de Drummond, à Québec, en voie de construction. Ce pénitencier à sécurité moyenne devrait accueillir ses premiers détenus en décembre 1984.

Région de l'Atlantique . . .
• **Dan Ferguson** est le premier directeur de l'établissement de Renous, en voie de construction. L'établissement devrait accueillir ses premiers détenus en décembre 1985.
• **Neil Corcoran**, directeur adjoint, Éducation et formation au Pénitencier de Dorchester, a été nommé le 3 novembre dernier directeur de l'établissement de Springhill.

***Neil Corcoran** (assis) est devenu le 3 novembre dernier le nouveau directeur de l'établissement de Springhill. Assistent à la scène **Bob Clark**, sous-commissaire de l'Atlantique et **Donald R. Yeomans**, commissaire du SCC.*

***Jean-Paul Cadieux**, nouveau sous-commissaire du SCC, Politique, planification et administration. Il succède à ce titre à John Siu.*

***Henri-Paul Vignola**, nouveau commissaire adjoint à la Sécurité*

Arrivées et départs

• **Irving Kulik**, ancien directeur de l'établissement Leclerc et plus récemment conseiller spécial de John Siu, ex-sous-commissaire, Politique, planification et administration, occupe maintenant les fonctions de directeur de la Sécurité opérationnelle, à l'AC.
• **John Siu**, ex-sous-commissaire, Politique, planification et administration, a quitté le SCC le 1er juin dernier pour occuper les fonctions de sous-ministre adjoint, ministère de la Justice de la Saskatchewan.
• **Jack Rankin**, ex-sous-commissaire de la GRC, a succédé le 24 août à **Al Wrenshall**, au poste d'Inspecteur général.
• **Dev Dhillon**, ancien directeur de l'établissement de Matsqui, occupe désormais des fonctions de cadre supérieur à l'AR du Pacifique.
• **Terry Sawatsky**, directeur du Pénitencier de Stony Mountain, a quitté son poste pour occuper les fonctions de directeur de la Sécurité à l'AC.
• **Jean-Paul Cadieux**, anciennement du Conseil du Trésor, est devenu sous-commissaire, Politique, planification et administration.
• **Henri-Paul Vignola**, ancien directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, a été nommé commissaire adjoint à la Sécurité le 10 août dernier. M. Vignola succède à M. Marcel Sauvé, nommé conseiller spécial en matière de sécurité.
• **Marjorie David**, directrice générale, Éducation, formation et emploi, a quitté le Service le 19 novembre dernier pour accepter un nouveau poste à Douanes et accise.
• **Gerry Hooper**, ex-directeur, Évaluation et projets spéciaux, a succédé à Marjorie David le 30 novembre dernier à titre de directeur général, Éducation, formation et emploi.
• **Willie Gibbs**, ancien directeur de l'établissement de Springhill, détaché auprès du Conseil du Trésor, a réintégré le SCC en mars pour succéder à Irving Kulik à titre de directeur des Projets spéciaux, Politique, planification et administration.
• **Rodger Brock** a été nommé directeur du bureau de district de Vancouver.
• **Jack Davis** a été nommé directeur du bureau de district d'Edmonton
• **Pauline Lamothe** a été nommé directrice du CPR d'Abbotsford en C.-B.

***John Siu**, ex-sous-commissaire, Politique, planification et administration, a quitté le Service en juin pour occuper de nouvelles fonctions au ministère de la Justice de la Saskatchewan.*

*La région du Québec a également connu des changements de direction cette année. Les affectations ont touché trois personnes: **Pierre Viau** a été nommé directeur d'établissement à Archambault, **Marc-André Lafleur** a été nommé au même poste à l'établissement Laval et **André Le Marier**, au Centre fédéral de formation.*

***Jack Rankin**, Inspecteur général désigné en août.*

Nouvelle ère pour le personnel

Le secteur de la formation du personnel a connu un nouvel élan l'an dernier à la suite de la mise en oeuvre de nouveaux programmes qui offrent au personnel plus de possibilités d'avancement de carrière et de formation:
• Les campus de Laval et de Mission du Collège du personnel correctionnel ont assuré la formation, au niveau national, des surveillants du SCC.
• La révision du système d'appréciation du rendement a eu pour effet de simplifier le processus d'appréciation. Désormais, seul le cas des employés ayant un rendement jugé supérieur à "pleinement satisfaisant", ou reconnu par leur surveillant comme présentant de grandes possibilités d'avancement sera considéré.
• Un programme de promotion professionnelle visant à identifier les employés présentant de grandes possibilités d'avancement a été mis en oeuvre.
• Un nouveau programme de formation régionale des équipes d'intervention en cas d'urgence a été mis en oeuvre dans la région des Prairies.
• Des programmes d'apprentissage assisté par ordinateur destinés au personnel des établissements de Bowden et d'Edmonton ont été mis à l'essai. Deux cours en techniques correctionnelles, notamment la rédaction de rapports et le comportement devant les tribunaux — ont été choisis à titre de programmes d'enseignement pilotes.
• Un cours de gestion des situations de crise à l'intention des directeurs et directeurs adjoints d'établissement sera élaboré pour être inscrit au programme d'enseignement en 1984.

AUTRES DISTINCTIONS

LA POMME D'OR, distinction décernée au niveau national pour services éminents dans les secteurs des Programmes pour les délinquants, a encore été gagnée par la région de l'Atlantique, le 18 octobre, pour souligner son rendement exceptionnel, compte tenu de ses ressources limitées.

LE PRIX ANNUEL D'EXCELLENCE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL a été décerné au Centre fédéral de formation, de la région du Québec, pour sa gestion efficace en milieu pénitentiaire. **Marc-André Lafleur**, le directeur de l'établissement, a accepté la distinction honorifique au nom du personnel.

TROPHÉE TOM HALL — La région du Pacifique a gagné le trophée Tom Hall pour avoir obtenu la marque régionale la plus élevée en ce qui concerne le tir par équipe, le 21 juin dernier, au Concours national de tir. **Mike Henry** et **George Girling** de l'établissement Kent, **Ken Mead** de l'établissement d'Elbow Lake et **Ed Pingrenon** du Centre psychiatrique régional, étaient les quatre gagnants.

LA COUPE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL, catégorie revolver, a été gagnée cette année par l'équipe de tireurs d'élite de la GRC. Le SCC et la GRC sont ex-aequo au tableau d'honneur, le SCC ayant gagné la Coupe à deux reprises tout comme la GRC. Peut-être gagnerons-nous l'an prochain?

ENTRE NOUS s'est mérité le 23 juin dernier le "premier" prix dans la catégorie tabloïd de l'Association internationale des professionnels de la communication dans le cadre du concours annuel couvrant le district de la Capitale nationale.

ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES
1983

1983: Année mondiale des communications

L'année 1983 a été l'Année mondiale des communications et les cadres supérieurs du SCC ont fait de l'amélioration des voies de communication une importante priorité du Service. Un programme de distinctions honorifiques a été mis en oeuvre afin de souligner les mérites du personnel, un bulletin administratif a été lancé en vue de tenir les gestionnaires et superviseurs au courant des politiques. Ceux-ci ont également été invités instamment à faire circuler ce bulletin au cours des réunions tenues avec leur personnel. Des sondages Gallup s'adressant tantôt aux membres du grand public, tantôt aux employés du SCC ont permis de déterminer la perception que s'en faisaient les membres des deux groupes. Un nouveau programme de communication interne a également été conçu et sa mise en oeuvre débutera cette année. (Plus de précisions sur ce nouveau programme, le Programme 10-4, dans le prochain numéro d'**Entre nous**.)

*Premier prix d'excellence en 1983 à **Entre nous/Let's Talk**.*

Nouveaux projets de construction en 1983

• Les autorités de l'**établissement de Donnacona** au Québec ont écourté de six mois le calendrier des travaux de construction, fixant ainsi la date d'achèvement des travaux à mars 1986. Le nouvel établissement à sécurité maximale (S-6) permettra d'héberger 240 détenus et 120 détenus en isolement à long terme.

• Les responsables du **Pénitencier de Kingston** ont réouvert les 80 cellules sérieusement endommagées lors de l'émeute de 1971. Il a fallu recourir à cet espace inutilisé en raison de l'accroissement de la population carcérale, qui s'est également soldé par la double occupation de certaines cellules. Les travaux de rénovation ont permis de restaurer 80 cellules, ce qui porte la capacité d'accueil à 459 détenus (ce qui comprend le CRR). Les autorités du plus vieux pénitencier du Canada ont procédé à l'ouverture de cette aile rénovée le 31 mars dernier, soit 12 ans après l'émeute.

• C'est le 25 octobre que l'**établissement d'Edmonton** a commencé à héberger des détenus dans ses 48 nouvelles cellules de l'aile d'isolement et de ségrégation, construites au coût de 2,8 millions de dollars. "Ce sont les meilleures installations du genre au Canada. ", a déclaré **Bob Benner**, le directeur de l'établissement. Cette nouvelle unité a été spécialement conçue pour les détenus qui refusent de se soumettre au règlement d'un pénitencier à sécurité maximale et doivent donc être mis en isolement. Les cas d'isolement sont étudiés chaque semaine par un président indépendant du Comité aviseur de citoyens local. L'ouverture d'une aile semblable à l'établissement de Kent est prévue pour le printemps de 1984.

• Le 25 octobre dernier, on procédait à l'ouverture officielle d'une nouvelle salle du personnel au campus de Kingston du Collège du personnel. Cette salle a été surnommée le "Westlake Hall" en l'honneur de Bill Westlake, premier sous-commissaire principal au SCC qui a débuté sa carrière comme CX-1. M. Westlake est maintenant à la retraite.

• Trois nouveaux pavillons cellulaires contenant 80 cellules sont en voie de construction à l'**établissement de La Macaza**. On prévoit que deux de ces pavillons seront inaugurés en avril 1984.

• Les travaux de construction du nouvel établissement multi-sécuritaire ont débuté à **Renous**, au Nouveau-Brunswick. Une fois complété en décembre 1985, l'établissement de Renous pourra héberger 250 détenus en isolement protecteur, répartis dans trois unités résidentielles de 80 détenus chacune. Quatre-vingt détenus jugés dangereux seront logés dans une USD (unité spéciale de détention) aménagée sous forme de cinq rangées de 16 détenus chacune.

• Un troisième pénitencier est également en voie d'achèvement. Il s'agit de l'**établissement de Drummond**, un établissement à sécurité moyenne, dans la région du Québec, qui doit ouvrir ses portes cet été. La capacité d'accueil prévue est de 252 détenus.

• Les travaux de rénovation et d'expansion de l'**établissement de Bowden** ont commencé pour de bon. Le nouveau gymnase situé dans le pavillon des ateliers industriels est devenu opérationnel à l'automne 1983. La construction de cinq nouvelles unités résidentielles contenant 80 cellules a débuté en novembre. L'établissement de Bowden devrait accueillir 400 détenus à la fin de 1985 et comprendre un nouveau service d'agro-entreprise construit et géré par des détenus.

• Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a annoncé le 5 février dernier l'ouverture à l'été 1984 d'une nouvelle USD (Unité spéciale de détention) dans les limites de la réserve du **Pénitencier de la Saskatchewan**. La nouvelle unité accueillera 80 détenus jugés dangereux dans un des quartiers de sécurité renforçée les plus sûrs au Canada.

Hausse de 10% de la population carcérale

Les rapports hebdomadaires sur la gestion de la population carcérale établis en mars faisaient état d'une population de 11 224 détenus, ce qui représente une augmentation de 9,94% par rapport à la même période de l'an dernier.

Il est d'usage de constater une hausse de la population carcérale au moment de la publication des rapports trimestriels établis pour l'hiver et le printemps. Les années 1981 et 1982 avaient toutefois été marquées par une diminution de la hausse notée durant cette période. L'année 1983 indique une reprise de la tendance saisonnière d'usage, même si la hausse constatée est sensiblement plus élevée que prévu. À titre d'exemple de cette hausse, mentionnons que la population moyenne nette hebdomadaire était de 2,44 détenus en 1980, de 9,171 détenus l'année suivante. En 1982, cette hausse avait connu un sommet (16,71 détenus) pour ensuite être ramenée à 11,79 détenus.

La population carcérale telle qu'établie à la fin de la dernière semaine de décembre s'élevait à 11 610 détenus.

Un défi en 1983: Le régime de la double occupation des cellules

En janvier 1983, les responsables du SCC prévoyaient qu'il y aurait à la fin de 1983-1984 700 détenus de plus que le SCC pourrait normalement accueillir. Les responsables ont prévenu les coups en demandant et en obtenant un accroissement de la capacité d'accueil à court terme de même que des ressources financières et de main-d'oeuvre. À la fin du présent exercice financier, la capacité d'accueil du Service se sera accrue de 1 237 lits grâce à la double occupation des cellules (730 lits), à l'usage de roulottes mobiles (254 lits) et au réaménagement de locaux inutilisés à Kingston et à la rénovation de cellules individuelles ailleurs. (253 lits).

Deux sondages Gallup en 1983

• Il ressort du sondage Gallup mené en mai par la Direction des communications du SCC et portant sur l'attitude du public à l'égard du SCC que la perception du public à l'égard du travail effectué par les agents de correction s'est améliorée.

• Un autre sondage Gallup commandé par le SCC cet automne s'est penché sur l'attitude des membres du personnel et l'efficacité des communications internes. Les données recueillies par le sondage indiquent que les trois-quarts des employés trouvent leur travail valorisant, que la majorité des employés ont une bonne opinion de leur superviseur et que tous désirent être davantage renseignés sur les politiques et les décisions prises.

*Le SCC a procédé le 22 juin dernier à l'inauguration officielle à Sainte-Anne-des-Plaines de nouvelles installations permettant d'accueillir 26 personnes. On aperçoit ci-dessus **Jean-Claude Perron**, DER du Québec (à droite) et **Roland Comtois**, député fédéral de Terrebonne, lors de la coupe traditionnelle du ruban.*

La rénovation de l'établissement de Frontenac a été achevée cet automne, au coût de 3,2 million de dollars. Établissement à sécurité minimale dernier cri, Frontenac offre à ses pensionnaires une grande variété de programmes et de possibilités et comprend entre autres une entreprise agricole et un atelier Télidon.

*C'est le Centre fédéral de formation qui a décroché cette année le Prix d'excellence de l'Inspecteur général. Le directeur de l'établissement, **Marc-André Lafleur**, reçoit ici le prix du commissaire **Yeomans**.*

***Jack Davis**, nouveau directeur du bureau de district d'Edmonton (lib. cond.)*

***Allister Patterson**, AUR, de Stony Mountain, au Manitoba: Citation du Commissaire pour services méritoires.*

***Rodger Brock**, nouveau directeur du bureau de district de Vancouver.*

Trois employés et 17 détenus de l'établiss. de la Montée St-François ont parcouru en canot au début de février 83 milles sur le St-Laurent jusqu'à Trois-Rivières et ont ainsi recueilli 3 000 $ pour Leucan, organisme qui s'occupe des enfants handicapés.

Tragédie à Archambault

L'établissement Archambault au Québec a été le lieu d'une autre tragédie en 1983. **Serge Delorme**, un CX-2 âgé de 28 ans, a été attaqué et tué par un détenu le 22 avril dernier, dans le secteur des ateliers industriels. Le service funèbre, qui s'est tenu dans un climat chargé d'émotion, a été célébré le 26 avril par l'abbé **Robert Lapointe**, aumônier de l'Établissement, et 15 autres prêtres et c'est **Yvon Laporte**, un collègue de M. Delorme, qui a prononcé l'oraison funèbre. "La mort de Serge Delorme nous déchire tous parce qu'il s'agissait d'un homme bon, honnête, assoiffé de justice.", a commenté l'abbé Lapointe. Le commissaire Yeomans a tenu à exprimer, au nom de tous les employés du Service, ses condoléances les plus vives à **Monique Delorme**, l'épouse de l'agent décédé.

Une centaine de collègues de travail du SCC, des représentants de la GRC et de la SQ, des agents de tous les pénitenciers du Québec et d'un pénitencier de l'Ontario ont assisté à la cérémonie de même que le commissaire **Donald Yeomans**, **Marcel Sauvé**, ex-sous-commissaire à la Sécurité, au SCC, **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec, **André Le Marier**, directeur de l'établissement Archambault et **Alain Tardif**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada.

Éducation tous azimuts

Un nouveau directeur responsable de la formation générale et professionnelle au SCC a été officiellement nommé le 17 novembre dernier. Il s'agit de M. **Laurent Isabelle**, natif de la Saskatchewan et conseiller universitaire. M. Isabelle a mentionné que l'une de ses principales priorités cette année sera d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme révisé d'éducation pour les détenus. Ce programme a pour fonction de dispenser des services d'éducation de première qualité, allant de l'alphabétisation au niveau d'études universitaires.

Programmes d'études universitaires

Le programme d'études universitaires destiné aux détenus a été annulé en janvier par suite de l'imposition de restrictions budgétaires et de coupures faites au niveau des programmes. Cette décision a touché quelque 230 étudiants à temps partiel et à temps plein. À la fin de l'automne, le programme a toutefois fait l'objet d'un réexamen en regard des autres programmes. Un nouvel élan lui a été insufflé avec l'arrivée, le 14 novembre, d'un nouveau directeur de l'Éducation, le Dr **Laurent Isabelle**.

Opération Courage

Le marathon Opération Courage organisé à l'intention des enfants handicapés physiquement a permis de recueillir cette année 10 000 $ en dons du personnel des régions du Québec et de l'Ontario. Cent onze personnes ont couru ou marché à l'occasion de cette course de relais de 400 km qui a débuté à Ottawa et s'est poursuivie ensuite à Hull, Laval et Kingston.

Dévoilement d'une plaque au service annuel commémoratif

Lors du Service commémoratif annuel de 1983 qui a eu lieu à Ottawa à l'intention des agents de la paix, on a procédé au dévoilement officiel d'une plaque commémorative pour les policiers et les agents des pénitenciers. Environ 140 agents du SCC du Québec, de l'Ontario et de l'AC ont marché de la Cour suprême à la colline du Parlement. Un autre nom, celui de **Serge Delorme** de l'établissement Archambault, a été ajouté à la liste des 22 agents du SCC tués dans l'exercice de leurs fonctions depuis la création, en 1835, du système pénitentiaire canadien. La plaque commémorative a été solennellement présentée au Solliciteur général par le chef de police d'Ottawa pour sa conservation et son installation ultérieure dans l'aile Est des édifices du Parlement.

Plus d'agents féminins (CX)

En vertu de nouvelles pratiques d'embauchage résultant du programme d'Action positive du Conseil du Trésor, le nombre d'agents de correction de sexe féminin appelées à recevoir une formation dans les pénitenciers canadiens augmentera jusqu'à 40% au cours des quatre prochaines années, a indiqué **Brian Marley-Clarke**, directeur général de la Formation et du perfectionnement du personnel. D'ici 1987, les femmes représenteront 12,4 pour cent des agents de correction dans les pénitenciers pour hommes comparativement à 6,5 pour cent actuellement. Il y a l'heure actuelle 228 agents de correction féminins dans les pénitenciers pour hommes.

En 1983, le SCC comptait 21,3 pour cent de personnel féminin (11,3 pour cent travaillaient dans la catégorie du Soutien administratif.) Les autres 10 pour cent appartiennent à la catégorie professionnelle, indique **France-Marie Trépanier**, directrice de l'Egalité d'accès à l'emploi. Elle souligne que de plus en plus de femmes acceptent d'envisager d'occuper des emplois jusqu'ici traditionnellement réservés aux hommes, ce qui en fait des pionnières. Il en résulte que plus de femmes veulent travailler comme agents de correction, une étape qui ne peut que favoriser une atmosphère plus calme et normale dans les établissements, ajoute-t-elle.

Première femme-aumônier au SCC

Soeur **Gloria Boudreau** est devenue le 16 février la première religieuse catholique dans l'histoire du SCC à être nommée aumônier catholique d'un pénitencier. Soeur Boudreau qui continue à faire partie de l'aumônerie a l'entière responsabilité des programmes et du counseling. Elle ne peut toutefois administrer les sacrements.

La sécurité: une priorité

Une des priorités établies l'an dernier était la sécurité au travail et **Robert Boucher**, chef de la Sécurité et de l'hygiène professionnelles, a visité toutes les régions dans un effort en vue de promouvoir la sécurité et de réduire le taux d'accidents du SCC qui est le plus élevé de la Fonction publique. Des recommandations seront formulées sous peu, nous a fait savoir M. Boucher.

Vente-exposition 1983 en Ontario

La vente-exposition, organisée pour la première fois le 6 novembre dernier par le personnel de la région de l'Ontario, a connu un grand succès. Les citoyens, qui se pressaient pour faire leurs emplettes de Noël sont venus nombreux admirer tout un assortiment d'objets d'artisanat fabriqués par le personnel de la région.

Réouverture du CCC de Sand River

Le centre correctionnel communautaire de Sand River a réouvert ses portes le 2 mars dernier, six mois après la suspension de ses opérations. Le CCC avait été temporairement fermé après que le principal employeur des détenus, la société Scott Paper, eut interrompu ses activités dans la région à la suite d'une grève.

Une retraite bien méritée!

L'abbé **Lionel Dupuis**, aumônier de l'établissement de Laval depuis les 23 dernières années, a pris sa retraite en août. Il n'en demeurera pas moins actif: il a depuis entrepris des études en gérontologie et apporte une contribution précieuse dans les centres d'accueil de Laval.

Des haut gradés du SCC marchent de l'immeuble de la Cour suprême à la Colline parlementaire, tenu le 25 septembre dernier à Ottawa.

*Le Dr **Laurent Isabelle**, nouveau directeur de l'Éducation, au SCC.*

***Dan Ferguson**, directeur de l'établissement de Renous, au Nouveau-Brunswick. Cet établissement en voie de construction doit ouvrir ses portes en décembre 1985.*

***Raymond Garyluk**, responsable d'AUR à Stony Mountain: Citation du Commissaire pour bravoure.*

***Dennis Halsall**, organisateur de l'Opération Courage, reçoit une mention élogieuse des mains du commissaire **Yeomans**.*

*En 1987, 12,4% des agents de correction affectés à des établissements pour hommes seront des femmes. Ces femmes reçoivent la même formation que leurs collègues masculins. Ci-dessus **Jean Turcotte**, à l'établissement de Joyceville, durant un exercice de tir.*

***Pauline Lamothe**, directrice du CPR d'Abbotsford en C.-B.*

Treize femmes ont été promues agents de correction le 15 septembre dernier au cours d'une cérémonie d'admission, au Collège de formation du personnel du SCC, à Ville de Laval. Le groupe de recrues était entièrement composé de femmes.

***Marjorie David**, ex-directrice, Éducation, formation et emploi.*

***Terry Sawatsky**, directeur de l'établissement de Stony Mountain, au Manitoba, a reçu le 15 janvier, à Nashville, au Tennessee, le certificat d'agrément décerné à l'établissement.*

*Les services de santé du SCC se sont trouvés en août projetés sous les feux de la rampe, du fait de la tenue à Ottawa du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires. Ci-dessous des membres du personnel des services de santé de la Prison des femmes, à Kingston: **Jane Einwechter**, I.A., **Ann Uzoaba**, infirmière à la Prison des femmes, **Shane Kimber**, étudiant en médecine, le Dr **Joseph Burley**, **Barry Hollywood**, I.A. et **Marg Ruttan**, directrice adjointe aux services de santé.*

Marielle Fournier

Françoise Provencher** et **Yvan Lepage**.* ***Lucie Ouimet

Membres des services de santé du SCC, au Québec

*L'abbé **Bruno Dandeneault**, membre du CAC régional de criminologie du Québec: Citation du commissaire pour services méritoires.*

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Communications à l'ère de l'ordinateur!

Un nouvel équipement électronique a renforcé l'an dernier le réseau de transmission de données du SCC. L'installation d'une liaison rapide avec l'ordinateur central de Toronto a réduit non seulement la surcharge des circuits mais a servi de pivot au réseau de transmission du SCC. Le recours à des multiplexeurs à haut débit a assuré une transmission quatre fois plus rapide, l'établissement de frais fixes et l'utilisation de jusqu'à huit terminaux par poste.

Le nombre d'imprimantes et de terminaux dans les installations du SCC dans l'ensemble du pays s'est accru et la liaison de la plupart des pénitenciers et bureaux de libération conditionnelle avec le réseau de transmission des données du SCC est prévue pour 1984.

Plus de détenus condamnés à de longues peines

Une proportion importante de détenus, soit 20%, purgeront des peines de longue durée en l'an 2001, déclarait le 17 mars dernier M. **Jim Vantour**, président du Comité de planification stratégique du SCC, lors de la Conférence nationale des Comités aviseurs de citoyens, tenue à Ottawa. Il a dit qu'il y avait 185 détenus qui purgent des peines de 25 ans pour meurtre au premier degré, avant d'être admissibles à la libération conditionnelle et 595 autres qui purgent des peines de 10 à 15 ans pour meurtre au deuxième degré avant d'être admissibles à la libération conditionnelle. Ce chiffre représente 444 détenus de plus qu'en 1976, date à laquelle la peine de mort a été abolie et remplacée par une peine d'emprisonnement de 25 ans.

Poursuite sous peu du programme d'agrément?

Le Programme d'agrément a été mis en veilleuse le 31 mars dernier plus de quatre ans après sa mise en oeuvre à la suite de l'imposition de restrictions financières. Le Comité supérieur de gestion décidait toutefois en juillet de remettre le programme en train. Les directions de l'AC ont été invitées à continuer de veiller à la conformité des politiques et procédures avec les normes de l'American Correctional Association. "On prévoit un réexamen systématique des politiques de l'AC en matière d'agrément, en mars 1984.", indique **Maurice Klein**, coordonnateur national de l'agrément.

Il y a fort à parier que le Programme d'agrément deviendra pleinement opérationnel cette année.

Neuf nouveaux centres du SCC avaient été agréés à la fin de l'année, ce qui porte à 51 le nombre d'installations agréées à ce jour. Les nouveaux centres qui ont obtenu leur agrément sont:

- L'établissement de Stony Mountain (sécurité moyenne) — agréé en janvier
- Le Centre régional de réception (Québec) — agréé en avril
- L'établissement de Mission (sécurité moyenne) — agréé en avril
- L'établissement de Kent (sécurité maximale) — agréé en août
- L'établissement de William Head (sécurité moyenne) — agréé en août
- La ferme de Rockwood — agréée en août
- Le centre correctionnel communautaire Portal — agréé en août
- Le Centre correctionnel communautaire de la rue Robson — agréé en août
- Le camp forestier d'Elbow Lake — agréé en août.

Services de santé — deux autres installations agréées

Le Centre de santé de l'établissement d'Edmonton s'est mérité, le 1er février dernier, un agrément de trois ans du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. L'établissement d'Edmonton démontre ainsi que ses services de santé offerts depuis cinq ans respectent les normes élevées d'excellence reconnues par cet organisme d'envergure nationale et internationale.

- Le Centre psychiatrique régional d'Abbotsford, en C.-B., a été agréé pour la troisième fois en octobre dernier par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Cet hôpital de 138 lits s'est vu octroyer un agrément de deux ans en 1979 et un agrément de trois ans en 1980, une réalisation pour laquelle son personnel mérite d'être félicité.

Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires

Le 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires a été l'un des événements les plus marquants du SCC en 1983. Ce Congrès a permis de réunir du 28 au 31 août 1983, à Ottawa, près de 1 000 délégués provenant de 40 pays. Plus de 100 experts de tous les coins du monde ont présenté des exposés traitant de la violence en prison, du rôle du personnel infirmier, de la prévention du stress au sein du personnel travaillant en milieu pénitentiaire, des peines d'incarcération de longue durée, des criminels aliénés, des drogues thérapeutiques et d'autres questions reliées à la santé. Au nombre des membres du SCC qui ont présenté des exposés, il y avait **Norah Brochu**, directrice des Activités des services de santé, **Bill Palmer**, psychologue à l'établissement de Warkworth, **Gene Mykyte**, chef des Soins infirmiers dans la région du Pacifique et le Dr **Arthur Gordon**, du Centre psychiatrique régional des Prairies, à Saskatoon.

Changements apportés dans la politique relative au personnel

- Les employés peuvent désormais faire eux-mêmes des représentations ou se faire représenter par la personne de leur choix auprès du comité d'examen des griefs. Cela leur évitera de toujours passer par leur agent négociateur, a expliqué **John Carroccetto**, directeur de la classification à l'AC. Cette nouvelle politique du Conseil du Trésor est entrée en vigueur le 1er janvier 1983.
- Il est désormais possible pour un employé du SCC de travailler après 65 ans. Le Comité supérieur de gestion a en effet approuvé le 8 septembre dernier le principe de la prolongation d'emploi au-delà de l'âge de 65 ans, âge normal de la retraite.
- Une nouvelle directive sur le harcèlement à l'endroit de la personne et l'une de ses formes les plus tenaces, le harcèlement sexuel, a été communiquée par le Commissaire, le 8 septembre dernier. "Nous sommes déterminés à prévenir et à éliminer le harcèlement à l'endroit de la personne qui peut s'exercer au travail. ", a entre autres déclaré le Commissaire. Des agents des plaintes ont été nommés dans tout le Service: le rôle de ces personnes est de fournir de l'assistance ou des conseils aux personnes désireuses de porter plainte. Le lecteur peut consulter à cet égard la liste des agents des plaintes, parue dans le n° du 15 décembre d'Entre nous (Vol. 8, n°22) ou communiquer avec le Bureau de l'égalité d'accès à l'emploi (N° de tél: (613) 996-1319).

Nouvelles publications

Trois nouvelles publications sont sorties des presses en 1983.

- *INTERACTION*, un bulletin rédigé à l'intention du personnel-cadre du SCC, a été lancé au début de mars. Certaines modifications ont été apportées cet été à sa présentation si bien qu'il est maintenant publié sous forme de note de service du Commissaire.
- *Action bénévole*, un bulletin trimestriel conçu à l'intention des Comités aviseurs de citoyens, sert d'organe de liaison entre les divers CAC et le comité de direction national. Le premier numéro a paru en mars.
- *Au-delà des murs*, une brochure attrayante décrivant les activités du Service correctionnel du Canada, conçue à l'intention des employés et des membres du grand public, est sortie des presses en juin. Une nouvelle édition était en voie de publication cet automne.

entre nous
15 février 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

***Bill Crawford** reçoit le Prix national de prévention des incendies de **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région du Pacifique.*

M. Bill Crawford reçoit le prix national de prévention des incendies

PACIFIQUE — Le 7 octobre, à Victoria, en C.-B., le Commissaire des incendies du Canada et le Bureau des assurances-incendie du Canada, ont décerné au SCC et à son représentant M. **Bill Crawford**, deux prix pour ses efforts dans le domaine de la sécurité-incendie et de la prévention des incendies.

M. Crawford, agent permanent au Centre correctionnel communautaire de la rue Pandora a reçu le prestigieux Écusson R.A.W. Switzer, des mains de M. **Jim Murphy**, sous-commissaire de la Région, ainsi que le Prix du chef de l'organisation des secours en cas d'incendie pour l'immeuble, qui lui a été présenté par M. **D. Stricklan**, du bureau du Commissaire des incendies.

M. Jim Murphy a félicité le récipiendaire pour le "bon travail" accompli. Pour sa part, M. Crawford a dit qu'il était convaincu que l'établissement pouvait remporter les prix nationaux de nouveau l'an prochain.

L'Écusson R.A.W. Switzer récompense le meilleur rapport sur les activités combinées de prévention des incendies dans un immeuble occupé par 11 à 50 personnes. Est couronné lauréat du programme annuel de prévention des incendies, l'auteur du meilleur résumé des procédures d'inspection en vue de la prévention des incendies. Les preuves documentaires et les photographies sont également jugées.

Les autres gagnants

PRAIRIES — L'Écusson du Commissaire fédéral des incendies a été décerné à **Morris Sackney** et **Betty Lloyd** du Centre psychiatrique de la Région des Prairies, à Saskatoon. Cette distinction est remise au meilleur candidat parmi les organismes du gouvernement fédéral qui regroupent, dans un seul immeuble au moins 51 personnes.

Enfin, le Pénitencier de la Saskatchewan a gagné un accessit dans le concours pour le Trophée Howard Green, remis au candidat le plus méritant du gouvernement fédéral dans la catégorie des organismes logés dans un grand ensemble immobilier.

Programme d'AT des Fêtes:

Taux de réussite de 99,7%

OTTAWA — Près de 1 000 détenus des pénitenciers fédéraux canadiens ont pu se rendre dans leur famille ou chez leurs amis pour célébrer Noël ou le Nouvel An grâce à des absences temporaires accordées par la CNLC et le SCC. Une fois de plus, le programme s'est révélé un grand succès.

Le programme d'absences temporaires pour la période des Fêtes a été une réussite à 99,7%, contre 98,3% en 1982-83, année où 954 détenus avaient profité de ce genre de congé.

Ces absences temporaires ont permis à 706 détenus de quitter les établissements pour la fête de Noël, et à 294 autres, de profiter du même genre de congé pour le Nouvel an.

Seuls 9 détenus ne sont pas retournés à l'établissement comme le prévoyait leur permis d'absence temporaire. Six des neuf détenus illégalement en liberté ont été réincarcérés. C'est donc dire que trois détenus sont encore en fuite, deux au Québec et un en Ontario.

Selon M. **W.R. Outerbridge**, Président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, "chaque année, le programme remporte un très vif succès, ce qui démontre l'importance qu'attachent les détenus à ce genre de mise en liberté."

"Les résultats témoignent de l'efficacité du programme et du soin que mettent la CNLC et le SCC à choisir les détenus aptes à bénéficier de ces brefs congés des pénitenciers."

M. Outerbridge a ajouté qu'une absence temporaire réussie ne mène pas nécessairement à une libération conditionnelle totale ou à d'autres types de mise en liberté sous condition. Le retour dans la collectivité en liberté conditionnelle n'a lieu qu'après une planification soignée de la part du détenu et de son équipe de gestion des cas.

Le Commissaire, M. **Donald R. Yeomans**, a déclaré pour sa part que le programme d'absences temporaires pour la période des Fêtes est l'un de ceux qui ont le plus de succès au sein du SCC. Il a ajouté que "le principal avantage de ces congés est de permettre aux détenus d'entretenir des liens avec leur famille, ce qui est essentiel à leur mise en liberté et à leur réintégration sociale.

De plus, le fait que les détenus respectent les conditions qui leur sont imposées prouve qu'ils veulent coopérer à un programme créé dans leur propre intérêt et destiné à satisfaire à leurs besoins."

Pierre Jutras
— voir page 2

Trois primes à l'initiative distribuées au Québec

Lire à la page 4

Cérémonie d'admission

"Je n'ai jamais vu autant de tireurs d'élite dans un même groupe" — Paul Bureau

QUÉBEC — Un groupe de 25 recrues CX-COF dont 7 femmes, se sont vu remettre leur certificat de compétence le 8 décembre dernier lors de la cérémonie d'admission tenue au Collège de formation du personnel, nous informe **Marie-Claude Perreault**, agent des communications.

"Je n'ai jamais vu autant de tireurs d'élite dans un même groupe.", de dire **Paul Bureau**, coordonnateur de la formation des recrues, présentant avec fierté le groupe se tenant devant lui. M. **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec, a remis à **Alain Asselin** un certificat de maître-tireur à la carabine et l'écusson des revolvers croisés. M. **Paul Chamard** a reçu des mains de M. **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint, Sécurité, une plaque le distinguant comme la recrue ayant conservé la meilleure moyenne pour les 3 armes du S.C.C.: le revolver .38 spécial, le fusil de calibre 12 et la carabine AR 15.

Un nombre exceptionnel de recrues se sont mérité les fusils et les revolvers croisés: il s'agit de **Victor Batty**, **Marco Blain**, **François Charest**, **Robert Jacques**, **André Laplante**, **Ghislain Leclerc**, **Martin Lemay**, **Claude Marleau**, **Guy Rivest**, **Luc Trottier** et **Alain Asselin**, cité précédemment pour avoir reçu un certificat de maître-tireur.

Nicole Aird, **Estelle Leduc**, **Normand Roberge** et **Jacques St-Pierre** ont accepté avec plaisir l'écusson des fusils croisés, alors que leurs compagnons **Luc Dupuis** et **Michel Masson** ont reçu celui des revolvers croisés.

MM. Henri-Paul Vignola, commissaire adjoint, Sécurité, Jean-Paul Dugas, sous-commissaire, région du Québec, les directeurs des établissements Leclerc, Laval, et CDC, MM. **René Rousseau**, **Marc-André Lafleur** et **Pierre Goulem** se sont joints aux A.R., Personnel et Sécurité, MM. **Raynald Tremblay** et **Gérald Marineau** ainsi qu'aux D/A, Sécurité des établissements Laval et CDC, MM. **Jean-Paul Bergeron** et **Robert Caron**, pour remettre aux heureux élus les certificats de compétence et les écussons des fusils et revolvers croisés. Les directeurs ont profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux recrues assignées à leur établissement respectif.

De ce total de 25 recrues, 15 sont maintenant en poste à l'établissement Laval, 6 au Centre fédéral de formation, 3 à l'établissement Archambault et une à La Macaza.

Nouveau projet pilote dans les Prairies: 10-4

par Diane Ross

OTTAWA — En février, le projet pilote Programme 10-4 verra le jour dans la région des Prairies pour une période de six mois. Si le projet s'avère un succès, il sera par la suite mis en oeuvre au niveau national.

Le Programme 10-4 tient son nom du code des usagers de "CB" (citizens' band), 10-4 signifiant "Message reçu et compris", et c'est bien là toute la portée du Programme 10-4.

Le Programme 10-4 vise à fournir au personnel du SCC l'occasion de poser des questions, de faire des commentaires ou de soumettre des idées de façon CONFIDENTIELLE, dans le but d'améliorer la communication gestion-employé(e)s et les conditions de travail. Le Programme se veut aussi un complément au Programme des primes à l'initiative du Conseil du Trésor qui limite son champ d'activité aux suggestions déjà mises en oeuvre. Le Programme pourra servir de tremplin aux idées qui ne sont pas encore mises en oeuvre; si une idée est acceptée et mise en oeuvre par le truchement du Programme 10-4, elle deviendra alors admissible pour une prime à l'initiative du Conseil du Trésor.

En plus de permettre aux employé(e)s de soumettre des idées qui peuvent mener à des primes en argent du Conseil du Trésor, le Programme permettra au personnel de faire connaître leurs préoccupations à la haute direction par des questions ou des commentaires. Tout le processus de soumission de questions, commentaires ou idées se fera de façon strictement CONFIDENTIELLE. La coordonnatrice du Programme 10-4 dans la région des Prairies sera la seule personne à connaître l'identité de l'employé(e) qui aura le choix de recevoir une réponse CONFIDENTIELLE directement à son domicile ou au bureau. Lorsqu'une question ou un commentaire s'avérera d'intérêt pour tous les employé(e)s du SCC, ils seront publiés dans *Entre-Nous*, ou *Prairies News* sans toutefois que l'identité de l'employé(e) soit dévoilée.

Le programme 10-4 a reçu l'appui de la haute direction du SCC. Lorsque le projet pilote sera terminé, le Programme 10-4 sera évalué en profondeur avant sa mise en place au niveau national. 10-4!

Nouvel agent des plaintes à l'AC

Larry Elman, chef des Politiques, des procédures et du contrôle de la qualité au sein de la Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi est le nouvel agent chargé du traitement des plaintes de harcèlement personnel. Il succède à ce titre à **Marjorie David**, ex-directrice générale.

Les personnes désireuses de formuler une plainte de harcèlement personnel ou sexuel conformément à la DC et à l'ID n° 130-6-10.1 sont invitées à s'en ouvrir à Larry, qui se tient toujours prêt à vous aider. (N° de tél.: 995-5166).

Les agents des plaintes dans chaque région sont les suivants:

- Le directeur de l'établissement
- Le directeur de district (pour les personnes affectées au secteur des libérations conditionnelles)
- Bureaux des AR

Atlantique: **Gerry LeBlanc**, administrateur du personnel
Québec: **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional
Ontario: **Dorothy Williams**, administratrice, serv. admin.
Prairies: **Paul Oleniuk**, directeur exécutif
Pacifique: **Doug McGregor**, directeur exécutif régional

L'employé du mois — Ontario

L'établissement de Joyceville et l'AR de l'Ontario ont récemment mis en oeuvre le programme Employé du mois, programme qui, comme son nom l'indique, est destiné à souligner chaque mois l'apport particulier d'un(e) employé(e) à la bonne marche du Service. Félicitations aux employés suivants:

Joyceville:
Septembre — **FRANK FAIR**, agent de correction
Octobre — **PIETER LOOYEN**, instructeur de l'atelier de peinture
Novembre — **ED McCONNELL**, surveillant d'unités résidentielles

Administration régionale, Ontario
Novembre — **RANDY GROOMS**, préposé régional intérimaire aux admissions
Décembre — **JOE CONNELLY**, ingénieur

Entre Nous publiera chaque mois le nom des lauréats au fur et à mesure que le programme sera institué dans les diverses composantes de la région et, le cas échéant, dans les autres régions.

Question de calories . . .

Les personnes qui occupent un emploi sédentaire ne se rendent souvent pas compte qu'elles peuvent brûler des centaines de calories avec des exercices . . . 'bureaucratiques'. Voici quelques exemples:

Tourner autour du pot	65	points
Sauter aux conclusions	110	
Grimper dans les rideaux	150	
Marcher sur son orgueil	50-100	
Refiler la responsabilité aux autres	25	
Jouer les bâtisseurs d'empire	50-300	
Traîner de la patte	100	
Se fendre en quatre pour son patron	756	
Couper les cheveux en quatre	250	
Tourner en rond	350	
Monter une chose en épingle	500	
Gravir les échelons du succès	750	

Programme d'aide aux employés:

"l'employé n'est pas un robot"

***Entre Nous** amorce ici une série d'articles sur les Programmes d'aide aux employés des diverses régions.*

ONTARIO — **Nick Gravonic**, coordonnateur régional de l'Ontario, Programme d'aide aux employés (PAE), croit que les gens investissent dans leur travail le meilleur de leurs énergies mais aussi inévitablement leurs carences. "Ils ne peuvent bien sûr laisser leurs problèmes personnels au vestiaire, déclare-t-il, expliquant que le Programme d'aide aux employés est un signe du fait que le SCC n'oublie pas que les employés ne sont pas des robots."

Selon lui, les statistiques suivantes font ressortir la nécessité d'un programme d'aide aux employés en Ontario:

- La difficile maîtrise de ses émotions qui aboutit souvent à une sorte de "fatigue émotive" constitue la principale raison des absences de 61% des personnes interrogées.
- Entre 65 et 80% des gens quittent leur emploi non pour des raisons techniques mais pour des raisons personnelles ou à cause de facteurs reliés aux relations interpersonnelles.
- Les gens qui consomment beaucoup d'alcool affichent un taux élevé d'absentéisme et d'accidents et sont ceux qui réclament le plus d'indemnités et de congés de maladie.
- La cause de 80 à 90% des accidents est liée à des problèmes personnels. La moitié des accidents sont dus à une consommation excessive d'alcool.

Le Programme d'aide aux employés cherche à résoudre ces problèmes. Une condition déterminante de la réussite du programme est sa mise en oeuvre. La façon la plus efficace d'introduire le programme consiste à l'expliquer dans le cadre d'une discussion de groupe portant sur les objectifs des programmes, la discrétion entourant les services de counseling et la compétence des conseillers chargés de la relation d'aide. L'empathie et l'accessibilité sont de mise chez les conseillers. Il importe que les employés n'hésitent pas à consulter l'un de ces experts même si leur problème semble bénin ou inintéressant.

L'exigence de discrétion qui entoure le programme fait que le seul moyen de l'évaluer est d'obtenir la réaction du surveillant ou du gestionnaire. Si un gestionnaire a fait venir un conseiller pour tenter de trouver une solution à un problème de rendement, il est bien placé pour évaluer la qualité et l'efficacité de l'intervention de l'autre.

Un Programme d'aide aux employés pour lequel on n'aurait prévu aucun mécanisme destiné à fournir des services de formation et de consultation au groupe des gestionnaires et une certaine forme de rétroaction par ceux-ci ne remplit pas tout à fait sa fonction. De plus le règlement d'un seul problème de rendement peut contribuer à faire économiser à un organisme des milliers de dollars, d'ajouter Gravonic.

M. Gravonic fait remarquer qu'à l'heure actuelle, la majorité des employés du SCC n'ont pas accès à un PAE. Là où un tel programme a été mis en oeuvre, le nombre d'employés qui y ont recours demeure toujours en deçà du nombre qui auraient intérêt à s'en prévaloir.

"Une note encourageante est le soutien fourni aux responsables du programme par les cadres de la région de l'Ontario et la collaboration qui existe entre le SCC et les syndicats.", conclut M. Gravonic.

À lire dans le prochain numéro:
Le PAE de la région de l'Atlantique — interview de *Dave Chitty*.

Pouvez-vous transmettre mon appel . . . ?

Votre travail est de compiler des statistiques, mais la personne au bout du fil demande une carte géographique. Que faire?

En janvier 1984, l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) introduira le Service perfectionné de circonscription (SPC) dans la région de la Capitale nationale. Entreprise massive visant quelque 90 000 fonctionnaires dans la région d'Ottawa-Hull, cette modernisation apportera des améliorations significatives tant pour les fonctionnaires que pour le public.

Le réacheminement des appels n'est que l'un des avantages du nouveau système. Initialement, les lignes interurbaines du gouvernement seront raccordées à du matériel hautement perfectionné de commutation numérique — de fabrication entièrement canadienne — pour améliorer la qualité et la fiabilité des appels interurbains.

Entre janvier et septembre 1984, au fur et à mesure que les lignes téléphoniques de la Région de la capitale nationale seront raccordées au nouveau système, l'ATG offrira certains services comme le transfert d'appels, les conférences à trois et la mise en attente pour consultation.

La dernière phase de modernisation, prévue pour la fin de 1985, verra l'introduction des appareils "touch-tone" dans les bureaux du gouvernement et ouvrira l'accès à toute une gamme de services, notamment le renvoi automatique et la prise d'appels.

Cela vous semble compliqué? Rassurez-vous, nous avons prévu un programme de formation. Pour être en mesure de profiter au maximum de ces innovations, les gestionnaires et utilisateurs des télécommunications doivent recevoir la formation nécessaire. Aussi, l'ATG et Bell Canada ont-ils mis au point un programme complet à cet égard. Les cours techniques sont déjà en marche et la formation des utilisateurs commencera en janvier 1984.

À cette fin, des chefs de groupe seront assignés dans chaque ministère et organisme en vue d'aider les gens sur place. Il s'agit d'une méthode efficace d'enseignement de notions semi-techniques pouvant rejoindre un grand nombre de personnes. Les utilisateurs assisteront à deux cours d'une à deux heures chacun, un avant la conversion initiale et l'autre avant la phase finale de "reconfiguration".

Citation honorifique à Pierre Jutras

Pierre Jutras, ancien cadre du SCC et commissaire de la CNLC, de Prince Albert (Saskatchewan), a reçu au cours du banquet de la Conférence nationale des administrateurs, tenue le 30 novembre dernier, une citation du Commissaire pour services méritoires en reconnaissance des services insignes rendus au cours de ses 37 années de travail au sein du SCC.

Natif de Winnipeg où il a fait ses études, M. Jutras s'est joint au Service des pénitenciers en 1936 à titre de gardien subalterne au Pénitencier de la Saskatchewan (Prince Albert). Il a progressivement accédé à des postes de direction et, en 1964, il est devenu sous-directeur de la Région de l'Ouest du Service des pénitenciers. Il a été le premier directeur du pénitencier fédéral à sécurité moyenne construit à Drumheller (Alberta), en 1966. Jusqu'à sa retraite en 1973, M. Jutras a travaillé pour mettre sur pied un établissement qui servirait de modèle à de nouveaux modes de traitement correctionnel.

En 1973, il a agi comme membre à plein temps d'une commission d'enquête sur la sécurité pénitentiaire dans la région du Québec. Il a également été membre d'un groupe consultatif des provinces des Prairies affilié au Comité chargé des programmes institutionnels fédéraux.

En 1974, M. Jutras a été nommé à la Commission nationale des libérations conditionnelles, Division des Prairies, pour un mandat de cinq ans. Bien qu'il ait pris sa retraite comme membre à plein temps à la fin de 1977, il s'est joint par la suite comme commissaire régional communautaire à la CNLC pour un mandat de deux ans. Il a été nommé de nouveau en 1980 et en 1983.

BESOIN D'AIDE?

CESSEZ DE TOURNER AUTOUR DU POT

Les Services de
traitement automatisé des documents (TAD)
de la Prison des Femmes, à Kingston
vous offrent des services professionnels à des prix concurrentiels.

Nos services de traitement de textes peuvent traiter les documents suivants:
• Rapports, manuscrits et lettres-type
• Textes bilingues (présentation parallèle)
• Listes et relevés (p. ex.: annuaires téléphoniques internes)
• Rapports financiers et statistiques
• Factures et bons de commande
• Bulletins, communiqués de presse, brochures et dépliants

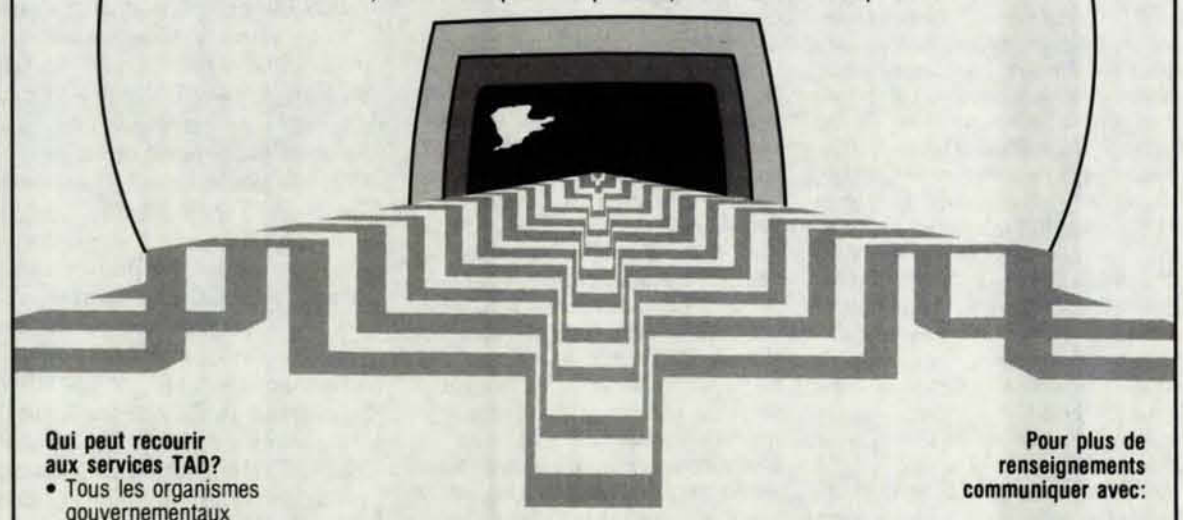

Qui peut recourir aux services TAD?
• Tous les organismes gouvernementaux
• Les collèges, universités et commissions scolaires
• Les organismes et associations à but non lucratif
• Les établissements hospitaliers

SERVICES DE TAD

AES SUPERPLUS IV
MICOMS DOTÉS DE RÉSEAUX DE TRANSMISSION
APPAREILS À DICTER R.D. 6 000

Pour plus de renseignements communiquer avec:
Helene Gordon
Expert conseil
en commercialisation
Service correctionnel
du Canada.

L'escorte des détenus dans les hôpitaux: des services de qualité

par Dennis Curtis
ARC, Ontario

ONTARIO — **Ed Simpson**, agent de correction depuis 25 ans, tour à tour au Pénitencier de Kingston et de Collins Bay, exerce un deuxième métier. Ces derniers mois, Ed, un CX-6, travaille à l'hôpital Hôtel-Dieu de Kingston comme superviseur de la nouvelle Équipe d'escorte régionale de l'Ontario. Formée de 20 agents de correction et de deux superviseurs, l'équipe assure la surveillance de tous les détenus qui, dans la région doivent être soignés hors de l'établissement et ce, depuis septembre 1983. Ce rôle était autrefois dévolu au gré des circonstances à des agents de correction qui n'étaient pas toujours très heureux des fonctions supplémentaires qu'on leur confiait. Cela grevait le budget des heures supplémentaires, surtout en cas de séjour prolongé à l'hôpital.

Comme l'Hôtel-Dieu est le lieu de traitement de la plupart des détenus nécessitant des soins hospitaliers, c'était l'endroit tout indiqué pour en faire le quartier général de l'équipe. Ed Simpson et **Bill Walker**, son adjoint, un CX-4, coordonnent les activités de l'Équipe dans leur bureau aménagé au sous-sol de l'hôpital. Ils ont noué d'excellents liens avec les membres du personnel de l'hôpital.

Teresa Rogers, directrice adjointe des soins infirmiers, ne tarit pas d'éloges envers le travail des membres de l'équipe qu'elle considère très compétents. Mad. Rogers, qui travaille à l'hôpital depuis plus de 20 ans et a donc vu un grand nombre de détenus s'y faire soigner, juge la formule actuelle très utile.

La plupart des détenus admis à l'hôpital sont logés dans les salles 3 et 4 placées sous la responsabilité de **Marg Sanborn**, infirmière chef. Les détenus, dit-elle, sont des malades comme les autres et exception faite de leur surveillance par un agent escorteur, "reçoivent les mêmes types de soins que tout autre malade." Elle entretient aussi de bons rapports avec les membres de l'équipe d'escorte.

La salle des interventions chirurgicales constitue un des endroits qui, à l'hôpital, bourdonnent le plus d'activités et l'Hôtel-Dieu ne fait pas exception à la règle. Trente-cinq noms se trouvaient sur la liste des opérés le jour de notre visite, ce qui reflète bien l'activité habituelle, m'a-t-on dit. **Gerry Woodland**, infirmière principale intérimaire, qui orchestre ici la plupart des opérations, se dit très satisfaite de la conduite professionnelle des CX. Ils assurent la sécurité dans la salle des interventions, où on les trouve revêtus de la traditionnelle blouse verte et portant le masque et le bonnet d'usage. Chaque semaine Gerry voit circuler dans cette salle, dit-elle, entre six et dix détenus qui, pour la plupart, sont là pour des opérations jugées ici de routine mais qui ne pourraient être effectuées au Pénitencier de Kingston.

Quand les membres de l'équipe (composée de 25% de femmes) ne remplissent pas leurs fonctions habituelles à l'hôpital, ils sont de faction dans l'un des trois établissements de la région où ils assurent diverses fonctions sécuritaires. Bill et Ed sont de ceux-là et un membre de leur équipe se trouve toujours à travailler en détachement à l'extérieur. Ils sont très heureux des conditions de travail.

*Nouvelle équipe d'escorte à l'oeuvre Photo de gauche. De gauche à droite: **Ed Simpson**, **Bill Walker** et **Marg Sanborn**, infirmière principale et **Hope Power**, réceptionniste-secrétaire. Photo de droite: **Dave Claxton** et **Lynda Pate**, agents escorteurs*

"Un esprit de camaraderie règne entre les agents de correction et les employés de l'hôpital et tous travaillent ici comme de vrais professionnels. Les employés de l'hôpital trouvent toujours le temps de nous aider et cet esprit de camaraderie déteint sur tous et chacun."

Journée d'accueil à Warkworth

ONTARIO — Les responsables des services psychologiques et d'aumônerie de l'établissement de Warkworth, aidés par le groupe des détenus condamnés à perpétuité, ont tenu le 5 novembre dernier une journée d'accueil destinée à sensibiliser les citoyens à la question des condamnés à perpétuité.

Pour la première fois les membres des familles des visiteurs avaient accès à chacune des parties de l'établissement. Les conjoints, les parents et les amis ont pu ainsi faire une visite guidée des unités résidentielles, des ateliers et des services médicaux, éducatifs, de loisirs et d'aumônerie.

Lou Davis, surveillant des services d'alimentation et ses employés ont organisé un souper familial à l'intention des détenus qui ont pu partager ce repas avec leurs proches.

Cinquante-neuf détenus, purgeant chacun une peine d'emprisonnement d'au moins 15 ans, ont participé à la journée d'accueil organisée pour 64 de leurs proches et 31 autres invités de l'extérieur représentant le SCC, la CNLC et divers organismes communautaires.

Hank Neufeld, directeur de l'établissement, a fait valoir l'importance des liens familiaux pour les détenus condamnés à de telles peines et le rôle utile joué par les organismes de bénévolat dans la consolidation des liens entre les détenus et la collectivité.

Quinze personnes se sont adressé aux visiteurs et ont répondu à leurs questions. **Bob Hall**, directeur adjoint à la Socialisation, a traité du mandat conféré au SCC, du rôle des programmes pour les délinquants et de la notion de détention humaine. **Keir MacMillan** a abordé le sujet de la préparation de cas et de la surveillance des libérés conditionnels. Les autres conférenciers étaient **Mac Steinberg** et **Al Beaupré** de la CNLC, **Gerritt Bruinix** du CAC de Warkworth et des représentants de la Société John Howard, du groupe M2W2 et des foyers de transition privés.

Le clou de la journée était l'allocution prononcée par cinq ex-détenus de Warkworth condamnés à 25 ans d'emprisonnement à Warkworth et maintenant en liberté conditionnelle. Ils ont chacun parlé de leur expérience de vie.

La journée d'accueil a provoqué des réactions très positives. La mère d'un détenu a entre autres écrit: "La confiance entre les détenus, leur famille, les responsables de l'établissement et les représentants du secteur des libérations conditionnelles et de la collectivité était manifeste." Un autre proche d'un détenu a fait ces commentaires: "Nous respirons mieux maintenant que nous savons que les membres du personnel et de la CNLC, les agents de liberté conditionnelle et toutes les personnes présentes se préoccupent autant que nous de ceux que nous connaissons et qui sont incarcérés." Une troisième personne a expliqué qu'elle avait puisé dans ces retrouvailles "une énergie nouvelle et la conscience de former de nouveau une cellule familiale unie."

Atelier annuel des services de police et de libérations conditionnelles

La bataille continue . . .

par Bill Niven, Bureau de libération conditionnelle de York-Toronto

"La libération conditionnelle sape l'efficacité des tribunaux".
"Elle démoralise la police".
"Les agents de liberté conditionnelle sont plus intéressés aux taux de réussite qu'à la sécurité du public".
"Les agents de liberté conditionnelle cachent l'information aux avocats de la Couronne."

"La police cache l'information aux agents de liberté conditionnelle".
"La police pense qu'il n'y aura plus de problème si les gens sont gardés sous clef".
"Les avocats de la Couronne sont trop circonspects et ne comprennent pas beaucoup le système pénitentiaire et de libération conditionnelle".

Oui mes amis, la bataille se poursuit. Voici quelques-uns des commentaires émis lors du récent atelier des services de police et de libérations conditionnelles qui a eu lieu à Toronto, en novembre dernier.

Cette année cependant, après ces quelques remarques-choc, les participants ont véritablement communiqué et collaboré entre eux. Des professionnels oeuvrant dans le même secteur ont soulevé et discuté de façon enthousiaste des questions d'intérêt réciproque.

Il y avait bien entendu des divergences d'opinion à aplanir et cet atelier aura, d'une certaine manière, servi à illustrer les différences qui existent entre ces groupes plutôt que les objectifs communs.

Il y avait néanmoins un esprit de collaboration qui planait dans l'air et la séance de cette année a permis de rapprocher davantage les services de police et de libérations conditionnelles. Le président organisateur, l'inspecteur **Dennis O'Neill** de la police régionale de Peel, a accompli un excellent travail de concert avec son comité en réunissant 85 délégués de divers organismes. Dix-sept corps policiers étaient représentés ainsi que des procureurs de la couronne et le juge en chef, M. **F. Hayes**. Le personnel des services de libérations conditionnelles, aux niveaux fédéral et provincial, a assisté en assez grand nombre. La Commission nationale des libérations conditionnelles a envoyé une délégation de Kingston et il y avait des invités du Collège Georgian inscrits au programme d'administration de la sécurité et du droit.

Des critiques ont été émises concernant le dilemme à transiger, de façon simultanée, avec deux paliers d'autorité des libérations conditionnelles, notamment provincial et fédéral, dont le mode de fonctionnement diffère. Cela a pour effet de semer la confusion au sein d'autres organismes. On a également constaté que de nombreux représentants des services policiers ne sont pas les mêmes que l'année précédente. Cela signifie que nous devons en partie recommencer notre cheminement avant de pouvoir aborder les points essentiels.

Rob Tripp

Voici quelques-unes des suggestions qui ont émané de ces discussions:

- besoin d'un plus grand apport de la police (i.e. renseignements) à toutes les étapes du processus de libération conditionnelle
- les agents de liberté conditionnelle doivent établir une plus grande communication avec les avocats de la Couronne pour communiquer avec les corps policiers et obtenir des conseils lorsque les agents de liberté conditionnelle doivent comparaître en cour.
- les demandes de renseignements du personnel des services de libération conditionnelle à la police au sujet des enquêtes communautaires devraient être plus complètes et comprendre notamment la date de naissance, les adresses actuelles, la dernière force policière à intervenir dans le dossier, etc.
- la participation de la police aux audiences de libération conditionnelle
- le personnel du SCC doit avoir un meilleur accès aux rapports présentenciels
- le procureur de la Couronne doit demander à l'agent de liberté conditionnelle de conserver toutes les notes de cas compliqués. Même l'information jugée banale peut être l'objet de critiques par la suite.

*Le comité d'organisation de la zone 3: **Dennis O'Neill**, inspecteur, police régionale de Peel; **Don Wagner**, sergent, serv. de police du Grand Toronto; **Marg Harlang**, Toronto-York, SCC; **Brian Caughey**, SCC, Toronto; **Joe Beatty**, SCC, Etobicoke et **Steve Charles**, Thornhill.*

Des gens d'ici et d'ailleurs

Nouveau chef de l'Horticulture

M. **Clément Côté** est le nouveau chef de l'Horticulture, Division Agro-entreprises, SCC. Diplômé de l'université Laval, M. Côté travaillait auparavant pour la Régie des assurances agricoles du Québec. Auparavant il avait travaillé dans le secteur de l'aménagement routier des autoroutes.

Fête d'adieu pour Bob Stewart

Une fête d'adieu a eu lieu le 28 décembre dernier, au Centre de dépôt régional du Pacifique en l'honneur de **Bob Stewart**, qui prend sa retraite après 26 ans consacrés au Service. Bob s'est joint au SCC en 1957 à l'établissement de Stony Mountain, a travaillé à compter d'août 1965 au Pénitencier de la Colombie-Britannique pour être ensuite affecté au Centre de dépôt régional en septembre 1974. **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région du Pacifique et **Doug McGregor**, directeur exécutif régional, ont présenté un certificat de retraite à Bob et rappelé ses nombreuses réalisations.

Gordon Pinder a un nouveau chef de cabinet

Jean-Marc Plouffe, secrétaire exécutif du Comité national mixte de l'Association canadienne des chefs de police et des services correctionnels fédéraux, a été nommé chef de cabinet de M. **Gordon Pinder**, sous-commissaire, Programmes pour les délinquants. M. Plouffe conservera ses fonctions au Comité mixte, fonctions qu'il occupera à temps partiel jusqu'à la nomination d'un successeur.

Stan Smith

Départ de Stan Smith

John Ryan, directeur de l'établissement de Millhaven et ses collaborateurs se sont réuni au club de golf de Cataraqui pour souligner le départ après plus de 35 ans de service de Stan Smith, directeur adjoint aux Finances. Après avoir commencé sa carrière au Pénitencier de Kingston, M. Smith a travaillé à Millhaven aux côtés de John Ryan. M. Ryan a remis à Stan divers cadeaux.

Mona C. Ricks

Certificat d'appréciation à Mona Ricks

Mme Mona Ricks a reçu cette distinction décernée pour souligner ses initiatives dans le domaine des communications, lors d'une fête d'adieu organisée à l'occasion de sa prise de retraite, le 30 novembre dernier. Mme Ricks a été l'instigatrice de la revue Discussion et du présent périodique. La revue *Discussion* a cessé de paraître il y a sept ans. Quant à *Entre Nous*, le journal entreprend cette année sa neuvième année de publication.

Sans blague!

Voici quelques définitions cocasses recueillies par un professeur de pastorale auprès de ses jeunes étudiants anglophones. Ces définitions nous ont été transmises par les agents de correction fédéraux à la retraite du Manitoba:

Adultère: péché de celui ou celle qui se dit plus vieux que son âge
Épître: femme d'un apôtre
Fast days (jours de jeune): journées où il faut manger à la hâte
Layman (laïc): personne qui, le dimanche, fait la grasse matinée au lieu d'assister à la messe du dimanche
Parsimony (parcimonie): argent qui assure la subsistance du pasteur (en anglais: parson).

Distinction honorifique à Chuni Roy

PACIFIQUE — Une réception a eu lieu le 9 novembre au restaurant Red Baron, à Abbotsford, en C.-B., afin d'honorer le Dr **Chuni A. Roy**, ancien directeur médical du CPR du Pacifique.

Une Citation du Commissaire pour services méritoires a été remise au Dr Roy pour souligner ses initiatives en vue de la mise sur pied de programmes de psychiatrie médico-légale au Centre psychiatrique régional. Ces programmes ont contribué à rehausser l'image nationale et internationale du Service correctionnel du Canada dans le secteur des services médicaux pénitentiaires.

Le directeur exécutif régional, le sous-commissaire de la région, les directeurs d'établissement et d'autres employés accompagnés de leur conjoint, tous se sont plus à écouter le Dr Roy évoquer les souvenirs marquants de sa carrière. **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région, a présenté la distinction au nom du Commissaire.

***Henri Fleury** au travail*

3 primes à l'initiative distribuées dans la région du Québec

QUÉBEC — Au cours du mois de décembre, trois employés de la région du Québec ont eu l'honneur de se voir décerner une prime à l'initiative. Il s'agit de MM. **Roger Bastien**, instructeur à l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, **Claude Duchesneau**, préposé aux arts au Centre de développement correctionnel, et **Henri Fleury**, instructeur à l'établissement de Cowansville.

L'invention d'un dispositif de verrouillage pour les cellules a valu à M. Bastien la somme de 760 $. M. Duchesneau a reçu un chèque au montant de 640 $ pour sa suggestion de graver les outils réservés à l'artisanat, et M. Fleury s'est pour sa part mérité deux chèques au montant de 770 $ et 275 $ pour avoir inventé une grue et des gabarits de soudure servant à assembler les capteurs solaires.

L'initiative de ces 3 employés a permis au gouvernement d'épargner plus de 28 000 $.

Si vous avez une suggestion à soumettre, communiquez-la à votre superviseur. Vous aussi, vous pourriez gagner une prime à l'initiative!

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

En bref . . .

Collecte de sang de la région du Québec: l'objectif fixé a été dépassé

Plus de 700 personnes ont répondu à l'appel lancé le 20 décembre par les agents de liaison et le président de la collecte de sang, M. **Richard Roy**, directeur adjoint aux Services techniques du Centre de développement correctionnel. L'objectif avait été fixé à 650 donneurs, mais on a fini par obtenir 714 dons de sang! La collecte a eu lieu à l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines et au Collège du personnel de correction. (Plus de détails au prochain numéro)

Formation de l'ÉPIU — Atlantique

Le 9 janvier, M. **Bob Clark**, sous-commissaire de la Région de l'Atlantique, a officiellement inauguré le programme de formation de trois semaines offert aux équipes d'intervention de la Région. Trois groupes d'employés recevront chacun une semaine de formation.

Un Noël canadien-français en C.-B.

Le groupe des détenus francophones de l'établissement de Mission (C.-B.) a reçu des personnes de l'extérieur et les membres du personnel à un banquet de Noël, le 29 décembre. Les plats traditionnels canadiens-français ont été préparés par un restaurant local.

On tourne dans les pénitenciers de l'Ontario

Une équipe de tournage de CKWS-TV a visité le 18 janvier l'établissement de Warkworth afin d'interviewer trois détenus dans le cadre d'une émission sur la prévention du crime qui sera diffusée le 8 février prochain, de 19 à 20 h. Une équipe du bulletin de nouvelles de la CBC, *The National*, est demeurée une journée au Pénitencier de Kingston pour y tourner deux reportages: l'un porte sur l'établissement et ses programmes et l'autre trace un portrait d'**Andrew Graham**, le directeur de l'établissement.

Gestion des situations de crise — Région du Pacifique

Le premier Colloque de la région du Pacifique sur la gestion des situations de crise a eu lieu du 12 au 20 janvier, sur l'île de Vancouver. Ce colloque est le premier d'une série de trois qui sont prévus dans cette région. **John Raymond**, représentant des CAC de la région du Pacifique, a prononcé une allocution.

Sus aux criminels violents!

Dans un discours prononcé devant la Société canadienne pour la prévention du crime, l'hon. **Mark MacGuigan** a prédit plus de fermeté de la part de son Ministère à l'égard des criminels violents. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la refonte du Code criminel, une des refontes les plus importantes des 90 dernières années. Son ministère mettra également l'accent sur la détermination de solutions de rechange à l'incarcération à l'intention des auteurs de crimes non-violents — ceux qui forment la grande majorité de la clientèle des tribunaux criminels. La réforme du Code criminel comprendra une déclaration de principe du Parlement sur les objectifs et les principes du sentencing. Le premier critère à respecter par les juges au moment de la détermination de la sentence est la protection du public. M. MacGuigan entend intégrer au Code criminel une section complète sur les mesures dites "de substitution", dont des mesures de restitution à l'intention des victimes de crimes.

Réinstallation de membres de l'AR de l'Atlantique

L'augmentation récente des effectifs de l'AR de l'Atlantique a créé des problèmes d'encombrement à l'AR, d'où le déménagement de quatre divisions: Éducation, formation et emploi, Services de santé, Services techniques et Groupe de travail de Renous à l'immeuble Assumption Place, au 770 de la rue Main (10e étage), à Moncton. Cette décision est en principe applicable pour six mois.

Nouveau bureau de libération conditionnelle à Edmundston

Un bureau de libération conditionnelle couvrant Edmundston et le territoire environnant vient d'être inauguré. **Clarence Roussel**, agent de liberté conditionnelle, est le responsable de secteur. (N° de tél.: 738-9242).

Soirée pour des adultes handicapés à Matsqui

PACIFIQUE — Les détenus membres de l'Amicale de l'établissement de Matsqui ont reçu à Noël pour une soirée et une danse, un groupe spécial de visiteurs — des jeunes adultes handicapés du centre de formation de Wildwood.

Trente-deux invités se sont présenté à l'établissement, tous parés de leurs plus beaux atours de Noël, fleurs à la boutonnière, et se sont délecté d'un dîner de Noël comprenant quatre dindes, des bonbons, des noix, des oranges et des sacs de friandises de Noël — le tout offert par la collectivité.

Les détenus ont également travaillé à asssurer le financement de la soirée. Tous les mercredis soirs depuis un an et demi, de 35 à 40 détenus de l'Amicale rencontrent les adultes du Centre de Wildwood au centre de développement social de l'établissement. Les détenus font régulièrement des dons. "Tout ce que nous faisons est payé par les détenus. Nous organisons des ventes de cartes en achetant des cartes de Noël à Toronto, à 0,63 $ l'unité, que nous revendons aux autres détenus avec supplément de 0,25 $. Tous les fonds ainsi recueillis servent à financer les soirées du mercredi de Wildwood." a expliqué le trésorier du groupe.

Pour un grand nombre de détenus, c'est là le seul contact avec la collectivité, a déclaré le président de l'Amicale.

entre nous
Vol. 9 nº 4 le 29 février 1984

Copyright of this document ... Les droits ... pas à l'État. Toute utilisation du contenu ... document doit être ... préalablement par l'auteur

Départ de John Rama

John Rama

OTTAWA — **John Rama**, directeur général de la Politique, de la planification et des systèmes, a quitté le SCC le 1er février dernier pour occuper de nouvelles fonctions au Bureau du contrôleur général, qui relève du Conseil du Trésor. M. Rama a été nommé agent de liaison supérieur auprès de la Direction des pratiques de gestion.

John Rama qui s'est joint au ministère du Solliciteur général en 1968 comme stagiaire en administration, a travaillé durant cinq ans au sein du Service des conseillers en gestion du Secrétariat du Ministère. Il a joint les rangs du SCC en 1975 à titre de chef de la Planification de la main-d'oeuvre.

Il devait ensuite gravir tous les échelons de la filière et occuper notamment les postes de directeur de la Planification des ressources humaines, directeur de la Planification opérationnelle avant d'accéder l'an dernier au poste de directeur général.

M. Rama fait carrière depuis plusieurs années dans le domaine de la gestion et de la planification des ressources humaines. Il quitte le SCC "pour élargir ses horizons et continuer à oeuvrer dans mon domaine de prédilection".

Une petite réception a eu lieu le 22 février pour souligner son départ.

La promotion professionnelle:

priorité de la Direction de la sécurité

OTTAWA — Les cinq administrateurs régionaux, Sécurité, ont convergé vers Ottawa le 24 janvier pour y rencontrer M. **Henri-Paul Vignola**, nouveau chef de la Direction de la sécurité et les autres responsables de la Sécurité à l'AC dans le cadre de la réunion trimestrielle qui se tenait du 24 au 27 janvier.

Pour M. Vignola, la formation et le perfectionnement du personnel constituent la priorité cette année. "Les visites effectuées dans chacune des régions et les nombreux échanges partagés avec vous ont confirmé, a-t-il déclaré, mon enthousiasme vis-à-vis des gens qui forment le Service et son organisation interne".

"C'est expressément que je mentionne les membres du personnel avant l'organisation même du Service. Beaucoup d'énergies ont été consacrées ces dernières années à l'organisation du SCC. Nous devrions désormais déployer nos efforts vers des objectifs établis davantage en fonction du personnel, c'est-à-dire vers des programmes de formation, de perfectionnement et de promotion professionnels et de, façon plus générale, vers des programmes visant à assurer la satisfaction au travail.

Le commissaire adjoint à la Sécurité a ajouté que "le deuxième secteur auquel il faudra apporter une attention particulière est l'existence du syndrome "eux autres-nous autres" qui tend toujours à émerger dans une organisation de la taille du SCC et à perpétuer ces distinctions arbitraires entre les régions et l'AC. J'estime que ce syndrome est très prononcé au sein de notre direction et il y aurait lieu de chercher à l'atténuer."

Abordant la question de l'ordre du jour plutôt chargé, M. Vignola a précisé que l'objectif était "d'élargir les horizons sans perdre de vue les questions plus anciennes. Nous devons être conscients du fait que la solution de certains problèmes est par définition assez éloignée et que notre perception de certaines questions n'est pas nécessairement partagée par l'ensemble des composantes du Service".

La formulation de recommandations constitue sans doute la première démarche à effectuer quand il s'agit d'élaborer des politiques, mais ces recommandations ne débouchent pas toujours sur une mise en application rapide, voire des résultats perceptibles.

"L'an dernier, le thème de notre Conférence nationale sur la sécurité était: La sécurité à l'ère de l'informatique. L'accent sera par ailleurs mis au cours de cet atelier et des ateliers à venir sur la promotion professionnelle des membres des services correctionnels."

• **Lasers et USD à la page 4**

Les Programmes d'aide aux employés se multiplient dans les régions

Lire à la page 3

Niveau de sécurité

Nouvelle désignation

OTTAWA — À la suite d'une décision du Comité de direction, il est recommandé au personnel du SCC de ne plus utiliser dans leurs communications écrites, pour décrire le niveau de sécurité des établissements, les expressions générales "à sécurité maximale, moyenne et minimale", mais d'utiliser plutôt les désignations numériques figurant au tableau publié en page 2

Les employés sont priés d'utiliser seulement le système numérique dans toutes les lettres, notes de service, communiqués, bulletins et autres documents. Cette décision entre en vigueur immédiatement.

Le paragraphe 5 de la Directive du Commissaire nº 020-2-02, intitulé "Niveaux de Sécurité" établit la correspondance entre les deux types de désignation.

- **Sécurité minimale, S1-S2**
- **Sécurité moyenne, S3-S4-S5**
- **Sécurité maximale, S6-S7**
- **Sécurité à échelons multiples**

Le niveau S1 correspond au centre correctionnel communautaire tandis qu'à l'extrême, le niveau S7 correspond à l'unité spéciale de détention.

Ce changement a pour objet d'établir une désignation uniforme et d'éliminer la confusion que pourrait entraîner le regroupement, sous une même désignation, de plusieurs établissements nettement différents.

• **Voir le tableau à la page 2**

Classification des emplois

Comment y voir clair

OTTAWA — Vous voulez percer le mystère de la classification des emplois? Qu'à cela ne tienne!

John Carroccetto, directeur de la Division de la classification à l'AC, a décidé de s'attaquer à la confusion qui règne souvent à ce sujet au sein du personnel non-initié. Il a donc décidé d'organiser des ateliers de formation d'une journée à l'AC et dans les régions pour aider le personnel à démystifier cette fonction.

Les employés ont de la difficulté à déterminer la correspondance entre les différents groupes professionnels: CR, IS, AS et entre chacun des niveaux de classement — CX-2, IS-3, AS-4, etc. Un même numéro d'échelon pour deux catégories ne correspond pas nécessairement à un même traitement.

Ainsi, en dépit des apparences, un AS-4 et un IS-4 ne sont pas au même niveau et il existe un écart considérable entre le traitement et le niveau de responsabilités de l'un et de l'autre.

"Les prétentions des employés ne correspondent pas toujours à la réalité.", explique M. Carroccetto. Un employé qui réclame une augmentation d'échelon parce que ses responsabilités ont augmenté oublie parfois que les tâches supplémentaires qui lui ont été confiées relèvent peut-être d'un échelon inférieur. Il arrive aussi qu'un surveillant attribue une nouvelle classification à un emploi seulement aux fins de faire approuver par les autorités compétentes une reclassification à un échelon différent.

Nouveau cours à l'intention des employés

Un cours de formation d'une journée a été lancé à l'AC afin d'aider les employés à se familiariser avec les subtilités du processus. Le cours sera également offert sous peu aux membres du personnel des régions. "Cette formation s'adresse aux employés de tous les niveaux, tant aux cadres de niveau intermédiaire et inférieur qu'aux commis aux écritures."

Notre objectif principal est d'aider les employés à se faire une meilleure idée de ce qu'est la classification des emplois. Ils seront ainsi mieux en mesure de comprendre et d'accepter les décisions des responsables."

Le cours vise entre autres à expliquer ce qu'est une description de poste, l'évaluation des emplois et les processus de révision de la classification et de règlement des griefs. On remettra à chacun des participants un plan de classification et celui-ci sera invité à évaluer certains emplois avec l'aide de ce plan.

"L'intérêt vis-à-vis du cours est très marqué. Les employés intéressés à s'inscrire devraient en faire la demande à leur supérieur.", conclut M. Carrocetto.

Gardiens-robots aux É.-U.?

1984 est ici!

Son nom est Denny. Il mesure 4 pieds de haut, pèse 400 livres et ressemble à s'y méprendre au p'tit dernier issu d'un croisement entre R2D2 et Darth Vader. Vous vous souvenez de la Guerre des étoiles? L'an prochain ce robot trapu — car il s'agit bien d'un robot — pourrait bien patrouiller les corridors des pénitenciers américains à la recherche de détenus "égarés", tous ses sens en alerte et prêt à fondre sur l'intrus en lançant d'une voix sonore et synthétisée: "Personne non autorisée: s'il-vous-plaît . . . identifiez-vous!" Combien coûte ce "gardien" dernier cri? Je vous le donne en mille: seulement 30 000$ pièce!

La société Denning Mobile Robotics Inc., industrie de pointe, vient en effet de conclure un contrat de cinq ans en vue de la livraison de 1 000 de ces robots à la société Southern Steel de San Antonio, au Texas, le fabricant américain le plus connu de matériel et d'équipement de sécurité pour pénitenciers.

Rassurez-vous! L'idée derrière le contrat n'est pas de remplacer éventuellement tous les gardiens mais de se substituer à eux pour les tâches fastidieuses ou dangereuses.

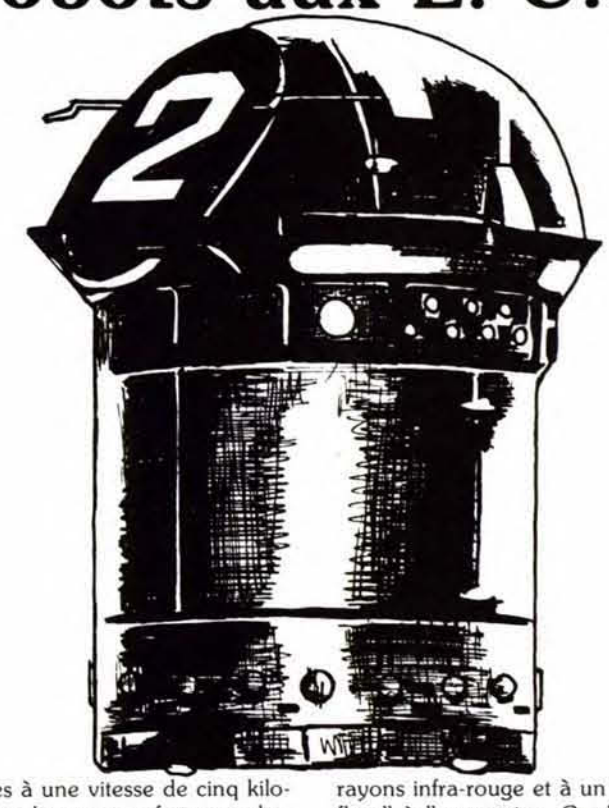

Illustration: **Pierre Champoux**

Le robot se déplace sur trois roues à une vitesse de cinq kilomètres heure et se fraye un chemin à travers le dédale des corridors de la prison grâce à un télémètre du type sonar conçu par la société Polaroid.

Il est capable de dépister les "visiteurs non autorisés" grâce à des détecteurs à ultra-sons et à rayons infra-rouge et à un "renifleur" à l'ammoniac. Ce dernier dispositif permet de déceler l'odeur imprécise des humains pour les non-initiés! Certains des robots seront également dotés de caméras de télévision.

• **suite à la p.2**

Gros plan

par Chris Nicholson

Mickey Baker, préposée aux visites et à la correspondance de l'établissement de Collins Bay, connaît bien la région de l'Ontario.

Elle a exercé divers métiers au cours des onze dernières années et depuis qu'elle a commencé à travailler comme dactylo dans le cadre d'un contrat de six mois au Pénitencier de Kingston. Son travail était si satisfaisant qu'on lui a demandé de rester: elle a travaillé à la section du classement durant les cinq années qui ont suivi avant d'être promue agent de documentation des cas au Service national des libérations conditionnelles.

Elle a travaillé un an à la Prison des femmes comme commis auprès du directeur adjoint à la Socialisation. Elle a ensuite été promue préposée à la section du personnel, à l'AR de l'Ontario. Après neuf mois, Mme Baker a décidé de s'inscrire au cours de formation préparatoire à l'emploi qu'elle occupe actuellement.

Elle aime son travail. À Collins Bay depuis plus de deux ans, elle aime bien travailler avec les gens, dit-elle.

Mickey Baker, Collins Bay

"J'ai acquis peu à peu beaucoup d'expérience . . . ma maturité s'est accrue et je suis désormais plus autonome, surtout quand il s'agit de prendre des décisions. Parfois, dans ce métier, il nous faut y aller d'instinct. Comme femme, je crois aussi que je peux mieux aider les femmes qui visitent un détenu à résoudre leurs problèmes."

Mickey compte quatre collègues qui remplissent les mêmes fonctions qu'elle à la Section des visites et de la correspondance.

Al Langsford qu'elle connaît bien pour travailler de près avec lui estime qu'il est agréable de travailler avec elle. Elle a aussi avec l'aide de **Kurt Bolton**, préposé aux loisirs, organisé la première ligue mixte de curling, ligue qui a connu un grand succès.

Ce métier comporte-t-il des inconvénients? "Oui, le travail par poste. Cela nuit à vos activités sociales. C'est surtout difficile de travailler l'été à mon bureau lorsque j'entends dehors des détenus jouer à la balle.", avoue-t-elle.

NIVEAU DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

MAXIMALE	Multi-sécuritaire	CRR (Québec) Prison des femmes CPR (Ontario)	Pén. de Kingston CPR (Prairies) CPR (Pacifique)
	7	USD du CDC*	USD de Millhaven
	6	Dorchester Archambault Laval CDC	Millhaven Pén. de la Sask. Edmonton Kent
MOYENNE	5	Drummond** Leclerc Collins Bay	 Stony Mountain Matsqui
	4	Springhill CFF Cowansville Warkworth	Joyceville Drumheller Mission
	3	La Macaza Bowden	Mountain William Head
MINIMALE	2	Westmorland Ste-Anne-des-Plaines Montée St-François Beaver Creek Bath Frontenac Grierson	Pittsburgh Rockwood Ferme du pén. de la Sask. Parc de roul. de Drumheller Ferndale Elbow Lake
SÉCURITÉ	1	Centre Carlton Parrtown Sand River Sherbrooke Martineau Pie IX Benoit XV Ogilvy Hochelaga Montgomery	Keele Portsmouth Oskana Osborne Altadore Portal Pandora Robson Sumas

* **Cette fonction sera assurée par une section du Centre régional de réception, (Québec), à compter de juillet 1984.**

** **L'établ. de Drummond, un nouvel établissement, ouvrira ses portes en septembre 1984.**

Le pénitencier de l'Oregon

PACIFIQUE — Quatre employés de l'établissement Kent ont visité l'automne dernier le pénitencier d'État de l'Oregon et se sont dit très intéressés par ce qu'ils ont vu. Les quatre voyageurs étaient: **Gerry Harvey**, CX-4, **Larry Price**, CX-4, **Eric Hummerstone**, et **Dave Morris**, tous deux AUR.

Les employés se sont dit "frappés" par l'état de propreté générale de l'établissement. Construit en 1969, ce dernier, conçu pour accueillir 476 détenus dans une installation à sécurité maximale, en loge maintenant 950, d'où la nécessité de recourir au régime de la double occupation des cellules ou régime dit de "cohabitation".

Les détenus qui y sont incarcérés le sont pour une période d'au plus deux ans et ont en moyenne 23 ans.

Les 239 membres du personnel sont tenus d'acquérir une formation préliminaire en matière de sécurité et ont droit à une prime annuelle d'habillement de 125 $. Les employés peuvent postuler en alternance divers emplois au sein de l'établissement qu'ils occupent durant au plus un semestre.

Les quatre agents de correction ont pu se promener partout à loisir durant toute une journée. Le personnel a démontré un bon esprit de collaboration et a su aider à faire de leur passage un séjour très utile et intéressant.

Autour du monde

Baisse de la criminalité en Chine

Le taux de criminalité en Chine a connu une baisse de 42 pour cent et ce, à la suite d'une opération d'envergure visant à réprimer le crime dans tout le pays et qui s'est soldée par l'exécution de 5 000 criminels et l'arrestation de plus de 50 000 autres.

Les membres du Congrès national du peuple, nom du Parlement de la République populaire de Chine, ont adopté en septembre des modifications au Code criminel qui visent à alourdir les sanctions prévues en ce qui a trait à un grand nombre d'infractions et à imposer la peine de mort pour certains crimes.

Meurtres par tête: Vancouver dame le pion à Montréal?

Selon un rapport publié le 13 janvier par Statistique Canada, Montréal arrive en tête de liste en ce qui concerne le taux de meurtres par tête. Toutefois, indique le rapport, si les données du District continental-sud ou du Grand Vancouver étaient intégrées à celles de Vancouver comme c'est le cas pour le Grand Montréal ou le Grand Toronto, c'est Vancouver qui damerait le pion à toutes les autres villes canadiennes.

Vingt-trois meurtres ont été officiellement commis à Vancouver, ville de 410 000 habitants ce qui correspond à un taux de 5,6 meurtres pour 100 000 habitants, soit une augmentation de 25% par rapport à celui de Montréal. Quatre-vingt-trois meurtres ont été commis à Montréal l'an dernier, ce qui correspond à un taux de 4,48 meurtres pour 100 000 habitants.

Peines non-privatives de liberté

Un nouveau programme mis en oeuvre au Manitoba vise à fournir aux juges des solutions de rechange à l'incarcération pour les auteurs de crimes non-violents. Le programme désigné en anglais sous le nom de *Client Specific Planning*, comprend l'établissement d'un programme individualisé qui assigne des tâches à l'infracteur en vue de lui permettre de s'amender, détermine les programmes de formation ou de traitement nécessaires au règlement de problèmes particuliers, prévoit le lieu de résidence de l'infracteur, les modalités de surveillance et les sanctions en cas de violation des conditions du programme. Le prévenu, à défaut de se conformer à ces conditions, doit de nouveau comparaître en cour pour y être accusé de l'infraction initiale et de manquement aux conditions de la probation. **Clarence Epp**, coordinateur du programme, est un ancien aumônier de l'établissement de Stony Mountain. M. Epp aime bien rappeler que seulement dix pour cent des détenus sous juridiction fédérale ont perpétré un crime avec violence. "Le programme, dit-il, est conçu en fonction de l'autre groupe formé par 90 pour cent des détenus. L'incarcération est pour une large part nuisible, onéreuse et inefficace."

Les juges trop tolérants?

Un rapport publié par le ministère de la Justice du Canada fait état du fait que 80% des Canadiens interrogés au cours d'un récent sondage croient que les tribunaux font preuve de trop de tolérance dans la détermination de la peine. Les agences de presse, indique le rapport, tendent à renforcer cette impression en résumant parfois en une centaine de mots des journées entières de débats judiciaires et laissant entendre que la sentence rendue est trop légère. Les journalistes qui peuvent prendre connaissance du résumé détaillé de l'affaire, changent souvent d'avis et tendent à être plus satisfaits de la décision du tribunal, à tel point qu'ils réclament parfois des peines plus sévères. Les journaux ne peuvent fournir toute l'information désirée, indiquent les auteurs du rapport, d'où l'impression d'une attitude trop tolérante vis-à-vis des criminels. La perception que le public se fait de l'incidence de la violence est également un facteur-clé de leur perception des politiques de répression du crime. Cette dernière conclusion confirme une autre conclusion d'un rapport publié l'an dernier par le même ministère de la Justice et selon laquelle la plupart des Canadiens surévaluent la fréquence des crimes avec violence commis au pays.

É.-U.: Des gardiens-robots (suite de la page 1)

Tout ce que le robot voit et entend sera ensuite tranmis à un poste de contrôle où ce sont des êtres humains qui sont aux commandes.

L'intrus surpris au détour d'un couloir se verra apostropher par une voix sévère qui lancera: "Attention! Visiteur non identifié", ou un message approximatif. La mémoire intégrée du robot lui permettra d'ajouter au besoin quelques petites phrases, du style: "Qui êtes-vous?".

Le robot ne sera pas armé, mais sera toutefois équipé pour faire face à la musique pas toujours douce de la vie en prison — une musique où, entre détenus, on ne joue pas toujours du piccolo, cela va de soi, mais à l'occasion des pieds et des mains.

Parfaitement étanche, le gardien-automate pourra résister sans broncher au jet puissant de la lance des pompiers et son ordinateur intégré sera logé dans un compartiment à l'épreuve des balles.

Il sera conçu de façon à se tirer vivant des pires embûches. Ainsi il pourra se resaisir en cas d'assaut, tourner les talons et s'enfuir.

Une version spéciale du robot pourra être envoyée en mission-suicide au cours d'une émeute pour transmettre photos et autres données jusqu'à épuisement des forces du robot-kamikaze.

À Springhill
Séance de counseling-marathon

ATLANTIQUE — Le marathon en question n'est pas une course, mais plutôt un groupe de rencontre qui permet à 25 détenus de l'établissement de Springhill et à 25 personnes de l'extérieur d'échanger de façon presque ininterrompue sur divers sujets et ce, durant 26 heures. Organisé du vendredi midi au samedi en fin de journée, le groupe de sensibilisation traite de tous les sujets et permet aux participants de discuter tant de l'éducation familiale, de l'homosexualité, que de l'homicide et du viol. L'atelier de formation de deux jours vise à aider les détenus à mieux se comprendre et à mieux faire face à leurs actes. La plupart des détenus membres du groupe purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Le premier groupe de ce type à l'établissement a été formé en 1969, les membres se rencontrent toutes les six à huit semaines et la 100e session a eu lieu en novembre. Le groupe a été créé par le Dr **Charles Taylor**, directeur du programme d'études au Acadia Divinity College.

C'est le même Dr Taylor qui, aidé de **soeur Theresa**, aumônier à l'établissement, oriente les discussions des détenus et membres de l'extérieur. Chaque séance se tient à huis clos de façon à développer la confiance au sein du groupe. On y discute de nombreux sujets, mais les sujets les plus populaires sont la famille et les relations familiales, indique M. Taylor.

"Cette expérience vise, indique la documentation remise aux participants, à permettre à chacun de se ressourcer en faisant appel à ses forces souterraines inexploitées et à modifier certains schèmes de comportement asservissants."

La présence de participants de l'extérieur est importante pour le détenu, fait valoir le Dr Taylor. Le détenu peut ainsi constater concrètement que des gens s'intéressent à lui comme être humain et sont prêts à l'aider dans sa démarche.

À l'AC et dans les régions . . .

Création de programmes d'aide aux employés

par Diane Perry

OTTAWA — Le Programme d'aide aux employés (PAE) est un programme offert à titre confidentiel aux employés qui éprouvent des problèmes de santé ou de comportement, explique Robert Boucher, coordonnateur national et chef de l'Hygiène et de la sécurité professionnelles à l'AC.

"Ce programme ne peut être assimilé à un service de consultation.", précise-t-il. "Le programme offre toutefois un service d'aiguillage auprès d'un expert apte à résoudre les problèmes de l'employé."

L'employé aux prises avec des difficultés personnelles peut se présenter, confier son problème à l'agent du service d'aiguillage, un membre du Service qui agit à titre bénévole et est habilité à remplir ces fonctions. L'agent du service d'aiguillage dirige l'employé vers la personne-ressource qui est la plus en mesure de l'aider à trouver une solution à son problème. "Tous les services sont offerts à titre strictement confidentiel si bien que les employés n'ont pas à craindre que leurs problèmes parviennent aux oreilles de leur superviseur ou de leurs collègues.", ajoute M. Boucher.

Les PAE — Une idée née dans les régions et qui a fait boule de neige.

Au contraire de beaucoup de programmes du SCC, les Programmes d'aide aux employés (PAE) qui se sont multipliés dans les régions ne sont pas nés sous l'impulsion de l'AC. Ces programmes sont issus de la base et ont été promus par les premiers visés — les employés de nos établissements. Ainsi les comités mis sur pied à Warkworth, à Springhill et dans d'autres établissements ont été le levain dans la pâte et c'est la somme de leurs énergies et de leurs efforts, amorcés en 1979, qui a insufflé l'élan nécessaire à la mise sur pied d'un programme national.

Robert Boucher

Un PAE dans chaque région

Les membres du Comité supérieur de gestion ont demandé aux responsables de chaque région de mettre en oeuvre leur propre PAE en leur laissant le soin de l'organisation. Le programme de chaque région est placé sous l'égide d'un Comité présidé par une personne désignée: un agent des services de santé, le chef du Personnel ou des relations avec le personnel.

Robert Boucher décrit son rôle à l'AC comme "celui d'une personne chargée de fournir de l'information et des services d'orientation et d'évaluation." Il s'emploie actuellement à mettre sur pied une bibliothèque où l'on trouvera des bandes magnétoscopiques, des programmes de formation et des guides destinés à faciliter la mise en oeuvre par chaque région de son PAE. Cette mise en oeuvre est bien engagée dans chaque région à l'exception du Québec où le programme en est encore à l'étape de la planification.

La formation de volontaires qui acceptent d'assurer le service d'aiguillage est un élément-clé du programme et il incombe à chaque région d'assurer cette formation. **Ivan Moxness**, préposé à l'hygiène et à la sécurité professionnelles dans la région des Prairies, a assuré lui-même la formation des agents du service d'aiguillage. Dans les régions de l'Ontario et du Pacifique, la formation est assurée par Centraide. **Dave Chitty**, coordonnateur du PAE dans la région de l'Atlantique, a reçu sa formation dans un collège communautaire. M. Boucher souligne à ce sujet que le programme est déjà offert dans un grand nombre de collèges: il s'affaire actuellement à compiler la liste de ces collèges.

Le rôle de l'agent du service d'aiguillage est de connaître à fond les ressources de la collectivité. Les agents doivent savoir vers qui diriger l'employé. Son rôle, indique M. Boucher, n'est pas d'offrir du counseling. Sa formation ne le lui permet pas: il doit simplement veiller à diriger l'employé vers l'organisme le mieux habilité à lui offrir ce type d'aide."

Le surveillant: un élément-clé

Le surveillant joue également un rôle important, dit M. Boucher, car le succès du programme sera fonction en partie de la formation et de l'ouverture d'esprit des surveillants. Ceux-ci doivent être informés et ils doivent manifester un esprit de collaboration. Ils devront veiller particulièrement à ne pas utiliser le PAE comme un outil de mesure disciplinaire. "La participation au Programme doit se faire à titre volontaire et ce, dans les deux sens.", souligne-t-il.

L'agent du service d'aiguillage ne doit pas se substituer au surveillant dans le traitement des problèmes de l'employé. Les surveillants doivent agir au meilleur de leurs connaissances. S'ils estiment que la situation les dépasse, c'est alors qu'il convient d'amener l'employé à prendre lui-même l'initiative de demander de l'aide auprès du volontaire chargé du service d'aiguillage.

M. Boucher précise que 50 personnes quittent chaque année le SCC à défaut de pouvoir faire face à leurs difficultés personnelles. Des milliers de dollars sont dépensés en congés de maladie ou servent à défrayer les personnes qui doivent faire des heures supplémentaires pour faire le travail régulier des premiers. Le coût moyen d'un accident est de 2 427 $ et les frais entraînés par l'absence d'une personne inapte à travailler pour les raisons susmentionnées sont identiques, estime M. Boucher, d'où la nécessité d'un tel programme.

L'initiation des employés du Programme se fera de façon autonome dans chaque région. Le moyen le plus couramment utilisé sera l'annexion d'un avis au chèque de paye et l'affichage ou la distribution de bulletins. Un des éléments les plus importants à considérer est la définition des fonctions de l'agent du service d'aiguillage: celles-ci devront être bien définies de façon que l'employé sache au début à quoi s'attendre de l'agent.

Mise en oeuvre: 1979

La mise en oeuvre des PAE a débuté en 1979 et M. Boucher estime qu'il faudra de trois à cinq ans avant que celui-ci n'atteigne son rythme de croisière. À l'heure actuelle, on compte trois "aiguilleurs" par établissement qui sont, pour la plupart, bénévoles. L'AC espère créer un fonds de prévoyance pour éviter que les volontaires qui investissent déjà beaucoup de leur temps et de leurs énergies n'aient à assumer eux-mêmes les dépenses relatives au programme.

Appui du SCC

M. Boucher prévoit une expansion du programme, qui bénéficie déjà de l'appui des cadres du SCC à chaque niveau hiérarchique et des représentants du syndicat. Cette expansion ne pourra toutefois se faire sans l'accroissement des ressources et l'affectation d'un plus grand nombre de personnes, dont un coordonnateur pour chaque région. M. Boucher prévoit que le nombre des aiguilleurs est appelé à diminuer au fur et à mesure que des conseillers permanents seront recrutés pour voir aux besoins de ces employés.

- **À lire dans le prochain numéro d'*Entre Nous*: description du PAE du Pacifique**

Betty Bryant, secrétaire administrative du DER, présente à **Estelle Wiesner**, à gauche, un bouquet de fleurs pour souligner sa contribution au populaire jeu de l'ange gardien. La photo a été prise à l'occasion du party de Noël.

Le jeu de l'ange gardien:

un coup de pouce au moral

PACIFIQUE: Une coutume destinée à augmenter les interactions entre les membres du personnel à l'Administration régionale du Pacifique, revient périodiquement peu de temps avant Noël, c'est celle du "coup de pouce de l'ange gardien".

Vous tirez un nom d'un chapeau et l'employé dont vous tirez le nom devient votre protégé spirituel. Vous devenez automatiquement à son insu son ange gardien. Les règles du jeu prévoient qu'au moins une fois par semaine les anges gardiens doivent faire quelque chose de spécial pour leur protégé. Concrètement, cela signifie qu'un employé ne doit pas être surpris de trouver un jour à son arrivée au bureau un mobile suspendu au plafond, une plante ou des friandises sur son bureau, voire une lettre d'encouragement due à la plume de son ange gardien. Certaines personnes ont ainsi, en arrivant le matin, découvert la porte de leur bureau tapissée de décorations de Noël.

Estelle Wiesner, agent d'administration et de planification, a lancé cette coutume en 1982 à l'AR du Pacifique après avoir eu le "tuyau" de **Ginger Bacchus**, rattachée à la Direction des programmes pour les délinquants.

"Je croyais que cela ferait du bien au moral et effectivement ça a contribué à "briser la glace" entre des employés qui se connaissaient peu ou mal.", dit Estelle.

Pat Thompson exprimera en ces termes ce qui constitue probablement l'opinion de la majorité des employés: "J'ai trouvé que c'était une vraie bonne idée. En plus de nous ménager des surprises, cela rapproche les gens grâce à un prétexte souvent amusant."

Le PAE de l'Atlantique: des services strictement confidentiels!

par Francine Phillips

ATLANTIQUE — Un service d'aide et de counseling est offert depuis un certain temps au pénitencier de Dorchester pour les employés du SCC aux prises avec des problèmes de stress, de finances ou d'alcoolisme ou qui éprouvent d'autres difficultés personnelles risquant de nuire à leur rendement. Toutefois, en septembre 1982, **Dave Chitty**, attaché de direction du directeur du pénitencier de Dorchester, accepte le défi de ranimer le Programme d'aide aux employés (PAE) au pénitencier.

Selon la politique établie par le Conseil du Trésor, chaque organisme fédéral doit disposer d'un PAE. Au cours de 1984-1985, on compte étendre le programme local du SCC à toute la région. M. **Roger McLeary**, ingénieur responsable de l'entretien technique au Pénitencier de Dorchester, a été nommé officiellement agent d'aiguillage à l'établissement. Un agent d'aiguillage sera nommé à cet effet à l'établissement de Westmorland, à l'établissement de Springhill, à l'Administration régionale et au besoin, dans les bureaux de district (libération conditionnelle). M. Chitty, nommé officiellement au poste de coordonnateur régional du PAE (région de l'Atlantique) le 8 décembre 1983, sera le principal responsable de cette expansion.

Au cours de la prochaine année, on offrira des séances de formation aux gestionnaires, aux surveillants et aux représentants du syndicat afin de les familiariser avec le PAE.

Jusqu'à maintenant, la majorité des employés qui ont demandé l'aide de Dave l'ont fait de leur propre chef. Toutefois, si un surveillant constate que le comportement ou le rendement d'un employé se détériore, il peut effectuer une présentation obligatoire. L'agent d'aiguillage rencontre alors l'employé visé afin de déterminer si effectivement il y a un problème et peut, en présence de ce dernier, prendre un rendez-vous avec une personne-ressource de l'extérieur. Les employés sont autorisés à participer à des séances de consultation avec la personne-ressource durant les heures de travail, sans perte de salaire. Tous les renseignements sont gardés confidentiels et ne sont utilisés qu'avec la plus grande discrétion. L'une des principales préoccupations de Dave Chitty est de se conserver la confiance des employés.

En avril 1983, après avoir terminé avec succès le cours d'agent du service d'aiguillage, d'une durée de 120 heures au collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Moncton, Dave est devenu le seul agent ainsi certifié au SCC. Dave a également

Dave Chitty

participé à plusieurs séances de formation offertes par les associations du PAE du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse dont il fait partie, et en octobre 1982, il a terminé un court séminaire offert au centre de formation des gestionnaires à Halifax (N.-É.)

Dave continuera à exercer ses fonctions "d'aiguilleur" au pénitencier de Dorchester et conservera également ses nombreuses autres responsabilités en tant qu'attaché de direction du directeur, agent de liaison du comité aviseur de citoyens et coordonnateur des relations avec les médias au pénitencier de Dorchester.

Mary Dawson, directrice de l'établissement de Joyceville, converse avec **Jim Perris**, gouverneur de la Prison de Sa Majesté, en Angleterre, en visite officielle au SCC avec M. Quentin Thomas, responsable de l'administration pénitentiaire, au Royaume-Uni.

Lasers et USD

• Suite de la p.1

Selon **Howard Mansfield**, directeur de la Planification des mesures de sécurité, la réunion trimestrielle sur la sécurité, tenue du 24 au 27 janvier a permis d'aborder des sujets aussi variés que l'étude d'un dispositif de mise en sûreté des armes réglementaires, ce dispositif devant fonctionner au laser et l'étude d'un jugement de la Cour fédérale sur le placement en unité spéciale de détention.

Les administrateurs de la sécurité ont également été invités à une séance du Comité consultatif sur les criminels dangereux et discuté de l'efficacité du régime conçu par le SCC à l'intention des "délinquants dangereux".

Deux haut fonctionnaires du Royaume-Uni, **Quentin Thomas**, responsable de l'administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur et **Jim Perris**, gouverneur du Pénitencier de Sa Majesté, à Hull (Angleterre du nord) ont rappelé certains désordres survenus dans les pénitenciers du Royaume-Uni et le mode de règlement de ces situations. L'un et l'autre ont loué le nouveau système de classement numérique des établissements (S-1 à S-7) et l'utilisation faite par le SCC de la haute technologie.

Il existe de nombreux points communs entre les systèmes des deux pays, fait valoir M. Mansfield. La terminologie cependant diffère: ainsi l'ÉPIU (Équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence) est désignée en Angleterre par le sigle MUFTI (Minimum Use of Force Tactical Intervention).

Des exposés ont été présentés par **Doug Borrowman**, directeur de l'analyse des programmes, **Bob Hilton** et **Gerry Kwapisz** de la Division de la formation et du perfectionnement du personnel et **Ray Burzynski** de la Section de l'évaluation des programmes. **Al Mason**, agent des Programmes pour les délinquants, a présenté un rapport sur la pratique religieuse et la spiritualité des Autochtones.

Les administrateurs se sont ensuite penché sur l'aspect sécuritaire de ces pratiques.

La rencontre a également permis d'étudier les Résultats prévus pour 1984 en matière de sécurité ainsi que diverses statistiques et tendances.

Les recommandations ont été transmises à **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, de qui relève le commissaire adjoint à la Sécurité.

BIENTÔT DANS TOUT LE SCC: UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION

par Diane Ross

Dès le printemps 1984, les cadres supérieurs du SCC auront à leur disposition un nouvel organe d'information servant à diffuser des messages importants aux employé(e)s. Il s'agit de tableaux d'affichage, de couleur rouge et blanc portant l'en-tête TENEZ-VOUS AU COURANT! Ces tableaux seront installés en février dans tous les immeubles du SCC à des endroits stratégiques.

L'originalité de ces tableaux réside surtout dans l'utilisation qui en sera faite. En effet, les messages qui y seront affichés ne le seront que pour une période de 96 heures, après quoi ils seront détruits. De plus, entre chaque message, les tableaux resteront vides. Dans chaque immeuble du SCC, des coordonnateurs contrôleront l'affichage et s'assureront que les tableaux ne seront pas utilisés entre chaque diffusion.

Le SCC espère accoutumer les employé(e)s à l'importance des messages qui seront affichés sur ces tableaux. Du fait que ceux-ci resteront souvent vides, les employé(e)s percevront plus rapidement l'affichage des nouveaux communiqués. L'information diffusée aura alors plus d'impact.

Le Commissaire, le sous-commissaire principal, le sous-commissaire à la politique, planification et administration, les sous-commissaires régionaux, les directeurs exécutifs régionaux, les directeurs d'établissement et de district seront les seules personnes autorisées à utiliser ce nouvel outil.

Des renseignements importants et opportuns vous seront bientôt communiqués par le biais des tableaux d'affichage rouge et blanc, alors TENEZ-VOUS AU COURANT!

Clinique de sang 1983: La région du Québec recueille 714 dons

QUÉBEC — Plus de 700 personnes ont répondu le 20 décembre dernier à l'appel lancé par les agents de liaison et par le président de la collecte de sang, M. **Richard Roy**, D/A services techniques, du Centre de développement correctionnel. Le froid n'a pas empêché les employés de se déplacer vers l'établissement de Ste-Anne des Plaines et le Collège du personnel pour venir faire don du cadeau le plus précieux en cette période de festivités.

L'objectif de la campagne de 1983 ayant été fixé à 650 dons, les organisateurs ont accueilli avec enthousiasme le résultat final de 714 dons. La Croix-Rouge tient à chaleureusement remercier tous les employés et bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cette clinique et tous ceux qui ont contribué par leur don, à renflouer la banque de sang de la Croix-Rouge.

Les résultats obtenus:

Louise Parent	**Archambault**	**120**
Claude Coune et Pierre Bergeron	**Laval**	**111**
Henri Raymond	**Leclerc**	**98**
Claude Durand	**CFF**	**88**
Michel Ménard	**CDC**	**63**
Gisèle Gagnon	**C.R.R.**	**62**
Michel Paradis	**É.S.A.D.P.**	**45**
Marie-Claude Perrault	**Adm. régionale**	**42**
Jacques Racicot	**District Montréal-Métro**	**33**
Jeannine Lamond	**É.M.S.F.**	**31**
Monique Martin	**Collège**	**21**

Des gens d'ici et d'ailleurs

M. **Maurice Klein**, coordonnateur national de l'agrément, a été détaché pour un an auprès de la Société canadienne pour la prévention du crime. Il y occupera les fonctions de directeur du projet de l'établissement de normes d'agrément canadiennes. La SCPC procède actuellement à l'établissement de ces normes qui seront appelées à remplacer les normes américaines en usage au SCC.

Maurice Klein

Ron Livingstone, libéré conditionnel au Centre Portsmouth et collaborateur régulier du journal **Entre Nous**, est décédé subitement le 17 décembre dernier. Le dernier article paru sous sa plume a été publié le 30 octobre dernier. L'article dont nos lecteurs se souviendront probablement le plus longtemps est celui du nº du 30 août 1983 sur les services de santé et où il se remémore chacune des étapes de sa lutte contre le cancer.

Atelier de finition: un succès

PACIFIQUE — L'atelier de finition du bois organisé par le secteur des industries de l'établissement à sécurité moyenne de Mission (S-4) et une association professionnelle regroupant les spécialistes des travaux de menuiserie et d'établi, en collaboration avec la société *De Vilbiss Canada* qui a fourni le matériel didactique, a connu un vif succès, indique **Brian Stacer**, directeur adjoint aux Industries.

La formation théorique était assurée dans les bureaux de l'Association professionnelle et la formation pratique, dans le cadre de l'atelier de finition et de peinture du bois de l'établissement de Mission.

Des détenus affectés aux ateliers industriels de l'établissement de Mission et des participants du secteur privé ont suivi avec succès le cours de 27 heures couvrant des opérations aussi variées que la préparation, la teinture, la pulvérisation, la composition chimique et l'application des peintures et teintures et le contrôle de la qualité. Des attestations d'études ont été remises aux participants après l'examen d'usage.

ROULE-TA-BOULE:
Harold Paquette

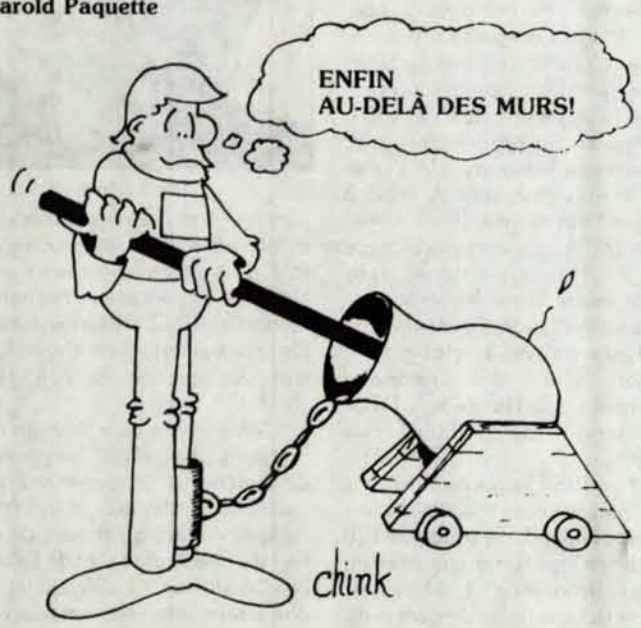

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

En bref . . .

Des détenus rencontrent des jeunes

Deux détenus de l'établissement de Springhill se sont adressé le 1er février à un groupe de trois élèves de l'école secondaire Oaks à Summerside, à l'Î.-P.-É. et deux autres se sont adressé à des élèves d'une école secondaire de premier cycle de Fredericton, au N.-B., dans le cadre du Programme Orientation-Jeunesse en cours à l'Établissement. Les détenus parlent durant ces causeries de leurs antécédents personnels, des situations qui les ont menés au crime et des conditions de vie à l'établissement.

Journée d'information sur les carrières

Le SCC a participé le 2 février à une journée d'information sur les carrières organisée au collège communautaire Loyalist, situé à Belleville, en Ontario. Les visiteurs pouvaient se présenter à un kiosque d'information et visionner le film "*Au-delà des murs*". Deux agents de correction en tenue réglementaire se tenaient à la disposition des visiteurs en plus d'un représentant du service de dotation et de l'administrateur régional des Communications, de l'Ontario.

John Raymond, nouveau président des CAC

John Raymond, représentant des CAC de la région du Pacifique, a été élu président national des CAC. Il entrera en fonctions le 1er mars.

SENSTAR — le dernier des systèmes informatisés de détection des intrusions du SCC.

OTTAWA — M. **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint à la sécurité à l'AC, a déclaré à **Entre Nous** que le Service correctionnel du Canada est en voie d'installer en 1984, dans cinq principaux établissements, un nouveau type de système périmétrique de détection des instrusions (SPDI) qui se trouve à la fine pointe de la technologie informatique.

Le SPDI ne constitue pas une innovation pour le SCC. À la fin des années 1970, le Service veillait à la mise en place dans deux principaux établissements d'un système informatisé de détection des intrusions. Le système en voie d'être installé, le système Senstar, et qui constitue la troisième génération de ces systèmes électroniques de sécurité est "le système le plus raffiné et le plus compact à ce jour.", indique **Jim Roberts**, directeur des études sur la sécurité à l'AC.

• **Description du système *Senstar* en page 3.**

Action positive:

Nouvelles perspectives pour les femmes, les autochtones et les handicapés

OTTAWA — Des progrès considérables ont été réalisés ces deux dernières années dans le cadre du Programme d'égalité d'accès à l'emploi conçu à l'intention des femmes, des autochtones et des handicapés si bien que la représentation des membres de ces groupes s'est considérablement accrue dans la Fonction publique. Toutefois, les représentants de ces groupes se retrouvent surtout aux échelons inférieurs de la Fonction publique et la représentation des autochtones et des handicapés est toujours trop faible, indique **France-Marie Trépanier**, directrice du programme d'Action positive au SCC. Un nouveau programme: Action positive a été lancé en juillet dernier pour poursuivre l'action entreprise pour corriger ces lacunes.

une nouvelle étape

• **Suite à la page 4**

entre nous

Vol. 9 nº 5 le 15 mars 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

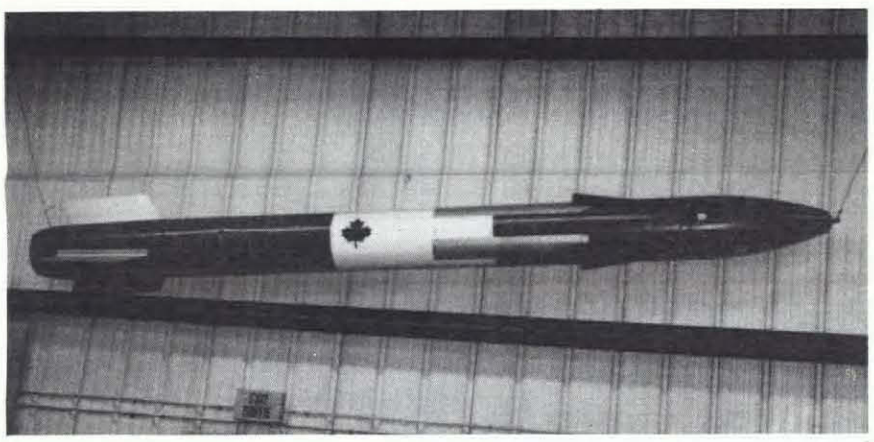

BOWDEN, ALBERTA — *Non, il ne s'agit pas du missile Cruise!*

Ce que vous voyez là, suspendu du plafond de l'atelier industriel de l'établissement de Bowden, à Innisfail, en Alberta, est un engin-cible désarmorcé et remis en état par des détenus de l'établissement. Cet engin a été le clou de la visite organisée pour l'inauguration des nouveaux locaux de l'établissement.

Ouverture d'un gymnase et d'ateliers à l'établissement de Bowden

par Les Shand

PRAIRIES — Le 10 novembre dernier, avait lieu l'ouverture officielle du nouveau gymnase et des ateliers industriels de l'établissement de Bowden (S-3), ce qui marquait du même coup l'achèvement de travaux de rénovation dont le coût a été évalué à 6 millions de dollars.

Le sénateur **Bud Olson** présidait la cérémonie de coupe du ruban en présence de **Jim Phelps**, sous-commissaire de la région des Prairies et de **Ray Desrochers**, directeur de l'établissement de Bowden.

Des visites des nouvelles installations ont été organisées concurremment à cet événement à l'intention des familles des membres du SCC, des notables locaux et des membres du grand public. Les visiteurs ont pu entre autres voir des échantillons des produits CORCAN, dont des exemples de travaux de rembourrage et de menuiserie et des produits en métal.

Le point de mire: un engin-cible

Ceux qui malgré tout n'étaient pas encore impressionnés par la diversité et la qualité des produits créés dans les ateliers industriels du SCC sont restés bouche bée à la vue de la dernière attraction qu'on leur avait ménagée: un engin-cible téléguidé de 18 pieds!

L'engin-cible était en montre dans l'atelier de travail du métal. Cet engin a été remis en état dans le cadre d'un projet innovateur mené à bien par l'établissement de Bowden pour le compte des Forces armées canadiennes et de la Base des forces canadiennes, à Suffield, en Alberta.

Des détenus de l'établissement de Bowden travaillent en effet à la reconversion d'un certain nombre d'engins-cible dont la production a été interrompue par les responsables militaires américains et utilisés pour des exercices de tir de la Marine canadienne.

Les devis de reconversion et les gabarits de montage ont été fournis par la station de recherches de la Base des forces canadiennes. Un certain nombre de tests ont été menés avant la conclusion d'une entente en bonne et due forme avec les responsables de l'établissement.

Aucun explosif ne se trouve, il va sans dire, dans ces engins durant les travaux de reconversion et ce sont des responsables des Forces armées qui veillent à les réarmer seulement avant les exercices de tir.

Seize commandes de ce type ont ainsi été exécutées à la grande satisfaction des représentants des forces armées qui ont loué la qualité de l'exécution des travaux.

Les visiteurs ont pu voir de courts films illustrant les exercices de tir dirigé sur ces cibles à partir de navires de nos forces navales. Ils ont pu également admirer l'un de ces engins peints des couleurs vives de nos armoiries et suspendus du plafond du nouveau bâtiment abritant les ateliers industriels.

Ray Roney, agent de correction, a été honoré pour avoir aidé à capturer des détenus évadés.

Lire à la page 4

Sainte-Anne-des-Plaines se couvre de distinctions

par Madeleine LeMay
directrice adjointe, Administration

QUÉBEC — Au cours de la dernière année dix (10) employés de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines ont participé au programme de formation linguistique en anglais offert par le Centre Katimavik, situé au lac McGregor, dans les collines de la Gatineau. Pour leur participation, soit aux sports, à la vie sociale, au travail en équipe ou encore les progrès personnels, ils ont décroché dix (10) distinctions honorifiques soit une moyenne de une (1) par participant.

Les quatre (4) participants à la semaine de formation tenue du 16 au 21 octobre 1983 affichent ici leur plus beau sourire en même temps que leur plaque d'honneur. Ce sont de gauche à droite: **Marcel Lajoie**, surveillant d'unité résidentielle; **Richard Maurais**, préposé aux sports; **Paul Lemieux**, surveillant des Services d'alimentation et **Jean Jacques**, directeur adjoint aux Services techniques.

Gros plan

Le révérend Gary Porter: "un lien avec la collectivité"

ATLANTIQUE — Le révérend **Gary Porter** est un homme polyvalent qui a plusieurs cordes à son arc quand il s'agit d'aider les autres. Pasteur à l'église pentecôtiste de Parrsboro, il travaille douze heures par semaine au centre correctionnel communautaire de Sand River où il est responsable des services religieux offerts à 25 libérés conditionnels de jour qui sont pensionnaires au Centre.

Gary Porter

Le révérend Porter se tient prêt à leur dispenser des conseils et un soutien moral au besoin et sert d'agent de liaison entre le centre et la collectivité. Ces trois dernières années, il a accompagné des détenus en congé de sortie à Parrsboro et les a aidés à participer à des projets communautaires tels que la coupe de bois pour les veuves et les handicapés, le peinturage de maisons et d'églises, l'installation de double fenêtres pour les personnes du troisième âge et le nettoyage des terrains attenant aux maisons privées.

Le révérend Porter admet que les gens ont parfois de la difficulté à interagir avec les détenus mais en attribue la cause à un manque de compréhension. "Les gens oublient que ces gens ne seront pas incarcérés pour toujours.", dit le révérend Porter. Le libéré conditionnel de jour doit se sentir accueilli par la collectivité si on veut qu'il devienne un citoyen digne de confiance, une fois remis en liberté.

"Les libérés conditionnels de jour ne demandent pas mieux que de prouver qu'ils peuvent fonctionner en société. Ils veulent se tenir au courant de l'évolution des choses et ne veulent pas être toujours laissés en marge. Le fait de travailler avec les citoyens leur permet de mieux tirer leur épingle du jeu lorsqu'ils sont mis en liberté sous engagement à comparaître.

Natif de Springhill, le révérend Porter n'est pas une personne nouvellement initiée au Service correctionnel. Avant de commencer à exercer son ministère, il était agent de sécurité et agent d'unités résidentielles aux établissements de Dorchester et de Springhill. Il a aussi été aumônier à temps partiel au Pénitencier de Millbrook, en Ontario.

Construction d'un parc par des détenus

par Susan Taylor

PACIFIQUE — Aujourd'hui, c'est une région mi-boisée, mi-marécageuse, parsemée çà et là d'érables et de pins; bientôt ce sera un parc de 10 acres comprenant quatre champs de soccer, une série de commerces en franchise et un terrain de jeu doté d'une piste pour coureurs! Ce nouveau parc sera aménagé par les détenus pour le compte de la ville de Mission, située dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique.

Comment ce projet a-t-il vu le jour?

"Le projet est le fruit d'une étroite collaboration entre les dirigeants de la ville de Mission et le Service correctionnel du Canada. Il s'agit d'une entreprise commune pour laquelle nous partageons tout autant d'intérêt.", indique **Mike Treloar**, coordonnateur du projet à l'établissement de Ferndale.

Les circonstances à l'origine du projet peuvent se résumer assez facilement. Les citoyens de Mission désiraient un parc et les responsables de l'établissement de Ferndale, un camp forestier à sécurité minimale (S-2), et de l'établissement à sécurité moyenne de Mission (S-4) ont accepté d'en aménager un pour eux, à même 10 acres de terrain situés à l'est du premier établissement.

Quelque vingt détenus de l'établissement de Fernade travailleront éventuellement à ce projet. À l'heure actuelle, seulement dix détenus ont été réquisitionnés pour faire partie d'une équipe de gros travaux, chargée de dégager le terrain au moyen de la coupe d'arbres et de l'essouchement.

Le bois est transporté jusqu'à l'établissement de Ferndale pour y être débité en cordes et distribué à des familles nécessiteuses ou à des personnes du troisième âge désignées par les services communautaires de la ville de Mission.

Les gros bras à l'oeuvre! — Gilbert Neufeld, agent forestier de l'établissement de Ferndale et un détenu affecté à la coupe du bois, font partie de l'équipe de gros travaux chargée de transformer une région mi-marécageuse et mi-boisée en un parc de 10 acres pour l'agrément des citoyens de la ville de Mission.

"Les terrains devraient être dégagés cet été; le marécage sera drainé en 1985 et rempli par des convois de sable en provenance de la rivière Fraser.", précise M. Treloar.

Les tracteurs, scies électriques, débusqueuses et camions seront fournis par l'établissement de Mission. Les détenus de cet établissement ne seront pas affectés au projet car ils ne sont pas autorisés à travailler en milieu libre.

Les détenus de l'établissement de Ferndale seront, eux, appelés à mettre la main à la pâte après l'arrivée des convois de sable. Ils nivelleront et ensemenceront le terrain et aménageront le terrain de jeu et le terrain réservé aux kiosques en franchise.

Le chantier a été officiellement inauguré le 13 novembre dernier en présence de l'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, du commissaire **Yeomans** et de **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région du Pacifique.

Si tout se déroule comme prévu, ces dignitaires seront de retour en 1985 afin de célébrer la cession officielle du parc aux citoyens de la ville de Mission.

Les actualités du crime

La pornographie très explicite à l'origine des viols?

Bill Marshall, psychologue à l'université Queen's, en Ontario, est convaincu de l'existence d'un lien entre la pornographie et les déviances sexuelles. Dans un exposé fait à l'occasion d'un Colloque sur la pornographie organisé le 12 février à l'université Queen's par le Groupe de lutte contre la pornographie de Kingston, M. Marshall a fait part des résultats de ses travaux d'analyse retraçant les antécédents de 21 violeurs et agresseurs d'enfants. Ces recherches l'incitent à croire que l'existence de ces déviances est, dans un grand nombre de cas, reliée à des contacts précoces avec le phénomène de la pornographie et que l'exposition soutenue à ce phénomène provoque le renforcement de ces comportements. M. Marshall a constaté que 8 des 21 violeurs (38% du total) avaient été exposés assez régulièrement durant l'adolescence à diverses formes de pornographie et que 18 de ceux-ci en consommaient au moment de l'enquête. M. Marshall s'est dit peu intéressé à connaître les effets, s'il y a lieu, de la pornographie sur la population dite "normale". Ce qui l'intéresse, c'est son influence sur les violeurs en puissance ou ceux qui ont passé à l'acte. "Certaines gens sont vulnérables à la pornographie, a déclaré M. Marshall, et nous devons agir."

Fonds de fiducie pour Donald Marshall

Un pasteur de l'Église unie a créé un fonds de fiducie à l'intention de **Donald Marshall**, un citoyen de Nouvelle-Écosse incarcéré durant onze années pour un crime dont il n'était pas l'auteur. Le rév. **Robert Hussey** a déclaré le 15 février dernier avoir mis sur pied ce fonds dans un geste destiné à indemniser M. Marshall, libéré en mai dernier après avoir été, sur la foi de nouveaux éléments de preuve, acquitté en appel du meurtre en 1971 de son amie, Sandy Seale. La Banque de Nouvelle-Écosse a consenti à accepter les dons souscrits au Fonds Donald Marshall à l'une ou l'autre de ses succursales.

Les marchands de haine ont la vie facile

Le Code criminel du Canada, document datant de près d'un siècle, est, une véritable passoire pour ceux qui s'ingénient à répandre la haine autour d'eux: il contient en effet tant d'échappatoires qu'il est difficile de réprimer l'activité de ces gens.

C'est ce qu'a déclaré le 29 janvier dernier l'hon. **Bob McMurtry**, procureur-général de l'Ontario.

Il a exhorté les citoyens à faire pression pour favoriser la révision des dispositions législatives sur la littérature haineuse en mettant en garde, à défaut d'une action vigoureuse en ce sens, contre une "propagation du cancer".

Service de dépannage à l'AC

Pour toutes questions concernant • le chauffage • l'éclairage • le mobilier • l'aération communiquez avec les Services administratifs au n° **995-6349**.

Représentants des services correctionnels de l'Ontario en visite à Millhaven et Kingston

Des représentants des services correctionnels de la province de l'Ontario ont visité durant quelques heures l'établissement de Millhaven et le Pénitencier de Kingston. De gauche à droite: **Andrew Graham**, directeur du Pénitencier de Kingston; **Barbara Stanley**, directrice régionale adjointe, au ministère des services correctionnels de l'Ontario; l'hon. **Nicholas Leluk**, ministre ontarien des Services correctionnels et **Don Clark**, directeur exécutif régional, photographiés à l'occasion de la visite du Ministre et de Mme Stanley dans la région de l'Ontario, le 1er février dernier.

En bref . . .

Nouveau bureau de la Société Saint-Léonard

Des représentants de la Société Saint-Léonard ont ouvert un nouveau bureau à Kingston, le 13 février dernier. Le nouveau bureau sera dirigé par **Peter Willis**, directeur adjoint du bureau principal de Kingston. Des feuillets d'information sur les programmes des foyers de transition gérés par la Société seront distribués par le bureau aux nouveaux détenus des pénitenciers de cette région. Ces feuillets seront également annexés aux avis de date d'admissibilité à la libération conditionnelle transmis par la CNLC à chaque nouveau détenu.

Prévention du stress à Mission

Un cours de prévention du stress d'une durée de deux jours a eu lieu les 3 et 4 février derniers au campus de Mission du Collège national de formation du personnel. L'accent a été mis sur le traitement non-médical du stress. Des cours de yoga, de relaxation musculaire et un cours sur la rétroaction biologique ont été offerts aux quinze employés qui s'étaient inscrits.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Senstar

D'ici mars 1985, mise en place du nouveau système dans cinq établissements principaux

"Un système plus raffiné et compact"

On aperçoit ci-dessus le pupitre de commande du poste principal de communication et de contrôle de l'établissement de Joyceville. Le *Senstar* est un des systèmes les plus raffinés et compacts qui soient.

OTTAWA — Le Service correctionnel du Canada procède actuellement à l'installation dans cinq principaux établissements du système SENSTAR, un système perfectionné de détection des intrusions périmétriques. À la fin de la présente année financière, le Centre psychiatrique régional du Pacifique, l'établissement Archambault et les établissements de Stony Mountain, de Millhaven et de Joyceville deviendront, tout comme le CPR de Saskatoon et les établissements d'Edmonton et de Matsqui qui étaient déjà dotés de ce système, des centres dont la sécurité est assurée par un système SPDI, a indiqué à Entre Nous, M. **Jim Roberts**, directeur des études sur la sécurité à l'AC. Le SPDI constitue un système informatisé de détection et d'observation qui s'est révélé très fiable depuis son introduction pour la première fois, à la fin des années 1970, au CPR de Saskatoon et à l'établissement d'Edmonton.

On a installé en 1980, à l'établissement de Matsqui, la deuxième génération du SPDI, "qui s'est avérée elle aussi très fiable", précise M. Roberts. Le SCC, ainsi qu'un évaluateur autonome, ont procédé à des essais et à des évaluations approfondis qui ont ouvert la voie à la mise au point d'appareils plus raffinés et plus compacts.

Ces premiers systèmes ont fourni au SCC la possibilité de procéder à une analyse en profondeur destinée à s'assurer que l'on élabore le meilleur système possible de détection des intrusions, système qui réponde à la fois aux besoins du Service et à ceux de ses employés.

Le Service appuie la mise en place de ce système pour deux motifs principaux, fait valoir M. Roberts.

- Il s'agit d'un système fiable qui aide le personnel de correction à exercer ses fonctions. Le système détecte les tentatives d'évasion, permet de vérifier ce qui se passe dans le secteur de l'évasion et fournit à l'opérateur tous les renseignements dont il a besoin pour dépêcher sur les lieux des patrouilles motorisées.
- Grâce au SPDI, le SCC prévoit redéployer ses employés de manière rentable et leur faire assumer un rôle plus actif en matière de sécurité.

Trois techniques principales

"Ce système électronique de détection intègre trois techniques principales", déclare M. Roberts. Ce sont respectivement:

1. Le **système de détection à la clôture interne.** Ce système est divisé en secteurs ou zones qui correspondent à des dispositifs de détection. Si quelqu'un tente d'escalader la clôture, de la couper ou d'en perturber le fonctionnement de quelque manière que ce soit, le système déclenche une alarme au pupitre du poste principal de communication et de contrôle (PPCC) situé à l'intérieur de l'établissement principal.
2. Le **système de détection des mouvements.** Ce système est formé de capteurs permettant de détecter les mouvements entre les clôtures périmétriques. Si un mouvement se produit, ce système déclenche au pupitre de commande du PPCC une alarme qui signale à l'opérateur la zone en question.
3. Le **système de télévision en circuit fermé (STCF)**, permet grâce à un ensemble de caméras d'assurer la surveillance visuelle de tout le périmètre.

Progrès technologiques

Le système se distingue des systèmes de détection précédents du SCC par ses innovations technologiques. Ce système est plus compact, est muni d'un ordinateur complémentaire qu'utilise le technicien sur les lieux afin de mettre à l'essai et d'évaluer l'ordinateur principal et qui peut servir, en tant qu'appareil de simulation, à la formation sur place du personnel.

Appareil de visualisation: le clou du système

Sur le plan visuel, ajoute M. Roberts, l'aspect le plus impressionnant de cette dernière génération de SPDI, la troisième, c'est l'**appareil de visualisation (AV)**, qui fait partie intégrante du pupitre principal de commande. L'AV reproduit graphiquement le périmètre extérieur de l'établissement. Au cours d'une tentative d'évasion ou d'une alerte, le segment du graphique sur l'AV correspondant à la partie de la clôture extérieure qui a fait l'objet d'une effraction clignote sur l'écran de l'AV. En outre apparaissent, dans les cases au pied de l'écran, des phrases clés informant l'opérateur des mesures qu'il doit prendre pour donner suite à l'alarme et dépêcher les patrouilles mobiles sur les lieux afin de contrecarrer la tentative d'évasion et d'arrêter l'individu.

Par ailleurs, outre l'AV, les écrans de contrôle du STCF du pupitre de commande permettent à l'opérateur de vérifier ce qui se passe dans le secteur faisant l'objet de l'alarme. Grâce à l'ensemble de ces caractéristiques, le SCC est muni d'un système efficace et efficient lui permettant de détecter et d'évaluer les tentatives d'évasion.

Installations à venir

Le Service fait actuellement des démarches en vue de l'installation, au cours de l'année 1984-1985, du SPDI dans cinq établissements importants et envisage de l'introduire dans d'autres établissements au cours de l'année financière 1985-1986. "La Direction des services techniques et la Direction de la sécurité de l'AC ont travaillé, souligne M. Roberts, en étroite collaboration afin de faire en sorte que le personnel de correction dispose du meilleur système de détection et d'observation possible."

Photo: Dave Bryant

Photos: Dave Bryant

Télévision en circuit fermé

Ci-contre et ci-dessus, deux exemples des possibilités du système de télévision en circuit fermé: une tour d'observation sans surveillant et une tour de guet dotées toutes deux des caméras STCF.

Formation du personnel

Une formation sera offerte à la fois aux superviseurs et aux employés

Au cours du mois d'octobre 1983, on a invité un groupe de surveillants et de surveillants en chef des établissements de Millhaven et de Joyceville à venir voir, dans les locaux de l'entrepreneur, le nouveau pupitre de commande afin de les familiariser avec ce nouveau matériel. Par la suite, en novembre 1983, des mises en situation se sont déroulées aux établissements d'Edmonton et de Matsqui, précise Jim Roberts, directeur des études sur la sécurité, à l'AC.

Les directeurs adjoints à la sécurité et l'un des surveillants/surveillants en chef du CPR du Pacifique, des établissements de Stony Mountain, de Millhaven, de Joyceville et de l'établissement Archambault ont assisté à ces mises en situation afin de jauger à fond le système et d'en comprendre le mode uniformisé de traitement des alarmes. Ce stage de familiarisation avait pour but de fournir à ceux qui y assistaient les connaissances essentielles à la rédaction de procédures de fonctionnement et de consignes de poste applicables à leur propre établissement.

Au cours de la semaine du 9 au 13 janvier 1984, on a offert à l'établissement de Millhaven une formation initiale à l'intention des opérateurs des PPCC. Étant donné que cet établissement est le premier des cinq que l'on devait munir entièrement du SPDI au cours de la présente année financière, on a donné un cours d'une durée de deux jours aux moniteurs des opérateurs du CPR du Pacifique, des établissements de Stony Mountain, de Millhaven, de Joyceville et de l'établissement Archambault. Après ce cours, les moniteurs sont restés sur place afin de prêter leur concours à la formation initiale des opérateurs de Millhaven ainsi qu'à la formation visant à faire connaître ce nouveau système aux autres membres du personnel.

Le cours de formation initiale a été couronné de succès et a permis d'enseigner dans le feu de l'action, au personnel de correction, l'utilisation du nouveau pupitre de commande.

Ainsi ces moniteurs seront-ils en mesure d'offrir une formation initiale sur place dans leur propre établissement lorsque le SPDI y sera opérationnel. On prévoit que cette formation aura lieu à l'établissement de Joyceville du 18 au 20 janvier 1984, au CPR du Pacifique les 22 et 23 février 1984, à l'établissement de Stony Mountain du 6 au 9 mars 1984 et à l'établissement Archambault en mars 1984, alors que l'on y procédera à l'inauguration du système.

Au cours des années financières 1984-1985 et 1985-1986, conclut M. Roberts, la Direction de la sécurité continuera de veiller à ce qu'on offre au personnel de correction une formation pertinente en vue d'une exploitation compétente et efficiente du PPCC et du nouveau SPDI.

*Photo: **Chris Nicholson***

CX de l'établissement de Joyceville honorés

*Quatre agents de correction ont reçu une distinction honorifique du Commissaire lors d'une cérémonie tenue le 30 janvier dernier à l'établissement de Joyceville. Ce sont de gauche à droite: **Ray Roney**, **Alfie Sands**, **Robert Cunningham** et **Dennis Bowen**. Un Certificat du Commissaire pour services méritoires a été décerné pour souligner le rôle de M. Roney dans la capture de deux détenus évadés de l'établissement de Pittsburgh, le 27 août dernier. MM. Sands, Cunningham et Bowen ont, quant à eux, chacun reçu une mention élogieuse rappelant leur apport dans la capture d'un évadé, le 24 juillet 1983.*

*On aperçoit ici le cortège de "pleureurs" qui ont su au cours d'une petite fête, exprimer avec humour leur "désolation" à la nouvelle du départ de M. Meredith. De gauche à droite **Tom Crawford**, directeur général des Services techniques à l'AC, **Rafe Meredith** (lui ne cache pas sa joie!) et **Doug McGregor**, directeur exécutif régional.*

Départ de Rafe Meredith

par Susan Taylor

PACIFIQUE — Après 29 ans et demi au sein du Service correctionnel du Canada, **Rafe Meredith**, ancien administrateur régional des Services techniques, a pris sa retraite. À voir la réaction de ses collègues sur la photo ci-dessus, Rafe aurait pu dire: "Après moi, le déluge!"

M. Meredith s'est joint au Service en 1957 à titre d'instructeur de dessin et d'adjoint au chef des instructeurs de métiers à l'établissement de Stony Mountain. Il a ensuite été promu à ce dernier poste et a ensuite été muté en 1961 à l'établissement de Joyceville à titre de directeur adjoint aux approvisionnements et services.

M. Meredith a aussi travaillé dans les secteurs suivants: le Pénitencier de la C.-B., le Service national des libérations conditionnelles, à Kingston, l'établissement de Mission, l'établissement de Kent et l'Administration régionale du Pacifique.

C'est **Dan Lind**, ex-directeur adjoint aux Services techniques de l'établissement de Kent, qui succédera à M. Meredith.

Retraite du premier employé de l'établissement Leclerc

Une fête d'adieu a été organisée le 9 février au campus de Laval du Collège du personnel pour souligner le départ de **Robert Chiasson**, surveillant des travaux de l'établissement Leclerc. M. Chiasson, qui a pris sa retraite le 29 décembre dernier, a été le premier employé à être nommé à l'établissement, avant même la fin des travaux de construction en 1961.

Vous désirez des précisions sur le Programme d'Action positive?

Pour renseignements complémentaires sur le Programme décrit ci-contre, communiquez avec vos représentants du Programme d'action positive.

Atlantique: Représentant non encore désigné. Communiquez avec un agent de la Division du personnel
Québec: **Micheline Gagné** — 328-3411
Ontario: **Lynda Hoyle-Beehler** — 547-4731
Prairies: **Roz Martin** — 665-4432
Pacifique: Représentant non encore désigné. Communiquez avec un agent de la Division du personnel
AC: **France-Marie Trépanier** — 996-1319

Étude du SCC

OTTAWA — M. **Jim Vantour**, président du Comité de planification stratégique du SCC, a été désigné pour présider une étude sur la violence dans les pénitenciers fédéraux.

L'honorable **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, a rappelé, en annonçant le lancement de cette étude le 13 février dernier, que 11 détenus, dont sept en Ontario, avaient été victimes d'un meurtre dans les pénitenciers fédéraux depuis le 1er janvier 1983.

L'étude portera principalement sur les incidents survenus à Millhaven, pénitencier à sécurité maximale (S-6) et à l'établissement de Collins Bay, établissement à sécurité moyenne (S-5).

L'équipe de recherche présidée par M. Vantour se penchera également, "à des fins de comparaison", sur les incidents survenus dans les pénitenciers du Québec, annonce le communiqué.

Le groupe de recherche comprendra les personnes suivantes: **Hank Neufeld**, directeur de l'établissement de Warkworth, un pénitencier à sécurité moyenne (S-4), situé dans la région de Kingston; **Lise Turcotte**, psychologue à l'établissement Archambault, établissement à sécurité maximale (S-6) situé au nord de Montréal; enfin **Bruce Northorp**, ancien surintendant de la GRC et membre d'un CAC rattaché au bureau de libération conditionnelle de Vancouver.

Le dépôt du rapport Vantour est prévu pour la mi-avril.

Travaux de rénovation à Bowden

PRAIRIES — Des travaux de rénovation de grande envergure et dont le coût est évalué à 50 millions de dollars sont en cours à l'établissement de Bowden, indique **Les Shand**, administrateur régional intérimaire des communications, dans le bulletin *Prairies News*. (voir également l'article publié en page couverture)

Au terme de ces travaux, en 1986, on prévoit que la capacité d'accueil de l'établissement de niveau sécuritaire S-3 passera de 162 à 400 détenus à la suite de la construction de cinq unités résidentielles pouvant abriter chacune 80 détenus. L'effectif qui compte actuellement 175 postes passera à 320 postes. Un terrain de sport, un gymnase, des ateliers industriels et un entrepôt sont déjà construits. Un bâtiment servant d'infirmerie et d'aire de ségrégation doit également être construit.

Sixième ferme pénitentiaire

Bowden sera également le lieu d'implantation de la sixième entreprise agricole du SCC. Des démarches ont été entreprises en vue d'amorcer la culture d'un terrain de 590 acres attenant à l'établissement. La nouvelle entreprise agricole sera aménagée de façon à permettre la production laitière, avicole et de légumes: elle comprendra notamment une serre et un centre de traitement des légumes. Les produits cultivés là serviront à alimenter les détenus de Bowden et ceux des autres établissements de la région des Prairies et viendront compléter la production de l'annexe agricole du Pénitencier de la Saskatchewan et de l'établissement de Rockwood.

Action positive

France-Marie Trépanier

Que doit-on en attendre?

• **Suite de la page 1**

Le Conseil du Trésor, a, en juillet dernier, lancé un nouveau programme destiné à accroître les chances offertes aux femmes, aux autochtones et aux personnes handicapées et à assurer dans des délais raisonnables une représentation plus équitable des membres de ces groupes dans la Fonction publique. Ce nouveau programme est connu sous le nom d'Action positive, précise **France-Marie Trépanier**.

"Le programme a reçu l'entier appui du commissaire Yeomans et du Comité de direction, précise-t-elle, et la Division de l'égalité d'accès à l'emploi a été chargée de sa mise en oeuvre." La Division sera dorénavant désignée sous le nom de Division de l'Action positive.

Contraintes cachées

Un des principaux objectifs du nouveau programme est de repérer et de neutraliser les **contraintes cachées qui régissent les méthodes d'embauchage**. Ces obstacles sont souvent liés aux coutumes ou pratiques traditionnelles et se trouvent résumés par cette excuse souvent entendue, reflet typique d'une certaine mentalité — "C'est pourtant ainsi que nous avons toujours procédé!" Le programme d'Action positive vise à faire disparaître toutes ces contraintes dont l'ensemble constitue ce qui est communément appelé la **"discrimination systémique"**.

Au cours de la première étape du Programme, on procédera à une analyse fouillée de nos effectifs et à une révision de nos méthodes de recrutement (pratiques relatives au personnel et méthodes afférentes). Au terme de la première étape, cet automne, les données recueillies serviront à l'établissement de plans d'action qui seront soumis à l'approbation des cadres supérieurs. Les plans d'action comprendront:

- **la détermination de mesures visant à rectifier les pratiques en matière de recrutement qui ont une incidence négative sur les groupes-cibles;**
- **l'établissement d'objectifs chiffrés visant à corriger, compte tenu de certains échéanciers, les phénomènes de sous-représentation là où ils ont été observés;**
- **l'adoption de mesures spéciales provisoires destinées à assurer la réalisation de certains résultats prédéterminés dans les délais impartis.**

Durant la phase analytique du Programme, l'application des mesures d'égalité d'accès à l'emploi sera poursuivie et le Programme correspondant sera, à la fin de l'année, entièrement intégré au programme d'Action positive.

Principe du mérite

Le principe du mérite sur qui sont fondés l'embauchage et la promotion dans la Fonction publique, est un élément intrinsèque du Programme d'action positive. En vertu de ce principe, c'est la personne la plus qualifiée qui obtient l'emploi. L'élimination de la discrimination, l'amélioration des pratiques de recrutement et la mise en oeuvre de mesures temporaires permettront au Service de repérer les femmes, les autochtones et les handicapés aptes à occuper des emplois exigeant des compétences élevées au sein du Service et de fournir aux autres la formation appropriée.

Outre le programme d'Action positive destiné aux ministères, la Commission de la Fonction publique a conçu trois programmes destinés à des groupes-cibles. Le premier programme a fait l'objet d'un article dans la livraison du 30 novembre 1983 d'**Entre Nous**: il s'agit du **Bureau de présentation et d'orientation professionnelle des femmes**. Le deuxième programme, **le Programme d'accès pour les personnes handicapées**, a été mis sur pied afin de fournir une formation sur place aux personnes handicapées physiquement, qui sont aptes à travailler mais qui manquent d'expérience.

Le troisième programme, le **Programme national de perfectionnement des autochtones**, a été mis sur pied afin de fournir aux membres de ce groupe la formation et l'expérience sur place qui leur permettent d'occuper des postes de niveau intermédiaire et supérieur.

Des retombées bénéfiques pour tout le SCC

Un personnel plus compétent, des politiques et pratiques révisées, l'amélioration du moral et des relations de travail mieux harmonisées sont tous le fruit d'un milieu de travail libre de discrimination où tous disposent de chances égales en ce qui a trait à l'accès à l'emploi et aux promotions.

"Les responsables de la Division de l'Action positive, à l'AC, invitent tous les employés à participer au programme en nous communiquant par écrit ce qu'ils attendent du programme, indique France-Marie Trépanier. Nous invitons entre autres les autochtones et les handicapés qui ne l'ont pas encore fait à communiquer avec nous de façon à recevoir l'aide voulue en matière de promotion professionnelle.".

Une idée qui vaut 429,25$

Primes à l'initiative: au tour de l'AC!

OTTAWA — Un certificat attestant de l'octroi d'une prime à l'initiative et un chèque de 429,25$ (505$ montant brut) ont été présentés le 27 février dernier à M. **Bruce Woytuik**, analyste principal de la Division des services d'information opérationnelle à l'AC par **Jean-Paul Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration. Cette distinction lui a été remise pour souligner ses efforts en vue de trouver et faire installer un plancher surélevé, adapté à la salle de transmission des données des Systèmes TED, ce qui "a contribué à améliorer l'efficacité de la Fonction publique". Cette initiative a permis de réaliser une économie de 3 790$.

Il s'agit de la première prime à l'initiative décernée à un employé de l'AC depuis le nouvel élan donné au Programme de distinctions honorifiques, en mars 1983.

La pépinière de Springhill: une oeuvre de collaboration

ATLANTIQUE — "Nous aurons besoin de davantage de pépinières comme celle du SCC et de la société Scott Maritimes à l'établissement de Springhill lorsque la province de la Nouvelle-Écosse entamera son programme de reboisement.", a déclaré l'honorable **Ken Streatch**, ministre des Terres et Forêts de cette province, lors de sa visite à la pépinière de Springhill, le 7 février dernier.

Le Ministre est arrivé en hélicoptère en compagnie de cadres supérieurs de son Ministère et a été accueilli par M. **Jim Blackler**, directeur intérimaire de l'établissement. M. Streatch a mentionné qu'il était très impressioné par l'exploitation de la pépinière de cet établissement à sécurité moyenne (S-4). Une entreprise conjointe du SCC et de la Scott Maritimes, une société de production de pâtes et papier, cette pépinière a été mise sur pied en 1980, a déclaré M. Blackler.

Durant la visite du Ministre, les détenus de Springhill lui ont montré les deux systèmes qu'ils utilisent pour faire la pousse de jeunes plants, soit le système des multipots, un progamme d'une année à partir duquel des semis sont placés dans des pots de mousse de tourbe; et le système des rouleaux Nisula, programme d'une durée de deux ans et qui permet l'expédition des semis dans des rouleaux de tourbe.

Paul Bourque, surveillant de la pépinière de Springhill, a fait remarquer que la pépinière produisait actuellement 4 millions de semis par année, mais qu'on projetait d'accroître bientôt la production à 5 millions.

M. Bourque a mentionné que la pépinière avait un budget annuel de 300 000$ dont 100 000$ servent à rémunérer les détenus.

La pépinière emploie huit détenus permanents et 34 détenus, au point culminant de la saison d'expédition.

La pépinière, qui fonctionne en vertu d'un contrat de cinq ans conclu avec le SCC, est considérée comme l'un des programmes du pénitencier les plus valables, a mentionné le directeur intérimaire de l'établissement. M. **Don Eldridge**, sous-ministre au ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Écosse, a mentionné que plus de politiciens devraient visiter cet établissement pour voir de près le fonctionnement de la pépinière, causer avec les détenus et connaître leurs réactions.

Nouveau programme d'emploi

PACIFIQUE — Un nouveau programme d'emploi en milieu libre, offert par le bureau de libération conditionnelle de Vancouver et le centre correctionnel communautaire de la rue Robson, à Vancouver, connaît actuellement un taux de réussite de 79 pour cent, indique **Jean McMurdo**, agent de liberté conditionnelle du bureau de Vancouver, instigatrice du programme. "Le nombre de détenus en liberté conditionnelle sans travail représentait l'un de nos plus gros problèmes, précise-t-elle, et c'est ce qui nous a incitées à lancer le programme."

Amorcé au mois de mai et géré par un organisme privé subventionné à parts égales par le SCC et la Commission d'emploi et d'immigration du Canada, le programme peut compter sur les services d'un agent de bureau de placement, affecté à plein temps au bureau de district de Vancouver et d'un agent de placement à temps partiel travaillant au centre de la rue Robson.

Stratégie nationale d'emploi

Des taux de rémunération supérieurs pour les détenus déclassés

OTTAWA — La Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi a conçu une stratégie nationale en vue de l'emploi des détenus, a indiqué à ***Entre Nous*** **Al Price**, directeur (p.i.), Gestion de la main-d'oeuvre carcérale. La stratégie vise l'établissement de lignes directrices nationales pour chaque secteur principal d'emploi et la mise au point d'un inventaire de tous les emplois occupés par des détenus sous forme d'un répertoire principal d'emplois. L'établissement de ce répertoire vise la définition de critère normalisés permettant de décrire de façon uniforme au sein du SCC tous les postes occupés par des détenus.

• **Suite à la page 3**

entre nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use. Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.
Date 2006 03 30

L'Étude sur la violence carcérale: d'abord évaluer le régime

Meurtres de détenus

Les statistiques font état de onze meurtres de détenus dans les pénitenciers fédéraux du 1er janvier 1983 au 30 janvier 1984. Le tableau ci-dessous illustre leur répartition dans chacune des régions:

Atlantique	— 0
Québec	— 3
Ontario	— 7
Prairies	— 0
Pacifique	— 1

OTTAWA — L'équipe de recherche dont la mise sur pied a été annoncée le 13 février dernier et qui doit enquêter sur les meurtres de détenus et les voies de fait graves survenus à l'Unité spéciale de détention (USD) de l'établissement de Millhaven et à l'établissement de Collins Bay se penchera non sur le rendement du personnel, mais sur les conditions propices à l'émergence de tels incidents et sur les pratiques et procédures appliquées dans les établissements.

C'est ce qu'a déclaré M. **Jim Vantour**, président du Groupe de recherche et président du Comité de planification stratégique du SCC, lors d'une entrevue qu'il accordait récemment à **Entre Nous**. L'étude a été amorcée à la demande de l'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, et le dépôt du rapport est prévu pour la mi-avril.

"Cette étude ne vise pas à évaluer la conduite du personnel.", déclare M. Vantour. "Nous cherchons plutôt à déterminer les facteurs qui contribuent à l'apparition de la violence dans les prisons de façon à suggérer des moyens d'en réduire la fréquence à l'avenir."

Trois personnes assisteront M. Vantour dans sa tâche. Ce sont: **Lise Turcotte**, psychologue à l'établissement Archambault, **Bruce Northorp**, ancien surintendant de la GRC et **Hank Neufeld**, directeur de l'établissement de Warkworth, en Ontario. L'équipe de recherche a déjà mené 65 entrevues auprès de cadres, de détenus et de diverses autres personnes et compte procéder à quelque 40 autres entrevues avant le dépôt du rapport en avril.

Violence carcérale — suite en page 3

Elbow Lake: du travail à l'année pour les "bûcheurs"

PACIFIQUE — Depuis sept ans, le temps clément le permettant, le camp forestier d'Elbow Lake a pu organiser tout au cours de l'année, en collaboration avec le Service d'exploitation forestière de la Colombie-Britannique, des programmes de travaux à l'intention des détenus.

Les programmes d'emploi se sont ainsi succédé durant sept ans, même durant les pluies d'hiver, quelques chutes de neige venant troubler à l'occasion pour deux ou trois jours l'activité du chantier.

Tom Crozier, directeur adjoint des Programmes, explique que l'échéancier annuel des travaux, établi de concert avec le Service provincial d'exploitation forestière, prévoit la réalisation de travaux à une altitude de plus de 1 000 mètres, du 1er mai au 30 octobre. Après la première neige qui survient habituellement à la fin d'octobre, les équipes de travaux qui regroupent trente des cinquantes détenus du camp et trois techniciens en exploitation forestière recrutés par le SCC se rendent dans les chantiers situés plus bas en montagne.

Il y a toutefois des exceptions. M. Crozier rappelle à ce sujet l'hiver de 1975 où l'on a pu constater une accumulation de trois mètres de neige avant même l'ouverture officielle de l'établissement.

***Tom Crozier**, directeur adjoint aux Programmes (à gauche) et **Paul Jacks**, directeur de l'établissement d'Elbow Lake*

Les détenus s'adonnent cet hiver à des travaux de sylviculture couvrant une superficie de 75 hectares (190 acres) dans la forêt de pins Douglas située à environ 70 kilomètres à l'ouest de Vancouver et dans un rayon de 20 kilomètres de l'établissement.

Nouveau programme du Conseil du Trésor

TORONTO — Le président du Conseil du Trésor, M. **Herb Gray**, a annoncé le 31 janvier dernier la mise en oeuvre d'un nouveau programme destiné à accroître la productivité dans la Fonction publique fédérale.

"L'accroissement de la productivité retient de plus en plus l'attention des administrations publiques et également des gens d'affaires.", déclare le Ministre.

"Il y a certainement eu un accroissement de la productivité ces dernières années puisque la taille de la Fonction publique est maintenant à son niveau de 1975-1976 et que les services fédéraux n'ont pas diminué pendant la dernière décennie. En d'autres mots, le même nombre de fonctionnaires fédéraux font maintenant une part beaucoup plus grande du travail. En fait, notre effectif a progressivement **baissé**; il représentait 2,6 p. 100 de la population active en 1976 contre 2,1 p. 100 actuellement.", souligne M. Gray.

Système des enveloppes

Pour améliorer notre efficacité, nous avons créé le système de gestion des secteurs de dépenses (SGSD), mieux connu sous le nom de "système des enveloppes". Ce système permet aux ministres de changer l'ordre de priorité des activités fédérales, de rationaliser celles-ci et de contrôler ainsi les dépenses tout en permettant au gouvernement de faire face à ses obligations. Afin de compléter ce système, le Conseil du Trésor a aussi créé et adopté le système de planification opérationnelle pluriannuelle qui permet d'axer l'établissement du budget sur les résultats et sur une meilleure gestion.

Bureau du Contrôleur général

"Pour améliorer nos opérations, nous avons créé en 1978 le Bureau du Contrôleur général en réponse aux recommandations de la Commission Lambert et du Vérificateur général. Peu après sa création, le Bureau a lancé le programme PPCG qui vise à améliorer les pratiques et contrôles de gestion de la Fonction publique. Ce programme a permis de dégager dans l'ensemble plus de 200 millions de dollars en prestations ordinaires annuelles, dont plus de 122 millions représentent les économies réalisées annuellement.

La création d'indicateurs du rendement, lorsqu'elle est possible et pertinente, constitue la première étape dans l'amélioration de l'efficience. Des mesures ont été prises à cet égard, et certains ministères utilisent maintenant des indicateurs du rendement qui concernent les activités de leurs programmes. Nous avons également créé en août dernier un groupe de travail pour examiner les moyens d'améliorer la gestion de nos ressources informatiques.", conclut M. Gray.

Décès de Dave Lavers

Dave Lavers, directeur de district, au bureau de libération conditionnelle de Toronto, en Nouvelle-Écosse, est décédé subitement le 9 février dernier. Son hospitalisation a précédé seulement de quelques jours son décès. Un article rappelant la carrière de M. Lavers paraîtra dans le prochain numéro d'**Entre Nous**.

Nomination intérimaire: Ça vaut le coup?

***France Collin** (à gauche) et **Susan Demers**, surv., Rémunération et avantages sociaux. Demandez toutes les précisions nécessaires sur la rémunération.*

OTTAWA — Si vous envisagez d'accepter une nomination intérimaire, vous devez connaître les répercussions financières d'une telle décision afin d'éviter tout malentendu ou toute déception, indique **France Collin**, chef de la Rémunération et de la paie, à l'AC.

La plupart des employés ne se font pas prier pour accepter une nomination intérimaire car c'est dans leur esprit une occasion de démontrer leur aptitude à être promu. Certaines surprises d'ordre pécuniaire vous attendent toutefois au détour du chemin. Consultez les responsables des services du personnel, dans votre région ou à l'AC ou le directeur adjoint du Personnel de votre établissement.

Dans l'esprit de bien des gens, une nomination intérimaire implique nécessairement un supplément de rémunération. Ce n'est pas toujours le cas, précise France Collin, surtout si le poste que vous occupez à titre intérimaire relève d'un autre groupe professionnel — (Ainsi en est-il d'un employé occupant un poste de CR-5 nommé à titre intérimaire à un poste d'AS-1.)

Savoir précisément à combien on est en droit de s'attendre à la suite de cette nomination est un exercice qui n'est pas toujours simple. Votre rémunération globale sera habituellement supérieure à votre traitement actuel. Toutefois le supplément de rémunération provisoire peut être inférieur à vos attentes s'il s'avère que la période de rémunération provisoire chevauche la date d'entrée en vigueur de l'augmentation à caractère économique et/ou de votre augmentation d'échelon de traitement. Le produit de ces deux hausses peut parfois égaler, même dépasser, votre rémunération provisoire surtout si vous ne recevez pas une augmentation de traitement correspondante lorsque vous remplissez ces fonctions intérimaires.

Deux points sont à souligner:

- Lorsque vous exercez des fonctions intérimaires, l'augmentation à caractère économique et/ou l'augmentation déchelon correspondant à votre classification ne s'appliquent pas immédiatement si la date d'entrée en vigueur de ces augmentations intervient durant la période de votre nomination intérimaire. **Il ne s'agit pas d'une perte toutefois**. Lorsque vous réintégrerez vos fonctions habituelles, votre traitement sera rajusté en fonction du nouveau taux qui dès lors commencera à s'appliquer, indique Mme Collin.
- Lorsque vous êtes nommé à un poste intérimaire, vous avez droit à toutes les rémunérations afférentes à ce poste, y comprise à l'augmentation à caractère économique. Toutefois, il peut arriver malencontreusement que vous ne puissiez réclamer les deux augmentations s'appliquant à votre poste et que vous n'ayiez pas droit à l'augmentation s'appliquant à votre nomination intérimaire en raison de la mauvaise synchronisation de ces dates.

Comme le "minutage" de votre entrée en fonction au poste intérimaire peut avoir une incidence directe sur votre chèque de paye, Mme Collin invite ceux et celles qui prévoient être nommé(e)s à de tels postes à **PRENDRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS VOULUS** d'abord. "Faites préciser clairement les versements auxquels vous avez droit, et déterminez avec l'aide de la section du Personnel de votre région ou de l'AC le moment où il est plus avantageux pour vous de remplir ces fonctions intérimaires sur la foi de ces augmentations de traitement.

Rappelez-vous également qu'en règle générale une nomination intérimaire ou une promotion donne droit en moyenne à une augmentation d'environ quatre pour cent mais que les augmentations à caractère économique s'appliquant ces deux dernières années ont été de six et cinq pour cent. En clair, cela signifie qu'une telle augmentation à caractère économique s'appliquant à votre groupe d'attache pourrait annuler tous les avantages acquis à titre intérimaire dans un autre groupe.

Considérons un instant les deux scénarios suivants:
Supposons que vous êtes un CR-5 qui accepte une nomination intérimaire à titre de AS-1 pour la période s'étendant du 1er novembre 1983 au 1er février 1984.

CR-5 (niveau de titularisation poste d'attache)	AS-1 (intérimaire)
Votre traitement est de 23 295$ au 31 octobre 1983 Le 12 décembre 1983, date d'effet de l'augmentation annuelle, votre traitement est majoré à 24 460$	Votre traitement est de 24 577$ au 1er novembre 1983
À la suite d'une augmentation de traitement, applicable à compter du 1er janvier 1984, votre traitement de CR-5 est porté à 25 175$	Votre traitement reste inchangé

Quand la nomination intérimaire prend fin, le 1er février 1984, il ressort à l'examen du tableau ci-dessus que c'est la situation du CR-5 qui est la plus avantageuse.
Le scénario illustré ci-dessus est le scénario du pire. En effet la nomination intérimaire a "effacé" deux augmentations de traitement applicables au poste de CR-5 sans qu'aucune ne s'applique au niveau AS-1.

Deuxième scénario applicable à une nomination intérimaire au niveau AS-1 et couvrant la période du 10 juin au10 août 1983:

CR-5	AS-1 (intérimaire)
Votre traitement est de 23 295$ au 10 juin 1983	Votre traitement est de 24 948$ au 10 juin 1983
	Votre traitement est majoré à 26 445$ au 21 juin 1983 à la suite d'une augmentation à caractère économique.

La situation du CR-5 est demeurée la même tandis que celle du AS-1 s'est améliorée.

ROULE-TA-BOULE

par Harold Paquette

Le SCC représenté à la 10ème Consultation nationale en orientation

Pierre Dodier

QUÉBEC — **Pierre Dodier**, conseiller à la formation générale et professionnelle au Centre régional de réception, a représenté la région du Québec du SCC à la 10ème Consultation nationale en orientation, qui s'est tenue du 24 au 26 janvier dernier au Centre des conférences d'Ottawa.

M. Dodier a été invité par la Commission d'Emploi et d'Immigration du Canada à titre de conférencier pour traiter de l'orientation des détenus en milieu carcéral. Il a livré un exposé intitulé: "Un esprit, une fonction et un counseling de gestion en orientation: une application en milieu carcéral". Dans cette perspective, il a constitué une grille de gestion des décisions d'orientation qui vise à rentabiliser à tous égards, tant pour les détenus que pour le SCC, l'intervention d'orientation en milieu carcéral, comme fonction d'évaluation des détenus et comme fonction de planification de leur séjour en établissement.

En bref . . .

Objectif du Fonds Donald Marshall: 125 000$

Le révérend **Bob Hussey**, pasteur de l'Église unie, à Montréal, qui a créé le mois dernier un fonds de fiducie à l'intention de **Donald Marshall**, un citoyen de la Nouvelle-Écosse incarcéré durant onze années pour un crime dont il n'était pas l'auteur, a recueilli jusqu'ici plus de 13 000$ de dons provenant des citoyens. L'objectif fixé est de 125 000$, ce qui correspond à ce que Marshall aurait gagné s'il avait pu travailler au lieu de rester incarcéré durant onze ans. Le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'hon. **John Buchanan**, a par ailleurs nommé une commission chargée d'arrêter une méthode de dédommagement qui permette à Marshall d'acquitter la note de 83 000$ de frais judiciaires accumulée au fin des ans. Toute personne intéressée à contribuer au Fonds Donald Marshall peut le faire en envoyant un chèque à l'adresse suivante: **Fonds Donald Marshall, Case postale 576, Station H, Montréal, H3G 2L5.**

Une étude axée sur Collins Bay et Millhaven

• suite de la page 1

Le groupe-témoin: la région du Québec

Le facteur à l'origine de cette étude est un accroissement subit de la violence carcérale, constaté en 1983 dans la région de l'Ontario. Des 11 meurtres de détenus survenus dans les pénitenciers fédéraux depuis janvier 1983, sept l'ont été dans des pénitenciers de l'Ontario. Trois de ces meurtres ont eu lieu à l'établissement de Millhaven, établissement à sécurité maximale (S-6), doté d'une USD (S-7); trois autres sont survenus à Collins Bay, un établissement à sécurité moyenne (S-5) et un seul meurtre, à Frontenac, une ferme pénitenciaire à sécurité minimale (S-2).

Les travaux de recherches porteront également sur les établissements Archambault (S-6) et Leclerc (S-5) ainsi que sur le Centre de développement correctionnel (S-7) et ce, "à des fins de comparaison", précise M. Vantour. On a enregistré trois meurtres de détenus au Québec au cours de la dernière année.

Mandat de l'Équipe

"Le mandat confié à l'équipe a pour but de cerner les causes et les circonstances à l'origine des sept meurtres et 22 voies de fait graves. Aucune distinction n'est établie aux fins de l'étude entre ces deux types d'incident car c'est souvent l'intervention d'un employé, d'un autre détenu, sinon la chance purement et simplement, qui a permis d'épargner une vie..

L'équipe de recherche se penchera également sur tout changement récent survenu en Ontario et au Québec, y compris sur les modifications soudaines apportées au programme des établissements. "Notre étude s'attachera surtout au fonctionnement des modes de placement pénitentiaire et de déclassement graduel. Nous passerons en revue les profils de détenus, la sous-culture et les déplacements des détenus, les effets des transfèrements et l'à-propos des méthodes et pratiques actuelles."

Les chercheurs étudieront également l'incidence des facteurs suivants:

- le trafic des stupéfiants et des spiritueux et les répercussions de ce commerce clandestin sur les rapports et la violence entre les détenus
- la surpopulation
- l'influence sur les taux de violence, des condamnés à de longues peines, notamment des détenus non admissibles à la libération conditionnelle avant 25 ans.

Comme l'indique M. Vantour, un grand nombre de ces détenus désirent purger leur peine "en paix." D'autres peuvent juger par contre n'avoir plus rien à perdre. Les jeunes délinquants primaires qui purgent une peine de courte durée peuvent aussi être enclins à recourir à la violence pour survivre dans le milieu ou faire une bonne impression sur leurs pairs.

Différences entre le Québec et l'Ontario

Deux différences constatées dans le régime de détention entre le Québec et l'Ontario seront également analysées en vue de déterminer leur incidence éventuelle sur le phénomène de la violence. Le Centre régional de réception de l'Ontario où logeaient les détenus jusqu'à leur placement pénitentiaire et servait à assurer la transition entre les tribunaux et la vie carcérale a été désaffecté en 1978 et le Québec est maintenant la seule région qui compte un centre régional de réception, par ailleurs situé à Sainte-Anne-des-Plaines.

Une autre différence non sans importance est l'existence au Québec de deux établissements à sécurité maximale (S-6) contre un seul pour l'Ontario. Ce facteur peut faire toute la différence étant donné qu'il permet aux directeurs d'établissement de briser les cliques en transférant les fauteurs de troubles dans un établissement de même niveau. À ce jour, la région de l'Ontario ne dispose pas d'autant de flexibilité à cet égard.

D'où proviendront les données de l'étude?

On prévoit que la centaine d'entrevues effectuées par le groupe de recherche permettra de recueillir les opinions des représentants de chacun des groupes suivants: directeurs et directeurs adjoints d'établissement, agents de classement, psychologues, membres du personnel de sécurité, comités de détenus, détenus interrogés à titre individuel, membres de CAC et d'organismes du secteur privé, dont la Société John Howard.

Les représentants syndicaux seront également consultés, tant ceux des sections locales que les membres de la direction du SESG.

Les membres de l'équipe se sont également entretenu avec le Dr **Robert McMillan**, coroner attitré de la région de l'Ontario, **Doug Hardtman**, président indépendant du tribunal de discipline de l'établissement de Millhaven et **Ron Auger**, président du CAC de Millhaven.

Les chercheurs ont pu consulter les rapports d'enquêtes établis à la suite des meurtres et voies de fait.

"Il faut néanmoins toujours s'attendre à l'apparition d'une certaine forme de violence dans nos établissements, d'ajouter M. Vantour. Nombre de ces persones ont eu recours à la violence avant d'être incarcérées et il serait naïf de croire que ce comportement peut cesser du seul fait de leur détention."

Les membres de l'équipe de recherche:

Jim Vantour

M. Jim Vantour est un expert-conseil en matière de justice pénale et de services correctionnels. Ancien professeur associé de sociologie à l'université Carleton, il exerce actuellement les fonctions de président du Comité de planification stratégique du SCC, un groupe consultatif auprès des responsables des services correctionnels fédéraux et provinciaux.

Il est également l'auteur de nombreux rapports du Ministère sur la libération conditionnelle et sur l'isolement.

Bruce Northorp

M. Northorp est un ancien surintendant de la GRC qui s'est spécialisé dans les techniques de négociations en cas de prise d'otages et la maîtrise des situations critiques.

Familiarisé avec le fonctionnement des services correctionnels, il a exercé les fonctions de négociateur à l'occasion de nombreuses prises d'otages.

Membre de l'Ordre du Canada, il est actuellement membre du CAC affilié au bureau de district de Vancouver (lib. condit.)

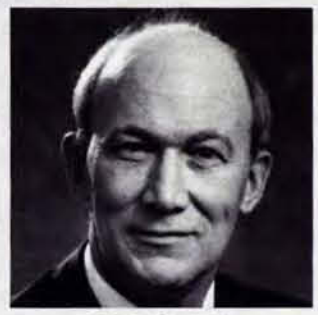

Hank Neufeld

Hank Neufeld, directeur de l'établissement de Warkworth en Ontario, compte 23 ans d'expérience à la GRC et près de 10 ans d'expérience au SCC où il a été directeur de plusieurs établissements. D'abord analyste en sécurité à l'AC en 1974, il a ensuite exercé les fonctions d'administrateur régional à la Sécurité pour l'Ontario. Nommé en 1976 directeur de l'établissement de Joyceville, établissement à sécurité moyenne (S-4), il a été nommé deux ans plus tard directeur de l'établissement de Millhaven. En juin 1981, il a été réaffecté à l'AC à titre de directeur de la Division de la sécurité opérationnelle avant d'être nommé en juin 1983 directeur de l'établissement de Warkworth.

Lise Turcotte

Lise Turcotte, qui détient une maîtrise en psychologie clinique, s'est jointe au SCC en octobre 1981 à titre de psychologue à l'établissement de Cowansville, au Québec, un établissement à sécurité moyenne (S-4). En août 1982, elle a été affectée à l'établissement Archambault, établissement à sécurité maximale (S-6), un mois seulement après l'incident tragique qui devait coûter la vie à trois agent de correction de cet établissement. Travaillant surtout auprès des détenus, Mme Turcotte a également travaillé à jeter les bases du projet de PAE de cet établissement.

Stratégie d'emploi suite de la p. 1

Une nouvelle Directive du commissaire prévoit l'exercice de contrôles destinés à assurer une application uniforme du programme d'emploi et revalorise l'importance de la composition des Comités d'emploi des détenus et de la définition de leurs attributions.

Ces comités seront formés d'un président, d'un représentant principal de chaque secteur d'emploi et de représentants des secteurs de la gestion des cas et de la sécurité.

À l'heure actuelle, le taux de détenus sans emploi au sein de la population carcérale est inférieur au taux de chômage qui prévaut en milieu libre. En décembre 1983, indique M. Price, seulement 457 des 8,306 détenus aptes au travail, ce qui correspond à environ 5,5 pour cent de ce groupe de détenus, n'occupaient pas un emploi rémunéré.

Les taux de rémunération ont été établis à la suite d'une analyse de Statistique Canada sur l'usage que les Canadiens font de leurs revenus. Ainsi il a été établi que le salarié moyen consacre quelque 85% de son revenu à des nécessités comme la nourriture, le logement, l'achat de vêtements et de fournitures médicales, l'impôt et les transports. Les 15% qui restent peuvent être considérés comme du revenu disponible, qui permet la satisfaction de besoins non fondamentaux.

En milieu carcéral, la satisfaction des besoins fondamentaux est assurée par le SCC qui paie les dépenses à cet égard. Le taux de rémunération **le plus bas** pour un travailleur-détenu dans un établissement à sécurité maximale est de 3,15$ par jour. Ce montant est le même que la partie "revenu disponible" de 15% dont dispose un salarié qui touche le salaire minimum fédéral de 3,50$ l'heure.

Les 15% du revenu qui restent au détenu s'appliquent à l'achat des articles que ce dernier est censé payer à même son salaire et sont consacrés à l'achat de cigarettes, aux loisirs, aux cadeaux, aux soins personnels et aux économies.

Les emplois occupés par les détenus sont rémunérés à différents taux qui sont également fonction des niveaux de sécurité. Les détenus occupés à diverses tâches dans les établissements de niveau S6 et S7 gagnent de 3,15$ à 5,90$ par jour. Les détenus occupés aux mêmes tâches dans les établissements de niveau S3, S4 et S5 gagnent de 3,70$ à 6,45$ comparativement à des sommes variant entre 4,80$ et 7,55$ dans les établissements de niveau S2.

Les détenus incapables de travailler, sans qu'on puisse leur en tenir rigeur, se voient accorder une allocation de subsistance de 1,60$ par jour. "Par contre, de déclarer M. Price, des modifications sont en voie d'être apportées au Règlement sur le service des pénitenciers de façon que les détenus qui refusent constamment de travailler ou ne font pas un travail satisfaisant se voient retirer toute rémunération durant une période pouvant atteindre six semaines."

Que reste-t-il du pécule du détenu?

Les détenus, comme vous et moi, voient une partie de leur rémunération leur être soustraite à d'autres fins. Une somme de quarante sous est chaque jour versée aux activités récréatives et à la Caisse de bienfaisance des détenus. Tous les détenus, à l'exception de ceux qui seront admissibles à la libération conditionnelle dans plus de cinq ans, sont tenus de se constituer un pécule à même 25 pour cent de leurs revenus bruts, en prévision de leur mise en liberté.

Le solde des fonds disponibles sert à payer les articles de cantine ou les biens de consommation, comme une télévision ou un système de son, que le détenu est autorisé à conserver en cellule. Lorsque le détenu compte plus de 350$ dans son compte d'épargne, il peut retirer jusqu'à 100$ par année pour assumer les frais d'un achat approuvé. Il peut désormais effectuer des retraits spécialement pour acquitter ses frais d'études universitaires. Le pécule du détenu ne peut être inférieur à 350$, sauf circonstances extraordinaires.

Al Price

ERRATA

Une erreur s'est glissée dans la manchette qui coiffe l'article sur le système *Senstar*, en voie d'installation dans cinq établissements principaux. Le système sera installé d'ici mars 1984 et non mars 1985.

Le club JHS — un "sentiment d'appartenance"

La société John-Howard du Grand Toronto a trouvé une nouvelle façon d'aider les libérés conditionnels et les anciens détenus: le club JHS. L'idée a été suggérée par **Jim Welsh**, directeur administratif adjoint du bureau du Grand Toronto. Le club compte 170 membres depuis ses débuts. L'objectif du club est d'aider ses membres à acquérir les aptitudes sociales nécessaires à leur réinsertion dans la société comme citoyens productifs.

Le club JHS n'est pas seulement une halte-accueil ou un club de rencontres sociales. Pour M. Welsh, ce club remplit beaucoup d'autres fonctions sociales. Le postulat à l'origine de sa création est qu'en se sentant accueillis, en éprouvant un sentiment d'appartenance et en faisant l'expérience d'un nouveau style de vie, les anciens détenus seront moins portés à récidiver.

Les membres du club peuvent s'adonner aux activités suivantes: jeu de palets américain, jeu de cartes, ateliers de formation, patinage, natation, rencontres sociales, célébration commune et mensuelle d'anniversaires, visionnement de films sur bande vidéo, travaux d'artisanat, etc.

Le club JHS comprend également un club de correspondance et un service d'entraide pour les détenus encore incarcérés. Le club de correspondance ne tient pas lieu d'agence de rencontre. Il a été créé pour permettre aux détenus d'échanger des renseignements et de trouver des réponses à leurs problèmes. Seul le prénom est utilisé et les détenus sont laissés libres de faire partie du club. Le service d'entraide aide les détenus nouvellement libérés de prison, à tirer leur épingle du jeu dans la région de Toronto et à combler la distance entre la vie routinière de la prison et les choix multiples qu'offre la collectivité.

Pour de plus amples renseignements sur le club JHS, communiquez avec **Valérie Houle** ou **Bob Meredith** en téléphonant au n° (416) 925-4386 ou en écrivant à l'adresse suivante: 168, rue Isabella, Toronto M4X 1P6. Les frais d'adhésion sont de 1$.

Les actualités du crime

Nouvelles données sur le vol à l'étalage

Le voleur à l'étalage qui agit par compulsion n'est généralement pas un criminel endurci mais plutôt une personne souffrant de graves troubles émotifs, habituellement une jeune femme ou un adolescent. Ceux et celles qui s'adonnent à cette activité ne le font pas dans l'espoir d'un profit ou pour des motifs d'ordre économique. Les articles qu'ils piquent n'ont en fait souvent aucune valeur. De plus, ces personnes ont généralement assez d'argent pour se procurer l'article en question et ne sont pas tenues de voler du fait de leur situation financière. Le facteur à l'origine du vol à l'étalage n'est pas économique mais tient plutôt à la pression des pairs. Ce sont là quelques-unes des données recueillies par **Linda Berry**, membre de la Société Elizabeth-Fry depuis le lancement en septembre 1981 d'un programme d'aide aux voleurs à l'étalage, le seul programme d'autotraitement de ce type offert en Ontario.

La violence gagne du terrain à la télé, indique une étude faite au É.-U.

La représentation de sports violents à la télé a des effets nocifs sur les téléspectateurs, indiquent les auteurs d'une enquête effectuée par la *National Coalition on Television Violence*, aux É.-U. **Thomas Radecki**, président de l'organisme, déclare: "Les sports violents sont en voie de faire des Américains un peuple de bagarreurs et font grimper en flèche les taux de violence tant au foyer qu'en dehors du foyer." Les auteurs de nombreuses études ont mis à jour un lien direct entre les manifestations de violence à la télévision et celles qui ont cours dans la société. "Les gens deviennent de moins en moins sensibles à la violence à la télé et on leur donne des images d'une intensité sans cesse plus grande afin de soutenir leur intérêt.", précise de son côté **David Scott**, membre de la Coalition nationale pour enrayer la violence dans les arts du spectacle, un organisme canadien. "Les réseaux glorifient l'irruption de la violence dans les sports et s'en servent même pour faire la promotion des attractions à venir." La plupart des téléspectateurs estiment que les sports au petit écran sont "un bon ersatz pour canaliser les pulsions agressives", constate **Gordon Russell**, chercheur de l'université de Lethbridge, en Alberta. M. Russell a toutefois pu établir un lien entre l'accroissement de l'hostilité chez les citoyens et l'expression de la violence durant les matches de hockey et de lutte.

Modifications au Code criminel La prison: de plus en plus un "dernier recours"

L'hon. **Mark MacGuigan**, ministre de la Justice, a annoncé un important projet de modification du Code criminel qui aura pour effet de faire de la prison une sanction de dernier recours, sauf dans le cas des criminels violents. Les juges pourraient, en vertu de ce projet, ordonner l'indemnisation des victimes par les auteurs de crimes, plutôt que leur incarcération. Les modifications projetées auraient également pour effet de permettre l'abolition des mandats de main-forte utilisés jusqu'ici pour les perquisitions des agents de la brigade des stupéfiants, l'émission de télémandats, le renforcement des dispositions législatives contre l'obscénité et la sollicitation, et une meilleure définition des infractions en matière d'outrage au tribunal. Si le projet de loi est adopté, non seulement le ou la prostitué(e) pourrait être accusé(e) de sollicitation mais aussi son client. Les peines sanctionnant la conduite en état de facultés affaiblies seraient également plus sévères: un incident de cet ordre ayant entraîné la mort d'une personne serait aussi punissable de l'emprisonnement à perpétuité. La réforme vise, a indiqué M. MacGuigan, à rassurer le public sur les efforts de neutralisation des criminels dangereux et la prestation d'une aide aux victimes de crimes. "Si tout va bien, ces propositions pourraient devenir loi dès cet été.", a ajouté M. MacGuigan.

Le PAE des Prairies: un an après

Par Diane Perry

PRAIRIES — "Le Programme d'aide aux employés (PAE) de la région des Prairies a été mis sur pied avec l'appui tant de la direction que du syndicat afin de "fournir à titre confidentiel de l'aide aux employés aux prises avec des difficultés personnelles ou des problèmes de santé. Le but du programme est d'offrir de l'aide à l'employé avant que ces difficultés ne puissent nuire à son rendement.", déclare **Ivan Moxness**, coordonnateur du PAE.

M. Moxness, qui travaille pour le SCC depuis vingt ans, exerce depuis deux ans les fonctions d'agent de l'hygiène et de la sécurité au travail. Il assume également les fonctions de coordonnateur régional du PAE. Au début il a dû faire beaucoup de recherches sur les divers programmes de PAE afin de l'orienter dans l'établissement d'un programme approprié à la région. Il a entrepris ses recherches en 1981 et a participé à sa première séance de formation en juillet de la même année. **Wayne Corneil**, conseiller national aux PAE, à Santé et bien-être Canada, à Ottawa, "m'a grandement aidé, dit-il, à recueillir le matériel nécessaire à la mise sur pied du Programme si bien qu'en avril 1983, le PAE était opérationnel dans toutes les sous-sections de la région des Prairies."

*De gauche à droite: **Ivan Moxness**, coordonnateur régional du PAE des Prairies, **Bob Boucher**, coordonnateur national des PAE et coordonnateur, Santé et hygiène au travail à l'AC, **Om Chaudry**, psychologue à l'établissement de Stony Mountain, durant un atelier régional tenu dans la région des Prairies pour les agents de renvoi des cas.*

Wayne Corneil

Mode de fonctionnement du programme

Un comité régional a été mis sur pied, formé en plus de M. Moxness, le coordonnateur responsable de la surveillance et de l'évaluation, de deux administrateurs régionaux et de représentants syndicaux.

Chaque unité opérationnelle compte également un comité composé de représentants du syndicat et de la direction et chargé de nommer les "responsables du renvoi des cas (membres du personnel qui dirigent bénévolement les employés vers des personnes-ressources de la collectivité). Ce Comité veille également à offrir à l'agent la formation appropriée dans une université ou un collège local. Au total, 62 personnes s'occupent de la gestion du programme. Le syndicat a également un rôle important à jouer. Les représentants syndicaux appuient entièrement le Programme, d'ajouter M. Moxness.

M. Moxness a organisé des séances d'initiation au PAE pour chaque unité opérationnelle. Quelque 300 surveillants, cadres et représentants syndicaux ont ainsi été initiés au Programme et aux fonctions qu'ils sont appelés à exercer. Ces séances de formation préliminaire ont joué un grand rôle dans le lancement du Programme.", de préciser M. Moxness.

La région des Prairies a fait appel à ses propres employés pour agir à titre d'aiguilleur bénévole. Les employés travaillant au sein d'un même établissement forment en effet un cercle très étroit et les employés trouvent plus facile de parler à un collègue. Si un employé ne se sent pas assez à l'aise pour rencontrer le responsable du renvoi des cas, il peut également demander à rencontrer le membre du personnel infirmier, responsable de la santé au travail.

M. Moxness croit que les "problèmes et les difficultés auxquels se heurtent les gens ne peuvent aller qu'en s'accétuant s'ils ne trouvent une forme quelconque d'assistance". L'existence même d'un PAE ne peut que les inciter à solliciter cette aide. La région des Prairies compte 17 "aiguilleurs" en plus des membres du personnel infirmier responsables, dans chaque établissement, des questions de santé au travail, ce qui assure aux employés la chance de trouver la personne-ressource la plus adaptée à leurs besoins. "Depuis sa mise en oeuvre, il y a un an, dans toutes les régions, le Programme a été très bien reçu.", conclut M. Moxness.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographe: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

PASSPOR pour la collectivité à la Macaza

par Michel Lauzon, agent régional, Communications

QUÉBEC — Depuis janvier dernier, la Division des programmes de l'établissement de La Macaza, conjointement avec l'école secondaire Ste-Croix de l'Annonciation, a mis sur pied le projet PASSPOR: — Programme d'Actualisation de Soi et de Sensibilisation pour une Prévention dans les Organismes de la Région —.

PASSPOR permet à des détenus de La Macaza de bénéficier d'absences temporaires avec escorte dans le but de rencontrer des groupes d'étudiants de l'école Ste-Croix. La production: "Un Monde à part" est présentée aux jeunes, après quoi les détenus traitent de leur vécu à l'intérieur des établissements carcéraux.

Ce projet permet d'une part de sensibiliser les étudiants à la chose carcérale et aux lois qui nous régissent de même qu'à la prévention de la délinquance.

Farid Tawil et **Denis Paradis**, tous deux agents d'unité résidentielle à La Macaza, ont lancé le programme.

Quatorze groupes d'étudiants ont rencontré les détenus et six rencontres sont prévues en mars. Jusqu'ici tous les intervenants se sont dit très satisfaits de cette initiative qui permet aux détenus de se sentir utiles à la communauté en ayant un impact dissuasif sur le phénomène de la délinquance chez les jeunes.

Les coordonnateurs du projet travaillent déjà à l'élaboration d'un calendrier de rencontres pour le mois d'avril.

Visite de Gerry Hooper

M. **Gerry Hooper**, nouveau directeur général, Éducation, formation et emploi des détenus, a visité la région du Pacifique, du 5 mars au 9 mars dernier. Il y a rencontré plusieurs membres du personnel de l'Administration régionale et des établissements.

Mai: mois de sensibilisation au stress

Nous serons bientôt en mai. Apprendre à lutter contre le stress est une réalité de tous les jours pour la plupart des employés du SCC. Comme vous le savez probablement déjà, le Comité supérieur de gestion du SCC a, dans cet esprit, fait de mai, le mois de sensibilisation au stress. Vous serez donc tous invités au cours du mois à participer aux activités prévues dans l'une ou l'autre des installations du SCC.

L'accent est mis sur la participation.

Il y en aura pour tous les goûts, disent les organisateurs. Si vous voulez savoir comment lutter contre le stress ou qu'on vous suggère une activité qui vous aidera à améliorer votre forme physique, si vous désirez prendre part à une compétition amicale organisée entre les régions et l'AC, alors vous voudrez en savoir davantage sur les activités organisées en mai.

Manifestations

La principale manifestation sera un test national sur la condition physique tenu dans les régions, à l'AC et à la Conférence nationale des administrateurs, du 29 mai au 1er juin. **Jim Murphy**, sous-commissaire de la région du Pacifique, coordonnera cette activité. Au nombre des autres manifestations prévues, on trouve des ateliers d'information sur la prévention du stress, des séances d'information sur le Programme d'aide aux employés (PAE), un marathon de jogging organisé en Ontario et un marathon de marche.

La Semaine nationale de l'activité physique, parrainée par le ministère d'État à la Condition physique et au sport amateur, aura lieu du 13 au 21 mai et de nombreuses activités seront organisées dans le cadre de cette semaine. Un grand nombre des activités prévues dans le cadre du Mois de prévention du stress sont orientées vers la bonne forme physique car la santé joue un rôle important dans l'aptitude à prévenir le stress.

• Suite à la page 3

entre nous

Vol. 9 nº 7 le 15 avril 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

*Trois représentants du SCC à Interchange Canada: de gauche à droite, **Allan Schoenherr**, directeur, Division TAD, **Beverley Sandey**, administratrice, Planification opérationnelle, **Normand Thomas**, gérant, Opérations du programme.*

Interchange 1984

OTTAWA — L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, a visité la présentation du SCC à l'exposition Interchange 1984 organisée du 6 au 8 mars par le *Data Processing Institute* et où sont décrites diverses méthodes de traitement électronique des données (TED) utilisées au sein de la Fonction publique. Ouverte aux fonctionnaires fédéraux oeuvrant dans le secteur de l'informatique, la conférence est orientée vers la formation et le perfectionnement professionnels des participants. Ceux-ci ont pu entre autres assister à une démonstration du système FINCON, système permanent de contrôle financier conçu par Approvisionnements et services Canada et mis en oeuvre au SCC, et se faire expliquer le fonctionnement d'un programme de bureautique mis en oeuvre par Environnement Canada. La présentation du SCC visait à faire connaître les Services de traitement automatique des données (TAD) offerts par le SCC. Les visiteurs ont pu mettre à l'épreuve leurs connaissances sur le SCC par le truchement d'un quiz Telidon inspiré de la brochure du SCC: ***Recueil de données concernant les services correctionnels canadiens***. Ils ont pu aussi assister à une présentation sur les pluies acides, conçue par un détenu. La coordonnatrice de la présentation du SCC était **Beverley Sandey**, administratrice, Planification opérationnelle. Des employés de l'AC et des pénitenciers de Kingston et de Frontenac et un détenu de ce dernier établissement accueillaient les visiteurs qui se présentaient au stand du SCC. La Fondation pour les arts dans les prisons a fait don d'une peinture faite par un détenu, à l'occasion d'un tirage tenu durant cette manifestation. **Chris Evans**, agent d'Approvisionnements et Services Canada, en a été l'heureux gagnant.

Hommage à Dave Lavers

voir page 4

*Collation des grades, le 15 février dernier, au Collège du personnel à Laval. Ci-dessus de gauche à droite, dans l'ordre habituel, **Michel Emery**, l'un des trois détenus de Laval diplômés bachelier ès arts, **Jean-Guy Paquet**, recteur de l'université Laval, l'hon. **Bob Kaplan**, **Réal Hamel** et **Roger Jalbert**, les deux autres détenus diplômés.*

Trois détenus de Laval diplômés de . . . Laval

QUÉBEC — Collation des grades exceptionnelle, le 15 février dernier, à Laval: le recteur de l'Université Laval, de Québec, M. **Jean-Guy Paquet**, remettait à trois détenus du pénitencier Laval, en banlieue de Montréal, leurs diplômes de bacheliers ès arts.

Michel Emery, **Réal Hamel** et **Roger Jalbert** sont les premiers diplômés du plus vieil établissement pénitentiaire du Canada. Ils ont suivi, en détention, un programme complet de baccalauréat, dispensé selon les méthodes d'enseignement dites traditionnelles.

La cérémonie s'est déroulée au Collège national du personnel, en présence du Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, qui a tenu à féliciter les trois nouveaux diplômés. M. Kaplan a souligné leur mérite, d'autant plus grand, a-t-il dit, qu'ils avaient dû surmonter les pressions qui existent dans les pénitenciers.

M. Kaplan a précisé qu'il était conscient du changement important survenu dans la vie des trois détenus. Il a mentionné la nécessité d'un programme de formation complet à l'intérieur du système pénitentiaire; 40 pour cent des détenus des pénitenciers canadiens sont analphabètes et ils sont 3 500 à pouvoir profiter de programmes de formation. 360 détenus qui n'ont pas le droit de demander des libérations conditionnelles pourraient profiter de ces cours pour donner un certain sens à leur vie.

M. Kaplan a profité de son passage à Montréal pour signer le troisième de trois contrats, d'une valeur globale de plus de deux millions de dollars avec le ministère de l'Éducation du Québec qui dispensera des cours de CEGEP en sciences sociales, en humanités, en informatique et en art à des détenus des pénitenciers d'Archambault, de Cowansville, de Laval et de La Macaza.

Le député provincial des Mille-Îles, M. **Champagne**, représentait le ministre de l'Éducation du Québec. Les trois nouveaux diplômés entendent poursuivre leurs études à l'Université Laval, à condition évidemment que des libérations conditionnelles leur soient accordées.

(Article reproduit en partie du journal La Presse)

Marathon canadien de ski: un agent de l'AC recueille 500$

OTTAWA — Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Contrairement à l'an dernier, **Réal Montpetit**, agent des Relations de travail à l'AC (sur la photo ci-contre, à gauche, en compagnie de **Paul Surprenant**, son copartenaire de marathon) a réussi à compléter le marathon canadien de ski, tenu les 11 et 12 février dernier, en franchissant les 180 km (100 milles) requis en 21 heures. Son confrère de l'AC, **Normand Radford**, adjoint exécutif du sous-commissaire, Politique, planification et administration à l'AC, accompagné de son épouse **Nancy**, n'a pas été en mesure de compléter l'épreuve, les autorités du Marathon ayant fermé la 4e section du samedi en raison des conditions de ski très dangereuses (pluie verglaçante) qui prévalaient au moment où Normand et son épouse s'apprêtaient à s'y engager.

. . . Suite en page 4

Necessité de solutions de rechange

ONTARIO — Les Canadiens fondent trop d'espoirs sur la détention des criminels dans "des prisons en béton", a déclaré le 31 janvier dernier M. **Marcel Sauvé**, conseiller du SCC en matière de sécurité, à l'occasion du Carnaval de North Bay, en Ontario, et de la Semaine française 1984 tenue au même endroit.

La peine capitale, abolie en 1976, a fait place à des peines d'emprisonnement de 10 et 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle, imposées aux personnes reconnues coupables de meurtre au 1er degré et de meurtre au 2e degré. On prévoit qu'à la suite de ces mesures, les condamnés à de longues peines, qui représentent actuellement 14% des détenus, représenteront 20% de ces derniers en l'an 2001.

"Il est difficile de prévoir les problèmes qui résulteront de l'existence d'un groupe de détenus si nombreux.", a déclaré M. Sauvé. "Les personnes incarcérées durant 25 ans peuvent à long terme causer plus de tort à la société que si elles avaient été condamnées à des peines d'emprisonnement réduites assorties d'une admissibilité à la libération conditionnelle plus rapprochée."

Pour une raison ou l'autre, les Canadiens estiment que les crimes avec violence sont beaucoup plus nombreux qu'ils le sont en réalité. En fait, ces crimes ne représentent que 10% du nombre total de crimes et sont cinq fois plus nombreux aux États-Unis.

Si elle constitue parfois une solution nécessaire et inévitable, la prison ne doit pas devenir "un laboratoire de misère humaine," dit M. Sauvé. Il est possible, ajoute-t-il, d'humaniser les prisons et d'éliminer l'injustice et le caractère arbitraire souvent associés à ces institutions.

• suite à la p. 4

À l'arrière-plan, de gauche à droite: **Jack Holder**, **Bill Kuipers**, **Dave McIntyre** et **Ken Boone**. À l'avant-plan, de gauche à droite: **Kathy Marchen** et **Jackie Leblanc**.

Le "Bowl-for-Millions"

ONTARIO — La campagne "Bowl-for-Millions" organisée par les Grands Frères de la région de Kingston s'est déroulée durant la semaine du 4 février. **Mary Dawson**, directrice de l'établissement de Joyceville et **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications en Ontario, ont participé à cette manifestation sportive. Les autres employés du SCC qui ont participé sont **Jackie Leblanc** et **Chris Nicholson**, de l'Administration régionale, **Bill Kuipers**, **Robert Markowski**, **Kathy Marchen**, **Jack Holder**, directeur adjoint à l'Éducation et à la formation et **Dave McIntyre**, tous de Collins Bay. **Ken Boone**, agent de développement social à l'établissement de Collins Bay était président de la campagne. Les employés du SCC ont recueilli 1 500 $ des 21 000 $ fournis par les citoyens de Kingston.

Un CX en visite au Colorado

par Dennis Curtis, AR, Communications

ONTARIO — **Tom Burwell**, CX-2, au Pénitencier de Kingston, est de retour de vacances au Colorado où il a entre autres visité le CTCF (*Colorado Territorial Correctional Facility*). Il n'a que des éloges quand il parle du fonctionnement du Centre, ouvert en mars 1982. Ancien établissement à sécurité maximale, le centre est désormais polyvalent et comprend entre autres un centre de diagnostic ou de réception destiné à accueillir tous les détenus adultes placés sous la responsabilité des services correctionnels du Colorado. Le complexe pénitentiaire comprend également une infirmerie et un pavillon à sécurité moyenne et minimale abritant 184 cellules dites de "cohabitation".

L'effectif compte 109 années-personnes. Là comme ailleurs, les responsables font face au problème du surpeuplement. Suivent, à titre documentaire, quelques extraits du règlement interne:

Détenus

- Heures de visite: De midi à 16 h 30, les samedis et dimanches seulement.
- Fouilles à nu obligatoires au départ de l'établissement, au retour à l'établissement et au départ du visiteur de l'aire de visite.
- Cours de formation théorique offerts en soirée seulement, à la fin de la journée de travail.

Membres du personnel:

- Le port de l'uniforme est obligatoire à l'arrivée à l'établissement ou au départ de l'établissement, dans le cadre des seules fonctions régulières. Il est interdit de porter l'uniforme en dehors du travail ou dans un endroit public où l'on s'adonne à la consommation d'alcool.
- Seul le port de chaussettes blanches ou noires est permis à ceux ou celles qui portent des chaussures basses.
- Les chaussures sont de couleur noire unie et le cuir piqué ou repoussé n'est pas de mise.

Lily Tronche: souvent première

par Michel Lauzon

QUÉBEC — C'est au lendemain de la première tempête de neige de l'année 1984 que j'ai rencontré, à son bureau, la directrice du district Montréal-métropolitain, Mme **Lily Tronche**, qui compte plusieurs "premières" depuis son entrée au Service en juillet 1969.

Mme Tronche fut la première agent de liberté conditionnelle à travailler au bureau de Laval. Elle est devenue la première assistante du directeur du district de Laval en 1974 avant d'être nommée, en 1975, la première directrice de ce qui était alors le district Laval.

Suite à la fusion SNLC-SCC, Mme Tronche a été la première femme à prendre les rênes du district Montréal-métro.

Le 28 mars 1983, elle acceptait, pour une période de près d'un an, la direction du Centre régional de réception. Encore une fois, elle fut la première femme à diriger un établissement à sécurité maximale dans la région du Québec.

Lorsqu'on lui demande si le fait d'être une femme a pu avoir quelque influence sur le déroulement de sa carrière, Mme Tronche répond "qu'elle n'a jamais eu l'impression que le fait d'être une femme aie pu avoir un impact sur sa carrière." Bien qu'elle ait eu à évoluer dans un milieu masculin, elle mentionne qu'elle ne s'est jamais sentie à part.

Photo: Michel Lauzon

***Lily Tronche**, directrice du district Montréal-métropolitain*

Elle se remémore en souriant l'époque où elle était directrice du district de Laval. Certains visiteurs lui demandaient de voir le directeur. "On pouvait lire la surprise sur le visage de certains lorsque je répondais: c'est moi.", précise-t-elle.

Directrice du CRR

"Ce fut une expérience fantastique et très enrichissante." C'est en ces termes que la directrice du district Montréal-métro commente son affectation intérimaire de près d'un an à titre de directrice du Centre régional de réception. "J'ai pu, grâce à cette expérience, découvrir une autre dimension du SCC.", ajoute-t-elle. Elle dit avoir apprécié entre autres les contacts avec le personnel et les clients, choses qu'elle a tenu à favoriser pendant cette période.

Elle souligne un autre aspect du travail de directeur d'établissement qui lui a plu: "avoir ses adjoints sur place."

"Mon expérience au CRR m'a apporté beaucoup.", résume Mme Tronche. Lorsqu'on lui demande vers quoi elle veut orienter sa carrière, Lily Tronche répond qu'elle n'a pas pour l'instant d'objectifs précis bien qu'elle démontre de l'intérêt pour la formation et le personnel.

Qui sait? Elle sera peut-être encore la première . . .

Règles de conduite pour les fonctionnaires fédéraux

ONTARIO — À la suite de nombreuses questions sur les restrictions imposées aux droits politiques des fonctionnaires fédéraux, MM. **Edgar Gallant**, **Jennifer R. McQueen** et **Treffé Lacombe**, commissaires de la Fonction publique du Canada, proposent dans un communiqué diffusé en février l'orientation suivante aux fonctionnaires fédéraux. Les commissaires espèrent que ces lignes directrices faciliteront la tâche des fonctionnaires dans la prestation de services impartiaux et conformes à l'éthique professionnelle.

Lignes directrices:

- les employés ne devraient pas faire campagne pour ou contre des candidats ou des partis politiques lors d'élections;
- les employés ne devraient pas solliciter, recueillir, distribuer ou administrer des fonds de la caisse électorale de candidats ou de partis politiques fédéraux, provinciaux ou territoriaux;
- les employés ne devraient pas exercer de fonctions officielles ni être élus à de telles fonctions, y compris participer, à titre de délégués, aux assemblées politiques ou aux congrès de direction en faveur d'un candidat ou d'un parti politique fédéral, provincial ou territorial;
- les employés ne doivent pas solliciter de mandat ou poser leur candidature en vue de briguer les suffrages lors d'élections fédérales, provinciales ou territoriales à moins d'avoir été autorisés au préalable par la Commission de la Fonction publique à prendre un congé sans traitement à cette fin.

Ce qui précède ne diminue pas les droits dont jouissent actuellement les fonctionnaires, entre autres le droit:

- de voter;
- de verser des contributions aux partis politiques;
- de se faire présenter comme candidats et d'être candidats à une élection fédérale, provinciale ou territoriale moyennant l'approbation préalable de la Commission de la Fonction publique;
- d'assister aux assemblées d'un parti politique.

La version intégrale du communiqué peut être obtenue en s'adressant à votre Division du personnel.

Dernière heure . . .

L'établissement de Millhaven a été la scène de deux autres meurtres de détenus depuis la publication de notre article sur la violence carcérale (nº du 30 mars). Treize meurtres de détenus sont donc survenus au total depuis le 1er janvier 1983, dont 9 dans la région de l'Ontario.

Le fusil le plus rapide de l'Ouest

par Susan Taylor

PACIFIQUE — La première femme du SCC à se voir décerner le certificat de maître-tireur à la carabine, accordé au tireur qui obtient un score de 200 sur 200, est une diplômée du Programme PARC (module 53), inscrite au campus du Collège du personnel correctionnel à Mission, en Colombie-Britannique.

Son nom est **Marjorie Locke**. Elle est également le premier CX de la région du Pacifique à recevoir cette distinction, nous a fait savoir **Bill Hellyer**, directeur du campus de Mission. Elle a également obtenu la distinction correspondant à l'octroi du meilleur score pour les exercices combinés à la carabine et au revolver, effectués dans le cadre du cours. "Je croyais que j'étais un tireur moyen et j'ai été la première surprise de ma performance.", a fait remarquer Mme Locke.

Marjorie Locke

Elle n'est toutefois pas une nouvelle venue en ce qui concerne les exercices de tir. Elle a entre autres travaillé durant dix ans dans les forces navales de réserve et a, à ce titre, consacré plusieurs étés et plusieurs soirées à travailler sur le HMCS Discovery à titre d'officier de contrôle naval de la navigation commerciale. Dans le cours de sa carrière, elle a dû apprendre à manier les armes de poing, les carabines et le pistolet mitrailleur.

Modeste, Marjorie avoue détenir un grade en criminologie de l'université Simon Fraser. Elle salue au passage les autres participants au cours, un "groupe pas mal habile", dit-elle, et évoque avec nostalgie les jours passés au champ de tir.

"Les intempéries ne nous ont pas épargné et nous avons dû faire face nous aussi aux averses, au froid et aux rafales de vent et de neige. Il est même arrivé que des exercices soient reportés, le champ de tir étant inondé.", de préciser Mme Locke.

Les recrues ont dû s'emmitoufler et se munir de caleçons longs, de combinaisons, de tuques et de mitaines. Les doigts étaient quelque peu gourds, mais aucun cas de gelure n'a été signalé.

"Comme c'est le cas pour tout un chacun, le souvenir de ces malaises tend à se dissiper, le cours une fois terminé."

Marjorie Locke était l'une des 18 personnes qui ont achevé le 9 février leur cours de formation initiale au campus de Mission. Elle a été ensuite affectée, avec quatre autres personnes, à l'établissement de Matsqui comme CX-COF-1.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Nouvelle fournée de recrues à Kingston

À l'oeuvre maintenant!

par John Vandoremalen, chef des Publications, AC

Qu'est-ce qu'un diplômé de Nouvelle-Écosse, qui étudie en vue de l'obtention d'une maîtrise ès arts en éducation, a en commun avec un ancien marin de Prince Albert, en Saskatchewan et un enseignant de Kingston, en Ontario, détenteur d'un baccalauréat en histoire de l'université Laurentienne? Réponse: ce sont tous des diplomés du Programme de formation des nouveaux agents de correction (Programme PARC), donné au Centre d'initiation du personnel, à Kingston.

Trente-huit nouvelles recrues représentant les promotions nºs 54 et 55 ont reçu leur diplôme attestant leurs qualités et compétences d'agent de correction des mains de M. **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint à la Sécurité, lors de la cérémonie du 29 février dernier. À voir défiler le cortège de jeunes recrues sous l'oeil attentif de leurs instructeurs qui surveillaient chacun de leurs mouvements, on ne pouvait que constater déjà dans leur maintien et leurs gestes l'enthousiasme et la fierté d'entreprendre cette carrière.

Candidats de divers milieux

Il est surprenant de constater le niveau d'études avancées et très diversifiées de ces recrues. Un grand nombre ont un diplôme universitaire tandis que d'autres sont détenteurs de deux diplômes ou travaillent à en obtenir un deuxième. Ainsi **Diane Kristiansen** est détentrice d'un baccalauréat en histoire, est mère de jeunes enfants et a enseigné en Arabie saoudite. De retour au Canada, le couple Kristiansen n'a pu que constater le haut taux de chômage et la rareté des emplois dans le monde de l'enseignement. Elle a donc fait une demande d'emploi auprès du SCC, s'est inscrite au Centre d'initiation des recrues et a commencé à travailler à la Prison des femmes.

Frona Braylay, qui a un baccalauréat en administration des affaires de l'université Mount St. Vincent et travaille au SCC depuis quatre ans, a décidé de s'engager dans la carrière d'agent de correction. Elle a commencé à exercer ces fonctions à l'établissement de Springhill et a entrepris une maîtrise en éducation.

Peter Cracknell a passé un certain temps dans la Marine, s'est retrouvé immobilisé à Prince Albert, en Saskatchewan, s'est marié à une citadine de cette ville et s'est joint au Service correctionnel. **Margie-Lou Thompson** a d'abord travaillé pour la société Bell Canada après avoir obtenu un baccalauréat en mathématiques de l'université de Waterloo. Elle a ensuite quitté son emploi à la société Bell pour poursuivre d'autres intérêts. À son retour, elle s'est heurté à une politique de gel rigoureux des emplois à la société Bell: elle s'est donc jointe au SCC, a revêtu l'uniforme d'agent de correction et a commencé à travailler à l'établissement de Collins Bay.

Normes de conduite très élevées

Pour un grand nombre de ces recrues, le cours de formation de treize semaines offrait une perspective intéressante sur "un monde très particulier". Le cours assure une formation dans divers secteurs: conditionnement physique, autodéfense, maniement des armes, premiers soins et formation aux relations interpersonnelles, toutes disciplines destinées à les aider à interagir dans ce milieu particulier que constitue le pénitencier.

S'adressant aux nouvelles recrues, M. **Henri-Paul Vignola** les a exhortées à toujours se rappeler leurs responsabilités envers les détenus, qui constituent leur première responsabilité, de même qu'envers la société canadienne et envers eux-mêmes. Pour décrire ces dernières responsabilités, il a évoqué la nécessité du respect de leur intégrité et de normes de conduite très élevées. "Si la vie carcérale ne sera jamais intégralement conforme à la description qui en est faite dans le cadre du cours, on s'attend que chacun de vous se conduise conformément à ses exigences et à ses critères les plus hauts.", a conclu M. Vignola.

Si on se fie entre autres aux antécédents des nouvelles recrues du SCC, on peut être confiant en l'avenir du SCC. *Entre Nous* désire souhaiter aux recrues des promotions 54 et 55 une carrière des plus réussies et des défis à la hauteur de leurs aspirations.

La promotion 55: Affectations dans trois régions

Nombre sans cesse croissant de recrues féminines

La promotion 55, qui comprenait 17 recrues, a été officiellement admise au SCC le 29 février dernier en même temps que la promotion 54. Six recrues ont été affectées au Pénitencier de la Saskatchewan, sept ont été affectées dans la région de l'Atlantique et quatre, dans la région de l'Ontario. À l'avant-plan, assis: R. Heppenstall; D. Bally; J. Dowsett; R. Shier; D. Britten; H. MacDonald; Au milieu: C. Juravinski; D. Burton; F. Brayley; L. Cooney; S. Davidson; H. Wallace; W. Kelly; S. Leblanc; J. Marriott; L. Anningson; D. Solaryk; M. Robichaud; M. Thompson; À l'arrière: J. Golemiec; D. Heard; B. Owen; J. Kuhn; T.G. Brown; N. Rochefort; G.T. Brown; D. Kristiansen; P. Cracknell; A. Snider, R. Murphy.

Promotion 54 du Programme PARC: Affectations dans les Prairies

Vingt recrues, membres de la promotion 54, ont été reçues au Service correctionnel du Canada le 29 février dernier et affectées au Pénitencier de la Saskatchewan. À l'avant-plan, assis: J. Golemiec; R. Heppenstall; J. Dowsett; R. Shier; D. Britten; H. MacDonald. Au milieu: R. Murphy; D. Heard, R. Pogoski; T. Kennedy; G. Gibb; K. Poirier; R. Garrison; W. Kelly; R. Detillieux; R. Neves; C. Bates; K. Miller; B. Dow; A. Snider; D. Bally. À l'arrière: P. Hesp; A. Hagen; R. Knowles; G. Fowler; P. Cennon; R. Schultz; K. Yates; M. Mundell; C. Opseth et T. Stretch.

Évaluation du programme Dynamique de vie

ONTARIO — L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, a annoncé le 2 mars dernier la passation d'un contrat de 166 385$ avec l'université Queen's pour l'évaluation du programme témoin: Dynamique de vie, d'une durée de trois ans, entrepris à l'établissement de Joyceville, situé près de Kingston, en Ontario.

L'évaluation, qui devrait durer cinq ans, sera dirigée par M. **Bill Marshall**, professeur au département de psychologie de l'université Queen's.

Le programme est parrainé par la Société John Howard de l'Ontario et financé en grande partie par le truchement de la Fondation Donner de Toronto.

L'objectif du programme consiste à fournir au détenu en voie d'être libéré les outils dont il a besoin pour bien organiser sa vie, pour bien s'entendre avec les autres et pour vivre dans la société sans retomber dans le crime.

L'évaluation permettra de déterminer les effets immédiats du programme sur les détenus et le rôle qu'il joue à long terme dans leur réinsertion sociale.

"L'élaboration de programmes qui préparent les détenus à bien réintégrer la société et, par conséquent, aident à réduire le taux de récidive figure parmi les priorités du Ministère.", a dit M. Kaplan.

Mois de sensibilisation au stress

• **suite de la page 1**

Le comité organisateur

Présidé par **Sheila Henriksen**, conseillère principale en matière de politiques, Direction des communications, le comité comprend également les personnes suivantes: **Norm Kalnay**, préposé aux demandes de renseignements, Direction des communications, **Bob Watkins**, directeur des Services de psychologie, **Bob Boucher**, coordonnateur, Hygiène et santé au travail, **Paul Crookall**, agent de Projets spéciaux, Direction de la Planification, de la politique et de l'administration, **Peter Maitland**, chef du Développement social, Programmes pour les délinquants, **Brian Mainwaring**, administrateur de programmes, Sécurité opérationnelle et **Lois Kitts**, conseillère (p.i.), Activités infirmières, Direction des services médicaux et de santé.

Des macarons, des brochures et des affiches sont en voie d'impression. Conservez ces articles au moment de leur distribution, surveillez les compléments d'information qui vous seront donnés sur le Mois de sensibilisation au stress et RAPPELEZ-VOUS: **en mai, c'est l'occasion ou jamais pour vous de vous occuper de votre santé**.

Marathon de ski

(suite de la page 1)

Il y avait du nouveau au Marathon canadien de ski tenu le 15 février dans les collines de la Gatineau. Cette année tous les employés de l'AC ont pu participer au Marathon à leur façon en souscrivant à la collecte organisée à titre bénévole par **Réal Montpetit** de l'AC au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques, maladie dont est atteinte son épouse Suzanne . . . Les entrées de fonds ont largement dépassé les espérances de Réal: en effet 500$ ont été recueillis à l'AC! Réal désire remercier tous et chacun pour leur contribution.

Ci-contre: **Réal Montpetit**, **Paul Surprenant**, son copartenaire de marathon, **Suzanne Montpetit** et une bénévole.

À votre prochain arrêt dans une laverie, conservez vos vingt-cinq sous!

Produits de l'art carcéral vendus dans une laverie

par Anne Weck,
préposée aux loisirs

ONTARIO — Les détenues de la Prison des femmes ont trouvé un débouché pour la vente du produit de leurs travaux d'artisanat: leurs travaux sont désormais en montre dans une laverie de Kingston! Mme **Pat Beswick**, qui gère un petit commerce situé dans cette laverie, a décidé d'élargir sa gamme d'articles et les détenues de la Prison des femmes lui ont semblé être les fournisseurs tout trouvés.

Le premier arrivage est maintenant arrivé au "magasin" et on peut y trouver un tricot tunisien, des mocassins, une tapisserie ouatée et piquée, une broderie sur canevas et plusieurs tableaux encadrés fabriqués selon la technique du grattage.

Tous ces articles sont envoyés en consigne. Si l'article est vendu, l'argent revient à la préposée au loisirs de l'établissement, qui dépose la somme au compte de la détenue. Les détenues disposent de peu d'argent pour s'acheter du matériel pour travaux d'artisanat si bien qu'elles pourront, grâce au débouché disponible pour leurs produits, poursuivre leurs travaux. Le prix de chaque article est fixé par la détenue qui en est l'artisan.

Certaines des femmes incarcérées à la Prison sont très douées. Les travaux les plus populaires sont les travaux de tricot, de crochet, de peinture sur carte à gratter, les travaux au poinçon, la tapisserie au crochet, les travaux de cuir repoussé et de broderie.

Margie Walsh, George Caron et Sharon Cashman

Employées de l'année 1983 à la Prison des femmes

ONTARIO — **Sharon Cashman**, CX-4 et **Margie Walsh**, préposée au directeur adjoint, Finances et opérations comptables, ont été élues employées de l'année 1983 à la Prison des femmes. Elles ont été honorées le 21 février par **Don Clark**, directeur exécutif régional, la révér. **Caroline Turner** et **George Caron**, directeur de l'établissement à l'occasion de la 4e présentation annuelle tenue à l'établissement. Les employés de l'année sont élues par leurs collègues au sein des catégories: membres en uniforme et membres civils.

Les services correctionnels en l'an 2001:

• suite de la page 1

Le camp à sécurité minimale d'aujourd'hui pourra très bien s'avérer la solution de l'an 2001, croit M. **Sauvé**. Si les citoyens estiment que la prison est le lieu où il convient de payer sa dette à la société — et non un lieu propice à l'accroissement de la répression, alors il sera possible de prévoir des conditions de détention encore plus humaines au sein du cadre institutionnalisé.

À la défense des USD

M. Sauvé a tenu à préciser que les unités spéciales de détention (USD) aménagées dans les établissements à sécurité maximale avaient été conçues en vue du traitement des détenus particulièrement dangereux.

Il a fait valoir que les USD servaient à assurer la protection des membres du personnel, des autres détenus et des détenus entre eux.

"La fonction des USD est de réduire la violence carcérale. Les personnes détenues dans les USD sont celles qui ont commis des actes de violence ou qui ont dressé des plans en vue de provoquer une émeute ou une prise d'otage.", a ajouté M. Sauvé.

Son rôle de seul agent responsable des décisions en matière de placement en USD et de retrait de celles-ci a été en partie à l'origine de la controverse entourant les USD. Les fonctions de M. Sauvé ont été récemment révisées à la suite de la mise sur pied par le SCC d'un comité appelé à rendre collectivement ces décisions et où M. Sauvé siège à titre de membre permanent.

Gens d'ici et d'ailleurs

ONTARIO — Des amis et des collègues se sont réunis pour faire leurs adieux à **Jack Ashton**, préposé à l'admission et à l'élargissement à l'établ. de Joyceville, qui a pris sa retraite après 36 années consacrées au SCC. **Mary Dawson**, directrice de l'établissement, lui a présenté une médaille destinée à souligner ses 35 ans de service et **A.M. Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, lui a remis la Prime du SCC pour longs services, accompagnée de certificats signés par le Premier ministre Trudeau et le Solliciteur général du Canada. Jack a aussi reçu un don en espèces de l'Amicale des agents de correction et une voiturette de golf de ses collègues . . . **Ted Pender** a été nommé directeur de la Gestion du matériel à l'AC. Âgé de 32 ans, Ted occupait déjà ce poste à titre intérimaire depuis un an. M. Pender, qui travaille pour le SCC depuis huit ans, a occupé depuis divers postes à la Direction des services techniques . . .

Distinction honorifique en l'honneur de Dave Lavers

par Oscar Miller, agent de lib. cond. à Halifax

ATLANTIQUE — **Dave Lavers**, directeur du bureau de district du SCC, à Truro, en N.-É. est décédé le 9 février dernier après une brève maladie. Il était âgé de 43 ans.

Homme polyvalent et enthousiaste, Dave avait su se mériter le respect des membres du personnel, des détenus et de tous ceux qui ont eu à travailler avec lui. Les responsables du bureau de district de Truro ont donc institué la "Distinction honorifique David J. Lavers" destinée à perpétuer son souvenir. La distinction sera remise annuellement à un praticien du système de justice pénale oeuvrant au sein du district et dont le dévouement est conforme aux idéaux de justice et d'équité que M. Lavers a su incarner toute sa vie. Le récipiendaire de cette année est le caporal **Martin Kramers**, agent de la GRC affecté à Guysborough.

Le *Fonds éducatif David J. Lavers* a également été créé par les responsables du district de Truro afin de permettre l'éducation des enfants de Dave dont deux se destinent à des études universitaires. Les contributions sont bienvenues et peuvent être remises à toute succursale de la Banque canadienne impériale de commerce. Prière de faire sa contribution à l'ordre de la succursale: 00043 (indiquer le n° de compte: 9519866) 813, rue Prince, Truro, N.-Écosse.

Nouveaux visages à la Sécurité

OTTAWA — La Direction de la Sécurité a été le théâtre d'un certain nombre de réaffectations.

Ainsi **Terry Kelly**, directeur à la Sécurité préventive depuis les sept dernières années, a quitté son poste pour occuper celui d'administrateur, Ségrégation, à la Direction des programmes pour les délinquants. M. **Terry Savatsky**, ex-directeur de l'établissement de Stony Mountain, lui succède à ce premier poste.

Parmi les nouveaux arrivants à la Direction, on trouve les personnes suivantes: **Melinda Strba**, nouvel agent de planification, Planification en matière de sécurité; **Shelly Hay** et **Nicole Parisien**, secrétaires; **André Fortin**, **Janet Pearse** et **Thérèse Osborne**, contrôleurs de la qualité des profils de détenu; **Ginette Boudreault** et **James Hale**, affectés à divers projets ayant trait à la Sécurité préventive et **Suzanne Choquette**, ex-agent de la Direction des services médicaux et de santé affectée à la Division de la gestion de la population carcérale.

Les autres réaffectations touchent les personnes suivantes: **Peter Twyman** est affecté aux Normes de sécurité; **Ben Noël**, agent affecté aux Programmes, est désormais affecté à la Sécurité de l'information; **Richard Moore** quitte la Division de la Sécurité opérationnelle pour la Division de la gestion de la population carcérale tandis que **Guy Renaud** sera désormais rattaché à la première de ces deux divisions. **Dave Martin**, de la région du Pacifique, devient chef de projet, Section des profils de détenus à Ottawa.

La Division de la sécurité opérationnelle est maintenant réorganisée d'après le modèle de la structure matricielle. **Rosaire Parent**, de la région du Québec, a été nommé premier chef de projet. Les autres chefs de projet nouvellement désignés sont **George Nickel**, ex-agent, Politique et planification, **Brian Mainwaring**, et **Cecil Vreizwyck**, affectés jusqu'ici à Warkworth et au camp de Beaver Creek. **Don Head**, de la région du Pacifique, se joindra bientôt à eux.

Roule-ta-boule: par Harold Paquette

Roule-ta-boule et Boulet sont fin prêts pour célébrer Pâques. Joyeuses Pâques à nos lecteurs!

Prévention du stress: c'est parti!

Mai est le mois de prévention du stress dans tout le pays. Certaines activités sont déjà amorcées et d'autres, en voie de planification. Ainsi, les responsables de la ***région du Pacifique***, qui est un précurseur dans ce domaine, organiseront en mai l'une de leurs rencontres sportives semestrielles. Comme ces rencontres sportives se sont soldées dans le passé par un grand succès et ont vraiment contribué à améliorer la forme physique des employés et les interactions entre eux, **Jim Murphy**, sous-commissaire de la **région du Pacifique**, a invité les autres régions à participer à ces rencontres et à relever le défi. La ***région de l'Ontario*** a accepté de le relever. **Dennis Halsall** travaille à l'organisation de l'Opération courage, un marathon annuel prévu cette année, en Ontario, pour le 13 mai et qui permet de recueillir des fonds pour les personnes handicapées. De plus une rencontre sportive de six heures sera organisée le 17 mai au stade de l'université Queen's. Les organisateurs sont **Dave Devonshire**, surveillant des préposés aux loisirs et **Larry Cook**, préposé aux loisirs, tous deux affectés au Pénitencier de Kingston. Entre 100 et 150 personnes sont censées participer à cette manifestation. Des prix seront remis aux gagnants au cours d'une réception le 17 mai. La ***région de l'Atlantique***, elle, organise un test de conditionnement physique le 11 mai, pour le personnel de toute provenance. Les ***régions des Prairies et du Québec*** nous signalent qu'elles mettent la dernière main au calendrier des activités de leur région. Une journée de compétition est prévue au Québec et tous les établissements s'affairent à finaliser les activités.

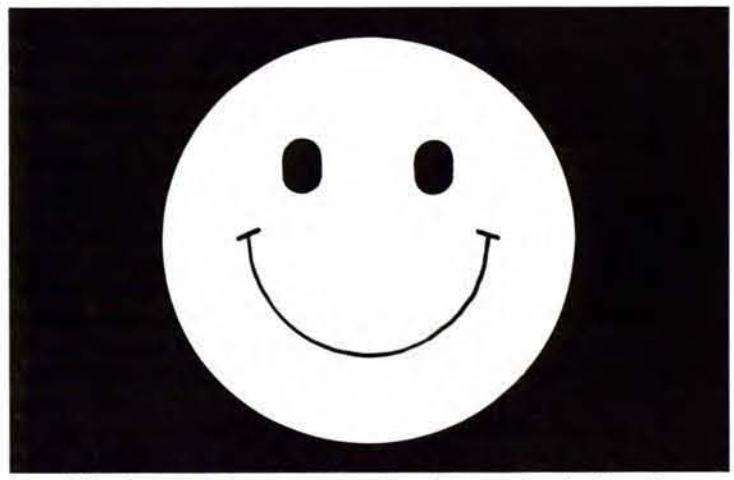

• *Affiche sur la prévention du stress à l'intérieur*

entre nous

Vol. 9 nº 8 le 30 avril 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

La marche des sous pour Barbara

Un CX appuie cette initiative

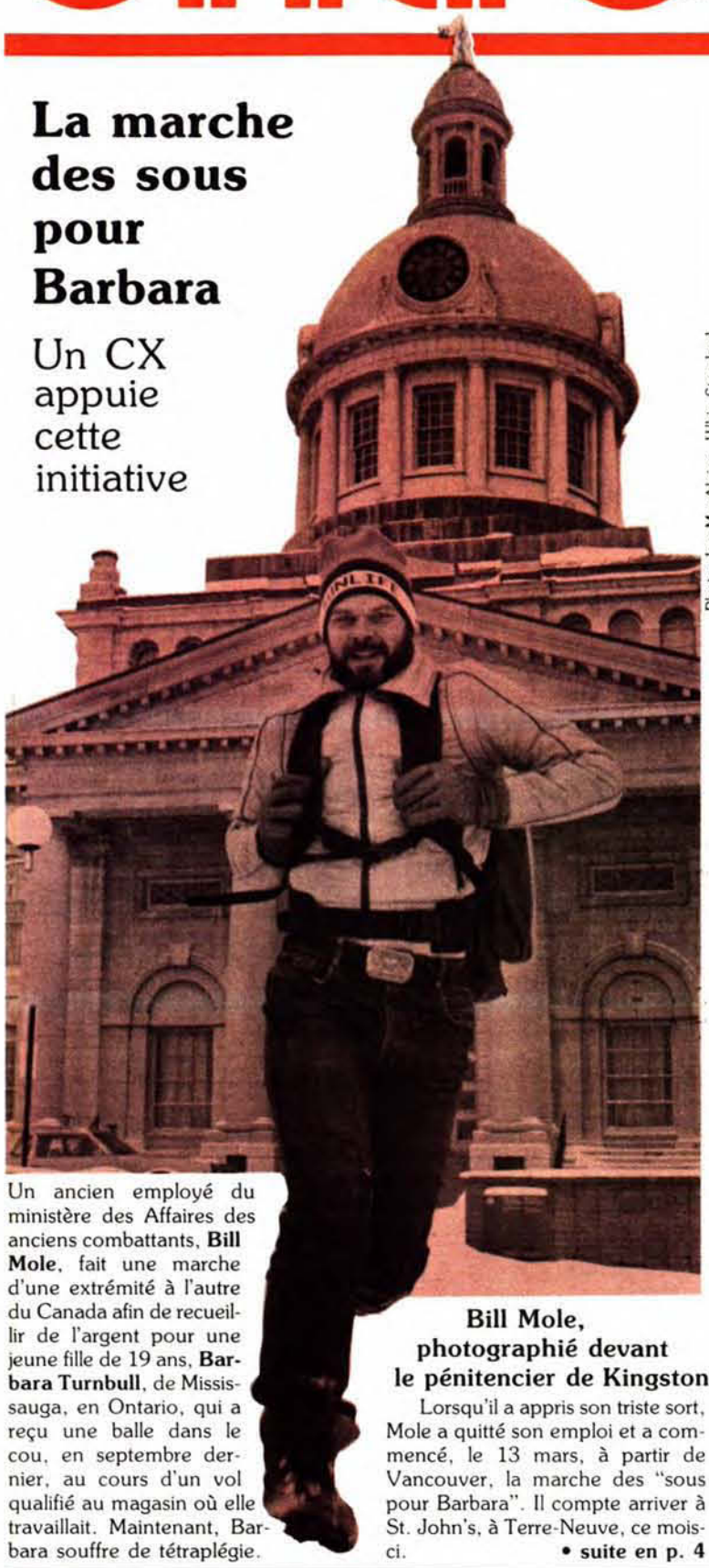

Photo: Ian MacAlpine, Whig Standard.

Un ancien employé du ministère des Affaires des anciens combattants, **Bill Mole**, fait une marche d'une extrémité à l'autre du Canada afin de recueillir de l'argent pour une jeune fille de 19 ans, **Barbara Turnbull**, de Mississauga, en Ontario, qui a reçu une balle dans le cou, en septembre dernier, au cours d'un vol qualifié au magasin où elle travaillait. Maintenant, Barbara souffre de tétraplégie.

Bill Mole, photographié devant le pénitencier de Kingston

Lorsqu'il a appris son triste sort, Mole a quitté son emploi et a commencé, le 13 mars, à partir de Vancouver, la marche des "sous pour Barbara". Il compte arriver à St. John's, à Terre-Neuve, ce mois-ci.

• **suite en p. 4**

Un programme d'études universitaires dans la région du Pacifique

OTTAWA — Le Solliciteur général du Canada, M. **Bob Kaplan**, a annoncé le 27 mars dernier que le programme d'études universitaires pour les détenus sous responsabilité fédérale en Colombie-Britannique sera maintenu dans le cadre d'une entente d'une durée de trois ans conclue avec l'Université Simon Fraser.

Entrée en vigueur le 1er avril

Ces programmes universitaires avaient été annulés l'an dernier comme mesure de compression des dépenses. Avec le nouveau programme, les détenus devront défrayer eux-mêmes une partie des frais de scolarité.

Le contrat passé avec l'Université Simon Fraser est entré en vigueur le 1er avril. Les services prévus par ce contrat étaient antérieurement assurés par l'Université Victoria.

Les services de l'Université Simon Fraser ont été retenus parce que cette université a été la seule à présenter une proposition qui respectait tous les critères établis par le Service correctionnel en matière de programme universitaire offert sur place.

Le fédéral consacrera près de 22 millions

Au cours de la présente année financière, le gouvernement fédéral consacrera environ 22 millions de dollars pour les programmes de formation générale et professionnelle dans les pénitenciers fédéraux aux niveaux élémentaires, secondaires et post-secondaires.

De cette somme, 18,5 millions de dollars seront affectés aux niveaux élémentaires, secondaires et professionnels; 2 millions de dollars aux programmes des collèges communautaires; et 1,5 million de dollars aux programmes universitaires. Au cours de la dernière année financière, 84 pour cent des 2 7000 détenus se sont inscrits aux cours d'études élémentaires et secondaires, 9 pour cent aux études collégiales, et 7 pour cent aux études universitaires.

Conférence des CAC

OTTAWA — La formation du personnel, le stress, la rénovation des établissements à sécurité minimale, le soutien de la collectivité, les perspectives d'emploi pour les détenus, le déclassement vers des établissements de moindre niveau de sécurité ont été autant de sujets abordés par les délégués à la Sixième conférence annuelle des comités aviseurs de citoyens tenue à Ottawa, les 8, 9 et 10 mars derniers. Ces délégués représentaient les 60 comités aviseurs de citoyens des établissements et des bureaux de libération conditionnelle du SCC.

Les programmes pour les délinquants, et plus précisément le déclassement des détenus vers des établissements de moindre niveau de sécurité qui perturbe souvent les programmes de travail, d'étu-

• **suite en p. 2**

Semaine du détenu à Sherbrooke

QUÉBEC — Le conseil municipal de Sherbrooke a reçu le 18 mars l'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada et d'autres invités d'honneur dans le cadre du souper de clôture de la Semaine du détenu. À part M. Kaplan et son épouse, on retrouvait au nombre des 450 invités les personnes suivantes: le député fédéral de Sherbrooke, M. **Irénée Pelletier**; le maire de Sherbrooke, M. **Jean-Paul Pelletier**; le représentant du sous-commissaire régional pour l'occasion, M. **Guy Villeneuve**, AR, Programmes pour les délinquants; le directeur de l'établissement de Cowansville, M. **Jean-Paul Lupien**; le responsable du bureau de Granby, M. **Jean-Guy Morin** et plusieurs employés du SCC. En fin d'après-midi, un peu avant la réception tenue par le Conseil municipal de Sherbrooke, le Solliciteur général a participé à une émission de ligne ouverte sur les ondes de CKSH-TV. Dans le cadre de la Semaine du détenu, un kiosque d'information a été installé au Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke, du 15 au 17 mars. Des brochures ont été distribuées et l'on a présenté les productions audio-visuelles: "Au-delà des murs" et "Perds pas ton temps".

Le 16 mars, **François Lagarde** du CFF et un détenu du même établissement ont rencontré 25 étudiants en techniques policières. Toujours dans le cadre de cette semaine, trois détenus de l'établissement de Cowansville en absence temporaire et des pensionnaires du Centre de réhabilitation de Waterloo ont visité des écoles des niveaux secondaire et collégial de la région de Sherbrooke.

Travaillons ensemble: thème de la Sixième conférence des CAC

• suite de la page 1

des ou de formation des détenus, ont retenu l'attention des délégués. Ceux-ci estiment que les détenus ne devraient pas être transférés à des établissements de moindre niveau de sécurité avant d'avoir terminé leur cours ou d'avoir obtenu l'assurance qu'ils pourront le poursuivre dans le nouvel établissement. Les délégués se sont également demandé si les programmes répondaient aux besoins des détenus et s'il n'y aurait pas lieu de les améliorer.

Les délégués ont également discuté de la pénurie d'escortes pour les détenus qui désirent participer à des activités organisées dans la communauté.

Les délégués des CAC ont fait savoir que le SCC devrait dans les plus brefs délais ouvrir plus d'établissements à sécurité minimale si celui-ci vise toujours à placer 20 pour cent de sa population dans des établissements à sécurité minimale d'ici les dix prochaines années.

Au cours de la traditionnelle période de questions et de réponses à laquelle participe le Commissaire, les délégués ont posé de nombreuses questions ayant trait au personnel et aux détenus. Le Commissaire **Donald Yeomans** a affirmé que le SCC recrute de plus en plus de personnel fort qualifié. À preuve, depuis octobre 1983, une seule des personnes recrutées, n'avait pas de diplôme d'études collégiales ou universitaires et 40 pour cent des nouvelles recrues avaient terminé des études universitaires. Le Service a également institué des nouveaux programmes de formation du personnel et multiplié les chances, pour les membres du personnel, de retourner aux études pour se perfectionner ou d'obtenir une mutation dans un autre établissement pour occuper un emploi encore plus enrichissant.

Le Commissaire a également fait savoir qu'un accent spécial sera mis cette année sur l'amélioration des programmes d'aide aux employés et des communications avec ceux-ci.

À la fin de la conférence, vingt-trois résolutions avaient été adoptées.

noté ce fait ironique que le nombre de détenus augmente alors que le taux de criminalité se stabilise. Il a affirmé que les diverses approches visant à corriger la situation seront prises en considération. Par exemple, le Service tentera de réduire la population carcérale en procédant à un examen précoce des cas admissibles à une libération conditionnelle dans la mesure où les critères fondamentaux comme la protection de la société sont respectés.

Prérogative royale de clémence

M. Kaplan a également fait savoir que la loi visant à faire adopter des solutions de rechange à l'incarcération est actuellement soumise à l'étude de la Chambre et sera adoptée d'ici peu. M. Kaplan a également demandé aux délégués de porter à son attention les cas de détenus admissibles à la prérogative royale de clémence. Il a également invité les membres des CAC à lui communiquer les noms des détenus qui ont un bon comportement et qui ne constituent pas une menace à la sécurité des citoyens canadiens.

Hommage à G. Chalifoux

"Même si j'ai été parfois casse-pied, vous aviez quand même besoin de moi."

C'est avec ces mots, qui sont en quelque sorte une vérité de La Palice lorsqu'ils s'appliquent à la participation des citoyens au processus correctionnel, que **Gaston Chalifoux** a accepté, le 9 mars dernier, une citation du Commissaire lors du banquet de clôture de la sixième conférence annuelle des CAC. Par cette citation, le Commissaire a souligné la contribution inestimable de M. Chalifoux qui a mis sur pied des comités aviseurs de citoyens tant dans sa province que dans tout le Canada.

M. Chalifoux a alors fait remarquer qu'il avait toujours essayé d'être franc et sincère et dans un élan de franchise, il a fait remarquer que même s'il a parfois été casse-pied, il n'en demeure pas moins que le Service aurait beaucoup perdu à ne pas lui avoir donné la chance d'y apporter sa contribution personnelle.

Gaston Chalifoux

Oeuvre de pionniers des CAC

Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, qui était le conférencier invité, a traité de divers sujets. Selon M. Kaplan, les CAC font encore oeuvre de pionniers: à preuve, ils n'en sont encore qu'à leur sixième conférence annuelle.

Quant à la question des études post-secondaires, M. Kaplan a indiqué qu'il avait récemment remis des diplômes universitaires aux trois premiers détenus francophones ayant terminé leurs études universitaires à l'établissement de Laval. Il a affirmé que les détenus purgeant une longue peine devraient pouvoir poursuivre des études post-secondaires, mais qu'il faut s'intéresser davantage aux détenus analphabètes. Ces détenus devraient faire l'objet de notre grande priorité, sans pour autant oublier les besoins des détenus de l'autre groupe.

Surpeuplement des pénitenciers

Parlant de l'augmentation récente de la population carcérale, M. Kaplan a

*De gauche à droite: **Michel Raymond**, **Dominique Michel**, **Michel Paradis***
*Photo: **Michel Lauzon***

Le ski-o-thon Leucan rapporte plus de 17 000$

QUÉBEC — C'est le 10 mars qu'a eu lieu au centre de ski du Mont Avila, la seconde édition du ski-o-thon organisé au profit de Leucan. La participation d'environ 400 skieurs appuyés par de nombreux commanditaires a permis d'amasser plus de 17 000$ qui seront utilisés pour venir en aide à Leucan.

Leucan est une association qui, grâce à sa campagne de souscription annuelle, permet la recherche sur la leucémie et le cancer chez les enfants et vient en aide aux enfants souffrant de ces maladies et à leurs parents.

Le ski-o-thon a été mis sur pied grâce au travail de **Michel Raymond**, surveillant des unités résidentielles et de **Michel Paradis**, chef du développement social, à l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines. Plusieurs membres du personnel ont travaillé au déroulement de la journée. **Fernand Godard**, animateur au développement social et culturel, **Serge Lavigne** et **Claude Lemieux**, tous deux agent de gestion de cas, **André Boulet**, **Marc Castillo**, **Marcel Daneau** et **Sylvie Goyette**, agents d'unité résidentielle, tous de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines et **Michel Gagnon**, agent de gestion de cas à l'établissement Laval, étaient sur place tôt le matin pour inscrire et informer les participants. Le directeur de l'établissement, M. **Réal Benoît** était lui aussi sur place pour encourager son personnel et les participants. De plus, 9 détenus du pénitencier à sécurité minimale veillaient au déroulement général de la vente de macarons et des services de renseignements aux visiteurs.

La présidente de la campagne de souscription de Leucan, Madame **Dominique Michel**, était sur place pour rencontrer les participants qui venaient pour la plupart des maisons d'enseignement des niveaux secondaire et collégial du Grand Montréal.

"Un tel succès ne peut être réalisé sans la participation des skieurs et des commanditaires qui nous ont soutenus et nous tenons à les remercier vivement." a déclaré Michel Paradis après l'événement.

Souscription pour l'Hôpital pour enfants de l'Ontario

OTTAWA — **Ted Pender**, le tout nouveau directeur de la Gestion du matériel à l'AC, a été désigné président de la campagne de souscription du SCC organisée pour le compte de *l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario*.

La campagne vise à recueillir en avril 750 000 $ en dons et souscriptions.

À son inauguration il y a dix ans, l'hôpital avait été construit pour répondre aux besoins de 400 000 jeunes de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec comparativement à des besoins évalués à 600 000 jeunes de nos jours. Le service des consultations externes reçoit plus de 50 000 visites par an, un nombre deux fois et demi supérieur au nombre réglementaire, soit 20 000 par an.

Des bénévoles verront à présenter à chacun une fiche d'inscription. Si vous êtes intéressé à participer à titre de bénévole, communiquez avec Ted au nº 593-4720.

Les responsables de la campagne n'ont pas prévu un système de contribution par retenues salariales. Le mode de contribution par émission de chèques pré-autorisés est toutefois permis. Les personnes intéressées à autoriser leur banque à procéder d'office à des retenues mensuelles n'ont qu'à remplir la section prévue à cette fin sur la fiche d'inscription.

Ted est confiant dans la capacité du volet Fonction publique de la campagne de respecter son objectif. "C'est un prix bien infime à payer pour assurer le maintien de services de santé de qualité à nos enfants. Nos enfants n'ont-ils pas droit à l'excellence en tout?", demande-t-il en guise de conclusion.

Doubles honneurs pour Fred Makowecki

PRAIRIES — **Fred Makowecki** est comblé d'honneurs cette année. Cet instructeur en arts graphiques à l'établissement de Drumheller vient en effet de se mériter deux primes à l'initiative et une mention élogieuse. Un premier chèque de 850 $ lui a été remis plus tôt cette année pour souligner une suggestion visant à remplacer les projecteurs 16mm de l'établissement par des magnétoscopes. Une suggestion visant à faciliter le calfeutrage des portes de l'établissement lui a également valu un chèque de 50 $. C'est **Jim Phelps**, sous-commissaire de la région du Pacifique, qui lui a remis ce dernier chèque en plus d'un certificat rappelant sa première suggestion. Au cours de la cérémonie le sous-commissaire a également rappelé que Fred avait également reçu une mention élogieuse des mains de **Dan Kane**, directeur de l'établissement de Drumheller, pour avoir aidé à arrêter un détenu illégalement en liberté.

Photo: Drumheller Mail

Fred Makowecki

Vous êtes invités au 150e anniversaire du pénitencier de Kingston!

ONTARIO — En 1985, le pénitencier de Kingston aura 150 ans. Le personnel de la région de l'Ontario a entrepris des démarches préliminaires en vue de l'événement et sollicite votre concours. Il propose diverses manifestations afin de marquer cette occasion. L'un des projets sera un livre sur l'histoire du pénitencier de Kingston. Mais, pour cet ouvrage, on a besoin des matériaux que vous pourriez fournir. Les organisateurs seraient heureux que vous prêtiez tout document historique que vous auriez en votre possession, par exemple, des photos, des documents, des croquis et des objets. Ils promettent de retourner tout cela en bon état. On projette également une réunion du personnel qui aurait lieu sur la pelouse du pénitencier de Kingston le 1er juin 1985. Si vous êtes intéressé à y prendre part, veuillez communiquer avec l'un des membres du comité, **Rhona Wood**, **Donna Eyre-Koen**, **Lori Hunt** ou **Donna Andress** au numéro 547-4250. Et si vous connaissez d'anciens membres du personnel du pénitencier de Kingston, faites passer la nouvelle.

Un exemple du genre de vieilles photographies que recherche le comité est ce groupe de détenus du pénitencier de Kingston qui traverse le village de Portsmouth, en 1911, pour aller travailler à la carrière.

***Linda Jean Craig**, admin. (p. i.), Rémunération des détenus, à l'AC, présente au Commissaire **Yeomans** le premier exemplaire du nouveau Guide du régime de l'emploi et de la rémunération des détenus.*

Avez-vous lu?

Guide du régime de l'emploi et de la rémunération des détenus

OTTAWA — Après des mois de peine et de travail acharné, la Direction de l'éducation, de la formation et de l'emploi, (ÉFE), avec le concours des services administratifs et de la gestion des directives à l'AC, a publié sa première édition d'un guide bilingue du Régime de l'emploi et de la rémunération des détenus (RERD) dit **Larry Elman**, chef de la politique, des procédures et du contrôle de la qualité.

Ce guide remplace deux versions antérieures, une unilingue en français et l'autre unilingue en anglais, et a fait l'objet d'une entière conversion pour répondre aux exigences de la présentation des documents du SCC.

Le nouveau guide a été révisé pour comporter des modifications de la politique ainsi que de nouvelles politiques et procédures. Les six sections ont été réécrites pour mieux traduire les caractéristiques d'un service national du personnel pour les détenus.

Le personnel de la Division de la gestion des ressources carcérales qui est chargé de la production du guide estime qu'il a maintenant "un document plus fonctionnel, d'une importance vitale pour le bon fonctionnement des programmes d'emploi dans les établissements", dit Elman.

"L'une des réalités immuables du milieu correctionnel, cependant, est le fait qu'il est en évolution constante. La Direction de l'ÉFE examinera régulièrement les nouveaux programmes et les besoins en évolution des détenus et des organisations quand elle passera en revue les possibilités d'emploi pour ceux-ci dans le cadre de la mise à jour et des modifications du Guide qui se font à des moments précis au cours de l'année."

Max et Maxine:

des employés aimables comme il ne s'en fait plus

par Susan Taylor

PACIFIQUE — **Debbie Kelly**, préposée à la documentation au bureau de district de Vancouver (lib. cond.), avoue qu'elle ne pourrait se passer des services de Max et Maxine. "Ensemble, ils abattent plus de travail que n'importe qui parmi nous.", dit-elle.

Voilà deux ans que Max travaille au bureau de libération conditionnelle de Vancouver. Quant à Maxine, elle a commencé à travailler en octobre pour le SCC.

"Quant Max est arrivé ici, il n'avait pas de nom.", d'ajouter Mme Kelly. "Ingrid Leonhard, agent de liberté conditionnelle au bureau de district de Vancouver a été la première à pouvoir dialoguer avec lui en personne: elle lui a donc donné le nom de son berger allemand, Max, sans s'attirer de lui aucune protestation. Le nom lui est donc resté."

Lorsque Maxine, sa soeur jumelle, a fait son apparition, un an et demi plus tard, il a été facile de la baptiser à son tour.

"Le surnom de Maxine allait de soi pour la compagne de Max et il nous fallait pouvoir les identifier par association.", explique Mme Kelly.

Le lecteur aura compris que Max et Maxine sont les deux nouvelles "machines à mot" du SCC. Le premier ordinateur a été installé au bureau de district de Vancouver tandis que Maxine qui assure le traitement des textes des Services d'information opérationnelle du Pacifique travaille en liaison avec Toronto.

Roule-ta-boule: par Harold Paquette

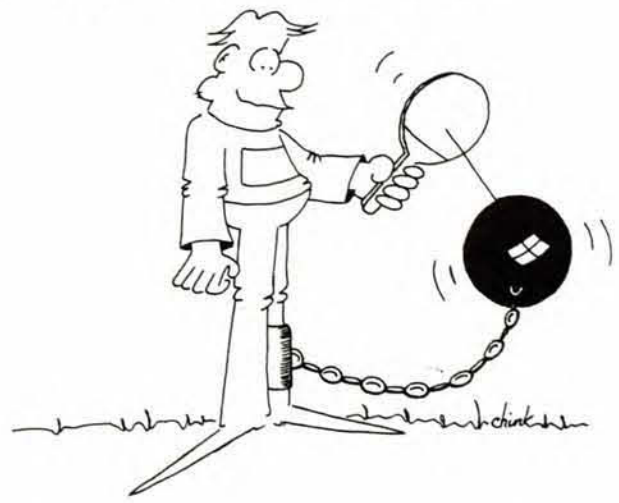

La classification: au-delà des mythes

PACIFIQUE — Ceux qui sont chargés d'établir les descriptions de fonctions gonflent parfois artificiellement le relevé des tâches et il arrive que le produit final s'en ressente. La soupe à laquelle on ajoute trop d'eau s'éclaircit et prend un goût fadasse.

C'est ce qui arrive lorsque les fonctions d'une description de fonctions sont révisées et que les employés chargés de procéder à la révision n'ont pas reçu la formation élémentaire appropriée, croit **John Carroccetto**, directeur de la Classification à la Direction du personnel, à l'AC.

Des ateliers de formation du personnel d'une durée de trois jours sont organisés régulièrement dans la région du Pacifique afin d'initier les cadres et les superviseurs aux rudiments de la classification et de l'évaluation des emplois et à la rédaction des descriptions de fonctions. Les participants travaillent en groupes de trois à cinq personnes et sont invités à évaluer les descriptions de fonctions, à dégager un consensus et à justifier leurs évaluations au cours de séances plénières.

Un atelier de formation a été organisé au Collège national du personnel du 21 au 23 février. "Le cours s'adresse tout particulièrement aux employés de l'établissement de Matsqui. D'autres cours seront organisés plus tard et viseront le plus grand nombre d'établissements possible.", a déclaré **Dave Dahl**, chef régional de la classification, dans la région du Pacifique.

"Nous accordons cette année la priorité à la formation en classification.", nous a confié **John Carroccetto**, directeur de la Classification, à la Direction du personnel, à l'AC. Des ateliers d'initiation à la classification d'une durée de 24 heures ont été organisés afin d'aider à lever le voile sur les aspects les plus obscurs de cette fonction. Les cours conçus à l'intention de tous les employés sont offerts dans toutes les régions et à l'AC. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquer avec John Carroccetto à l'AC (5-6381) ou avec votre chef régional de la Classification: Atlantique: **Doug Thompson** (nº de tél.: 388-6376); Québec: **Louise Guertin** (328-3414); Ontario: **Margo Tolls** (547-4034) Prairies: **Irene Robertson** (665-4238); Pacifique: **Dave Dahl** (854-2621).

EN BREF

Conférence des services de santé

La conférence des directeurs adjoints des Services de santé aura lieu à l'AC du 12 au 14 juin prochain. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette conférence, veuillez communiquer avec **Lois Kitts**, au numéro (613) 593-5073.

Semaine des agents de correction aux É.-U.

Notre voisin du Sud a, dans une résolution du Sénat, consacré la semaine du 6 mai la Semaine nationale des agents de correction.

Cours de perfectionnement au CDC

par Michel Lauzon

QUÉBEC — Du 13 au 17 février dernier, 16 agents de correction du Centre de développement correctionnel ont participé, en dehors de leur quart de travail, à un cours volontaire les préparant à des promotions d'agent principal de correction.

Ce cours est dû à l'initiative de **Maurice Lapointe**, CX-COF-4, de l'établissement, qui a mis de nombreuses heures à la préparation de ce programme d'une durée de près de 20 heures.

"Les agents de correction sentent souvent le besoin d'être mieux préparés face aux possibilités de promotions dans la catégorie CX-COF.", de dire M. Lapointe. "C'est pourquoi j'ai eu l'idée de construire un cours les informant de tous les aspects du travail d'agent principal de correction.", ajoute-t-il.

C'est après avoir obtenu l'autorisation du directeur intérimaire du CDC, M. **Robert Caron**, que M. Lapointe a procédé au recrutement d'agents intéressés.

Le cours a été structuré par thèmes. La première soirée a été consacrée au Guide opérationnel, aux 31 tâches de sécurité et au Code de conduite. Le lendemain, on a traité des situations d'urgences, des directives du Commissaire et des instructions divisionnaires. Les deux soirées subséquentes ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur le Code criminel, la loi et les règlements sur les pénitenciers, l'organisation du SCC, la planification du travail, le travail de bureau et le leadership.

Enfin, la cinquième et dernière soirée consacrée au programme a servi à la présentation de certificats et à une rencontre avec M. Caron.

M. Lapointe souligne que l'intérêt des participants a été très grand. "Quand on passe cinq soirées en formation, en dehors des heures de travail, c'est qu'on a vraiment envie d'apprendre.", dit-il.

De gauche à droite: Assis — **René Gendron** — Préposé, formation du personnel — P.F.P. **Maurice Lapointe** — CX-COF-4, **Robert Caron** — Directeur int. — CDC; 1ère rangée: **Claude Poissan** — CX-2, **Michel Duval** — CX-2, **Pierre Dostie** — CX-2, **Denis Hudon** — CX-2, **Serge Faucher** — CX-2, **Pierre Chalifoux** — CX-2, 2e rangée: **Alain Bourassa** — CX-2, **Jean-Pierre Morrison** — CX-2, **Guy Vaillancourt** — CX-2, **Pierre Jobin** — CX-2, **Pierre Charest** — CX-2, **Yves Savage** — CX-2.

Les Snowbirds — Rangée avant, de gauche à droite: **Ray Lees**, surveillant d'unité résidentielle, **Dan MacDonald**, préposé aux loisirs, **Jerry Remmington**; **Darrell Babineau**, agent des services d'alimentation; **Lyle Patriquin**; **Al Stubbert**. Rangée arrière, de gauche à droite: **Jack Stone**, agent d'unité résidentielle; **Doug Lockhart**, entraîneur, agent d'unité résidentielle; **Stew Murray**, chef du développement social; **Bill Barrow**; **Dave McMananmon**, CX-3; **Reggie Caufield**, surveillant des activités récréatives. Absent: **Charlie Mahoney**, agent d'unité résidentielle.

L'Amicale de Springhill et son sens civique

ATLANTIQUE — Depuis six ans, un groupe enthousiaste d'hommes de Springhill, en Nouvelle-Écosse, allie le goût de l'exercice, l'agrément et le civisme en jouant au hockey.

L'équipe de hockey des anciens de Springhill, les *"Snowbirds"*, a été nommée ainsi, explique **Doug Lockhart**, agent d'unité résidentielle, d'après la chanson qui porte ce titre et qu'a rendue populaire la célèbre chanteuse de la ville, **Anne Murray**. Neuf des quatorze joueurs de l'équipe sont des employés du SCC.

L'équipe, qui dispute de 60 à 70 matchs par an et participe chaque année à quatre ou cinq tournois, assure fréquemment la collecte de fonds pour des oeuvres de charité. L'an dernier, à l'occasion du tournoi contre les "Flying Fathers", les bénéfices ont été au profit des arriérés mentaux. Moncton est l'endroit où elle joue le plus fréquemment, 72 équipes étant inscrites à ces épreuves. C'est il y a quatre ans que s'est produit l'événement marquant pour l'équipe qui avait seulement six ans d'existence, lorsque ses membres se sont rendus au Lac Placid pour jouer contre Détroit et Toronto sur les lieux des Jeux olympiques.

Cette année, les Snowbirds ont organisé un tournoi des agents de police, des détenus et des gardiens de prison qui non seulement a donné aux détenus une chance de sortir et de jouer dans le cadre d'une rencontre de ce genre, mais aussi de voir le personnel du SCC sous un aspect nouveau. Le tournoi, dit Lockhart s'est déroulé sans le moindre ennui. "Les détenus se sont révélé l'équipe-surprise, ils ont battu l'équipe favorite, la police de Moncton (6-4), et ont engagé la finale contre les Snowbirds. Ceux-ci ont remporté la victoire (5-2). Nous avons beaucoup de réactions positives, et les détenus en parlent encore."

Des sous pour Barbara

• **suite de la p. 1**

Il se trouvait à Kingston en janvier et a séjourné dans la maison de **Bill Walker**, agent de correction, qui s'intéresse particulièrement à cette collecte de fonds parce qu'il connaît Barbara depuis de nombreuses années et se considère comme son parrain. Barbara aime beaucoup recevoir des nouvelles; si vous avez donc une minute de libre, envoyez-lui un petit mot (elle se trouve dans la chambre 544 au Sunnybrook Medical Centre, 2 075, avenue Bayview, Toronto (Ontario).

Si votre club, votre établissement ou votre organisme recherche une oeuvre de bienfaisance qui vaille la peine, veuillez envoyer les dons à l'adresse suivante: le **Fonds Barbara Turnbull, CP nº 310, Succursale W, Toronto (Ontario).**

Au moment où ce numéro d'***Entre Nous*** va sous presse, Bill Mole a collecté 130 000 $ et obtenu en outre 125 000 $ en souscriptions en vue de la réalisation de son objectif de 500 000 $. Cela peut sembler une somme mirobolante, mais on estime que l'entretien de Barbara jusqu'à l'âge de 60 ans coûtera au moins 1 000 000 $.

Les actualités du crime

Notre voisin américain reconsidère la peine de mort

Après dix-sept années de débats houleux et de tergiversations juridiques sur la peine de mort, les Américains se préparent à procéder à un plus grand nombre d'exécutions. En effet, en février, le Sénat américain a lancé le débat sur le projet de loi controversé qui prévoit l'imposition de la peine de mort pour les crimes relevant de la compétence fédérale, comme la trahison et la tentative de meurtre du Président. Dans une série de décisions, la Cour suprême a infirmé diverses défenses juridiques qui avaient jusqu'ici réussi à épargner des centaines de détenus condamnés à mort. Bien que les sondages d'opinion publique indiquent que 77 pour cent de la population américaine approuve la peine de mort, seulement douze criminels ont été exécutés aux États-Unis depuis 1967.

Promulgation de la Loi sur les jeunes contrevenants: 1er avril

La Loi sur les jeunes contrevenants qui est entrée en vigueur le 1er avril dernier, rend les adolescents responsables des actes criminels qu'ils posent. Ces jeunes seront dorénavant appelés jeunes contrevenants. Faisant suite à deux décennies de débats publics, la nouvelle loi remplace la Loi sur les jeunes délinquants qui date de 76 ans. Elle met l'accent sur la nécessité pour les jeunes personnes qui posent des actes criminels d'assumer la responsabilité de leurs actes. Elle accorde également aux jeunes contrevenants les mêmes libertés et droits fondamentaux que les adultes, dont ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés de la personne et reconnaît leur droit à bénéficier le plus possible de peines dans la mesure où ces peines non privatives de liberté ne compromettent pas la protection de la société. La loi fixe en outre à 18 ans l'âge maximal uniforme et ce, à compter du 1er avril 1985. De plus, en vertu de la nouvelle loi, l'âge auquel un enfant peut être tenu criminellement responsable de ses actes passe de 7 à 12 ans.

Hausse minime des coûts d'entretien des détenus en sécurité maximale

OTTAWA — Dans son rapport annuel présenté à la Chambre des Communes le 16 mars dernier, le Solliciteur général du Canada souligne que le coût d'entretien d'un détenu gardé dans un établissement à sécurité maximale a légèrement augmenté au cours de l'exercice financier 1982-1983. Quant aux établissements à sécurité moyenne et minimale, ces mêmes coûts ont légèrement diminué.

Si l'on considère le cas des hommes gardés dans des établissements à sécurité maximale, le gouvernement débourse 47 942 $ par détenu alors qu'il en déboursait 47 043 $ l'année précédente.

Par ailleurs, les 5 107 hommes détenus en sécurité moyenne sont gardés au coût unitaire de 34 223 $ et les 448 détenus à sécurité minimale au coût de 31 715 $ alors qu'il en coûtait respectivement 34 574 $ et 32 718 $ les années précédentes.

Le rapport indique enfin qu'il en a coûté à l'État 62 872 $ pour garder chacune des 86 femmes incarcérées dans un établissement à sécurité maximale. L'année précédente, l'État avait dû débourser 62 395 $ pour ces même détenues.

Condamné à mort acquitté au Japon

À Tokyo, un condamné à mort qui a déjà passé 34 ans derrière les barreaux et a failli être exécuté pour avoir présumément tué un marchand de riz a été acquitté en vertu d'une ordonnance judiciaire qui a cassé le jugement précédent et l'a déclaré non coupable. Selon l'agence de presse Kyodo, **Shigeyoshi Tanigucki** devrait recevoir 328 000 $ d'indemnité pour le dédommager à la suite de toutes ces années passées en prison.

Photo: Marie-Claude Perrault

Visite à l'AR du Québec

QUÉBEC — La Division des communications, région du Québec, a reçu le 22 février dernier la visite de quelques employés de la Direction des communications à l'administration centrale qui ont profité de l'occasion pour aller aux établissements Laval et Leclerc en compagnie de **Michel Lauzon**, agent régional des communications. On peut reconnaître de gauche à droite: **Claire Constantineau**, secrétaire du directeur de l'information publique, **Diane Ross**, chef du Bureau des conférenciers, **Helen Gooderham**, rédactrice de *Let's Talk*, **Erik Gustafsson**, responsable de l'audio-visuel. 2e rangée: **Gaston Pelletier**, administrateur régional, Communications, **Jacqueline Lajoie**, adjointe de direction, **Hélène Armstrong**, secrétaire du chef, Publications.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Le 13 mars les collègues de travail de **Ross Duff**, administrateur régional de la sécurité, en Ontario, ont souligné la retraite de ce dernier après 37 années de service.

. . . Le 1er mars 1984, **Tom Rathwell**, CX-8 du Pénitencier de Kingston, a pris sa retraite après 37 années passées au SCC. Tom était très estimé dans la région de l'Ontario . . . M. **Gaston Gourde**, député fédéral de Lévis, au Québec, a été nommé le 1er mars dernier adjoint parlementaire du Solliciteur général du Canada. Il succède à ce titre à M. **Alain Tardif** . . . ***Let's Talk***, le p'tit frère jumeau d'***Entre nous***, a un nouveau rédacteur en chef. **June Coxon** s'est jointe le 5 mars dernier à la Direction des communications du SCC après avoir été douze ans rédactrice en chef du journal *OPUS*, le journal du personnel de Travail Canada. La nouvelle rédactrice est également lauréate d'un des prix annuels décernés par l'*Association internationale des professionnels de la communication* (AIPC). On se rappellera qu'***Entre Nous*** avait décroché l'an dernier, en juin 1983, le premier prix dans la catégorie "tabloïds". À cette occasion, *OPUS* s'est mérité le deuxième prix remis par l'organisme dans cette catégorie. Rédactrice depuis 1972 du journal OPUS, Mme Coxon a également été rédactrice de 1967 à 1972 du *Digest d'E et I* publié par la Commission de l'emploi et de l'immigration. Elle a également travaillé pour un groupe de presse de l'Alberta ainsi que pour la firme *Ottawa Crawley Films* à titre d'artiste pour la section de l'animation. **Helen Gooderham**, jusqu'ici rédactrice en chef de Let's Talk, a été affectée à la rédaction des publications pour la Direction des communications.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications. 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

June Coxon

Message du Solliciteur général à l'occasion du Mois de sensibilisation au stress

"La société vous a confié une tâche très difficile"

J'apprécie grandement l'occasion qui m'est offerte de vous adresser un bref message en ce mois consacré à la santé physique et mentale des employés du Service correctionnel du Canada.

La société vous a confié une tâche très difficile et exigeante. Que vous travailliez directement en établissement ou dans la collectivité pour y assurer la surveillance des détenus en liberté conditionnelle, vous portez le fardeau de l'autorité et de la responsabilité. L'autorité que vous exercez sous-tend en outre que vous devez rendre des comptes à tous ceux qui vous ont investi de cette autorité, en l'occurrence les citoyens canadiens.

Votre défi est de bien exercer vos fonctions de façon aussi professionnelle et consciencieuse que possible avec sensibilité et compréhension, fermeté et justice.

Dans votre secteur d'activité, le stress est omniprésent et tout ne marche pas toujours comme sur des roulettes. C'est surtout dans les moments difficiles que nous avons besoin de sentir le soutien de nos collègues de travail et des membres de notre famille. Je me réjouis que nombre d'entre vous preniez le temps de participer aux sessions du week-end pour apprendre à exprimer vos sentiments et vos craintes et à en discuter. J'ai grande confiance en ce programme et le recommande fortement à tous.

Je vous encourage également à continuer de participer activement aux programmes de conditionnement physique. Non seulement votre rendement au travail s'améliorera-t-il, mais vous augmenterez d'autant votre espérance de vie et vous élargirez la gamme des activités à partager avec d'autres personnes.

Sur ce, je vous souhaite beaucoup de succès dans toutes vos entreprises.

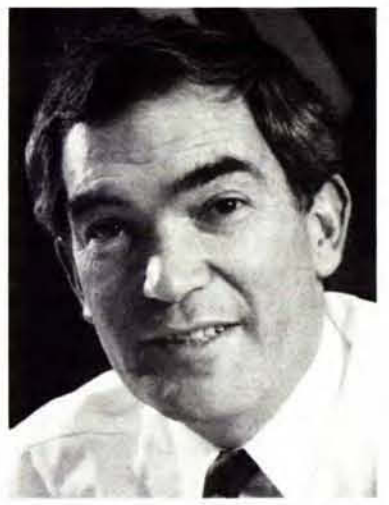

L'hon. ***Bob Kaplan****, Solliciteur général du Canada*

entre nous

Vol. 9 nº 9 le 15 mai 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Grâce au marathon Courage et aux employés du Québec: Don d'un pavillon utilitaire à la Société pour les enfants handicapés du Québec

Par Gaston Pelletier
ARC — Québec

QUÉBEC — Les jeunes handicapés du Québec qui, à compter du 24 juin prochain, prendront d'assaut le camp d'été de la Société pour les enfants handicapés du Québec, situé à St-Alphonse de Rodriguez (près de Joliette), trouveront des nouveautés sur cet emplacement de 40 acres composé de 86 bâtiments.

En effet, le camp sera cet été pourvu d'un pavillon utilitaire entièrement payé par les employés du SCC de la région du Québec et servant à recharger les batteries qui actionnent les fauteuils roulants utilisés par les jeunes handicapés.

La construction de ce pavillon d'une grandeur de 25 pieds sur 16 débutera en mai et sera terminée pour l'ouverture du camp, le 24 juin.

Les fonds servant à défrayer les coûts de construction de cette bâtisse ont été entièrement recueillis lors du Marathon Courage de septembre 1983. À cette occasion, les 26 coureurs de la région ont amassé un peu plus de 3 000$.

La remise du chèque a d'ailleurs été faite le 17 mars dernier dans les locaux de la Société par le coordonnateur des deux derniers marathons, **Alain Lepage**, instructeur au Collège du personnel, accompagné de **Marcel Poirier**, préposé aux activités socio-culturelles à l'établissement de Cowansville, et de **Luc Mantha**, directeur adjoint de l'administration au Centre régional de réception.

C'est M. **Claude Bourque**, directeur du camp d'été, qui a accepté le don des employés du SCC au nom de l'organisme et en présence du directeur des relations publiques de la Maison, M. **Ghislain Cayouette**.

La construction d'un tel pavillon était devenue essentielle, a expliqué M. Bourque. "Nous recevons à notre camp de plus en plus de personnes en fauteuil motorisé et nos installations présentes ne nous permettent pas de recharger ces fauteuils". Une telle opération nécessite de huit à 12 heures, a poursuivi M. Bourque. "Grâce au nouveau pavillon, nous pourrons résoudre un problème important car nous n'étions plus en mesure de répondre adéquatement aux besoins. Il y a 10 ans, il y avait environ 10 campeurs en fauteuil motorisé. Aujourd'hui, il y en a plus de 60 par camp d'une durée de trois semaines.", a précisé M. Bourque.

Le camp accueille au-delà de 700 jeunes handicapés par été à raison de quelque 220 à la fois. 185 employés s'en occupent.

Le marathon 1984 déjà en marche

L'association Marathon Courage et Société pour les enfants handicapés du Québec n'est pas terminée, loin de là. Les organisateurs du Marathon Courage 1984 sont d'ailleurs au travail depuis quelques semaines.

Un comité régional composé d'**Alain Lepage** (Collège), **Luc Mantha** (CRR), **Marcel Poirier** (Cowansville), **Evelyne Bonnoyer** (administration régionale), **Pierre Bergeron** (Laval), **Jacques Racicot** (district Montréal-Métro), et de l'AR communications a été établi et travaille à la mise sur pied de comités locaux pour assurer la participation la plus large possible des employés de la région.

Ouvert aux conjoints des employés de la région, le Marathon Courage 1984 se déroulera le 16 septembre prochain et les participants franchiront la distance entre La Macaza et Laval.

De gauche à droite: Les grands: ***Claude Bourque****, directeur du camp d'été;* ***Luc Mantha****, directeur adj. adm., CRR:* ***Alain Lepage****, instructeur au Collège du personnel et* ***Marcel Poirier****, préposé aux activités socio-culturelles, Cowansville. Les petits:* ***Geneviève Poirier****,* ***Sébastien Mantha****,* ***Emmanuel Mantha****,* ***Alexandre Mantha****,* ***Jean-Philippe Poirier*** *et* ***Karine Poirier****.*

Des bénévoles rencontrent le bureau des Laurentides

De gauche à droite: ***Gilles Thibault****,* ***Margot Ladouceur****,* ***Jean-Claude Perron****,* ***Réjean Arsenault*** *et* ***Robert Corbeil***

par Michel Lauzon,
Communications

QUÉBEC — Le 14 mars dernier, des représentants du SCC et une quarantaine de membres de dix-sept agences ayant participé à des projets communautaires dans le secteur des libérations conditionnelles des Laurentides se sont rencontrés à St-Jérôme afin de passer en revue les activités de 1983.

Dans le cadre de ces projets mis en oeuvre par des organismes à but non lucratif de la région de St-Jérôme en collaboration avec l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, des détenus ont pu travailler bénévolement dans la communauté. Avec une participation moyenne de vingt détenus par mois, 3 103 jours de travail ont été fournis par les détenus en 1983.

Au cours des trois ateliers de travail, les représentants des agences ont eu l'occasion d'échanger. Les participants se sont dit très satisfaits du travail fourni par les détenus et des contacts entretenus avec les membres du personnel du SCC.

Le directeur exécutif de la région, **Jean-Claude Perron**, le directeur du district Ouest, libérations conditionnelles, **Gilles Thibault**, et le directeur de l'établissement de Ste-Anne-des-Plaines, **Réal Benoit** ont participé à la séance plénière.

Le responsable du secteur des Laurentides, **Réjean Arsenault**, et son équipe formée d'**André Aubert**, **André Decarrufel**, **Jean-Claude Hébert** et **Berchman Camirand** ont participé à la réunion. **Pierre Mathieu**, membre du Comité aviseur de citoyens du district de l'Ouest s'est joint aux participants. La réunion a été organisée par **Marie-Andrée Cyrenne**, **Richard Thériault**, agents de gestion des cas du secteur et **Robert Corbeil**, surveillant des projets dans la communauté.

Un hommage particulier a été rendu à une bénévole du centre de bénévolat de St-Jérôme, **Margot Ladouceur**, pour sa collaboration exceptionnelle aux projets communautaires depuis 1976. Le directeur exécutif régional, Jean-Claude Perron, a présenté à Mme Ladouceur un certificat au nom du sous-commissaire de la région du Québec, **Jean-Paul Dugas**.

Jean-Claude Perron et Gilles Thibault ont profité de l'occasion pour remercier les agences qui ont aidé le Service à concrétiser ces projets de travail dans la communauté. "Je veux souligner le dynamisme de notre responsable de secteur, Réjean Arsenault, et de son équipe. Grâce à eux, des détenus ont pu offrir leurs services à la collectivité." a-t-il dit.

Nouvelles recrues de Kingston

Promotion 57

ONTARIO — Dix-neuf recrues du PARC 57 ont terminé leur formation le 2 avril. Toutes ont trouvé un emploi en Ontario. Ce sont:

Première rangée — D. Daniels, R. Bourdeau, T. Popovich, R. Martin, H. Cooke, T. Kisko, D. Bally (instructeur), N. McNair, G. Green, C. Beres, B. Botsford, J. Brown. **Dernière rangée** — R. McCullough, M. Newton, A. Davis, T. Cahill, P. Scott, E. Gibson, M. Barclay, G. Chambers.

Promotion 59

Les recrues du PARC 59 ont terminé leur formation le 12 avril. Huit ont été affectées dans des établissements de la région des Prairies, trois en Ontario et une dans la région de l'Atlantique. Ce sont:

Première rangée — D. Bally (instructeur), B. McDonald, C. Adams, P. Warner, R. Machel, l'instructeur D. Heard. **Dernière rangée** — R. Pearson, G. Dunn, S. Sawula, B. Pike, E. Stockman, M. LeBlanc, S. Sall, A. Grier.

Les réunions du comité des détenus enregistrées sur vidéo

QUÉBEC — En février dernier, la réunion du comité des détenus du CFF qui réunissait les détenus et des représentants de l'administration du Centre fédéral de formation a été enregistrée sur vidéo. Cinq représentants des pavillons, trois membres de l'exécutif du comité des détenus et quatre représentants de l'administration, en l'occurrence **Yvon Deschenes** (D.-A., Socialisation), **John Cyr** (D.-A., Services techniques), **Claude Jacques** (surveillant des installations) et **François Lagarde** (chef, Développement social) assistaient à la réunion. Les caméramen étaient dirigés par **René Loiselle**, préposé aux activités socio-culturelles. La prochaine réunion du comité devait avoir lieu le 16 mars.

Selon M. **François Lagarde**, la direction du Centre fédéral de formation attache une grande importance à cette formule parce qu'elle favorise une meilleure information et une plus grande participation des détenus. Le rôle des représentants des détenus prend alors plus d'importance et ceux-ci sont plus conscients des responsabilités qu'ils doivent assumer.

Des détenus discutent devant des caméras vidéos avec des représentants de la direction de l'établissement au cours d'une réunion du Comité des détenus.

Trophée Remax

OTTAWA — Jamais le tournoi annuel de curling du SCC n'avait eu une telle ampleur que cette année, selon **Brenda Ryan**, Direction des finances. Seize équipes se sont disputé les trophées Remax et Imata le 4 avril dernier au club de curling de Rockcliffe. **Gord Pinder**, S.C., Programmes pour les délinquants, n'a pu, au grand regret de ses co-équipiers, participer au tournoi pour des raisons de santé.

Tom Epp, directeur de l'administration, a présenté le nouveau directeur général de la Formation et du perfectionnement du personnel, **Brian Marley-Clarke**, qui a remis les trophées et les prix aux gagnants.

Bill Gamble qui a décidé à la toute dernière minute de participer au tournoi a remporté le trophée Remax. Il a fait équipe avec **Dan Weir** et **Pat O'Brien**.

Le trophée Imata a été décerné à l'équipe de **Joanne Blais**, qui comptait **Earl Atkins** et **Louis Lauzière**.

Un prix spécial a été remis à **Doreen Collette** qui a conçu son propre jeu. En effet, Doreen dépose ses pierres aux endroits stratégiques plutôt que de les lancer.

Les participants ont poursuivi leur journée au son de la musique d'un orchestre improvisé.

Atelier sur le développement social

par Matthew Gventner
Développement social et culturel, AR

ONTARIO — Quarante-six employés de la Section du développement social de la Région se sont réunis les 22 et 23 mars pour la tenue de leur atelier annuel sur le développement social. Le thème de cette année, "What About Me: Developing Our Staff Resources", indique que la Section a mûri. Nous savons ce que nous essayons d'accomplir et nous souhaitons maintenant le faire savoir aux autres et mettre au point les instruments qui nous permettront d'améliorer notre rendement.

Au cours d'une séance de rétroaction avec les dirigeants régionaux et nationaux, notre nouvel administrateur régional des Programmes pour les délinquants, **Rémi Gobeil**, a abordé des questions liées aux priorités locales des programmes pour les délinquants, et **Dan Weir**, directeur national des Programmes à l'établissement, a exprimé son appréciation du travail quotidien dans les établissements et de l'engagement de notre service vis-à-vis des nouvelles normes nationales de développement social. M. Weir a encouragé les efforts faits en matière d'élaboration de normes de postes pour les établissements, dans le domaine du développement social, et il nous a mis au courant de certains projets nationaux en cours, entre autres, une exposition de composition de chansons et de chansons dirigée par **Sylvia Tyson**, qui fait la tournée des établissements au pays. Il a également été question des perspectives d'avenir de la retraite anticipée, de la place du développement social dans le milieu correctionnel, de la perte des programmes de préparation à la vie en tant que responsabilité du développement social, de la charge de travail très lourde que doivent assumer de nombreux employés, de la reconnaissance de l'effet stabilisant et de l'importance du développement social comme élément communautaire constructif dans les établissements.

Changements au sein du service de l'aumônerie du SCC

Nominations

Avril

Soeur **Theresa Currie**, Springhill; R.P. **Maurice Dignard**, Montée St-François; le Rév. **John Flindall** — Collins Bay; le Rév. **David Hilderman**, Ferme de la Saskatchewan; le Rév. **John Hudson**, Millhaven; le Rév. **Ian Young**, Kingston.

Démissions pour entreprendre un autre service pastoral

Mars

Le Rév. **Nelson Trafford**, Collins Bay; le Rév. **George Lemon**, Westmorland; le Rév. **Alan Anderson**, Pittsburgh; le Rév. **James Esper**, Joyceville; Soeur **Claire Perrault**, Stony Mountain; le Rév. **Gordon Walker**, William Head; l'abbé **Champlain Barrette**, Ste-Anne-des-Plaines.

Retraites

Mars

L'abbé **René Dufort**, établissement de Cowansville.

Une approche sans détour de la libération conditionnelle

GROS PLAN

PRAIRIES — **Michele Homes** doit dans son travail déterminer si les détenus méritent d'être mis en liberté. Âgée de 31 ans et agent de liberté conditionnelle au SCC depuis trois ans, Mme Homes s'occupe d'un grand nombre de cas de meurtriers, de violeurs et d'infracteurs reconnus coupables de crime d'incendie. Elle passe deux jours par semaine à l'établissement de Drumheller pour y rencontrer les détenus et le reste de la semaine au bureau de district de Calgary.

Mme Homes est bien consciente que la liberté d'un homme dépend de l'évaluation de cas qu'elle fera, bien que ce soit la CNLC qui prenne la décision finale. (Un détenu est admissible à la libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de sa peine).

Lorsque Mme Homes reçoit une demande de libération conditionnelle, elle s'engage dans un processus d'environ 5 mois. Elle recueille le plus de données objectives possibles et se préoccupe de la perception qu'ont les détenus d'eux-mêmes. "Je travaille en étroite collaboration avec la famille, la police, les psychiatres et j'étudie à fond le dossier du détenu."

Elle parle sans détour et n'hésite pas à dire à un détenu: "Je pense que tu ne me dis pas la vérité". Si elle ne recommande pas la libération conditionnelle, elle leur en fournira la raison. "Vous devez avoir une forte personnalité pour faire ce métier."

"Si vous êtes du type de personne qui a besoin de "renforcement." vous n'êtes pas dans le bon domaine.", ajoute-t-elle.

Michele Homes

Mme Homes détient une spécialisation en criminologie et en psychologie et a été travailleuse sociale pendant quatre ans avant d'occuper ce poste d'agent de liberté conditionnelle.

Le PAE du Pacifique

Séances d'initiation pour tous les surveillants

PACIFIQUE — Au cours du mois de mars, des séances d'initiation au Programme d'aide aux employés (PAE) ont été offertes aux surveillants et ce, dans chaque établissement et bureau de district de la région du Pacifique.

La présentation de ces séances de trois heures a été confiée à une firme se spécialisant dans les programmes d'aide aux employés, la société "Par Consultants of B.C. Ltd.".

Au cours des 19 séances organisées dans la région, les participants ont pu apprendre ce qu'est le PAE, ce qu'il n'est pas, l'historique du programme et son organisation, ainsi que les rôles des groupes d'interaction comme les comités PAE, les aiguilleurs, les surveillants, les représentants du syndicat et les employés.

Ils ont également eu l'occasion de se renseigner sur les avantages inhérents au programme, les divers genres de renvoi possibles, les problèmes les plus courants traités par le biais du programme, l'analyse et le diagnostic du problème, le mode de fonctionnement du PAE et le caractère confidentiel des interventions.

Le Dr ***Réal Préfontaine***

Tout comme dans les autres régions, ce programme repose sur le caractère confidentiel des consultations et sur la confiance mutuelle, a affirmé le Dr **Réal Préfontaine**, administrateur régional des services médicaux et de santé. "Sans ces deux éléments, il n'y a rien à faire". Le programme vise à fournir à titre confidentiel des conseils et une orientation aux employés qui sont aux prises avec des problèmes personnels ou de santé en les aiguillant vers des personnes-ressources de la communauté. Le Dr Préfontaine est également président du Comité régional du programme dans la région. Ce comité consultatif est composé de représentants des employés et de la direction. Le mandat de ce comité est d'établir et de coordonner la mise en oeuvre du programme, d'assurer la formation des surveillants ainsi que le suivi et l'évaluation du programme dans la région. Le Comité se charge également de la promotion du programme auprès des employés.

Aiguilleurs

Les aiguilleurs sont des agents du SCC qui ont accepté de se faire le trait d'union entre l'employé et les personnes-ressources. Les aiguilleurs ont participé en octobre 1983 à un cours de formation de trois jours offert par Centraide. L'employé aux prises avec un problème quelconque est invité à en discuter avec un aiguilleur du PAE qui a appris l'art de l'écoute et qui est en mesure de suggérer à l'employé des noms de spécialistes compétents qu'il pourra consulter pour obtenir l'aide nécessaire. Les aiguilleurs n'ont pas reçu la formation de conseiller, a précisé le Dr Préfontaine. Ils ont toutefois reçu la formation pour aiguiller les employés vers les personnes-ressources de la collectivité.

Les aiguilleurs sont chargés d'aider les employés aux prises avec des problèmes personnels ou de santé qui affectent leur travail ou leur vie privée afin qu'ils reçoivent toute l'aide professionnelle nécessaire. Les aiguilleurs entretiennent des rapports avec les personnes-ressources de la collectivité en vue de créer un réseau d'évaluation et de traitement. Ils dirigent les employés vers les personnes aptes à fournir un diagnostic professionnel ou des soins spécialisés et ce, à titre strictement confidentiel. L'employé qui le désire peut aussi consulter des spécialistes de l'extérieur sans passer par l'aiguilleur ou par le programme.

À Ste-Anne-des-Plaines:
Exposition de céramique

par Madeleine Lemay, DA, Admin.

QUÉBEC — La neige retombait à peine sur les pentes du SKI-O-THON 84 que huit (8) détenus de l'Établissement de Ste-Anne-des-Plaines s'affairaient à préparer l'exposition artisanale de céramique qui s'est tenue à "l'intérieur des murs" les 14 et 15 avril 1984, sous la surveillance de M. **Fernand Godard**, préposé aux activités socio-culturelles. Des oeuvres d'une valeur marchande d'environ 25 $ ont été mises en vente. Six cent (600) d'entre elles ont été vendues pour un montant total de 3 200 $.

Plus de trois cent cinquante (350) visiteurs ont vanté la qualité des céramiques et ont pu constater le sérieux avec lequel le programme de travaux d'artisanat est traité par les responsables de la division de la Socialisation.

L'Association des handicapés physiques de Ste-Thérèse-de-Blainville se verra remettre un chèque de 772 $, produit d'un tirage et de 15% des ventes effectuées.

Les détenus de l'Établissement de Ste-Anne-des-Plaines ont l'intention de continuer leur oeuvre humanitaire tout en préparant leur réinsertion sociale.

Fête des retraités

"A l'Établissement de Ste-Anne-des-Plaines, la venue du printemps amène chaque année "la fête des retraités". Le 16 mars 1984, honneur a été rendu à Messieurs **Gilles Corbeil** et **Clément St-Onge**.

M. Gilles Corbeil a oeuvré comme infirmier pendant la majeure partie de sa carrière, soit à l'Établissement Leclerc et ensuite à Archambault. Depuis deux ans il avait joint le groupe CX-LUF-01 dans lequel il a terminé sa carrière, à l'Établissement de Ste-Anne-des-Plaines.

M. Clément St-Onge pour sa part était un "vieux de la vieille". Sa carrière a débuté au Vieux Pen comme gardien, au milieu des années cinquante. Il a ensuite oeuvré au Camp de Valleyfield pour ensuite se voir offrir un poste à l'Établissement de Ste-Anne-des-Plaines dans les années 70.

Les invités d'honneur sont ici entourés dans l'ordre habituel (de g. à droite, en commençant par l'arrière) de **Pierre Bonneau**, DA (Soc.) int. à l'É.S.A.P., **Pierre Lachapelle**, CUR, **Jean Jacques**, DA (ST) et **Denis Cantin**, DA (Soc.) int. à l'É.S.A.P. Sont assis à l'avant-plan **Gilles Corbeil** et son épouse, M. **Réal Benoît**, Directeur de l'établissement et **Clément St-Onge**.

Journée d'accueil à La Macaza

QUÉBEC — Le dimanche 8 avril 1984, l'établissement de La Macaza ouvrait ses portes à la population environnante alors que les gens étaient invités à visiter le premier des trois nouveaux pavillons à être construits sur le site. Ce bâtiment hébergera 80 détenus. Cette visite était organisée conjointement par la direction et le Comité aviseur de citoyens. Y ont participé, **Maurice Jacques**, directeur, **Paul-André Beaudry**, D.A. Programmes et sécurité, et **Marielle Giguère**, D.A. (Administration) int., M. **André Dufresne**, président du Comité aviseur de citoyens et quelques autres membres de ce comité étaient également présents.

M. **Maurice Dupras**, député fédéral du comté de Labelle, participa à cette visite. Quatre agents AUR et quatre détenus assuraient le bon déroulement de la visite et guidaient les gens au besoin.

Cette visite aura permis à plus de 300 personnes de se familiariser de plus près avec la réalité carcérale.

De g. à dr., MM. ***Maurice Dupras****, député fédéral de Labelle,* ***Maurice Jacques****, directeur de l'établissement,* ***Jean-Paul Boileau****, maire de l'Annonciation et* ***Réal Tessier****, maire de Val-David.*

Double capacité d'accueil pour l'établissement Mountain

L'établissement Mountain, qui héberge actuellement 256 détenus, sera reconstruit. Selon M. **L.H. Innes**, directeur adjoint de ce pénitencier situé à Agassiz, le nouvel établissement qui pourra contenir 480 détenus sera reconstruit dans une autre localité. Les plans sont encore à l'étape préliminaire et aucun échéancier n'a encore été arrêté. Les installations actuelles ne sont pas isolées et se trouvent dans un endroit particulièrement propice aux inondations et aux glissements de terrain. Le comité de planification recommande que le nouveau pénitencier soit construit plus au sud-est, qu'il soit de niveau S-5 et que tous les détenus en isolement protecteur soient gardés ailleurs.

La Saskatchewan a le plus haut taux d'homicides

Après la Colombie-Britannique, l'an dernier, c'est la Saskatchewan qui figure en tête des provinces qui présentent le plus haut taux d'homicides, révèle un rapport de Statistique Canada publié le 1er mars.

Il y a en effet eu 39 homicides dans cette province en 1982, ce qui comprend les meurtres, les homicides involontaires et les infanticides et correspond à une augmentation de 34% par rapport à 1981.

Le taux d'homicides est de 4 homicides pour 100 000 habitants, ce qui constitue le taux le plus élevé au pays.

La Colombie-Britannique, qui affichait le même taux en 1981, occupe désormais la deuxième place au classement car son taux est désormais de 3,9 (nombre total d'homicides: 110).

LETTRE

Monsieur le rédacteur en chef,

Je désire louer la Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada et le Service correctionnel du Canada pour les initiatives réalisées dans le cadre du Programme d'absences temporaires de la saison des Fêtes" dont ont pu bénéficier des détenus, mesure annoncée dans la livraison du 15 février 1984 d'Entre Nous.

Du fait de mon affiliation à la *International 7th Step Foundation*, il me semble que l'une des principales difficultés causées par l'incarcération des individus est leur "absence de contact avec l'extérieur". Les contacts que vous favorisez et que vous leur permettez d'avoir avec leur famille durant la période de leur incarcération ne manqueront pas d'être source de bienfaits, en fin de compte, pour eux comme pour la société.

Frederick C. Kracke,
Avoué
Cabinet juridique
Kracke et Dickerson
Avoués et Conseillers juridiques
Walnut Creek, Californie

Le programme ROPE d'Halifax

par Art Robson, AR, Communications

ATLANTIQUE — Le bureau de district d'Halifax bourdonne d'activités. . . . Le bureau s'occupe de la liaison avec les services de police, des contrats avec plusieurs centres résidentiels communautaires, avec la société John Howard et l'Armée du salut, du programme Coalition, des contrats avec les agents de liaison et les psychologues sans oublier le programme ROPE.

Vince MacDonald

Vince MacDonald, directeur de district au bureau d'Halifax, se dévoue corps et âme pour les programmes communautaires. Il est convaincu que l'une des meilleures façons de maintenir les détenus en milieu libre est de leur trouver du travail ou de leur donner la formation préalable en milieu communautaire. Il déborde d'enthousiasme pour les nouveaux programmes mis de l'avant par la Société Rope, qui s'efforce de trouver du travail aux détenus. Cet organisme qui regroupe diverses personnes intéressées à cette cause a été créé en 1979 à l'initiative du bureau de district d'Halifax et est devenu, le 2 février dernier, une société à but non lucratif. Dans le cadre des projets ROPE, le centre correctionnel communautaire Carlton a été rénové, tout comme le dernier-né des CRC d'Halifax, la maison St-Léonard.

• **suite en p. 4**

Directeur d'établissement sur la sellette

Jim O'Sullivan

par Peter Genest-Conway
agent de classement
Pénitencier de la Saskatchewan

PRAIRIES — Prenez environ deux cents citoyens charitables et six orateurs éloquents réunis à un dîner, ajoutez un directeur d'établissement et faites la mise en boîte en deux heures, en arrosant généreusement d'esprit, d'humour et de rires.

C'est là la recette qui a été utilisée pour la mise en boîte du directeur d'établissement **Jim O'Sullivan**, lors d'un souper à 25 $ le couvert, tenu au profit de l'Association des Grandes soeurs de Prince-Albert. La soirée du 9 mars, à l'Hôtel Sheraton Marlboro, était la septième mise en boîte annuelle de personnes connues.

Le discours d'ouverture a été prononcé par **Linda Breadner**, présidente de l'Association des Grandes soeurs de Prince-Albert, et la charge de maître de cérémonies a été assurée par **Jim Scarrow**, du poste de radio et de télévision CKBI.

M. Scarrow a parlé des prouesses de M. O'Sullivan dans le domaine des arts martiaux (celui-ci est en effet ceinture noire), mais nul n'a tenu compte de cet avertissement.

Le premier railleur de service, **William Camche**, président national du Syndicat des employés du Solliciteur général, n'a cessé d'expliquer qu'il connaissait le directeur autant du dedans que du dehors. Comme le syndicat compte plus de onze mille membres, M. Camche a peut-être pensé que quantité égalait sécurité.

Patricia McCrea, femme d'affaires de la région, a ensuite fait quelques commentaires incisifs sur le directeur, allant de la pointe de ses cheveux bouclés à la semelle de ses souliers.

Elle a été suivie de **Ken Webster**, ex-joueur de football professionnel et maintenant propriétaire d'une agence de voyages de Prince-Albert et vice-président de l'Association de l'industrie touristique, qui a décrit de façon ironique tout ce que fait M. O'Sullivan dans la collectivité.

Puis, après le jeu verbal offensif de Ken, **Ron Stewart**, Enquêteur correctionnel et également ancien joueur de football, a fait rire l'assistance aux larmes avec ses plaisanteries express et ses anecdotes racontées avec l'accent irlandais.

La police a été appelée à la rescousse, et son chef, **Wes Stubbs**, Stubby pour les amis, a pris la relève. Il a fait de nombreuses références à l'action qu'exercent l'un sur l'autre le directeur O'Sullivan et lui-même, en tant que membres d'une profession semblable. On a pu facilement constater, pendant son intervention moqueuse, que les relations de travail entre le service de police de Prince-Albert et le SCC sont excellentes. Stubby avait amené avec lui le gagnant du concours de sosies de Jim O'Sullivan, un buste de plastique grandeur nature portant une fausse cravate du SCC.

Cec Corrigal, travailleur bénévole au pénitencier et orateur invité de renommée internationale qui s'y connaît dans l'art de mettre les gens en boîte, s'en est d'abord pris au smoking vert foncé de M. O'Sullivan (Que pourrait porter d'autre un directeur d'établissement irlandais!). C'était la poêle qui se moquait du chaudron, car Cec ne s'habille habituellement pas de façon à passer inaperçu lorsqu'il vient parler à un dîner! M. Corrigal a ensuite raconté ses voyages avec le directeur et fait le récit de quelques autres faits qui se sont déroulés moins loin.

À mesure que la soirée avançait, l'excitation croissait, car si la mise en boîte d'un directeur d'établissement est une chose, c'en est une autre lorsque ce directeur est irlandais. Plusieurs railleurs ont fait remarquer que Jim O'Sullivan avait la repartie facile et certains ont laissé entendre qu'il s'y connaissait dans l'art du boniment.

Ceinture noire en arts martiaux, Jim O'Sullivan s'est également révélé ceinture noire en attaques et en défenses verbales. Il a d'abord cité le proverbe "Rira bien qui rira le dernier", puis il en a démontré la vérité en plaisantant pendant une demi-heure. Il a rendu aux railleurs la monnaie de leur pièce, et même un peu plus . . .

Wes Stubbs a terminé la soirée en vendant aux enchères "The Thinker", oeuvre d'un artiste de la région, **Willy Ermine**. **George Yannacoulias** a fait l'offre la plus élevée, soit 380 $, puis, dans le plus pur esprit d'hospitalité et d'amitié de l'Ouest, il a remis sa toute nouvelle acquisition à Jim O'Sullivan, qui a l'intention de suspendre le tableau dans son bureau, au pénitencier de la Saskatchewan.

Le programme ROPE

• suite de la p. 2

Les employés très dynamiques et dévoués du bureau de district d'Halifax participent à un programme communautaire unique dont l'objet est d'aider un groupe croissant de détenus à se trouver un emploi en cette période difficile où le marché du travail est quasi-impénétrable.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Le personnel de la région de l'Ontario et de l'administration centrale se sont donné rendez-vous dans le Hall Westlake du Collège national du personnel, pour offrir leurs meilleurs voeux à **Ray Forester** à l'occasion de sa retraite. Ray, qui au moment de sa retraite occupait le poste de chef régional de la gestion des dossiers, est entré au service du SCC en décembre 1966 comme commis d'établissement. Il a pris sa retraite le 2 février dernier après 41 ans de service — soit 24 ans avec les Forces armées et le reste au SCC. L'administratrice régionale de l'administration, **Dorothy Williams**, le sous-commissaire de la région de l'Ontario, **Art Trono**, et le directeur exécutif régional, **Don Clark**, sont venus présenter au nouveau retraité des présents, des messages de bons voeux et des certificats de retraite.

Marcel Chiasson de la Direction des programmes pour les délinquants à l'AR de l'Atlantique a représenté le SCC à la première réunion annuelle et séance de formation de l'Association des maisons de transition de l'Atlantique, qui s'est tenue à l'Institut de Memramcook (N.-B.) du 12 au 15 mars. Notre représentant a participé à une table ronde sur l'avenir des programmes résidentiels communautaires dans la région de l'Atlantique. Des directeurs de maisons de transition, des membres du conseil d'administration, des employés et des travailleurs bénévoles oeuvrant dans le domaine des centres résidentiels communautaires ont assisté à la réunion qui visait à donner à l'association la direction qu'elle prendra et à dresser des plans de travail pour l'année 1984-1985.

L'Association des maisons de transition de l'Atlantique est un organisme bénévole qui reçoit chaque année une aide financière du SCC . . . Depuis la fin avril, **Mario Dion** occupe le poste de conseiller juridique principal aux Services juridiques. Avant d'entrer au service du SCC, M. Dion était conseiller juridique pour le ministère du Solliciteur général . . . Un ancien directeur des prisons au Danemark, M. **Olé Ingstrup**, vient d'être nommé conseiller spécial du Commissaire. M. Ingstrup a représenté le ministère danois de la justice au Comité européen pour les problèmes criminels, au Conseil d'Europe à Strasbourg (France); il a été de plus membre du Comité de gestion pénitentiaire et président du Comité des congés et des régimes pénitentiaires. Dans le cadre de ses fonctions il élaborera des modèles structurels pour le Service et passera en revue certains aspects de la planification stratégique au SCC. Ses fonctions l'amèneront à avoir des contacts fréquents avec les régions.

Roule-ta-boule: **par Harold Paquette**

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Inauguration de l'Atelier Villeray

QUÉBEC — Des membres du SCC se sont joints à des représentants de la Société St-Vincent-de-Paul et à divers autres invités, le 8 mars dernier, pour inaugurer l'Atelier Villeray, un magasin économique situé au 7736 rue St-Hubert à Montréal.

Ce comptoir de vente est né grâce à la collaboration des Centres correctionnels communautaires et de la Société St-Vincent-de-Paul (S.S.V.D.P.). Un projet communautaire a été mis sur pied afin de permettre à des pensionnaires des CCC du District Montréal métropolitain de consacrer des périodes de travail bénévole à l'Atelier.

Dans son allocution, la directrice du District Montréal métro, Mme **Lily Tronche** a mentionné: "L'Atelier Villeray représente plus qu'un comptoir de vente, il est la preuve tangible que des efforts communs entre la communauté et le SCC peuvent se concrétiser en un échange de services mutuels profitables à la population". Elle a de plus souligné les efforts particuliers qu'a investis le personnel du CCC Martineau au niveau de la réalisation du projet. "Je me dois également de souligner l'importante collaboration du personnel et des pensionnaires de tous les CCC du district.", a-t-elle ajouté.

L'Atelier Villeray permet aux gens défavorisés de se procurer des vêtements, des jouets et des meubles usagés à des prix plus qu'abordables. À titre d'exemple, on peut s'y procurer des vêtements à des prix variant de .05¢ à .99¢.

Les responsables de l'Atelier invitent les employés du Service qui ont des vêtements, des jouets ou des meubles ne leur servant plus et dont ils veulent se départir, à les contacter au 270-2986.

Ils ont un besoin constant de produits afin de satisfaire à la demande de leur clientèle qui, faut-il le mentionner, est souvent dans le besoin.

*Mme **Lily Tronche**, directrice du district Montréal-Métro inaugure l'atelier Villeray en présence de **Claude Morin**, directeur du CCC Martineau.*

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 10 le 30 mai 1984

De gauche à droite: l'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, **Paul Lacoste**, recteur de l'université de Montréal, **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec et **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional

Signature d'une entente en vue d'un programme d'études universitaires pour les détenus du Québec

par Michel Lauzon

QUÉBEC — C'est dans les locaux de l'Université de Montréal que le Solliciteur général du Canada, l'honorable **Bob Kaplan** et le recteur de l'Université, M. **Paul Lacoste**, ont signé, le 11 avril dernier, une entente de principe en vertu de laquelle l'Université de Montréal offrira un programme d'études universitaires aux détenus de la région du Québec.

Une soixantaine de détenus des établissement Archambault, Leclerc, Cowansville et du Centre fédéral de formation pourront, en vertu de cette entente, suivre des cours leur permettant d'accéder à l'obtention d'un baccalauréat général.

Des sept universités québécoises auxquelles le SCC s'était adressé, seules les universités Laval et de Montréal ont soumis un projet. Celui de l'Université de Montréal a été retenu en raison de la proximité des établissements, du nombre de cours offerts et de la rentabilité du programme.

Le SCC a maintenant son propre contentieux

OTTAWA — Depuis le 16 avril dernier, le SCC a son propre service du contentieux. Ce service, offert par le ministère de la Justice, compte **Mario Dion**, conseiller juridique principal, **Suzanne Poirier** et **Daniel Therrien**, conseillers juridiques.

Madeleine Roy occupe le poste de secrétaire et adjointe administrative du conseiller juridique principal et **Fernande Lévesque**, celui de secrétaire aux conseillers juridiques. Un autre conseiller juridique devrait se joindre au groupe l'été prochain. Auparavant, les services juridiques étaient fournis par les services du contentieux du Secrétariat du Ministère.

Le conseiller juridique principal a expliqué que la raison d'être du service qu'il dirige est de formuler des opinions juridiques ainsi que des conseils pertinents aux employés des administrations centrale et régionales. Vous pouvez communiquer avec Mario Dion ou un de ses collaborateurs à l'adresse et au numéro suivants: Service du contentieux, SCC, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa, K1A 0P9, tél. 613-593-7967.

La Direction du personnel émettra d'ici peu une instruction divisionnaire qui décrit le mode de prestation des services juridiques fournis au SCC par ce nouveau service et les bureaux régionaux du ministère de la Justice.

L'argent ou le prix haricot?

Earl Hanratty, de la CNLC, offre un bonbon à **Marc Legris**, du SCC, lors de la proclamation des gagnants du concours de bonbons haricots. Tous deux se sont partagés également 75$.

Campagne de souscription

OTTAWA — L'objectif de la campagne de souscription de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario est en voie d'être atteint grâce à l'apport des employés du SCC et aux bons efforts des responsables de la Direction des services techniques chargés d'organiser la souscription. La somme de 4 464 $ dollars a été recueillie jusqu'ici, ce qui représente 89% de l'objectif. Les employés du SCC à l'AC ont été invités à deviner le nombre de jelly beans (bonbons haricots) contenus dans un bocal de verre situé à l'entrée de l'édifice de l'AC. Le nom des gagnants a été proclamé le 16 avril. **Marc Legris**, de la Direction des services techniques et **Earl Hanratty**, agent de la CNLC qui avaient visé dans le mille se sont partagés le prix (chacun a reçu 37,50 $) et le contenu du bocal. Les vérificateurs désignés, **Joanne Dugas** et **Claire Read**, de la Direction des services techniques, ont, aidés de **Guy Séguin**, Finances, fait le décompte officiel des 1380 bonbons contenus dans le mystérieux bocal. C'est **Ted Pender** qui a, avec l'aide de plusieurs autres personnes, assuré la coordination de la campagne de souscription.

Autre photo en p. 3

Oyez! Oyez! Vivez en harmonie!

OTTAWA — Mai est le mois de sensibilisation au stress dans l'ensemble du SCC et y compris, au Comité supérieur de gestion. Le lancement des activités s'est fait avec apparat, lors d'une réunion du Comité supérieur de gestion, tenue au début mai. Un crieur est venu en livrée diffuser la bonne nouvelle sous forme d'un message chanté. Les premiers vers du message, qui a su dérider les membres du CSG penchés sur leurs tâches accaparantes, pouvaient se résumer ainsi: "Vous brisez toutes les règles; Car vous peinez jour et nuit; Pour vous assurer que tout tourne rond. Oyez! Oyez! Faites une pause, vivez en harmonie et santé vous bien." Les autres vers proposaient aux membres du CSG, sur un ton mi-sérieux, mi-badin, diverses façons de réduire le stress.

Formation à l'intervention d'urgence

ATLANTIQUE — La région de l'Atlantique a participé récemment pendant trois semaines à une série d'exercices d'intervention en cas d'urgence à la base des Forces armées de Gagetown (N.-B.). C'est la deuxième année consécutive que le SCC de la région de l'Atlantique utilise les installations des Forces armées pour de tels exercices souligne **Art Robson**, administrateur des Communications pour cette région. Cependant, c'était la première fois que divers services municipaux de police et l'équipe d'intervention en cas d'urgence de la GRC participaient à l'exercice avec des employés du pénitencier de Dorchester et de l'établissement de Springhill.

Les policiers provenaient des différents services de police travaillant en étroite collaboration avec les établissements de la région de l'Atlantique, nommément les services de police de Springhill, de Sackville et de Newcastle. Cette dernière ville se trouve à 30 milles environ du nouvel établissement de l'Atlantique, un établissement à sécurité maximale. Par cet exercice, le SCC a amélioré ses relations avec les services de police et les policiers ont pu constater l'excellence de la formation offerte aux employés du SCC. Le chef de police du service de Newcastle, **Dan Newton**, qui a observé le déroulement de l'exercice,

• **Suite en p. 2**

Jean-Pierre Lebrun reçoit une prime au mérite de 1 275 $

QUÉBEC — Une cinquantaine de membres du personnel de l'établissement Leclerc se sont réunis à la salle des fonctionnaires de l'établissement le 25 avril dernier pour assister à la remise d'un chèque de 1 275 $ et d'un certificat de prime au mérite à M. **Jean-Pierre Lebrun**, instructeur au Leclerc.

C'est le sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, qui a remis le chèque et le certificat à M. Lebrun, en présence du directeur, M. **René Rousseau** et de ses adjoints.

La distinction honorifique a été décernée à M. Lebrun en reconnaissance du solide jugement, du courage et de l'ingéniosité qu'il a démontrés alors qu'il était sous la contrainte au cours d'une prise d'otage survenue le 2 novembre 1982.

On se souviendra que le récipiendaire de la prime au mérite avait été pris en otage puis libéré par ses ravisseurs. Bien que blessé, M. Lebrun s'était élancé à la poursuite des fuyards et avait donné les indications sur la direction de fuite des détenus à des agents de correction venus en renfort, facilitant ainsi leur capture.

Photo: Michel Lauzon

Jean-Pierre Lebrun et **Jean-Paul Dugas**.

Un week-end de relaxation

Dave Chitty, secrétaire du comité organisateur de la fin de semaine de réflexion, et **Bob Clark**, sous-commissaire de la région de l'Atlantique tirent le nom du gagnant du prix de présence: "une fin de semaine en douce".

De haut en bas, à partir de la gauche: **Keith McLeod** (établ. de Springhill) et sa femme **Erva;** le rév. **Pierre Allard** et sa femme **Judy**; **Dave Chitty** (Dorchester) et son épouse **Anne**; **John Gothreau** (établ. de Dorchester) et sa femme **Carol**; **Scott Daniels** (établ. de Dorchester) et **Claudette Shea**, (AR).

par Francine Phillips
Communications, région de l'Atlantique

ATLANTIQUE — Participation, chaleur, unité, rires et relaxation, voilà les réactions qu'a suscitées le week-end de retraite organisé à l'intention des employés de la région de l'Atlantique.

Quatre-vingt-cinq couples et 112 enfants se sont réunis du 24 au 26 février dernier au motel Howard Johnson de Moncton (N.-B.) pour participer au week-end le plus intéressant organisé jusqu'ici. Le thème du week-end était "Le stress et la famille".

Du vendredi soir au dimanche midi, les animateurs ont su capter l'attention des participants. **Reginald Craig**, professeur à l'École de travail social de la région des Maritimes, a présenté une séance en trois volets sur le comportement humain et la communication. M. Craig a trouvé l'expérience enrichissante compte tenu de la participation et de l'intérêt démontrés par les participants.

Bill Chitty, ancien directeur d'établissement et ex-agent de correction du SCC, a entretenu les participants sur ses nombreuses expériences de vie au sein des services correctionnels et de l'incidence qu'elles avaient sur sa famille. Il a fait mention du stress auquel sont soumises les familles des employés des pénitenciers, notamment au cours des incidents graves qui surviennent parfois à l'établissement. M. Chitty se réjouit de voir que les dimensions physique, émotionnelle et spirituelle ont été intégrées au programme et estime que ce même genre de week-end devrait être organisé dans les autres régions du SCC.

M. **Charles Taylor**, directeur de l'éducation pastorale au "Acadian Divinity College" de N.-É. et un des organisateurs du week-end, a suggéré d'inclure divers autres sujets dans le programme de 1985, nommément l'incidence du régime alimentaire sur le stress, le budget familial, des jeux de rôle concernant des situations courantes dans les établissements et les répercussions du travail en milieu carcéral sur la vie familiale.

Jos Grondin, instructeur en éducation physique à l'établissement de Westmorland, a rappelé aux participants l'importance de la bonne forme physique.

Tout au long du week-end, le Dr **James Dobson** a présenté une série de films éducatifs et humoristiques.

Au cours d'un banquet organisé samedi soir, le sous-commissaire de la région de l'Atlantique, **Bob Clark**, a réitéré son appui et celui du Commissaire **Yeomans** pour ce genre de programme et a remercié le Révérend **Pierre Allard** et sa femme **Judy** pour avoir si bien coordonné les activités du week-end.

M. **Yvon Moxness**, coordonnateur du Programme d'aide aux employés de la région des Prairies et **Ken Boone**, agent de développement socio-culturel de la région de l'Ontario, ont assisté au week-end à titre d'observateurs. Ils ont tous deux loué l'hospitalité et l'accueil des gens des Maritimes et fait part de leur empressement à communiquer leur expérience aux gens de leurs régions.

Plusieurs prix ont été présentés. **Vern** et **Carole Crosthwaite** ont gagné un week-end "d'évasion" au motel Howard Johnson (offert par la direction du motel) et une somme d'argent (de l'Armée du Salut). Les directeurs de chaque établissement ont remis un bouquet de fleurs au couple qui comptait le plus d'années de mariage, **Forrester** (Sonny) et **Erma Black**, à celui qui comptait le moins d'années de mariage, **Rick** et **Catherine Harper**, et à celui qui comptait le plus de petits-enfants, **Ernie** et **Janet Partridge**. En fin de soirée, **Gordon Helm**, chef scout et agent à l'établissement de Westmorland, a animé un grand jeu.

Le week-end est le fruit du travail concerté d'un comité organisateur formé des personnes suivantes: **Dave Chitty**, secrétaire, **Claudette Shea**, représentante de l'AR et coordonnatrice des opérations financières, **Edna Burns**, représentante des femmes des CX, **Scott Daniels**, représentant du groupe des CX, **John Gothreau**, du Pénitencier de Dorchester, **Keith McLeod**, représentant de l'établissement de Springhill, **Gord Helm**, représentant de l'établissement de Westmorland, et l'âme dirigeante du groupe, le Rév. **Pierre Allard**.

Des remerciements spéciaux ont été adressés à **Betty Lutes**, de l'église presbytérienne St. Andrews de Moncton qui, cette année encore, a si bien coordonné les activités intérieures et extérieures organisées pour les enfants.

Breakaway From The Bay: Comment prendre du recul pour vivre en harmonie

ONTARIO — *"Breakaway from the Bay"*. C'est le nom officiel du Programme pilote d'aide aux employés de l'Ontario et aux membres de leur famille organisé la fin de semaine du 17 au 19 février dernier à Trenton, en Ontario. Le programme s'inspire d'un autre programme fort apprécié dans la région de l'Atlantique. Le week-end a réuni cent personnes, nous dit **Ken Boone**, agent de développement socio-culturel à l'établissement de Collins Bay, soit des employés des établissements de Collins Bay et de Frontenac et leurs conjoints ainsi que des observateurs des autres régions.

C'est tôt le vendredi soir qu'a commencé ce week-end tout à fait spécial. Le président du comité organisateur, **Nick Gravonic**, a souhaité la bienvenue à tous les participants et laissé la parole à **Jon Shearer**, conférencier invité. Par la suite, **Bill Chitty** ancien employé du SCC, a présenté un bref historique de ces week-ends de gestion du stress.

Le groupe s'est pour ainsi dire "mis à table" le samedi matin. Le psychologue John Shearer, qui compte une vaste expérience de la recherche sur l'influence du stress sur les personnes travaillant comme agent de correction ou policier, a entretenu les participants sur le stress que subit l'agent de correction. Son exposé a suscité des commentaires très favorables. "Quand 100 personnes rient ou pleurent en même temps, c'est qu'il y a quelque chose de vrai et d'essentiel. Quelle révélation. "Le week-end a dépassé nos espérances. Nous nous sommes bien amusés et avons appris beaucoup sur nos problèmes. J'espère sincèrement que tous les employés des services correctionnels et leur conjoint auront comme nous la chance d'y assister." "M. Shearer a eu l'effet d'une bonne ordonnance médicale. Le temps a passé trop rapidement. S'il-vous-plaît, invitez-le à nouveau".

Le conférencier invité pour la soirée du samedi, le Père **Mac Burke**, a parlé de son expérience avec les alcooliques et les toxicomanes. **Ken Boone**, du comité organisateur du week-end, a souligné la présence d'invités spéciaux, en l'occurrence le directeur exécutif régional **Don Clarke** et sa femme **Ermagarde**; le directeur de l'établissement de Collins Bay, **Ken Payne** et sa femme **Marion**; et le directeur de l'établissement de Frontenac, **George Downing** et sa femme **Phyllis**, ainsi que les observateurs invités.

Les membres du comité organisateur étaient: **Nick Gravonic**, président, **Ken Boone**, secrétaire-trésorier, **Alex Burnett**, **"Doc" Hugues**, **Bob Ferguson**, **Ann Kenyon**, **Suzanne Langsford**, **Al Langsford**, **Curt Bolton**, **Al Meloche**, **Glen Benson** et **Bill Chitty**.

Quelques participants écoutent attentivement un des conférenciers invités au cours de la fin de semaine de réflexion tenue en Ontario.

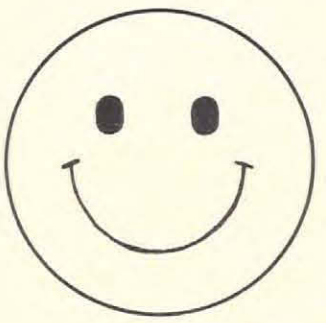

Santé vous bien!

Formation à l'intervention d'urgence

suite de la p. 1

a affirmé avoir été impressionné par le programme. Selon lui, les membres de son service comprennent maintenant le rôle complexe que jouent les agents de correction dans les pénitenciers.

Le nouvel administrateur intérimaire de la Sécurité pour la région de l'Atlantique, **Gary Mills**, s'est dit très satisfait du programme offert. "Le programme dit-il, est avantageux financièrement du fait que le ministère de la Défense nationale a, dans un autre exemple de collaboration avec les autres ministères, consenti à fournir l'usage de ses installations qui se prêtent si bien à l'exercice.

Cet exercice a également permis d'évaluer de façon constructive le module local de gestion des crises et partant, d'éliminer ses faiblesses évidentes." ajoute M. Mills. Il se réjouit d'avoir pu travailler en étroite collaboration avec la GRC puisque celle-ci a ajouté un élément très important à la formation. Selon M. Mills, les employés du SCC se sont très bien conduits pendant tout l'exercice et ont fait preuve d'une attitude positive et professionnelle.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographe: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Programme de visites familiales privées:

un programme au début controversé, mais fort apprécié

Il y a trois ans, le 22 décembre 1980, lorsque le SCC mettait sa première roulotte à la disposition des détenus de l'établissement à sécurité maximale (S-6) de Millhaven (Ontario) tout le monde, du personnel de la Direction des programmes pour les délinquants (AC) aux agents chargés de superviser le programme, se rongeait les sangs.

On se demandait alors comment les membres du personnel, les citoyens, les médias et même les détenus réagiraient à un programme qui accorde à ces derniers entre 48 et 72 heures d'intimité avec les membres de leur famille dans une roulotte moderne, meublée aux as, du lave-vaisselle au téléviseur, sans oublier un terrain de jeu aménagé pour les enfants.

Malgré les pires prédictions voulant qu'il ne serait jamais acceptable pour les détenus, les membres du personnel ou le public en général, ce programme s'est avéré très populaire partout où il a été mis en oeuvre. Le succès est venu au fur et à mesure que les membres du personnel et les détenus se sont habitués à l'idée. Les membres du personnel ont constaté que les réservations de roulottes n'ont pas entravé autant que prévu la bonne marche de l'établissement et que les détenus appréciaient les moments d'intimité qu'ils passaient avec les membres de leur famille immédiate. Les détenus, qui avaient perdu tout espoir de garder leur famille réunie, ont trouvé dans ce programme un nouvel espoir et une raison de bien se comporter à l'établissement.

De l'établissement de Millhaven où il a d'abord été mis en oeuvre, le programme a fait boule de neige la première année et été instauré à l'établissement Archambault et aux pénitenciers de Dorchester, de Stony Mountain et de Kent, affirme **Peter Maitland**, chef intérimaire, Programmes sociaux et culturels. La Prison des femmes a aussi mis en oeuvre le programme, puis les établissements à sécurité moyenne ont emboîté le pas.

En décembre 1983, treize établissements à sécurité maximale ou moyenne offraient le programme de visites familiales privées.

En 1984, sept autres établissements doivent mettre en oeuvre ce programme de visites familiales privées le 25 janvier dernier, où il a d'ailleurs été très bien reçu. Les roulottes sont déjà réservées pour des semaines à l'avance.", indique M. Maitland.

En mars, les établissements de Collins Bay (Ontario) et de Springhill (Nouvelle-Écosse) ont mis des roulottes à la disposition des détenus et de leur famille. L'établissement Leclerc (Québec) a lancé le programme de visites familiales privées à la fin de février. L'établissement Mountain (Pacifique) et les établissements de Warkworth (Ontario) et de Cowansville (Québec) devraient offrir le même programme aux détenus vers le milieu de l'année.

On étudie actuellement la possibilité d'étendre l'application du programme aux établissements de niveau S-3.

Évaluation

De juin à décembre 1982, deux experts-conseils du secteur privé ont procédé à une évaluation du programme pour le compte de la direction de la Politique et planification du SCC. Ils ont conclu que le programme avait une "incidence positive sur le moral et sur le comportement des détenus et par ricochet, sur le climat des établissements."

Ils ont également conclu "qu'à l'exception d'un surcroît de travail qu'il cause au secteur des visites et de la correspondance, le programme n'a pas tellement perturbé l'administration des établissements. Cependant, l'augmentation du taux de participation risque d'entraîner un surcroît de travail pour les services techniques et la gestion des cas".

Ils ont formulé diverses recommandations dont la plupart doivent être mises en oeuvre, de dire M. Maitland. L'une des recommandations prévoit l'établissement d'un meilleur système de dossiers pour les programmes de visites familiales et l'établissement d'un système de contrôle dans chaque établissement.

Moments de retraite

Comme il a été recommandé, les roulottes ont été mises à la disposition des détenus qui ont besoin de quelques moments de solitude et de retraite hors des rangs de la population carcérale.

Don d'Opération Courage à la campagne de l'Hôpital pour enfants!

Les responsables de l'Opération courage, marathon annuel organisé pour venir en aide aux enfants handicapés, ont contribué 850 $ à la campagne de l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario. On aperçoit ci-dessous **Claudette Hamelin**, adjointe administrative du commissaire adjoint à la Sécurité et représentante de l'Opération Courage, photographiée en train de remettre le chèque à **Guy Séguin**, trésorier de la campagne de souscription en présence de **Ted Pender**, directeur de la Gestion du matériel à l'AC et président de la campagne.

La formation en Ontario

ONTARIO — Depuis janvier, la Division de la socialisation de l'Établissement de Joyceville a organisé, avec l'aide financière de la Direction des programmes pour les délinquants de l'AR, trois séances de formation dans la région de Kingston. Des agents d'unité résidentielle et de développement social ont assisté à ces ateliers organisés d'abord à l'intention des employés du groupe de la gestion des cas.

La première séance de formation, celle-là tenue en janvier au "Ambassador Motor Hotel", a porté sur la gestion du temps. **Dave Dineen**, personne ressource présente sur place, a expliqué comment bien organiser son temps et fait ressortir les nombreuses pertes de temps qui jalonnent nos activités quotidiennes.

En février, un colloque/atelier de travail sur le stress et les "lessivés" a été organisé au centre Donald Gordon de Kingston. **Carl Aspler**, du ministère des Services correctionnels a présenté avec beaucoup d'enthousiasme une manne abondante de renseignements pertinents et de stratégies d'adaptation au stress.

La troisième séance, également offerte au centre Donald Gordon, a porté sur les tendances actuelles en criminologie. M. **Thomas Gabor**, du département de criminologie de l'Université d'Ottawa, a brossé un tableau des nouvelles théories de la criminologie et a présenté des renseignements sur la prévention de la criminalité, la neutralisation sélective et les stratégies de prévision.

Renous: sécurité renforcée

ATLANTIQUE — L'établissement de l'Atlantique en voie d'être construit par le SCC à Renous, au N.-B., sera le premier établissement au Canada à posséder deux des niveaux de sécurité les plus élevés au pays. **Arthur Robson**, administrateur régional des Communications pour la région de l'Atlantique, a déclaré, devant les membres du club Rotary de Fredericton réunis pour leur rencontre hebdomadaire, que l'établissement de 78 millions de dollars pourra accueillir jusqu'à 240 détenus de niveau S6 et 80 détenus de niveau S7. En vertu du système de classification sécuritaire des détenus, échelonné de 1 à 7, les détenus de niveau 7 sont ceux qui présentent les problèmes de comportement les plus graves.

L'établissement bénéficiera d'un rapport détenus-employés élevé en raison de ce régime à sécurité multiple. Trois cent soixante-cinq employés assureront les services d'administration, de sécurité, de santé, de socialisation et d'éducation. Le budget de fonctionnement de l'établissement a été évalué à près de 18,5 millions de dollars. De ce nombre, 12 millions de dollars ont déjà été consacrés à l'aménagement du terrain, aux travaux de terrassement et de fondation et à l'installation des conduites d'eau et d'aqueduc. L'inauguration de l'établissement est prévue pour 1986.

Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles

Le rapport annuel de 1983 du Commissaire aux langues officielles indique que le Service correctionnel du Canada a encore un bon bout de chemin à faire en matière de langues officielles. Selon M. **Max Yalden**, le manque d'effectifs bilingues, auquel s'ajoute le manque de sensibilisation des employés aux droits linguistiques des détenus, rend aléatoire la prestation de services bilingues dans un grand nombre d'établissements. Le français, ajoute-t-il, n'a toujours pas réussi à se tailler une place acceptable à l'administration centrale.

Quelques initiatives récentes devraient, indique le rapport, aider à corriger au moins certaines lacunes. Le Service a décidé d'évaluer la compétence linguistique des employés bilingues dans les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario et d'accroître en conséquence le nombre de postes bilingues. Il a aussi demandé à chacun de ses établissements de faire un bilan de sa situation, puis d'élaborer un plan d'action en vue de l'améliorer. Le tiers des postes bilingues dotés a cours de l'année ont été pourvus de titulaires déjà bilingues. Le Service a aussi fait de sérieux efforts pour remplacer les écriteaux et affiches unilingues dans ses pénitenciers.

Vous et votre emploi

Saviez-vous que vous devez signer votre description de poste pour signifier que vous acceptez les fonctions et responsabilités assignées à votre poste et autres fonctions que l'on vous confie? Votre superviseur doit également signer votre description de poste afin de certifier qu'elle est à jour et qu'elle décrit fidèlement les fonctions que vous êtes appelé(e) à exercer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet, veuillez communiquer avec le responsable de la classification de votre région ou avec un agent de classification à l'AC.

Conditions d'admissibilité au Club des "pris du coeur"

Voici la liste des conditions d'admissibilité au Club des "Pris du coeur" que nous a fait parvenir la *Fondation pour les maladies du coeur*. Souhaitons que vous vous abstiendrez de vous y inscrire.

1. Votre travail prime dans votre vie: vos intérêts personnels sont pour vous bien secondaires.
2. Entrez au bureau les soirs, les samedis et les dimanches sans oublier les autres jours de congé.
3. Puis les soirs où vous restez bien sagement à la maison, ayez votre sac de travail à portée de main. Ainsi, vous pourrez ressasser à loisir tous les problèmes de la journée.
4. N'osez jamais dire "non" a une demande — "oui" est bien plus positif.
5. Acceptez servilement toutes les invitations aux réunions, banquets, séances de comité, etc.
6. Ne planifiez pas de repas tranquilles et reposants . . . mais conservez plutôt l'habitude d'inscrire une conférence au menu des repas . . .
7. La pêche et la chasse signifient pour vous une perte de temps et d'argent — après tout, vous ne ramenez jamais suffisament de poisson ou de gibier pour justifier la dépense . . .
8. Vous considérez une bien mauvaise habitude que de prendre toutes les vacances auxquelles vous avec droit.
9. Le golf, le bowling, la natation, le billard, les cartes, le jardinage . . . sont pour vous autant de moyens de perdre son temps.
10. Ne déléguez jamais des responsabilités à des collaborateurs . . . Supportez inlassablement le fardeau.
11. Si vous devez voyager pour votre travail, travaillez toute la journée et conduisez le soir pour vous rendre au rendez-vous du lendemain matin.

Jim West, agent de projets spéciaux à la Direction ÉFE, à l'administration régionale de l'Atlantique, photographié avec le trophée du concours annuel d'art oratoire.

Deuxième victoire d'affilée pour Jim West

par Francine Phillips, agent régional, Communications

ATLANTIQUE — Pour la deuxième année consécutive, **Jim West**, agent de projets spéciaux au sein de la Direction régionale Éducation, formation et emploi a gagné le trophée d'art oratoire du Club Toastmaster International Hub City. Dans l'allocution qu'il a prononcée le 17 mars, Jim a présenté sa façon bien personnelle de raconter ses histoires aux enfants, agrémentant le tout d'imitations de portes qui grincent et de sorcières qui jacassent.

Le 31 mars à Charlottetown (Î.-P.-É.) Jim a remporté le concours Toastmaster de sa région et s'est mérité le trophée annuel d'art oratoire. Dans ce dernier concours, il a disputé les honneurs à des participants de l'Î.-P.-É., du Nouveau-Brunswick et de diverses parties de la Nouvelle-Écosse.

Pour Jim, la prochaine étape sera le concours de district qui aura lieu à Hampton Beach, New Hampshire (É.-U.). Ses adversaires représenteront les états du Vermont, du Maine et du New Hampshire.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Frances Godon

OTTAWA — Le SCC est heureux de compter dans ses rangs, depuis le 10 avril dernier, **Frances Godon**, nouvelle analyste de la Gestion des cas, Direction des programmes pour les délinquants à l'AC. Elle sera une collaboratrice de **Al Mason**, chef des Programmes pour les autochtones et de **Monica Freedman**, chef des Programmes pour les détenues. Affectée aux programmes communautaires, Mme Godon devra se rendre fréquemment dans les régions.

Mme Godon a travaillé pendant deux ans et demi au sein de la division des subventions municipales au ministère Travaux publics Canada. Elle a obtenu un baccalauréat en psychologie à l'Université Laurentienne de Sudbury.

Ellie Little

Des collègues de la Direction des communications se sont réunis le 30 avril dernier à l'occasion d'une fête d'adieu organisée pour **Ellie Little** qui prend sa retraite après avoir travaillé vingt ans au gouvernement fédéral. Ellie, qui s'est jointe au SCC en 1980 occupait ces deux dernières années le poste d'adjointe administrative de la conseillère principale en matière de politiques, Mme **Sheila Henriksen**. On peut la voir sur la photo ci-dessus arborer fièrement un chapeau-souvenir remis au cours de la fête.

Tournoi de Golf 1984

L'édition 1984 du tournoi de golf de l'édifice SWL aura lieu le 28 juin, 1984, au Club de Golf Gatineau à Aylmer.

Cette année, le coût est de 29 $, et comprend les frais de jeu, le souper (Buffet et Fesse de Boeuf), les prix et une discothèque. Le coût est de 15 $, si vous voulez uniquement vous joindre au groupe au souper.

Nous vous prions de vous inscrire le plus rapidement possible, compte-tenu que nous avons un nombre maximum de joueurs.

Pour vous inscrire communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Florent Cadotte (3-5795)
Kevin Murphy (6-2986)
Jack Turnbull (5-1308)

La Région du Pacifique troque avec l'entreprise privée . . .

PACIFIQUE — Eh oui! — le troc existe toujours et la région du Pacifique nous en donne la preuve. Une entente entre cette région et une entreprise locale de transformation de fruits et légumes stipule que cette dernière livrera une quantité déterminée de fruits et légumes congelés en échange d'un droit d'utilisation, à des fins agricoles, du terrain attenant à l'établissement de Matsqui.

Ce projet origine de l'établissement de Matsqui. **Dev Dhillon**, ex-directeur de cet établissement et maintenant AR, ÉFE a investi beaucoup de temps et d'énergie dans la concrétisation de ce projet, indique **Clément Côté**, chef de l'Horticulture, à la Direction de l'Éducation, de la formation et de l'emploi, à l'AC.

Le terrain environnant l'établissement de Matsqui a longtemps été sous-utilisé en ne servant qu'à la production de foin, vendu sur pied, pour la valeur minimale de 1 $. Aujourd'hui 29 hectares servent à la production légumière et fruitière. Tous les frais d'exploitation sont à la charge de l'entreprise Sabolay Processors Ltd.

En échange de ce droit d'exploitation l'entreprise Sabolay a livré l'équivalent de 10 000 $ en haricots, choux-fleurs, maïs sucré, légumes en mélange, choux de Bruxelles et pois vert en 83/84. Cette valeur équivaudra à environ 18 000 $ en 84/85 et 20 000 $ pour chacune des trois années suivantes.

L'entreprise, en plus de fournir des fruits et légumes congelés, emploie une main-d'oeuvre carcérale. Des détenus de Matsqui et/ou des pensionnaires du Centre Sumas sont engagés et rémunérés, par la compagnie, à un taux horaire équivalent ou supérieur au salaire minimum provincial.

"Voilà un bel exemple de collaboration avec le secteur privé, fait valoir M. Côté. La région du Pacifique a toute les raisons d'être fière de cette initiative qui bénéficie aux détenus et pensionnaires, au Service correctionnel et à l'entreprise privée."

Le commissaire **Don Yeomans** rencontre M. **Jim Estelle**, directeur des services correctionnels du Texas.

En bref . . .

Fonds de fiducie pour Marshall: maintenant 28 000 $

Un fonds de fiducie a été créé par le Révérend **Bob Hussey** de l'église St. Andrew de Montréal à l'intention de **Donald Marshall**. Pour cet homme de 30 ans incarcéré durant onze ans après avoir été reconnu coupable de meurtre, une somme de près de 28 000 $ a été jusqu'ici recueillie. Le rév. Hussey, ancien aumônier de pénitencier, désire ramasser 100 000 $ pour compenser les pertes de revenu de Donald Marshall, fixées à un minimum de 10 000 $ par année. Marshall doit environ 100 000 $ en honoraires d'avocat. Libéré du pénitencier de Dorchester l'an dernier, Marshall n'a pas encore reçu de dédommagement financier du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, bien que celui-ci ait récemment annoncé qu'il lui verserait 25 000 $ d'ici à ce que soit clos l'examen de cette erreur judiciaire. Le révérend Hussey a affirmé que la générosité du public est en soi une marque tangible du souhait de la population que l'ex-détenu soit justement dédommagé.

Joins-toi au 10ème

La Maison d'Accueil Le Joins-Toi Inc. aura 10 ans le 14 Juillet 1984, souligne un communiqué de presse transmis par ce CRC à Entre Nous. Les célébrations auront lieu du dimanche 10 juin au samedi 16 juin 1984. Dix ans d'existence pour une Maison de Transition au Québec ça se fête et c'est l'occasion idéale de rendre hommage aux pionniers, à tous ceux et celles qui ont cru au projet dès 1974 et qui ont permis la naissance d'un Centre Résidentiel Communautaire à Granby. L'hommage que nous voulons rendre, indiquent les auteurs du communiqué, s'adresse également à toute la population de Granby. La population a permis que le C.R.C. se bâtisse une réputation solide et se gagne la crédibilité qui est aujourd'hui sienne auprès de l'ensemble des Services Utilisateurs.

Plus de 450 pensionnaires ont vécu un stage au Joins-Toi depuis 10 ans et beaucoup d'entre eux se sont taillés une place de citoyens grâce au support de Granby et de sa population.

Ceux et celles qui désirent se procurer le programme détaillé des activités n'ont qu'à communiquer avec les responsables du Centre: n° de tél.: (514) 378-9924. Demandez Mme **Hélène Grenier**, directrice du CRC.

Éloges pour le SCC

L'ex-directeur des services correctionnels du Texas nous visite

ONTARIO — M. **Jim Estelle**, directeur des services correctionnels de l'état du Texas jusqu'à sa retraite en janvier dernier, a récemment, au cours d'une tournée des établissements de la région de Kingston, effectué quelques travaux d'expert-conseil pour le Commissaire du SCC, M. **Don Yeomans**. Au mois de mai dernier, il était l'invité de l'émission radiophonique hebdomadaire "CSC Informs" animée par M. **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications (ARC). Les propos qui suivent sont tirés de cette émission.

La carrière de M. Jim Estelle s'étend sur 32 ans, et dans trois états américains. Il a fait ses études comme agent correctionnel au sein des services correctionnels de l'état de la Californie, où il est resté 18 ans, atteignant le grade de directeur.

M. Estelle mentionne d'abord que les établissements au Canada sont beaucoup plus petits que les centres situés aux États-Unis. "Au Texas, dit-il, le Coffield Unit, le plus grand des établissements, héberge probablement 4 000 détenus. C'est fort grand pour les États-Unis, et selon moi, trop grand! Dans notre système, nous pouvons gérer de façon efficace un établissement de 2 000 détenus. Au-delà de ce nombre, il y a d'importantes pertes d'efficacité." M. Estelle poursuit en disant qu'au Texas, il y a un total de 35 000 détenus, un nombre supérieur à la somme des détenus sous juridiction provinciale et fédérale au Canada.

Cellules partagées

L'instauration du régime de la double occupation des cellules est somme toute assez récente au Canada. Aux États-Unis, selon M. Estelle, au moins 70 pour cent du total de la population carcérale adulte partage une cellule. Au Texas, jusqu'à il y a deux ans, plus de 4 000 détenus vivaient dans des tentes militaires. M. Estelle prétend que, du point de vue des conditions de vie, ces détenus étaient probablement mieux installés, car tous les autres détenus logés dans des installations traditionnelles étaient logés dans une cellule double.

• **Suite au prochain numéro**

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 9 nº 11 le 15 juin 1984

Feu vert à la retraite anticipée et à la création d'un groupe des services correctionnels

Par John Vandoremalen
Chef des publications

OTTAWA — Le Solliciteur général du Canada, *Bob Kaplan*, a annoncé le 17 avril dernier que le Conseil du Trésor avait donné son autorisation de principe au projet de régime de retraite anticipée et à la création d'un groupe des services correctionnels.

Le SCC peut maintenant entreprendre les négociations finales avec les représentants du Conseil du Trésor et de la Commission des relations de travail de la Fonction publique concernant les détails de mise en oeuvre du nouveau régime de retraite anticipée pour les membres du SCC et du nouveau groupe intégré des services correctionnels. Le nouveau régime ne pourra être mis en oeuvre sans l'aval de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et de l'Institut professionnel du service public du Canada.

Cette décision de principe est l'aboutissement de démarches entreprises par le Solliciteur auprès des députés des deux côtés de la Chambre. Le Commissaire et les cadres supérieurs du Service ont également investi beaucoup d'efforts pour faire comprendre aux représentants du Conseil du Trésor et aux sous-ministres principaux du gouvernement fédéral les besoins spéciaux du personnel correctionnel et pour les convaincre de souscrire aux deux projets.

Pas de statut d'employeur distinct

La décision du Conseil du Trésor fait suite à sept années de pressions consécutives à deux recommandations du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada. L'une de ces recommandations prévoyait l'octroi au SCC d'un statut d'employeur distinct et l'autre, l'établissement d'un régime de retraite anticipée.

• Suite en page 3

Vue de la cabane à sucre de l'établissement de Cowansville

Nouvelle cabane à sucre à Cowansville

par James McInnes
agent régional, Agro-entreprise

QUÉBEC — Le Québec est le premier producteur de sirop d'érable au monde. Quoi de plus normal que d'exploiter cette richesse naturelle dans les boisés d'érable de l'établissement de Cowansville, au Québec?

La production avait cessé il y a une dizaine d'années lorsque la cabane à sucre fut détruite par un incendie. Elle fut reconstruite à l'hiver 1982-1983 grâce à une initiative du directeur, M. **Jean-Paul Lupien**, soutenue par les directions des Services techniques et des Industries.

Ce printemps, ça coule et on a fait bonne récolte: 504 litres avec 900 entailles. Deux instructeurs qualifiés et dix détenus des Services techniques ont fait les sucres. La Direction des services techniques fait aussi le contrôle et l'entreposage.

Agro-entreprise finance et planifie la production et s'occupe du transfert du sirop aux Services de l'alimentation.

Suite à ces bons résultats, on a des projets d'expansion: plantation d'érables (762 ce printemps), sylviculture du boisé adjacent, achat d'un boisé voisin . . .

Tout le monde fêtait ça à la cuisine de Cowansville, JEUDI SAINT, par un dîner typique de cabane à sucre!

Conférence annuelle — Affaires des détenus

ATLANTIQUE — La Division des affaires des détenus a tenu, du 1er au 3 mai dernier, sa conférence nationale annuelle. Les administrateurs régionaux, des employés de toutes les régions et des cadres supérieurs de l'Administration centrale se sont rendus à Moncton (Nouveau-Brunswick) pour assister à cette conférence.

Il y a été notamment question des demandes de renseignements présentées simultanément par les détenus qui déposent un grief ou qui écrivent à la fois au Ministre, au Commissaire et à l'Enquêteur correctionnel. On a également discuté de l'augmentation du nombre de griefs et des répercussions de cette situation sur l'efficacité du personnel.

Bob Brown, directeur adjoint à l'administration au pénitencier de Dorchester et **Allan Dill** de l'établissement de Springhill ont donné les raisons pour lesquelles leur région recevait peu de plaintes de la part des détenus. D'une part, les directeurs de ces deux établissements et leurs adjoints visitent chaque jour les rangées de cellules pour y noter les problèmes avant que ceux-ci fassent l'objet d'une plainte et, d'autre part, ils ménagent des contacts fréquents avec les représentants du Comité des détenus.

Le chef des droits des détenus, **John Veenstra**, a expliqué ce que sous-tend le devoir d'agir avec équité. Il a fait remarquer que certaines directives devaient être mises à jour étant

• Suite en page 2

Opération Courage

ONTARIO — Un fauteuil roulant fonctionnant à l'électricité, acheté avec les recettes du marathon Opération Courage de l'an dernier, a été livré en avril au Centre de développement de l'enfant de l'Hôpital général de Kingston. Selon la directrice du centre, le Dr **Jean Alexander**, il faut que les jeunes enfants soient mobiles pour pouvoir cultiver leur indépendance. Le Dr Alexander a fait remarquer que de tels dons assurent une vie plus heureuse aux jeunes malades gravement handicapés qui ne peuvent se déplacer seuls dans un fauteuil roulant conventionnel. Le nouveau fauteuil d'une valeur de 5 000 $ sera prêté aux jeunes qui en ont un besoin apparent afin de voir s'ils pourront en faire un bon usage avant qu'un fauteuil roulant ne leur soit offert à titre individuel.

Dennis Halsall, CX à l'établissement de Joyceville, organise pour la région de l'Ontario le marathon annuel Opération Courage avec l'aide de nombreux bénévoles et marathoniens.

Suicides au sein de la population carcérale

OTTAWA — Les suicides constituent la principale cause du décès des détenus au sein des pénitenciers du SCC.

Selon les chiffres qu'a présentés le Solliciteur général, M. **Bob Kaplan**, à la Chambre le 10 mai dernier, 219 détenus et huit employés du Service ont perdu la vie dans nos établissements depuis les huit dernières années.

Au cours de la même période de huit ans, sept membres du personnel ont été tués et un est décédé accidentellement. Quatre-vingts détenus se sont enlevé la vie, 60 ont été tués, 3 sont morts à la suite d'une "intervention justifiée" et 14 ont perdu la vie de façon accidentelle. Les 62 autres sont morts des suites de causes naturelles.

Les détenus morts à la suite d'une "intervention justifiée" ont été tués par des représentants du Service dans le cours d'une tentative d'évasion ou d'un événement violent.

Dix-sept des détenus qui se sont suicidés étaient incarcérés pour homicide. Quatorze des victimes d'homicide avaient elles-mêmes commis un homicide.

Neuf détenus incarcérés pour infractions d'ordre sexuel, surtout des viols, se sont suicidés et trois autres ont été tués par d'autres détenus.

Les établissements à sécurité maximale ont par ailleurs été la scène de 120 décès, ceux à sécurité moyenne, de 84 décès et les établissements à sécurité minimale, de 15 décès.

Nouveau logo pour le PAE

Les employés s'entraident

Cette formule résume bien la fonction du Programme d'aide aux employés (PAE). Par l'intermédiaire de ce programme, de l'aide est fournie à titre confidentiel aux employés et à leurs familles afin de les aider à régler des difficultés d'ordre personnel ou affectant leur rendement au travail. Ainsi qu'il a été fait mention dans des articles précédents, le programme a été mis au point individuellement dans chaque région à la suite d'efforts communs souscrits par les représentants des employeurs et des employés. Le PAE a désormais un logo distinctif conçu afin d'en assurer la promotion et où l'on peut voir deux mains rassemblées en arc autour d'un flambeau symbolisant l'espoir que le programme offre aux employés du SCC.

Le nouveau logo du Programme d'aide aux employés

Histoire d'un tacot rafistolé grâce aux bons soins des détenus et des employés du SCC

Tacot de rêve

par Bill Wood
ARC adjoint, int. (Région des Prairies)

Une oeuvre d'amour, sinon un chef-d'oeuvre d'amour entre deux genres de prisonniers — prisonniers d'un pénitencier et prisonniers d'un handicap — s'est finalement concrétisée.

Un détenu de l'établissement de Stony Mountain (Manitoba) a pris l'initiative de remettre à neuf un vieux tacot et de l'offrir en tombola au profit d'une bonne oeuvre. Celle-ci a favorisé le Centre St-Amant de Winnipeg, un centre pour enfants handicapés. Le centre a dû emprunter plus de 100 000 $ pour acheter une maison d'accueil pour les enfants handicapés.

Pendant un an et demi, 25 détenus de l'établissement ont, avec l'aide et les bons conseils de membres de la "Manitoba Street Rod Association", redonné son air d'antan à une vieille Ford Coach 1946 achetée avec les dons des détenus et des membres du personnel de Stony Mountain. Deux membres de l'Association ont passé aux côtés des détenus d'innombrables heures à l'atelier de débosselage de l'établissement.

La carrosserie de la voiture a été entièrement refaite, le moteur et certaines parties de la suspension, remplacés. Les banquettes ont été rembourrées et l'intérieur, tapissé de velours bleu. Les grillages et les pare-chocs brillent aujourd'hui comme des miroirs.

Ce petit bijou de "tacot" peut maintenant reprendre la route et attirer les regards grâce aux dons et aux contributions du Service correctionnel et d'une cinquantaine de distributeurs et de commerçants de la région, ainsi qu'à la collaboration des membres de l'Association.

La vieille Ford rajeunie vaut maintenant 12 000 $. Sa performance est meilleure et son cachet d'époque préservé.

Le tacot a été remis à la "Manitoba Street Rod Association" qui l'a exposé en avril au Salon de l'auto de Winnipeg où des billets ont été mis en vente. L'Association continuera d'exposer la voiture et de vendre des billets jusqu'en août dans les grandes villes du Manitoba, à Fort Francis (Ontario) ainsi qu'à Regina et Saskatoon (Saskatchewan).

Le tirage du Tacot de rêve 1946 aura lieu en septembre. Les recettes de ce tirage seront remises au Centre St-Amant. L'Association espère ainsi recueillir une somme de 100 000 $.

Le tacot de rêve 1946 est plus qu'un objet de fierté pour les collectionneurs: c'est aussi un véhicule de compréhension. En effet, il a contribué à changer l'attitude négative de la population à l'endroit de l'établissement de Stony Mountain et aidé les détenus à rester en contact avec la collectivité. Plus important encore, il est un véhicule d'aide aux enfants handicapés du centre puisque grâce, à lui, les enfants plus âgés du centre pourront continuer à vivre à proximité de leur famille pendant leur période de rééducation.

Un peu plus loin . . .

par le rév. Alf Bell
Aumônier au pénitencier d'Edmonton

Suit l'abrégé d'une allocution prononcée par le rév. **Alf Bell**

PRAIRIES — Chez nous, des personnes formidables visitent régulièrement notre établissement. Je m'étonne de voir combien ces personnes sont avides, semaine après semaine, de se tenir à l'écoute des détenus.

Ces personnes se distinguent des autres Chrétiens par leur désir d'aller un peu plus loin dans leur vie, dans leur apostolat. Elles acceptent de faire l'examen de leur conscience, de dévoiler leurs convictions, de continuer à vivre avec des questions sans réponse et de revenir témoigner de l'amour de Dieu. Pour avoir refusé de fuir les défis et la souffrance, elles ont grandi.

C'est d'ailleurs le genre de bénévoles qu'il nous faut: des gens qui refusent d'ignorer la misère humaine, qui veulent grandir dans leur foi et qui sont prêtes à donner et à recevoir l'Amour.

Nous avons besoin de bénévoles, de bénévoles qui veulent encore pousser plus loin leurs limites, grandir, compatir avec la douleur humaine, partager leur foi et leurs doutes.

Puis se produit un phénomène étrange: l'amitié naît, l'affection se développe et bienheureux sont les détenus et les bénévoles.

Un million de plus aux organismes bénévoles

OTTAWA — L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada, a rendu public le 28 mai dernier le montant des subventions qui seront versées aux organismes bénévoles nationaux (OBN) pour l'année financière 1984-1985.

Ces subventions, qui totalisent cette année 1 000 000 $ de plus, comme l'a annoncé le Solliciteur général en février dernier, seront réparties comme suit:

L'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	522 650 $
L'Association des services de réhabilitation sociale	145 400
L'Association canadienne des chefs de police	50 000
La Société John Howard du Canada	680 000
La Société Saint-Léonard du Canada	120 000
La Société canadienne pour la prévention du crime	240 000
L'Armée du salut	90 000
La Fondation pour les arts dans les prisons	62 000

"Les organismes bénévoles fournissent une aide précieuse en favorisant la réforme des services correctionnels et du système de justice pénale", a déclaré M. Kaplan.

Ces organismes offrent à l'heure actuelle aux organismes correctionnels provinciaux et fédéraux un large éventail de services à un coût raisonnable.

M. Kaplan a par ailleurs souligné qu'aucun de ces organismes n'est entièrement financé dans le cadre du programme de subventions, car l'aide financière ne doit pas excéder 75 % de leur budget principal.

Affaires des détenus

• **suite de la p. 1**

donné que les membres du personnel qui signent les documents sans connaître toutes les exigences afférentes peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires. Il a été également question des appels par suite du rejet des demandes de réclamation faites contre la Couronne et de la formation des coordonnateurs du règlement des griefs des détenus.

Jim Estelle loue les employés du SCC

M. Jim Estelle, ex-directeur des services correctionnels de l'état du Texas, a visité en mai dernier le SCC. La première partie du résumé de ses propos a paru au n° précédent.

Il existe une distinction importante entre les systèmes en vigueur au Texas et au Canada: ce sont les "privilèges de visite". Au Texas, les visites-contacts au cours desquelles un détenu est assis à une table avec sa famille, par opposition à une visite se déroulant au travers d'un grillage de sécurité à l'aide d'un téléphone, sont rares. De telles visites sont uniquement permises dans une prison du Texas qui est également un centre de prélibération. Au Texas, les détenus ne sont pas autorisés à bénéficier de visites conjugales, mais deux fois par an, ils peuvent gagner une permission de 5 jours leur permettant de rendre visite à leur famille. Leurs heures de visite sont restreintes aux samedis et dimanches.

Éloges des Canadiens

Aux dires de M. Estelle, "bien que manifestement il existe quelques différences culturelles, il y a plusieurs points de similitude entre le profil de la population carcérale de nos deux pays et le dévouement et l'engagement des cadres et des employés de ces établissements. À mon sens, on trouve chez vous certains des employés les plus compétents au monde et ces gens ont consacré leur vie à leur carrière. Ce n'est pas un travail facile et je me demande parfois pourquoi et comment nous pouvons garder des gens aussi formidables dans les services correctionnels." L'entretien s'achève par cette suggestion de M. Jim Estelle: les relations cadres-employés et la classification des détenus sont deux domaines où Canadiens et Américains pourraient procéder à des échanges de vues et où les uns pourraient apprendre des autres.

À son retour au Texas, M. Estelle assumera de nouvelles fonctions, celles de vice-président de la First National Bank de Huntsville. Il a servi depuis bon nombre d'années au Conseil d'administration de cette banque. Il se réjouit à l'idée que son entente avec la banque lui permette de poursuivre des activités d'expert-conseil dans le domaine des services correctionnels.

Des athlètes à Frontenac

ONTARIO — Des membres d'une organisation de la région de Toronto représentant le groupe "Athletes in Action" étaient dans la région de Kingston pour y visiter divers groupes et écoles. Le 5 avril dernier, des athlètes professionnels se sont rendus à l'établissement de Frontenac pour y rencontrer les détenus, participer à une série d'activités sportives et de conditionnement physique et discuter avec eux de leur carrière et de la place qu'ils accordent maintenant à Dieu dans leur vie. Le président du Comité des détenus a remercié les athlètes en leur présentant un gâteau au nom de l'établissement. L'initiative de cette heureuse rencontre revient au Révérend **Oscar Simpson**, membre du groupe *"Youth for Christ"* de Kingston.

***George Downing**, directeur de l'établissement de Frontenac, assiste à la remise du gâteau préparé au nom de l'établissement.*

EN BREF

*Le père **Maurice Dignard** photographié en compagnie des heureux parents: **Willie Brière** et **Danielle Paquin** et de **Louise**, la nouveau-née.*

Un baptême à la Montée Saint-François

Le Père **Maurice Dignard**, aumônier de l'établissement de la Montée Saint-François, a célébré la cérémonie de baptême de la petite **Louise**, fille de **Willie Brière**, détenu à l'établissement à sécurité minimale et de **Danielle Paquin** dans la chapelle de la Montée Saint-François, le 19 février dernier. Il s'agit d'une première pour cet établissement.

Championnat de ballon balai au CDC

L'équipe de ballon balai du Centre de développement correctionnel a remporté, le 12 mars dernier, le championnat de la saison 1983-1984 de la ligue regroupant deux équipes de l'établissement Archambault, une équipe de Postes Canada et une équipe de la Sûreté du Québec.

L'équipe du CDC était formée de **Jean-Guy Poulin**, **Alain Brousseau**, **Réjean Godard**, **Roger Laplante**, **Guy Ordines**, **André Cusson**, **Richard Gauthier**, **Yves Chalifoux**, **Pierre Beauregard**, **Sylvain Isabel**, **Gérald Cloutier**, **Michel Tremblay** et **Denis Laliberté**.

Cours de langue seconde à l'AC

Le SCC a demandé à l'université d'Ottawa de mettre au point un cours d'apprentissage de la langue seconde en milieu de travail. Le directeur des langues officielles à l'AC, M. **Bob Cooper**, devrait recevoir un rapport de l'université au cours de l'été. ***Entre Nous*** vous communiquera de plus amples renseignements en temps opportun.

Semaine des secrétaires

À l'occasion de la Semaine des secrétaires, le personnel supérieur de l'établissement de Matsqui a reçu son personnel de soutien à un déjeuner en leur honneur. Des fleurs et un mot de remerciement de la part du directeur de l'établissement leur ont été présentés. Une trentaine d'employés se sont réunis au restaurant pour souligner l'excellent travail du personnel de soutien.

Dites-le avec des fleurs . . . ou autrement!

*La semaine des secrétaires a également été fêtée à l'Administration centrale. Sur la photo ci-contre, **Joanne Daigle**, secrétaire des Services d'information opérationnelle à l'AC, manifeste sa joie devant le bouquet qui vient de lui être remis.*

Création d'un groupe des services correctionnels

• **Suite de la page 1**

La recommandation initiale favorisait la création d'une Commission responsable du service des pénitenciers. Le Service deviendrait alors un organisme d'État indépendant non assujetti à la Loi sur la Fonction publique et à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Il avait également été recommandé que le Service adopte la déontologie de la GRC aux niveaux de la discipline et du professionnalisme de ses membres.

Les successeurs au Solliciteur général d'alors ont écarté le statut d'employeur indépendant pour ne demander qu'un statut d'employeur distinct grâce auquel le SCC aurait joui de pouvoirs et d'autonomie pour tout ce qui a trait à la gestion du personnel. Cependant, un grand nombre des problèmes soulevés par le Sous-comité et ayant inspiré cette recommandation ont connu un début de solution dans le cadre actuel de la Fonction publique grâce à de meilleurs programmes de gestion et à certaines initiatives. Les autres programmes requis pour améliorer la gestion du personnel et la poursuite des carrières au sein du SCC peuvent apparemment être aussi offerts dans le cadre du système actuel. Par conséquent, le statut d'employeur distinct n'a pas été accordé au SCC.

Un groupe des services correctionnels

Le SCC a continué de demander que des changements soient apportés aux groupes professionnels et aux plans de carrière du personnel correctionnel. À cet égard, le Conseil du Trésor a mené une étude et conclu qu'un groupement distinct de négociation pouvait être créé au sein de l'actuel système de classification de la Fonction publique fédérale. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor estiment qu'au moins les deux tiers du personnel des établissements et des bureaux de libération conditionnelle qui assument actuellement des responsabilités de garde et des responsabilités liées aux programmes pourraient faire partie de ce nouveau groupe des services correctionnels. Les détails quant aux groupes d'employés qui pourront faire partie du groupe des services correctionnels devront être négociés. La Commission des relations de travail dans la Fonction publique et le Syndicat des employés du Solliciteur général doivent approuver au préalable la création de ce nouveau groupe.

Retraite anticipée

Le Sous-comité parlementaire a également recommandé qu'un régime de retraite anticipée soit établi à l'intention des employés du SCC qui pourront, s'ils le désirent, prendre leur retraite plus tôt que prévu et après un nombre d'années de service inférieur au nombre réglementaire.

Le nouveau régime permettra aux employés qui souffrent de stress par suite d'une trop longue exposition au milieu carcéral de prendre leur retraite. Il permettra également à l'administration de remplacer les employés devenus inaptes à poursuivre leurs fonctions et qui, par conséquent, compromettent la sécurité de leurs collègues.

Étapes de mise en oeuvre

Pour que ce nouveau régime de retraite anticipée puisse être mis en oeuvre, la Loi sur la pension du service public ainsi que la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires devront être modifiées. Les agents négociateurs devront également faire preuve de coopération et trouver des solutions satisfaisantes à des questions difficiles, à savoir à qui s'adresse le nouveau régime, les coûts inhérents à celui-ci, les conditions d'application, le mode d'indexation de la pension et l'établissement de normes ayant trait à la mise à la retraite des employés qui ne peuvent plus exécuter efficacement leurs fonctions.

Décision importante

Si les détails de mise en oeuvre des deux projets doivent faire l'objet d'autres négociations, la décision de principe du Conseil du Trésor fait néanmoins date dans l'histoire du Service correctionnel du Canada. Un plan de travail a été joint à la présentation au Conseil du Trésor, laquelle contient tous les détails concernant la mise en oeuvre du régime de retraite anticipée et la création du groupe des employés des services correctionnels.

*De gauche à droite: **Gérard Fournier**, membre du CAC, **Berthe Blanchet** présidente du CAC, **Robert Caron**, directeur intér. du CDC, **Jean Thériault**, président du Comité des détenus, **Pierrette Blanchet**, vice-présidente du CAC et **Yvan Lang**, membre du CAC. N'apparaît pas: **Jacinthe Grondin**, membre du CAC.*

Journée du Comité aviseur de citoyens au CDC —

Dès 9h, dans la matinée du 2 mai dernier, le directeur intérimaire du Centre de développement correctionnel, M. **Robert Caron**, accueillait les membres du Comité aviseur de citoyens de son établissement et une dizaine de citoyens dans le cadre d'une journée de sensibilisation de la communauté au Service correctionnel et au Centre de développement correctionnel.

Tout un programme

Le programme de la journée, préparé par la gestion, était des plus complet. Information aux citoyens, participation des visiteurs au comité de formation de l'unité spéciale de détention, visite de l'établissement, rencontre avec le comité de détenus, rencontre avec le personnel, etc.

En soirée, un récital de l'Harmonie de l'école Leblanc a été présenté aux visiteurs et aux détenus de l'établissement.

"Cette journée a connu un grand succès.", a mentionné le directeur Caron au lendemain de la visite. "Le récital donné par une quarantaine d'étudiants de l'école Leblanc a été des plus apprécié.", a-t-il ajouté.

Un rêve

• **Suite de la page 4**

et souffrira éventuellement d'une maladie du rein.

À l'heure actuelle, Ambrose veille à la promotion de la campagne de sollicitation de fonds pour la recherche et de la campagne de dons d'organes. Pour nous, le défi est de redonner à la société au moins une partie de ce que nous en avons reçu.

Changements au sein du service de l'aumônerie

Nominations

Juin

P. Mac Burke — Warkworth; Soeur Sue Malette — Joyceville; Rév. Lloyd Withers — Frontenac et Pittsburgh

Démissions pour exercer un autre ministère

Juin

Rév. James Wilson — établissement de Warkworth; Rév. Neville Crichlow — Centre psychiatrique régional (Prairies); Rév. Denis Veinotte — Springhill

Christine Chalmers

GROS PLAN

ATLANTIQUE — Au cours des dernières années, nombre de postes auparavant réservés aux hommes ont été confiés à des femmes. Cependant, dans bien des secteurs encore, les femmes en poste sont plutôt rares.

Au chapitre de l'emploi des femmes dans le Service correctionnel, l'établissement de Westmorland a innové à deux reprises d'abord en 1980, par la nomination de **Christine Chalmers** au poste de surveillante des Services de l'alimentation et ensuite en 1983, par la nomination de **Sherry Fillmore**, au poste de régisseuse de troupeaux laitiers.

Christine Chalmers

Surveillante des services de l'alimentation

Christine Chalmers, native de Stirling en Écosse, est arrivée au Canada en 1973. Elle a auparavant participé à un programme d'études et à un stage pratique en gestion d'établissement d'une durée de trois ans au *Glasgow West College of Domestic Science*, et après l'obtention de son diplôme, elle a occupé le poste de surveillante des repas à l'université de Dundee. Avant d'être nommée au poste de surveillante des Services de l'alimentation à l'établissement de Westmorland, elle a exercé les fonctions de directrice et de superviseuse dans des restaurants de l'Ontario.

Actuellement, Christine supervise de 15 à 20 détenus employés à la cuisine et assure la préparation quotidienne d'environ quatre cent quatre-vingts repas. Elle supervise également deux autres employés du SCC, établit les menus et effectue les commandes nécessaires.

Chris aime travailler avec des détenus et assumer les responsabilités qui s'ensuivent.

Sherry Filmore

Sherry Filmore

Travailler avec les détenus "m'a fait peur au début".

Sherry Fillmore est la première régisseuse de troupeaux du SCC. De fait, elle est la première femme à travailler dans une ferme du SCC. Le 14 mars, elle a célébré le premier anniversaire de sa venue à la ferme de Westmorland, établissement à sécurité minimale S-2. Diplômée de l'université de Guelph, elle détient un baccalauréat spécialisé en sciences agricoles et une majeure en zoologie. Sa tâche consiste à veiller sur 150 vaches, à superviser les opérations de pasteurisation et à s'assurer, d'une façon générale, que tout marche comme il faut pour la vingtaine de détenus qui travaillent sous sa surveillance.

Elle a avoué qu'après sa première entrevue à l'établissement, elle avait juré de ne "jamais travailler ici". **Bud Steeves**, le gestionnaire de la ferme, l'a finalement convaincue de faire une visite de celle-ci et l'a vivement encouragée à solliciter l'emploi. Elle dit qu'elle a eu "très peur" tout d'abord, parce que l'ensemble du système lui était étranger et qu'elle ne savait vraiment pas à quoi s'attendre. L'atmosphère était celle d'un milieu d'hommes et il n'était pas facile de se faire accepter par le personnel. "Nous avons eu nos difficultés mais elles se sont aplanies", dit Sherry Fillmore. Elle a continué de se sentir nerveuse jusqu'à ce qu'un détenu vînt un jour la trouver et lui dît que si elle ne surmontait pas sa frayeur, elle ne durerait jamais à ce poste. "Cela a vraiment changé mon attitude au sujet de l'emploi.", dit-elle.

Au début, elle ne voulait pas dire à ses amis où elle travaillait mais une fois qu'elle fut habituée à l'idée, elle a constaté que leurs réactions étaient celles de la curiosité et de la surprise. Le meilleur sentiment qu'on puisse éprouver, dit-elle, c'est de "voir les gars s'intéresser vraiment à la ferme".

L'établissement possède maintenant un programme de formation en agriculture et six des détenus le suivent. "C'est pour moi un vrai réconfort quand les détenus viennent me trouver et emploient des mots techniques impressionnants."

Sherry Fillmore, âgée de 22 ans, est originaire de Baie Verte (Nouveau-Brunswick). Elle a obtenu un diplôme du Nova Scotia Agricultural College (NSAC) à Truro (Nouvelle-Écosse) en 1980 après avoir suivi un programme d'étude de deux ans en sciences agricoles. Après son séjour au NSAC, Sherry poursuivit ses études à l'université de Guelph où elle obtint en 1982 (avec mention très bien) le diplôme de bachelier en sciences agricoles avec une majeure en zoologie.

Il était tout à fait logique qu'elle s'intéresse à l'agriculture puisqu'elle a grandi dans une ferme, a été membre du Club 4-H et a eu son propre cheval pendant plusieurs années. Il lui arrive encore de participer à des concours hippiques dans la région.

Avant d'entrer dans le Service en mars 1983 en tant qu'employée nommée pour une période déterminée (régisseuse de troupeau laitier) à l'établissement de Westmorland, Sherry était employée à Agriculture Canada.

Sherry supervise de douze à seize détenus et est responsable de près de cent cinquante vaches laitières. Selon elle, son travail avec les détenus lui permet d'élargir ses connaissances du comportement humain et grâce à ses autres fonctions, elle se familiarise avec tous les aspects du travail à accomplir dans une laiterie. Elle a maintenant l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises à l'université en ce qui a trait au fonctionnement d'une grande laiterie.

Un rêve devenu défi

par Les Shand
ARC int. (région des Prairies)

PRAIRIES — Plus souvent qu'autrement, les réalisations et les oeuvres des membres du SCC dans leur vie privée passent inaperçues dans leur milieu de travail et ce, même si elles sont tout à leur honneur. Le Service correctionnel est toujours honoré de reconnaître officiellement ces contributions. Nous croyons fermement que notre force réside dans nos employés et que leurs réalisations sont gage de la qualité, du professionnalisme et du dévouement qu'ils offrent au Service.

Ambrose Churko est l'une de ces personnes exceptionnelles. Notre chef de la gestion des dossiers à l'administration régionale des Prairies a récemment été honoré pour son dévouement inlassable au sein de la Fondation canadienne des maladies du rein. Depuis plus de quatre ans, Ambrose se dévoue corps et âme pour la Fondation des maladies du rein, d'abord comme président fondateur du bureau de district de la Saskatchewan puis comme agent de liaison auprès de la radio et de la télévision.

Ambrose Churko

Ambrose poursuit un but, un grand but, un but qu'il se doit chaque jour d'atteindre: la vie, comme bien d'autres citoyens du Canada et du monde. Ambrose souffre d'une défaillance rénale causée par un diabète à long terme. Depuis qu'on lui a greffé un rein, Ambrose peut mener une vie relativement normale. Mais son grand rêve, qui est que l'on trouve un jour un remède aux maladies du rein, est animé par un espoir encore plus pressant: son fils de onze ans souffre lui aussi du même diabète,

• **Suite à la page 3**

Les actualités du crime

Hausse du taux d'incarcération au Canada

Selon les dernières données publiées par le Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada, le taux d'incarcération est plus élevé: il s'établit désormais à 150 détenus pour 100 000 adultes en 1982-1983. Ce taux est établi en fonction de la population adulte puisqu'il n'existe pas de données complètes et exactes sur les jeunes contrevenants. Aussi, le taux d'incarcération se fonde-t-il sur le nombre d'adultes canadiens (18 440 200) plutôt que sur la population totale (24 634 300).

Au cours de l'année 1982-1983, la moyenne quotidienne de détenus adultes s'élevait à 27 406 personnes. Ce nombre comprend les détenus gardés dans les établissements fédéraux et provinciaux, les détenus renvoyés sous garde en vue de subir leur procès et les détenus mis aux arrêts pour quelques heures.

Loi américaine sur la pornographie enfantine rendue plus sévère

La Chambre et le Sénat américains viennent de clore leurs travaux relatifs à un projet de loi visant à faire cesser la pornographie enfantine. Le projet est actuellement soumis à l'étude de la Maison Blanche. Le nouveau bill facilite le travail des policiers en éliminant le fardeau de prouver que les films et les photographies sexuellement implicites dans lesquels apparaissent des enfants correspondent à la définition légale de l'obscénité. Il décuple également le montant des amendes imposées. Cette mesure a été rendue nécessaire par suite d'une décision rendue en 1982 par la Cour suprême qui prescrivait l'adoption d'une loi plus rigoureuse en matière de pornographie enfantine.

Du pain sur la planche pour les défenseurs des détenus

La Société Elisabeth Fry a reçu le 25 avril dernier un avertissement unique, celui de se préparer à un long affrontement avec les groupes de défense des droits des victimes qui gagnent de plus en plus d'influence et de pouvoir politique.

En contrepartie, les organismes de défense des droits des détenus et d'assistance à ceux qui ont des démêlés avec la justice perdront de leur popularité, a confié le directeur du centre correctionnel communautaire du chemin Grierson à Edmonton, M. **Doug Clark**.

"Au cours des cinq prochaines années, vous vous trouverez, si je puis me permettre la comparaison, comme une mouffette dans un garden-party.", a expliqué M. Clark. "Vous serez alors décriés par les politiciens, les groupes de défense des droits des victimes et bien sûr, les opportunistes."

M. Clark soutient que la Société, qui assiste les détenus tout au long de leur procès et rend visite aux femmes incarcérées, doit établir clairement sa position.

Selon M. Clark, les victimes ont été longtemps tenues à l'écart du système judiciaire. "Il nous faudra coexister avec ces groupes devenus très importants. Ils ont le droit de revendiquer davantage de pouvoirs. Vous devrez vous en accommoder de même que des changements qu'ils entraîneront.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographie: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

ROULE-TA-BOULE **par Harold Paquette**

entre nous

Vol. 9 nº [illegible] le 30 juin 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Nouvelles directives
La CNLC approuvera désormais toutes les ATE à des fins sociales

OTTAWA — À la suite de l'évasion de **Wayne Boden**, un détenu de l'établissement Laval (S-6), au Québec, le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a annoncé le 18 mai dernier de nouvelles directives portant sur les absences temporaires avec escorte. M. Boden, reconnu coupable du meurtre de quatre femmes il y a douze ans, a échappé le 4 mai à la surveillance de son accompagnateur à l'occasion d'un congé accordé à des fins de resocialisation. Cette politique s'applique à tous les détenus qui relèvent de la juridiction fédérale et qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité ou une peine de durée indéterminée, y compris les détenus incarcérés dans des établissements provinciaux aux termes d'une entente spéciale.

En vertu des procédures révisées, il faudra obtenir l'assentiment de la Commission nationale des libérations conditionnelles pour accorder une première absence temporaire avec escorte dans tous les cas où cette politique est applicable et pour autoriser toute absence temporaire avec escorte subséquente dans les circonstances suivantes: décision défavorable de la part de la Commission; absence temporaire avec escorte ayant donné lieu à un rapport défavorable; ou mise en liberté qui s'est soldée par une révocation, une annulation ou une cessation.

"La Commission nationale des libérations conditionnelles se spécialise dans l'évaluation du degré de risque, a déclaré le Solliciteur général, et j'ai ordonné que, désormais, on obtienne et on examine attentivement les vues de la Commission avant d'accorder une absence temporaire à un détenu de cette catégorie. En fait, toute décision envisagée qui va à l'encontre de l'opinion de la Commission devra être soumise en dernier lieu à l'approbation du Commissaire du Service correctionnel lui-même, M. **Donald Yeomans**."

En outre, M. Kaplan a fait remarquer qu'il a ordonné que les fonctions d'accompagnateur soient davantage confiées à des agents de correction et que des améliorations soient apportées dans le domaine de la sélection, de la formation et de l'information des accompagnateurs.

• **Suite en page 4**

Rich Blanchard, *rédacteur en chef de* ***Let's Talk*** *jusqu'en octobre 1983 et* **Louis Genest**, *rédacteur en chef d'****Entre Nous****, sont tout sourires au moment de recevoir pour une 2e année consécutive le prix d'excellence de l'AIPC remis pour couronner le meilleur tabloïd des secteurs privé et public dans la région de la Capitale nationale.*

Trois prix à la Direction des communications

OTTAWA — La Direction des communications du SCC s'est mérité trois distinctions honorifiques le 30 mai dernier, à la soirée de gala annuelle de l'Association internationale des professionnels de la communication, district de la Capitale nationale. Pour la deuxième année consécutive, le périodique ***Entre nous/Let's Talk*** a valu à ses rédacteurs en chef le premier prix d'excellence dans la catégorie des journaux tabloïds. Au nombre des lauréats de cette année, se trouvent **Paul Fortin** et **Erik Gustafsson**, auteurs de la brochure ***Au-delà des murs***, qui a obtenu le premier prix dans la catégorie: Publications spéciales. **Louis Zeitoun** et **Dave Farrell** ont, quant à eux, obtenu un 2e prix dans la même catégorie pour leur brochure: ***Le bénévolat au sein du Service correctionnel du Canada***. Le Commissaire, M. **Don Yeomans**, a fait le commentaire suivant: "Deux premiers prix et un deuxième prix décrochés malgré une si vive concurrence, voilà une preuve éclatante de la qualité du travail abattu par votre personnel. Je vous suis obligeant du prestige qui en résulte pour votre personnel et le SCC."

Le Solliciteur général, ***Bob Kaplan*** *et M.* ***André Bachand****, député fédéral de Brome-Missisquoi au moment de leur visite à Cowansville*

Construction d'un nouveau gymnase à Cowansville

QUÉBEC — Le contrat de 2 millions de dollars pour la construction d'un nouveau gymnase à l'établissement de Cowansville devrait être octroyé à la fin de l'été. C'est ce qu'a annoncé le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, le 18 mai dernier, à l'occasion de sa première visite à l'établissement.

Le gymnase de 1 333 mètres carrés et de deux étages sera construit au milieu de l'établissement à sécurité moyenne (S-4). Les travaux devraient être terminés d'ici avril 1986.

Le Solliciteur général a profité de sa visite à l'établissement pour rencontrer les membres du personnel, les représentants du syndicat, les membres du comité aviseur de citoyens et ceux du comité des détenus.

Nouveau directecteur

Dan Ferguson

ATLANTIQUE — M. **Maurice Dionne**, député de Northumberland-Miramichi, a annoncé le 6 juin au nom du Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, la nomination de M. **Dan Ferguson** au poste de directeur de l'établissement de l'Atlantique, un pénitencier fédéral à sécurité maximale actuellement en construction à Renous (N.-B.).

Sa nomination prend effet immédiatement. Cependant, avant d'assumer cette responsabilité du nouvel établissement, dont l'ouverture est prévue en 1986, M. Ferguson sera désigné directeur du pénitencier de Dorchester, un autre établissement à sécurité maximale.

• **Suite en page 2**

Conférence nationale de la sécurité
Priorité de 1984: partager les renseignements

OTTAWA — Le Commissaire adjoint à la sécurité, M. **Henri-Paul Vignola**, a profité de la tribune que lui offrait la conférence annuelle de la sécurité préventive pour rappeler aux agents de sécurité préventive qu'ils pourront dorénavant augmenter leur vitesse et leur efficience grâce à l'informatique. Il a également souligné le rôle vital qu'ils jouent au niveau de la collecte de renseignements au sein de l'établissement et les a exhortés à maintenir des contacts personnels avec tous les membres du personnel de l'établissement afin de s'assurer qu'ils saisissent bien l'importance de cette fonction.

Tout au long de l'atelier, il a été question de l'importance d'assurer la liaison avec d'autres organismes du système de justice pénale pour échanger des renseignements. Cet aspect de la sécurité préventive a été souligné par **Robert Farmer**, sergent détective du service de police de la Communauté urbaine de Montréal et **Gilles Villeneuve**, constable de la Sûreté du Québec qui assument les fonctions d'agents de liaison auprès du SCC.

Selon M. **Jim Lumsden**, chef de la sécurité interne au SCC, plus de 60 personnes: agents de sécurité préventive d'établissement de niveaux S-3 à S-7, membres du personnel d'établissement S-1 et S-2 et agents de district de libération conditionnelle qui jouent un rôle important au niveau de la sécurité préventive ont assisté les 8, 9, 10 et 11 mai derniers à cette conférence annuelle sur la sécurité préventive.

• **Suite à la p. 4**

La Conférence nationale sur la sécurité préventive s'est tenue à Ottawa du 8 au 11 mai dernier. Étaient entre autres présents M. ***Henri-Paul Vignola****, comm. adjoint à la Sécurité et certains chefs régionaux de la Sécurité préventive (CRSP), provenant de l'une ou l'autre des 5 régions du pays. On aperçoit de g. à droite:* ***T.J. Sawatsky****, directeur de la Sécurité préventive à l'AC,* ***John Harris****, CRSP (Atlantique),* ***Paul Sheppard****, coordonnateur régional des enquêtes de sécurité (Pacifique),* ***Henri-Paul Vignola****, SCA, Sécurité,* ***Jack Hickman****, CRES par interim (Ontario),* ***Bob Allaby****, CRSP (Prairies) et* ***Frank Conabree****, CRSP (Québec).*

C'était dans le bon vieux temps en 1923 . . .

Photo: Dave Bryant

Vera Cherry à la fenêtre de son ancien logis donnant sur la prison

par Dennis Curtis, administrateur régional, Communications

ONTARIO — La Prison des femmes de Kingston a accueilli ses premières pensionnaires en janvier 1934. À venir jusqu'à cette date, les femmes avaient été incarcérées durant près d'un siècle au Pénitencier de Kingston.

Leur demeure temporaire de 1912 à 1934 avait été le quartier cellulaire nord-ouest qui s'est vite révélé trop étroit, ce qui a entraîné la construction de la Prison des femmes.

En 1923, Vera Frizzell, une jeune infirmière de 22 ans, était recrutée pour occuper le poste de surveillante adjointe et intégrée à une équipe de trois personnes qui devait, à elle seule, assurer la garde de 20 à 40 détenus. Vera, connue aujourd'hui sous le nom de **Vera Cherry**, du nom de son mari décédé, est maintenant âgée de 83 ans. Membre de l'Association des agents à la retraite, elle conserve des souvenirs encore vivaces de cette période historique.

Au début de sa carrière, en 1923, le traitement correspondant à ce poste était de 80 $ par mois, les trois surveillantes logeaient à l'intérieur des murs du Pénitencier de Kingston et devaient toujours rester sur un pied d'alerte. Elle a travaillé à l'établissement jusqu'en 1928, année de son mariage. En 1940, elle a repris le service, cette fois à la Prison des femmes où elle a continué à travailler jusqu'à sa retraite en 1966. Elle avait travaillé en tout trente-et-un ans au SCC.

Mme Cherry n'avait donc pas revu la grille et les vieux murs du Pénitencier de Kingston depuis 1928 jusqu'à ce qu'on la réinvite à nous guider dans les sections mêmes de la prison où elle avait travaillé et vécu. Bien sûr, on avait procédé à un grand nombre de rénovations au cours des 56 dernières années, mais cela n'a pas empêché Mme Cherry de reconnaître de nombreuses parties de l'immeuble, dont la section comprenant autrefois ses quartiers d'habitation. Elle se souvient encore comme si c'était hier de l'évasion en 1927 du célèbre **Red Ryan** lorsqu'il escalada en plein jour le mur est, encouragé par les applaudissements des détenues. Interrogée sur l'usage fait dans ces temps reculés du sous-sol de la prison, elle répond, l'oeil espiègle: "à l'entreposage de la robine, *(c.-à-d. l'alcool de fabrication clandestine)*". Selon elle, le principal problème était alors la fabrication de cet alcool clandestin. Si l'on ne tient pas compte de cette situation et d'une romance occasionnelle entre les détenues et les membres masculins du personnel d'entretien, l'atmosphère, soutient Mme Cherry, était semblable à celle d'un "pensionnat de jeunes filles".

Sa robe de mariée a été faite en 1928 par la couturière du Pénitencier de Kingston et les fleurs offertes à la mariée provenaient du jardin situé de l'autre côté de la rue. La journée du départ de Vera, Warden **Ponsford** a demandé qu'on sonne la cloche en son honneur et décrété une demi-journée de congé pour la plupart des employés.

Cette femme de 83 ans est une dame remarquable et ses souvenirs nous offrent un aperçu fascinant sur les us et coutumes de cette époque.

Une fête "unique": la Fête des mères au CFF

par Muriel Bédard, division des Communications

QUÉBEC — Une fête "unique". C'est dans ces termes que les nombreux visiteurs et participants ont décrit la Fête des Mères au Centre fédéral de formation.

Tout a débuté dans l'après-midi, alors que chacune des 60 ou 70 mères fêtées était accueillie dans un gymnase tout enjolivé d'un décor spécial et parsemé de fleurs fabriquées par les détenus.

Chaque mère recevait ensuite une rose et signait la carte géante en bois encadrant un large miroir dans laquelle la figure de l'heureuse maman était reflétée. Sous ce visage souriant, on pouvait lire la mention: "Bonne Fête à la plus belle des mamans!"

Suivait un mini-récital de poèmes et monologues par des étudiants du nouvel atelier de théâtre. Il y eut ensuite un buffet monstre pour les quelque 250 personnes présentes et une soirée musicale, comprenant même un orchestre composé de cinq détenus qui avaient revêtu des costumes leur donnant l'allure d'un orchestre de l'extérieur pour cette occasion spéciale.

M. **François Lagarde**, chef du Développement social au CFF, est convaincu que ce genre de fêtes a un impact très important sur le moral des détenus.

"Au moins 50 détenus ont mis la main à la pâte pour organiser cette fête," a-t-il déclaré. "Après, tout le monde continuait à se parler, à échanger."

D'autre part, a ajouté M. Lagarde, la réaction des visiteurs est également très positive.

"Les gens qui viennent dans le cadre des visites régulières ne s'imaginent pas comment ça peut être à l'intérieur. Ils ont trouvé ça extraordinaire: cent détenus réunis dans une salle commune avec de la musique et de la danse, sans aucune tension . . . ça ne semble pas une prison. La fête a eu l'effet de rassurer les parents sur le bien-être de leur fils "en dedans"."

Il y a aussi des retombées au niveau du personnel, de dire M. Lagarde. "L'atmosphère de l'établissement s'en ressent. Les familles des détenus sont pour nous les meilleures ressources. Ces gens prennent part activement au processus de réinsertion sociale et de réadaptation. Ils ont senti qu'on veut travailler avec eux et il sera plus facile d'obtenir leur collaboration."

Autre détail très important: Tous les détenus, sans exception, ont eu le loisir d'assister au déroulement de la fête, grâce aux enregistrements magnétoscopiques dont le CFF se sert beaucoup.

À l'aide d'une antenne communautaire installée il a quelques mois, le programme a été retransmis dans les salles communes aux détenus qui étaient demeurés dans les pavillons. Une partie de la fête fut diffusée en direct et une autre partie fut retransmise plus tard pour le bénéfice des détenus qui ne pouvaient pas être présents à ce moment-là.

Campagne de l'Hôpital pour enfants

OTTAWA — Contribuant à sa façon à la campagne de sollicitation de fonds pour l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, le groupe Action positive pour les femmes a organisé une exposition de dessins d'enfants et une compétition entre adeptes du jeu "Trivial Pursuit" (en français: "Quelques arpents de pièges"). L'exposition de dessins d'enfants, qui s'est tenue du 17 au 25 mai dans le hall d'entrée de l'AC a permis de ramasser 17 $ en droits d'inscription et le concours Quelques arpents de pièges, 120 $. Douze équipes ont participé à cette compétition échelonnée sur deux semaines.

Les honneurs de cette compétition ont été remportés le 25 mai par l'équipe de Formation et perfectionnement du personnel, composée de **Corrine Peppley**, **Barry Mullen**, **Jim Harding** et **Roger McGuire**. L'équipe des Services techniques, composée de **Ted Pender**, **Ken Lawlis**, **Sid Marinoff** et **Tom Scrimger**, mérite également toutes nos félicitations pour s'être rendue jusqu'aux finales. Les directions suivantes: Personnel, Sécurité préventive, Planification de la main-d'oeuvre, Programmes pour les délinquants, Services médicaux, Politique, planification et administration, Communications et Finances étaient représentées à cette compétition dont les arbitres étaient **Sylvie Lemay** et **Jackie Dignard**.

Un autre défi relevé

*Photo prise durant le match final du jeu Trivial Pursuit (Quelques arpents de pièges) qui a permis de recueillir 120 $ pour l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario. On aperçoit à gauche l'équipe gagnante, au centre, les arbitres **Jackie Dignard** et **Sylvie Lemay** et à droite, l'autre équipe finaliste. (voir l'article ci-dessus)*

Campagne de souscription à Sainte-Anne-des-Plaines

*QUÉBEC — Quatre employés du Complexe de Sainte-Anne-des-Plaines ont collaboré dernièrement à une campagne de souscription, organisée par les Chevaliers de Colomb, au profit de la Fondation des maladies du coeur. Sur la photo, nous voyons M. **Raoul Laverdière**, agent principal de sécurité à Archambault (extrême droite), remettre à Mme **Carmen Lasalle**, représentante régionale de la Fondation, un chèque de 3,500 $. M. **Jos Riendeau**, A.C., Archambault (extrême gauche), M. **Gérard Landerman**, linger au C.R.R. (deuxième à gauche), et M. **A. Nadeau**, qui n'apparaît pas sur la photo, assistaient M. Laverdière pour ramasser ces fonds.*

Dan Ferguson

• **suite de la p. 1**

L'actuel directeur du pénitencier de Dorchester, M. **Eugene Niles**, a été affecté à l'administration régionale, à Moncton, où il a été désigné directeur exécutif régional (DER) par intérim. M. Niles devient donc la deuxième personne en tête de la région après le sous-commissaire, M. **Robert Clark**.

M. **Claude Dumaine**, directeur exécutif régional, a été désigné par le commissaire au Service correctionnel pour agir en tant qu'administrateur principal du projet de Renous, à compter du 1er avril 1983. Il assure la direction de toutes les activités liées au projet de l'établissement de l'Atlantique jusqu'à l'ouverture dudit établissement.

Vous connaissez Petite maman?

par Susan Taylor
Communications

PACIFIQUE — Une adolescente de 14 ans, issue d'une famille canadienne-française monoparentale de six enfants, rêvait de devenir docteur.

Sans avoir embrassé la profession médicale, elle a quand même obtenu un doctorat en philosophie de l'administration. Aujourd'hui, **Pauline LaMothe**, directrice administrative du Centre psychiatrique régional d'Abbotsford, est l'une des trois femmes à la tête d'une installation du SCC. Pendant un certain temps, elle a été la seule femme psychologue au pénitencier de la Colombie-Britannique et à l'établissement de Kent.

Alors qu'elle avait sept ans, son père est devenu paralysé à la suite d'une crise cardiaque. Il est décédé sept ans plus tard, laissant derrière lui sa femme et six bouches à nourrir avec une maigre pension de veuve. Étant l'une des aînées de la famille, Pauline a dû aider sa mère à élever les plus jeunes qui ont vite fait de la surnommer "petite maman".

Pendant son enfance passée à Sudbury (Ontario), Pauline avait plus souvent qu'autrement le nez dans les livres. Elle lisait surtout les biographies des médecins célèbres. "Je crois que les docteurs Dooley et Schweitzer m'ont beaucoup influencé dans ma jeunesse", avoue-t-elle.

Pauline a tôt fait de mériter la bourse d'études doctorales du Conseil des arts du Canada, bourse de quatre ans décernée chaque année à quelques Canadiens pour leur permettre de poursuivre leurs études.

"La bourse, les prêts étudiants et le travail à temps partiel m'ont aidée à payer mes études, dit-elle. J'ai travaillé environ vingt heures par semaine comme adjointe de recherche, traductrice et statisticienne. L'été, j'étais serveuse dans divers restaurants de Montréal."

Pauline a obtenu en 1967 un baccalauréat en statistiques et en psychologie de l'Université de Waterloo puis, en 1969, une maîtrise en psychologie de l'université de la Colombie-Britannique, après quoi elle a interrompu ses études doctorales pendant cinq ans pour enseigner la psychologie à l'Université Wilfrid Laurier de Waterloo (Ontario). Elle a finalement obtenu son doctorat de la "Pacific State University" de Londres (Angleterre) en 1978.

"J'ai décidé en 1976 de commencer à travailler pour le Service correctionnel pour mettre en pratique les principes que j'avais enseignés.", affirme-t-elle.

Elle a d'abord occupé le poste de psychologue en chef du Centre régional de réception, situé au pénitencier de la Colombie-Britannique. En 1978, lorsque le centre a été amalgamé au pénitencier de la Colombie-Britannique, elle a occupé le poste de psychologue en chef des deux installations. En 1976, seulement deux mois après l'entrée en fonction de Mme Lamothe, une émeute éclatait à son établissement d'attache.

Cet incident a stimulé son intérêt professionnel pour le programme "Opération H" par lequel le Service vient en aide aux otages et à leur famille durant et après les incidents de ce type. Depuis ce temps, Mme LaMothe a préparé et offert des séances de formation sur les situations de prises d'otages dont une sur le syndrome de Stockholm et diverses autres questions se rapportant au personnel, dont les techniques d'entrevue, la dynamique du comportement et l'établissement d'un module de communication pour la formation de surveillant.

***Pauline Lamothe** directrice du CPR d'Abbotsford*

Après avoir occupé pendant quelque temps le poste de psychologue en chef, Pauline LaMothe était mutée au nouvel établissement à sécurité maximale situé à Agassiz, l'établissement de Kent, pour y mettre au point un programme de psychologie. Seule psychologue attitrée à l'établissement, elle devint par la suite directrice adjointe, Programme pour les délinquants.

Cette expérience conjuguée à sa participation, pendant huit mois, au programme d'affectations spéciales offert aux employés du SCC qui désirent accéder à des postes de gestion, faisait de Mme LaMothe une candidate de choix au poste de directeur administratif du centre psychiatrique régional laissé vacant par suite du retour à la pratique privée du Dr **Chunilal Roy**.

En mai 1983, Mme LaMothe était nommée au poste qu'elle dit avoir convoité. Le centre psychiatrique régional, dit-elle, lui offrait des défis qu'elle voulait relever, à savoir s'occuper de l'administration d'un centre psychiatrique et des services psychiatriques mêmes.

Ce poste requiert de son titulaire beaucoup de maturité. En effet, le directeur du centre doit faire face à différents problèmes et y réagir de différentes façons, à différents moments. Lors de situations critiques, il faut d'abord pouvoir y faire face, revoir calmement toute la situation et voir par la suite ce qu'il convient de faire pour éviter qu'elles ne se répètent, a expliqué Mme LaMothe. La situation existe, qu'importe les efforts mis pour éviter qu'elle ne se répète.

Quant nous lui avons demandé si le fait d'être une femme lui a causé des problèmes auprès des membres du personnel et des détenus, Mme LaMothe a répondu que cela ne constituait pas vraiment un obstacle. "Le secret est de se mériter le respect des employés. Quant aux détenus, ils ont tendance à suivre un code très orthodoxe qui les rend normalement protecteurs envers la gent féminine.

Lorsqu'elle n'est pas occupée à régler une situation de crise ou à veiller à la bonne administration du centre psychiatrique régional, Pauline LaMothe prépare de bons petits plats ou joue au squash, ses deux loisirs préférés.

EN BREF . . .

Marché d'art et de brocante: tout un marché!

Ceux et celles qui ont participé, le 6 mai dernier, au marché d'art et de brocante affirmeront sans hésiter qu'il a obtenu un vif succès, affirme **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario. Les portes du gymnase du centre d'initiation des recrues venaient à peine de s'ouvrir qu'affluaient les chercheurs d'aubaines. Tout le monde s'est royalement amusé et ce, tout en brassant de bonnes affaires. Parmis ces brocanteurs du dimanche, **Larry Phipps**, commis à la salle du courrier à l'AR, a fait des affaires d'or avec ses plantes. En effet, il a dû retourner chez lui se réapprovisionner après seulement une heure de commerce. Le succès de cette journée revient en partie au directeur du centre d'initiation des recrues, **John Dowsett**, qui a mis le local à notre disposition et à **Karl Eckert**, un organisateur du tonnerre, signale Dennis.

La semaine du personnel infirmier en Ontario

ONTARIO — Pour souligner la semaine du personnel infirmier, les services de santé de la région de l'Ontario ont monté un kiosque au centre commercial Cataraqui de Kingston. Cette mini-exposition a semblé intéresser grandement le public qui ignorait que les soins de santé constituaient un secteur d'activité important du SCC. Un film sur les services de santé a été présenté ainsi que diverses photographies. Les personnes suivantes se sont relayées pour répondre aux nombreuses questions du public: **Dorothy Travis**, chef régionale des services infirmiers; **Donna Dixon**, **Mike Dainard**, respectivement agents principaux des services de santé à Joyceville et à Millhaven, **Bonnie Carter**, **Dave Smith**, **Maggie Matum**, **Barbara Crawford**, tous membres du personnel infirmier du centre régional de traitement; **Rita Einwechter**, **Claudette Lawson**, infirmières à Millhaven; **Janis Moore**, infirmière à Collins Bay et **Rita Lemieux**, infirmière à la Prison des femmes.

Un marathon de jogging

ONTARIO — Un marathon de jogging; quelle bonne façon de souligner le mois de sensibilisation au stress! Quelque 200 personnes ont joggé et marché des parcours de trois, cinq et dix kilomètres et marché un autre cinq kilomètres pour revenir à leur point de départ qui était le centre d'initiation des recrues. **Dennis Halsall**, CX à l'établissement de Joyceville a été fidèle à ses bonnes habitudes en orchestrant la journée comme un maître, même s'il était assisté de nombreux bénévoles.

Le sous-commissaire de la région, **Art Trono**, a tiré le coup de départ. Le jog-et-walk-a-thon s'est terminé par un buffet au salon du centre et une cérémonie de remise des trophées.

Formalités pour la visite du Pape

À tout seigneur, tout honneur!

*Un observateur astucieux a surpris dernièrement **Gaston Pelletier**, ARC du Québec, qui est, dit-on, fort préoccupé par la visite papale et a donc entrepris de former son personnel en matière de révérence. On le voit ici transmettre à **Muriel Bédard**, étudiante à l'emploi de la Division pour la période estivale et collaboratrice d'Entre Nous depuis déjà 2 ans, son savoir-faire en la matière.*

OTTAWA — Le Président du Conseil du Trésor, M. **Herb Gray**, a annoncé les mesures qui devront être suivies dans la Fonction publique fédérale concernant le maintien des services essentiels et des congés qui seront autorisés à l'occasion de la visite, en septembre prochain, de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Le Conseil du Trésor autorise les sous-chefs à approuver pour l'occasion les genres de congé suivants dans la mesure où les services essentiels seront assurés:

— congés annuels, compensatoires ou
— congés sans traitement; ou
— congés avec traitement dont le temps devra être remis à une date ultérieure.

Pour de plus amples renseignements: **Paul Baack** (613) 995-6141.

Un coup de main apprécié . . .

ONTARIO — Le directeur du camp de Beaver Creek, **Ted van Petegem**, nous signale que les détenus du camp qu'il dirige rendent actuellement divers services dans la communauté. Ils ont notamment prêté main forte à un vieil homme presque nonagénaire vivant avec sa soeur, elle aussi près de ses 90 ans. Ils ont ramassé les feuilles et les brindilles d'herbe séchée qui jonchaient le sol depuis deux ans. Ils ont également ramassé les débris d'un vieux bateau complètement désintégré et éliminé d'autres foyers d'incendie virtuels.

Des détenus de Frontenac suivent un cours en hôtellerie

ONTARIO — Sept détenus de l'établissement de Frontenac ont terminé, le 27 avril, un cours de quatre semaines en hôtellerie, plus précisément en service de boissons alcoolisées. Les instructeurs du collège Loyalist de Belleville affirment avoir été agréablement surpris par le calibre des étudiants de l'établissement de Frontenac.

Un des sept détenus de Frontenac diplômés en service de boissons alcoolisées

Sécurité préventive

• suite de la p. 1

Le Commissaire **Yeomans** a exposé les plans mis en train par suite de l'augmentation de la population carcérale et rappelé les défis que sous-tend ce phénomème pour le personnel de la sécurité préventive. Selon lui, les renseignements stratégiques doivent être recueillis si l'on veut prévenir d'autres flambées de violence dans les établissements.

John Cannon, agent de projets spéciaux du Federal Bureau of Prisons, se spécialisant dans l'étude des gangs de détenus, a brossé un tableau du problème qui affecte les établissements de son pays, exposé les grands objectifs des gangs et décrit leur structure organisationnelle et leurs principales caractéristiques.

Enfin, un hommage spécial a été rendu à **Terry Kelly** qui vient de quitter son poste de directeur de la sécurité préventive pour joindre la Direction des programmes pour les délinquants ainsi qu'à **Jerry Jérôme**, ASPE au pénitencier de la Saskatchewan, qui assistait à sa dernière conférence sur la sécurité préventive puisqu'il doit prendre sa retraite au cours de la prochaine année.

*Ci-dessus, au centre, **Frank Conabree**, chef régional de la Sécurité préventive (Québec), entouré à gauche de MM. **Gilles Villeneuve**, de la Sûreté du Québec et **Robert Farmer**, du service de police de la CUM, tous deux agents de liaison auprès du SCC.*

Ligue de soccer à Cowansville

par Muriel Bédard,
division des Communications

QUÉBEC — La ligue de soccer de Cowansville a amorçé sa saison annuelle le 13 mai dernier.

Cette équipe de 20 à 25 joueurs fait partie des cinq équipes de la Ligue fédérée de soccer sénior Richelieu-Yamaska.

Cette année, chaque match disputé à l'établissement de Cowansville comptera pour un match double, afin d'éviter à l'équipe des visiteurs de trop nombreux déplacements.

"Comme nos joueurs ne peuvent pas se déplacer," explique M. **Jean Tremblay**, responsable des sports à l'établissement de Cowansville, "et comme le calendrier est de 12 parties, il aurait fallu que les joueurs de l'extérieur viennent trois fois chez-nous. Avec cette modification, ils n'auront à se déplacer que deux fois."

Comme la participation de détenus à une ligue sportive quelconque présente des problèmes assez spéciaux, il est très important, selon M. Tremblay, que l'établissement fasse montre de flexibilité. De plus, afin de faciliter la participation des détenus, une entente a été conclue avec le comité des détenus de l'établissement pour financer les coûts à parts égales.

En comptant les frais d'arbitrage, l'inscription des joueurs, le dépôt à la ligue, il en coûte à peu près 1 500 $ pour faire fonctionner l'équipe au sein de la Ligue sénior Richelieu-Yamaska. Naturellement, les détenus paient chacun leurs souliers.

"Par rapport aux autres équipes," de dire M. Tremblay, "nos équipes n'ont pas autant d'homogénéité en raison du roulement des détenus. Chaque année il faut reconstituer une nouvelle équipe."

Par contre, un des avantages qu'il y a à jouer en établissement est qu'il y a toujours entre 30 et 50 spectateurs pour assister à chacun des matchs, un phénomène à peu près inconnu pour une ligue sénior de soccer.

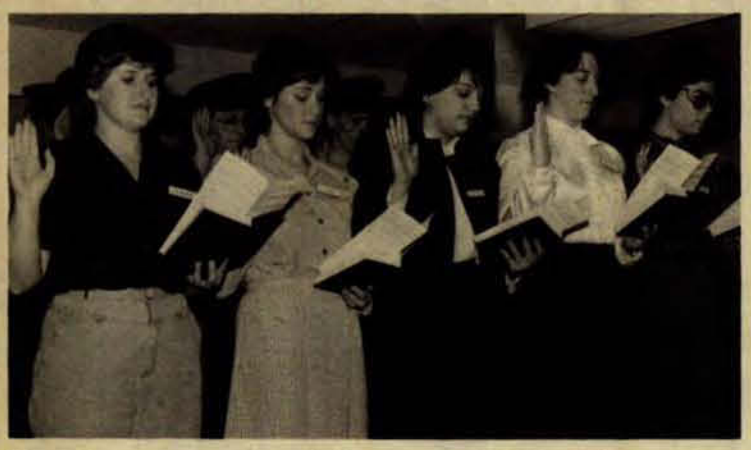

Photo: Prince Albert Daily Herald

*Un nombre sans cesse croissant de femmes songent à entreprendre une carrière au sein des services correctionnels. Une douzaine de femmes récemment accueillies au sein du SCC par Jim O'Sullivan, directeur du Pén. de la Saskatchewan seront réaffectées au Pén. à la suite d'un stage de 13 semaines de formation à l'établissement. On aperçoit ici certaines de ces femmes; **Sylvia Magyar**, **Kim Sherry**, **Claire Coutu**, **Nicole Drouin** et **Tracy Ferris**.*

Une première: Des femmes CX au Pén. de la Saskatchewan

PRAIRIES — Au fur et à mesure que les possibilités d'avancement offertes aux femmes au sein des services correctionnels continuent de s'accroître, des femmes provenant d'un peu partout au Canada et intéressées à une carrière pleine de défis se tournent vers le SCC, estime **Les Shand**, ARC intérimaire de la région des Prairies.

Une douzaine de femmes faisaient partie du groupe de 31 nouveaux agents de correction récemment admis au sein du Service par **Jim O'Sullivan**, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan. Recrutées en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec, les nouvelles recrues seront au nombre des premières femmes à être affectées à cet établissement multisécuritaire après avoir terminé un cycle de 13 semaines de formation à l'une des constituantes du Collège national de formation situées à Kingston, en Ontario ou à Laval, au Québec.

Nouvelles directives

• suite de la p. 1

"Le taux de réussite du programme des absences temporaires avec escorte est de 99,6%, a souligné M. Kaplan. À mon avis, cela prouve que le programme est, dans une très large mesure, utilisé à bon escient et administré sous le signe de la prudence. Néanmoins, je crois que les modifications que j'ai ordonnées offriront à la population une protection additionnelle et nécessaire."

M. Kaplan a ajouté que "l'objectif du programme des absences temporaires demeure essentiellement valable. Il s'agit en fait d'un programme absolument nécessaire à la réintégration des détenus dans la collectivité. Toutefois, la sécurité du public doit toujours primer et, après avoir examiné les procédures en vigueur, il me semble que des mesures de contrôle plus rigides s'imposent. Je crois que les modifications que j'ai ordonnées se révéleront très efficaces."

Ces modifications de la procédure ne s'appliqueront qu'aux absences temporaires avec escorte accordées à des fins de resocialisation. Il n'est pas nécessaire que les absences octroyées pour des motifs d'ordre humanitaire ou médical soient soumises à la Commission, car les procédures en vigueur sont jugées satisfaisantes.

*Quelques participants à l'atelier. De droite à gauche, **Verne Quinsey**, **Richard Laws**, **Alina Wytra** et **Gene Abel***

Délinquants sexuels

par Susan Taylor
Communications

PACIFIQUE — Le SCC et l'Université Simon Fraser de Vancouver ont organisé conjointement un symposium sur le traitement des délinquants sexuels. Cet atelier d'envergure internationale témoigne d'un effort renouvelé et concerté en vue de trouver des traitements pour les délinquants sexuels.

Le symposium de recherche en matière de traitement des agresseurs sexuels qui s'est tenu à Vancouver du 25 au 28 mars a attiré des spécialistes des quatre coins du pays et des États-Unis qui sont venus établir un consortium de ressources pour la neutralisation et le traitement des agresseurs sexuels.

Bien que le SCC offre déjà depuis bon nombre d'années des programmes de traitement des délinquants sexuels à ses centres psychiatrique régionaux d'Abbotsford (C.B.), de Saskatoon (Sask.) et au centre régional de traitement de Kingston, il entreprend d'offrir un programme plus intégré et plus complet de soins dans la région du Pacifique.

Les résultats du symposium de Vancouver, qui s'inscrivait dans ce plan, sont actuellement à l'étude afin de s'assurer que toutes les données disponibles sont incluses dans la planification des programmes qui seront dorénavant offerts dans la région du Pacifique.

Diverses expériences sont actuellement menées dans la région du Pacifique dans le but d'offrir aux délinquants sexuels un traitement qui les aidera à amender leur comportement.

Le Service se propose notamment d'ouvrir une nouvelle unité de traitement des délinquants sexuels à l'établissement Mountain. Cette unité pourrait recevoir 30 détenus qui répondent aux critères d'admissibilité au programme et qui acceptent de subir le traitement. Le détenu qui sera admis au programme devra rédiger un compte-rendu détaillé de ses antécédents. Il sera par la suite évalué par un spécialiste qui préparera à son intention un programme de traitement.

Les projets prévoient également la préparation du détenu à un traitement d'une durée de trois ans, quinze mois de résidence à l'unité, trois mois de mise en liberté graduelle et dix-huit mois de traitement intensif dans la communauté.

Le programme semble-t-il prometteur? "Nous nous gardons d'échafauder des attentes irréalistes pour un programme de cette nature.", affirme **Doug McGregor**, directeur exécutif de la région du Pacifique. "Nous sommes assurés que les composantes du programme final seront sérieuses, axées sur les résultats et bien administrées.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Le "Doc" à la retraite

Le Dr ***Lyle Brennan***, administrateur régional des services de santé de l'Ontario, a pris sa retraite le 14 mai dernier. Après seulement six années de service, le "Doc" s'était gagné une réputation d'homme attentionné et prévenant. De nombreux collègues et amis se sont réunis dans le salon Westlake pour lui offrir leurs meilleurs voeux ainsi que divers présents. **Helen Lohnes**, directrice adjointe des services de santé à l'établissement de Warkworth, avait préparé pour l'occasion un magnifique gâteau. Le directeur exécutif régional, **Don Clark**, a officiellement invité M. Brennan à toutes les soirées tenues à l'occasion de Noël. Lyle aura assurément une retraite fort occupée en veillant cette fois-ci au bien être des personnes âgées.

Nouveau directeur de la planification opérationnelle

Le sous-commissaire **Jean-Paul Cadieux** a annoncé la nomination de M. **Mike Provan** au poste de directeur de la planification opérationnelle au sein de la direction politique, planification et systèmes. M. Provan, qui était directeur intérimaire des programmes de mise en liberté dans la communauté, assume ses nouvelles fonctions depuis juin.

Fernand Albert prend sa retraite

Après plus de 34 années de service, dont 27 au sein du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, M. **Fernand Albert** prend sa retraite. Afin de souligner ce moment important et de lui témoigner notre appréciation et notre amitié, signale **Bernard Cloutier**, directeur de la CNLC, une réception a été organisée en son honneur le 6 juillet prochain.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

Photographe: **Erik Gustafsson**

ISSN 0715-285X

Mai 1984: Mois de sensibilisation au stress

Réaction unanime: "Recommençons l'an prochain!"

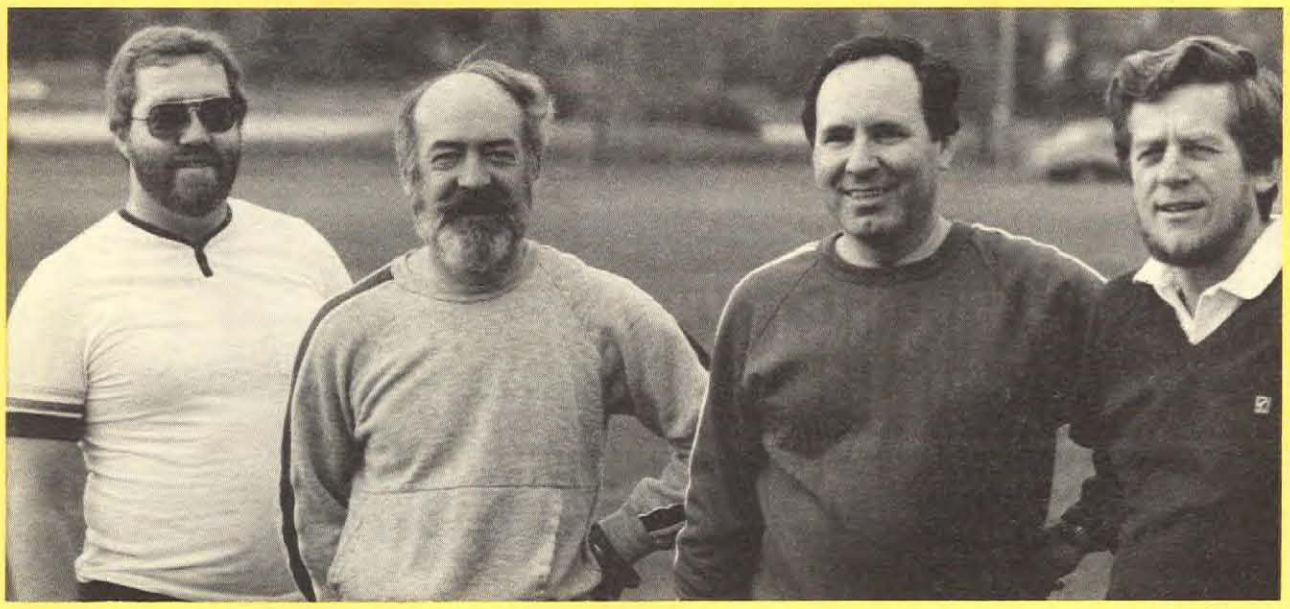

Voir notre photo-reportage aux pages 4 et 5

Santé-vous bien!

Trois directeurs d'établissement et un DER enthousiastes

Jacques Dyotte *(Drummond),* ***Jean-Paul Lupien*** *(Cowansville),* ***Réal Benoît****, (Ste-Anne-des-Plaines) et* ***Jean-Claude Perron****, dir. exécutif rég., Québec, ont participé en mai avec enthousiasme au Mois de sensibilisation au stress. On trouvera en pages centrales un résumé des activités tenues au Québec et ailleurs.*

entre nous

Vol. 9 nº 13 le 15 juillet 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Dans ce numéro, en encart: carte des installations du SCC

Dernière heure: Concours national de tir

Le Concours national de tir du SCC a été disputé le 20 juin dernier. Si la GRC s'est mérité cette année la coupe du Solliciteur général, les représentants du SCC n'en ont pas moins fait belle figure. Surveillez pour plus de précisions le prochain numéro d'*Entre Nous*.

À Cowansville:

Retraite de l'abbé Dufort

• voir page 6

Photo — Régis Charron

Lors de la visite de M. ***Jean-Paul Dugas****, sous-commissaire du Québec (à gauche) et de M.* ***Roma Bertrand****, sous-commissaire principal, (à droite), à l'établissement de Cowansville le 16 mai dernier, la retraite de l'abbé* **René Dufort** *après plus de 18 années de service fut soulignée.*

Le Solliciteur général propose:

Légalisation du blocage Renforcement de la liberté sous surveillance obligatoire

OTTAWA — Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a présenté de nouveau le 25 mai dernier à la Chambre des communes les propositions visant à renforcer le Programme de mise en liberté sous surveillance obligatoire et à légaliser la pratique du blocage, ainsi qu'un certain nombre d'autres modifications de forme à apporter à la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et à la Loi sur les pénitenciers. Les deux premières dispositions faisaient partie d'un projet de loi qui est resté en plan au Feuilleton lorsque la dernière session du Parlement a pris fin, en décembre 1983.

"L'expression 'mise en liberté sous surveillance obligatoire', a expliqué M. Kaplan, désigne le programme en vertu duquel les détenus sous responsabilité fédérale peuvent purger dans la collectivité la durée de la réduction de peine que leur a value leur bonne conduite en prison. Cette remise de peine, offerte seulement aux détenus qui n'ont pas bénéficié d'une libération conditionnelle, équivaut habituellement à environ un tiers de la peine totale."

Avant 1970, les détenus étaient dégagés de toute obligation lorsqu'ils étaient libérés pour cette dernière partie de leur peine. On a donc établi le régime de la surveillance obligatoire afin d'appuyer les détenus pendant leur réintégration dans la société et de veiller à ce qu'ils respectent les conditions qui leur ont été imposées pour cette période.

"Si un libéré commet un crime ou manque à l'une de ces conditions, a précisé le Solliciteur général, il est habituellment réincarcéré et, en vertu du système actuel, se remet immédiatement à accumuler des jours de réduction de peine pour la période qu'il lui reste à purger. Il doit donc automatiquement être remis en liberté avant la fin de sa peine. Il arrive ainsi qu'un détenu se fasse révoquer sa libération et soit remis en liberté plusieurs fois pendant une même peine — c'est ce que l'on appelle le 'syndrome de la porte tournante'. Toutefois, en vertu des nouvelles dispositions, il ne pourra plus bénéficier des jours de réduction du reste de sa première peine."

• Suite en p. 3

Dernière heure: Note de la rédaction

Comme nous allions mettre sous presse, le 10 juillet, la dissolution des Chambres venait d'être prononcée et des élections, déclenchées. Il en est résulté le retrait du Bill du feuilleton.

Unité spéciale de détention au Pénitencier de la Saskatchewan

PRAIRIES — Une unité spéciale de détention (USD) comprenant 80 cellules et sise au sein de l'enceinte du Pénitencier de la Saskatchewan est en voie de construction et les travaux devraient être achevés d'ici le 31 juillet. La première de ce type au Canada, elle est destinée à remplacer l'USD de Millhaven, en Ontario. Quelque 250 détenus provenant de divers établissements à travers le pays devraient être transférés vers des quartiers de sécurité renforcée de ce type, a signalé **Jim O'Sullivan**, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan, à un reporter du Free Press de Winnipeg.

Le Pénitencier de la Saskatchewan, un des établissements à sécurité maximale les plus importants du pays, assure également l'isolement protecteur de près de 500 détenus. Les détenus qui y sont incarcérés ne sont pas du "menu fretin".

Les détenus placés dans des quartiers à sécurité renforcée de ce type, auront peu de contacts les uns avec les autres ou avec des employés du SCC, voire parfois aucun contact. La liberté d'association sera fonction de l'étape qu'ils auront franchie dans le processus de réinsertion carcérale.

On estime que le coût de détention dans cette USD sera de 46 000 $ par an par détenu, ce qui correspond à 16 000 $ de plus que le coût habituel de détention d'un détenu au Pénitencier de la Saskatchewan.

Jim O'Sullivan, directeur du Pénitencier, tient à faire remarquer que le placement en USD n'est pas une mesure punitive, même si elle peut être perçue comme telle.

"Pour sûr, les détenus bénéficient de moins de privilèges dans une USD, mais désormais ils savent où ils aboutiront s'ils font preuve de violence. Auparavant ils savaient d'avance que si le "trou" était occupé, ils ne pourraient faute de place être placés en ségrégation.

Ray Tooley, coordonnateur des Programmes pour les délinquants, indique que la plus grande différence entre la détention en USD et l'isolement cellulaire dans un autre établissement est l'existence dans l'USD de programmes axés sur la réadaptation.

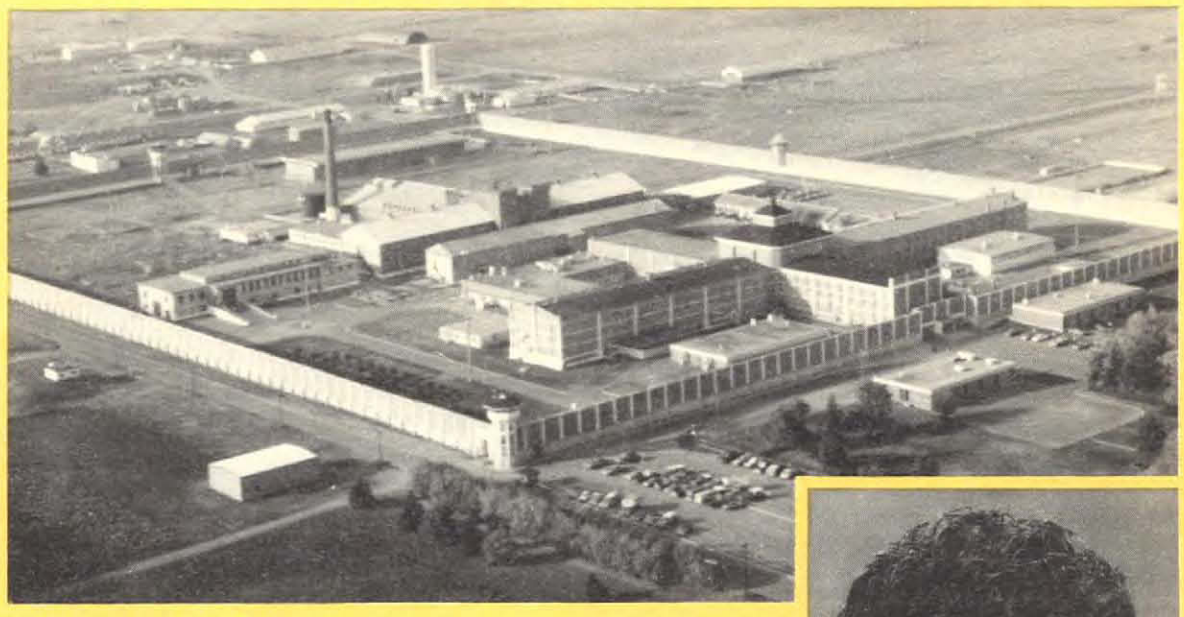

Le Pénitencier de la Saskatchewan.

Les pensionnaires de l'USD seront invités à participer à des programmes restreints d'activités éducatives et de loisirs. "Après leur transfèrement dans une USD, ils devront y séjourner de deux à trois ans et démontrer qu'ils sont capables de fonctionner normalement en établissement.", ajoute M. Tooley.

Le processus de réinsertion comprend plusieurs étapes.

Dans un premier temps, le détenu pourra faire seul des exercices physiques une heure chaque jour au grand air, il pourra seulement avoir des contacts avec les visiteurs et les employés à travers une grille de séparation ou une vitre de sûreté.

À chaque étape qui suivra la phase 1, le détenu jouira d'une plus grande possibilité d'interaction avec les autres détenus et les membres du personnel. Le nombre de détenus qui pourront se retrouver ensemble pour prendre part à une activité sportive ne devra jamais être supérieur à 16.

Le détenu, placé en phase 1, sera rémunéré au taux de 1,60 $ étant donné qu'il n'est affecté à aucun travail. Les repas qui, dans les autres centres pénitentiaires, sont préparés par les détenus, seront préparés par les employés. Ces repas devront être consommés sur des plateaux de plastique avec l'aide de couverts de plastique, à l'intérieur d'une cellule de 88 pieds carrés.

Les décisions relativement aux admissions et aux retraits d'une USD seront prises par un comité national d'examen des cas d'USD, situé à Ottawa. Le Comité se penchera sur le dossier des détenus avec sensiblement la même approche que celle de la CNLC.

Il n'apparaît pas souhaitable de permettre l'élargissement d'un détenu placé en USD immédiatement dans la collectivité. Le but visé est d'abord de permettre la réinsertion du détenu au sein de la population carcérale, conclut M. Tooley.

Dans cet esprit, le détenu doit franchir trois étapes à l'USD avant, dans une 4e étape dite de probation, de pouvoir réintégrer la population générale.

Jim O'Sullivan

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications. 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

Petit quiz pour les experts:

Qui fut Solliciteur général en 1968, durant trois mois?

• **La réponse se trouve en page 3**

Une partie de balle excitante

par Francine Phillips

ATLANTIQUE — Vingt-et-un employés de l'AR et un employé du bureau de district de Moncton se sont réunis au stade de baseball Centennial, à Dieppe, au N.-B., le 28 mai, en dépit du ciel menaçant. Deux équipes ont été formées, **Bud Morrison** a été nommé arbitre et la partie a pu commencer.

Quelques secondes après, sept majorettes défilaient sur le stade au son de "Take me out to the ball game". La mise en scène était on ne peut mieux réussie et les meneuses de ban, **Lisette Gautreau** et **Ginger Chandler**, Div. de l'admin. à l'AR, **Vie Green**, **Marcia Hicks**, **Gil Aucoin**, **Claudette Shea** et **Monique Goguen**, Finances à l'AR, ont su créer la joie et l'entrain propices.

Quelque deux heures et sept manches après, l'équipe "A" qui avait récolté 16 points était proclamée victorieuse, mais non sans avoir dû se colleter à une farouche résistance de l'équipe "B" qui a obtenu 15 points. Les membres de l'équipe A étaient: **Marena McLaughlin**, **Janet Smith**, **Terry Mahoney**, **Gisèle Babineau**, **Bob Childs**, **Agnes Ruddy**, **Gene Murphy**, **Ron Lawlor**, **Lou Tingley**, **Marcel Chiasson**, de l'AR et **Carole Lepage** du bureau de district de Moncton. Les membres de l'équipe "B" étaient: **Mike Corbett**, **Charlene Ramsay**, **Lillian Caissie**, **Karen Comeau**, **Brian Bourgeois**, **Lou McGinn**, **Claudine Bourque**, **Gerry LeBlanc**, **Camilla Johnson** et **Gerry Portelance** de l'AR. Un match de revanche est prévu pour plus tard cet été.

Les joueurs ont su apprécier l'apport de **Karen Comeau**, Planification et administration, au Mois de sensibilisation au stress et au moral du personnel et la contribution de **Gabriel Babineau** (époux de **Gisèle Babineau**), qui a gracieusement accepté de faire fonction d'arbitre.

Participaction: une activité qui se répétera

ATLANTIQUE — La première activité organisée dans la région dans le cadre du Mois de sensibilisation au stress a remporté un vif succès. En effet, 138 employés de l'Administration régionale, de tous les établissements, des bureaux de libération conditionnelle de Saint John, de Truro, de Halifax et de Moncton, et des centres correctionnels de Sand River et de Parrtown se sont donné rendez-vous le 11 mai dernier sur le terrain d'exercice de l'Université Mount Allison pour une compétition touchant à neuf disciplines: lancer au basketball, redressements assis, tractions, lancer du poids, course d'un mille, relais, sauts à pieds joints, dribble de soccer et course d'agilité.

Vingt-trois équipes ont participé à cette compétition dont les honneurs ont été remportés par l'équipe de l'établissement de Springhill formée de **Chuck Stonehouse**, **Alfred Légère**, **Barb Charuk**, **Keith Meagher** et **Jack Bourgeois**. Les membres de l'équipe ont tous reçu un trophée personnel. L'équipe de l'AR formée de **Gary Mills**, **Fred Wesselby**, **Karen Comeau**, **Lillian Caissie**, **Floyd Rushton** et **Fred Kapusta** s'est classée deuxième. Les membres de cette équipe ont reçu un écusson du SCC.

Des médailles ont été remises aux membres de l'équipe des étoiles: **Anne-Marie Drisdelle** (Westmorland) — première chez les femmes, 678 points; **Jack Bourgeois** (Springhill), premier chez les cadres supérieurs, 692 points; **Gary Mills** (AR), premier chez les hommes, 694 points; **Ray Tower** (Springhill) deuxième chez les hommes, 690 points; et **Chuck Stonehouse** (Springhill) troisième chez les hommes, 680 points. Des rubans rouges ont été remis à chaque employé qui a obtenu la meilleure marque dans l'une des neuf disciplines de chaque catégorie: hommes, femmes et cadres supérieurs.

Pour tout dire, ce fut une journée formidable. La compétition s'est bien déroulée et les blessures se sont limitées à quelques étirements de muscles. La journée entière a été réussie grâce au bon travail des coordonnateurs régionaux **Eleanor King** et **Marcel Chiasson** qui ont bénéficié du concours de **Reg Caulfield** et **Stu Harris**, respectivement superviseurs des activités récréatives aux pénitenciers de Dorchester et de Springhill.

Si l'on en juge par la bonne humeur et l'esprit de camaraderie qui ont régné pendant toute la journée, les employés ont certes profité de cette activité organisée dans le cadre du Mois de sensibilisation au stress.

Le consensus général de la journée: récidivons!

Un "gars" bien serviable

par Bill Niven, agent de lib. cond.

ONTARIO — **Maurice Helps** porte bien son nom. M. Helps, président du Comité aviseur de citoyens du district du centre de l'Ontario et conseiller en placement pour le ministère de l'Emploi du Canada, évalue en effet à 2 000 personnes le nombre d'ex-détenus qu'il a aidés jusqu'ici.

À la soirée tenue en hommage aux bénévoles en avril dernier à Toronto, Maurice a reçu un certificat d'appréciation du Service destiné à souligner sa contribution au SCC.

Maurice Helps remplit un triple rôle dans sa relation d'aide avec les ex-détenus. Il s'efforce d'abord de les aider à titre de conseiller en placement pour le ministère de l'Emploi, fait office de président de CAC et trouve malgré tout le temps de faire du bénévolat! Chaque quinzaine au plus tard, il consacre une soirée à rencontrer les libérés conditionnels de jour au Centre de la rue Keele. Muni des formulaires usuels d'Emploi Canada, il aide le libéré à amorcer le processus de demande d'emploi de façon officieuse, sur place et après les heures d'ouvrage. Il fait aussi appel à l'occasion à d'autres personnes-ressources, dont un avocat et un expert en dynamique de vie. Lorsque je l'ai rencontré au Centre de la rue Keele, il travaillait de concert avec **Alwyn Franken**, membre de CAC, qui travaille également à titre de conseiller et d'expert en dynamique de vie pour la Marche des dix sous.

Bill Niven:

Je suis étonné que vous ayiez réussi à trouver de l'emploi à plus de 2 000 détenus et que tous ces placements aient été couronnés de succès.

Maurice Helps:

En effet, c'est assez étonnant. Au cours des huit ou neuf dernières années, seuls deux détenus ont causé des difficultés. L'un a littéralement piqué le portefeuille de son employeur: il n'y a pas grand-chose que je pouvais faire pour l'aider et l'autre a sauté en bas d'une passerelle et attaqué un collègue avec une pince-monseigneur.

B.N.: Comment expliquez-vous ce succès?

M.H.: Beaucoup d'ex-détenus ne conservent pas leur emploi initial. Ils décrochent alors un emploi plus intéressant et de là, se font une place au soleil. Le seul fait de décrocher un emploi leur redonne assez de confiance en eux pour repartir sur un bon pied. Cela leur donne davantage confiance en eux et dans la société.

B.N.: Oui, mais quelle est votre recette pour réussir ainsi à tout coup?

M.H.: Je parle franchement aux libérés. On m'a même accusé de les traiter trop sévèrement. Je leur dis que je suis fondamentalement un homme simple et honnête et que si d'aventure, ils me mentent, cela risque d'aliéner à jamais ma confiance en eux et de mettre fin à nos bons rapports. La plupart d'entre eux apprécient cette approche. J'ai souvent affaire aux cas les plus difficiles, aux délinquants les plus notoires qui ne peuvent tout simplement pas trouver d'emploi. Il y a toujours une lueur d'espoir, même dans les cas les plus désespérés. La première chose que je leur dis, c'est que je ne suis pas un représentant de l'ordre. Il s'agit de la partie la plus difficile de ma tâche. C'est pourquoi je les rencontre après les heures d'ouvrage. Sinon je deviens pour eux seulement une autre personne qui cherche à contrôler leur vie. Je m'efforce de diminuer pour eux la période d'attente avant l'offre d'un emploi. Un de mes problèmes, c'est que ces gens ne sont souvent pas prêts à occuper un emploi. Il faut d'abord essayer de dépister ces personnes. J'indique toujours à l'agent de liberté conditionnelle si la personne est prête ou non à travailler et sinon je lui conseille de ne pas lui confier des responsabilités au-dessus de ses capacités.

B.N.: Les employeurs ont-ils déjà eu à se plaindre de l'un de vos protégés?

M.H.: Jamais, car je vais voir et rencontrer l'employeur en personne. Il me fait alors confiance. Vous n'êtes un bon ambassadeur du détenu qu'à ce prix.

B.N.: À titre d'agent de bureau de placement, croyez-vous que le fait d'occuper un emploi est un facteur important de succès pour le libéré conditionnel?

M.H.: À mon avis, il est très important que la personne en voie d'être libérée sache que quelqu'un fait quelque chose pour elle, qu'elle l'aide à se trouver un emploi, des services médicaux ou des soins psychologiques, etc., et que cela ne prendra pas une éternité. Nous avons tous besoin d'être estimé par nos pairs et une bonne façon d'y arriver, c'est de s'efforcer chacun de rester concurrentiel dans son milieu de travail.

***Maurice Helps**, heureux récipiendaire d'un certificat d'appréciation du SCC.*

Hommage aux bénévoles

ONTARIO — La soirée d'hommage aux bénévoles du district du centre de l'Ontario prend plus d'ampleur chaque année! Cela est dû à la qualité des bénévoles et aux efforts du coordonnateur des programmes de bénévolat, **Alice Phene**.

Cinquante personnes étaient présentes à la soirée, dont des employés du SCC, des bénévoles et un certain nombre de libérés conditionnels qui forment somme toute l'essence du programme de bénévolat.

La conférencière invitée, **Mary Dawson**, directrice de l'établissement de Joyceville, a fait un exposé très intéressant sur l'activité des établissements et a complété son exposé par la présentation audio-visuelle: "Le temps de décider".

L'exposé a ensuite été suivi de la présentation par les employés du SCC et les bénévoles des épinglettes remises en retour d'une, trois ou cinq années de service bénévole.

Art Trono, sous-commissaire de l'Ontario, a présenté un certificat d'appréciation du Commissaire à **Maurice Helps**.

Colin Campbell, du bureau de libérations conditionnelles de Scarborough, a entretenu les bénévoles d'un programme de sensibilisation très réussi dans le cadre duquel les libérés conditionnels renseignent des milliers d'étudiants de la région de Toronto sur les répercussions du crime.

Propositions du Solliciteur général

• **suite de la p. 1**

M. Kaplan a expliqué que cette modification imposerait au libéré une plus grande responsabilité à se bien conduire et à respecter la loi et les autres conditions qui lui seraient fixées, parce que, dans le cas contraire, les conséquences seraient plus graves pour lui.

Blocage

En ce qui concerne le blocage sous le régime de la libération sous surveillance obligatoire, le Ministre a ajouté que très peu de détenus verront leur libération bloquée. "Cette disposition vise tout particulièrement les détenus qui sont tellement enclins à la violence qu'ils constituent, à notre avis, une menace immédiate pour la société. Cependant, comme nous voulons éviter toute possibilité d'arbitraire, les tribunaux prendront la décision finale dans chacun des cas, en se fondant sur les critères de détermination des délinquants dangereux énoncés dans la Partie XXI du Code criminel."

Le blocage avait été pratiqué à l'origine par la Commission nationale des libérations conditionnelles, mais la Cour suprême a décidé, en mai 1983, que la Commission n'était pas compétente pour priver un détenu de la liberté à laquelle il avait droit en vertu de sa réduction de peine méritée. "Il ne faisait aucun doute pour moi, a déclaré M. Kaplan, que la société avait besoin de la protection qu'offrait le principe du blocage. J'ai donc proposé que la loi soit modifiée afin de nous permettre de garder ces détenus dangereux jusqu'au dernier jour de leur peine, pourvu, bien sûr, que les tribunaux soient d'accord avec notre évaluation de leur dangerosité."

Le Ministre a souligné que pour lui, le programme de mise en liberté sous surveillance obligatoire est toujours aussi valable. "Il est important d'avoir un mécanisme permettant de contrôler et de surveiller les détenus pendant la période critique de réinsertion qui suit leur peine d'incarcération, période pendant laquelle ils sont le plus vulnérables et où ils risquent davantage de commettre des erreurs. Cependant, la protection du public passe avant tout. Je crois donc que les modifications proposées ne réduiront pas les avantages qu'offre le programme à la majorité des détenus, mais qu'elles en renforceront sensiblement les conditions pour ceux dont nous devons continuer de nous méfier."

Réponse à la question-quiz de la page couverture

John Turner, bien sûr. Le nouveau premier ministre du Canada, assermenté le 30 juin dernier, a été Solliciteur général du 20 avril au 5 juillet 1968. La photo, prise en 1968, est tirée de nos archives.

Photo: Erik Gustafsson

Réunion du Comité interconfessionnel de l'aumônerie

OTTAWA — Le Comité interconfessionnel de l'aumônerie a tenu sa réunion annuelle les 23 et 24 mai à l'AC. Le commissaire **Donald Yeomans** a fait un exposé devant ce comité consultatif formé de représentants des diverses régions du pays et a fait pour eux un bilan de l'activité récente du SCC. On aperçoit ici, au centre, le commissaire s'adressant aux représentants de ces églises. On aperçoit ici à gauche l'abbé **Murray Tardiff**, directeur de l'aumônerie et à droite du Commissaire, le rév. **Leon C. Gilbertson**, président du comité et le rév. **Maurice Wilkinson**, trésorier.

Partout au pays, des tas d'activités à l'occasion du mois de sensibilisation au stress

Chaque région a su répondre avec enthousiasme à l'invitation faite de participer au Mois de sensibilisation au stress. Votre journal a reçu un grand nombre de photos.
Le choix que nous vous présentons rend, espérons-nous, une idée de l'enthousiasme suscité dans les régions par cet événement inédit dans l'histoire du SCC.

Région du Pacifique

■ Un atelier sur la colère a été organisé les 24 et 25 mai à l'intention du personnel au Collège national du personnel de correction de Mission.

■ Un atelier sur les techniques de communication a été organisé les 29 et 30 mai au Collège du personnel de correction de Mission. L'atelier, qui s'adressait au personnel de soutien, portait essentiellement sur les techniques de communication en milieu de travail.

Région de l'Atlantique

■ Une équipe d'étudiants du département d'éducation physique de l'Université de Moncton a évalué, les 14 et 15 mai, la condition physique d'une trentaine d'employés de l'administration régionale, du bureau de district et du pénitencier de Dorchester.

■ Une course populaire a été organisée le 16 mai au pénitencier de Dorchester. Les membres du personnel ont marché ou joggé durant deux milles en commençant à l'entrée principale du pénitencier de Dorchester.

■ Le 11 mai, le bureau auxiliaire de libération conditionnelle de Bathurst a souligné à sa façon le mois de sensibilisation au stress en organisant une marche de sept kilomètres. Cette marche a été suivie par une série de redressements assis. Un employé a parcouru à bicyclette la distance de 25 kilomètres qui sépare son domicile du bureau de Bathurst.

■ Le 23 mai, le centre correctionnel communautaire de Sand River a organisé un atelier sur le stress avec le concours de **Marc Kent**, psychologue à contrat auprès du bureau de libération conditionnelle du district d'Halifax.

■ **Rachel Boudreau**, **Giselle Frenette**, **Giséla Arseneau**, **Claude Allard** et **Robert Babineau** ont participé à une marche de 7 km. **Giselle Frenette** a gagné le concours de redressements assis après avoir fait 44 redressements en une minute!

Administration centrale

■ Tout au cours du mois de mai plus de 300 employés de l'AC ont fait vérifier hebdomadairement leur tension artérielle. Ce service a été offert par des employés de Santé et Bien-être Canada qui ont vérifié la tension artérielle, fait le bilan de santé et assuré au besoin la postobservation.

■ Le 18 mai, 25 employés du SCC ont participé à un séminaire sur la prévention du stress. Des psychologues et infirmières du ministère Santé et bien-être social Canada ont présenté un court métrage sur le stress puis animé une discussion. Ce même séminaire a été repris le 31 mai.

■ Pendant toute la dernière semaine de mai, un cinq minutes d'exercices sans sueur a été organisé à l'AC.

Pierre Lévesque, CX-COF, Leclerc.

***Jean-Paul Lupien**, directeur, Cowansville, bondit d'enthousiasme à l'idée de démontrer ses talents d'athlète. La scène a été prise durant une journée de compétition à la Conférence des administrateurs, en mai.*

***Julie Witts**, **Nancy Smith**, **Gina Petersen** et **Shawna Borchuk**, durant une partie de volleyball à l'établissement d'Edmonton. Le nom de Benner's Brats est inspiré de **Bob Benner**, directeur de l'établissement. N'apparaissent pas sur la photo **Paula Drouin** et **Terry Charbonneau**.*

La pause-exercice sans sueur . . . ou presque! Un repos bien mérité pour les pieds de . ? . (notre photographe n'a pas voulu trahir le secret).

Faire des pompes . . . ça tient son homme en forme!

***Joanne Blais**, agent de planif., AC, aide des participants de la région du Pacifique à faire leurs redressements assis.*

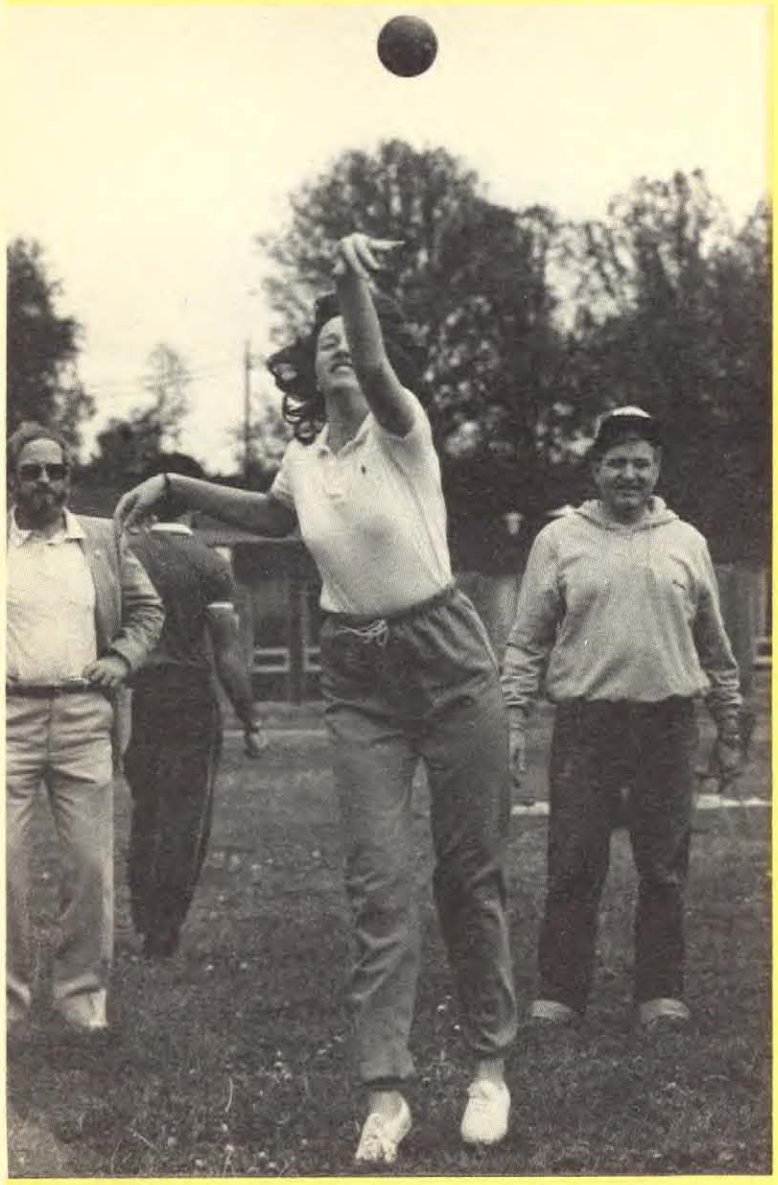

La balle est dans votre camp,

de lancer **Joanne Blais** . . .

Région du Québec

Environ 500 employés ont participé à plus de 60 activités de sensibilisation au stress qui ont eu lieu dans divers établissements de la région du Québec au cours du mois de mai, nous signale **Muriel Bédard**.

■ Une séance d'évaluation de la condition physique au Collège national du personnel, le 18 mai, a permis aux employés du Collège, de l'Administration régionale, des Industries, des Finances et du Magasin régional de connaître leur forme physique et de se renseigner sur les façons de l'améliorer.

■ L'établissement Archambault, pour sa part, a mis sur pied des compétitions de badminton, volleyball, mini-putt, course de 100 mètres, 1,000 mètres et course à relais, pour ses employés. Dans les activités intérieures, les compétitions de volleyball ont attiré autant de spectateurs que de joueurs. Pour prévenir les accidents, les signes vitaux des coureurs ont été évalués par les services de santé de l'établissement avant chaque course.

■ Au Centre de développement correctionnel, le personnel a été invité à participer à des séances d'information sur le stress données par les deux psychologues de l'établissement.

■ Au Centre fédéral de formation, des séances d'exercices physiques étaient prévues au gymnase tous les jours du mois de mai. Les employés des différentes divisions se sont rencontrés pour discuter du stress et tous ont pu assister à la projection d'un enregistrement vidéo sur les méthodes de relaxation, le 25 mai.

■ Au Centre régional de réception, des textes sur le stress étaient diffusés chaque semaine, complétés par un questionnaire sur ses conséquences et effets. Deux films sur le stress furent présentés à différentes reprises et des épreuves de conditionnement physique ont été mises sur pied.

■ À l'établissement de Cowansville, différentes séances d'information sur les sports ont été tenues pour offrir aux participants des conseils pratiques pour l'apprentissage ou le perfectionnement dans plusieurs sphères d'activité: badminton, basketball, haltérophilie, ping-pong, marche-détente, jogging et exercices de conditionnement physique. Le psychologue de l'établissement a également rencontré le personnel en séances individuelles pour discuter de leur expérience personnelle avec le stress.

■ À l'établissement La Macaza, les employés et la direction ont participé à des séances de relaxation, de discussion et d'activités physiques d'une durée d'une demi-journée chacune.

■ De nombreuses activités ont été organisées à l'établissement Laval. Entre autres, une partie de balle-molle, une promenade géologique, des jeux de plein air, des randonnées de cyclotourisme et des exercices de conditionnement physique.

■ L'établissement Leclerc était également le théâtre d'un grand nombre d'activités de toutes sortes: conférences, films, évaluation de la condition physique, tournoi de golf, pauses-exercices, marche ou course autour du périmètre.

■ Des séances d'exercices de relaxation ont eu lieu à différentes reprises à la Montée St-François. À l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, les sessions d'activité physique comprenaient des randonnées à bicyclette, des rencontres de volleyball, badminton et hockey de ruelle, suivies de rencontres sociales ou de soupers regroupant les participants.

■ Les bureaux de secteur des différents districts de la région ont également participé aux activités organisées dans le cadre du mois. Notons, entre autres, des séances de relaxation dans un bain d'apesanteur, d'une durée d'environ deux heures, ainsi qu'un tournoi de pétanque, au bureau de Longueuil; un pique-nique aux Chutes Wilson de St-Jérôme et une expédition en canot pneumatique (rafting) sur la Rivière Rouge dans le District Ouest; des promenades à pied après le lunch et l'utilisation de l'escalier au lieu de l'ascenseur dans différents bureaux de secteur du District Montréal-Métro.

Région de l'Ontario

■ La journée du 17 mai a été désignée Journée de sensibilisation à l'importance d'une bonne condition physique. À cette occasion, vingt équipes représentant les établissements, les bureaux de libération conditionnelle et l'Administration régionale ont pris part à des épreuves d'athlétisme au stade Richardson de l'Université Queen.

■ Neuf employés du Centre de la rue Montgomery ont participé à un atelier sur la prévention du stress, organisé le 25 mai dernier par le service d'hygiène publique du nord de Toronto. Cet atelier comprenait des renseignements sur l'alimentation, l'activité physique et les exercices de relaxation. Quinze autres pensionnaires ont pris part le 28 mai dernier à un atelier semblable.

■ Les employés du bureau d'Etobicoke ont été invités à participer durant le mois de mai à des séances d'information sur l'activité physique.

■ Les responsables de l'établissement de Joyceville ont participé au Mois de sensibilisation au stress par le truchement du Programme d'aide aux employés (PAE). Deux films ont été visionnés, les employés ont été invités à se soumettre à des tests d'évaluation du stress et à en faire l'interprétation. Une séance d'information sur les mesures à prendre face au stress a également eu lieu.

■ Durant la semaine du 13 mai, le Comité des détenus du camp correctionnel de Beaver Creek a organisé des courses et des matchs de base-ball et de racketball et mis en oeuvre un programme de conditionnement physique pour inviter le plus grand nombre de détenus à participer. Tous les participants ont été invités à subir des tests d'évaluation de l'adiposité, destinés à évaluer la proportion de gras dans leur organisme et ceux qui avaient 10 points ou moins de gras ont été signalés à l'attention des autres.

■ Les employés de l'établissement de Pittsburgh ont pris part à la marche "Courons avec plaisir", organisée à Kingston, le 13 mai, à la Journée Participaction organisée au stade Richardson de Kingston, le 17 mai et à la grande réunion Participaction organisée le 31 mai à Ottawa.

■ Les employés de la Division de l'administration, à l'AR, se sont tous fixé des objectifs individuels puis ont mis leur argent en commun. Ceux qui ont atteint leur objectif ont pu ravoir leur argent.

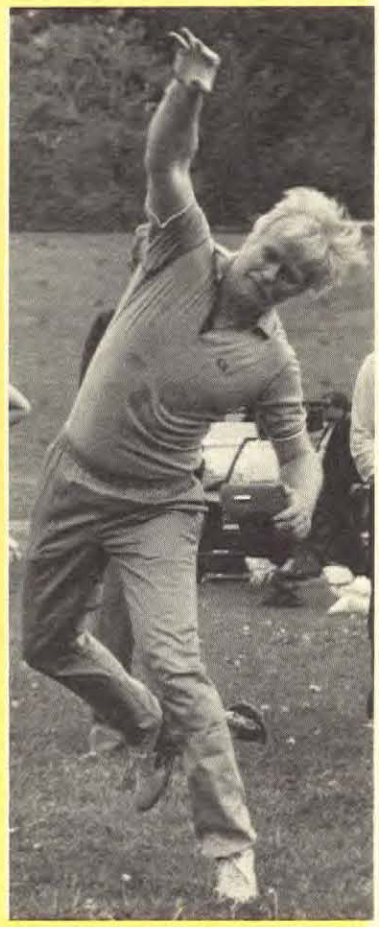

***Jim Davidson**, directeur, Westmorland, Atlantique, croqué en pleine action.*

. . . Saisissons la balle au bond!

La prévention du stress, ça ne tient qu'à nous! Participons!

Denis Augert, **Ray Sass**, **Rob Wieber** et **Bryan Potter**, DA, Edmonton sont d'accord.

*L'abbé **René Dufort**, photographié à la porte de la chapelle de l'établissement de Cowansville.*

Au revoir, M. l'abbé Dufort

Plus de 18 ans à Cowansville

par Michel Lauzon, agent régional, Communications

QUÉBEC — "Plus rien ne m'surprend.", lance l'abbé **René Dufort**, retraité depuis le 1er avril dernier. Il commente ainsi les très nombreuses rencontres qu'il a eues avec les détenus de l'établissement de Cowansville pendant plus de 18 ans à titre d'aumônier de ce pénitencier à sécurité moyenne.

Il y a en effet dix-huit ans, plus précisément en septembre 1965 qu'il est arrivé au SCC. Il terminait alors sa scolarité de maîtrise en criminologie, phénomène très rare à l'époque pour un aumônier, précise-t-il.

Après quelques brefs stages aux établissements St-Vincent-de-Paul, Leclerc et au Centre fédéral de formation, il entre, en janvier 1966, à Cowansville avant même que les détenus arrivent.

"Ce n'est que deux ou trois ans après mon arrivée qu'une chapelle a été construite.", mentionne l'abbé Dufort. "Les messes avaient lieu dans les locaux du socio-culturel.",. précise-t-il. Il y avait beaucoup de détenus qui assistaient aux messes à cette époque. Aux dires de l'aumônier, cette grande participation était pour une bonne part due au fait qu'il n'y avait presque pas d'activités pour les détenus en ce temps-là.

M. Dufort regrette un peu le temps où il y avait moins de 250 détenus à Cowansville. Selon lui, la mentalité était très différente à l'époque et le moins grand nombre de détenus lui permettait de connaître tous les gars et d'accorder plus de temps à chacun d'eux.

Lorsqu'il regarde l'ensemble de sa carrière à Cowansville, il se dit très heureux de l'expérience qu'il a vécue en ajoutant qu'il ne peut pas dire que ça a été difficile. "Mes contacts avec les détenus ont toujours été très bons.", mentionne-t-il.

Retraite n'est pas synonyme de repos pour cet homme de 65 ans. Il continue de s'occuper d'une résidence pour personnes âgées qu'il visite depuis déjà 6 ans et de dire des messes dans deux paroisses de la région de Granby.

Gros plan

Karl Eckert et son double

par Dennis Curtis administrateur régional, Communications

ONTARIO — **Karl Eckert**, agent de correction et membre de l'Équipe régionale d'accompagnateurs, à Kingston, a toujours des anecdotes à raconter sur sa vie passée. En voici deux parmi les plus pittoresques:

Né à Hambourg, en Allemagne, Karl a émigré au Canada à l'âge de 19 ans et s'est ensuite joint aux forces armées canadiennes. Diplômé de l'Intendance royale canadienne, située au camp Borden, il est devenu adjoint administratif et interprète du major **M.G. Butler**, premier aumônier protestant et a ensuite été affecté en Allemagne, en 1958. M. Eckert, un mordu des vieilles bagnoles, a ensuite repéré une Mercédès Benz qui avait été mise en vente et qu'il acheta pour 1 200 $. Une auto semblable achetée ici au pays aurait coûté 11 500 $. Karl, qui a conduit cette magnifique voiture partout en Europe durant deux ans, estime qu'il s'est baladé en tout sur une distance d'au moins 100 000 milles.

Karl, un mélomane averti, a même réussi durant ce séjour à se faire inviter, lui et son patron, le major Butler à un concert donné dans un château, qui abritait autrefois la demeure des Hohenzollerns, une vieille famille impériale, membre de la classe dirigeante. À leur arrivée au château, les deux visiteurs ont découvert qu'ils étaient les deux seuls militaires à posséder un grade inférieur à celui de colonel. Une autre surprise attendait Karl. Quelle ne fut pas en effet sa surprise de découvrir, en consultant la liste d'invités qui accompagnait la critique musicale du spectacle, que le major figurait sous le titre "d'éminent maréchal de l'Air canadien" et que son propre nom y figurait sous le nom de "Oberst Karl Von Eckert", ce qui peut se traduire en français par "Sire Karl Eckert, colonel". Heureusement ce titre ne lui a pas monté à la tête et il est toujours aussi aimable.

C'est Karl qui a été l'inspirateur de la série d'expositions d'objets d'art et d'artisanat qui a eu lieu en Ontario. Il n'est plus propriétaire de la Mercédès mais se souvient toujours avec nostalgie de cette nuit magique au château des Hohenzollern où il est devenu l'espace de quelques heures "Sire Karl Eckert".

***Karl Eckert** au volant de la fameuse Mercédès Benz, durant un défilé, à Armsberg, en Allemagne.*

Au service des aveugles

OTTAWA — **John Carroccetto**, directeur de la Classification à l'AC, est l'un des 50 membres du *Ottawa Valley Touring Club* qui ont pris part à l'excursion "Ride for Sight", organisée du 9 au 10 juin pour aider à recueillir des fonds pour venir en aide aux aveugles. Les participants ont conduit leur motocyclette d'Ottawa à Orillia, en Ontario, ce qui correspond à une distance d'environ 482,7 km (300 milles). Les motards ont commencé leur excusion au son de la musique d'un orchestre au parc municipal d'Ottawa.

Ces motocyclistes fournissent de l'aide à la Fondation Retinitis Pigmentosa pour la cinquième année consécutive. John, qui participe maintenant à la course depuis trois ans, a recueilli cette année près de 550 $ auprès de ses collègues de travail et amis.

À titre de vice-président du Ottawa Valley Touring Club, John Carroccetto se consacre à inviter les motocyclistes à respecter les règles élémentaires de prudence, à sensibiliser les automobilistes à la présence de ces derniers, et à rehausser leur image auprès du grand public. "La publicité faite autour de cette manifestation aura une influence positive sur le grand public.", di M. Carroccetto. "Nous aimons participer à ce type de manifestations non seulement parce que cela aide la Fondation mais aussi parce que cela sensibilise les citoyens à nos besoins et préoccupations.

Photo: Erik Gustafsson

John Carroccetto

Un agent de correction pour 3,5 détenus

D'après une enquête effectuée en 1983 et publiée dans le numéro de décembre de *Corrections Compendium*, le rapport agents de correction-détenus du SCC se compare avantageusement à celui des États-Unis. En effet, notre rapport est non seulement meilleur que celui du *Federal Bureau of Prisons* des É.-U., mais aussi que celui des organismes correctionnels de 36 états américains.

Le Service correctionnel du Canada compte un CX pour 3,5 détenus et le Federal Bureau, un CX pour 7,7 détenus. Dans 36 états, ce rapport est plus élevé que le nôtre: 21 d'entre eux n'ont qu'un agent de correction pour cinq détenus et plus. C'est au Missouri que le rapport est le plus élevé avec un agent de correction pour 9 détenus.

Toujours en comparaison avec cette même enquête, le coefficient annuel de roulement des agents de correction est de 5,6 pour 100 chez nous tandis qu'il varie entre 35 et 37 pour 100 aux États-Unis. Seulement six états affichent à ce niveau un meilleur taux que le nôtre et 23 états perdent chaque année au moins 15 pour 100 de leur effectif correctionnel. L'Arizona et l'Arkansas arrivent en tête de lice avec un coefficient de roulement supérieur à 40 pour cent.

Atelier sur le harcèlement sexuel au Collège national du personnel

ONTARIO — Quelque 36 surveillants et cadres de la région (hommes et femmes) ont participé à deux ateliers d'un jour sur le harcèlement sexuel, tenus les 23 et 24 mai, au Collège national du personnel (campus de Kingston). Les séances, animées par **Michel Charette**, de la Commission canadienne des droits de la personne, ont permis aux participants de mieux comprendre la dynamique du harcèlement sexuel et de profiter des conseils pratiques sur les formalités de demande d'enquêtes à ce sujet.

Conférence de Grande-Prairie

Prévention du crime

PRAIRIES — Le crime et la collectivité — quelle est l'incidence du crime sur nos collectivités et qu'est-ce que les administrations publiques, les organismes et les particuliers font pour prévenir ou contrôler ce phénomène? Selon **Simonne Ferguson**, superviseur de section au bureau de libération conditionnelle du district d'Edmonton, c'étaient là certaines des questions discutées à la fin du printemps lors de la conférence sur "Le crime et la collectivité", organisée par la John Howard Society de Grande-Prairie, en Alberta.

Cette conférence comprenait un grand nombre d'ateliers sur divers thèmes, dont les thèmes suivants: programmes pour les délinquants dangereux; système de justice pour les jeunes: solutions de rechange; programmes de prévention assurés par les services de police; apport de la police aux services correctionnels, questions d'intérêt propres au système de justice pour autochtones et conciliation entre la victime et l'infracteur.

***Simonne Ferguson** cause avec **Roxanne Syrenne**, à la Conférence.*

Le conférencier invité, **Jean Charron**, sous-solliciteur général adjoint, Direction des politiques, a donné un aperçu de la nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants. **Roger Caron**, auteur de Go Boy (Matricule 9033) était le conférencier invité entre la poire et la fromage.

La conférence était présidée par **Howard Sapiers**, ex-directeur général de la John Howard Society de Grande-Prairie et **Jackie McGuire**, nouvelle directrice générale de la Société.

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Service correctionnel du Canada – Installations

Légende

- Administrations régionales
- Établissements
- Bureaux de libération conditionnelle
- Fermes pénitentiaires et camps forestiers

juillet 1984
(mis à jour annuellement)

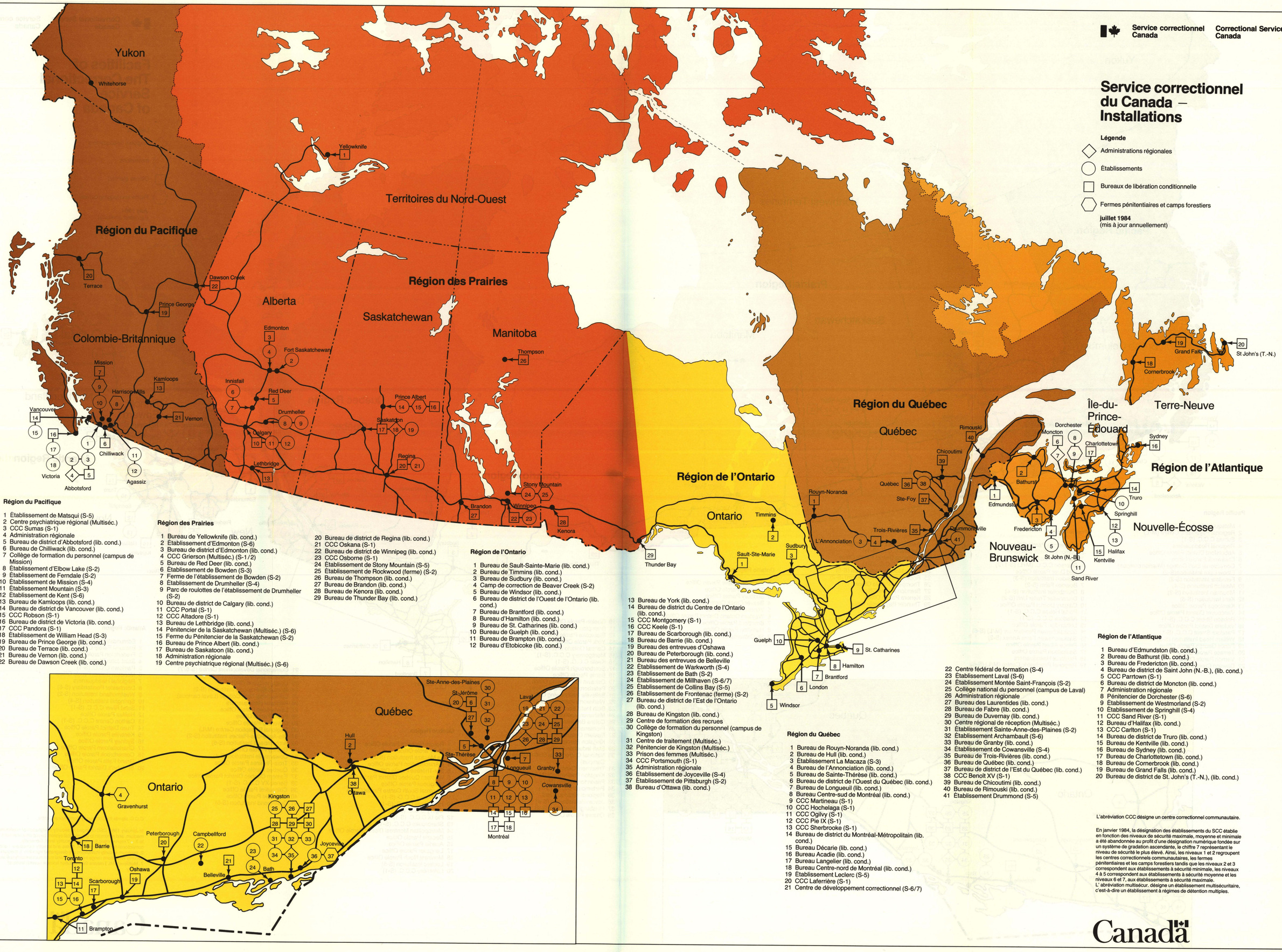

Région du Pacifique

1 Établissement de Matsqui (S-5)
2 Centre psychiatrique régional (Multiséc.)
3 CCC Sumas (S-1)
4 Administration régionale
5 Bureau de district d'Abbotsford (lib. cond.)
6 Bureau de Chilliwack (lib. cond.)
7 Collège de formation du personnel (campus de Mission)
8 Établissement d'Elbow Lake (S-2)
9 Établissement de Ferndale (S-2)
10 Établissement de Mission (S-4)
11 Établissement Mountain (S-3)
12 Établissement de Kent (S-6)
13 Bureau de Kamloops (lib. cond.)
14 Bureau de district de Vancouver (lib. cond.)
15 CCC Robson (S-1)
16 Bureau de district de Victoria (lib. cond.)
17 CCC Pandora (S-1)
18 Établissement de William Head (S-3)
19 Bureau de Prince George (lib. cond.)
20 Bureau de Terrace (lib. cond.)
21 Bureau de Vernon (lib. cond.)
22 Bureau de Dawson Creek (lib. cond.)

Région des Prairies

1 Bureau de Yellowknife (lib. cond.)
2 Établissement d'Edmonton (S-6)
3 Bureau de district d'Edmonton (lib. cond.)
4 CCC Grierson (Multiséc.) (S-1/2)
5 Bureau de Red Deer (lib. cond.)
6 Établissement de Bowden (S-3)
7 Ferme de l'établissement de Bowden (S-2)
8 Établissement de Drumheller (S-4)
9 Parc de roulottes de l'établissement de Drumheller (S-2)
10 Bureau de district de Calgary (lib. cond.)
11 CCC Portal (S-1)
12 CCC Altadore (S-1)
13 Bureau de Lethbridge (lib. cond.)
14 Pénitencier de la Saskatchewan (Multiséc.) (S-6)
15 Ferme du Pénitencier de la Saskatchewan (S-2)
16 Bureau de Prince Albert (lib. cond.)
17 Bureau de Saskatoon (lib. cond.)
18 Administration régionale
19 Centre psychiatrique régional (Multiséc.) (S-6)
20 Bureau de district de Regina (lib. cond.)
21 CCC Oskana (S-1)
22 Bureau de district de Winnipeg (lib. cond.)
23 CCC Osborne (S-1)
24 Établissement de Stony Mountain (S-5)
25 Établissement de Rockwood (ferme) (S-2)
26 Bureau de Thompson (lib. cond.)
27 Bureau de Brandon (lib. cond.)
28 Bureau de Kenora (lib. cond.)
29 Bureau de Thunder Bay (lib. cond.)

Région de l'Ontario

1 Bureau de Sault-Sainte-Marie (lib. cond.)
2 Bureau de Timmins (lib. cond.)
3 Bureau de Sudbury (lib. cond.)
4 Camp de correction de Beaver Creek (S-2)
5 Bureau de Windsor (lib. cond.)
6 Bureau de district de l'Ouest de l'Ontario (lib. cond.)
7 Bureau de Brantford (lib. cond.)
8 Bureau d'Hamilton (lib. cond.)
9 Bureau de St. Catharines (lib. cond.)
10 Bureau de Guelph (lib. cond.)
11 Bureau de Brampton (lib. cond.)
12 Bureau d'Etobicoke (lib. cond.)
13 Bureau de York (lib. cond.)
14 Bureau de district du Centre de l'Ontario (lib. cond.)
15 CCC Montgomery (S-1)
16 CCC Keele (S-1)
17 Bureau de Scarborough (lib. cond.)
18 Bureau de Barrie (lib. cond.)
19 Bureau des entrevues d'Oshawa
20 Bureau de Peterborough (lib. cond.)
21 Bureau des entrevues de Belleville
22 Établissement de Warkworth (S-4)
23 Établissement de Bath (S-2)
24 Établissement de Millhaven (S-6/7)
25 Établissement de Collins Bay (S-5)
26 Établissement de Frontenac (ferme) (S-2)
27 Bureau de district de l'Est de l'Ontario (lib. cond.)
28 Bureau de Kingston (lib. cond.)
29 Centre de formation des recrues
30 Collège de formation du personnel (campus de Kingston)
31 Centre de traitement (Multiséc.)
32 Pénitencier de Kingston (Multiséc.)
33 Prison des femmes (Multiséc.)
34 CCC Portsmouth (S-1)
35 Administration régionale
36 Établissement de Joyceville (S-4)
37 Établissement de Pittsburgh (S-2)
38 Bureau d'Ottawa (lib. cond.)

Région du Québec

1 Bureau de Rouyn-Noranda (lib. cond.)
2 Bureau de Hull (lib. cond.)
3 Établissement La Macaza (S-3)
4 Bureau de l'Annonciation (lib. cond.)
5 Bureau de Sainte-Thérèse (lib. cond.)
6 Bureau de district de l'Ouest du Québec (lib. cond.)
7 Bureau de Longueuil (lib. cond.)
8 Bureau Centre-sud de Montréal (lib. cond.)
9 CCC Martineau (S-1)
10 CCC Hochelaga (S-1)
11 CCC Ogilvy (S-1)
12 CCC Pie IX (S-1)
13 CCC Sherbrooke (S-1)
14 Bureau de district du Montréal-Métropolitain (lib. cond.)
15 Bureau Décarie (lib. cond.)
16 Bureau Acadie (lib. cond.)
17 Bureau Langelier (lib. cond.)
18 Bureau Centre-nord de Montréal (lib. cond.)
19 Établissement Leclerc (S-5)
20 CCC Laferrière (S-1)
21 Centre de développement correctionnel (S-6/7)
22 Centre fédéral de formation (S-4)
23 Établissement Laval (S-6)
24 Établissement Montée Saint-François (S-2)
25 Collège national du personnel (campus de Laval)
26 Administration régionale
27 Bureau des Laurentides (lib. cond.)
28 Bureau de Fabre (lib. cond.)
29 Bureau de Duvernay (lib. cond.)
30 Centre régional de réception (Multiséc.)
31 Établissement Sainte-Anne-des-Plaines (S-2)
32 Établissement Archambault (S-6)
33 Bureau de Granby (lib. cond.)
34 Établissement de Cowansville (S-4)
35 Bureau de Trois-Rivières (lib. cond.)
36 Bureau de Québec (lib. cond.)
37 Bureau de district de l'Est du Québec (lib. cond.)
38 CCC Benoît XV (S-1)
39 Bureau de Chicoutimi (lib. cond.)
40 Bureau de Rimouski (lib. cond.)
41 Établissement Drummond (S-5)

Région de l'Atlantique

1 Bureau d'Edmundston (lib. cond.)
2 Bureau de Bathurst (lib. cond.)
3 Bureau de Fredericton (lib. cond.)
4 Bureau de district de Saint John (N.-B.), (lib. cond.)
5 CCC Parrtown (S-1)
6 Bureau de district de Moncton (lib. cond.)
7 Administration régionale
8 Pénitencier de Dorchester (S-6)
9 Établissement de Westmorland (S-2)
10 Établissement de Springhill (S-4)
11 CCC Sand River (S-1)
12 Bureau d'Halifax (lib. cond.)
13 CCC Carlton (S-1)
14 Bureau de district de Truro (lib. cond.)
15 Bureau de Kentville (lib. cond.)
16 Bureau de Sydney (lib. cond.)
17 Bureau de Charlottetown (lib. cond.)
18 Bureau de Cornerbrook (lib. cond.)
19 Bureau de Grand Falls (lib. cond.)
20 Bureau de district de St. John's (T.-N.), (lib. cond.)

L'abréviation CCC désigne un centre correctionnel communautaire.

En janvier 1984, la désignation des établissements du SCC établie en fonction des niveaux de sécurité maximale, moyenne et minimale a été abandonnée au profit d'une désignation numérique fondée sur un système de gradation ascendante, le chiffre 7 représentant le niveau de sécurité le plus élevé. Ainsi, les niveaux 1 et 2 regroupent les centres correctionnels communautaires, les fermes pénitentiaires et les camps forestiers tandis que les niveaux 2 et 3 correspondent aux établissements à sécurité minimale, les niveaux 4 à 5 correspondent aux établissements à sécurité moyenne et les niveaux 6 et 7, aux établissements à sécurité maximale.
L'abréviation multisécur. désigne un établissement multisécuritaire, c'est-à-dire un établissement à régimes de détention multiples.

Canada

entre nous

Vol. 9 nº 14 le 30 juillet 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Le droit d'auteur du présent document appartient à la Couronne. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Kandiah Thuraisamy, agent d'unité résidentielle, établissement de Kent, reçoit la Médaille de la Bravoure du gouverneur général.

Un CX reçoit la Médaille de la Bravoure

PACIFIQUE — La Médaille de la Bravoure a été remise le 22 juin dernier à **Kandiah Thuraisamy**, agent d'unité résidentielle, à l'établissement de Kent, en C.-B., par Son Excellence le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, pour souligner son courage exceptionnel. M. Thuraisamy a en effet subi de graves blessures après s'être porté, le soir du 17 septembre, au secours d'un collègue attaqué par un détenu. Kandiah et son collègue se trouvaient ce soir-là dans le bureau de l'unité résidentielle "C" lorsqu'un détenu leur a ordonné, après avoir verrouillé la porte derrière eux, de se coucher à terre. Après avoir déclenché secrètement l'alarme, son compagnon s'est plié aux ordres de l'agresseur. Jugeant la situation grave pour son collègue et lui-même, et craignant un accroissement de la violence si les deux cédaient à ses revendications, M. Thuraisamy a tenté de maîtriser l'agresseur sans tenir compte de ses menaces. Projeté contre le mur, il a été poignardé deux fois dans la bousculade qui s'est ensuivie. Le détenu a ensuite voulu s'en prendre à l'autre CX. En dépit de graves blessures subies à l'abdomen, le lauréat a continué d'essayer de distraire l'attention du détenu en l'invectivant et en lançant des objets dans sa direction, ce qui a laissé le temps à d'autres CX de défoncer la forte et de le maîtriser.

Bob Edgett: citoyen de l'année

ATLANTIQUE — **Bob Edgett**, agent de correction au Pénitencier de Dorchester et instructeur mondialement reconnu qui a consacré de nombreuses années à l'entraînement des jeunes boxeurs, vient d'être nommé citoyen de l'année par la municipalité de Dorchester. Le 7 juin, son nom a été inscrit au tableau d'honneur de la municipalité à l'occasion d'une cérémonie organisée par la loge maçonnique devant 200 spectateurs.

Durant plus de 32 ans, Bob a consacré une grande partie de son temps et de son argent au redressement des jeunes de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. **Ross Monk**, maire de Dorchester et coordonnateur pour le SCC de l'emploi des détenus, a fait son éloge.

À titre de mot de remerciement, Bob a déclaré: "J'espère toujours me montrer digne de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui. Je suis certes très surpris mais également très heureux d'être ainsi honoré par mes concitoyens."

Il ne s'agit pas d'un premier honneur pour Bob Edgett. Bob est en effet membre du Temple canadien de la renommée (section: boxeurs) et membre d'un groupe de boxeurs honorés de la même façon par le Nouveau-Brunswick en plus de son titre de Sportif de l'année reçu à Rochester, New-York et d'un grand nombre d'autres distinctions décernées par diverses associations sportives.

Allo? Télé-université ?

OTTAWA — Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a annoncé le 26 juin dernier, que le Service correctionnel du Canada avait signé un contrat de 50 000 $ avec Télé-université, institution affiliée à l'Université du Québec, dans le but de fournir aux détenus sous responsabilité fédérale des cours de niveau universitaire par correspondance ou sous forme d'ateliers et de conférences téléphoniques.

M. Kaplan a tenu à préciser que les détenus francophones peuvent dès maintenant suivre ce nouveau programme, dont le contrat est d'une durée de douze mois.

Le nouveau programme de Télé-université vient s'ajouter utilement aux programmes universitaires actuels offerts aux détenus des établissements fédéraux et qui comprennent, entre autres, des cours par correspondance, et des cours magistraux.

Le programme universitaire du Service correctionnel du Canada est actuellement mis en oeuvre dans la Région du Pacifique, grâce à une entente conclue avec l'Université Simon Fraser et dans la Région de l'Ontario, grâce à une entente avec l'Université Queen's. On se propose d'établir des programmes semblables au Québec avec l'Université de Montréal et dans la Région des Prairies, avec l'Université de Winnipeg. Quant à la Région de l'Atlantique, elle mène actuellement des négociations avec différentes universités qui ont proposé une approche concertée.

"Le programme de Télé-université n'est pas destiné à remplacer le programme de formation actuel, souligne le Solliciteur général, mais vient plutôt s'y ajouter utilement. Grâce à Télé-université, les détenus auront davantage accès aux cours universitaires, tout en disposant d'un choix plus vaste de cours dans les deux langues officielles."

Bob Edgett

Frank Fair, à gauche, reçoit sa citation pour bravoure des mains du Commissaire Don Yeomans

Citation du Commissaire pour bravoure

OTTAWA — **Frank Fair**, agent du SCC travaillant à Joyceville depuis les 17 dernières années, a reçu le 31 mai dernier une Citation du Commissaire pour bravoure durant une réception tenue à la Conférence des administrateurs. Cette distinction lui a été remise pour la conduite courageuse qu'il a manifestée le 15 mai dernier alors qu'il se promenait près de l'établissement de Joyceville. Il s'est en effet engouffré à deux reprises dans une maison en feu pour y sauver tour à tour ses deux occupants, M. Thompson et son épouse, qui, au moment du sauvetage, était intoxiquée par la fumée. Il est ensuite revenu une troisième fois dans la maison et en a retiré en rampant des vêtements et autres biens de valeur. En agissant ainsi sans égard à sa sécurité, M. Fair a, précise la Citation, "fait preuve d'un esprit de décision et d'un courage exceptionnels". M. Fair s'est également attiré d'autres honneurs en 1983: il a été nommé en septembre employé du mois et s'est vu décerner un trophée d'adresse au tir au revolver.

Un tournoi de golf "dépareillé"!

Le 28 juin dernier avait lieu au Club de golf Gatineau, à Aylmer, le tournoi de golf annuel du SCC. Le temps était superbe et les gens se sont amusés à qui mieux mieux. **Sylvie Lacroix**, Langues officielles, à l'AC, qui s'est classée deuxième chez les femmes (marque nette) et s'est vu remettre le trophée ci-dessus des mains de **Florent Cadotte**, principal organisateur, jure qu'elle sera au rendez-vous l'an prochain. Et vous autres, héros dans l'ombre? Autres photos en page 6.

Larry Phipps

Gros plan

Larry Phipps: Un "rayon de soleil"

ONTARIO — **Larry Phipps**, le nouveau préposé à la salle du courrier de l'AR de l'Ontario, ne passe pas inaperçu: son sourire et sa personnalité rayonnante en font naturellement un centre d'attraction. Larry, surnommé "le Pouce vert", est entre autres reconnu pour sa sollicitude envers les plantes ornementales. Cultivant cette passion depuis sept ans, il dirige avec l'aide de sa femme **Hughina** une petite boutique de fleuristes. Les employés recherchent toujours ses précieux conseils en matière horticole. Ses "petites protégées", notamment les violettes africaines, ornent tous les coins de la salle de courrier ainsi que plusieurs bureaux à l'AC. Larry est un homme très occupé. Il s'adonne aussi à un autre hobby, la collection de modèles réduits de chemin de fer.

Son expérience dans la gestion des documents n'est plus à démontrer: il a en effet travaillé 15 ans dans les services de dossiers des Forces armées. Il aime beaucoup son travail à l'AR: "J'aime travailler avec le public ... Les gens ici sont aimables ... J'aime sentir que je fais partie de l'organisme."

Visite d'experts des N.U. au SCC

OTTAWA — Une réception a été offerte le 25 juin à l'heure du midi par le SCC à l'intention de trois experts des Nations Unies qui terminaient un stage de formation au Canada. **Mohammad Khan Azam**, co-secrétaire au ministère des Affaires juridiques et parlementaires du Pakistan, **Kedarnath Upadhaya**, premier conseiller au Bureau du Procureur général, à Katmandu, au Népal et **Ramon E. Baker**, directeur des enquêtes au Bureau du protecteur des droits parlementaires, en Jamaïque, ont tous pu s'entretenir avec **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal avant de rencontrer M. **Mario Dion**, avocat principal du Service du contentieux, le Dr **Jean Garneau**, directeur des Affaires des détenus, et le Dr **Dan Craigen**, directeur général des Services médicaux et de santé. Leur échange a porté sur l'incidence de la structure judiciaire et administrative sur la protection des droits de la personne et la situation des détenus du SCC à cet égard. Les experts ont pu également visiter le centre régional de détention d'Ottawa-Carleton.

Deux nouveaux programmes au CFF

par Muriel Bédard, division des Communications

QUÉBEC — Depuis peu, le Centre fédéral de formation compte deux ateliers supplémentaires qui promettent déjà un énorme succès: les arts plastiques et le théâtre.

Ces deux nouveaux programmes de niveau collégial et débouchant sur un DEC s'adressent à dix étudiants chacun.

Une entente contractuelle avec le Collège Marie-Victorin permet aux étudiants de profiter de l'enseignement spécialisé en Arts plastiques de Mme Constance Rivard ainsi que des connaissances théâtrales de M. Jean-Paul Tremblay.

Pour ce qui est des autres cours requis pour l'obtention de leur DEC (français, philos., éducation physique), les étudiants se joignent aux détenus du CFF qui étudient en Sciences humaines.

D'après M. **Réal Charbonneau**, directeur adjoint à la Formation et à l'Emploi et responsable de ces programmes, le début a été plutôt lent mais les cours vont maintenant bon train.

"Lorsque M. Tremblay est arrivé en janvier dernier, il a mis les pieds dans un atelier industriel. Avec ses élèves, ils ont rénové, peinturé les plafonds et les murs en noir, bâti des consoles pour l'éclairage et le son, construit une scène, et maintenant, on se croirait dans un vrai théâtre. Il y a même de la place pour les spectateurs."

Le théâtre a déjà fait ses preuves, ajoute M. Charbonneau. "Il y a eu deux petites présentations — des improvisations — auprès d'invités lors de fêtes organisées par le service socio-culturel."

D'après la réaction des spectateurs, il semble que les étudiants du CFF ont démontré qu'ils ont du talent et un sincère désir d'apprendre et de développer leur créativité.

Avec l'aide de leur professeur, ils doivent monter une pièce entière au cours de l'été. Entre-Nous vous tiendra au courant du succès de leur entreprise.

Course à Charlottetown

ATLANTIQUE — Les membres du bureau de libération conditionnelle de Charlottetown ont participé en mai à deux manifestations organisées dans le cadre du Mois de sensibilisation au stress, indique **Brian Smith**, responsable de secteur à ce bureau. L'équipe du bureau de Charlottetown, à laquelle s'étaient joint des membres du Centre correctionnel de Sleepy Hollow, a rivalisé d'adresse avec d'autres équipes formées de représentants des services de police municipaux, de la GRC et du ministère de la Justice à l'occasion d'une course de lits à roulettes tenue le 17 mai sur le mail de Charlottetown. Les membres du bureau de Charlottetown se sont classés au troisième rang.

Brian Smith, **Karen Churchill**, **Bonnie Davidson** et **Joan MacDonald**, du bureau de Charlottetown, ont par ailleurs participé à un tournoi de quilles contre deux membres de la Société John Howard locale: **Donna Hartley**, directrice générale et **Denise Moore**, agent chargé de cas. Ces deux dernières ont eu le haut du pavé, à chaque partie contre les membres du SCC.

Tous les participants se sont dit favorables à la poursuite de ces activités et ce, de façon plus régulière.

La LMI à Cowansville

par Muriel Bédard, division des Communications

QUÉBEC — L'établissement de Cowansville a été témoin récemment d'un spectacle pour le moins inattendu.

En effet, une vingtaine d'étudiants de Secondaire V de la Polyvalente Massey-Vanier de Cowansville ont envahi l'établissement et se sont mis à manifester des comportements plutôt étranges.

Au beau milieu du gymnase, ces jeunes garçons et filles de 16-17 ans déclamaient à grand renfort de gestes, émettaient des sons bizarres, gesticulaient, gambadaient sur place ou se lançaient des réparties à brûle-pourpoint.

Et voilà que six détenus se joignent à la mêlée et se mettent eux aussi à tenir des discours un tant soit peu loufoques.

Pour les mordus de théâtre, ces agissements n'ont rien de suspect. Ils sauront, bien entendu, qu'il s'agissait d'un spectacle impromptu d'une ligue d'improvisation. Il ne manquait que les "claques" pour qu'on se croie à Radio-Québec.

Ce spectacle de la Ligue mineure d'improvisation était donné sous la responsabilité de M. **Raymond Dufault** de la Polyvalente Massey-Vanier et de M. **Marcel Poirier**, préposé aux activités socio-culturelles du pénitencier. Les détenus participants avaient été choisis d'avance afin de leur donner l'occasion de se pratiquer un peu.

Selon M. Poirier, cette activité a connu un succès énorme et il serait même possible qu'on la renouvelle en octobre prochain.

Nominations à l'aumônerie

Juillet

Le rév. Arno Bablitz — Centre psychiatrique régional (Prairies)

Le rév. Alex Heron — Établissement de Bowden

*M. **Rolland Dion**, député fédéral de Portneuf, décrit au Solliciteur général les installations que comprendra le Pénitencier de Donnacona.*

Contrat de construction pour Donnacona

QUÉBEC — Le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, a annoncé le 8 juin, conjointement avec son collègue, M. **Rolland Dion**, député de Portneuf, que des contrats de construction d'une valeur de plus de 30 000 000 $ seront adjugés pendant l'année financière 1984-1985 en vue de l'aménagement du nouveau pénitencier fédéral à sécurité maximale de Donnacona.

"Ces derniers contrats porteront à plus de 35 000 000 $ le montant total des fonds consacrés aux travaux de construction à Donnacona", a dit M. Kaplan.

On lancera à la fin de juin des appels d'offres pour l'aménagement d'une installation qui recevra 120 détenus placés en isolement pour une longue période.

Le recrutement de personnel permanent pour l'établissement qui doit ouvrir ses portes au cours de l'été de 1986 commencera au printemps de 1985.

Une fois achevé, l'établissement aura un effectif à plein temps de 322 employés, dont beaucoup seront recrutés sur place.

Le nouveau pénitencier de Donnacona aura un budget annuel de fonctionnement et de gestion de 14 millions de dollars, et entraînera d'importantes retombées économiques dans la région.

***Elaine Forrest**, **John Bradbury**, **Joy Paul**, le Dr **Malavi** et **Melody Whiting**, du CPR des Prairies.*

Services infirmiers: un défi neuf et exaltant

par Les Shand
ARC adjoint, Prairies

PRAIRIES — Les soins infirmiers dans un centre carcéral spécialisé dans la prestation de services psychiatriques constituent l'un des secteurs les plus prometteurs de défis que l'on peut trouver au sein des services correctionnels canadiens. Les soins infirmiers sont, comme l'on sait, partie intégrante de la prestation des services de santé, telle qu'elle se pratique dans les prisons tout comme dans les hôpitaux du secteur privé ou les dispensaires publics.

Melody Whiting, infirmière en chef du Secteur des admissions et évaluations, au Centre psychiatrique de Saskatoon, accordait récemment une entrevue à la revue "Tempo", publiée en Saskatchewan. En voici quelques extraits:

Avant l'ouverture des centres psychiatriques régionaux, les détenus aux prises avec des problèmes psychiatriques étaient simplement "parqués" dans les prisons. Désormais, souligne Melody, "les malades psychiatriques reçoivent tous les soins voulus, dont des services de consultation individuelle et de groupe aussi bien que des services d'ergothérapie et de ludothérapie. Dès leur transfèrement depuis le centre correctionnel fédéral ou provincial, ils font l'objet d'une évaluation constante par notre équipe de spécialistes."

"À titre de membres de ce groupe homogène des professionnels de la santé, les membres du personnel infirmier font partie de l'équipe d'experts chargés d'assurer des services de psychiatrie médio-légale. Quant au cadre institutionnel lui-même, les infirmiers et les infirmières doivent apprendre à travailler étroitement avec les agents de sécurité." Il s'agit d'un travail où rien n'est jamais tout à fait acquis, encore moins votre tranquillité d'esprit.", précise Melody.

Les défis posés par la profession lui inspirent le commentaire suivant: "Ça prend du temps pour changer la mentalité des citoyens à l'égard des prisons. Là vous n'avez plus seulement à composer avec le malade et ses difficultés personnelles, il s'agit de travailler à changer les mentalités face à la nécessité de soins psychiatriques pour les détenus, à sensibiliser les gens à ces difficultés. Il s'agit d'un secteur plein de défis et nous sommes, là sur la ligne de front, bien placés pour voir venir les changements et mettre l'épaule à la roue!"

Soirée des employés du SCC au Stade du parc olympique

par Muriel Bédard,
division des Communications

QUÉBEC — Lors de la soirée des employés du SCC au Stade du parc olympique le 19 juin dernier, le sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, a été invité à lancer la première balle.

Les Expos avaient-ils eu un pressentiment? Ils avaient, en effet, demandé au lanceur de relève, **Bob James**, de recevoir la balle de M. Dugas, alors qu'en général, ils utilisent un receveur pour cela.

Près de 1 500 billets avaient été vendus aux employés du Service pour le match du 19 juin grâce à l'initiative de M. **Richard Roy**, directeur adjoint des Services techniques au Centre de développement correctionnel, qui était l'organisateur de l'activité pour la troisième année consécutive.

Signe des temps? Les Expos, ce soir-là, ont remporté la victoire 6 à 3 contre les Cardinaux de St-Louis.

*On voit sur la photo, **Youppi**, la mascotte des Expos, expliquant au sous-commissaire (extrême-gauche) dans quelle direction il doit lancer la balle. M. **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional, (au centre) y va de ses conseils. En haut, on aperçoit le sigle du Service sur le tableau indicateur du stade.*

Une course à obstacles unique

par Simonne Ferguson
superviseur de section
Bureau de lib. cond. d'Edmonton

PRAIRIES — Les membres du bureau de libération conditionnelle d'Edmonton et du Centre du chemin Grierson, à Edmonton, en Alberta, ont innové le 18 mai dernier en organisant une course à obstacles dans laquelle les participants étaient chronométrés. Un système de pondération avec handicaps était également intégré à la course.

Pour gagner, les participants devaient traverser un pont suspendu, se tenir en équilibre sur des rondins, courir sur un sentier de graviers et escalader un monticule recouvert de gazon. Fait inusité, les concurrents devaient courir, menottes aux mains et entraves aux pieds!

La gagnante, chez les femmes, est **Leslie Leeman**, du Centre du chemin Grierson et le gagnant, chez les hommes, est **Alan Scholotiuk** du bureau de lib. cond. d'Edmonton.

***Jerry Christianson**, centre Grierson, **Randy Brandt**, bureau d'Edmonton et **Gord King**, centre Grierson.*

1ers jeux d'été de l'AC: un franc succès

OTTAWA — **Norm Kalnay**, organisateur des Premiers jeux d'été de l'AC, tient à adresser ses félicitations aux quelque 130 personnes qui ont participé à cette manifestation tenue le 21 juin dernier au siège de l'Association récréative du Service civil d'Ottawa. Organisée d'abord en mai dans le cadre du Mois de sensibilisation au stress, elle avait dû être reportée en juin à la suite d'une série de contretemps.

Quelle meilleure façon de célébrer la première journée de l'été! Les instructeurs, marqueurs et participants, membres de quelque 18 équipes, s'en sont donné à coeur joie et ont tous mis l'épaule à la roue pour faire de cette journée un franc succès.

"Félicitations à tout le monde qui a contribué à faire un succès de cette journée.", indique Norm, préposé aux demandes de renseignements, à la Direction des communications. Il y a lieu de remercier tout particulièrement **Dave Devonshire** du Pénitencier de Kingston et ses adjoints **Norm Staples** et **Vaclav Smola** de l'établissement de Collins Bay, **Ron Stolz** du Centre psychiatrique régional et **Carl McLaughlin** et **Bob Clark**, de l'établissement de Joyceville qui ont organisé la course à obstacles.

Les résultats, individuels et d'équipe, seront transmis aux représentants de chacune des directions participantes aussitôt qu'ils nous seront parvenus de Kingston.

Ces jeux ont connu un tel succès que Norm espère qu'ils deviendront une manifestation semi-annuelle. Surveillez les prochains numéro d'**Entre Nous** pour d'autres informations concernant la remise des certificats, trophées et autres distinctions.

Action positive en Ontario

ONTARIO — Vingt représentantes du Programme Action positive etagents de liberté conditionnelle de l'Ouest de l'Ontario ont participé le 29 mai dernier à un atelier donné à London, dans cette province. Les invités étaient **France-Marie Trépanier**, directrice du Programme Action positive à l'AC et **Lynda Hoyle-Beehler**, coordinatrice du Programme, à l'AR de Kingston: toutes deux ont traité des objectifs et des modalités d'application du Programme. Trois films ont été présentés et une discussion a suivi.

Bonnie Blasko, agent d'affectation et **Margo Tolls**, chef régional de la Classification, à l'AR de Kingston, ont fait un exposé sur l'établissement des plans de carrière et la classification.

Stress et surmenage entre la poire et le fromage

par Francine Phillips
Communications, AR

ATLANTIQUE — Trente employés de l'administration régionale, du bureau de district de Moncton et de la CNLC ont participé dernièrement à un dîner-causerie tenu à la Citadelle de l'Armée de Salut, à Moncton, au N.B.

L'allocution la plus importante a été celle prononcée par le rév. **Joe Umidi**, pasteur de l'église baptiste, sur "Le stress et le surmenage". C'est le rév. **Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique, qui a travaillé à la préparation de ce dîner-causerie en collaboration avec le major **Wilmot Linder**, membre de l'aumônerie du Pénitencier de Dorchester et d'autres membres de la section de Moncton de l'Armée du Salut.

Le rév. Umidi a parlé de l'interaction des facteurs d'anxiété, de changement et de contestation sur la conscience et de leur interrelation sur le phénomène du stress.

Il a précisé que le stress était la réaction globale de l'organisme à une sollicitation quelconque, plaisante ou non.

"Les situations stressantes, dit-il, continueront de ressurgir dans la vie de tous les jours, mais c'est l'attitude que nous développons face aux stimuli et non la situation elle-même qui détermine le niveau de stress auquel nous devrons faire face."

D'après un visiteur britannique:

Au Canada, il existe un équilibre entre la surveillance et le traitement des détenus.

ONTARIO — **Peter Mayfield**, agent principal de correction au Centre de détention pour jeunes Onley, situé à Rugby, en Angleterre, a profité d'une visite au Canada pour visiter un certain nombre d'établissements situés dans la région de l'Ontario, les 12 et 13 juin. Le Centre Onley, qui loge 420 jeunes contrevenants âgés de 15 à 21 ans, compte quelque 123 agents de correction. Les programmes de formation comprennent l'installation de circuits électroniques, la pose de briques, les techniques d'application de la peinture, la décoration intérieure et le nettoyage industriel. Les agents de correction font une semaine de 40 heures et les postes de travail sont d'une durée de six, huit et onze heures. Les gardiens étaient tenus jusqu'à récemment d'avoir leurs quartiers dans l'enceinte du pénitencier et touchaient à cette fin une allocation de logement. Les directives ont été assouplies si bien qu'ils peuvent maintenant vivre à l'extérieur du pénitencier. M. Mayfield a été surpris de constater, en comparant les systèmes canadien et britannique, que les fonctionnaires peuvent ici accumuler des congés de maladie en prévision d'une longue maladie, ce qui n'est pas le cas en Grande-Bretagne. Interrogé sur sa perception du régime pénitentiaire canadien, il a fait remarquer que le SCC lui semble beaucoup plus à l'avant-garde, particulièrement en ce qui a trait aux services informatiques. Le réseau de liens entre les détenus et la collectivité est plus étoffé et il existe un équilibre entre la surveillance et le traitement des détenus.

Peter et **Kathleen Mayfield**, deux Britanniques en visite dernièrement au SCC, observent le fonctionnement de l'un de trois systèmes de traitement de texte mis à la disposition des détenues de la Prison des femmes qui doivent exécuter certains travaux commandés à l'établissement. Le système comprend un dictaphone qui permet d'enregistrer le message transmis par téléphone avant de procéder à sa transcription.

Action positive: première Conférence nationale

OTTAWA — La première Conférence nationale du Programme Action positive a été l'occasion pour les coordonnatrices régionales et les représentantes des bureaux de libération conditionnelle et des établissements de se réunir les 6 et 7 juin pour la première fois depuis la mise en oeuvre en 1978 du programme Égalité d'accès.

Roma Bertrand, sous-commissaire principal, a souhaité la bienvenue au groupe. **Lily Tronche**, directrice du bureau de district du Montréal-métropolitain, a livré un témoignage personnel et **France-Marie Trépanier**, directrice du Programme Action positive et les membres de son bureau, ont décrit les objectifs et le calendrier de mise en oeuvre du Programme Action positive ainsi que le rôle et les fonctions des coordinatrices et représentantes régionales.

Le Commissaire aux directeurs d'établissements:

"Tenez fermement la barre; c'est votre droit le plus strict!"

OTTAWA — Le Commissaire Don Yeomans a rappelé clairement aux administrateurs du SCC réunis en conférence à la fin mai qu'il s'attendait à ce qu'ils tiennent fermement la barre, ce qui devrait leur permettre de diriger leurs troupes à la fois avec aisance et efficacité. "Si vous n'avez pas la haute main sur votre établissement, soyez sûrs que les détenus, eux, l'auront.", a-t-il dit pour résumer sa pensée. Il a également tenu à apporter les précisions suivantes:

- Assurez-vous que l'on sache qui est investi de l'autorité.
- Veillez à toujours conserver à votre établissement un air de propreté impeccable.
- Les activités organisées pour les détenus constituent un privilège et non pas un droit.
- Les simples manquements au règlement devraient toujours être suivis sans tarder des mesures administratives appropriées.
- Une tenue négligée de la part des employés dénote un manque de conscience professionnelle.
- N'hésitez pas à faire preuve d'esprit de décision devant une difficulté.
- Incitez vos employés à traiter directement avec les détenus.
- Pressez chacun d'assumer sa part du fardeau administratif.

Insistant sur l'importance pour le directeur d'établissement et de district de faire preuve d'autorité, le Commissaire a rappelé le principe suivant: "Le règlement vise à s'assurer du respect uniforme des procédures et ce, dans les limites raisonnables. Il a sa raison d'être, qui est de s'assurer que chaque situation soit traitée avec équité et sans parti pris."

"Il ressort nettement des échos que j'ai eus récemment des établissements que tant les employés que les détenus souhaitent un leadership fort et des mesures administratives empreintes tout à la fois de fermeté et d'équité."

Nouvelles recrues

Le Commissaire a aussi abordé durant la Conférence nationale semestrielle des administrateurs la situation créée par l'afflux de nouvelles recrues qui viennent grossir les rangs des agents de correction et des agents d'unité résidentielle. La plupart de ces recrues détiennent un diplôme universitaire ou collégial. Selon lui, un diplôme universitaire ne constitue pas une nécessité en soi, mais dénote toutefois la volonté de répondre toujours mieux aux normes d'excellence du Service. M. Yeomans prévoit l'arrivée cette année de 600 nouvelles recrues et l'an prochain, de 800 à 900 autres personnes.

Selon lui, "la candidate ou le candidat idéal que nous recherchons doit pouvoir faire preuve des aptitudes suivantes:

- entregent
- aptitude à communiquer
- esprit de discernement
- esprit de décision
- aptitude à travailler en équipe."

Le commissaire ***Yeomans*** *discute avec* ***Gerry Hooper****, directeur général, Formation générale et professionnelle des détenus.*

"Plus que jamais, l'accent est mis sur la communication avec les employés"

— le commissaire Yeomans

OTTAWA — "L'accent doit être mis cette année sur la communication avec les employés.", a répété le commissaire *Don Yeomans*, qui s'adressait aux directeurs d'établissement et de district et aux superviseurs réunis à l'occasion de la Conférence semestrielle des administrateurs, tenue à Ottawa, du 29 mai au 1er juin.

"Cette décision a été prise à la suite des récentes enquêtes menées par la firme Gallup à la demande de la Direction des communications. Les données indiquent que les employés du SCC considèrent que l'information est non seulement un besoin essentiel, mais prioritaire. Les employés ont aussi fait savoir que leur superviseur immédiat était celui à qui ils s'adressaient pour obtenir des renseignements sur leur carrière et les objectifs du SCC."

"Le danger inhérent à leur travail n'est pas le plus grand facteur de stress pour les employés du SCC.", a précisé le Commissaire. "Le facteur principal, c'est plutôt de ne pas savoir ce qui se passe et de devoir se rabattre sur des rumeurs et tout le degré d'incertitude que cela comporte."

Si les superviseurs doivent fournir à leurs subalternes toutes les précisions nécessaires sur les "choses essentielles", ils ne s'acquittent pas assez régulièrement de cette obligation et c'est un sujet de préoccupation pour moi. Insistez auprès de vos superviseurs pour qu'ils répondent à ce besoin en tenant régulièrement des réunions avec les personnes placées sous leurs ordre.", a ajouté M. Yeomans.

Le Commissaire a aussi fait valoir que les administrateurs auraient intérêt à reconnaître "la conduite méritoire" des employés par le truchement du Programme d'attribution de distinctions honorifiques. (Une brochure sur le régime de distinctions honorifiques sera bientôt publiée à l'intention des employés.)

Règlement des griefs

La mise en oeuvre de la procédure de règlement des griefs a fait l'objet de nombreuses améliorations, a indiqué le Commissaire. Ce dernier a toutefois invité ses interlocuteurs à "faire procéder à toutes les recherches nécessaires au premier palier de règlement étant donné qu'un travail bien fait à ce niveau permet de s'assurer que le grief peut être réglé plus rapidement."

Jean-Paul Lebrun *et* ***Pierre Viou****, directeur de l'établissement Archambault.*

Robert Caron*, dir. par int. du CDC et* ***Pierre Goulem****, dir. du CRC.*

Scène prise durant un des ateliers de discussion de la conférence.

Rencontre Participaction

Les administrateurs sont de la partie!

par **Susan Taylor**
Agent régional, Communications, Pacifique

OTTAWA — Lors de la dernière conférence semestrielle des administrateurs qui s'est tenue à l'AC, des directeurs d'établissements et de districts et les membres du CSG se sont rendu en autobus prendre part, sur les terrains de l'Association récréative du service civil, à la première réunion de type "Participaction" organisée à leur intention.

Des représentants des cinq régions administratives du SCC participaient, habillés tantôt aux couleurs distinctives de leur équipe, tantôt en tenue athlétique comme ce fut le cas pour les représentants du Québec, du Pacifique, de l'Atlantique et de l'AC. Vingt et un marqueurs et adjoints étaient également présents sur les lieux pour veiller à la bonne marche de cette manifestation. "Chacun encourageait l'autre par ses cris et applaudissements et le soutien était communicatif.", précise **Joanne Blais**, agent de planification à l'AC et membre dynamique de l'équipe de l'AC.

"Si la course d'un mille et demi, organisée au tout début de la rencontre, en a vanné et essoufflé quelques-uns, chacun s'est relayé et a fait de son mieux.", ajoute Joanne.

L'équipe gagnante fut celle du Pacifique. Le Pacifique a été la première région à suggérer qu'on applique la formule de ce type de rencontres à la Conférence semestrielle des administrateurs. **Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, a eu à ce sujet le commentaire suivant: "Je crois que **Jim Murphy**, mon homologue de la région du Pacifique, a tout manigancé ça juste pour faire étalage de la force et de l'ardeur virile de son équipe. Pour parler plus sérieusement, je crois qu'une manifestation de cet ordre s'imposait depuis longtemps. Même si l'esprit de compétition l'a emporté un petit peu trop sur l'esprit de participation, il s'agit dans l'ensemble d'un succès. J'ai vu depuis, plus de gens que jamais s'adonner au jogging et abandonner la cigarette."

La vedette de la journée a été incontestablement **Pieter de Vink**, directeur de l'établissement Mountain, dans la région du Pacifique, qui a récolté en tout 674 points.

"Dans les derniers milles, Pieter a su revenir de l'arrière et aider son équipe à décrocher le premier prix, explique Joanne Blais. La façon qu'il a eue de relancer l'équipe a été tout simplement incroyable".

Les participants se sont rendus après la compétition à un festin où les attendaient pas moins de 450 livres de homard! S'il faut en croire Dame rumeur, **John Gillis**, responsable de secteur du bureau de libération conditionnelle du Nouveau-Brunswick, aurait avalé à lui seul 10 homards!

La rencontre a connu un tel succès que les directeurs ont exprimé le souhait de la voir devenir une manifestation annuelle. Suit le tableau de classement des régions:

Pacifique:	3 360 points
Prairies:	3 135
AC/Atlantique:	2 917
Québec:	2 673
Ontario:	2 600

***René Rousseau**, dir. du Leclerc.*

Les marques des équipes ont été obtenues en additionnant les marques cumulatives à celles recueillies par les cinq têtes de peloton de chaque équipe. Les personnes qui se sont ainsi distinguées sont:

Catégorie libre

Premier	**Pieter De Vink**	Pacifique
Deuxième	**John Stonoski**	Pacifique
Troisième	**Tom Shope**	Atlantique
Quatrième	**Jim Davidson**	Atlantique
Cinquième	**René Rousseau**	Québec

Catégorie: "Pros" (femmes de plus de 40 ans et hommes de plus de 50 ans)

Premier	**Jim O'Sullivan**	Prairies
Deuxième	**Jim Murphy**	Pacifique
Troisième	**Mary Dawson**	Ontario
Quatrième	**Arlee Bender**	Pacifique
Cinquième	**H.-P. Vignola**	AC

À l'ordre du jour de la conférence: Formation des cadres intermédiaires et formation jumelée

OTTAWA — Invité à s'adresser aux participants de la Conférence nationale semestrielle des administrateurs, **Brian Marley-Clarke**, directeur général de la Formation du personnel, à l'AC, a abordé le sujet de la formation des cadres intermédiaires et de la formation dite "jumelée". Ce dernier point l'a amené à préciser que l'initiation des recrues est suivie d'une période de probation de deux ans. D'aucuns ont suggéré que, durant cette période, la nouvelle recrue soit jumelée à un employé du SCC qui puisse la conseiller et la faire profiter de son expérience. La discussion a porté sur l'opportunité de ce concept pour le SCC.

Traitant ensuite de la formation des cadres intermédiaires, M. Marley-Clarke a annoncé le lancement en septembre d'un projet témoin de formation, échelonné sur quinze jours et a cerné le contenu et les objectifs du cours et le groupe-cible visé.

***Jim Murphy**, sous-commissaire du Pacifique et **Jim Phelps**, sous-commissaire des Prairies.*

Lui, il l'a la poigne!

***Jean-Charles Cloutier**, directeur des Relations de travail, durant un moment plus détendu de la Conférence.*

***Mario Dion**, avocat principal du SCC, saisi par le photographe en pleine envolée oratoire.*

Le Solliciteur général du Canada, lors de son allocution devant les participants de la Conférence.

En glanant ici et là

Photo: Régis Charron

25 années de service

*QUÉBEC — M. **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire de la région du Québec, a souligné le 16 mai dernier, les 25 années de service de M. **Bertrand Larralde**, CX-COF3 (photo ci-dessus) et de M. **André Jones**, CX-COF5 (photo ci-contre), de l'établissement de Cowansville, en remettant à chacun une plaque signée par le Premier ministre.*

***Hugh Pratt**, gérant de la ferme de Pittsburgh, souhaite à **Grant Myers** et à sa femme **Edna** une heureuse retraite.*

Fête d'adieu pour Grant Myers

ONTARIO — De nombreux amis et collègues de **Grant Myers**, travaillant à Pittsburgh, à Joyceville, à l'AR de l'Ontario, à l'établissement Frontenac et dans d'autres établissements, se sont réunis le 31 mai au Club des forces armées et navales pour lui souhaiter en présence de sa femme **Edna** une heureuse retraite.

Grant, instructeur à la ferme de l'établissement de Pittsburgh, a d'abord rempli les fonctions de garde à son arrivée au SCC, en juin 1954. Après avoir été promu chef adjoint des gardiens en octobre 1956, il a été transféré le 13 mai 1956 à l'établissement de Pittsburgh où il est demeuré jusqu'à sa retraite, le 5 juin dernier.

Hugh Pratt, gérant de la ferme et "Scotty" McManus, président du club des CX de l'établissement de Pittsburgh, ont remis à Grant une plaque du SCC et du gouvernement du Canada et une tasse-souvenir du Club.

Grant et sa femme envisagent avec plaisir l'idée de la retraite et ils prévoient la mettre à profit pour travailler à l'entretien de leur maison à St-Andrews, en Ontario et faire peut-être quelques voyages.

Dans le prochain numéro:
Bureau des traductions
50 ans déjà!

Décès de Tom Dixon

ATLANTIQUE — **Tom Dixon**, agent d'unité résidentielle à l'établissement de Springhill, est décédé le 25 juin. M. Dixon était membre du SCC depuis 1975, année où il s'était joint au Pénitencier de Dorchester à titre d'agent de correction, avant d'être transféré à l'établissement de Springhill pour y occuper le poste qu'il occupait au moment de sa mort . . .

Un diplômé heureux!

***Gerry MacGillvray** bondit littéralement de joie après avoir décroché un diplôme qui vient s'ajouter à ses autres lauriers.*

ADMINISTRATION CENTRALE — **Gerry MacGillvray**, membre du SCC qui travaille depuis juillet 1982 aux Opérations comptables de la Division Corcan, au sein de la Direction des finances, à l'AC, est diplômé du Programme de vérification et de formation professionnelles du Collège Algonquin. La formation obtenue dans le cadre de ce cours de gestion financière souscrit par le truchement de la Commission de la fonction publique devrait, espère-t-il, l'aider dans la poursuite de ses aspirations professionnelles . . .

Retraite de Bill Elwood

ONTARIO — Plus d'une centaine d'amis et de collègues de **Bill Elwood** se sont réunis le 16 mai dernier pour faire leurs adieux à ce surveillant des services de bureau, travaillant au campus de Kingston du Collège national du personnel et qui prend sa retraite après 45 ans dans la Fonction publique. Six présentations ont été faites, dont une d'**Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, qui a remis à Bill un certificat pour longs services, signé par le Premier ministre. D'autres présentations ont été faites par le directeur du campus de Kingston du Collège, des employés de la Prison des femmes et de la Direction du personnel de l'AR et un groupe d'amis avec lesquels Bill avait travaillé au Collège. Un cadeau très spécial, auquel ont contribué les employés du Collège et du Centre d'initiation du personnel, lui a été remis: grâce au certificat-cadeau, Bill est désormais propriétaire d'un chien teckel, un basset allemand à pattes très courtes.

Un chien de la même race et dont Bill était le propriétaire était mort peu avant sa retraite. La surprise l'a laissé tout pantois. Aux dernières nouvelles, Bill et son nouveau chiot filent le parfait bonheur.

*Le chien basset et **Bill Elwood** son heureux proprio*

*'**Sylvon Lebel**, chef des Relations parlementaires et **Jean-Pierre Pariseau**, préposé au contrôle de la correspondance, posent fièrement pour le photographe sous le regard approbateur d'**Allan Sierolawski**, directeur par intérim du Contrôle de la correspondance, et de **Jean-Pierre Pariseau** (eh oui, encore lui!)*

Concours national de tir

PRAIRIES — Voici les résultats du Concours national de tir du SCC tenu à Regina, du 18 au 21 juin, en Saskatchewan. **Alex Lubimiv**, de l'établissement de Frontenac, est le gagnant du tir au revolver (groupe du personnel non affecté à la sécurité) avec une marque de 565 sur 600 points. Le représentant du Québec, **André Patenaude**, de Cowansville, s'est classé quatrième avec une marque de 470 points. **John Thompson**, de l'établissement d'Edmonton, est, avec une marque de 556 sur 600 points, le gagnant du tir au revolver (groupe des agents de sécurité). **Wayne Langille** et **Kenneth Ferguson**, tous deux de l'établissement de Springhill, sont les gagnants du tir à la carabine (groupe du personnel non affecté à la sécurité, pour le premier et groupe des agents de sécurité, pour le second) après avoir obtenu la marque respective de 379-9x et de 374 sur 400 points. Toujours au tir à la carabine, **Henri Fleury**, de Cowansville, s'est classé quatrième au sein du groupe non affecté à la sécurité et **François Bénard**, du Leclerc, s'est classé troisième au sein du groupe des agents de sécurité.

Le trophée Tom Hall (meilleure marque d'ensemble pour une équipe régionale) a été décerné à la région de l'Ontario qui a obtenu 1 835 sur 2 000 points; l'équipe de l'Atlantique s'est classée deuxième avec une marque de 1 824 sur 2 000 points; les régions des Prairies et du Québec se sont classées au troisième et quatrième rang respectivement avec une marque de 1 818 et 1 750 points. Le cinquième rang échoit à la région du Pacifique avec une marque de 1 732 points.

Ken Ferguson

C'est la GRC qui s'est mérité le 20 juin la Coupe du Solliciteur général avec une marque de 1 705 points contre 1 647, après une chaude lutte qui s'est soldée par seulement un écart de 58 points. Les représentants du SCC pour cette dernière compétition étaient **Luc Beauregard**, de l'établissement de Cowansville, **Mike Henry**, de l'AR du Pacifique, **Charles Dunlap**, du CPR des Prairies, **Reg Shier**, du Centre d'initiation des recrues, de Kingston, était le coordinateur national de la manifestation.

NOTA BENE: Au Québec, la compétition régionale de tir à la carabine et au revolver a eu lieu les 1er et 4 juin au champ de tir de Sainte-Anne-des-Plaines. Une quarantaine de membres du ervice y ont participé. M. **Henri Fleury** de l'établissement de Cowansville est sorti gagnant de la catégorie AR-15 tandis que M. **Luc Beauregard** du même établissement l'a emporté dans la catégorie "revolver".

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

entre nous

Vol. 9 nº 15 le 15 août 1984

Copyright of this document does not belong to the G... Proper authorization must be ... from the ... any intended use.

...ts d'auteur du p... document ... appartient ... l'État. Toute utilisa... ... contenu ... présent ... ment doit être appr... préalablement par l'auteur.

Le SCC en deuil

PRAIRIES — Près de mille personnes ont assisté aux funérailles nationales tenues le 18 juillet en l'honneur de M. **Werner Friesen**, l'un des deux gardiens tués par des détenus, le 13 juillet dernier, à l'établissement de Stony Mountain, au Manitoba. Assistaient au service funèbre célébré à l'Église mennonite de Winnipeg la plupart des gardiens travaillant à cet établissement ainsi que des agents de correction, directeurs d'établissement et cadres supérieurs en provenance de toutes les régions du Canada, plusieurs dignitaires, dont le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, le commissaire du SCC, M. **Don Yeomans** et M. **Jim Phelps**, sous-commissaire de la région des Prairies, des députés fédéraux, des membres de la sûreté provinciale du Manitoba et du service de police de la ville de Winnipeg, et des membres de l'Organisation du clan autochtone du Manitoba.

Le même jour, à Selkirk, au Manitoba, localité située à 35 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg, un service funèbre a été célébré à la mémoire de **Joseph George Wendl**, autre victime de ce tragique incident. Trois cent personnes assistaient à la cérémonie marquée, à la demande de la famille du défunt, d'un caractère plus privé. Le commissaire **Don Yeomans** et **Al Stevenson**, le directeur de l'établissement de Stony Mountain, ont été invités à s'adresser à l'assemblée dans le cours du service funèbre.

M. Yeomans, qui a tenu à formuler de vive voix ses condoléances à la famille de M. Wendl, a rappelé le rôle "héroïque et méconnu" dévolu aux agents de correction. Il a déploré le fait que les citoyens ne prennent trop souvent conscience de la situation des agents de correction qu'à l'occasion d'une évasion, de graves désordres ou de la mort tragique de l'un d'entre eux. "Où nos agents de correction trouvent-il la force de continuer à oeuvrer dans ce secteur", a-t-il ensuite demandé, "sinon dans ce ferme désir de servir leurs concitoyens? Nous devons à nos concitoyens de persévérer là où d'autres n'ont pas réussi."

La surveillance de l'établissement de Stony Mountain était entre temps assurée en collaboration avec un groupe de gardiens du Pénitencier de la Saskatchewan.

Le 13 juillet, les deux agents de correction avaient été poignardés par des détenus au moment de l'ouverture des portes qui donnent accès à l'aire de réception de l'établissement. Des collègues non armés ont assisté à la scène, impuissants: l'un d'entre eux a réussi à s'esquiver et à alerter le centre de contrôle. Aussitôt des agents de correction armés sont venus à la rescousse et ont pu ramener les détenus dans leur cellule, non sans avoir tiré quatre coups de semonce.

À la suite d'une enquête menée par la Section des enquêtes, sous-division de Winnipeg, de la GRC, une accusation de meurtre au premier degré a été portée contre **Daryle Evin Kent**, **Walter Thomas Sinclair**, **Donald Stanley Hoard** et **Frank A. Gode**, quatre détenus âgés respectivement de 22, 27 ans, 21 et 19 ans. Comme nous mettions sous presse, les quatre accusés attendaient leur enquête préliminaire devant un tribunal de Stonewall, au Manitoba.

Tous les employés du Service correctionnel du Canada se sont joints, le 18 juillet à la douleur des deux familles éprouvées et des services commémoratifs en l'honneur des deux victimes ont été tenus ce jour-là dans tous les établissements du pays, y compris au Québec. À l'église St. Patrick, à Ottawa, l'abbé **Gabriel Savignac** et le rév. **Tom James** étaient les officiants du service organisé à l'intention des employés de l'AC.

• **Autres photos en page 2**

Photo: Ray Kashuba

*WINNIPEG, MANITOBA — Portée par des collègues de travail, la dépouille de **Werner Friesen** fait l'objet d'un dernier salut par d'autres collègues et un agent de la GRC, au terme de funérailles nationales tenues le 18 juillet dernier.*

Feu Werner Friesen, 1950-1984

***Werner "Vern" Friesen* était âgé de 34 ans. Il s'était joint au SCC le 10 janvier 1974 à titre de CX-COF-02 avant d'être promu, le 30 décembre de la même année, au poste d'agent d'unité résidentielle. Lui survivent sa femme *Collette*, une fillette de deux ans, *Kendra*, son frère *Hal* et ses parents, *Peter* et *Elsa Friesen*.**

Le Groupe d'étude sur les meurtres et les voies de fait en Ontario recommande:

Meilleure communication plutôt qu'une sécurité accrue

Photo: Erik Gustafsson

***Jim Vantour**, président du Groupe d'étude et **Bruce Northorp**, autre membre du Groupe d'étude. Les photos des deux autres membres se trouvent en page 2.*

par John Vandoremalen, chef des Publications Communications, AC

OTTAWA — Le Service correctionnel du Canada doit trouver les moyens de faciliter la communication entre la direction et le personnel et entre le personnel et les détenus et "élaborer des stratégies propres à favoriser le maintien de l'ordre dans la population carcérale." Tels sont les deux principaux défis qui se posent au Service, concluent les auteurs du rapport du Groupe d'étude sur la violence dans les pénitenciers de l'Ontario.

Le groupe d'étude, présidé par M. **Jim Vantour**, a été mis sur pied en février à la suite de l'augmentation soudaine du nombre de meurtres et de voies de fait graves survenus dans des établissements fédéraux, notamment dans la région de l'Ontario où onze meurtres de détenus ont été signalés entre le 1er janvier 1983 et le 31 janvier 1984. Les deux établissements qui ont été la scène de tous les meurtres, sauf un, et de 21 voies de fait graves sont les établissements de Collins Bay et de Millhaven.

Les auteurs du rapport formulent quelque 25 recommandations et concluent que la solution ne se trouve pas dans des mesures de sécurité additionnelles (plus de clôtures, de portes et de postes de surveillance armée.) À moins d'enfermer les détenus vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il y aura toujours des conflits entre eux. En outre, un système plus répressif ne fera qu'engendrer plus d'actes de violence dirigés contre soi-même (suicides) et contre le système (actes collectifs sous forme d'émeutes et actes individuels sous formes de voies de fait contre le personnel).

Suite en page 2

Rapport sur la violence dans les pénitenciers de l'Ontario

• suite de la page couverture

Communication déficiente

"Les établissements (. . .) à haut niveau de sécurité, signalent les auteurs du rapport, se caractérisent de nos jours par un manque de communication tant entre la direction et le personnel qu'entre le personnel et les détenus et par le fait qu'il règne un esprit de "transactions" dans la population carcérale."

Pour améliorer la communication, les membres du Groupe d'étude suggèrent que le Service songe à réévaluer les principes de base du système carcéral et ensuite à réévaluer l'organisation de ce système. On peut lire ci-dessous les recommandations du groupe d'étude:

1. *Tous les membres du Service correctionnel du Canada doivent s'engager consciemment à atteindre un but unique, doivent être orientés clairement quant à la "mission" du Service et doivent participer à l'élaboration de cette orientation.*
2. *Le directeur de l'établissement et ses gestionnaires doivent recevoir des pouvoirs de gestion accrus. Ils doivent néanmoins être tenus pour responsables des conséquences de leurs décisions.*
3. *Le SCC doit réduire l'isolement du directeur de l'établissement à l'égard du personnel et des détenus en faisant de lui un décisionnaire qui est perçu comme tel.*
4. *Le SCC devrait étudier la possibilité de nommer un sous-directeur dont le rôle serait similaire à celui d'un cadre dirigeant mais qui, dans la structure hiérarchique, se situerait au moins à un niveau de plus que les directeurs adjoints.*
5. *Afin de permettre aux détenus de se mettre en rapport avec plus de membres du personnel compétents pour résoudre les problèmes, il y aurait lieu de créer une "équipe" de gestion au sein de l'établissement.*
6. *Il faut restreindre les déplacements collectifs de détenus dans les établissements à sécurité élevée. De plus, les visites entre détenus appartenant à des unités et à des rangées différentes devraient être interdites.*
7. *Les agents de correction devraient être assignés à une petite unité de détenus pendant une période suffisamment longue pour permettre au personnel et aux détenus de se connaître.*
8. *Il faut ralentir le mouvement des détenus à l'intérieur du système afin d'atténuer la tension créée par la présence constante d'"étrangers" et de stabiliser la population carcérale.*
9. *Une section d'un établissement de la région de l'Ontario devrait servir d'unité de réception réservée à l'accueil et à l'orientation des nouveaux détenus.*
   De plus, chaque établissement devrait avoir une rangée d'orientation pour les nouveaux détenus.
10. *Le Service a l'obligation de réduire l'introduction de drogues en prison, en ayant recours à l'un et l'autre des moyens suivants:*
    - *— interdire à un visiteur l'entrée dans la prison s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il tente d'introduire des drogues et s'il refuse de se prêter à une fouille;*
    - *— interdire les visites-contacts aux détenus qui ont déjà reçu des drogues de visiteurs;*
    - *— punir les détenus trouvés en possession de drogues en leur retirant des privilèges et en les transférant dans des établissements de niveau de sécurité plus élevé; et*
    - *— effectuer régulièrement des fouilles minutieuses de l'établissement.*
11. *Le Service devrait demander l'aide du ministère du Solliciteur général pour qu'il incite le ministère de la Justice à faire de "l'introduction de drogues en prison" une infraction criminelle tout comme c'est le cas pour l'aide apportée à l'évasion d'un détenu.*
12. *Les rangées qui font présentement partie de l'unité spéciale de détention devraient être réassignées à la population normale et une rangée d'orientation ou de réception pour les nouveaux détenus devrait être aménagée.*
13. *L'administration de Millhaven et de Collins Bay devrait limiter au maximum les déplacements entre rangées et devrait tirer parti de la capacité d'accueil des cellules pour "réorganiser" la population carcérale (par ex.: en séparant les détenus incompatibles) et créer des "unités résidentielles" permettant à des rangées et à des unités de détenus de développer un esprit de cohésion qui fait actuellement défaut.*
    Il faudrait aussi revoir et modifier les normes concernant les affectations à l'intérieur des établissements en vue de s'assurer que:
    - *— les agents de correction ne passent pas de longues périodes sans être affectés à des fonctions où ils ont des rapports avec les détenus et qu'il n'y ait pas d'aires qu'ils n'inspectent pas fréquemment;*
    - *— les agents de correction sont affectés à des unités particulières pendant un certain temps pour permettre au personnel et aux détenus de se connaître.*
14. *Afin d'accroître la surveillance lors de déplacements collectifs, l'administration de Collins Bay devrait établir des heures de cantine pour chaque unité ou installer une cantine dans chaque unité.*
15. *La cantine devrait être régulièrement fouillée en profondeur et (il faudrait étudier la possibilité d'en confier la gérance au personnel.)*

L'unité spéciale de détention

Le SCC a besoin d'installations spéciales pour y placer les détenus jugés "particulièrement dangereux". Cependant, le Service doit travailler résolument à y assurer la sécurité nécessaire tout en offrant aux détenus des possibilités de participation, des encouragements, des activités valables et un service de thérapie et surtout, en leur donnant de l'espoir.

16. *Le SCC devrait continuer à séparer les "détenus particulièrement dangereux" du reste de la population carcérale normale en les transférant dans les "unités spéciales de détention" afin de protéger le personnel et les autres détenus.*
17. *Il faut faire un effort concerté pour offrir des possibilités de participation, des activités, des programmes et une "thérapie" valables à l'intention des "détenus particulièrement dangereux".*
18. *Lorsqu'on considère qu'un détenu placé dans une USD n'a pas besoin de telles mesures de sécuité, il y a lieu d'examiner son cas immédiatement en vue de le retourner dans la population carcérale normale.*
19. *La période minimale de deux ans devrait être supprimée afin de donner espoir aux détenus et de les encourager.*
20. *Les détenus devraient être encouragés à progresser, par étapes distinctes, vers un retour à la population carcérale normale.*
21. *La communication efficace entre le personnel et les détenus doit être constamment présente au cours du programme de l'USD et de ses différentes étapes.*
22. *Il est nécessaire de nommer un directeur associé dont l'unique responsabilité sera la gestion de l'unité spéciale de détention.*
23. *Nous approuvons les efforts déployés par le SCC afin de mettre au point un programme de formation du personnel des USD et nous insistons pour que des cours de relations inter-personnelles en fassent partie intégrante.*
24. *Pour les besoins de la communication entre le personnel et les détenus, les employés devraient être affectés à un petit groupe de détenus afin d'améliorer la communication, d'assurer l'application uniforme des règlements et de faciliter l'évaluation de chaque cas.*
25. *Un membre du personnel (qui n'est pas affecté à la sécurité) devrait être désigné à titre d'"agent de liaison avec les détenus"; il aurait, entre autres responsabilités, la tâche de communiquer fréquemment avec les représentants des rangées de détenus.*

Hank Neufeld

Lise Turcotte

Funérailles de feu Joseph George Wendl 1930-1984

*De gauche à droite: **Jack Linklater**, dir. adj., Sécurité, Stony Mountain, **Al Stevenson**, dir. de l'établ. et le Commissaire du SCC, **Don Yeomans**, se tiennent près de l'église, en attendant que le cortège s'ébranle*

SELKIRK, MANITOBA — *Joseph George Wendl* était âgé de 54 ans. Il s'était joint au SCC le 20 août 1973. Il avait travaillé comme agent des services de santé avant d'être muté au poste d'agent d'unité résidentielle le 9 mars 1983. Né à Graz, en Autriche, il avait émigré au Canada en 1954. Il avait exercé les fonctions d'infirmier autorisé en psychiatrie au Selkirk Mental Health Centre durant 17 ans avant d'être admis au SCC. Il laisse dans le deuil sa femme *Emmy*, ses fils *Chris* et *John Robert*, sa fille *Rosemarie* et sa mère, *Maria Koell-Dofer*, domiciliée en Autriche.

Photos: Ray Kashuba

***Don Yeomans** (deuxième à partir de la gauche), et le Solliciteur général, l'hon. **Bob Kaplan** font leur entrée à l'église.*

La Prison des femmes fait peau neuve

par Monica Freedman, chef des Programmes pour les détenues

OTTAWA — Des améliorations ont été apportées aux installations et aux programmes prévus à l'intention des détenues de la Prison des femmes à la suite d'une plainte déposée par un groupe de réforme d'Ottawa et à laquelle la Commission canadienne des droits de la personne a fait droit en 1981. Celle-ci souligne, dans un communiqué publié le 21 juin, qu'elle est satisfaite des améliorations apportées et considère que la situation a été redressée.

Dans sa plainte, **Brigid Hayes**, représentante du groupe Women for Justice, groupe composé d'avocates, de criminologues et de personnes oeuvrant dans des services correctionnels et des organismes connexes, alléguait que le SCC faisait preuve de discrimination envers les détenues compte tenu de la gamme alors plus étendue de programmes d'emploi et de formation axés sur la réadaptation et que les services offerts aux femmes incarcérées dans cet établissement fédéral étaient inférieurs aux services offerts aux détenus. Le groupe avait d'abord fait campagne pour la fermeture de la Prison des femmes de Kingston, mais le SCC a plutôt décidé de rénover l'établissement et d'améliorer les programmes offerts.

La Commission des droits de la personne reconnaît dans son communiqué que les rénovations apportées à l'immeuble et que la construction d'un pavillon à usage multiple ont eu pour effet d'accroître l'accessibilité aux programmes de loisirs et de formation professionnelle.

Déjà les détenues ont la possibilité de s'inscrire au programme d'études complet (niveaux primaire et secondaire) offert par la commission scolaire du comté de Frontenac, qui comprend entre autres un cours d'informatique, un système d'apprentissage assisté par ordinateur, des cours d'art culinaire, de couture, de relations familiales, d'horticulture et l'acquisition des aptitudes nécessaires à la pratique de disciplines artistiques et à la réinsertion sur le marché du travail. Les pensionnaires de l'établissement peuvent aussi s'initier au traitement de texte et acquérir la même formation en commerce que celle offerte aux détenus de l'établissement de Frontenac. Les programmes de formation professionnelle permettent entre autres de s'initier au travail du bois, aux techniques de rembourrage, à la couture et et à la coiffure. Ces femmes peuvent enfin apprendre la mécanique automobile, la soudure, la menuiserie et suivre des cours universitaires à l'établissement de Collins Bay et s'initier au microfilmage à l'établissement de Bath.

Il a été possible d'élargir la gamme de programmes offerts en recrutant un plus grand nombre d'enseignants à contrat, dont un instructeur en travaux d'artisanat, une bibliothécaire et une monitrice en dynamique de vie. Un certain nombre d'organismes communautaires tels que le centre de secours aux victimes d'agressions sexuelles de Kingston et un groupe de travailleurs sociaux rattachés au Centre régional d'aide à la jeunesse de Beechgrove ont de plus offert leurs services aux responsables de l'établissement et aux détenues.

Des programmes ont été mis sur pied afin d'aider les détenues à rester en contact avec leurs enfants. L'établissement compte les installations nécessaires à la mise en oeuvre du Programme de visites familiales, un programme de liaison vidéo et un service de placement d'enfants dans des foyers d'adoption de Kingston.

La Commission a par ailleurs relevé le fait que depuis la mise en oeuvre des ententes d'échanges de services avec les provinces, près de la moitié des détenues sous juridiction fédérale purgent leur peine dans des prisons provinciales situées plus près de leur famille. Elle a également souligné la mise sur pied du Comité national permanent de la femme délinquante.

L'incarcération des femmes a de tout temps constitué un problème très particulier et n'a pas toujours reçu toute l'attention nécessaire. Les responsables de la Prison des femmes et de la région de l'Ontario ont su relever le défi et élaborer des programmes innovateurs dans cet établissement.

Les responsables ne se satisfont toutefois pas de ces réalisations. Le haut taux de roulement de la population carcérale fait qu'il est nécessaire d'accroître la diversité des programmes. Un nouveau choix de programmes a été établi: un nouveau centre de santé et une nouvelle aire d'isolement sont en voie de construction et leur achèvement est prévu d'ici deux ans.

***Roger Caron**, orateur invité, **Robert McKend**, nouveau directeur général, **Karen Brunger**, membre émérite de l'Année et **Maria Bertoni**, ex-présidente*

Photo: Louis Genest

*Photo prise à l'occasion d'une petite réception tenue au bureau du commissaire **Don Yeomans**, le 16 juillet dernier.*

*De gauche à droite: MM. **Gordon Fowler**, agent de correction et président du Syndicat des gardiens de prison de l'Australie occidentale; **Graham Paynter**, architecte, secteur privé; **Egon Sievers**, directeur adjoint, Installations et Industries, Services pénitentiaires de l'Australie occidentale; **Don Yeomans**, commissaire du SCC; **Ian Hill**, directeur des Services pénitentiaires de l'Australie occidentale; **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, SCC; **Michael Collett**, architecte, Administration des Travaux publics de l'Australie occidentale; **Lincoln Kilpatrick**, architecte, secteur privé.*

Visiteurs venus de loin et proches par le coeur!

OTTAWA — M. **Ian Hill**, directeur des services pénitentiaires de l'Australie occidentale et cinq collègues, dont deux architectes du secteur privé, ont fait une tournée du SCC et de ses installations, du 27 juin au 23 juillet.

Ils ont profité de cette première visite au Canada pour se renseigner sur les questions ayant trait à la formation et au perfectionnement du personnel, à l'emploi, à la formation générale et professionnelle des détenus et à la sûreté des établissements.

Durant leur tournée pancanadienne, ils ont pu visiter tour à tour la région du Pacifique (l'établissement de Mission, le CPR des Prairies, l'établissement Kent et l'établissement d'Elbow Lake), la région de l'Ontario (le Pénitencier de Kingston) et la région du Québec (le Collège du personnel de Laval et les établissements Drummond et La Macaza).

Dans un geste spontané, les membres de la délégation ont fait parvenir, le 18 juillet, au nom de tous les agents de correction des services pénitentiaires de l'Australie occidentale, une lettre de condoléances à Mmes *Werner Friesen* et *Joseph Wendl* dont les conjoints qui travaillaient à Stony Mountain viennent de mourir dans l'exercice de leurs fonctions. Leur message, empreint d'une grande sollicitude pour les familles éprouvées, fait état de leur "communauté d'esprit avec les préoccupations de tous les professionnels de la garde et du traitement des détenus."

7-STEP

par Roger Caron

. . . Me voir et m'accepter tel que je suis
Conserver ma liberté
Devenir un citoyen utile
Aider les autres en retour de l'aide que je reçois . . .

ONTARIO — Cette déclaration de principes a été lue à haute voix par **Robert McKend**, le directeur administratif nouvellement élu de la Société Seven Step, devant un parterre de membres et de bénévoles réunis le 9 juin dernier à l'université York.

Chaque année en juin, les membres de ce groupe de sensibilisation se réunissent pour débattre de sujets d'intérêt commun, partager les vues des conférenciers invités, assister à des ateliers et discuter de divers moyens en vue de développer une nouvelle solidarité contre la menace de récidive. C'est aussi l'occasion de se choisir de nouveaux représentants et de souligner de façon particulière la contribution unique de certains à la réalisation des objectifs de l'association.

Celle-ci a été créée en 1963 au Pénitencier de San Quentin, en Californie, à l'initiative d'un détenu du nom de **Bill Sands** qui a décidé de lutter contre la futilité du temps passé en détention. Ce programme de prélibération a bénéficié du ferme appui de **Clinton Duffy**, directeur du pénitencier, qui était révolté par le gaspillage de toutes les ressources humaines concentrées à cet endroit.

C'est en 1968 que les principes exprimés dans la déclaration solennelle citée un peu plus haut se sont répandus au Canada à la suite de la création du premier groupe canadien 7-Step au centre correctionnel Haney de Colombie-Britannique. Il existe actuellement 16 sections de ce groupe dans la seule région de l'Ontario. Certaines d'entre elles regroupent des citoyens en milieu libre et d'autres, des détenus des pénitenciers fédéraux et prisons provinciales.

Beaver Creek au secours des dialysés

par Dennis Curtis, ARC (Ontario)

ONTARIO — Si vous n'avez jamais souffert d'une perturbation des fonctions rénales, vous ne pouvez imaginer tout le rituel qu'implique une dialyse. Le dialysé doit, greffé à une machine durant quatre à six heures à tous les deux jours, attendre que chaque goutte de son sang soit purifiée.

Les détenus du camp de Beaver Creek ont travaillé étroitement avec les membres des clubs Lions, propriétaires du Camp Dorset. Situé à quelque 45 milles au nord-est du camp correctionnel de Beaver Creek, ce camp d'été, géré par les clubs Lions, est conçu de façon à offrir aux malades la chance de s'évader de la ville sans interrompre leur traitement de dialyse. Près d'un lac, le camp comprend 11 pavillons de trois chambres à coucher, un motel, une infirmerie, une piscine et d'autres services nécessaires à un séjour agréable à la campagne.

Les détenus ont aidé à construire le camp et se sont attelés à toutes les tâches, dont le déboisement, la construction d'une route, les travaux de peinture et de nettoyage. Le jour de notre passage au camp, dix détenus s'affairaient sur le terrain sous la surveillance de **Don Thud**, préposé au reboisement. Tous ceux à qui nous avons parlé étaient enthousiasmés par le projet et appréciaient le fait de pouvoir travailler pour aider à rendre l'existence de ces malades plus agréable.

Reg Moland du Club Dorset est l'un des six directeurs du Camp Dorset. Il tire fierté de ce projet qui a pris de l'expansion et fait de ces 300 acres de terre une entreprise d'un million de dollars et ce, avec le seul concours de bénévoles.

Le seul employé rémunéré du camp, **Steve Woolman**, vit sur place et travaille comme contremaître, homme d'entretien, en somme homme à tout faire. Des médecins et des agents des services de santé bénévoles travaillent à l'hôpital de campagne et les neufs appareils servant à effectuer la dialyse ne dérougissent pas de tout l'été.

Reg Moland remercie au nom de ses collègues les employés et les détenus de Beaver Creek de leur collaboration active. **Ted Van Petegem**, directeur du camp, fait valoir de son côté les retombées bénéfiques du projet non seulement pour les dialysés mais pour les détenus qui en retirent beaucoup de gratification. Un autre exemple de participation du SCC à la vie de la collectivité!

Photo: Erik Gustafsson

1934:	**60 employés**
1984:	**1823 employés**
Explosion de mots!	
1954:	**75 964 846**
1984:	**300 000 000**

Une équipe du tonnerre . . . à votre service!

*Quelques-uns des membres du service de traduction du ministère du Solliciteur général. De gauche à droite: **Yolande Bernard**, chef du personnel de soutien, **Edward Kendall**, traducteur, **Catherine Oliva**, directrice, **Pierre Godin** et **Michel Vaillancourt**, tous deux réviseurs. Tout comme les membres du Contentieux qui étaient jusqu'à tout récemment rattachés au ministère de la Justice, les traducteurs répondent aux demandes de traduction du Ministère tout en étant rattachés au Bureau des traductions du Secrétariat d'État. Le Bureau célèbre cette année son cinquantième anniversaire!.*

OTTAWA — Le Bureau des traductions fête cette année son cinquantième anniversaire.

Créé par une loi du Parlement adoptée en juin 1934, le Bureau regroupait pour la première fois au sein d'un même organisme la plupart des 91 traducteurs que comptait alors la fonction publique fédérale (ceux des Affaires extérieures s'y sont intégrés en 1946, et ceux du Sénat, en 1950). Nous étions alors bien loin des quelque 1 200 professionnels des langues que le Bureau compte actuellement.

Pour marquer comme il convient cet événement, un certain nombre d'activités, dont plusieurs sont en préparation depuis un bon moment, sont prévues tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'une "petite histoire du Bureau," intitulée: *"Au coeur du trialogue"* dont la rédaction a été confiée à **Jean Delisle**, de l'Université d'Ottawa, paraîtra en septembre. Pour ceux qui s'intéressent à l'évolution de la question linguistique au Canada, l'histoire du Bureau est une tranche bien vivante de l'histoire du pays. Pour s'en procurer un exemplaire, s'adresser au Centre d'édition, min. des Approv. et Services, à Ottawa.

Il y aura aussi des expositions sur l'histoire de la traduction au Canada et du Bureau en particulier. La principale sera présentée en octobre dans le foyer du Centre national des arts à Ottawa, mais d'autres expositions de moindre envergure seront organisées un peu partout au pays en collaboration avec les associations professionnelles, les écoles de traduction et les bureaux régionaux du Secrétariat d'État. D'autre part, le kiosque du Secrétariat d'État aux grandes expositions de Québec, Toronto et Vancouver soulignera le cinquantenaire du Bureau.

Le point saillant des activités sera sans doute le Colloque national sur les services linguistiques qui se tiendra, du 17 au 19 octobre, au Centre de conférences du gouvernement canadien à Ottawa.

La section de traduction du Solliciteur général

Dirigée par Mme **Catherine Oliva**, l'équipe du Solliciteur général se compose de 11 traducteurs ou traductrices et de 4 chefs de module. Le service de soutien, qui comprend 5 personnes, est dirigé par Mme **Yolande Bernard**. Le Service de traduction dessert 3 des 4 composantes du Ministère, soit le Secrétariat, la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service correctionnel du Canada. Il offre également des services de consultation linguistique et est relié à TERMIUM II (bientôt TERMIUM III), la banque de terminologie du Secrétariat d'État au service de 2 000 usagers répartis au Canada, aux États-Unis et en Europe. Tous ces spécialistes sont versés dans l'art des communications bilingues: l'un siège au Comité de terminologie du Ministère et tous ont une bonne connaissance "sur le terrain" des services correctionnels pour avoir visité récemment le Pénitencier de Kingston, la Prison des femmes et d'autres installations du SCC. Pour entrer en contact avec Mme **Catherine Oliva**, directrice des Services de traduction et de consultation linguistique, prière de composer 996-7207. Pour rejoindre les renseignements généraux, composez 995-6610.

EN BREF . . .

Nouveaux pavillons cellulaires à La Macaza

Le député fédéral du comté de Labelle, M. **Maurice Dupras**, a présidé le 9 juillet dernier la cérémonie d'inauguration des nouveaux pavillons cellulaires érigés par le SCC sur le site de l'établissement La Macaza au cours des derniers mois. La cérémonie s'est déroulée en présence du sous-commissaire de la région du Québec, M. **Jean-Paul Dugas**, du directeur de l'établissement, M. **Maurice Jacques**, des maires de La Macaza, L'Annonciation et Canton Marchand, de l'évêque de Mont-Laurier, ainsi que de plusieurs autres invités. Des membres de la presse locale étaient aussi présents. Plus de précisions au prochain numéro.

Visiteurs de New York au Leclerc

Le 10 juillet dernier, des représentants des services correctionnels de l'État de New York ont visité l'établissement Leclerc afin de se renseigner sur le fonctionnement de l'enseignement assisté par ordinateur. Les visiteurs étaient **Mike Borien**, sous-commissaire aux programmes; **Robert L. Cavoisie**, directeur à la formation professionnelle; **John H. Nuttal**, directeur adjoint à l'éducation et **Thomas Ortinger**, superviseur, Programmes et enseignement et enfin **Maureen Cornelia**, représentante de Honeywell Inc. Les responsables des services correctionnels de l'État de New York prévoient implanter l'enseignement assisté par ordinateur dans certains états dotés de services correctionnels et la visite des représentants de ces services leur a permis d'évaluer l'utilisation de ces moyens d'enseignement pour la formation des détenus. Les quatre visiteurs avaient visité, la veille, l'Administration centrale.

Calendrier des cours de formation

OTTAWA — Un calendrier national des cours de formation du personnel pour l'année 1984-1985 a été établi par la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel. Selon **Brian Marley-Clarke**, directeur général de cette direction, il s'agit d'une première pour le SCC. "Ce calendrier vise à informer les employés et la direction du SCC sur les programmes de formation et de perfectionnement offerts par la Direction en vue de satisfaire aux besoins fondamentaux du Service.", dit-il. Le calendrier fourni pour chaque cours tient compte des besoins de formation exposés dans les prévisions régionales et reflète le nombre d'employés qui devraient recevoir une formation au cours du prochain exercice financier. Pour obtenir un exemplaire du Calendrier, communiquez avec **Rose Anne Rae**, chef p. int. de la Prestation des programmes, Direction de la formation et du perfectionnement du personnel.

Conférence — Services de santé

OTTAWA — La Direction des services médicaux et de santé a tenu, du 12 au 14 juin, au Centre des conférences, sa deuxième conférence annuelle à l'intention des directeurs adjoints aux Services de santé. Les participants comprenaient, outre ces derniers, les administrateurs régionaux des services de santé, des agents supérieurs des services de santé, les directeurs généraux des régions des Prairies et du Pacifique et les directeurs des services infirmiers des centres psychiatriques régionaux et du Centre régional de traitement du Pénitencier de Kingston.

Les participants se sont entre autres penchés sur les résultats de deux études: une étude sur la dotation des centres de santé des établissements et une analyse des anomalies des coûts des services de santé à l'intention des détenus.

Au nombre des autres sujets traités, il y eut un exposé par **Marg Wright**, coordinatrice des services infirmiers de l'hôpital Central York, sur la révolution des services informatiques dans les centres de santé et une mise à jour sur le système d'information des directeurs d'établissement et sur le cycle de planification par **Joanne Blais**, agent du Service de planification opérationnelle.

Photo de groupe de 22 des 24 nouveaux diplômés

24 nouveaux diplômés

La remise de leurs certificats aux recrues du programme PARC =60 a eu lieu le 30 mai dernier au Collège national du personnel de Laval. Dix-huit nouveaux agents de correction et quatre agents d'unité résidentielle ont été assignés aux établissements Archambault, Cowansville, Laval, Drummond, Leclerc, au Centre fédéral de formation et au Centre régional de réception.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

entre nous

Vol. 9 nº 16 le 30 août 1984

À lire au prochain numéro:

- **Un nouveau pénitencier à Terre-Neuve**
- **"Au-delà des murs" remporte un autre prix**
- **Au Centre fédéral de formation, on communique!**

La Macaza a inauguré ses nouveaux pavillons cellulaires

par Gaston Pelletier
ARC — Québec

QUÉBEC — "L'établissement La Macaza a enfin ses installations permanentes d'hébergement.", a lancé d'emblée M. **Maurice Dupras**, député fédéral de Labelle et représentant du Solliciteur général, lors de la cérémonie d'inauguration des nouveaux pavillons cellulaires qui s'est déroulée à La Macaza le 6 juillet dernier.

Maintenant Consul du Canada à Bordeaux, M. Dupras en était ainsi à sa dernière apparition officielle avant de mettre un terme à sa carrière politique.

C'est à l'inauguration de deux pavillons cellulaires que le SCC a procédé, le troisième étant actuellement en construction. Chaque pavillon compte 80 cellules et une fois le projet complété, l'établissement de niveau S-3 aura une capacité d'hébergement de 240 détenus. Actuellement l'établissement en compte 212.

On se rappellera que l'établissement La Macaza occupe le site d'une base militaire pour fusées Bomark, désaffectée depuis la fin des années soixante. Le site avait ensuite servi comme école pour les Amérindiens avant d'être acheté par le SCC en 1977 qui en a fait un pénitencier à sécurité minimale, puis en 1979, un pénitencier à sécurité intermédiaire de niveau S-3.

"C'est d'ailleurs le seul pénitencier S-3 de la région du Québec.", a fait valoir le sous-commissaire de la région, M. **Jean-Paul Dugas**, lors de son allocution.

Quant au directeur, M. **Maurice Jacques**, il a profité de l'occasion pour brosser à grands traits la courte histoire de cet établissement qui logeait 187 détenus avant l'occupation des deux nouveaux pavillons.

Plusieurs personnalités régionales et locales étaient au rendez-vous à cette occasion dont Mgr **Jean Gratton**, évêque de Mont-Laurier et MM. **Maurice Jacques**, **Jean-Paul Boileau** et **Léon Fortin**, respectivement maires de La Macaza, L'Annonciation et Canton Marchand.

Des cellules modulaires

L'un des deux pavillons nouvellement érigés s'est éloigné du concept de la construction traditionnelle. En effet, le pavillon A a été érigé à partir de cellules modulaires pré-fabriquées qu'il a suffi d'assembler.

Au total, ces nouvelles installations auront coûté 11,5 $ millions. Actuellement, 176 employés travaillent à La Macaza.

Le sous-commissaire de la région et le directeur ont aussi tenu à souligner l'immense contribution des membres du Comité consultatif de citoyens de La Macaza, dont la représentation était fort importante à cette cérémonie.

La cérémonie a été suivie d'une visite des nouvelles installations et d'un buffet qui a soulevé l'admiration des convives. De superbes pièces montées dont une salade de fruits baignant dans des melons d'eau en forme de panier. Chapeau à **Gérard Fiers**, **Claude Nantel** et **Jean-Paul Delaney**, des services d'alimentation à La Macaza.

*Photo — **Réal Godin**, chef du développement social à La Macaza*

*M. **Maurice Dupras**, député de Labelle, procède à la traditionnelle coupe de ruban en compagnie du sous-commissaire, **Jean-Paul Dugas** et du directeur, **Maurice Jacques**.*

*Photo: **Fred Cattroll***

*Une pause bien méritée à la Conférence. De gauche à droite: **Larry Alexander**, établissement de Matsqui; **Ken Herbers**, CPR de Saskatoon; **Dave Lutes**, AR, Atlantique; **Ken Appleyard**, établissement de Stony Mountain; **Gilles Rhéaume**, établissement de Cowansville et **Bob Kaylist**, AR, Prairies.*

Finances — Thème de la conférence annuelle: Comment exercer à bon escient les fonctions de contrôleur

OTTAWA — La troisième Conférence nationale annuelle des Finances, tenue à Cornwall, en Ontario, du 23 au 27 juillet, a été l'occasion pour les agents financiers de s'initier à une nouvelle méthode leur permettant de mieux se préparer à exercer au SCC les fonctions de contrôleur. Quelque 65 agents financiers des établissements, des régions et de l'Administration centrale se sont initiés aux méthodes rationnelles de résolution des préoccupations.

Dire cela ne signifie pas que la plupart d'entre nous pensons irrationnellement. Ce nouveau mode de gestion financière, conçu par MM. **Charles H. Kepner** et **Benjamin B. Tregoe** de la société Kepner-Tregoe de Toronto, vise plutôt à proposer au décideur une formule intégrée de résolution des problèmes de façon à fournir à chacun les mêmes outils de travail, la même terminologie et, de façon plus générale, la même façon d'aborder un problème. Les personnes chargées de présenter et d'expliquer cette nouvelle méthode étaient **Ron Bullock**, vice-président de la Direction des services aux clients, auprès de la société Kepner-Tregoe Canada, **Lynn McCuskee**, chef à la Division des services de consultation en formation, Commission de la Fonction publique du Canada et **Stan Fields**, directeur par intérim, Gestion financière et systèmes de comptabilité, au SCC. **Jean-Paul Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration, au SCC, a été invité à faire un exposé sur l'établissement du budget du SCC. Il a passé en revue les prévisions budgétaires de 1984-1985, a présenté le programme d'action pour l'année 1985-1986 et a invité l'auditoire à faire connaître ses réactions face à ces nouvelles propositions.

Les participants ont pu également assister aux exposés suivants: une présentation de **Dan Maychruk**, administrateur régional des Finances, Prairies, sur l'usage fait des graphiques produits par ordinateur; une description du programme de mise en oeuvre du budget, faite par **George Nelson**, directeur, Prévisions budgétaires et analyse financière; enfin, une discussion sur la rationalisation de la charge de travail, où chaque participant était invité à intervenir.

Gerry Hooper, directeur général, Emploi et formation générale et professionnelle des détenus, AC, **Tom Epp**, directeur, Administration, AC et **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc, au Québec, se sont joints aux participants pour discuter durant un après-midi des attentes et besoins de la direction, de la perception qu'a celle-ci du rôle joué par la Direction des Finances et pour répondre à leurs questions.

Population carcérale: 12 019 détenus *2 000 détenus de plus en trois ans*

Le taux d'occupation carcérale du SCC vient d'atteindre un nouveau record: la population carcérale se chiffrait en effet, le 12 juin dernier, à 12 019 détenus selon le dernier compte rendu de la Division de la gestion de la population carcérale, à l'AC.

Il y a un an et demi, le 21 décembre 1982, le nombre total de détenus dépassait le chiffre symbolique de 11 000 détenus. Si on recule encore un an dans le temps, à la même date, presque jour pour jour, soit le 15 décembre 1981, le nombre de détenus se chiffrait pour la première fois à plus de 10 000 détenus.

L'expression ***"population carcérale totale"*** désigne le nombre total de personnes incarcérées selon les registres de détention auquel viennent s'ajouter tous les détenus absents de l'établissement parce qu'ils sont à l'hôpital, illégalement en liberté, en cour, en liberté sous caution, en absence temporaire, en liberté conditionnelle de jour dans un CRC, ou détenus par un organisme autre que le SCC après avoir été bénéficiaires d'une libération conditionnelle de jour qui a été suspendue.

Sont aussi compris dans ce nombre les détenus sous juridiction provinciale qui doivent, en vertu d'une ordonnance judiciaire, purger leur peine dans un établissement fédéral.

Prévisions touchant l'aménagement des pénitenciers

Comment les responsables des Services techniques prévoient-ils faire face à une telle hausse? Nous avons demandé aux responsables des Services techniques quelle stratégie ils entendaient suivre.

Le SCC a recours à une stratégie en trois volets pour faire face à cette situation: utilisation de roulottes et d'autres installations provisoires, double occupation des cellules et accélération des travaux de construc-

• suite en p. 2

CONCOURS — EMBLÈME

Le ministère du Solliciteur général du Canada organise, au nom de l'ONU, un concours en vue de choisir un emblème pour le septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. Celui-ci doit se tenir à Milan en Italie du 26 août au 8 septembre 1985.

Des certificats seront remis aux auteurs des trois dessins gagnants. Ces dessins seront ensuite présentés à un concours international sous l'égide de l'ONU, dont les résultats seront publiés en décembre 1984. Les lauréats au niveau international se verront décerner des prix de 1 000 $US, 500 $US et 300 $US. De plus, des médailles de la paix des Nations Unies seront remises aux auteurs des vingt meilleurs dessins.

THÈME

Le Congrès a pour thème: La prévention du crime en vue de la liberté, de la justice, de la paix et du développement. L'emblème doit donc faire ressortir de façon imaginative les aspects positifs de la prévention du crime et de la justice pénale, notamment l'intégration des politiques de prévention du crime et de justice pénale dans les programmes économiques et sociaux.

RÈGLEMENT

Le dessin doit être exécuté en noir sur blanc sur une feuille de 22,5 sur 30,5 cm (8½ x 11 po)

Le dessin devra être simple, digne et facilement identifiable. Il ne devra pas être une version modifiée de l'emblème de l'ONU, mais pourra par contre être entouré de la couronne d'olivier qui y figure. Il devra être compatible avec l'emblème de l'ONU, afin de pouvoir figurer harmonieusement avec celui-ci.

DATE-LIMITE

Les dessins doivent parvenir, avant le 1er octobre 1984, à:
Emblème — 7e Congrès des Nations Unies
Division des communications
Solliciteur général Canada
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

ADMISSIBILITÉ

Ce concours est ouvert à *tous*, particuliers, groupes ou organismes. Les concurrents peuvent présenter plus d'un dessin et doivent renoncer aux droits d'auteur. Les dessins soumis ne seront pas retournés. Le dessin classé premier par les Nations Unies sera considéré comme la propriété de l'ONU et utilisé comme emblème officiel dans tous les documents et toutes les publications ayant trait au Congrès.

Des modèles d'emblème sont disponibles sur demande — Pour en obtenir, composez le n° suivant: (613) 995-4811, poste 146.

L'établissement Kent a son aire d'isolement

PACIFIQUE — La mise en service officielle de la nouvelle aire d'isolement de l'établissement Kent (capacité d'hébergement de 72 lits) a eu lieu le vendredi 15 juin dernier. Étaient présents à la cérémonie d'ouverture quelque cinquante représentants issus de la collectivité, du conseil municipal, des médias et du groupe des agents de correction.

James Murphy, sous-commissaire de la région du Pacifique et **John Stonoski**, directeur de l'établissement Kent, présidaient la cérémonie. **Gerwyn Mills**, directeur adjoint à la Socialisation et **Alan Guinet**, président indépendant, ont chacun brièvement décrit la fonction et le rôle de cette aire d'isolement.

Les invités ont pu ensuite visiter l'aire d'isolement qui comprend deux sections: la section "J" et la section "K". La première section, qui comprend 24 cellules, est une section d'isolement disciplinaire, conçue pour héberger les détenus les plus dangereux et les plus imprévisibles.

La deuxième section, la section "K", est une section d'isolement protecteur. Elle comprend 24 cellules de cohabitation, ce qui correspond à 48 lits.

Jim Murphy a tenu à préciser que la section "J" ne constitue qu'un lieu de détention provisoire où les détenus peuvent être incarcérés tout au plus trente jours avant que leur cas fasse l'objet d'un examen.

Le décor y est beaucoup plus sobre et dépouillé que dans la section K. Les murs sont crème et le mobilier, brun foncé, se résume à un lit, à un pupitre, à une table en acier et à un ensemble évier-cuvette caché aux regards de la personne postée en observation dans le corridor, près de la fenêtre de la porte de la cellule. Dans chaque cellule, on trouve deux fenêtres en verre incassable, dont une munie d'un battant qui s'ouvre sur l'extérieur.

Chaque section d'isolement a sa cour d'exercice. Les détenus de la section "J" ont droit à une heure d'exercice quotidien tandis que ceux de la section "K" peuvent utiliser leur cour à volonté, sous réserve de respecter le règlement qui prescrit des périodes d'exercice par groupe de classement.

Les normes de construction sont conformes aux exigences de la sécurité et l'aménagement prévoit des postes de guet pour gardes armés, des passerelles et une clôture, haute de 14 pieds et munie d'une bande barbelée. Le centre de contrôle est commandé par des interrupteurs situés dans la salle de télévigie.

La nouvelle aire d'isolement est devenue opérationnelle, le 4 juillet. Au 13 juillet, il y avait, après dénombrement, 22 détenus dans la section "J" et 48 détenus dans la section "K" où chaque cellule compte deux lits superposés.

Fraternité chrétienne des agents de la paix

par Susan Taylor
AR (Pacifique)

Des agents de la paix, membres de la FCPO, discutent ensemble durant une réunion.

PACIFIQUE — La Fraternité chrétienne des agents de la paix (FCPO), un organisme qui a d'abord vu le jour aux États-Unis et a été mis sur pied au Canada il y a six ans, compte déjà 28 sections au Canada. Des centaines d'agents de correction du SCC en font partie.

La FCPO a vu le jour en Californie avant de s'établir au Canada en 1978. Deux ans plus tard, **Ed Dalton**, un CX-3 de l'établissement de Matsqui, qui avait pu voir à l'oeuvre d'autres groupes affiliés à la FCPO, durant un stage de formation à l'établissement de Kingston, entreprenait de créer une section semblable à Chilliwack.

Coordonnateur de la FCPO pour la Colombie-Britannique, M. Dalton signale que la section de Chilliwack compte déjà 48 membres provenant du SCC et des services correctionnels provinciaux. Depuis, trois autres sections ont été créées en Colombie-Britannique, soit à Abbotsford, à Prince George et à Port Moody. M. Dalton signale que l'organisme espère mettre sur pied d'autres sections à Victoria, Surrey, Vernon et Kamloops.

Les 28 sections canadiennes de la FCPO se répartissent comme suit: Alberta: Établissements d'Edmonton et de Drumheller; Saskatchewan: Saskatoon et Regina; Ontario: 2 sections à Toronto, Campbellford, London, St. Catharines, Oakville, Brockville, Kingston, Newmarket, région de Peel, Oshawa, Brantford, Ottawa, Barrie, Timmins/Cochrane, Mattawa et région de North Bay; Québec: région de Ste-Foy et Maritimes: Halifax, Nouvelle-Écosse.

Les membres de la Fraternité chrétienne se réunissent chaque mois pour partager un repas et chaque semaine pour des réunions de prières, la lecture de la Bible ou tout simplement, fraterniser. "C'est une excellente occasion de rencontrer d'autres gens qui partagent les mêmes valeurs que vous.", déclare **Conrad Golbeck**, membre de la GRC affecté à Abbotsford. L'organisme publie un bulletin bimensuel, connu sous le nom de *Peacemaker* et tiré à 1 500 exemplaires et un bulletin distinct pour le Québec. Chaque nouveau membre reçoit également une trousse d'information connue sous le nom de "Trousse de vie pour agents de la paix," composée de divers feuillets d'information sur la FCPO et d'une version condensée du Nouveau Testament. La Fraternité organise également d'autres activités dont des spectacles d'amateurs, des semaines de réflexion sur le stress, des diaporamas et diverses autres activités de groupes. "Nous désirons, par l'intermédiaire de ce groupe, fournir l'occasion à d'autres collègues qui partagent nos valeurs de se faire connaître et de se faire valoir comme chrétiens.", déclare **Randy Scott**, CX-3 de l'établissement de Matsqui, qui a aidé à mettre sur pied la section d'Abbotsford. "Notre but est de fournir un soutien fraternel aux autres agents de la paix et d'aider à la diffusion de la bonne nouvelle."

M. Dalton signale que tant les membres du SCC que leurs conjoints sont invités aux réunions, sans compter les enfants à l'occasion. "Nous encourageons tous les membres de la famille à participer, indique-t-il. Nous travaillons également de concert avec les responsables des Programmes d'aide aux employés en assurant des services d'aiguillage, des services d'orientation des toxicomanes ou d'aide aux personnes aux prises avec d'autres types de problèmes. Ainsi tout agent de la paix qui désire nous appeler peut le faire à toute heure du jour ou de la nuit en communiquant avec notre secrétariat téléphonique, situé à Toronto, au n° (416) 281-8110."

Le groupe a bénéficé jusqu'ici de l'attention des médias. Les postes de télé communautaire ont diffusé, un peu partout au pays, des émissions où des membres de la Fraternité, habituellement en uniforme, ont été invités à fournir leur témoignage personnel.

La Fraternité est un organisme véritablement interconfessionnel, fait valoir M. Dalton. "Nous comptons, parmi nos membres, des baptistes, des membres de l'Église unie, des pentecôtistes et des membres de nombreuses autres confessions: le dénominateur commun est l'appartenance au christianisme."

Le mandat que s'est donné le groupe est de fournir un soutien spirituel, moral et matériel aux agents de la paix et de contribuer au renforcement de la conscience morale chez les policiers et les agents de correction.

"Nous espérons compter un jour des membres dans chaque prison ou pénitencier et chaque bureau régional," précise M. Dalton. "Les personnes qui ne sont pas agents de la paix à plein temps ont droit de vote ou d'occuper une charge publique. Cela dit, certains de nos membres associés ne sont pas des agents de la paix."

"J'ai beaucoup aimé l'expérience," nous a confié **Glen Pinchin**, agent de la GRC à Abbotsford, après sa première réunion. "Il fait bon de rencontrer des gens qui partagent les mêmes préoccupations professionnelles et spirituelles que vous."

2 000 détenus de plus en trois ans

• **suite de la page couverture**

tion des nouveaux établissements prévus: établissements Drummond et de Donnacona, dans la région du Québec, et établissement de l'Atlantique, au Nouveau-Brunswick.

Les planificateurs ont également établi deux plans pour pallier à ce problème. Ce sont le Plan d'aménagement à long terme et le Plan d'aménagement à court terme.

Selon les données recueillies en vertu de ce dernier plan et consignées dans le rapport trimestriel du 26 juin 1984, 11 653 détenus de sexe masculin étaient inscrits au registre à cette date. Le rapport fait état d'une hausse de 114 détenus par rapport au trimestre précédent.

Mille trente six détenus vivaient en cohabitation (c.-à-d. par groupe de deux dans la même cellule) au 27 juin 1984, ce qui correspond à une augmentation de 332 détenus par rapport au dernier trimestre. Fait intéressant à noter, le taux moyen de double occupation des cellules correspondait, en 1983-1984, au rapport 333 cellules-666 détenus.

On prévoit qu'au cours de la prochaine année financière, 435 lits individuels seront aménagés dans des installations provisoires. L'aménagement de 581 autres lits permanents est également prévu en vertu du plan d'aménagement à long terme.

Il sera donc possible, à un moment encore indéterminé, l'an prochain, de cesser d'avoir recours à la double occupation des cellules à condition que la population carcérale ne fasse pas entre temps un autre bond.

La capacité totale d'hébergement devrait encore s'accroître en raison de la construction prévue de 2 450 cellules dans les quatre à cinq prochaines années. Cela devrait permettre la désaffectation progressive de la plupart des installations provisoires utilisées entre temps.

Population carcérale totale	Date	Nombre de femmes comprises dans la population carcérale totale*
10 021	15 déc. 1981	112 (dont 107 à la Prison des femmes)
11 003	21 déc. 1982	121 (dont 110 à la Prison des femmes)
12 019	12 juin 1984	155 (dont 142 à la Prison des femmes)

* Les femmes non incarcérées à la Prison des femmes sont détenues dans un CRC ou une maison de transition située à proximité de leur famille.

Une nouvelle perception du SCC

par Muriel Bédard, division des Communications

QUÉBEC — Selon des membres d'un comité de sélection qui a récemment siégé dans la région du Québec, le public ferait preuve d'une perception nouvelle vis-à-vis du Service correctionnel du Canada.

"Nous avons perçu une différence marquée dans l'attitude des postulants envers le Service correctionnel.", affirme M. **Raoul-André Laverdière**, agent principal de sécurité à l'établissement Archambault et membre du SCC depuis 23 ans.

M. Laverdière, ainsi que son confrère **Claude Monette**, agent d'unité résidentielle au Centre fédéral de formation, étaient membres d'un comité de sélection chargé en mars 1984 d'interviewer une soixantaine de candidats à des postes de niveau CX-COF-01 et 02 et CX-LUF.

À la question: "Qu'est-ce qui vous a incité à joindre le Service correctionnel?" la réponse générale des candidats, après la possibilité de sécurité d'emploi, était leur perception d'une grande démocratisation au sein du Service, de dire M. Laverdière.

"Depuis que je participe à tous ces comités de sélection, soit depuis 1974, c'est la première fois que les postulants nous apportent cet élément positif.", ajoute-t-il.

Selon M. Laverdière, le fait que de plus en plus de candidats possèdent une formation universitaire ne serait pas étranger à ce revirement. "Selon lui, plus leur niveau d'instruction augmente, plus ils sont sensibles à l'image d'un Service ouvert et démocratisé.", explique-t-il.

"Ils nous ont fait savoir qu'ils percevaient moins de crainte face au milieu correctionnel et que pour eux, l'emphase sur la force physique d'antan était disparue pour faire place à l'écoute et à la discussion. Dans cette optique, ils se sentiraient très à l'aise de travailler pour le Service."

M. Laverdière ajoute qu'une attitude aussi positive méritait d'être soulignée car elle "nous encourage à continuer notre cheminement actuel dans cette voie."

"Nous avons la preuve que tous les efforts déployés ne furent pas vains.", une constatation qui devrait créer de l'optimisme parmi tous ceux qui participent aux comités de sélection formés à travers le pays.

Pour une 4e fois:

Le CPR gagne l'Écusson du Commissaire des incendies du Canada

par Bill Wood
Communications, région des Prairies

PRAIRIES — Pour la quatrième année consécutive, le Centre psychiatrique régional des Prairies s'est mérité l'Écusson du Commissaire des incendies du Canada pour l'excellence de son programme de prévention des incendies dans la catégorie d'un seul bâtiment contenant plus de 51 occupants.

Nous félicitons **Morris Sackney**, directeur de l'établissement, et tous les membres du personnel du Centre psychiatrique régional qui ont contribué au succès du programme de prévention des incendies du Centre.

L'Écusson du Commissaire des incendies du Canada a été présenté à **Jim Phelps**, sous-commissaire de la région des Prairies, et à Morris Sackney, à l'occasion de la 34e conférence annuelle de l'Association des chefs de poste d'incendie, tenue à Saskatoon (Saskatchewan) le 11 juin dernier.

***Jim Phelps**, sous-commissaire de la région des Prairies et **Morris Sackney**, contremaître principal du CPR, tiennent fièrement l'Écusson du Commissaire des incendies du Canada, qu'ils ont gagné pour une 4e année consécutive.*

Le Programme annuel de prévention des incendies vise à reconnaître l'excellence dans le domaine de la sensibilisation et du rendement en matière de prévention des incendies. Ce programme est parrainé par le Bureau du Commissaire des incendies du Canada et a pour objet de sensibiliser les gens à la sécurité-incendie et de les encourager à utiliser davantage les techniques modernes de prévention des incendies.

Pour participer à ce programme, les ministères doivent remplir des rapports officiels résumant cinq procédures d'inspection, cinq activités de protection et les moyens de sensibilisation des employés à la sécurité-incendie et contenant des détails sur les périodes importantes de leur programme, soit pendant le temps des fêtes, pendant la période de grand nettoyage du printemps et pendant la Semaine de la prévention des incendies.

Les rapports des divers ministères sont répartis en six catégories. La première sélection est effectuée au Bureau du Commissaire régional des incendies. Les trois meilleurs rapports dans chacune des catégories sont ensuite envoyés au Bureau du Commissaire des incendies du Canada, à Ottawa, qui est chargé de la sélection finale au niveau national.

Chaque année, un groupe différent de juges étudie les rapports en vue de déterminer les gagnants qui proviennent de divers paliers de gouvernement et des secteurs de l'éducation et de l'industrie.

Les installations gouvernementales sont classées en cinq catégories, établies d'après le nombre d'occupants des bâtiments. Le rapport expose le niveau de formation de tous les employés en ce qui a trait à l'utilisation d'extincteurs portatifs, leur connaissance des dangers d'incendie associés à leur bâtiment ou à leur installation, les procédures d'évacuation en cas d'urgence et les exercices d'incendie.

Le fait que cet Écusson soit décerné pour la quatrième année consécutive au Centre psychiatrique régional démontre bien l'excellence dont font preuve, en permanence, le personnel et Morris Sackney, qui assurent un haut niveau de sécurité-incendie et de sensibilisation. Félicitations pour ce travail bien fait.

En bref . . .

Gagnants du tournoi de golf

Le 28 juin dernier, 122 golfeurs et golfeuses ont pris part à l'édition 1984 du tournoi du 340 Laurier. Après la partie, il y eut un souper suivi d'une soirée dansante. Il y eut remise de trophées et de nombreux prix de participation. Les grands gagnants furent: **Ambrose Murphy**, du Secrétariat et **Rose-Ann Rea** du SCC (meilleur pointage brut) ainsi que **Jim Murphy** et **Marina Drain** du SCC (meilleur pointage net). Il faut souligner les efforts de nos golfeurs les plus honnêtes, soit **Fred Cameron** (174) et **Anne Provick** (220) du SCC. Les organisateurs: **Florent Cadotte** (SCC), **Kevin Murphy** (SCC) et **Jack Turnbull** (CNLC) tiennent à souligner que ce tournoi fut le plus important à ce jour et à rappeler aussi la généreuse contribution de **Gordon Pinder** du SCC.

Prime pour longs services à Jean White et Nena Amos

Jean White, ex-administratrice régionale, Administration et **Nena Amos**, gérante de l'entrepôt Corcan, en Ontario, ont reçu une prime pour longs services lors d'une réunion des administrateurs régionaux tenue à Kingston, en Ontario. Jean, qui a pris sa retraite récemment, a reçu une plaque-souvenir soulignant ses 25 années de service ainsi que deux certificats pour longs services tandis que Nena a reçu une autre plaque-souvenir pour rappeler ses 25 années de service.

***Dorothy Williams**, administratrice régionale, Administration; **Kelly Leclair**, administrateur régional, Personnel; **Jean White**; **Nena Amos** et **Don Clark**, directeur exécutif régional.*

***Bev Macdonald** et **Betty Bryant**, les deux instigatrices de l'atelier à l'intention des secrétaires et commis aux écritures.*

Photo: Susan Taylor

Ateliers pour secrétaires

par Susan Taylor
agent de communication, Pacifique

PACIFIQUE — Certaines variations constatées dans les interactions des secrétaires avec les administrateurs ou dans leurs rapports avec les divisions sont à l'origine de la mise sur pied d'un atelier à l'intention des secrétaires et commis aux écritures, organisé pour la première fois en 1979 dans cette région.

L'atelier est né d'une idée de **Bev Macdonald**, directrice adjointe à l'administration, à l'établissement de Matsqui et de **Betty Bryant**, secrétaire administrative du directeur exécutif régional.

Le groupe-cible admissible a été élargi de façon à inclure tous les membres du personnel de soutien et l'idée a fait boule de neige dans les autres régions.

Bev et Betty, qui ont consacré de nombreuses heures de leurs loisirs à l'organisation de l'atelier, précisent que le premier atelier était consacré à des questions jugées essentielles telles que les rapports hiérarchiques, les systèmes de classement et de rappel et les moyens d'accroître son efficacité.

Réparti sur deux jours, l'atelier qui comprend des exercices de simulation, de dynamique de groupe et de solution des problèmes, et ne néglige pas le recours à des conférenciers et à des films, permet à la secrétaire administrative de s'initier au rythme accéléré qu'est celui du monde du travail et sert d'instrument de liaison entre les secrétaires d'une même région.

Les rapports entre la secrétaire et son patron ne peuvent s'en trouver qu'améliorés grâce, entre autres, à l'utilisation du concept du "travail en équipe".

Les séances de formation permettent au membres du personnel de soutien de perfectionner leur formation et fournissent une bonne occasion aux cadres supérieurs de repérer les candidats ou candidates possédant de grandes possibilités d'avancement. Les avantages sont nombreux et les coûts minimes, étant donné l'utilisation qui est faite des ressources de la région.

"Cet atelier est synonyme pour moi de beaucoup d'efforts et de beaucoup d'agrément. J'apprends beaucoup chaque fois que j'organise une activité. Mon propre développement personnel ne peut que s'en porter mieux.", conclut Bev.

Un troupeau des plus producteurs

PRAIRIES — La ferme du pénitencier de la Saskatchewan a récemment reçu les honneurs pour la production laitière de son troupeau Holstein. Comme en fait foi le numéro de mai de *Holstein Canada*, le troupeau de la Ferme du pénitencier de la Saskatchewan s'est classé deuxième parmi dix autres troupeaux de la province avec des moyennes de la classe de la race pour la production de matières grasses du lait et du beurre de 77 à 79 % au-dessus de la moyenne applicable aux troupeaux Holstein.

Ce troupeau, formé en 1949, est composé de bêtes en provenance des fermes du pénitencier de Kingston (Ontario), de l'établissement de Stony Mountain (Manitoba) et de ce qui était alors le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul (Québec). **Knute Hemstad**, directeur de la Ferme du pénitencier de la Saskatchewan, signale que la ferme compte maintenant 48 vaches laitières.

Selon l'article paru dans *Holstein Canada*, vers la fin des années 1960, la Ferme du pénitencier de la Saskatchewan a commencé à améliorer la race de son troupeau afin d'augmenter sa production laitière. L'établissement a maintenant recours à un service dirigé de saillie afin d'accentuer encore davantage le caractère laitier de son troupeau.

Photo: **Dennis Curtis**

Et vogue la galère à Kingston!

Durant leur séjour au Canada, 22 Grands voiliers ont jeté l'ancre durant 5 jours à Kingston, en Ontario. Un des meilleurs points de vue d'où l'on pouvait observer les voiliers était la pelouse de l'Administration régionale, qui s'étend jusqu'au lac Ontario. Les employés de l'AR et des membres de leur famille, de même que des visiteurs ont profité de leur poste d'observation pour admirer les voiliers à leur arrivée et à leur départ, les 17 et 21 juillet.

Photo: **Fred Cattroll**

À Cornwall

***Michel Gagné**, AC et **Moe Bourdeau**, chef int., Développement des systèmes financiers, AC, photographiés à la conférence annuelle des Services financiers, tenue à Cornwall, du 23 au 27 juillet.*

Gel de la dotation dans la Fonction publique

OTTAWA — Un gel partiel de la dotation dans la Fonction publique du Canada a été imposé afin de faciliter la réaffectation des employés de deux départements d'État à la suite de la dissolution de ces deux départements. C'est ce qu'a fait savoir le Président du Conseil du Trésor, l'hon. **Herb Gray**, dans un communiqué publié le 3 juillet.

Le gel, effectué sous l'autorité de la Commission de la Fonction publique, est entré en vigueur le 3 juillet et s'applique à tous les postes inclus dans la catégorie de la gestion et à tous les groupes et niveaux professionnels, dans la région de la Capitale nationale.

Cette mesure administrative fait suite à l'annonce faite le 30 juin par le Premier ministre, l'hon. **John Turner**, de la dissolution du département d'État au Développement économique et régional et du département d'État au Développement social.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Réunion des premières employées de la Prison des femmes

En 1934, la Prison des femmes accueillait ses premières pensionnaires. Durant près d'un siècle auparavant, les détenues étaient incarcérées au Pénitencier de Kingston. Un certain nombre de manifestations sont prévues pour souligner cette année le cinquantième anniversaire de la Prison des femmes. **George Caron**, directeur de la Prison, a récemment organisé, à l'intention des premières employées de la Prison, une petite réception qui s'est terminée par une visite de l'établissement. **Vera Cherry**, qui a déjà fait l'objet d'un article récent dans *Entre nous*, était, à 83 ans, la doyenne du groupe, ce jour-là. La seule autre personne plus âgée qu'elle avait dû décliner l'invitation: il s'agit de Mme **Dewer**, âgée de 90 ans. Une journée d'accueil pour le grand public et une réunion des employées sont également au programme des manifestations prévues pour cette année.

Carolyn Trono, aux Olympiques d'été de Los Angeles

Carolyn Trono, la fille d'**Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, a participé aux Jeux olympiques, tenus cet été à Los Angeles. Elle était barreuse de l'équipe féminine d'aviron, qui comptait quatre membres. Surveillez les prochains numéros d'*Entre Nous* pour connaître les résultats de sa participation.

Certificat d'appréciation à Joe Martin

Joe Martin, surveillant des travaux de rénovation du Centre correctionnel communautaire du chemin Grierson, à Toronto, a vu son travail être récompensé de façon particulière, ce printemps. Homme de métier à l'établissement d'Edmonton, ce CX s'est vu remettre par le sous-commissaire de la région des Prairies un certificat d'appréciation destiné à souligner son esprit d'initiative et son dévouement.

En bref . . .

La famille: un foyer de violence?

OTTAWA — Les comportements violents, notamment les meurtres, tirent souvent leur origine dans la famille de l'auteur d'actes violents. C'est la principale conclusion d'un groupe d'universitaires qui se sont réunis à Nashville, aux États-Unis, après avoir rencontré des groupes de détenus.

Pour prévenir cette violence, il faut donc agir d'abord au niveau de la famille.", a déclaré le Dr **Ruth Dennis**, chef du groupe de chercheurs du Département de psychiatrie du Meharry Medical College, à Nashville, où s'étaient réunis durant deux jours des criminologues, psychiatres, psychologues, médecins et sociologues d'un peu partout, aux États-Unis.

"Les comportements violents s'expliquent souvent du fait qu'une personne est incapable de réagir comme il convient à une situation.", d'expliquer le Dr Dennis, "et cela est souvent dû à des problèmes de communication au sein de la famille."

Augmentation du traitement des cadres supérieurs

OTTAWA — Le président du Conseil du Trésor, M. **Herb Gray**, a annoncé le 19 juin que le gouvernement avait approuvé une augmentation, en vigueur au 1er juillet 1984, des traitements versés aux cadres supérieurs de la Fonction publique, aux personnes nommées par le gouverneur en conseil, aux conseillers juridiques supérieurs et aux officiers supérieurs des Forces armées canadiennes et de la GRC.

Ces hauts fonctionnaires sont parmi les premiers à cesser d'être assujettis aux dispositions de la Loi sur les restrictions salariales du secteur public, qui limitaient à 6 et 5% leurs augmentations annuelles pendant une période de 27 mois et qui suspendaient leurs augmentations par échelon et leurs primes au rendement.

Remise de diplômes

PACIFIQUE — La quatrième cérémonie annuelle de remise des diplômes s'est tenue le 24 juin à l'établissement de William Head. Un hommage a été rendu à la même occasion aux responsables de l'université de Victoria et la nouvelle contribution de l'université Simon Fraser qui a obtenu le contrat de prestation des nouveaux cours a été soulignée. Des livres-cadeaux ont été remis à l'étudiant le plus méritant de chaque catégorie.

Mesures de clémence en l'honneur de Bouddha

CORÉE DU SUD — Les autorités du ministère de la Justice de la Corée du Sud ont annoncé la libération de 1203 détenus à la faveur d'une amnistie décrétée pour souligner l'anniversaire de Bouddha, le 8 mai dernier. Au nombre des libérés, se trouvent 19 condamnés à l'emprisonnement à perpétuité et des centaines d'autres qui avaient su développer en prison des qualifications les préparant au marché du travail.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

IT'S UP TO US

ON COMPTE SUR NOUS

Public Service United Way Campaign

La campagne de Centraide de la Fonction publique

ATTENTION!

La campagne Centraide aura lieu cette année du 17 septembre au 26 octobre.

entre nous

Vol. 17 — Le 15 septembre 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Olympiade pour les handicapés à Edmonton

par Bill Wood
ARC adjoint par int.

PRAIRIES — Les détenus de l'établissement d'Edmonton ont tenu les 4 et 5 août à cet établissement une Olympiade pour les personnes handicapées.

De cinquante à soixante enfants et jeunes adultes, âgés de 10 à 20 ans, ont été invités à prendre part à toute une série de courses, de sauts et de jeux.

La plupart des athlètes provenaient de la région du Grand Edmonton et étaient accompagnés par un parent ou un tuteur légal. Une équipe médicale se tenait à proximité en cas de besoin.

Des contacts avaient été pris avec le personnel de sécurité et les détenus se sont conformés aux instructions visant à assurer le respect des règles de sécurité et de sûreté.

La liaison entre les détenus et les organismes de l'extérieur a été assurée par **David Malcolm** et **Keith Thomson** qui ont consacré beaucoup de leur temps à organiser cette manifestation et à en faire la promotion auprès des détenus.

Durant la cérémonie de clôture, des décorations ont été remises aux athlètes qui ont été photographiés à côté de leur instructeur.

"Au-delà des murs" honoré par l'ACA

OTTAWA — Le film ***Au-delà des murs***, une production de la Direction des communications du SCC, s'est classé premier à la remise de prix tenue dans le cadre du Congrès annuel de l'American Correctional Association, organisme regroupant les divers praticiens des services correctionnels en Amérique du Nord. Le Commissaire du SCC, M. **Donald Yeomans**, a accepté le 22 août, au nom du SCC, le prix décerné au meilleur document audio-visuel de l'année, à l'occasion d'un banquet tenu à San Antonio, au Texas.

Ce document audio-visuel a été réalisé en 1983 par **Paul Fortin** et **Erik Gustafsson** à titre de document d'information destiné au grand public.

La brochure d'accompagnement, intitulée également ***Au-delà des murs***, s'est également mérité le premier prix, le 30 mai dernier, dans la catégorie des publications spéciales, lors de la remise de prix annuelle de la section d'Ottawa de l'*Association internationale des professionnels de la communication* (AIPC).

Une autre brochure du SCC, ***Le bénévolat au sein du service correctionnel du Canada***, s'est mérité le deuxième prix dans la catégorie des publications spéciales de l'AIPC. En plus de M. **Dave Farrell**, ancien directeur de la Fraternité des prisons du Canada, plusieurs membres du SCC ont participé à la production de cette brochure. On compte entre autres, au sein du comité de rédaction, **Louis Zeitoun**, directeur de la Participation des citoyens et **Mona Ricks**, ancienne agent d'information de la Direction des Communications qui a pris sa retraite l'an dernier mais demeure toujours active dans le secteur de la justice pénale. Mme Ricks oeuvre désormais au sein de l'Association canadienne de justice pénale, nouvelle désignation de la Société canadienne pour la prévention du crime.

Centraide: lancement, le 17 septembre

Photo: **Bob Patterson**

Votre Comité Centraide 1984

*Les membres du comité organisateur de la Campagne Centraide 1984, à l'AC, font une pause, à la demande du photographe, durant l'une de leurs nombreuses réunions. Debout de gauche à droite: **Elizabeth McGinley**, agent d'information p. int., qui remplaçait **Norm Kalnay** en vacances; **Wayne Hannaford**, agent d'approvisionnement, **Bob Osterhout**, coordonnateur adjoint de la campagne. Assises, de gauche à droit: **France Myre**, coordinatrice de la campagne et **Sandra Grant-Whyte**, agent de formation. Étaient absents: **Ronald Leblanc**, trésorier et **Norm Kalnay**.*

OTTAWA — Les responsables de la Campagne Centraide 1984, qui sera lancée le 17 septembre, espèrent recueillir la somme de 3 300 000 $, dans les secteurs d'Ottawa-Carleton et de l'Ouest du Québec, somme qui servira à aider les nombreux organismes de bénévolat regroupés sous Centraide, l'organisme qui les chapeaute. L'objectif global de la campagne de cette année est de 25 560 $. Les responsables sont confiants qu'il sera atteint, sinon dépassé.

Dans un effort en vue d'inciter les diverses directions du SCC à montrer plus de générosité, un trophée sera décerné à la clôture de la campagne aux directions suivantes: la première direction à atteindre son objectif, la première à dépasser son objectif par la plus grande marge et la première direction à mettre fin à sa campagne. Pour vous tenir au courant de l'évolution de la campagne, surveillez le "grand thermomètre" qui sera placé dans le hall d'entrée de l'immeuble.

Vous êtes également invités à participer aux nombreuses activités de promotion prévues durant la campagne. Le programme sera affiché aux endroits réglementaires, à l'AC.

Par ailleurs le SCC a été sélectionné comme organisme de coordination de la campagne Centraide 1984 au sein de la Fonction publique dans la région du Grand Moncton. M. **Jim West**, agent d'affectations spéciales à la Division de la formation générale et professionnelle et de l'emploi, agira comme président de cette campagne.

"Entre Nous" devient un véhicule pour les avis de concours nationaux

Êtes-vous intéressé à changer d'emploi? À travailler dans une autre province?

Dans chaque numéro d'**Entre Nous**, nous comptons inclure les avis de concours nationaux dans le but d'informer les employés du SCC des postes offerts à travers le pays.

"Cette rubrique dans Entre Nous ne remplace pas nos avis de concours officiels.", souligne **Catherine Lohyer**, responsable de ce projet au Bureau du Personnel de l'Administration Centrale. "Les employés", continue-t-elle, "devront consulter les affiches pour les détails des concours qu'ils verront dans le journal des employés du SCC".

La mention qui paraîtra dans Entre Nous fournira au lecteur le titre du poste visé, le groupe et le niveau de classification, le lieu de travail et la date limite d'inscription. Pour les détails concernant les fonctions, les qualités requises, le nom de l'agent de dotation à qui faire parvenir votre candidature, vous devrez consulter l'affiche officielle dans votre centre d'affichage.

Vous devrez aussi consulter votre centre d'affichage pour les concours locaux et régionaux, car cette information ne pourra pas paraître dans Entre Nous.

"Nous ferons notre possible pour annoncer tous les concours nationaux mais il se peut que nous ayions des difficultés à causes des délais de publication et de distribution, alors n'oubliez pas de vérifier régulièrement les affiches officielles afin de ne pas laisser passer des possibilités d'avancement." précise Catherine Lohyer.

Surveillez le prochain numéro d'Entre Nous pour les premiers avis de concours.

Prévention du stress à Archambault

QUÉBEC — Au-delà de 173 fonctionnaires de l'établissement Archambault ont participé directement à différentes compétitions sportives organisées par le surveillant aux loisirs, **Serge Langlois**, qui n'a pas compté ses heures de dévouement dans le cadre du mois de mai, mois de sensibilisation au stress.

Nous retrouvons sur cette photo les différents récipiendaires des distinctions accordées dans le cadre de ces compétitions sportives: **1ère rangée: John Rose** (animateur, secteur socio-culturel), trophée spécial! dit-on, **Richard Barabé** (CX-COF-02), badminton en double, **Suzanne Leblanc** (infirmière) badminton chez les femmes, **Pierre Gautier** (chef du Développement social), gagnant de la course du 100 mètres et choisi l'athlète par excellence du mois; **2e rangée: Normand Charbonneau** (CX-COF-02) gagnant de la course du 1 000 mètres, **Roland Deshaies** (CX-COF-02) badminton en simple, Classe "A", **Michel Perreault** (commis), Classe "B"; **Pierre Viau**, directeur de l'établissement et joueur de volley-ball à ses heures; **François Cyr**, Loisirs, mini-golf.

La Médaille pour services distingués en milieu correctionnel

Médaille pour services distingués en milieu correctionnel

OTTAWA — Ce mois-ci, des membres du SCC seront les premiers à être honorés de façon spéciale. Une nouvelle distinction honorifique, la *Médaille pour services distingués en milieu correctionnel*, a été instituée afin de "***rendre publiquement hommage aux agents de la paix qui, par leurs fonctions dans le contact quotidien avec les détenus des centres correctionnels du Canada, accomplissent un service d'un caractère très particulier et dans des conditions souvent dangereuses***."

Est admissible à l'attribution de cette distinction toute personne qui compte au moins vingt ans de service reconnus comme satisfaisants dans le secteur des services correctionnels, dont dix années en établissement ou dans un bureau de libération conditionnelle ou un service de probation. Mille employés du SCC seront, prévoit-on, admissibles au programme.

La Médaille est intégrée au Régime de distinctions honorifiques de Son Excellence le Gouverneur général du Canada, au même titre que l'Ordre du Canada et l'Étoile du courage. Cette distinction remplace la Médaille du Service correctionnel du Canada pour longs et loyaux services remise aux agents de la paix qui ont oeuvré dans le service correctionnel. La remise de cette médaille à un premier groupe de CX est prévue pour le 30 septembre.

Remise de trophées au CRR

QUÉBEC — Suite aux activités du mois de sensibilisation au stress, M. **Pierre Goulem**, le directeur du Centre régional de réception, a récemment remis les trophées aux gagnants des tournois qui ont eu lieu le 16 mai dernier. **Sylvie Miron**, secrétaire du directeur adjoint, Administration, reçoit ici le trophée de la meilleure sportive chez les jeunes, des mains de M. Goulem.

En glanant ici et là

Doug Borrowman prend un congé d'une année

OTTAWA — **Doug Borrowman**, employé du SCC depuis quatre ans et demi, a pris le 17 août dernier un congé d'une année pour parfaire ses études et poursuivre ses aspirations professionnelles. Il s'est joint au SCC en novembre 1979, et est devenu directeur intérimaire du programme d'analyse financière en août 1981. Il a été nommé directeur en 1983. Avant de se joindre au SCC, Doug a été agent de planification à Approvisionnements et Services Canada durant près de quatre ans.

Décès de Ken Kenward

OTTAWA — Le SCC vient d'apprendre le décès le 29 juillet dernier, de **Ken Kenward**. M. Kenward, à sa retraite depuis décembre 1983, a été victime d'une crise cardiaque lors d'un séjour à Calgary, en Alberta.

M. Kenward s'est joint au SCC, en avril 1970, à titre de vérificateur interne de la Direction des finances.

Fabrication d'insignes d'identité à la Prison des femmes

ONTARIO — **Gerry Rebec**, responsable de la formation professionnelle à la Prison des femmes, et quatre détenues ont fabriqué récemment 27 000 insignes d'identité pour les employés du SCC de l'ensemble du Canada. Ces nouveaux insignes, comprenant l'écusson du SCC, vous auront probablement déjà été expédiés alors que vous lirez cet article et vous portez peut-être déjà le vôtre.

Gerry et son équipe ont coupé et taillé de biais chaque pièce et appliqué les écussons et les attaches. Ils ont également gravé les 8 500 insignes de la région de l'Ontario. Chaque insigne, incluant l'écusson coûte environ 1$.

La prochaine fois que vous épinglerez votre nouvel insigne d'identité en or, souvenez-vous que les gens de la Prison des femmes, à Kingston, ont travaillé à sa production.

On rénove au Grierson

par Les Shand
administrateur régional p. int., Communications

PRAIRIES — Le centre du chemin Grierson, situé dans le centre-ville d'Edmonton, en Alberta, le plus important CCC à sécurité minimale du Canada, est en voie de rénovation. Sa capacité d'hébergement sera de 145 lits à la fin des travaux. Ce projet est unique. Sa particularité? Le CCC sera rénové par des détenus sous la supervision d'entrepreneurs sous contrat avec Travaux publics Canada.

L'idée de mettre ainsi à profit le travail des détenus n'est pas totalement nouvelle, particulièrement en ce qui a trait au centre Grierson. Ancien quartier général divisionnaire de la GRC jusqu'en 1972, le centre, alors sous la direction de J.C. Ryan, a été rénové à cette date par huit détenus.

En plus du CCC qui compte 65 lits, le complexe du centre Grierson comprend également le bureau de libération conditionnelle d'Edmonton. En raison de demandes croissantes d'admission dans les centres à sécurité minimale et des possibilités d'expansion du centre Grierson, on a approuvé des rénovations destinées à permettre une augmentation du double de sa population carcérale d'ici les deux prochaines années. Par la mise en oeuvre de ce projet, Travaux publics Canada démontre son intérêt grandissant envers la mise à contribution de la main-d'oeuvre carcérale pour la réalisation des travaux du SCC et les économies qui en résultent.

La première étape des travaux d'agrandissement a débuté tôt cette année avec la construction de 30 chambres provisoires moyennant un coût de 130 000 $. Neuf détenus des établissements de Bowden, de Drumheller et d'Edmonton ont été choisis par **Joe Martin**, surveillant des travaux au SCC, pour travailler au chantier. Rémunérés au taux de 8,25 $ par jour, les détenus participants ont profité d'autres avantages tels que des chances accrues de bénéficier d'une absence temporaire sans escorte et de rencontrer leurs proches.

Les matériaux ont été achetés par Travaux publics Canada pour les détenus qui ont fait eux-mêmes tout l'ouvrage. Ces travaux étaient effectués sous supervision de façon à s'assurer du respect des normes de construction et des inspections quotidiennes étaient effectuées par des inspecteurs de Travaux publics et des cadres régionaux des Services techniques.

On prévoit, pour la phase II du projet, confier les travaux de construction des unités résidentielles permanentes à quelque 20 détenus. Ces travaux une fois achevés, le centre du chemin Grierson pourra héberger environ 145 pensionnaires ou détenus de niveau S-1 (liberté conditionnelle de jour) ou S-2 (sécurité minimale). On prévoit également que cette installation pourra, selon les places disponibles, héberger des détenus provenant des autres établissements du SCC et qui séjournent à Edmonton en absence temporaire sans escorte ou offrir un toit pour quelques heures aux détenus en liberté conditionnelle totale ou sous surveillance obligatoire.

Ron Wiebe se mérite un Certificat d'appréciation

PRAIRIES — Félicitations à **Ron Wiebe**, directeur adjoint intérimaire de la socialisation à l'établissement d'Edmonton! Le sous-commissaire des Prairies, **Jim Phelps**, lui a présenté ce certificat au cours d'une réunion générale du personnel, le printemps dernier, pour souligner son aide dans la capture d'un détenu évadé de l'hôpital Fort Saskatchewan, le 22 juin 1983.

Cinq employés fêtent leurs 25 ans de service

PRAIRIES — Des primes pour longs services totalisant 25 ans de service ont été remises récemment à six employés de l'établissement d'Edmonton. Les récipiendaires étaient: **Dennis Augert**, directeur adjoint à l'Administration, qui a travaillé six ans pour Transports Canada avant de se joindre au SCC, il y a dix-neuf ans; **Wally Goodwin**, un agent de correction qui a été membre des Forces armées durant quatorze ans et travaille depuis pour le SCC depuis 11 ans; **Henry Leslie**, un aide-magasinier qui a travaillé cinq ans pour les services correctionnels de l'Alberta, a été membre des Forces armées durant 22 ans et a travaillé cinq ans pour le SCC; **David Scott**, agent de correction, qui a été membre des forces armées durant 20 ans et a travaillé cinq ans pour le SCC; **Ian Shantz**, instructeur à l'atelier de rembourrage qui a été membre des forces armées canadiennes durant vingt ans et six mois et a travaillé sept ans pour le SCC et **Ed Witzke**, directeur adjoint aux Finances qui a travaillé à titre de membre civil pour la GRC, de 1959 jusqu'à 1965, avant de se joindre au SCC.

L'équipe de hockey de l'établissement Archambault

QUÉBEC — Le 18 mai dernier avait lieu une remise de trophées pour les membres de l'équipe de hockey de l'établissement Archambault. L'instructeur de l'équipe, **Alain Bélanger**, du département des loisirs, pose ici fièrement avec la plaque-souvenir de la saison 1983-1984 et les membres de son équipe: **Raymond Bertrand** (CX-2), **Louis-Marie Perron** (CX-4), **Robert Robitaille** (CX-6), **Gilles Plouffe** (CX-2), **Rolland Leroux** (Instructeur-peintre), **Bertrand Sheehy** (CX-6), **Normand Breton** (CX-2), **Claude Gratton** (CX-2), **Michel Deslauriers** (D/A Formation et Emploi), **Denis Cloutier** ((D/A Administration) et **N. Rousseau**, substitut.

Pierre Viau, le directeur de l'établissement, a également reçu une plaque-souvenir le remerciant de son soutien envers l'équipe.

Les membres de l'équipe, qui en étaient à leur première saison, se sont rendus jusqu'à la semi-finale, Classe "A", du Tournoi des agents de la paix, tenu à Sherbrooke les 6, 7 et 8 avril 1984.

Roule-ta-boule

par Harold Paquette

25 000 $ pour le Programme HELP

par Roger Caron

ONTARIO — La soirée du 22 juin a été l'occasion d'une fête très réussie, ici, au Club de golf Glen Lawrence situé à l'est de Kingston. Les quelque 300 invités présents ont assisté à une fête en l'honneur de **Tony McGilvary**, un ex-détenu fondateur du Programme Help conçu à l'intention des personnes qui, comme lui, ont retrouvé la liberté.

Tony a été mis en boîte par des amis qui, s'ils n'ont pas été trop féroces, n'ont pu résister à l'envie de s'en prendre à lui, amicalement, bien sûr! La soirée a également été l'occasion d'attirer l'attention du grand public et des médias sur une campagne de souscription destinée à soutenir la création de la ferme "Help Freedom", gérée et exploitée par d'ex-détenus et les membres de leur famille.

Un des invités à la table d'honneur était **John Gerritsen**, maire de Kingston, qui, en accord avec son conseil municipal et sous les instances des membres du Programme Help, a fait de la semaine du 19 au 26 août la Semaine de la sensibilisation aux détenus, à Kingston.

Art Trono, sous-commissaire de l'Ontario, a été le premier à mettre Tony en boîte. Après avoir rappelé en termes humoristiques le séjour de Tony à l'établissement qu'il dirigeait il y a quelques années, il lui a remis un chèque de 25 000 $ au nom du ministère du Solliciteur général. Cette contribution financière s'inscrit, de façon plus générale, dans les efforts du SCC en vue d'appuyer la mise en oeuvre du programme HELP. Cet organisme qui compte des bureaux à Kingston, Brockville, Toronto et Winnipeg, vise à aider les ex-détenus à se décrocher un emploi intéressant plutôt qu'une "jobbine".

Dennis Curtis, administrateur régional des Communications, était le maître de cérémonie de cette soirée que d'aucuns ne sont pas prêts d'oublier.

Tony, fondateur du programme Help, entouré de ses amis et photographié près de la maquette de la ferme "Help Freedom". De gauche à droite: ***Roger Caron***, conférencier, ***Bob Young***, directeur adjoint, ***Tony McGilvary***, directeur du Programme et ***Art Trono***, sous-commissaire de la région de l'Ontario.

Photo et peintures de ***Brian J. McDowell***

Les actualités du crime

Amnistie: 1 699 exécutions en 1983

"Au moins 1 699 ressortissants de 39 pays ont été exécutés l'an dernier et un grand nombre à la suite de procédures allant à l'encontre des règles internationales d'équité en matière de justice." C'est la révélation qu'a faite le 26 juin dernier à Londres Amnistie internationale, l'organisme de défense des droits de l'homme.

Mille cent soixante personnes ont également été condamnées à mort dans 63 pays, révèle également l'organisme qui en profite pour renouveler ses appels en faveur de l'abandon de la peine capitale par tous les pays du monde.

Selon l'organisme, c'est la Chine qui a effectué le plus d'exécutions, soit plus de 700 exécutions. Le porte-parole a ajouté que le nombre réel d'exécutions dans ce pays est probablement supérieur à mille et que la même répression cachée est prévisible en Iran où les exécutions se chiffrent officiellement à 399 et en Iraq où on a enregistré 300 exécutions.

Aux États-Unis, plus de 1 300 détenus attendaient, en juin, l'arrêt de l'arbitre dans l'aile des condamnés à mort où le nombre d'exécutions a augmenté cette année.

Un libéré conditionnel: héros à Toronto

Le 11 juillet dernier, un libéré conditionnel de jour du Centre correctionnel communautaire de la rue Keele, à Toronto, se tenait à l'extérieur d'un établissement bancaire de cette ville lorsqu'il vit un employé sortir de la banque en criant au vol. Le voleur émergea ensuite de la banque et se mit à dévaler la rue avec à ses trousses, le libéré conditionnel. Le détenu en liberté conditionnelle eut le temps de retenir le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture où s'était engouffré le bandit avant de téléphoner à la police qui put ainsi arrêter le malfaiteur peu de temps après. On prévoit sauf erreur que notre héros recevra bientôt de l'Association des banquiers une récompense destinée à souligner son sens civique.

Un pasteur se penche sur le système de justice pénale

Morton Paterson, membre de la section d'Hamilton de l'Église unie du Canada, s'est récemment mérité une bourse d'études de deux ans de 100 000 $ pour étudier le système de justice pénale sous l'angle particulier de la théologie. Selon M. Paterson, qui a travaillé durant dix ans avec les détenus, l'Église n'a pas su adopter la bonne attitude face à ce groupe. Pourquoi en est-il ainsi? "Nous nous croyons supérieurs au gars qui est en face.", déclare M. Paterson, qui souhaite que l'Église descende de son piédestal pour traiter d'égal à égal avec le détenu.

Méprise sur un prisonnier

Des gardiens d'Honolulu ont dernièrement redécouvert l'importance de l'orthographe après avoir laissé par mégarde la mauvaise personne s'échapper de leurs griffes. **John Hwa Choe**, libéré sous caution, devait bientôt être mis en liberté. À la suite d'une méprise malencontreuse sur le nom, les cerbères ont plutôt libéré **Sung Muk Cho**. Il faut admettre à leur décharge que ces deux noms se prononcent de façon identique et que de plus les deux hommes se ressemblaient physiquement. Le vrai "Cho" dut attendre quelques heures avant de pouvoir franchir légitimement les portes de la prison. La police court encore après M. Choe, le véritable vilain, qui, avant ce pardon inespéré, attendait de comparaître en cour pour répondre d'une accusation de vol qualifié.

Ça bûche fort à Elbow Lake!

On aperçoit ci-dessus quelques-uns des détenus occupés à couper du bois à la scie mécanique, sur le chantier de l'établissement d'Elbow Lake, en Colombie-Britannique.

Journée des bûcherons à Elbow Lake

PACIFIQUE — La deuxième journée annuelle de bûcherons a eu lieu le 1er juillet dernier à l'établissement d'Elbow Lake. Quelque 65 adultes et 35 enfants, pour la plupart des membres de la famille des détenus, sont venus encourager les détenus qui participaient à diverses épreuves, dont la bûche roulante, le lancer de la hache et le tronçonnage de billots à la sciotte ou à la scie mécanique. Un barbecue ouvert à tous a clôturé la journée.

L'établissement d'Elbow Lake est situé à environ six kilomètres de la voie qui mène de Mission à Agassiz, au nord-est d'Elbow Lake. Il y a soixante détenus d'inscrits au registre.

Chaque semaine, durant toute l'année, entre 20 et 30 détenus effectuent des travaux d'aménagement forestier pour le compte du Service des terres et forêts de la Colombie-Britannique. Ces travaux comprennent les activités suivantes: récupération des billes, dragage des lacs, coupe d'éclaircie, dégagement des conifères, réaménagement forestier, c.-à.-d. plantation et restauration, sélection des arbres, entretien des parcs, prévention des incendies, production de coupes de bois de chauffage et aménagement de parcs. Les autres détenus de l'établissement sont affectés à l'entretien et au service des repas.

Le lancer de la hache est une épreuve très populaire à chaque année durant la journée des bûcherons.

Les détenus recrutés pour les travaux d'aménagement forestier sont jumelés à des techniciens forestiers qui leur expliquent le maniement des outils et mettent aussi la main à la pâte. Ainsi, au moment de leur réinsertion, les détenus peuvent faire valoir leur expérience dans ce qu'il est convenu d'appeler le traitement des peuplements forestiers, l'abattage des arbres ou l'exploitation d'une scierie.

Popularité croissante des week-ends de réflexion sur le stress

OTTAWA — **Bill Chitty**, ancien directeur des pénitenciers de Joyceville et de Collins Bay, en Ontario, est un ardent promoteur dans tout le pays des week-ends de réflexion sur le stress, conçus à l'intention des membres du SCC et de leurs conjoints.

Ces week-end de réflexion, organisés d'abord dans la région de l'Atlantique, deviennent de plus en plus populaires dans les autres régions. Ainsi un week-end organisé à l'établissement de Kent a connu tellement de succès qu'un autre est prévu pour bientôt. Les responsables et l'établissement de Matsqui se sont engagés à en organiser un, à une date encore indéterminée, tandis qu'à Warkworth un week-end est prévu et que les responsables de l'établissement de William Head songent à en organiser un à l'automne.

Invité comme conférencier à la fin de mai à la Conférence nationale des administrateurs, M. Chitty, conseiller à contrat pour la Direction des communications de l'AC, a fait part devant 60 directeurs d'établissement, de bureaux de district et de libération conditionnelle de ses observations sur la popularité croissante des week-ends de réflexion sur le stress, mis sur pied par les employés du SCC.

"J'étais un peu cynique au début.", a-t-il avoué à *Entre Nous*. Toutefois, dit-il, il a vite été conquis par l'idée lorsqu'il a pu constater le succès remporté par les premières expériences tentées dans la Région de l'Atlantique.

"Les employés de toutes provenances s'entendaient à merveille à discuter ainsi de leur expérience du travail en prison, et il en était de même pour les membres de leur famille. J'ai pu constater de près les répercussions du stress sur leur vie familiale et les tensions qui en résultaient. Déjà le fait de pouvoir procéder à des échanges de vues les a aidés grandement.

Directeur, je ne me sentais pas personnellement intéressé à trouver une solution aux difficultés personnelles de mes employés. Je réalise maintenant à quel point c'était une erreur. Les directeurs d'établissement et de district devraient se préoccuper davantage de diminuer le degré de stress chez leurs employés et d'améliorer la qualité de la vie au travail."

"Beaucoup d'employés n'éprouvent pas de satisfaction à faire leur travail. Les chances d'avancement sont minces. Les employés ont besoin de discuter de leurs difficultés communes et de se soutenir moralement les uns les autres.

Pas pour les parasites

"Les frais des week-ends de réflexion sur le stress, inspirés par une idée de l'abbé **Pierre Allard**, aumônier du CSC dans l'Atlantique, sont assumés à la fois par les employés et par le SCC. Si certains cadres croient que ces programmes offrent aux employés la chance de jouer au parasite et au fainéant, qu'ils se détrompent. Les employés tiennent à assumer leur part des frais du programme. Si l'appui des directeurs d'établissement est vital, ils attendent de la direction qu'elle manifeste un appui empreint d'une prudente réserve. Les participants à ces fins de semaine ne reçoivent aucune compensation en argent ou en heures supplémentaires et ne réclament aucun frais de déplacement." "Au début, ces programmes étaient le fait de l'initiative de quelques bénévoles et cela doit demeurer ainsi.," a fait valoir M. Chitty devant les directeurs.

Comment mettre sur pied un week-end de réflexion sur le stress

- Désignez quelqu'un pour mettre sur pied un comité. Invitez des représentants de l'aumônerie et des employés de provenances diverses et n'oubliez pas le conjoint.
- Sondez le terrain auprès du personnel. Un exemple de réaction favorable est le concert d'éloges qui a suivi l'atelier mis sur pied à l'établissement de Collins Bay. (voir *Entre Nous* du 30 mai, p. 2)
- Fixez vos priorités. Établissez votre programme, évaluez les ressources nécessaires et choisissez un endroit et des locaux qui se prêtent bien à ce type d'activités.
- Réglez la question du financement en vous entendant sur une formule de partage des frais. Il en coûte 200 $ par personne pour organiser un atelier de fin de semaine.
- Le lieu de rencontre devrait être situé en dehors du cadre de travail habituel; il pourrait s'agir d'un hôtel par exemple. Le nombre de participants ne devrait pas être supérieur à une centaine, ce qui correspond à environ 50 couples. Les personnes vivant seules seront également invitées à s'inscrire. "Nous ne voulons pas faire preuve d'exclusion envers personne.", signale M. Chitty.
- L'expérience nous indique qu'il en coûte 10 000 $ pour organiser une fin de semaine de ce type. Il convient donc d'établir dès le départ son budget en fonction de cet impératif car il faut parfois un an pour recueillir cette somme.
- Une liste de personnes-ressources est une nécessité.
- Pour plus de renseignements, communiquez avec M. Chitty au n° (613) 382-5203. Il se fera un plaisir de faire profiter votre comité organisateur de ses conseils ou de tout autre forme d'aide.

Tournoi de golf au CRR

*Paul-Henri Perrault, directeur adjoint, Diagnostic et programmes, remet le trophée à la championne du tournoi, **Diane Chadillon**.*

*De gauche à droite: **René Bélanger**, organisateur du tournoi, **Claude Chartrand**, retraité du CRR et gagnant du prix de présence et **Gaston Henri**, organisateur du tournoi.*

QUÉBEC — Quarante-huit membres du personnel du Centre régional de réception ont participé au tournoi de golf de l'établissement qui a eu lieu le 18 juin dernier au golf de Terrebonne. Chez les femmes, c'est **Diane Chadillon**, commis à la gestion des cas, qui l'a emporté avec une marque de 112 points.

Chez les hommes, **Robert Désormeaux**, préposé à la visite et à la correspondance, est sorti vainqueur avec une marque de 89 points.

L'Ontario gagne le trophée Tom Hall

Après la cérémonie spéciale qui s'est déroulée sur la terrasse avant de l'administration régionale, le sous-commissaire de l'Ontario, M. **Art Trono** (au centre) admire le trophée Tom Hall que s'est mérité l'équipe régionale de l'Ontario à la compétition nationale de tir le 19 juin dernier. Il est entouré par les membres de l'équipe: (g-d) **Wayne Kelly**, instructeur au Collège de formation des recrues; **Dave Tizard**, CX4 à l'établissement de Joyceville; **Breen Courneya**, instructeur d'atelier, Centre de formation des recrues; **Bob Cunningham**, CX-1, établ. de Joyceville. **Alex Lubimiv**, également membre de cette équipe, était absent le jour de la cérémonie.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

Changements au sein de l'aumônerie

Démissions:

Rév. Louis Seratto, Edmonton (C.R.)	01/08/84
Rév. Karl Raab, Bowden (C.R.)	31/07/84
Rév. Jim MacGillvray, Collins Bay (C.R.)	14/08/84
Rév. René Labelle, Bath (C.R.)	14/08/84

Nominations:

Edmonton (C.R.)	— Rév. Don Roberts	01/09/84
Bowden (C.R.)	— Rév. Michael McDonald	01/08/84
Centre Grierson (P)	— Major George T. Barber	01/09/84
Établissement de Ste-Anne-des-Plaines (C)	— L'abbé Paul Delage	15/09/84
Établissement Cowansville (C)	— R.P. Gilles Lesage	01/09/84
Établissement Drummond (C)	— L'abbé Jean-Noël La Plante	01/09/84
Springhill (P)	— Le Rév. Philip Joudrey	01/09/84
Bath (C.R.)	— Rév. Jim Esper	14/08/84
Frontenac (C.R.)	— Rév. Gerry Byrne	14/08/84
Collins Bay (C.R.)	— Rév. Stan Alanen	14/08/84
Kingston (C.R.)	— Rév. Rip Kirby	01/09/84

Un premier pénitencier pour Terre-Neuve

ATLANTIQUE — L'hon. **Bill Rompkey**, a annoncé le 7 août au nom du Solliciteur général du Canada, la décision d'aller de l'avant avec la construction du premier pénitencier fédéral à Terre-Neuve.

Les travaux préliminaires de ce projet débuteront dès octobre 1984. La construction de cet établissement à sécurité minimale/moyenne est évaluée à 12 millions de dollars et emploiera une centaine de personnes de différents corps de métier. Le tout sera terminé en août 1987.

Le nouveau pénitencier pourra accueillir jusqu'à 80 détenus, aura un budget annuel de 2,5 millions de dollars et créera de 50 à 60 emplois permanents.

"Il va sans dire que cette décision est historique, car ce sera le premier pénitencier fédéral à être construit à Terre-Neuve.", a déclaré M. Rompkey.

Terre-Neuve est actuellement la seule province à avoir le droit de demander qu'un contrevenant condamné à plus de deux ans de pénitencier soit incarcéré dans un établissement provincial aux frais du gouvernement fédéral. Dans toutes les autres provinces, ces détenus sont placés dans des pénitenciers fédéraux, à moins d'entente contraire entre l'administration provinciale en question et le gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, ce dernier n'avait jamais été certain de pouvoir compter sur un nombre suffisant de détenus pour justifier la construction d'un établissement correctionnel fédéral. Les négociations entre Terre-Neuve et le gouvernement fédéral, représenté par M. Rompkey, ont abouti à une entente de principe en vertu de laquelle les modalités s'appliquant à cette province seront les mêmes que celles pour les autres provinces. Les motifs justifiant un pénitencier fédéral à Terre-Neuve seront donc aussi solides qu'ailleurs. On devrait pouvoir en arriver à une entente complète avant le début des travaux projetés.

"Les parents et amis des détenus, a-t-il ajouté, pourront visiter régulièrement cet établissement et ainsi aider à la réadaptation de leurs proches.

"Enfin, il ne faut pas minimiser l'impact que la construction et la présence d'un tel établissement auront sur l'économie terre-neuvienne, particulièrement en ces temps difficiles.", a conclu M. Rompkey.

entre nous

no 18 le 30 septembre 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use. Le droit d'auteur du présent document appartient à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Nouveaux gestionnaires de systèmes au SCC

OTTAWA — La décision du Comité de direction d'affecter dans toutes les directions un administrateur de systèmes chargé de représenter les intérêts de la direction dans la mise en oeuvre du vaste programme d'informatique du SCC s'est concrétisée au cours de la semaine du 27 août dernier.

Al Price, principal responsable du projet d'affectation de systèmes et de contrôleurs, a mentionné que la première phase du programme comportait un cours de formation de deux semaines à l'intention des nouveaux gestionnaires de systèmes pour leur fournir une vue d'ensemble des systèmes en place au SCC et leur permettre de visiter les unités opérationnelles et le siège de la société "Bryker Systems", à Toronto.

Le sous-commissaire principal, **Roma Bertrand** a, au nom du Commissaire, M. **Don Yeomans**, accueilli les nouvelles recrues le 30 août dernier dans le cadre d'une réception à laquelle ont été conviés M. **Jean-Paul Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration, les responsables de direction, l'équipe de gestionnaires de systèmes et de contrôleurs et quelques personnes-ressources.

Les nouvelles recrues:

Brian Askett, anciennement de la Direction des finances, s'est joint à l'équipe de Tom Epp, au sein de la Division de l'administration. Brian faisait partie de l'équipe de mise en oeuvre du SIFOR et a mis en application les prévisions budgétaires FINCON. Il travaille au SCC depuis quatre ans.

Richard Bellefeuille, qui travaillait auparavant à Emploi et Immigration Canada, se joint à la Direction de la formation et de l'emploi. Il compte neuf années d'expérience dans le domaine de la gestion de toutes les phases de mise en oeuvre des systèmes;

Stephen Jakubow qui travaillait auparavant à la Commission de la fonction publique s'est joint à la Direction de la sécurité. Il a à son actif 13 années d'expérience comme professionnel du traitement automatique des données;

Mélanie Bonnell a quitté Approvisionnements et Services Canada pour se joindre à la Direction des services

• **Suite en p. 4**

Photo: *Louis Genest*

*G-D: **Al Price**, responsable du projet et son assistante **Carol Doherty**, les sept gestionnaires de systèmes: **Dwight McDougall**, **Brian Askett**, **Stephen Jakubow**, **Melanie Bonnell**, **Al Gillich**, **Richard Bellefeuille**, **Gord Breedyk** et **Jean-Paul Cadieux**, SCPPA.*

Cours à l'intention des cadres du SCC

OTTAWA — Avec l'arrivée du mois de novembre, la Direction de la formation et du perfectionnement du SCC mettra l'accent sur la formation des cadres intermédiaires.

De 15 à 20 directeurs adjoints d'établissement participeront à un atelier de formation d'une durée de trois semaines, dont le thème est *"Gérer au palier intermédiaire"*. L'atelier vise à les aider à prendre des décisions de leur propre chef de façon à leur permettre de répondre à une situation potentiellement menaçante.

Conçu par la Société Alan Pearson Associates pour répondre aux besoins des cadres intermédiaires du SCC, le premier atelier aura lieu du 19 novembre au 7 décembre, nous indique **Bob Hilton**, de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel.

Si l'initiative connaît du succès comme prévu, le cours constituera un des principaux instruments de formation destinés aux cadres intermédiaires du SCC.

L'atelier a pour but entre autres de développer le sens de l'initiative de façon que les cadres soient imputables des décisions prises dans le cadre de leurs fonctions et se sentent solidaires de la responsabilité globale de la direction de l'établissement. On se servira d'enregistrements magnétoscopiques comme instrument d'apprentissage et de rétroaction.

Le cours sera composé de quatre modules: formation d'un consensus, études de cas, techniques de négociation et évaluation individuelle d'une situation.

Hommage à Jim O'Sullivan

Les membres de l'Association nord-américaine des directeurs d'établissements correctionnels ont rendu hommage à **Jim O'Sullivan**, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan, pour son travail à titre de président lors du congrès annuel de l'Association tenu à San Antonio, au Texas. Jim, qui occupait ce poste depuis 1981, s'est vu remettre une plaque sur laquelle on peut lire ces mots: "Janvier 1981 à août 1984: intégrité, dévouement, professionnalisme et camaraderie".

Nommé président par intérim au cours de l'année financière de 1980-1981, Jim a été nommé en août 1982 président pour une durée de deux ans: il était jusqu'en août dernier, le 36e président de l'organisme et le premier président en provenance du Canada. En sa qualité d'ancien président, il assume désormais les fonctions de président du conseil de direction.

Notre nouveau Solliciteur général

OTTAWA — L'hon. **Elmer MacIntosh MacKay**, 48 ans, député progressiste-conservateur du comté de Central Nova, en Nouvelle-Écosse, a été nommé le 17 septembre dernier Solliciteur général du Canada. Il s'agit de la neuvième personne à être nommée Solliciteur général du Canada depuis la création du Ministère en 1966.

Originaire de Hopewell, en Nouvelle-Écosse, M. MacKay est bachelier ès arts de l'Université Acadia de Nouvelle-Écosse et bachelier en droit de l'Université Dalhousie, à Halifax. Il a été reçu au Barreau de la Nouvelle-Écosse en 1961.

M. MacKay a été ministre de l'Expansion économique régionale et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le gouvernement progressiste-conservateur de 1979.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes lors d'une élection complémentaire, en 1971, puis réélu aux élections de 1972, 1974, 1979 et 1980.

M. MacKay a résigné ses fonctions de député à la Chambre des communes en juin 1983. Il a été nommé conseiller principal du Chef de l'Opposition le 1er juillet 1983.

Depuis son admission à la Chambre des communes, M. MacKay s'est, à titre de critique de l'Opposition, intéressé tour à tour aux dossiers des Transports, de l'Expansion économique régionale et des questions relevant du Solliciteur général.

Il a été réélu député du comté de Central Nova à l'élection de septembre 1984.

Photo: *Bob Patterson*

L'hon. Elmer MacKay

Au moment de son installation dans ses bureaux, le nouveau Solliciteur général a déclaré qu'il avait hâte de rencontrer les employés du SCC à l'AC et dans les régions et de travailler avec eux à améliorer le système.

1er Canadien à se mériter cette distinction:

Pierre Viau nommé directeur de l'année

QUÉBEC — M. **Pierre Viau**, directeur de l'établissement Archambault à Laval (Québec), a été désigné "Directeur de l'année" par la *"North American Association of Wardens and Superintendents"*.

Cette distinction honorifique lui a été décernée le 21 août dans le cadre du Congrès annuel de l'"American Correctional Association" (ACA) qui s'est déroulé à San Antonio au Texas. La "North American Association of Wardens and Superintendents" est affiliée à l'"ACA."

C'est le Commissaire du SCC, M. **Donald Yeomans**, qui a accepté la distinction au nom de M. Viau.

M. Viau a été choisi en raison de "sa gestion et de son leadership exceptionnels", a souligné M. **Jim O'Sullivan**, ancien président de l'association et directeur du Pénitencier de la Saskatchewan.

"C'est la première fois qu'un Canadien est honoré par cette association. Les quatre récipiendaires précédents étaient tous Américains.", a mentionné M. O'Sullivan, le premier président canadien de cette association.

M. Viau, qui est âgé de 40 ans et père de deux enfants, a été élu par ses pairs sur recommandation du Commissaire Yeomans.

"M. Viau s'est joint au Service correctionnel du Canada en juillet 1965 à titre d'agent de correction. Depuis lors, il a été promu à divers autres postes au sein des établissements. En 1980, il a été nommé directeur de l'établissement Laval. Trois ans plus tard, à la suite de la tragédie survenue à l'établissement Archambault, M. Viau a pris en main la direction de cet établissement.", a mentionné M. Yeomans.

"Confronté à une tâche difficile et complexe, M. Viau a réussi à rétablir le cours normal au sein de l'établissement. Grâce à son énergie, à ses qualités exceptionnelles de leadership, à son attitude positive et à sa détermination, il a réussi avec son personnel à surmonter ce qui semblait être des obstacles insurmontables. Les programmes offerts à l'établissement Archambault ont été revitalisés et fonctionnent bien et avec

• **Suite à la p. 2**

La Division de la formation du CFF communique

par Michel Lauzon, Communications

QUÉBEC — Tout le personnel de la Division de la formation du Centre fédéral de formation s'est réuni à l'établissement cet été à l'invitation du directeur-adjoint à la formation, au Centre, M. **Réal Charbonneau**.

M. Charbonneau a lancé la rencontre en disant: "Nous sommes réunis ici ce matin pour faire connaître à l'autre qui nous sommes, quel est notre travail et quels sont nos besoins.", suite à quoi il a constaté: "On fait beaucoup mais on ne le fait pas assez savoir."

Le directeur exécutif régional, **M. Jean-Claude Perron**, le directeur du CFF, M. **André LeMarier** et l'administrateur régional, Emploi et Formation, M. **Raoul Cantin**, s'étaient fait un devoir de participer à la rencontre où, à tour de rôle, les responsables des différentes sections de la formation ont présenté leurs collaborateurs et fait le portrait de leurs activités.

La formation générale

Lucien Garceau, surveillant des études, a d'abord présenté son équipe, composée de **Robert Bélanger**, **Germain Bouchard**, **Francine Gauvreau**, **Lyne Labelle**, **Richard Lalonde**, **François Latourelle**, **Claude Marquis** et **Jean-Yves Thibault**.

L'école offre tous les cours obligatoires, de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire ainsi qu'un large éventail de cours optionnels tels que physique, chimie et techniques commerciales. À cela s'ajoutent les cours de niveau collégial.

M. Garceau a rappelé que l'enseignement est individualisé. Ainsi, l'étudiant est responsable de son apprentissage et de son programme tout en étant guidé par un conseiller pédagogique.

Photo: Michel Lauzon

***Lucien Garceau**, surveillant des études, décrit l'ensemble des programmes de l'école.*

La bibliothèque

Les détenus manifestent beaucoup d'intérêt pour la bibliothèque et **Claire Jutras**, bibliothécaire du Centre, en est très fière.

La collection de la bibliothèque est bilingue et le fonds est constitué d'environ 15 000 livres. En plus des services habituels, la bibliothèque du CFF offre un service de prêts inter-bibliothèque et un service multilingue à l'intention des détenus étrangers.

La formation professionnelle

André Nadon, surveillant à la formation professionnelle, a décrit le programme de formation professionnelle de niveau collégial qui offre, en collaboration avec le Collège Marie-Victorin, cinq programmes aux détenus, soit le dessin technique, l'informatique, les arts plastiques, le théâtre et la formation complémentaire. Après son exposé, c'est **Yvon Nadeau**, autre surveillant à la formation, qui est venu expliquer aux participants les divers programmes de formation professionnelle de niveau secondaire. Sur ce plan, le CFF est très bien pourvu. On y retrouve 15 secteurs de formation allant de la coiffure jusqu'à la plomberie en passant par l'usinage, la menuiserie et bien d'autres domaines.

Nouveau programme d'attestation de compétence en cuisine

Avant de terminer la rencontre, le directeur adjoint à la Formation et à l'Emploi a traité du programme de formation des détenus affectés à la cuisine du CFF et qui permet l'obtention d'attestations de compétence dans cinq secteurs différents. Il a de plus annoncé l'ajout d'un programme d'attestation de compétence qui permettra désormais l'obtention d'un diplôme de secondaire V en cuisine.

Invité à commenter la rencontre de l'équipe de formation du CFF, le directeur exécutif régional, **Jean-Claude Perron,** a déclaré: "Cette expérience est très intéressante. J'espère que d'autres établissements suivront cet exemple, non pas seulement les autres divisions de formation mais aussi toutes les autres divisions".

Photo: Louis Zeitoun

*Ci-dessus: **Jim O'Sullivan**, **Lester Beaird**, président de la North American Assoc. of Wardens et **Pierre Viau**, à San Antonio, au Texas.*

Photo: Louis Zeitoun

*Ci-contre: **Jean-Paul Dugas**, sous-commissaire régional, Québec, félicite **Pierre Viau** qui vient d'être nommé directeur de l'année.*

Pierre Viau, directeur de l'année

• suite de la page couverture

efficacité. La tension et le stress qui existaient entre le personnel et les détenus ont été réduits considérablement. Les relations entre le personnel et les détenus sont revenues à la normale et les incidents reliés à la sécurité sont peu fréquents. Les griefs présentés en 1983 par les détenus ont connu une baisse significative.", a ajouté M. Yeomans.

L'établissement Laval a mérité alors que M. Viau y était directeur le prix annuel d'excellence de l'Inspecteur général du Service correctionnel du Canada pour avoir obtenu en 1980-1981, les meilleurs résultats suite à des vérifications financières et administratives effectuées au cours de l'année.

M. O'Sullivan a mentionné qu'en plus "d'avoir manifesté un intérêt particulier pour le personnel et les détenus, M. Viau s'était également mérité cette distinction pour avoir fait preuve de l'imagination et de la créativité nécessaires pour résoudre les problèmes inhérents au fonctionnement journalier de l'établissement Archambault."

M. O'Sullivan, qui a été président par intérim de l'association au cours de l'année financière 1980-1981 et a accepté la présidence en août 1982 pour un terme de deux ans, assumera maintenant les fonctions de président du Conseil de direction.

Ferme de la Saskatchewan: Nouveau système d'irrigation

PRAIRIES — Le nouveau système d'irrigation de la Ferme de la Saskatchewan a été officiellement inauguré le 12 juillet par le commissaire **Don Yeomans**, nous indique **Knute P. Hemstad**, directeur de l'établissement.

Le pivot central du système d'irrigation, long de 330 mètres, fonctionne avec l'aide d'un ordinateur. Selon **Gary Skotheim**, gérant de la Ferme, le système qui vaut 85 000 $ peut être programmé de façon à se mettre en mouvement toutes les minutes ou demi-minutes.

La coordination du système est telle que simultanément à chaque balayage effectué par la section avant, propulsée sur roues, il y a une autre section qui s'avance et s'aligne en prévision d'un autre jet.

L'expression "pivot central" désigne un point central de rotation. Les bras du mécanisme décrivent un arc, ce qui assure l'irrigation de l'ensemble du champ. Le système d'irrigation, ainsi informatisé, assure l'irrigation de certaines superficies qui autrement seraient laissées pour compte. L'ensemble de la structure permet d'irriguer 60 hectares en quatre jours: 4 086 litres d'eau sont pompés ainsi chaque minute.

Le système, axé principalement sur la culture du foin et du fourrage ensilé, est alimenté par l'eau de la rivière de la Saskatchewan du Nord, propulsée par un moteur électrique de 75 chevaux-vapeur et canalisée dans une tuyauterie de 1 200 mètres.

Remise d'un DEC au Centre fédéral de formation

QUÉBEC — C'est dans le cadre de la rencontre de la Division de la formation du 15 juin, au Centre fédéral de formation, qu'on a remis à **Pierre Pouliot**, détenu au Centre, son diplôme d'études collégiales en sciences humaines.

M. Pouliot a complété ses cours de niveau collégial pendant son incarcération.

Photo: Michel Lauzon

De gauche à droite — **Réal Charbonneau**, directeur-adjoint à la Formation, **André LeMarier**, directeur, **Pierre Pouliot**, **Daniel Viau**, professeur, **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional. **André Nadon**, surveillant à la formation professionnelle et **Raoul Cantin**, administrateur régional, Emploi et formation.

À l'AC

OTTAWA — Le Solliciteur général du Canada a officiellement inauguré le 22 août le Centre national de documentation sur les victimes.

On comptait au nombre des invités qui se pressaient à l'inauguration des députés fédéraux, des chefs de police, des représentants du gouvernement et des représentants des associations et organismes voués à la défense des victimes du crime. Le SCC était représenté par M. **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal du SCC.

Le Centre, qui s'est doté d'un système d'information automatisé, fournira les renseignements les plus divers aux organismes des secteurs public et privé qui offrent, dans tout le Canada, des services aux victimes du crime.

La création du Centre national fait notamment suite aux recommandations que le Groupe d'étude fédéral-provincial sur la justice pour les victimes d'actes criminels a présentées dans son rapport, publié en juillet 1983. Le Centre fait partie d'un programme de 4,8 millions de dollars, annoncé plus tôt cette année par le Gouvernement fédéral, visant à aider les victimes du crime à mieux composer avec leur situation.

Heather Moore, bibliothécaire en chef du Centre de référence du ministère du Solliciteur général et responsable du Centre de documentation sur les victimes, a confié à ***Entre Nous*** que le succès de cette journée était notamment dû à deux membres du SCC: **Don Armstrong**, et **Clément Côté**. Elle a expliqué que Don Armstrong, chef de projet, aux Services d'information opérationnelle du SCC, a eu la bienveillance de prêter un terminal et un projecteur qui a servi à reproduire sur grand écran les données introduites au terminal.

Clément Côté, chef de la Division de l'agro-entreprise, a sû dans de brefs délais fournir de bons "tuyaux" sur la façon d'obtenir des fleurs pour l'occasion. Le mobilier que l'on trouve au Centre de documentation a de plus été fabriqué par des détenus affectés aux ateliers industriels.

L'école bilingue du Leclerc

par Muriel Bédard, Division des communications

QUÉBEC — L'établissement Leclerc peut se vanter, sans vanité, d'abriter la seule école bilingue de la région du Québec, gérée par le SCC.

Cette école peut se targuer d'être véritablement bilingue puisque anglophones et francophones y reçoivent le même enseignement à tous les niveaux dans leur langue maternelle respective, **dans le même bâtiment**. Cet enseignement est d'ailleurs très complet, allant des cours pour les analphabètes jusqu'aux cours universitaires.

C'est en juin 1980 que fut instauré, pour la première fois, un programme élémentaire-secondaire pour les anglophones du Québec. Cette innovation n'en resta toutefois pas là puisqu'on devait y ajouter sous peu un programme de niveau collégial.

Comme un cinquième de la clientèle des pénitenciers fédéraux au Québec est de langue anglaise, on peut voir que cela répondait à un véritable besoin. Parmi les détenus qui étudient présentement au Leclerc, un tiers de niveau secondaire sont anglophones, ainsi que près de la moitié des étudiants de niveau collégial.

L'année scolaire 1981-1982 vit la création d'un laboratoire de langues offert à une clientèle bilingue, ce qui permit de rationaliser les ressources humaines, tout en dispensant un enseignement adapté aux besoins spécifiques de chaque individu.

Pour rester à la fine pointe du progrès, l'établissement Leclerc installa ensuite des terminaux pour apprentissage assisté par ordinateur, toujours dans le but d'offrir un apprentissage personnalisé qui économise les ressources en personnel.

L'apprentissage par ordinateur est un élément très important du système, surtout pour les analphabètes. Au Leclerc d'ailleurs, tout l'enseignement est individualisé. On utilise une formule mixte: une partie des cours est magistrale, l'autre peut se faire par soi-même.

Le programme est divisé en étapes successives et séparées, de façon à ce que ceux qui ont de la difficulté ne retardent pas les autres. L'ordinateur aide beaucoup dans ce sens-là. Si tout va bien, on peut avancer vers une autre étape. Si on a de la difficulté, on peut aller chercher dans un livre, et si on a encore de la difficulté, on peut prendre un cours avec un professeur.

L'avantage de ce système est qu'il permet d'enseigner à plusieurs étudiants de niveaux différents en même temps. Il est attrayant, moderne, donc valorisant et motivateur. De plus, c'est un outil très confidentiel. Une caractéristique au niveau des adultes, c'est la peur de l'échec. Avec l'ordinateur, l'étudiant peut se corriger lui-même, lui seul est au courant de ses erreurs, et il peut travailler à son propre rythme.

Selon **Robert Paquin**, DA, Formation et emploi au Leclerc, la première chose qu'on apprend sur un terminal, c'est comment l'utiliser. Ensuite, on apprend les rudiments du langage Basic. Le système du Leclerc est relié au réseau Cybershare dont l'ordinateur central est situé à Winnipeg, ce qui explique la plus grande disponibilité de programmes pour les anglophones. Cependant, de plus en plus de programmes en français sont développés et mis en marché à chaque année.

L'apprentissage par ordinateur au Leclerc comprend tout l'apprentissage de l'anglais et du français, langues maternelles, les mathématiques du secondaire dans les deux langues, ainsi que de nombreux exercices supplémentaires et quelques jeux éducatifs.

D'après M. Paquin, on a à peine commencé à utiliser l'ordinateur comme méthode d'apprentissage. "L'établissement Leclerc est nettement avancé par rapport au reste des écoles ordinaires du Québec. Nous disposons de programmes de très haute qualité.", ajoute-t-il.

L'école du Leclerc compte une bibliothèque, des salles de classe, des salles d'étude privées ou de groupe, les bureaux des professeurs, ainsi que le laboratoire de langues et de terminaux. Celui-ci compte six salles de projection de diaporama, 10 cabines de laboratoire de langues, 10 terminaux et deux micro-ordinateurs, avec la possibilité d'en ajouter six autres.

Le superviseur des études, **Patrice Harvey**, remarque que l'établissement compte ajouter des appareils qui seront installés dans une salle adjacente à la bibliothèque afin d'être accessibles en tout temps aux détenus.

Il ajoute qu'il y a une liste d'attente pour les micro-ordinateurs parce qu'à présent ceux-ci offrent plus de possibilités, pouvant être programmés par l'élève, et possèdent des programmes qui allient le jeu à l'enseignement. Même s'ils n'ont pas la puissance des terminaux pour l'apprentissage assisté par ordinateur, ils servent à initier les étudiants et à démystifier l'informatique.

Selon M. Paquin, si l'école du Leclerc a atteint ce degré d'excellence, c'est le Dr **Doug Griffin**, Chef de la formation scolaire et professionnelle à l'AC, qu'il faut remercier, puisque c'est à lui que l'on doit cette méthode d'apprentissage dans les pénitenciers.

L'apprentissage assisté par ordinateur. Trois détenus de l'établissement Leclerc s'initient aux subtilités du français avec l'aide de l'ordinateur.

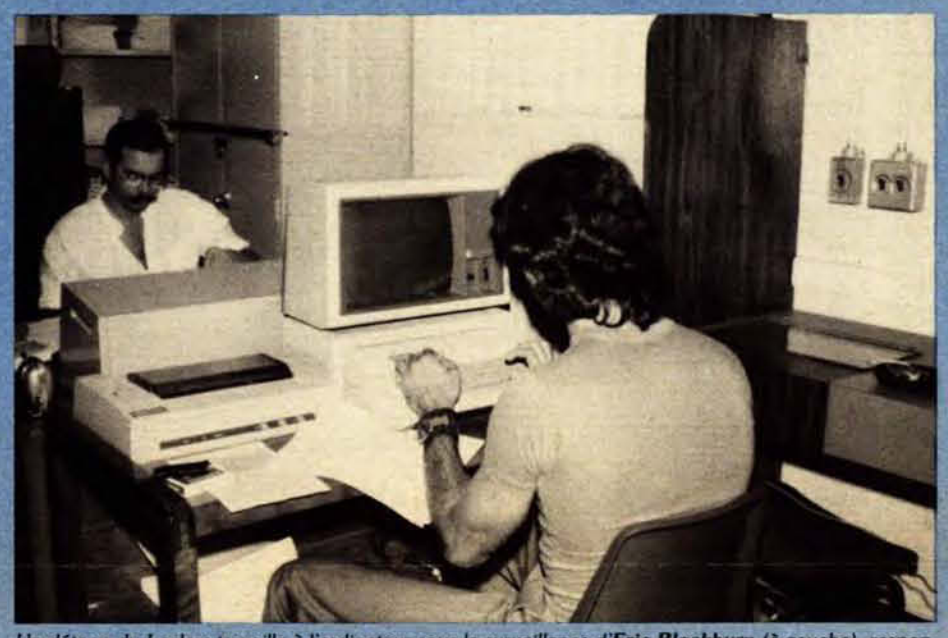

*Un détenu du Leclerc travaille à l'ordinateur sous la surveillance d'**Eric Blackburn** (à gauche), responsable du laboratoire de langues.*

AVIS

ADMINISTRATION CENTRALE — Le Comité supérieur de gestion a décidé que tous les membres du Service doivent porter un insigne d'identité lorsqu'ils travaillent ou se rendent dans un établissement ou bureau de libération conditionnelle. Le but est d'identifier "exactement et clairement" tout le personnel se trouvant sur les lieux.

Les Services techniques sont responsables de la production et de la distribution des insignes; la Direction du personnel aux administrations régionales et centrale doit s'assurer que les nouveaux membres du personnel reçoivent ces insignes fabriqués au Pénitencier de Kingston. Les nouveaux insignes seront en plastique, de couleur or et munis d'une pince-crocodile ou d'une épingle dans le cas des membres du personnel autres que CX, et de deux tiges dans le cas des CX. Le nom de famille et l'initiale du prénom de l'employé(e) seront inscrits à côté de l'insigne du SCC. Le lieu de travail de l'employé(e) sera placé sous son nom, sauf dans le cas des employé(e)s des administrations régionales et centrale.

CAMPAGNE CENTRAIDE 1984

Un message du directeur du district ouest

QUÉBEC — Comme à chaque année, l'organisation pour la Campagne Centraide au sein de la Fonction publique du Canada s'est mise en marche de façon que cette campagne puisse se dérouler au cours des trois premières semaines du mois d'octobre 1984.

Cette année, le Service correctionnel du Canada a été désigné pour coordonner l'ensemble de la Campagne pour la région des Laurentides. **Gilles Thibault**, Directeur du district Ouest du Québec, agira comme président.

"S'il est important de souligner que, par le passé, Centraide a été l'objet de vives critiques de la part des membres du Service correctionnel du Canada, il m'apparaît tout aussi important de faire ressortir que les correctifs ont été apportés et que les objectifs visés par Centraide de même que ses réalisations devraient mériter notre attention à tous.", souligne M. Thibault dans un communiqué.

Je souhaiterais que cette année, chaque unité puisse atteindre une participation d'au moins 50%.

Je demande donc à chacun de s'impliquer dans cette Campagne de façon à faciliter le travail que chaque solliciteur bénévole s'est engagé à faire, conclut M. Thibault.

Nouveaux programmes pour la Prison des femmes

KINGSTON — Le Solliciteur général du Canada a annoncé cet été l'introduction de nouveaux programmes à l'intention des détenues de la Prison des femmes. Il a déjà été fait mention de certains d'entre eux dans le n° du 15 août d'*Entre Nous*.

Ces programmes, dont beaucoup n'ont jamais été offerts au Canada, viennent s'ajouter à une liste de nombreux cours et activités sociales actuellement offerts aux 145 détenues de la Prison des femmes.

Les nouveaux programmes désormais accessibles aux femmes et qui n'ont pas déjà été mentionnés dans le n° du 30 août sont les suivants: l'accès au programme de formation Télidon de l'établissement Frontenac; l'augmentation du personnel enseignant au niveau de la formation générale et professionnelle; l'accès au programme de l'Université Queen's pour les détenus. Ces cours seront offerts à l'établissement de Collins Bay.

Des cours d'artisanat sont donnés quatre fois par semaine aux détenues. Une boutique d'artisanat de Kingston fera la promotion de ces articles.

Les détenues peuvent participer à un atelier de théâtre. Ce projet comprend l'étude du théâtre, de la musique, de la rédaction de textes et de l'art dramatique.

Les autochtones de la région de Burwash ont désormais accès à un agent de liaison autochtone détaché auprès de la Prison des femmes afin d'améliorer les communications avec les détenues autochtones, d'agir à titre de conseiller, d'établir de meilleurs contacts avec la collectivité, d'établir une liste de volontaires et de personnes ressources, de collaborer au programme de développement et d'aider à l'organisation de travaux communautaires.

Un nouveau centre de santé sera également construit à la Prison des femmes d'ici 1986.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Peter Richards, Linda, Gertrude et *Otto Schmalz*

Un régatier heureux

OTTAWA — Au moment d'être détaché auprès du SCC il y a un an et demi, **Otto Schmalz**, qui travaillait jusque-là à Travaux publics Canada, apportait avec lui beaucoup plus que son expérience aux Travaux publics. Champion yachtman, Otto a gagné cet été le premier prix après avoir participé à deux courses de voiliers, ce qui lui a valu quatre trophées.

Otto et son équipage de trois personnes ont participé, du 12 au 14 juillet, avec son Tanzer 26 surnommé Phoenix, aux régates annuelles du circuit de l'Est tenues sur le lac Ontario: soixante-et-un voiliers, inscrits dans cinq divisions, participaient. "Il y avait huit Tanzer sur le lac Ontario en plus du nôtre.", nous a confié Otto. L'équipage était composé de **Peter Richards**, de **Gertrude**, la femme d'Otto et de **Linda**, sa fille.

Les actualités du crime

La thérapie par les animaux: nouvel espoir pour les détenus?

NEW YORK — L'Amérique du Nord tout entière s'entiche d'un animal favori: les chiens, chats, poissons, lapins, oiseaux et autres animaux favoris se dénombrent maintenant, selon les estimations, à 165 millions d'individus.

Selon le Dr **Michael J. McCulloch**, un psychiatre de Portland, en Orégon, "Il n'y a rien de mieux pour la santé que l'attachement envers un animal."

C'est une très bonne cure pour les détenus.", prétend le Dr **Earl O. Strimple**, vétérinaire de Washington, D.C. Le Dr Strimple consacre d'ailleurs une partie de son temps à dénicher des animaux qui seront confiés au centre de détention principal des services correctionnels du district de Columbia, situé à Lorton, en Virginie.

"La prison n'est pas un lieu particulièrement propice à l'intimité.", surenchérit le Dr Strimple. "Par conséquent, le seul fait de prendre un chat sur ses genoux et de le caresser représente en soi un moment d'intimité très précieux".

Des animaux ont pour la première fois été introduits dans une prison au centre carcéral d'Oakwood, situé à Lima, en Ohio. Là, les détenus soignent des animaux blessés qu'ils ont pris sous leur protection.

À la prison pour les femmes, de Purdy, située dans le district de Washington, les détenus dressent les chiens de façon à en faire l'oreille de rechange des sourds et à aller chercher des objets situés hors de portée de personnes immobilisées dans des fauteuils roulants.

Les animaux proviennent de fourrières, la nourriture est fournie par une société qui produit des aliments pour animaux et les vitamines et vaccins sont distribués par des sociétés pharmaceutiques.

Un uniforme taillé sur mesure

À quoi doit se résoudre une femme-agent qui devient enceinte et qui sent tous les jours son uniforme devenir de plus en plus étroit? Si vous êtes dans la peau de l'agent **Christine Beane** de Dayton, en Ohio, vous prenez les grands moyens. Mme Beane, n'en pouvant plus d'attendre après le bon-vouloir de ses supérieurs, a demandé à un couturier de sa localité de lui dessiner un uniforme convenant plus à sa situation. Me **Dennis Lieberman**, procureur de Mme Beane, décrit l'uniforme comme un uniforme réglementaire présentant certaines particularités. Ainsi le pantalon est doté d'une série de pans amovibles dont l'extensibilité s'adapte de mois en mois à l'état de sa cliente. Le service de police de Dayton s'est vu enjoint l'an dernier, par la cour, d'adopter un uniforme plus adapté aux besoins de ses employées à la suite d'une poursuite intentée par une autre femme-agent qui avait été forcée de prendre un congé de maternité faute de pouvoir arborer les vêtements réglementaires.

Semaine nationale de la prévention du crime

Inaugurée l'an dernier dans un effort en vue de sensibiliser les citoyens à la nécessité de prévenir et de réduire le crime, la campagne sera tenue cette année du 4 au 10 novembre.

Notre force, c'est notre personnel
Bruce Wareing

par Bill Wood
Communications, Prairies

PRAIRIES — L'Administration régionale a perdu récemment un employé, **Bruce Wareing**, qui jouissait d'une grande popularité auprès de ses collègues. Il est temporairement affecté à l'AC à titre d'agent responsable de l'élaboration du guide opérationnel. À l'AC, il poursuivra ses efforts en vue d'améliorer les services de soutien, en travaillant à la compilation d'un guide opérationnel de gestion du matériel.

Pendant les quatre années qu'il a passées à l'AR des Prairies, Bruce a travaillé à l'élaboration du Guide de la gestion du matériel de la Région des Prairies (UTILISATEURS), préconisant la mise en place d'un service central d'approvisionnements pour le SCC. En outre, il a établi la Liste de vérification des approvisionnements pour la Région des Prairies et a intégré, au centre psychiatrique régional de Saskatoon, les services des achats et des approvisionnements et les services institutionnels. Cette dernière mesure, qui était en fait un projet-pilote de l'AC, a permis à Bruce de démontrer qu'il était capable de s'acquitter d'une telle tâche en entravant le moins possible les services de l'établissement en question et le travail du personnel.

De plus, Bruce a mis en place le Rapport de l'inventaire qui a permis de réduire de beaucoup le nombre d'articles stockés dans nos entrepôts. Il a aussi mis sur pied un programme d'amélioration de l'ameublement qui consistait à remettre les vieux meubles à la Corporation de disposition des biens de la Couronne et à s'en procurer de nouveaux auprès des ateliers industriels Corcan.

Bruce, qui s'est joint au SCC en 1980, a su se gagner la confiance de tous les membres du personnel de la Région des Prairies.

Il réussit toujours à contourner les "chinoiseries administratives" pour obtenir les articles nécessaires. Les choses semblent arriver de nulle part, mais toujours au moment et à l'endroit désirés.

Bruce Wareing *(à l'avant-plan) reçoit un présent des mains de collègues avant son départ de l'AR des Prairies pour l'AC, à Ottawa.*

Employé du mois

Sa popularité lui a valu le titre d'"employé du mois" à la Région des Prairies en avril dernier. Il le méritait bien, si l'on pense à tous les efforts qu'il a déployés pour améliorer son secteur de responsabilité et à la qualité du service offert à la Région.

Avant d'entrer au service du SCC, il avait auparavant travaillé aux ministères de la Défense nationale et des Transports.

Avis de concours

Titre — Directeur adjoint, Personnel

Groupe et niveau — PE-03

Lieu de travail — Établissement de Springhill, Springhill, N-É.

Date limite d'inscription — le 10 octobre 1984

Le présent avis ne saurait avoir la même valeur que l'avis de concours officiel

• **Voir aussi en page 5**

Nouveaux gestionnaires

• **suite de la p. 1**

médicaux du SCC. Elle compte huit années d'expérience en exploitation électronique des données.

Gord Breedyk, qui travaillait auparavant pour Travaux publics Canada, fera bénéficier la Direction des programmes pour les délinquants de ses 11 années d'expérience en traitement des systèmes.

Al Gillich, qui vient du ministère des Transports et compte sept années d'expérience au sein de la société IBM, fera profiter les Directions du personnel et de la formation et du perfectionnement du personnel de cette expérience; et

Dwight McDougall qui travaillait auparavant aux Affaires indiennes et du Nord et compte dix années d'expérience dans le domaine de l'informatique, se joindra à l'équipe des Services techniques.

Un hibou sur le toit:
(Une histoire d'épouvante à Kingston)

par Louise Miller
Administration régionale, Ontario

ONTARIO — **Herb Shepperd**, superviseur de la production, au Pénitencier de Kingston, a passé une commande toute simple qui a eu un effet bien spécial sur la vie du Pénitencier de Kingston.

Jusqu'à avril, la rotonde du Pénitencier de Kingston était constamment souillée par des excréments de pigeons de sorte qu'il fallait toujours procéder au nettoyage des rampes et des marches d'escalier. Un jour, M. Shepperd feuilletait un catalogue de grainetier lorsque son attention fut attirée par une illustration: on y faisait la promotion d'un hibou gonflable, sorte d'épouvantail à oiseaux. Inspiré par cette publicité, il décidait aussitôt de s'en procurer un auprès du fournisseur de Brandon, au Manitoba. Dès son arrivée, l'oiseau fut gonflé et installé dans une niche, logée au-dessus du toit de la rotonde.

Depuis ce jour mémorable, les membres du personnel ne sont plus victimes des retombées de pigeons, celles des hirondelles mises à part. Le dispositif doit toutefois, pour conserver son efficacité, être déplacé tous les deux ou trois jours. La rotonde du Pénitencier brille depuis comme un sou neuf. Si le hibou qui, de son perchoir, domine la situation se voit couvert de ridicule par les employés moqueurs, ces derniers, eux, s'estiment heureux de ne pas être couverts de . . . bref . . . enfin . . . passons!

Y a-t-il de la place à l'hôtel?

par Jim Davidson, établissement de Westmorland

ATLANTIQUE — Si l'on en juge par un message télex reçu dernièrement à l'établissement de Westmorland situé à Dorchester (N-B.), cette maison d'incarcération jouit d'une certaine renommée. En effet, en février 1984, l'Atlantic Host Motor Inn à Bathurst (N-B.) lui adressa par télex la demande suivante:

"Avez-vous des chambres de libres vendredi, samedi et dimanche?"

L'opératrice du télex de l'établissement de Westmorland répondit de la façon suivante:

"Vous vous adressez à l'établissement de Westmorland, un pénitencier fédéral situé à Dorchester (N-B.)."

L'opératrice du télex de l'Atlantic Host Motor Inn envoya alors un bref message d'excuse.

Qui sait, nos établissements à sécurité moyenne devraient peut-être songer à offrir des séjours tout compris de fin de semaine. Ce serait un excellent moyen de réduire le coût moyen annuel par détenu dans ces établissements . . .

(Extrait d'*Au-delà du mur*, bulletin de la région de l'Atlantique)

Westmorland à la foire agricole

ATLANTIQUE — L'établissement de Westmorland a participé à la foire de bovins tenue du 23 au 26 août, à St. Mary, dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick. Deux employés et trois détenus se sont inscrits comme participants.

L'Olympiade 1984 des personnes handicapées à Kingston

ONTARIO — Durant deux jours, chaque année, l'Établissement de Collins Bay cesse d'avoir l'air d'une prison. C'est l'avis d'un détenu de l'établissement, interrogé récemment sur sa perception de la huitième Olympiade annuelle des personnes handicapées qui a eu lieu cette année, les 28 et 29 juillet.

Cette manifestation a permis à quelque 125 personnes handicapées provenant de l'Ontario de prendre part à toute une série de courses, de jeux et d'autres activités pleines d'agrément. Ces personnes ont pu se mêler aux visiteurs et aux détenus et se déplacer librement dans la cour d'exercice sous la surveillance discrète et l'oeil distant des gardiens.

Chaque participant était confié à la surveillance d'un détenu qui lui prodiguait les conseils et l'encouragement nécessaire à la compétition dans une série d'épreuves telles que la course de 100 verges, le saut en longueur sans élan, le saut en hauteur, le softball et le lancer du poids simulé. En plus des 35 détenus qui avaient accepté d'être les anges gardiens des athlètes, 175 personnes ont assisté le samedi à l'Olympiade comparativement à cent personnes, le dimanche. Presque tous les 425 détenus de l'établissement de Collins Bay ont participé d'une façon ou de l'autre à la manifestation.

Tous les athlètes ont reçu une médaille pour souligner leur participation et les gagnants de la première, de la deuxième et de la troisième position se sont vu décerner en plus une médaille distincte. Enfin chaque athlète s'est vu remettre, au départ de l'établissement, un sac plein de souvenirs divers donnés ou achetés par les membres du comité organisateur.

Le Solliciteur général du Canada d'alors, l'hon. **Bob Kaplan**, a présidé la cérémonie d'ouverture des jeux. Au nombre des autres participants, on trouvait Mme **Flora MacDonald**, députée fédérale de Kingston-les-Îles; M. **George Webb**, échevin municipal et représentant du maire de Kingston; **Isabel Turner**, représentante du président du conseil de canton; **Don Clark**, directeur exécutif régional de l'Ontario et représentant du sous-commissiare de l'Ontario, Art Trono; **Jeff McLeod**, maître de cérémonie et agent de liaison; enfin; **Dave W. Parry**, agent de développement socio-culturel.

Cette manifestation sportive a débuté à la suite d'une initiative prise par le comité d'activités culturelles des détenus francophones. "La première année, l'Olympiade a été organisée avec très peu d'argent.", nous a confié Dave Perry. Les 40 participants provenaient tous alors de Kingston et de Smiths Falls. Cette année ils provenaient aussi de Brockville, de Port Hope et de deux centres près de Sudbury. On estime que la manifestation a coûté entre 15 000 et 16 000 dollars. Les fonds ont été souscrits à la suite d'une campagne de sollicitation auprès des citoyens et des industries.

Photo: Ernie Sparks

Un détenu qui fait office d'ange gardien encourage son jeune protégé près du fil d'arrivée.

Photo: Ernie Sparks

Pour faire un saut en longueur sans élan, il n'y a rien de tel que d'écouter son ange gardien!

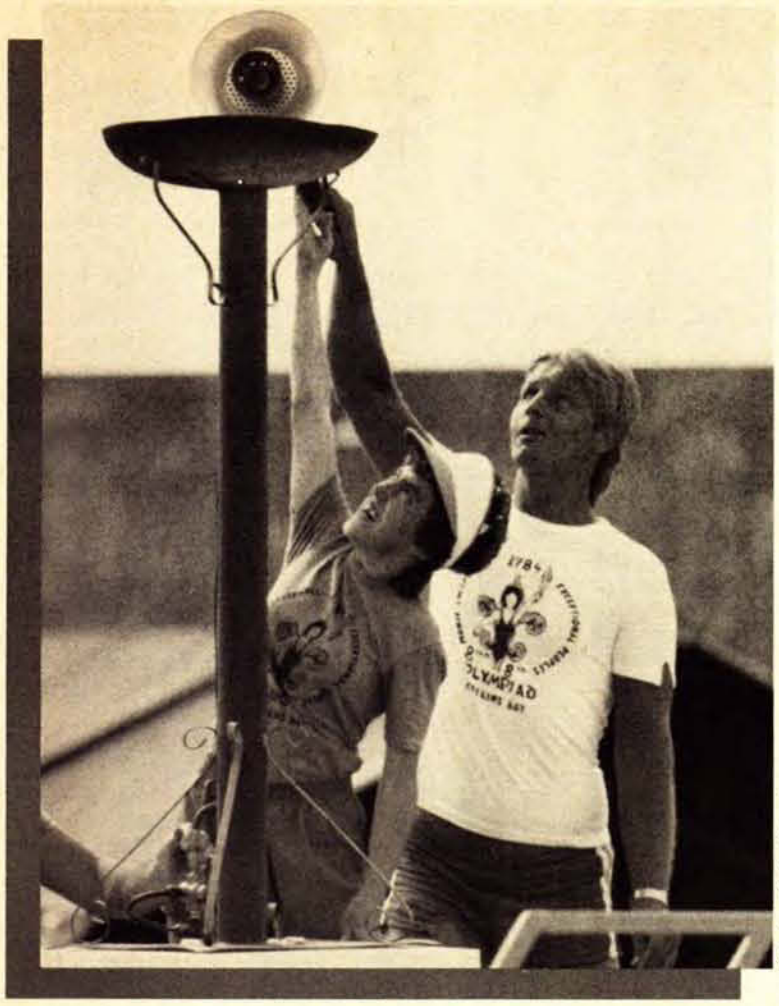

Photo: Ernie Sparks

Deux athlètes tendus vers l'effort cherchent à allumer le flambeau symbolique de l'Olympiade 1984 de Collins Bay.

. . . et à Edmonton

Enfin le sourire de la victoire, un moment précieux pour ce jeune participant à l'Olympiade pour les personnes handicapées tenue les 4 et 5 août à l'établissement d'Edmonton. Les détenus qui lui ont servi d'instructeur participent à sa joie de recevoir une décoration, lors de la cérémonie de clôture. (Voir à ce sujet l'article paru dans le n° du 15 septembre)

Avis de concours

Titre — Surveillant, Gestion des cas.

Groupe et niveau — WP-4.

Lieu de travail — Établissement de l'Atlantique, Renous (N.-B.)

Date limite d'inscription — le 5 octobre 1984

Le présent avis ne saurait avoir la même valeur que l'avis de concours officiel. Consultez votre centre d'affichage pour de plus amples renseignements sur ces postes et les autres postes offerts. **(Voir aussi en page 4)**

En bref . . .

Nouveau président de la CAC

M. **John Braithwaite**, sous-commissaire aux Communications, a été nommé président de la *Commission on Accreditation for Corrections* durant une réunion tenue à Clearwater Beach, en Floride, de 2 au 6 mai. Les dirigeants sont élus pour une durée d'un an au cours d'une assemblée plénière du Conseil de la Commission. Les nouveaux dirigeants sont entrés en fonctions à la fin du Congrès de l'ACA.

Réouverture du musée pénal en 1985

Le musée pénal du Pénitencier de Kingston, fermé depuis février, sera réouvert en juillet 1985. Il sera relogé à l'avant du complexe pénitentiaire et on ne pourra y avoir accès que de l'extérieur. Les pièces d'exposition seront réparties sur trois étages, d'où une plus grande superficie.

S'il reste encore à déterminer les heures d'ouverture et de fermeture, le prix d'entrée et certains autres détails, l'intention des organisateurs est d'en faire un musée comparable aux autres musées locaux. On prévoit aussi aménager près du musée une boutique de produits d'artisanat.

Gala de boxe

QUÉBEC — Les activités sportives se portent à merveille au Leclerc. Le 28 juillet 1984, avait lieu au gymnase un grand Gala de boxe amateur.

Au-delà de 55 invités (boxeurs, entraîneurs, officiels) étaient de la partie. Des combats excitants se sont déroulés pour le plus grand plaisir de près de trois cents détenus. Une trentaine de boxeurs, dont deux des frères Hilton, ont donné une démonstration de leur savoir-faire.

Selon le Chef du Développement Social, M. **Martin Paquet**, c'est la meilleure saison sportive d'été que l'établissement ait connue, qu'il s'agisse des activités spéciales ou des activités prévues au calendrier. Félicitations au personnel des Sports du Leclerc, continuez!

*Sur la photo, de gauche à droite, 1ère rangée: M. **Georges Cherry**, promoteur et M. **Henri Raymond**, adjoint aux Sports; 2e rangée: les frères **Hilton**.*

Le SCC présent aux funérailles de policiers

ONTARIO — Le SCC était bien représenté aux funérailles récentes de deux policiers de l'Ontario morts en service commandé. Un grand nombre de membres du SCC ont assisté aux funérailles à même leurs heures de loisirs. Les services de police de Markham et de Brampton ont exprimé leur reconnaissance envers la sollicitude manifestée par les employés du SCC.

Insignes de compétence décernés à Archambault

QUÉBEC — Le 27 juillet dernier, M. **Pierre Viau**, directeur, procédait à la remise des insignes de compétences (fusils croisés) décernés aux tireurs qui ont obtenu à la carabine AR-15 un pointage supérieur à 180/200. **Michel St-Aubin**, pour sa part, s'est mérité le trophée du meilleur tireur de la région du Québec pour l'année 1983-1984.

*On retrouve dans l'ordre habituel: **Roger Mercier**, CX-COF-08, **Ghislain Léonard**, CX-COF-04, **Michel St-Aubin**, CX-COF-02, **Claude Bernard**, CX-COF-02, **Pierre Viau**, directeur, **Denis Haspeck**, CX-COF-02 et **Réjean Laroche**, CX-COF-02.*

Un triathlon réussi à Kingston

par Dennis Curtis
Administrateur régional, Communications

ONTARIO — À 8 h, dans la matinée du 12 août, 450 athlètes se sont réunis dans le centre-ville de Kingston pour participer au triathlon organisé à l'occasion du bicentenaire de Kingston. Le triathlon comprenait: une épreuve de natation de 2 km, une course en vélo de 55 km et un sprint à pied de 15 km. Cette manifestation sportive, organisée par le surveillant du secteur des loisirs de l'établissement de Collins Bay, a attiré des participants qui venaient d'aussi loin que la ville de New York. Le SCC était bien représenté à cette manifestation: la délégation du SCC comprenait en effet 10 participants et plusieurs autres employés inscrits seulement pour le plaisir de participer. Faisaient partie de l'équipe les membres suivants: **Dennis Bally**, agent de formation du personnel, Centre de formation des recrues; **Brenda Barrick**, agent de sécurité, établissement de Collins Bay; **Bernie Bélanger**, agent de classement, établissement de Collins Bay; **Rick Blasko**, agent de sécurité, établissement de Collins Bay; **Donna Froats**, étudiante-stagiaire en libération conditionnelle, SCC, Kingston; **Donna Ménard**, surveillante, classement, établissement de Collins Bay; **Stan Newman**, psychologue, établissement de Collins Bay; **Sylvain Riel**, agent de classement, pénitencier de Kingston; **Keith Speck**, agent de rééducation et de formation (unité résidentielle) et **Gail Volpel**, agent d'escorte régional.

Toute manifestation de cette envergure exige la participation d'un grand nombre de volontaires et quelque cinquante employés se sont vus invités à exécuter diverses tâches au cours de la journée. Le lieu de rassemblement où étaient déposés les bicyclettes, les vêtements et les biens de valeur et où les athlètes venaient se changer pour participer à l'une ou à l'autre des épreuves de course en vélo, de natation ou de course était placé sous la surveillance quasi exclusive de bénévoles du SCC et de membres de leur famille, tous dirigés d'une main de maître par **Dennis Halsall**, bien connu comme responsable de l'Opération Courage, en Ontario. La manifestation elle-même était organisée par **Norm Staples**.

***Donna Ménard**, surveillante, Classement, à l'établissement de Collins Bay, prend un moment de repos bien mérité à la fin de son triathlon.*

Dans la région des Prairies:

Oeuvrer ensemble: thème d'une 1ère réunion patronale-syndicale

PRAIRIES — Trente représentants régionaux du Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) et trente cadres se sont réunis ici du 15 au 17 mai au lac Louise, en Alberta pour discuter de divers moyens en vue d'améliorer le fonctionnement du Service. Au nombre des participants, se trouvaient des cadres régionaux, des présidents et vice-présidents de sections locales du SESG, l'administrateur régional du Personnel et le chef régional des Relations de travail.

Selon **Gina Rodrigue**, chef régional des Relations de travail, à l'AR, il s'agissait de la première fois qu'un tel atelier était organisé dans la région des Prairies. Instrument utile de rapprochement entre la direction du SCC et le syndicat, l'atelier était axé sur la communication et la solution des problèmes. M. **Terry White**, recteur de la Faculté des arts de l'université de l'Alberta, qui a dirigé une séance de travail sur le thème des changements organisationnels des années 1980, a traité des difficultés auxquelles se heurtent les organisations durant la présente décennie et des mesures à prendre pour s'assurer de leur viabilité et de leur efficacité. Il a notamment fait valoir la possibilité de résoudre un grand nombre de problèmes en procédant à des changements apparemment mineurs au niveau local ou aux échelons inférieurs d'une organisation.

Les participants de trois groupes de discussion ont formulé des recommandations sur les points suivants: comment rendre le processus de consultation plus efficace, les mutations latérales, les programmes d'aide aux employés, les mutations d'employés des bureaux de libération conditionnelle aux établissements et vice-versa et la question des agents d'escorte dans les hôpitaux. Un compte rendu de ces discussions a été établi et des mesures seront prises en vue de faciliter la mise en oeuvre éventuelle de ces recommandations.

Une partie de baseball avait été prévue l'après-midi du 16 mai, dans le cadre de la Semaine nationale de l'activité physique. Mère Nature — clémente comme d'habitude — réservait de la neige aux participants. La détermination n'a pas flanché pour autant et ils ont fait du jogging et des promenades à pied autour du lac Louise.

À l'occasion d'un banquet offert le 16 mai par le SCC, **Chris Lane**, de la Commission de la fonction publique, a fait un exposé sur le Programme d'action positive. **Jim Phelps**, sous-commissaire des Prairies, a conclu la journée en remerciant, entre autres organisateurs, **Jack Davis**, directeur de district, bureau de libération conditionnelle d'Edmonton, **Ed Fisher**, président de la section locale du SESG de l'établissement d'Edmonton et **Al Stevenson**, directeur de l'établissement de Stony Mountain.

M. Phelps a également remis une plaque-souvenir à **Richard Berkech** et **Ike Bateman** pour souligner leur apport au maintien de bonnes relations patronales-syndicales. L'un et l'autre abandonneront en septembre 1984 leurs fonctions de vice-président du syndicat.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

entre nous

Vol. 9 n° 19 le 15 octobre 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from ... any intended use.

droits d'auteur ... à l'État. Toute ... du ... document doit être ... préalablement par l'auteur.

Archambault: deux ans après Quelques leçons pour l'avenir

Le 25 juillet 1982. Un jour sombre dans l'histoire du SCC. Ce jour-là, la violence éclatait à l'établissement Archambault, un pénitencier à sécurité maximale, situé près de Sainte-Anne-des-Plaines, au Québec. Trois heures après le drame, trois agents de correction étaient morts, cinq autres étaient blessés et les deux détenus, instigateurs de l'émeute, s'étaient suicidés. Cette tragédie devait laisser plusieurs cicatrices dans son sillage ainsi que plusieurs familles atterrées par la perte d'êtres chers. Un grand nombre de questions allaient également demeurer en suspens.

Dans les semaines qui ont suivi l'émeute, le personnel allait être l'objet de diverses allégations de mauvais traitements de la part des détenus. Quatre rapports allaient être publiés et fournir quelque crédibilité à des allégations qui portaient sur divers motifs de plainte, allant de la conduite non professionnelle à la torture.

En réponse à ces allégations et aux questions persistantes que se posaient les citoyens, le Solliciteur général du Canada, l'hon. **Bob Kaplan**, demandait à l'Enquêteur correctionnel de "procéder à une enquête approfondie, autonome et impartiale sur les allégations de mauvais traitements subis par plusieurs détenus de l'établissement Archambault."

Le rapport de l'Enquêteur correctionnel a été publié le 10 juillet dernier. S'il exonère le Service de toute responsabilité en ce qui a trait aux graves allégations de tortures et dommages corporels et conclut à l'existence "d'une certaine connivence liant au moins quelques détenus de l'aire d'isolement qui ont fabriqué ou au moins exagéré leurs allégations de mauvais traitements", l'auteur relève toutefois certains cas d'inconduite, de harcèlement, de mauvais traitements et d'irresponsabilité professionnelle. En dernière analyse, il affirme ne pas disposer d'assez d'éléments de preuve pour pouvoir établir la fréquence ou la gravité des allégations, mais croit être fondé à s'interroger sur la conduite professionnelle de certains membres du SCC et sur le sort qui peut en résulter pour l'intégrité du Service correctionnel du Canada.

Les membres du SCC eux-mêmes s'interrogent sur ce qui a bien pu amener une telle situation. "Pourquoi les gens prêtent-ils foi à toutes ces histoires de tortures et de brutalités? Pourquoi mettent-ils en doute notre conduite? Après tout, nous sommes des êtres humains. Pourquoi à l'occasion n'éprouverions-nous pas de la colère et même du ressentiment? Et que pouvons-nous faire pour éviter à l'avenir une telle situation?" *Entre nous* s'est penché pour vous sur ces questions et a cherché à dégager des leçons pour l'avenir.

Protéger les employés

suite en page 3

Résultats du Marathon Courage 1983

Un pavillon pour handicapés

***Marcel Poirier** de l'établissement de Cowansville et **Raymond Lépine** ont dévoilé la plaque témoignant de la contribution des employés du SCC à la construction du pavillon utilitaire.*

par Michel Lauzon, Division des communications

QUÉBEC — C'est dans le cadre de la Journée des bienfaiteurs du Camp Papillon qu'on a inauguré le 8 août dernier un pavillon utilitaire pour enfants handicapés, construit grâce aux fonds amassés lors du Marathon Courage tenu au Québec en 1983 *(voir l'article précédent paru dans le n° du 15 mai 1984 d'**Entre Nous**)*. Le pavillon situé au camp d'été de la Société pour les enfants handicapés du Québec, à Saint-Alphonse de Rodriguez, près de Joliette, sert à recharger les piles actionnant les fauteuils roulants utilisés par les jeunes handicapés.

C'est **Marcel Poirier**, préposés aux activités socio-culturelles à l'établissement de Cowansville et membre du comité organisateur du Marathon, qui a dévoilé la plaque témoignant de la contribution du SCC, en présence d'une cinquantaine d'invités.

On se souviendra que le marathon 1983 avait permis d'amasser plus de 3 000 $ grâce à la participation de 28 employés du Service qui avaient parcouru la distance séparant la Capitale nationale de Ville-de-Laval.

"Ça ne peut que nous encourager à continuer.", a lancé M. Poirier devant le résultat tangible de la course de l'an passé.

M. **Claude Bourque**, directeur du Camp Papillon, a expliqué aux invités que sans le pavillon utilitaire qui sert de centre de recharge, il était devenu difficile de recharger les piles des fauteuils à même le système électrique du camp. "Grâce à la contribution des employés du Service correctionnel, il nous est maintenant possible de continuer à fournir quotidiennement l'énergie nécessaire à 20 fauteuils roulants.", a-t-il mentionné.

Il faut en effet huit heures pour recharger une pile. Les fauteuils qui désormais passent la nuit au centre de recharge y accumulent suffisamment d'énergie pour permettre aux enfants de se déplacer toute la journée.

Après avoir consulté M. Bourque sur les besoins du camp, **Alain Lepage**, responsable du comité organisateur du Marathon Courage 1984, s'est engagé, au nom des employés de la région du Québec, à amasser les fonds nécessaires à l'achat d'une embarcation à moteur pour pouvoir, entre autres, secourir les enfants en difficulté sur le lac qui borde le camp.

Gestion des établissements correctionnels

Comité consultatif

Le Solliciteur général a annoncé la création d'un comité consultatif chargé d'étudier la gestion des établissements correctionnels. Le Comité est chargé de faire enquête sur les attitudes du personnel et sur la gestion des établissements pénitentiaires par le SCC et de proposer des changements d'ordre pratique. Il est présidé par M. **John Carson**, professeur de gestion des ressources humaines à l'Université d'Ottawa et ancien président de la Commission de la Fonction publique du Canada.

"Je viens de recevoir deux autres rapports, déclare le Solliciteur général dans un communiqué publié le 10 juillet, *rapports, dont les résultats, examinés à la lumière des conclusions du rapport de l'Enquêteur correctionnel sur les événements faisant suite à l'incident d'Archambault, me convainquent de la nécessité de procéder maintenant à une telle étude. Le premier rapport, le rapport Botterell, porte sur plusieurs suicides survenus l'an dernier dans la Région de l'Atlantique, et le second, le rapport Vantour, traite d'un certain nombre de meurtres commis sur une période de 12 mois dans les pénitenciers de la région de Kingston."*

Le Solliciteur explique que les deux rapports contiennent des recommandations, à caractère général, portant sur les principes et les pratiques de gestion, l'autorité hiérarchique et l'organisation. Ces recommandations ont des répercussions beaucoup plus vastes et, à l'instar du rapport de l'Enquêteur correctionnel, font état de l'attitude du personnel. "C'est d'ailleurs pourquoi j'ai demandé au Comité consultatif d'examiner les méthodes de gestion en usage dans les établissements, de tenir compte des conclusions de ces trois rapports et de proposer des changements d'ordre pratique."

"Je ne crois pas que le Service correctionnel du Canada soit en état de crise. Les détenus les plus violents du Canada sont confinés dans ces prisons qui ne seront jamais des endroits propices au bonheur. En revanche, je crois que ce groupe autonome pourra tirer de ces rapports et de ses propres travaux des suggestions utiles qui permettront d'améliorer le fonctionnement opérationnel du SCC."

suite en page 3

Des animatrices se réunissent

*Photo: **Bob Patterson***

Un premier atelier réussi

*Les animatrices participantes. **Première rangée** (g.-d.): **Carolle Ricard**, AC; **Bev Macdonald** et **Betty Bryant**, présidentes d'atelier, **Vivian Patterson**, Atlantique; **Christine Kunkel**, Prairies;*
***Deuxième rangée: Monique Vincent-Martin**, Québec; **Micheline Gagné**, Québec; **Charlotte Spence**, Prairies; **Jackie Dignard**, AC; **Fiona James**, Ontario; **Lucie McClung**, Québec; **Gail McCarthy**, Ontario; **Beth Steele**, Atlantique.*

OTTAWA — Un atelier de formation destiné à aider des animatrices d'atelier provenant de chacune des cinq régions à diriger, à l'intention des secrétaires et commis aux écritures de leur région, des ateliers du même type que ceux organisés dernièrement en C.-B. (voir le n° du 30 août d'*Entre Nous*) a été organisé à l'AC les 11 et 12 septembre, sur l'initiative de **Tom Epp**, directeur de la Direction de l'administration. Le premier atelier à l'intention des secrétaires et commis aux écritures a par ailleurs eu lieu à l'AC, les 13 et 14 septembre. Il a été décidé de tenir les ateliers du même type à l'AC. Les noms des personnes inscrites durant la même période et non retenues à cause de la trop forte demande ont été inscrits sur une liste d'attente.

Notre personnel: Notre force

Claire Dixon

Une personnalité rayonnante

par Louise Miller
Ontario, Communications

ONTARIO — **Claire Dixon** s'est un jour plaint à son superviseur **Linda Cross** que les seuls gens sur lesquels *Entre Nous* faisait un "Gros plan" sont ceux au haut de l'échelle et qu'il n'est jamais fait mention des exécutants sur qui retombe le plus gros du fardeau de l'ouvrage. Peu de temps après, Linda annonçait à Claire qu'elle avait pris les mesures voulues pour faire faire un "Gros plan" sur un autre exécutant.

À Claire qui s'informait de l'identité de la personne choisie, Linda répondit: "Cette personne, c'est toi!" Claire, plutôt embarrassée mais conservant néanmoins son sens de l'humour, se plia de bon gré à l'interrogatoire d'usage.

Claire Dixon qui travaille comme agent de classement à la Prison des femmes, située à Kingston, partage son bureau avec Mme **Glady Porter**, gestionnaire des peines. Trouvant son travail intéressant et plein de défis, elle aime bien être en contact avec les détenues et leur servir d'escorte durant leurs absences temporaires. Elle aide aussi un grand nombre de détenues à remplir les formulaires. Parlant de son travail à la Prison des femmes, Claire indique que "la seule façon de s'y retrouver ici, c'est de travailler en se parlant à soi-même." Explicitant sa pensée, elle continue en disant que le bureau où elle travaille a tendance à être bruyant et que la seule façon pour les membres du personnel de penser est de parler à voix haute. Que pense-t-elle en résumé de la vie en prison? "La nourriture est plutôt bonne.", répond-elle, en ajoutant toutefois que les "fish and chips" pourraient aussi avoir meilleur goût.

Avant de se joindre au SCC, Claire était chanteuse dans un orchestre qui a fait des tournées durant onze ans aux États-Unis et au Canada. Elle se produit encore à l'occasion à titre individuel et comme membre de diverses troupes, au Canada.

Son premier emploi au SCC a été un emploi temporaire d'une semaine auprès de **Dennis Curtis**, administrateur régional des Communications et d'**Art Trono**, sous-commissaire régional. Depuis elle a travaillé aux établissements de Frontenac et de Millhaven de même qu'au campus de Kingston du Collège du personnel. Claire serait intéressée à devenir éventuellement un WP et elle aimerait donc suivre quelques cours en sociologie et en psychologie à l'université Queen's.

Entre temps elle s'est incrite à des cours de voile. Elle vient de s'acheter une maison et s'initie à toutes les complexités de l'art d'être . . . et de demeurer! . . . propriétaire. Ses passe-temps sont variés et comprennent tant la lecture, le cinéma, la danse que des rencontres sociales à l'occasion avec d'autres membres du SCC. Elle aimerait bien faire un voyage en Europe.

Après cet interview avec Claire, j'ai téléphoné à son superviseur, Linda Cross, pour tenter de savoir pourquoi Claire excelle tellement dans son métier et la réponse obtenue fut la suivante: "Tout ici tourne autour de ce qu'elle fait." Elle tape à la machine à écrire toutes les formules d'absence temporaire, fait tout le classement et programme la machine de traitement de textes. Elle intervient également pour beaucoup dans les réponses adressées aux citoyens et aux détenus et s'occupe de tout celà avec un sens de l'humour à toute épreuve. Sa personnalité rayonnante en fait un atout pour tout le bureau. Enfin, et ce n'est pas une tâche des moins utiles, "Claire fait le café le matin."

Retraite de Russel MacKenzie

ATLANTIQUE — Une fête d'adieu a eu lieu le 22 juin en l'honneur de **Russel L. MacKenzie** qui quitte le SCC après 21 ans d'états de service.

Assistaient à la fête MM. **J.J.F. Melanson**, président du SESG, **Weldon Rideout**, directeur adjoint à la Sécurité, établissement de Springhill; **Keith MacLeod**, agent de formation et plusieurs agents de sécurité et d'unité résidentielle.

Weldon Rideout a présenté au retraité une plaque-souvenir soulignant ses longs états de service. Une montre en or et un chèque de 100 $ lui ont également été présentés par J.J.F. Melanson. Un hommage verbal lui a été rendu pour sa loyauté et son dévouement.

Vétéran de la Seconde Guerre mondiale, M. MacKenzie a été membre durant six ans des Forces armées avant de se joindre au SCC. Il travailla d'abord quatre ans comme agent de sécurité au Pénitencier de Dorchester, puis comme agent d'unité résidentielle durant quelques années à l'établissement de Springhill avant de terminer sa carrière comme agent de sécurité au même établissement. Notre retraité espère vivre plusieurs années sur sa ferme de Springhill, en Nouvelle-Écosse.

Nouveau CRC à Montréal-Est

De gauche à droite on reconnait: M. **Bruno Dandeneault**, président de l'Association des membres des centres résidentiels communautaires du Québec; M. **Normand Granger**, chef régional, Programmes sociaux et communautaires, SCC, région du Québec; M. **Roméo Beaupré**, commissaire de la CNLC; M. **Maurice Boucicault**, responsable de secteur (Langelier), SCC: M. **Jean-Claude Gobé**, membre de l'exécutif du PLQ-Lafontaine; M. **Guy Villeneuve**, administrateur régional/Programmes d'aide aux délinquants, SCC, région du Québec; M. **Jean-Paul Gilbert**, commissaire principal de la CNLC; M. **Luc Coulombe**, président du CA-CLSC J.-Octave Roussin; Le docteur **Marc Lavallée**, président du Centre résidentiel Emmanuel-Grégoire; M. **Pierre-Normand Lachapelle**, fondateur du programme d'aide aux anciens détenus qui a donné naissance au Centre résidentiel Emmanuel-Grégoire; L'hon. **Céline Hervieux-Payette**, alors députée de Mercier; M. **Jacques Reeves**, architecte, Société Ouellet et Reeves; M. **Yvon Labrosse**, maire de Montréal-Est; M. **Prosper Boulanger**, commissaire, CNLC; M. **Marcel Veilleux**, directeur général, Résidence Emmanuel-Grégoire; Mme **Luce Ouellet**, membre du Conseil d'administration de la Résidence Emmanuel-Grégoire; M. **Serge Ronda**, administrateur, Conseil d'administration de la Résidence Emmanuel-Grégoire; M. **Édouard Rivet**, gérant de Montréal-Est.

QUÉBEC — Le 13 août dernier, a eu lieu la première pelletée de terre du Pavillon Emmanuel-Grégoire, un nouveau centre résidentiel communautaire qui s'adresse aux libérés conditionnels ayant un problème de toxicomanie. Ce projet de 312 000 $ qui permettra de loger 25 pensionnaires est financé par le CRC Emmanuel-Grégoire, un autre centre résidentiel communautaire, ouvert depuis trois ans sur la rue Des Ormeaux à Montréal. Au centre de la photo, Mme **Céline Hervieux-Payette** soulève la première pelletée de terre.

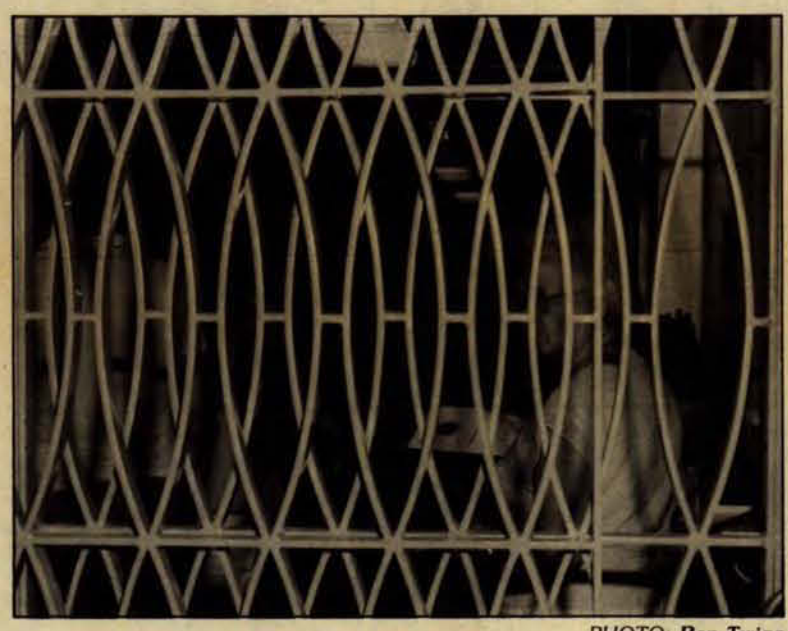

*PHOTO: **Ron Twigg***

Des visiteurs circulent derrière la grille métallique de l'unité résidentielle.

Journée d'accueil à Warkworth

ONTARIO — Une journée d'accueil a eu lieu le 15 août dernier à l'établissement de Warkworth pour permettre aux proches du personnel de se familiariser sur place avec le fonctionnement de l'établissement.

Cette activité, qui a duré une demi-journée, était sous l'égide de **John Trafford**, coordonnateur de la formation du personnel. Les quelque 75 personnes qui ont pris part à cette journée ont été divisées en trois groupes et disposaient de deux heures pour visiter l'établissement avant de se réunir dans la salle du personnel où des rafraîchissements furent servis et **Hank Neufeld**, directeur de l'établissement, a prononcé une allocution.

Journée d'accueil au Centre Carlton

ATLANTIQUE — Une journée d'accueil a eu lieu le 26 juin au Centre Carlton, situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, afin de souligner l'achèvement d'une grande partie des travaux de rénovation de l'immeuble.

Au nombre des invités se trouvaient plusieurs pensionnaires ainsi que des représentants du conseil municipal, du service de police de Dartmouth, de la CNLC, du bureau de district de Truro, du corps des commissionnaires et du gouvernement provincial.

En dépit du mauvais temps, plus de 90 personnes ont profité de l'occasion pour visiter le Centre qui loge environ seize libérés conditionnels.

À venir: vente-exposition

ONTARIO — *Showcase 1984*, la vente-exposition annuelle d'objets d'art aura lieu le 28 octobre au Centre de formation des recrues (443, rue Union, à Kingston), de midi à 16 h. "Les participants proviendront de la plupart des établissements et d'un grand nombre de bureaux de libération conditionnelle," nous indique **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario, "et tous sont des employés du SCC ou des membres de leur famille." Si vous êtes à Kingston cette journée-là, arrêtez-vous quelques instants et venez faire quelques emplettes en prévision de Noël.

Jim West, président des Toastmasters

ATLANTIQUE — Les Toastmasters de Moncton viennent de choisir **Jim West**, de la Direction de la formation et de l'emploi, à l'AR de l'Atlantique, pour être leur président. Son mandat s'étendra de septembre 1984 à juin 1985. Jim compte se présenter en mai 1985 au concours d'art oratoire organisé à l'intention des Toastmasters originaires des provinces de l'Atlantique et des États de la Nouvelle-Angleterre.

Tournoi

QUÉBEC — Durant la fin de semaine de la Fête du travail, l'établissement provincial de Waterloo était l'hôte de la septième édition d'un tournoi très convoité. Il recevait entre autres, six établissements fédéraux, soit les établissements Leclerc, Archambault, Laval, le Centre régional de réception, le Centre fédéral de formation et l'établissement de Cowansville.

L'établissement Leclerc avait recruté, avec l'aide de son gérant, **Henri Raymond**, adjoint aux sports, deux femmes CX parmi ses joueurs et leur avait confié deux positions prestigieuses: lanceur de relève à **Élise Desruisseaux** et champ gauche à **Julie Bergevin**. Mme Bergevin, qui y est allée de deux superbes attrapées, a su conserver une moyenne au bâton de 510 points. Bravo à nos recrues féminines.

Dans la classe "B", l'Établissement de Cowansville y est allé de toutes ses stratégies pour vaincre le Centre provincial de détention de Québec par une marque finale de 18 à 5 et ainsi remporter les honneurs de cette Division.

Depuis trois ans, comme le veut la tradition, durant les années impaires, ce tournoi est organisé par un établissement fédéral.

"Henri" s'est vu confier le soin d'organiser, au nom de l'établissement Leclerc, la huitième édition du prestigieux tournoi des agents de la paix de 1985. Henri Raymond a promis d'autres innovations et dit que l'an prochain ce sera un grand bal à Ville-de-Laval.

Archambault — suite de la page 1

Protéger les employés contre les accusations mensongères

Beaucoup d'employés sont perplexes et inquiets devant ce qu'ils ont lu, ou vu à la télé, relativement aux allégations de mauvais traitements subis par des détenus durant l'émeute survenue à Archambault. Ces accusations ont de nouveau fait les manchettes à la suite de la publication, le 10 juillet dernier, du Rapport de l'enquêteur correctionnel sur les suites des événements survenus à Archambault, les 25 et 26 juillet 1982.

De graves allégations contre les employés de nos établissements, reprises parfois par la presse à sensation, ont été formulées par des détenus qui ont fait état de mauvais traitements et d'atteinte à leurs biens. La plupart de ces accusations ont pourtant été jugées exagérées ou non fondées par l'Enquêteur correctionnel comme il l'indique dans son rapport.

Il est évident que cela crée un malaise profond chez nos employés. Même s'ils savent démontrer une grande maîtrise de soi face à des gestes parfois très provocateurs, ils se sentent sur la défensive et s'étonnent d'être toujours la cible des critiques formulées par les médias et les citoyens.

Nos employés exercent sans aucun doute un métier difficile qui exige de chacun un grand professionnalisme et, à l'occasion, une étonnante maîtrise de soi pour pouvoir surmonter le choc ou la douleur provoqués par la mort ou les blessures infligées à un collègue.

Il ne fait pas de doute toutefois que la règle de droit doit être suivie dans nos établissements, ce qui implique le respect des personnes et des biens et la nécessité d'assurer à tous un traitement équitable sans égard aux provocations.

Les employés disposent aussi de certains droits. Ils sont en droit de s'attendre à un plus grand nombre de garanties s'appliquant aux gestes posés tant durant qu'après les situations de crise étant donné la vulnérabilité où ils se trouvent face aux accusations souvent malveillantes de certains détenus.

De nouvelles directives destinées à protéger les employés

Comment peut-on leur assurer cette protection? La direction du SCC a émis une série de nouvelles directives destinées à assurer une meilleure protection aux employés durant et après les situations de crise. Le Commissaire a ainsi demandé

☐ ***Qu'on procède à l'enregistrement magnétoscopique de toutes les interventions en cas d'urgence provoquées par la conduite de détenus;***

☐ ***Qu'il soit fait appel aux membres des comités consultatifs de citoyens et à d'autres citoyens respectés au sein de la collectivité pour agir à titre d'observateurs lorsque survient une de ces situations.***

Ces nouvelles directives s'expliquent par la volonté de recueillir des éléments de preuve convaincants et de s'assurer de la disponibilité de témoins objectifs et fiables pour soutenir en cas de besoin la crédibilité de nos employés.

Une politique qui a fait ses preuves!

La politique favorisant l'admission dans les pénitenciers de membres des Comités consultatifs de citoyens en période de crise s'est avérée efficace à l'occasion de l'émeute survenue le 13 juillet à Stony Mountain, après que deux agents ont été tués par des détenus. Les avocats de l'un des deux détenus accusés de meurtres ont allégué que leur client avait subi, après le meurtre des deux gardiens, de mauvais traitements aux mains des membres du personnel. Le tort qui aurait pu être causé par cette allégation a été complètement désamorcé par l'intervention, en conférence de presse, d'un bénévole qui a attesté de la non-existence de tels gestes par les membres du personnel. Dès cet instant, il a été décidé par les avocats de ne pas donner suite à cette allégation et de clore le dossier séance tenante.

Ce précédent constitue un bon exemple de l'utilité d'admettre au besoin des gens de l'extérieur dans nos pénitenciers de façon à protéger nos employés des effets nocifs de telles accusations arbitraires.

Une question de crédibilité

Il est intéressant de noter que dans le cadre d'un sondage Gallup effectué l'an dernier, des citoyens interrogés sur la fiabilité des témoignages fournis par les journalistes, les détenus, les bénévoles ou l'administration pénitentiaire ont indiqué en majorité que les bénévoles leur semblaient les témoins les plus fiables et dignes de foi. C'est pourquoi le SCC juge opportun de pouvoir compter sur des observateurs de l'extérieur pour témoigner de ce qui se passe au sein de nos établissements, notamment lorsque éclate une crise.

Pourquoi recourir à des observateurs de l'extérieur?

Un groupe d'officiers militaires à la retraite a récemment été admis à l'établissement de Millhaven pour observer le déroulement d'une fouille minutieuse des cellules. L'opération s'est déroulée sans incident et a été couronnée de succès. Les officiers ont fait parvenir au sous-commissaire régional une note louant le travail professionnel des employés. Les membres du Comité consultatif de citoyens de Millhaven, invités aussi à l'établissement durant une semaine à titre d'observateurs, ont eux aussi loué la qualité du travail accompli par les membres du personnel.

La présence d'observateurs de l'extérieur dans nos murs ne vise donc pas à favoriser "l'espionnite" mais bien à protéger les employés. Leur fonction n'en est pas une d'inquisition: ils sont plutôt chargés de défendre les employés contre les accusations fausses que pourraient porter certains détenus.

C'est un fait reconnu que des détenus s'ingénient à lancer des accusations non fondées contre des membres du personnel. On en veut pour preuve la constatation faite par l'Enquêteur correctionnel à la page 179 du Rapport et selon laquelle certains détenus, incarcérés à Archambault, "ont fabriqué ou au moins exagéré leurs allégations de mauvais traitements."

L'un des détenus de l'établissement a même écrit à l'Enquêteur correctionnel pour l'informer de l'existence d'un "complot" monté de toutes pièces en vue de formuler des accusations de mauvais traitements et pour l'aviser de sa volonté de retirer sa déclaration antérieure.

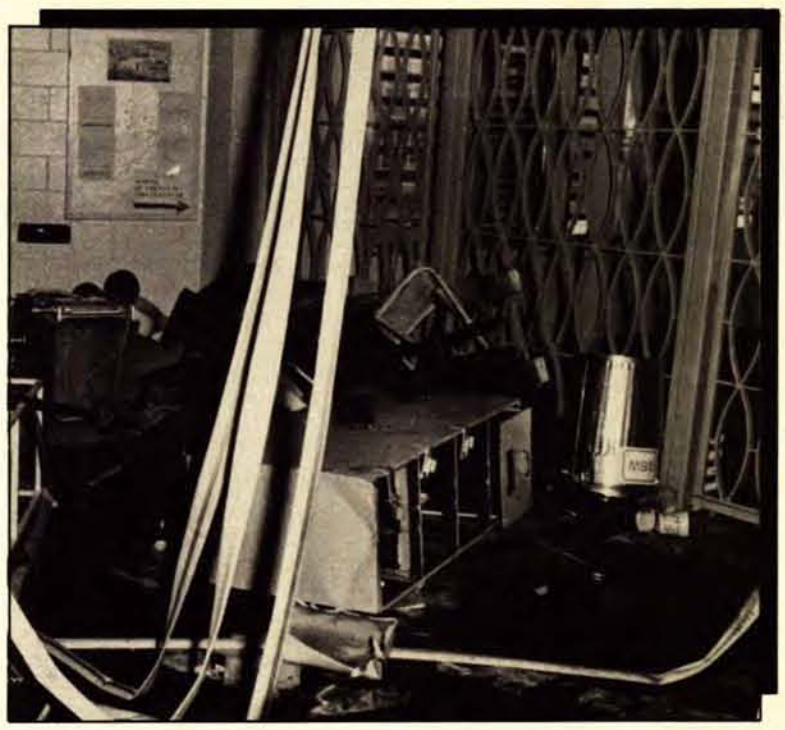

"Nous n'avons, affirme-t-il dans sa lettre, subi aucun traitement ou châtiment cruel pendant ou après l'émeute. Il ne s'agissait que d'histoires que nous avions fabriquées de toutes pièces à l'époque afin d'attirer l'attention du public sur la violence de l'émeute." (sic)

NOTE DU RÉDACTEUR: Erreur de traduction. Il faudrait plutôt lire ici: "*afin de détourner l'attention des citoyens de la violence de l'émeute*", tel qu'indiqué dans la lettre originale rédigée en anglais et dont on trouve copie au rapport (Annexe 12).

L'expérience des deux dernières années nous indique que beaucoup de gens sont davantages enclins à prêter foi aux histoires d'horreurs et aux accusations échevelées des détenus qu'aux dénégations et aux protestations des agents de correction. La conscience populaire s'alimente sans contredit aux visions véhiculées par les émissions de télé où les prisons sont décrites comme un milieu où règne la loi de la jungle et où les détenus, s'il fallait croire ces récits, feraient la loi et où les gardiens ne chercheraient qu'à faire de l'argent "sous la table". Cette image n'est pas fidèle à la réalité mais correspond à ce que les gens veulent bien croire. Une chose est sûre: si le Service correctionnel du Canada n'est pas en mesure de faire la part des choses de façon impartiale et objective, la réputation des membres de l'effectif et l'intégrité du Service seront toujours battues en brèche.

C'est pourquoi il est si important que les employés accueillent favorablement la décision d'admettre en établissement des observateurs de l'extérieur en cas d'émeute ou de troubles afin que ceux-ci puissent rendre compte de la réalité des faits, qu'ils puissent témoigner de la bonne conduite du personnel et éviter aux détenus la tentation de porter des accusations arbitraires. Les employés devraient toujours veiller à bien se conduire car toute conduite qui déroge aux normes professionnelles risque d'entacher la réputation des collègues et de porter atteinte à l'intégrité du Service correctionnel du Canada dans son ensemble. L'image du personnel est ternie lorsque l'enquêteur correctionnel constate dans son rapport le peu d'empressement des employés à fournir des éléments de preuve, leur défaut d'établir ou de classer les documents réglementaires ou de les produire à cause d'une "malencontreuse erreur de classement". Notre honnêteté et notre droiture, notre franchise et notre sens des responsabilités doivent témoigner de la compétence, de la rigueur et de l'équité manifestées dans les rapports avec les détenus et du respect des droits et de la dignité d'autrui qu'on trouve chez les membres du SCC.

Leçons à tirer pour l'avenir

- Après une explosion de violence dans les pénitenciers, les citoyens sont enclins à prêter davantage foi aux allégations et accusations des détenus qu'aux dénégations des employés. Le seul moyen pour le SCC de prévenir une telle situation, c'est d'adopter une attitude de transparence. Le SCC doit non seulement être sans reproche eu égard à sa façon de procéder avec les détenus, mais il doit également ne pas prêter flanc à une **apparence** d'injustice.
- Les comptes rendus établis par les médias ont également tendance à dépasser la réalité des faits. Citons par exemple la manchette du *Globe and Mail* du 10 juillet 1984 qui coiffe un article sur le rapport Stewart: "Accusations de mauvais traitements confirmées par les conclusions d'une étude sur les prisons".
- Les membres du personnel se doivent d'agir en professionnels en tout temps et tout particulièrement, durant les périodes marquées par des troubles. Les gestes vindicatifs ne devraient pas être tolérés et il convient alors d'appliquer à la lettre les directives et pratiques. À cet égard, on notera qu'une directive du Commissaire (DC, ID n° 130-7-14-1) précise ce qui constitue un comportement blâmable à l'endroit des détenus et prévoit expressément l'imposition de sanctions, dont, dans certains cas, l'établissement d'accusations portées en vertu du Code criminel.
- La plupart des allégations faites par des détenus, après l'émeute d'Archambault, se sont avérées non fondées.
- Les membres du personnel devraient être mieux protégés contre les allégations de mauvais traitements par des détenus, notamment lorsque survient une crise.
- La meilleure façon d'assurer cette protection, c'est d'admettre au besoin des observateurs indépendants et de l'extérieur dans les pénitenciers de façon à prévenir de la part des détenus, toute accusation injustifiée de mauvais traitements.

Comité consultatif

suite de la page 1

Les autres personnes qui forment le Comité sont:

M. **William Westlake** — M. Westlake, qui a récemment pris sa retraite, a fait carrière au sein du Service correctionnel du Canada et a été le premier Sous-commissaire principal du Service.

Mme **Patricia Ware** — Mme Ware dirige la Société John Howard de la Colombie-Britannique et est membre de la Société Elizabeth Fry de Vancouver. Elle connaît bien le fonctionnement des établissements correctionnels de la côte ouest.

M. **Claude Edwards** — M. Edwards a été membre de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique et a présidé l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Il connaît très bien les questions relatives à la dotation au sein du SCC.

M. **Claude Bouchard** — M. Bouchard a occupé plusieurs postes importants au sein du système canadien de justice pénale, notamment le poste de vice-président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de sous-directeur adjoint dans un pénitencier et de secrétaire associé du Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle. Il est actuellement conseiller auprès d'organismes du secteur privé.

M. **Chester Cunningham** — M. Cunningham est directeur exécutif des Services d'orientation autochtones de l'Alberta, organisme s'occupant des autochtones ayant des démêlés avec la justice.

Le mandat du Comité:

- Étudier les rapports Botterell, Vantour et de l'Enquêteur correctionnel et, à la lumière de leur teneur ainsi que des théories et des méthodes actuellement en vigueur en matière correctionnelle, faire des observations sur l'administration des établissements et des programmes au sein du SCC.
- Évaluer toute la portée des recommandations sur l'ensemble du Service, à l'Administration centrale comme dans les Administrations régionales.
- Déterminer dans quelle mesure les objectifs du Service sont compris et appropriés et, le cas échéant, les redéfinir et évaluer l'impact éventuel de tout changement sur l'administration et les activités à tous les niveaux.
- Étudier l'organisation des établissements et passer en revue les pouvoirs délégués à leurs directeurs, en s'attachant tout particulièrement à déterminer dans quelle mesure la centralisation, la structure hiérarchique fonctionnelle et d'autres facteurs internes et externes restreignent le pouvoir décisionnel des directeurs d'établissement.
- Évaluer la charge de travail des directeurs et des gestionnaires des établissements, déterminer dans quelle mesure le fardeau administratif contribue à l'accroître et recommander des moyens d'établir l'équilibre nécessaire.
- Faire tout autre observation et recommandation pertinente qui permettra d'améliorer la gestion au niveau des établissements et des régions.
- Rencontrer des employés à tous les niveaux ainsi que les parties ou les groupes intéressés et accepter des mémoires.
- Remettre un rapport au Solliciteur général, une fois l'étude terminée, d'ici quatre mois.

En bref

Droit de vote accordé, puis refusé

L'hon. **Bob Kaplan**, Solliciteur général du Canada au 31 août, a exprimé sa satisfaction devant la décision de la Cour d'appel fédérale d'annuler l'ordonnance rendue plus tôt par le juge Reed de la Division de première instance de la Cour fédérale, qui aurait permis à **Robert Gould**, détenu à l'établissement de Joyceville, de voter à l'occasion des élections fédérales du 4 septembre. Le Ministre a dit que cette ordonnance avait fait l'objet d'un appel car elle aurait permis à M. Gould de voter, droit qui lui est refusé aux termes de la Loi électorale du Canada, avant qu'un procès n'ait permis d'établir le bien-fondé de la contestation des dispositions de la Loi.

Signature d'une entente au CPR

PRAIRIES — Le Solliciteur général du Canada et le président de l'université de la Saskatchewan, M. **Leo Kristjanson**, ont signé le 29 août une nouvelle entente d'affiliation concernant le Centre psychiatrique régional (Prairies). La cérémonie s'est déroulée au Centre même.

Construit par le gouvernement fédéral, en vertu d'une entente conclue avec la Province de la Saskatchewan et l'Université, sur un terrain qui appartient à cette dernière, le Centre psychiatrique régional a été conçu et aménagé pour répondre aux besoins du système de justice pénale et pour servir à l'enseignement et à la recherche. L'entente initiale avait été conclue avec l'Université au moment de l'inauguration du Centre, en novembre 1978. La nouvelle entente permet de réaffirmer les buts du Centre et de les rajuster en fonction des progrès réalisés à ce jour.

Le Centre est unique en son genre puisqu'il s'agit à la fois d'un pénitencier, aux termes de la Loi sur les pénitenciers du gouvernement du Canada, et d'un établissement psychiatrique, aux termes du Règlement d'application de la Loi sur la santé mentale de la province de la Saskatchewan.

Avis de recherche à Joyceville

L'établissement de Joyceville célèbre en 1984 son 25e anniversaire. Les responsables sont à la recherche de photographies anciennes illustrant les employés et les bâtiments de l'époque. Tout autre souvenir est le bienvenue. Les organisateurs entendent faire reproduire ces photos avant de les retourner à leur expéditeur. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec **Wink Wilson**, à Joyceville, au nº 613-547-4125.

Rencontre-anniversaire à la Prison des femmes

En souvenir de l'admission, il y a cinquante ans, des premières détenues à la Prison des femmes de Kingston, un souper dansant a été organisé le 10 novembre à l'Ambassador Motor Hotel de Kingston à l'intention de toute personne qui a travaillé à un titre ou à un autre dans cet établissement et qui désirerait reprendre contact avec d'anciens collègues. Pour de plus amples renseignements, composer le nº 613-547-4040.

Dorchester "hors-les-murs"

Les responsables du Pénitencier de Dorchester ont participé à l'Exposition industrielle tenue du 14 au 16 septembre aux Jardins Allison, situés à Sackville (N.B.). Le thème de l'exposition était: Dorchester "au-delà des murs". Les visiteurs étaient invités à se renseigner au moyen d'enregistrements magnétoscopiques sur la formation offerte aux détenus des divers ateliers industriels.

Contrats d'enseignement prorogés

PRAIRIES — Le Solliciteur général du Canada, a annoncé le 29 août la prorogation des contrats conclus entre le SCC et le Natonum Community College de Prince Albert (Saskatchewan) et qui visent à accroître les connaissances des détenus en leur permettant de faire des études aux niveaux primaire, secondaire et professionnel.

En vertu du premier contrat de 209 082 $, les détenus du pénitencier de la Saskatchewan, établissement à sécurité maximale, pourront suivre des cours du niveau primaire et du niveau secondaire et quatre enseignants auront du travail à temps plein. Au cours de la dernière décennie, ce contrat a été renouvelé sur une base annuelle.

Le deuxième contrat, d'une valeur de 82 950 $, permettra d'offrir aux détenus des cours de formation professionnelle. On fournira ainsi du travail à temps plein à deux enseignants. Ce contrat a également été renouvelé sur une base annuelle au cours des dix dernières années.

Bénédiction d'un mât totémique

PACIFIQUE — Une cérémonie de bénédiction d'un mât totémique suivie d'une dégustation de saumons a eu lieu le 8 juillet à l'établissement de Matsqui. Le mât totémique, sculpté par des détenus autochtones, a été béni avant d'être expédié à Strasbourg, en France, où il sera érigé dans le bureau du consul général.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

*De gauche à droite: **Jim Currier**, Finances; **Art Robson**, AR, Communications; **Marcia Hicks**, Finances; **Jim West**, Formation et emploi; **Dana Trenholm**, Personnel et **Eva Bordage**, CNLC. Assis: **R.M. Clark**, sous-commissaire, Atlantique.*

Le SCC-Atlantique

Parrain de Centraide

ATLANTIQUE — Cette année, c'est au tour du SCC de parrainer le volet de la Campagne Centraide destiné à la Fonction publique du Grand Moncton. Le comité de direction de la Campagne est formé des personnes suivantes: le président du Comité: **Jim West**, de la Direction de la formation et de l'emploi; l'administrateur principal, **Dana Trenholm**, de la Dotation; la secrétaire administrative, **Eva Bordage**, de la CNLC; la trésorière: **Marcia Hicks**, des Finances; l'agent de relations publiques, **Art Robson**, ARC des Communications et **Paul Swan**, agent d'approvisionnement, aux Services techniques.

Un policier suggère —

"La raison avant la passion"

"Quelle que soit la sympathie que nous puissions ressentir à l'endroit d'un infracteur, nous ne devons pas laisser notre coeur l'emporter sur la raison. Si nous nous attachons à bien le préparer à la réinsertion sociale, ce n'est pas pour son bien à lui, en tant qu'individu, mais pour le bien de la société que nous cherchons à protéger." C'est ce qu'a dit en substance le surintendant C.A.J. Bungay, du détachement de la GRC à Halifax, durant l'atelier sur la justice pénale organisé par le bureau du district d'Halifax le printemps dernier. Tout en expliquant aux participants les attentes des policiers quant à la mise en liberté sous condition, il a précisé que nous ne devons pas laisser nos penchants, nos sentiments ou toute autre disposition envers l'infracteur troubler notre jugement et, partant, nous amener à prendre des décisions qui mettent la société en danger.

Il a ajouté par la suite que nos prisons et nos pénitenciers étaient surpeuplés et ce, parce qu'il y avait là des gens qui ne devraient pas y être. D'après lui, l'ajout d'ailes nouvelles aux établissements correctionnels devrait céder la place à des solutions de rechange à l'incarcération pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas payer une amende *ou* qui ne peuvent ou ne veulent pas se soumettre à une ordonnance de soutien.

La Commission de réforme du droit a recommandé la décriminalisation d'un grand nombre d'infractions qui mobilisent à l'heure actuelle beaucoup de notre temps et de nos énergies. Il n'y a pas si longtemps, les gens étaient incarcérés pour alcoolisme, organisation de loteries, relations homosexuelles (même entre adultes consentants), tentative de suicide et vente de moyens contraceptifs. Ces infractions ont été retirées du droit pénal, et beaucoup d'autres les suivront.

"Nous devons tous nous efforcer d'améliorer le système, a-t-il dit, et c'est pourquoi il ne faudrait pas que nous hésitions, en matière de réforme du droit, à faire des recommandations, à nous servir de notre ingéniosité et à encourager nos subalternes à chercher des solutions de rechange à l'incarcération. Les agents de liberté conditionnelle travaillent dans des conditions très dures: les libérés conditionnels ont l'impression qu'ils les talonnent, la société les considère comme un ramassis de "bons samaritains" et certains policiers croient qu'ils sont du côté des criminels et qu'ils font tout pour garder un prisonnier en liberté. Que de préjugés! Tout comme nous cherchons à obtenir l'appui et la compréhension du public que nous servons, nous, les policiers, devrions aussi être prêts à appuyer et à aider les agents de liberté conditionnelle, qui visent, en fin de compte, le même objectif que nous: protéger la collectivité."

Ensemble pour la prévention du crime

LA SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION DU CRIME

4-10 NOV. 1984

Cette année encore, l'Alliance pour la prévention du crime, comité organisateur au niveau national de la Semaine de la préventin du crime, et des employés du ministère du Solliciteur général du Canada se chargent de mobiliser les représentants de divers secteurs de la société en vue de la préparation de la Semaine nationale de la prévention du crime 1984. Les groupes de planification aux niveaux municipal et provincial font aussi leur part. Voici quelques-uns des organismes et secteurs représentés au sein du Comité: L'Association des services de réhabilitation sociale, l'Association du barreau canadien, l'Association canadienne de justice pénale, l'Association canadienne pour la santé mentale, la Fédération canadienne des enseignants, la Fédération canadienne des municipalités, le ministère du Solliciteur général du Canada, le monde des affaires et la police.

Des activités de publicité aideront à promouvoir la Semaine à l'échelle nationale. "On prévoit organiser des ateliers d'information, des concours d'affiches et de rédaction dans les écoles et monter des présentoirs dans les centres commerciaux.", explique **Pauline Dodds**, coordinatrice de la Semaine. "Des épiceries vendront des tasses à café et distribueront des sacs d'épicerie reproduisant le logotype de la Semaine. Des signets reproduisant ce logotype seront également distribués par certaines bibliothèques publiques de la Colombie-Britannique.", ajoute-t-elle.

Un des événements attendus partout au pays sera la remise des prix du Solliciteur général pour la prévention du crime.

Vous désirez travailler à la prévention du crime et obtenir du matériel promotionnel? Rien de plus facile. Écrivez à: **Semaine nationale de la prévention du crime, Ottawa, K1A 0P8.**

En C.-B.

PACIFIQUE — Heureusement que **Miles McCarthy**, surveillant des Loisirs à l'établissement de Kent et **Valérie Aucoin**, instructrice au Collège du personnel correctionnel, à Mission, n'ont pas abandonné la lutte après avoir participé le 15 juillet à l'épreuve de tir au revolver, tenue à l'intention des policiers, à Burnaby, en Colombie-Britannique!

"C'était plutôt énervant.", de nous confier Valérie. "Tous avaient l'air si professionnels tandis que nous ne savions pas où nous diriger.", ajoute-t-elle.

Plus optimiste, **Mike Henry**, agent de la Division de la sécurité à l'AR, a conseillé à nos deux amis de s'inscrire aux compétitions par équipe prévues pour le lendemain.

Remportant la victoire par une marque de 1 063 points (sur un total possible de 1 200 points), ils ont aidé le SCC à décrocher les honneurs pour la première fois à cette manifestation sportive de la région du Pacifique, à laquelle participaient également des membres de la GRC, des services de police municipaux, des membres d'agences de sécurité du secteur privé et des membres des bureaux de shérif de la C.-B.

"Après notre défaite, la veille, nous avons été vraiment surpris de gagner.", commente Miles.

entre nous

À lire:
Supplément sur le programme national de prévention des suicides.

Vol. 9 n° 20
le 30 octobre 1984

Copyright of this document does not belong to the C
Proper authorization must be obtained
any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'aut

Remise inaugurale de la Médaille pour services distingués

— Photo: John Evans

*Son Excellence, la très hon. **Jeanne Sauvé**, Gouverneur général du Canada, a remis le 1er octobre la Médaille pour services distingués en milieu correctionnel aux 42 premiers récipiendaires. Les récipiendaires se sont ensuite réunis dans la salle de bal de Rideau-Hall pour la photo officielle, en présence de Mme Sauvé (au centre).*

— suite en page 2

Dévoilement d'un Livre du souvenir

Photo: Patterson Photographic

***Roger Mercier**, CX-COF8 à l'établissement Archambault, se tient au garde-à-vous, tout près du Livre du souvenir dévoilé le 30 septembre sur la Colline parlementaire.*

OTTAWA — Une foule record de 4 000 personnes a assisté le 30 septembre, sur la Colline parlementaire, au Septième Service commémoratif annuel destiné à célébrer la mémoire des agents de correction et de police morts en service commandé.

Les passants ont pu voir défiler les policiers et agents de correction qui marchaient en rangs serrés de la Cour suprême jusqu'à la Colline parlementaire, guidés par des cornemuseurs.

Le SCC était représenté par un contingent de quelque 200 employés

— suite en page 3

Une foire commerciale réussie à Vancouver

PACIFIQUE — "CORCAN a tenu sa première foire commerciale au Holiday Inn de Vancouver, le 8 août dernier.", indique **Earl Fox**, directeur de la Division des industries, au SCC.

"La foire avait pour but d'informer les clients du gouvernement du type de produits et de services que nous pouvons leur offrir, poursuit-il, et de les convaincre de notre détermination à leur livrer des produits de qualité dans les délais impartis."

L'exposition a été organisée par la Direction des communications, de concert avec le Centre des expositions du gouvernement canadien. Les produits en montre comprenaient entre autres des écrans acoustiques, du matériel de manutention du courrier, des meubles à éléments, divers articles de mobilier utilisés dans les centres de jour, les garderies éducatives et les établissements, des articles d'habillement, du matériel de traitement de textes et de l'équipement scientifique.

Les pièces d'exposition ont été vues par 43 acheteurs de divers services gouvernementaux dont la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et les ministères suivants: Consommation et Corporations, Agriculture Canada, Défense nationale, Énergie, Mines et Ressources, Pêches et Océans, Santé et Bien-être social, Approvisionnements et Services, Affaires

— suite en page 2

*De g. à dr.: **Steve Fonyo**, père, **Steven Fonyo** fils et **George Caron**, directeur, Prison des femmes.*

Steven Fonyo visite la Prison des femmes

ONTARIO — **Steven Fonyo**, le jeune marathonien unijambiste de la Colombie-Britannique et son père **Steve Fonyo** ont accepté, le 24 août dernier, l'invitation lancée par le directeur de la Prison des femmes, **George Caron**, de venir prendre le petit déjeuner avec lui et la population carcérale à l'établissement.

Steven a été bien accueilli et s'est avéré une source d'inspiration à la fois pour le personnel et les détenues.

Le personnel et les détenues ont fait des dons qui serviront à la recherche sur le cancer.

Passation de pouvoirs en Ontario

OTTAWA — Le Commissaire aux services correctionnels, M. **Donald R. Yeomans**, a annoncé le 28 juin la nomination de nouveaux directeurs dans deux établissements fédéraux de la Région de l'Ontario.

Les nominations ont pris effet le 1er septembre et les cérémonies de passation ont eu lieu le 25 septembre.

Mary Dawson, jusqu'ici directrice de l'établissement de Joyceville, a remplacé **Andrew Graham** à titre de directrice du pénitencier de Kingston.

Rémi Gobeil, jusqu'ici administrateur régional des Programmes pour les délinquants à l'AR de l'Ontario, a succédé à Mme Dawson à titre de directeur de l'établissement de Joyceville.

M. Graham, qui occupait depuis 1980 le poste de directeur du pénitencier de Kingston, a assumé de nouvelles fonctions, celles de directeur des Politiques sur les questions correctionnelles, au sein de la Direction des politiques du ministère fédéral du Solliciteur général, à Ottawa.

M. Gobeil s'est joint au SCC en 1974 à titre d'agent de gestion des cas à l'établissement de Millhaven. En 1975, il a été désigné chef du développement social à Millhaven et, en 1978, M. Gobeil est devenu directeur adjoint à la socialisation. Il a également occupé le poste d'attaché de direction du sous-commissaire de la Région de l'Ontario, de juin à décembre 1983.

M. Gobeil détient une maîtrise en psychologie éducationnelle de l'Université d'Ottawa.

Andrew Graham, ex-directeur du Pénitencier de Kingston et Mary Dawson, la nouvelle directrice du même Pénitencier.

Médaille pour services distingués

— *suite de la page 1*

OTTAWA — Dans le cadre d'une brève cérémonie empreinte de solennité, à la Maison d'accueil du Gouvernement, le 1er octobre, 42 agents de correction des services correctionnels fédéraux et provinciaux (dont 32 agents de correction du SCC) ont été les premiers à se voir remettre la Médaille pour services distingués en milieu correctionnel. La remise des médailles par Son Excellence la très honorable **Jeanne Sauvé**, Gouverneur général du Canada, marquait l'inauguration officielle de cette distinction prestigieuse.

Le couronnement d'un long processus

Dans son allocution, le Gouverneur général a souligné que cette remise constituait "le couronnement d'un processus amorcé en 1980 par l'acceptation officielle par le gouvernement du Canada d'une recommandation visant à reconnaître, par des médailles, les services prolongés et de qualité exceptionnelle accomplis dans le cadre des professions à haut risque qui assurent la sécurité du public." Elle a ajouté que cette Médaille permettrait désormais "de rendre publiquement hommage aux agents de la paix qui, par leurs fonctions dans le contact quotidien avec les détenus des centres de détention du Canada, accomplissent un service d'un caractère très particulier et dans des conditions souvent dangereuses."

Est admissible à l'attribution de cette distinction toute personne qui compte au moins vingt ans de services reconnus comme satisfaisants dans le secteur des services correctionnels fédéraux ou provinciaux, dont dix années en établissement ou dans un bureau de libération conditionnelle ou un service de probation.

Rendant hommage aux membres du personnel correctionnel, Mme Sauvé a fait remarquer que "c'est aux agents de correction que revient la lourde tâche d'aller au-delà de l'idéalisme et des principes moralisateurs généralement répandus pour se colleter avec la réalité de nos prisons et assurer la viabilité de notre système correctionnel."

"Nous rendons hommage en ce jour à votre courage, à votre patience, à votre dévouement et à votre aptitude à discerner chez tout être humain, même en présence des criminels les plus endurcis, cette parcelle d'humanité qui revêt pour la société un caractère sacré."

Éloge des conjoints et parents

Le Gouverneur général a tenu enfin à souligner brièvement la contribution des parents et conjoints des membres des services correctionnels. "Nous tenons également à souligner l'apport et les sacrifices qu'ont dû consentir les parents et conjoints pour surmonter les hésitations et la peur qui les assaillaient envers l'être cher et partager avec lui sans broncher les frustrations qui sont le lot quotidien de ce métier."

"Il est trop tôt, a-t-elle conclu, pour connaître l'incidence que ce témoignage d'appréciation aura sur l'image des agents des services pénitentiaires au Canada. Toutefois, je souhaite ardemment qu'il contribue à les persuader tous que nous apprécions leurs efforts, que nous considérons leur profession comme l'une des plus honorables et des plus louables et que tous les Canadiens leur sont sincèrement reconnaissants des services qu'ils leur rendent."

Les bénéficiaires

Médaille pour services distingués en milieu correctionnel

Arlie Verdine Bender, établissement de William Head; **Robert L. Benner**, établissement d'Edmonton; **John William Braithwaite**, AC; **Marcel Caron**, bureau de district de l'Est du Québec; **Odette Charron-LeCorre**, établissement de la Montée Saint-François; **Om Prakash Chaudhry**, établissement de Stony Mountain; **Claude Coune**, établissement Laval; **Jean-Paul Dugas**, AR (Québec); **Robert Edgett**, Dorchester, pénitencier de Dorchester; **James E. Elliot**, établissement de Mission; **John Francis Eves**, établissement de Warkworth; **Edward Gordon Gondek**, établissement de Matsqui; **Sylvain Guévremont**, Centre fédéral de formation, Québec; **Knute Peder Hemstad**, pénitencier de la Saskatchewan; **Andrew Nicholas Hryn**, établissement de Drumheller; **Raoul-André Laverdière**, établissement Archambault; **Raymond Douglas Lees**, établissement de Springhill; **Joseph Marcel Raymond Lévesque**, établissement Leclerc; **Mike Henry Michaloski**, établissement Kent; **Earl Ross Monk**, pénitencier de Dorchester; **Daniel Fredrik Norton**, Centre psychiatrique régional, C.-B.; **Joan Milinda Peeling**, Prison des femmes; **Andrew Sereda**, pénitencier de la Saskatchewan; **Donald John Sheppard**, établissement de Stony Mountain; **Vince Thomas**, AR, Atlantique; **Myrielle Venne**, établissement Leclerc.

Médaille pour services distingués en milieu correctionnel et barrette

Claude Bouthillette, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec), établissement Sainte-Anne-des-Plaines;
Harvey McCray Dawe, Kingston (Ontario), pénitencier de Kingston;
Joseph Patrick Fowler, Kingston (Ontario), établissement de Collins Bay;
Edgar James Gordanier, Kingston (Ontario), établissement de Joyceville;
Douglas Leroy Hornbeek, Kingston (Ontario), établissement de Collins Bay;
John Charles William Ryan, Bath (Ontario), établissement de Millhaven.

Centraide

Objectif atteint à 114% Où cela s'arrêtera-t-il?

Le comité d'organisation de la campagne Centraide à l'AC remercie les membres du SCC de leur contribution. "Nous avons dépassé notre objectif de 25 560$ après seulement sept jours de campagne", indique **Norm Kalnay**, agent d'information du Comité," et les dons continuent d'affluer." Au moment de mettre sous presse, 114% de l'objectif avait été atteint.

Quand la police s'appelle Alice . . .

Une étude sur les femmes-agents du service de police de la ville de Los Angeles publiée dans la revue Ms. remet en question les mythes entourant ces dernières. En effet, dans le cadre de ses travaux en vue de l'obtention d'un doctorat de la Claremont Graduate School, le commandant **Ken Hickman**, du service de Los Angeles, a "filé" 68 femmes-agents — le premier groupe important de policières affectées à des patrouilles après 1980, année où le service a plus que doublé ses effectifs féminins — et a comparé leurs dossiers à ceux des policiers engagés au même moment.

Voici ses conclusions:

1er mythe: ***Les policières influent négativement sur la productivité des policiers.*** Après avoir examiné minutieusement plus de 6 000 rapports quotidiens d'activités, M. Hickman a constaté que les équipes composées d'un homme et d'une femme répondaient aux appels éventuellement dangereux de façon aussi efficace que celles composées de deux hommes.

2e mythe: ***Les policières ne sont que des policiers de second ordre et les appréciations de leur travail le prouveront.*** Les responsables de la formation des recrues, tous des hommes, ont coté le rendement dans quatre domaines — intervention tactique, initiative et confiance en soi, rédaction et communication et contacts avec le public. Dans ces quatre domaines, les hommes ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des femmes et ont fait l'objet de trois fois plus de rapports cotés "insatisfaisant" que les femmes. De plus, le quotient intellectuel des recrues de

— *suite en page 6*

Avis de concours national

Titre: Préposé à la formation des recrues
Groupe et niveau: WP-1
Lieu de travail: Établissement Atlantique, Renous (N.-B.)
Date limite d'inscription: le 20 novembre 1984

Titre: Surveillant, Visites et correspondance
Groupe: CX-COF-5
Lieu de travail: Établissement Atlantique, Renous (N.-B.)
Date limite d'inscription: le 19 novembre 1984

Titre: Surveillant
Groupe et niveau: CX-COF-6
Lieu de travail: Établissement Atlantique, Renous (N.-B.)
Date limite d'inscription: le 16 novembre 1984

Le présent avis ne saurait avoir la même valeur que l'avis de concours officiel.

Une foire commerciale réussie à Vancouver

• *suite de la page 1*

indiennes et du Nord et Revenu Canada.

La présentation du SCC a été inaugurée par M. **Gerry Hooper**, directeur général, Formation et Emploi et **Court Toslater**, directeur par intérim au bureau d'ASC de Vancouver. **Corinne Hagerman**, de la société Tetrad Marketing, **Tony Martin**, administrateur régional des Industries et **Greg MacGillivary**, conseiller auprès de la Division TAD, ont chacun prononcé quelques mots.

Cette première foire commerciale du SCC, sera, prévoit-on, suivie d'une autre foire à Edmonton ou à Toronto, à la fin novembre.

Earl Fox, directeur, Division des industries, discute avec un acheteur éventuel des derniers articles portés au catalogue CORCAN.

• *suite de la page 1*

en uniforme dont environ 65 cadres supérieurs et par un grand nombre d'employés, non CX, en tenue civile. Provenant principalement des régions du Québec et de l'Ontario, le groupe comprenait également des recrues des campus de Kingston et de Laval du Collège du personnel de correction. Étaient également présents en plus des sous-commissaires régionaux, les directeurs adjoints à la Sécurité et administrateurs régionaux, Sécurité, réunis à Ottawa pour leur conférence annuelle.

MM. **William (Bill) Phalen**, un CX-2 travaillant à l'établissement de Stony Mountain qui fut le théâtre, le 13 juillet, de deux meurtres de gardiens par des détenus et **Daniel Pellerin**, constable du service de police de Gloucester, ont proclamé à haute voix le nom des agents de la paix figurant au tableau d'honneur.

Présentation du Livre du souvenir

Depuis 1977, date où le premier service commémoratif a eu lieu initialement en hommage aux agents de police d'Ottawa morts en service commandé, onze agents de correction et 29 policiers sont morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Le clou de la cérémonie était la présentation à 10 h 30, par le Commissaire du SCC, M. **Donald Yeomans**, du Livre du souvenir du SCC dans une antichambre de l'édifice de l'Est. M. **Gerry Cowie**, premier directeur de projet à la Direction de la sécurité, à l'AC et responsable de la production du livre et de la cérémonie de présentation, explique que M. **Don Yeomans**, commissaire du SCC et représentant de l'hon. **Elmer MacKay**, Solliciteur général du Canada, a présidé la cérémonie et prononcé le discours d'inauguration.

"Le Livre du souvenir que nous inaugurons aujourd'hui est destiné à rappeler non seulement la mémoire des agents de police et de correction qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, a indiqué le Commissaire, mais aussi, de façon encore plus poignante, si besoin est, les dangers inhérents à l'une ou l'autre profession."

"Je ne peux que déplorer que cette cérémonie coïncide cette année avec le décès en service commandé de deux agents de correction et de trois policiers, un autre policier se trouvant actuellement à l'hôpital dans un état critique. Il convient donc tout particulièrement d'honorer la mémoire de ces hommes et de ces femmes."

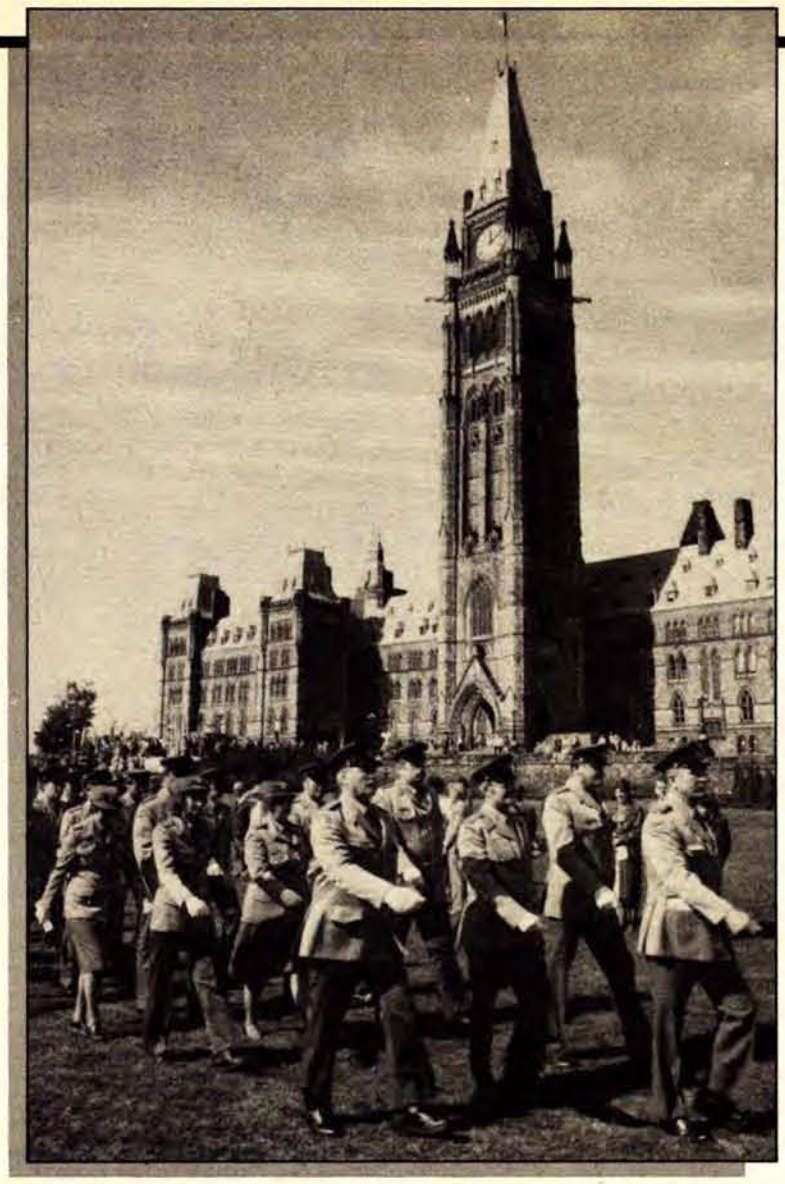

Des membres du SCC défilent en rangs serrés devant la Tour de la paix, sur la Colline parlementaire, le 30 septembre dernier.

M. **Robert Lunney**, chef du service de police d'Edmonton, a présenté le Livre du souvenir au sergent d'armes de la Chambre des communes, le major général **Maurice Gaston Cloutier**.

La calligraphie du Livre et les autres travaux graphiques afférents ont été conçus par M. **John Whitehead**, ancien employé du ministère du Solliciteur général. Les pages ont été fabriquées à la main en se servant de lin entièrement manitobain. La reliure est l'oeuvre du Centre d'édition du gouvernement du Canada: on s'est servi pour la réaliser de peau de chèvre du même type que la peau utilisée pour les Livres du souvenir réalisés à la mémoire des victimes des deux grandes guerres. Scellé provisoirement pour la cérémonie, le Livre du Souvenir inauguré le 30 septembre devait être mis en montre durant quelques semaines avant d'être remisé provisionement en prévision de l'ajout d'autres noms. Sa mise en montre à titre permanent est prévue pour février 1985.

Service commémoratif annuel

Les invités d'honneur posent fièrement à côté du Livre du souvenir nouvellement dévoilé.

*Le commissaire **Donald Yeomans** et son épouse, **Kaye**, examinent le Livre du souvenir qui vient d'être inauguré.*

Des membres du SCC se recueillent quelques instants en souvenir de leurs camarades morts en service commandé.

Vue partielle de la foule de 4 000 personnes réunies sur la Colline parlementaire pour le Service commémoratif annuel.

Photos: Patterson Photographic

Gens d'ici et d'ailleurs

Champions de l'État du Maine

ATLANTIQUE — Deux employés du Pénitencier de Dorchester ont remporté divers trophées aux championnats de l'État du Maine tenus le 22 juillet à Houlton, au Maine.

Le concours était ouvert à tous les agents chargés de l'application de la loi, dont les membres de la GRC, des agents de correction, des membres de la police militaire, et des services de police des États, des agents des pêches et forêts, des préposés aux douanes et des membres du bureau du shérif.

Roger Thériault, originaire de Moncton et agent de correction au Pénitencier de Dorchester, a été désigné meilleur tireur d'élite, ce qui lui a valu de se voir remettre quatre trophées, une plaque-souvenir et un revolver. **Don Robinson**, gardien au même établissement, s'est classé au deuxième rang après avoir participé à quatre matches. Roger et Don ont également remporté le trophée de la meilleure équipe après avoir obtenu la meilleure marque à titre de tireur d'élite et de tireur émérite.

Ces deux agents de correction ont tous deux été initiés il y a un an à ce type de compétition grâce aux bons conseils de **Jim MacLeod**, gardien au Pénitencier de Dorchester.

Les deux lauréats remercient **Dan Ferguson** qui a assuré leur transport aux États-Unis.

Grant MacDonald, infirmier autorisé

ATLANTIQUE — **Grant MacDonald**, qui travaille depuis 17 ans au Centre de santé du Pénitencier de Dorchester, a été reçu infirmier autorisé. Grant, qui était jusqu'ici agent des services de santé et qui n'avait pas poursuivi ses études après son secondaire, a pu, après deux ans d'études, enrichir son expérience et devenir infirmier autorisé. Lors d'une fête tenue en son honneur, ses collègues se sont tous levés debout dans un geste d'appréciation pour le féliciter.

Interrogé sur ses projets futurs, Grant a indiqué qu'il espère travailler au nouveau centre psychiatrique, prévu sur les terrains du Pénitencier. Il désire continuer de travailler à cet établissement jusqu'à sa retraite.

Un détenu maître-cuisinier

ATLANTIQUE — M. **James Pollard**, un détenu du Pénitencier de Dorchester, s'est vu dernièrement honoré de façon bien spéciale. Originaire du Cap Breton et âgé d'une trentaine d'années, M. Pollard est le seul détenu de la Région de l'Atlantique qui ait réussi, en cours de peine, à décrocher le certificat de compagnon cuisinier. Il est peut-être — qui sait? — le premier détenu canadien à se voir décerner cet honneur.

La remise du certificat a été faite par **Donald Van Buskirk**, agent de formation du ministère de la Main-d'oeuvre et des Ressources humaines du Nouveau-Brunswick. Outre les autres détenus et préposés aux services de l'alimentation, assistaient à la remise **Gordon Tanner**, directeur adjoint, Formation et emploi; **John Gauthreau**, directeur adjoint par intérim, Services techniques; **Dan Ferguson**, directeur du Pénitencier de Dorchester; **Ed Lewis**, chef des Services de l'alimentation, à Ottawa; **Gerry Henderson**, superviseur aux Services de l'alimentation, du Pénitencier de Dorchester.

Pour pouvoir apprécier pleinement les qualités de M. Pollard, qu'il suffise d'indiquer que le titulaire de ce certificat doit avoir suivi 6 000 heures de formation en cours d'emploi. S'il obtient une marque située entre 64 et 70%, il se voit remettre un certificat provincial; une marque de 70% est suivie de l'octroi d'un certificat interprovincial reconnu dans toutes les provinces, sauf au Québec.

M. Pollard, qui s'est classé dans la deuxième catégorie, compte sur cette expérience pour trouver de l'emploi comme cuisinier sur une plate-forme de forage ou sur un bateau de la côte de l'Atlantique.

Un CAC dynamique

QUÉBEC — "Le Comité aviseur de citoyens, District Ouest/Établissement Sainte-Anne-Des-Plaines est sûrement l'un des plus dynamiques au pays. Il est composé de membres déjà engagés à fond dans la société et désireux de mettre leur vaste expérience au profit des détenus et de la direction du Service correctionnel du Canada.

Lors de la réunion mensuelle du 29 août 1984, plusieurs membres ont reçu un certificat de nomination des mains du sous-commissaire régional, M. **Jean-Paul Dugas**.

Étaient présents à cette assemblée, de gauche à droite, Messieurs **Réal Benoit**, directeur de l'Établissement Ste-Anne-des-Plaines, S.C.C., **Denis Renaud**, directeur du Manoir St-Eustache et vice-président du C.A.C., **Jean-Paul Dugas**, sous-Commissaire, Québec, **André Aubert**, directeur, Centraide Laurentides et président du C.A.C., **Alain Gervais**, directeur des Ateliers La Ruche, **Pierre Mathieu**, directeur du personnel à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, **Pierre-Paul Laporte**, agent de gestion des cas (collectivité) et invité spécial, **Jean-Claude Hébert**, coordonnateur du service de l'activité physique du CÉGEP Lionel Groulx et vice président du C.A.C., **Réjean Arsenault**, responsable du secteur Laurentides, S.C.C., **André De Carufel**, conseiller municipal de Blainville et homme d'affaires, **Pierre Bonneau**, directeur adjoint, Socialisation, à l'Établissement Ste-Anne-des-Plaines, S.C.C., **Jean-Paul Cloutier**, directeur de la pastorale du diocèse de St-Jérôme et **Gilles Thibault**, directeur du District ouest de Québec, S.C.C.".

Messieurs **Georges Le Gal**, coordonnateur des Services communautaires C.L.S.C. de Ste-Thérèse et **Berchmans Camirand**, directeur de l'école Primeau de St-Jérôme sont également membres mais n'apparaissent pas sur la photo.

Les diplômés du Centre de formation des recrues de Kingston:

*Les recrues du PARC 63 qui ont obtenu leur diplôme le 21 juin dernier ont été affectées dans l'Ouest. Ce sont: Deuxième rangée — De gauche à droite — **Alan Snider**, instructeur; **Harry Macdonald**, instructeur; **Catherine Woodman**, Pénitencier de la Saskatchewan; **Sharon Singbell**, Drumheller; **Bob Whitrow** établissement d'Edmonton; **Colette Roy**, Pénitencier de la Saskatchewan; **Margaret Rose**, Pénitencier de la Saskatchewan. Troisième rangée: **Vivian Toles** et **Rosemary Paley**, Pénitencier de la Saskatchewan; **Hardy Engler** et **Russell Hewitt**, établissement d'Edmonton; **Angela Kalwarowskyj**, Drumheller et **Kenneth Serniak**, établissement d'Edmonton. Les instructeurs apparaissent dans la première rangée. Ce sont: **Bob Murphy**, **Ray Heppenstal**, **John Dowsett** (directeur du Centre), **Reg Shier**, chef instructeur, **Dominic Pritchard** et **Don Britten**.*

*La plupart des membres de la promotion 102 du cours PARC, reçus le 12 juillet travailleront dans l'Ouest. Ce sont: Deuxième rangée — De gauche à droite — **Claire Coutu** — (a démissionné depuis); **Nicole Drouin**, **Barbara Green**, **Maria Torquato**, **Sylvia Magyar**, et **Kim Sherry**, pénitencier de la Saskatchewan; **Jill McIntyre**, établissement de Springhill; **Tim Hogan**, pénitencier de la Saskatchewan; **Dorma Leech**, et **Mary Lane**, établissement de Springhill; **Kathleen McGregor**, pénitencier de la Saskatchewan; **John Golemiec**, instructeur. Troisième rangée — **Philip McMahon**, (a démissionné depuis); **Stuart Gauthier**, **Carole Anne Cuthbert**, **Serge Herbert**, **Shaune Currie**, **Robert Lawrence**, **Joe Johnston**, et **Tracy Ferris**, pénitencier de la Saskatchewan; **Michelle Rogers**, établissement de Matsqui; et **Susan Sheen**, pénitencier de la Saskatchewan. Les instructeurs figurent dans la première rangée. Ce sont: **Bob Murphy**, **Ray Heppenstal**, **John Dowsett**, (directeur du Centre), **Reg Shier**, **Dominic Pritchard** et **Don Britten**.*

*Promotion 103. Les instructeurs figurent dans la première rangée. De gauche à droite, première rangée: **D. Pritchard**, **R. Heppenstal**, **John Dowsett**, directeur du Centre, **D. Bally**, **W. Kelly** et **H. MacDonald**. Deuxième rangée — De gauche à droite: **D. Heard**, instructeur; **S. Martin**, Mission; **T. Aisenthal**, Mountain; **C. Beaudoin**, Prison des femmes; **P. Guenette**, Matsqui; **R. Cantin**, Mission; **F. Van Laeken**, Collins Bay; **M. Joyal**, Centre fédéral de formation, Québec; **C. Richardson**, Collins Bay; **R. Murphy**, instructeur. Troisième rangée: **W. Hay**, Warkworth; **C. Haman**, Matsqui; **M. Faubert**, Collins Bay; **C. Loreto**, Prison des femmes; **S. Cardinal**, (a démissionné depuis); **H. McIntyre**, Mountain; **H. Brochu**, Prison des femmes; **M. Kemball**, Matsqui; **M. Csoka**, Centre psychiatrique régional, Pacifique; **P. Harrison**, Warkworth.*

Dix-huit aumôniers en stage de formation

ONTARIO — Dix-huit nouveaux aumôniers, dont cinq travaillent à temps partiel au SCC, ont participé au stage national annuel de formation préalable, d'une durée de deux semaines, soit du 4 au 14 septembre, au Collège national du personnel à Kingston. Selon le chanoine **Tom James**, conseiller en formation des aumôniers à l'AC, c'est la première fois que les aumôniers participent en si grand nombre. Habituellement, seulement six ou huit aumôniers à temps plein y assistent.

Le stage constitue la dernière de trois parties d'un programme de formation offert à tous les nouveaux aumôniers. La première partie est donnée à l'établissement et la seconde, par l'aumônier régional. Les participants au stage nous venaient des deux extrêmes du pays, soit de William Head pour ce qui est de l'Ouest, et de Springhill, pour ce qui est de l'Est.

Au cours des deux semaines qu'a durées le stage, on a tenu des ateliers sur le SCC et sur son rôle et discuté des exigences particulières que comporte le travail des aumôniers, exigences différentes de celles imposées aux prêtres ou aux pasteurs de paroisses. "Les aumôniers ont également assisté à quatre services religieux dans les diverses chapelles des établissements au cours de la fin de semaine", a ajouté le chanoine **James**, l'un des deux moniteurs, l'autre étant l'aumônier **Don Misener**, responsable de la formation à Kingston.

À la fin du stage de formation, quatre des aumôniers sont restés à Kingston afin d'entreprendre un programme de formation de neuf mois en résidence au pénitencier de Kingston. Il s'agit du révérend **Bruce Faurschou**, du révérend **Irene Greenwood**, de soeur **Eleanor Casey** et du diacre **Richard Hartnett**.

Les autres aumôniers qui ont participé au stage sont: les révérends **William Taylor**, de l'établissement de William Head, **Alexander Heron**, de l'établissement de Bowden, **David Hilderman**, du pénitencier de la Saskatchewan, **Malcolm Burke**, de l'établissement de Warkworth, **Lloyd Withers**, des établissements de Frontenac et de Pittsburgh, **Ian Young**, du pénitencier de Kingston; les abbés **Gilles Lesage**, de l'établissement de Cowansville, **Joseph-Paul Delage**, de l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, **Jean-Noël Laplante**, de l'établissement Drummond; le révérend **George Yates**, de l'établissement de Westmorland, soeur **Teresa Currie**, de l'établissement de Springhill; les révérends **Michael MacDonald**, de l'établissement de Bowden, et **Donald Roberts**, du Centre Grierson et de l'établissement d'Edmonton, et le major **George Barber**, du Centre Grierson.

Les femmes des détenus et le Système

PACIFIQUE — Un nouveau groupe est né dans la Région du Pacifique, le groupe WISE *(Women In The System Environment)*, qui a pour objet d'aider les épouses et les familles des détenus.

Ce groupe est un projet pilote financé par les Programmes spéciaux pour les détenus du SCC. Ce projet, mis sur pied en décembre 1983, se poursuivra jusqu'en mars 1985.

Le groupe WISE, qui se réunit toutes les semaines, a été créé pour apporter des solutions aux problèmes spéciaux des familles des détenus, dont le transport, le logement et la solitude. Ce sont surtout les familles des détenus des établissements de Mountain, d'Elbow Lake et de l'établissement Kent qui bénéficient de ce nouveau projet.

Les femmes des détenus échangent des renseignements et s'apportent mutuellement le réconfort dont elles ont besoin. Le groupe a pour principal objectif d'aider les femmes à traiter de façon plus efficace les nombreux problèmes associés à leurs rapports avec leur conjoint incarcéré.

Les responsables du projet ont l'occasion de répondre directement aux besoins particuliers des familles des détenus, ce qui permet à ces derniers de mieux se préparer à la vie active et familiale qui les attend à leur retour dans la collectivité.

Ce projet a aussi pour objectif de fournir une évaluation préliminaire des besoins des familles des détenus. Pour déterminer ces besoins, les membres du projet ont rencontré les épouses de 13 détenus, 13 représentants d'organismes de services communautaires et 11 membres du personnel des établissements de Mountain et d'Elbow Lake et de l'établissement Kent. Les résultats de cette recherche préliminaire nous permettent de conclure que la création de ce groupe était nécessaire pour aider les familles des détenus à faire face aux changements qu'entraînent l'incarcération et la mise en liberté du délinquant.

Tout le monde sait combien il est important que le détenu puisse compter sur l'appui de sa famille pour retrouver sa place dans la société. Le groupe WISE espère qu'un nombre accru de ressources et une plus grande sensibilisation des familles des délinquants à ces dernières augmenteront d'autant leurs chances de réussite de la réinsertion sociale.

Appel à tous à Bowden

PRAIRIES — Le 5 septembre, environ 30 employés de l'établissement de Bowden se sont porté volontaires à la suite d'un appel à l'aide lancé par la GRC pour retrouver un enfant perdu près d'Innisfail, en Alberta.

Un garçonnet de quatre ans se promenait, au cours de la matinée du 4 septembre, en compagnie de son frère aîné de sept ans et s'était éloigné avec lui de la ferme familiale située à quelque 30 milles à l'ouest d'Innisfail. L'aîné s'est ensuite séparé de son frère et a réussi à retourner sur la ferme.

La GRC, informée de la disparition du garçonnet, poursuivit ses recherches tout au long de la nuit.

Au matin, la GRC d'Innisfail a communiqué avec l'établissement de Bowden pour demander aux responsables de les aider dans leurs recherches. En quelques heures, environ 30 employés, en service commandé ou non, se sont porté volontaires. Arrivés sur les lieux, ils se rendirent compte que l'équipe initiale de secouristes avait réussi à trouver l'enfant sain et sauf.

Michael Gallagher, directeur de l'établissement de Bowden, a félicité son personnel pour avoir répondu en aussi grand nombre à l'appel lancé par la GRC.

La GRC d'Innisfail a également fait l'éloge des employés de Bowden pour la solidarité qu'ils ont su démontrer avec la collectivité.

*Au premier rang — (de g. à d.): **Ray Jamieson**, administrateur régional des Services techniques en Ontario: **Gerry Levett**, directeur des Télécommunications et de l'électronique au SCC; **Buford Goff**, expert-conseil aux services correctionnels de l'Arizona; M. **James Ricketts**, directeur des services correctionnels de l'Arizona; **Mary Dawson**, directrice de l'établissement de Kingston; **John Dowsett**, directeur du Centre de formation des recrues de Kingston. Au deuxième rang (de g. à d.): **John Ryan**, directeur d'établissement, Millhaven; **Lloyd Bramlett**, inspecteur général des services correctionnels de l'Arizona; **Herb Reynett**, conseiller spécial auprès du sous-commissaire de l'Ontario et **Don Clark**, directeur exécutif régional de l'Ontario.*

Une délégation de l'Arizona étudie le SPDI

ONTARIO — Une délégation des services correctionnels de l'Arizona a consacré, lors de son passage au Canada à la mi-été, une journée entière pour se familiariser avec le système périmétrique de détection des intrusions (SPDI) et établir une comparaison avec le leur. **Gerry Levett**, directeur des Télécommunications et de l'électronique à l'AC, a fait une démonstration du système aux établissements de Millhaven et de Joyceville.

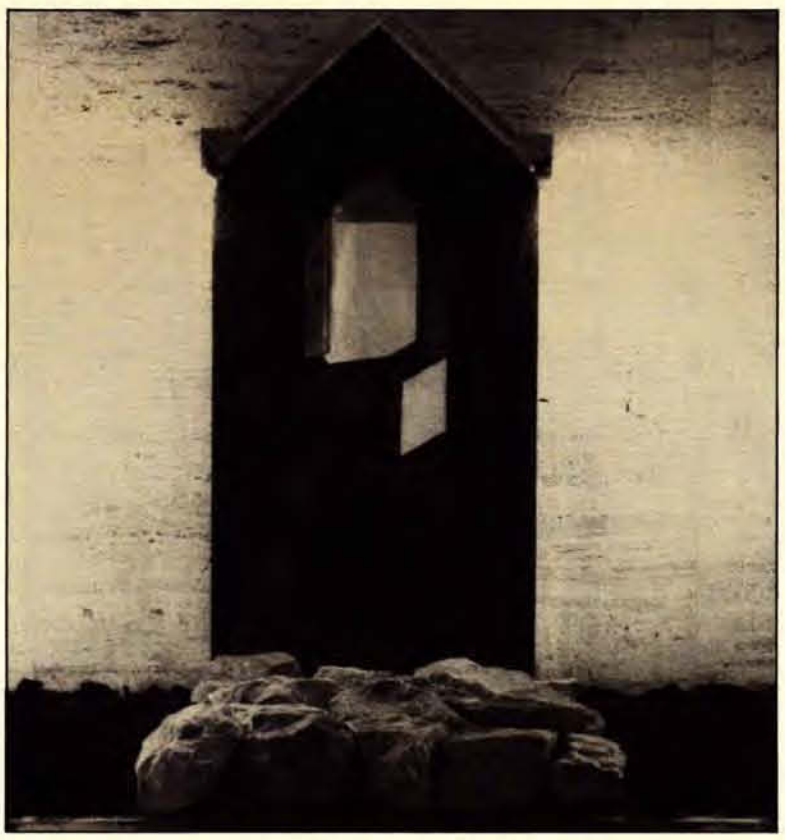

Monument III, l'oeuvre primée

Un autre lauréat

par Muriel Bédard

QUÉBEC — Un professeur, fonctionnaire aux arts plastiques à l'établissement Laval, M. **François Jolly**, a remporté l'un des deux premiers prix à l'exposition annuelle de sculpture, CONFRONTATION.

Cette année le *Conseil de la sculpture du Québec* avait choisi la Place Ville-Marie, au centre de la métropole, pour y présenter les oeuvres de ses membres.

M. Jolly a remporté un prix de 1,500 $ avec sa sculpture, "Monument III".

"La sculpture de M. Jolly, vous ne pouvez la manquer," remarque Jocelyne Lepage du journal La Presse. "Elle est une des rares à ne pas être écrasée par les dimensions du hall d'entrée de la Place Ville-Marie. Sur un panneau au mur est peinte une porte, de temple peut-être, ou de monument, qui donne sur une autre ouverture du même genre, au fond. Devant cette porte sont disposées, par terre, des pierres qui marquent l'entrée, et du charbon de bois de chaque côté. Deux néons prolongent dans l'espace les lignes du toit."

"Je ne sais pas si la réverbération de l'oeuvre sur le plancher de marbre est voulue, ajoute Mme Lepage, mais cela donne une impression d'infini comme deux miroirs placés face à face."

L'exposition Confrontation 1984 est un concours annuel ouvert aux artistes et plus particulièrement aux sculpteurs québécois, explique M. Jolly. 'On y expose des sculptures à tendance contemporaine, mais de différents mouvements, allant de l'objet en bronze coulé jusqu'à l'art expérimental, environnemental et écologique, en passant par le Pop Art, l'art cynétique, etc.; en fait tous les mouvements depuis les vingt dernières années y sont illustrés."

La sculpture de M. Jolly appartient à l'école de pensée du mouvement environnemental qui utilise l'environnement pour créer un lien entre la sculpture et l'endroit où elle est exposée. La lumière en est un élément très important.

M. François Jolly enseigne les arts plastiques à l'établissement Laval depuis avril 1983. Il a fait ses études à l'université Laval à Québec et fait de la sculpture depuis plus de dix ans.

Il semble qu'il ait réussi à communiquer son enthousiasme pour cet art à ses étudiants puisque l'un d'eux a gagné le premier prix d'ARCAD en sculpture en mars 1984.

*Le présent article est le dernier écrit par **Muriel Bédard**, collaboratrice d'**Entre Nous** pour un deuxième et dernier été. Muriel a été une collaboratrice hors pair. Nous la remercions et lui souhaitons bonne chance dans ses futures entreprises.*

John Little et ses sapeurs-pompiers

PACIFIQUE — **John Little**, surveillant en exploitation forestière, au SCC, n'a que des éloges pour son équipe de sapeurs-pompiers de l'établissement d'Elbow Lake.

L'équipe se compose de 22 détenus, de trois techniciens en exploitation forestière et de M. Little. Chaque détenu doit, pour faire partie de l'équipe, s'inscrire à un cours de deux jours de sécurité-incendie en forêt, offert par le Service d'exploitation forestière de la Colombie-Britannique.

L'équipement à la disposition des hommes comprend des camions-pompes, un tuyau d'arrosage de plus de 800 pieds, un réservoir d'eau de 5 000 gallons et une autochenille. Tout cela est mis à contribution pour combattre les feux de forêt des secteurs de Chilliwack et Maple Ridge.

Ayant à plus d'une occasion réussi à circonscrire l'incendie en attendant l'arrivée de l'équipe d'experts du Service d'exploitation forestière de la C.-B., les hommes rassemblés autour de M. Little ont ainsi sauvé des centaines d'acres de forêt. Cet été, nos vaillants sapeurs-pompiers ont même, le dos sanglé de bonbonnes d'eau, escaladé un promontoire de 1 100 pieds pour s'attaquer à l'élément destructeur.

Les fausses alertes constituent aussi un facteur qu'il faut prévoir. Les hommes ont dû déjà parcourir huit milles pour se rendre jusqu'au lac Statlu et découvrir que des campeurs avaient réussi eux-mêmes à mater l'incendie.

*M. **François Jolly**, lauréat du concours annuel de sculpture.*

*De gauche à droite: **Tony McGilvary**, fondateur du programme HELP, **John Gerretsen**, maire; et **Tom French**, libéré conditionnel de jour et employé du programme HELP.*

À Kingston

ONTARIO — La semaine du 20 août a été désignée "Semaine de sensibilisation aux ex-détenus" à Kingston. La semaine, parrainée et organisée par les responsables du programme HELP, a remporté un énorme succès et comportait de nombreuses activités comme des jeux, bingos et expositions. Elle s'est terminée par la tenue d'une vente aux enchères dans le parc municipal.

De nombreux articles donnés par les marchands locaux ont été vendus aux enchères pour aider à financer le "HELP Freedom Farm", un projet d'aménagement de ferme où les libérés conditionnels pourraient travailler. **Dennis Curtis**, ARC, **Tom French**, libéré conditionnel de jour, et **John Gerretsen**, maire de Kingston, ont agi comme commissaires-priseurs. La cellule-type, mise en montre au cours des trois dernières années, l'a été de nouveau au cours de la semaine et a, comme d'habitude, attiré beaucoup de visiteurs.

Les nouveaux Angels

Les "Angels" de l'établissement Kent

PACIFIQUE — Les nouveaux "ANGELS" de l'établissement Kent se sont classés deuxièmes à la fin de la saison de base-ball 1984 dans la ligue masculine des loisirs d'Agassiz. Ils ont terminé avec une fiche de ,533. Il s'agit là d'une très grosse amélioration comparativement à 1983. De plus, une nouvelle équipe au sein de la ligue a resserré la compétition. Cinq joueurs se sont ajoutés à la liste de l'an dernier de l'équipe des "ANGELS", ce qui a augmenté la concurrence sur le terrain.

Des trophées individuels ont été décernés aux membres de l'équipe à la fin de la saison. Le trophée du joueur le plus utile à son équipe a été remis à **Dan Jackson** et celui du meilleur lanceur a été décerné à **Bill Eady**. Ces deux joueurs ont tous deux conservé une attitude positive et manifesté le désir de gagner tout au long de la saison. Leur participation ainsi que les efforts concertés de tous les joueurs ont contribué au succès de cette année.

En 1985, les nouveaux "ANGELS" échangeront leur uniforme habituel vert et blanc pour de nouveaux habits bleus, blancs et rouges. Ils désirent remercier le personnel de l'établissement Kent qui a encouragé l'équipe tout au long de l'année. Les "ANGELS" ont bien hâte à la prochaine saison qui promet d'être palpitante. Ils ne visent rien de moins que la première place.

5e tournoi de golf annuel du SCC-Atlantique

par Louise d'Entremont, Communications

ATLANTIQUE — Si l'on se fie à la participation au tournoi de golf de cette année, cet événement constitue une manifestation à ne pas manquer, ne serait-ce que pour la grillade de steak au barbecue qui le complète.

La manifestation qui a eu lieu le 21 juillet au Club de golf de Springhill a attiré 71 golfeurs et 95 personnes au seul barbecue.

Les participants se sont dispersés sous un soleil radieux vers leur tertre de départ respectif et se sont mis en branle au signal donné par **Charlie Mahoney**.

Les gagnants étaient: **Alfred Légère**, agent de développement socio-culturel, établissement de Springhill (Trophée du SC de la région de l'Atlantique); **Elmer MacDonald**, surveillant en chef, Pénitencier de Dorchester (Trophée commémoratif Justin Sullivan); **Steve Canton**, agent de réadaptation et de formation, établissement de Springhill (Trophée CAFP de Springhill); **Moe Landry**, agent de sécurité au pénitencier de Dorchester (Trophée du directeur de l'établissement de Dorchester); **Doris Lees**, épouse de **Raymond Lees**, agent d'unité résidentielle, établissement de Springhill (Trophée de Westmorland). Vingt-deux prix additionnels ont été remis aux gagnants de diverses catégories.

Alice

— suite de la page 2

sexe féminin était deux fois plus élevé que celui des recrues de l'autre sexe, et les femmes distançaient sur le plan scolaire leurs camarades masculins à l'école de police, particulièrement au chapitre des communications.

3e mythe: ***Les femmes étant plus petites physiquement, elles ont plus de difficulté à maîtriser les criminels***. M. Hickman a constaté que la taille et la forme physique expliquaient le succès obtenu sur le terrain pour quatre pour cent des agents de police seulement.

4e mythe: ***Le public n'accepte pas les policières***. Les femmes-agents ont reçu beaucoup plus d'éloges du public, tandis que policiers et policières ont fait l'objet d'environ le même nombre de plaintes.

5e mythe: ***Dans les secteurs où le taux de criminalité est élevé, les femmes-agents sont paralysées de peur***. En fait, l'efficacité des femmes-agents affectées au secteur sud, où le taux de criminalité est très élevé, était de beaucoup supérieure à celle des policières affectées à des secteurs moins dangereux.

Les agents de police, hommes et femmes, considèrent tous les querelles de ménage comme les cas le plus souvent dangereux. Les données du FBI corroborent cette évaluation. Or, on s'entend pour dire que les aptitudes des femmes sur le plan des communications verbales leur confèrent un avantage dans de telles situations.

M. **Leonard Bivens**, coordonnateur du Programme d'égalité d'accès à l'emploi du service de police de Los Angeles, estime qu'en 1984, pour être efficace, un policier doit posséder les qualités suivantes: aptitude à négocier et à communiquer, capacité d'adresser les gens aux organismes publics et discipline nécessaire pour ne pas lever la main sur les suspects et pour respecter leurs droits, de sorte que les criminels ne puissent pas se défiler pour vice de forme.

"Notre travail consiste à arrêter les gens sans les passer à tabac, souligne-t-il. Or, si un homme se met à en bousculer un autre, souvent, la première réaction de ce dernier est de lui remettre la monnaie de sa pièce. Les femmes, au contraire, cherchent des moyens d'accomplir leur travail sans bagarre."

En bref . . .

Le Cercle Sabrevois de Bleury fait peau neuve

QUÉBEC — Grâce à une subvention de 11 959 $ du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, le club social des employés de la région du Québec, le Cercle Sabrevois de Bleury, est à rénover ses locaux du boulevard Lévesque.

Cette subvention permettra entre autres, au Cercle d'améliorer l'éclairage, de refaire à neuf les salles de toilettes et de rajeunir les portes d'entrée.

"Cette nouvelle injection de fonds fera de notre local un endroit des plus plaisants à fréquenter et surtout digne de notre fierté," souligne **Michel Belzile**, président du Cercle.

Un agent de liaison pour autochtones

QUÉBEC — Une entente de services avec l'organisme Conseillers parajudiciaires auprès des autochtones du Québec, en vue d'offrir les services d'un agent de liaison pour les autochtones incarcérés dans les établissements de la Région du Québec, a été signée le 1er août dernier par le sous-commissaire régional, M. **Jean-Paul Dugas**.

L'entente, convenue dans le cadre des projets d'initiatives spéciales de la Division des programmes pour les délinquants, a permis l'embauche de Mme **Lylee Otter** qui assurera la liaison entre les autochtones et les organismes d'assistance post-pénale et fournira les services de traduction.

En plus, Mme Otter informera sa clientèle des possibilités de formation et d'emploi et l'aidera à développer des groupes de croissance personnelle et d'activités socio-culturelles tant en établissement que dans la collectivité.

Elle sera aussi chargée de recruter et de former des bénévoles intéressés à visiter les détenus autochtones.

Art Robson en ondes

ATLANTIQUE — **John Bolger** de la radio CIHI, à Fredericton (N.-B.), a interviewé le 18 septembre dernier **Art Robson**, ARC, au sujet des travaux d'amélioration effectués au pénitencier de Dorchester, dont ceux effectués à l'annexe psychiatrique pouvant héberger 12 détenus. L'ARC l'a informé que plusieurs employés du Pénitencier de Dorchester et des établissements de Springhill et de Westmorland avaient suivi des cours pour prévenir le suicide chez les détenus. Interrogé sur le programme de visites familiales, l'ARC lui a dit que ce programme était bien accueilli par le personnel et les détenus.

Cette équipe de joueurs de base-ball parrainée par des détenus a remporté tous les matches qu'elle a disputés cette saison.

Une histoire de parrains

ONTARIO — Lorsqu'on a demandé aux membres du Comité des détenus de l'établissement de Frontenac de parrainer une équipe locale de base-ball, ils ont tous accepté. Ils se sont cotisés et ont réuni 650 $ pour les besoins de l'équipe. De cette somme, 250 $ ont servi à parrainer l'équipe qui vient de se joindre à la ligue de base-ball de Kingston, et 100 $ ont servi à l'achat d'un trophée pour le tournoi annuel de base-ball midget organisé sur l'île Wolfe. L'équipe locale n'a pas laissé tomber les détenus et a remporté tous les matchs prévus au programme de la saison.

Grâce aux détenus de Frontenac, des jeunes gens ont pu s'amuser en jouant à la balle tout l'été. Signalons, au nombre de ceux qui méritent des remerciements, M. **George Down**, directeur de l'établissement, pour son appui et son aide tout au long de la saison.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

Vol. 9, nº 20 le 30 octobre 1984

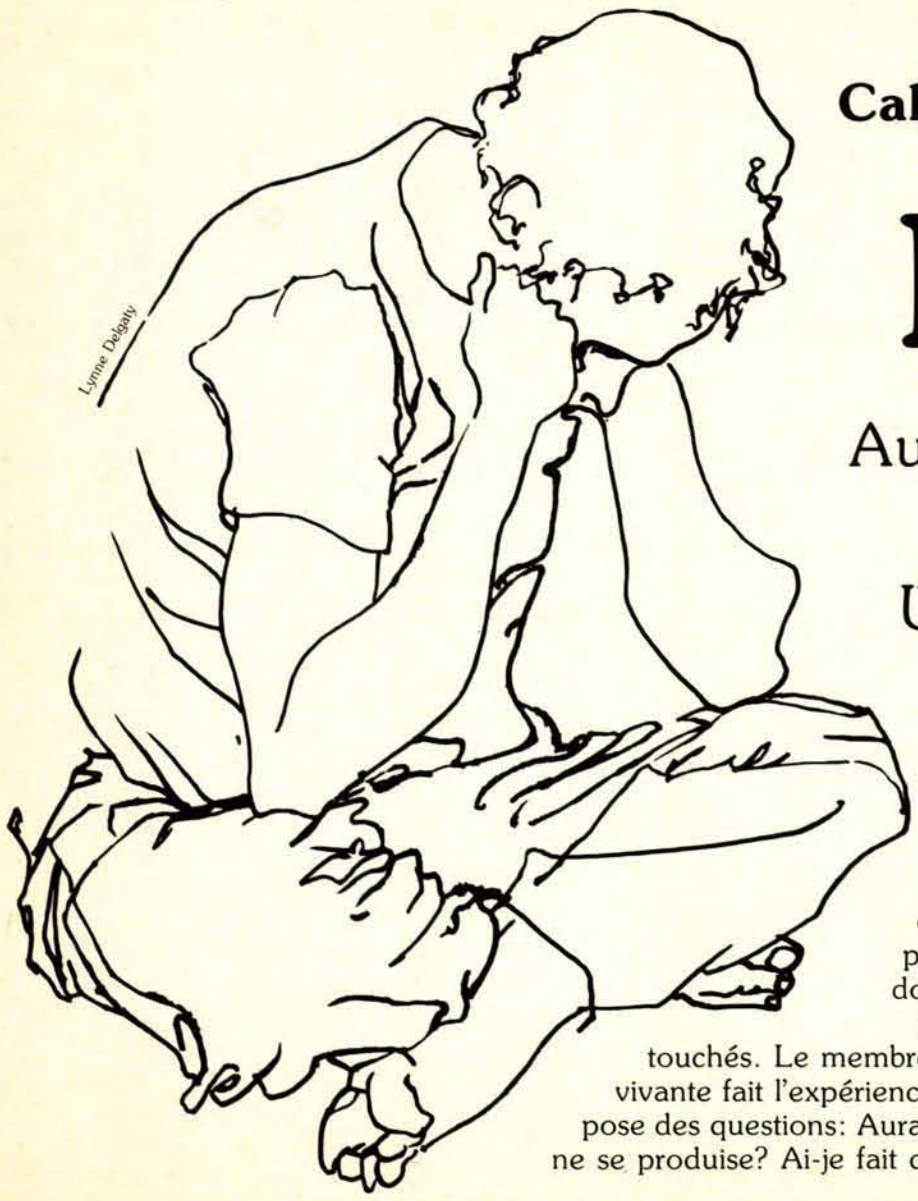

Cahier spécial d'Entre Nous:

Le suicide

Au-delà des statistiques sur les suicides de détenus:

Un appel au secours que l'on ne peut ignorer

Le suicide est la principale cause de décès chez les détenus dans les pénitenciers du SCC. Le taux de suicide est dix fois plus élevé que chez les adultes non incarcérés de sexe masculin.

Il y a eu 20 victimes l'an dernier, 15 l'année précédente. La plupart se sont pendues avec ce qu'elles avaient sous la main: drap, ceinture, lacets, élastiques de sous-vêtement, fil d'écouteur. Ces gestes de désespoir ont été posés par des êtres humains qui avaient perdu tout espoir, des êtres humains dont l'image de soi avait été réduite en miettes.

Qui plus est, ce ne sont pas seulement les suicidés et leurs familles qui sont touchés. Le membre du personnel qui trouve le corps d'une personne qui est peut-être encore vivante fait l'expérience traumatisante de devoir trouver de l'aide rapidement. Et après coup, il se pose des questions: Aurais-je pu faire quelque chose pour éviter que cela ne se produise? Ai-je fait ce qu'il fallait?

La clé: formation et intervention rapide

La Direction des services médicaux et de santé a lancé, en janvier 1981, le premier programme de formation du SCC à la prévention du suicide, programme qui devait être intégré dans le cours de formation que doivent suivre les nouvelles recrues. Un an plus tard, le Commissaire **Yeomans** décidait d'étendre la formation à tout le personnel des établissements.

Le cours de formation sur la prévention du suicide a pris une telle importance aujourd'hui au sein du Service que l'on s'emploie maintenant à faire en sorte que d'ici 1986, chaque membre du personnel des établissements ait suivi au moins deux journées de formation portant sur la prévention du suicide et la reconnaissance des signes avant-coureurs chez les détenus qui ont des tendances suicidaires.

Dans le même ordre d'idées, l'Administration centrale a chargé deux directions, soit la Division des services de psychologie au sein de la Direction des programmes pour les délinquants et la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel, de réduire le suicide chez les détenus. **Bob Watkins**, directeur des Services de psychologie et **Carole Anne Searle**, coordinatrice nationale du Programme d'initiation à la prévention du suicide, qui travaillent avec un groupe de Calgary spécialisé dans la formation à la prévention du suicide, le groupe Ramsay, Tannay et Tierney, ont mis au point un plan d'action détaillé qui sera mis en oeuvre dans toutes les régions. La Division des services de psychologie a été chargée d'organiser des ateliers de 2 jours à l'intention de tous les membres du personnel des établissements tandis que **Bob Hilton**, de la Division de la formation du personnel, mettra sur pied un programme de formation de 2 jours intégré au Programme PARC.

Tous les employés en contact avec des détenus devront suivre au moins un cours de formation de 2 jours dans leur région

Selon Bob Watkins, la tâche de sa Division était de définir à l'intention des établissements les quatre meilleurs moyens de faire face au suicide:

1) Repérer, observer et traiter les détenus qui pourraient tenter de se suicider.
2) Créer un réseau de communication qui permettra la transmission à une équipe interdisciplinaire de tous les renseignements sur ce type de détenus.
3) Recueillir des statistiques sur les tentatives de suicide afin d'être mieux préparé à intervenir en cas d'urgence.
4) Mettre sur pied un programme efficace de formation du personnel.

La réalisation du quatrième objectif, la mise sur pied du programme de formation, incombe à Bob Hilton de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel.

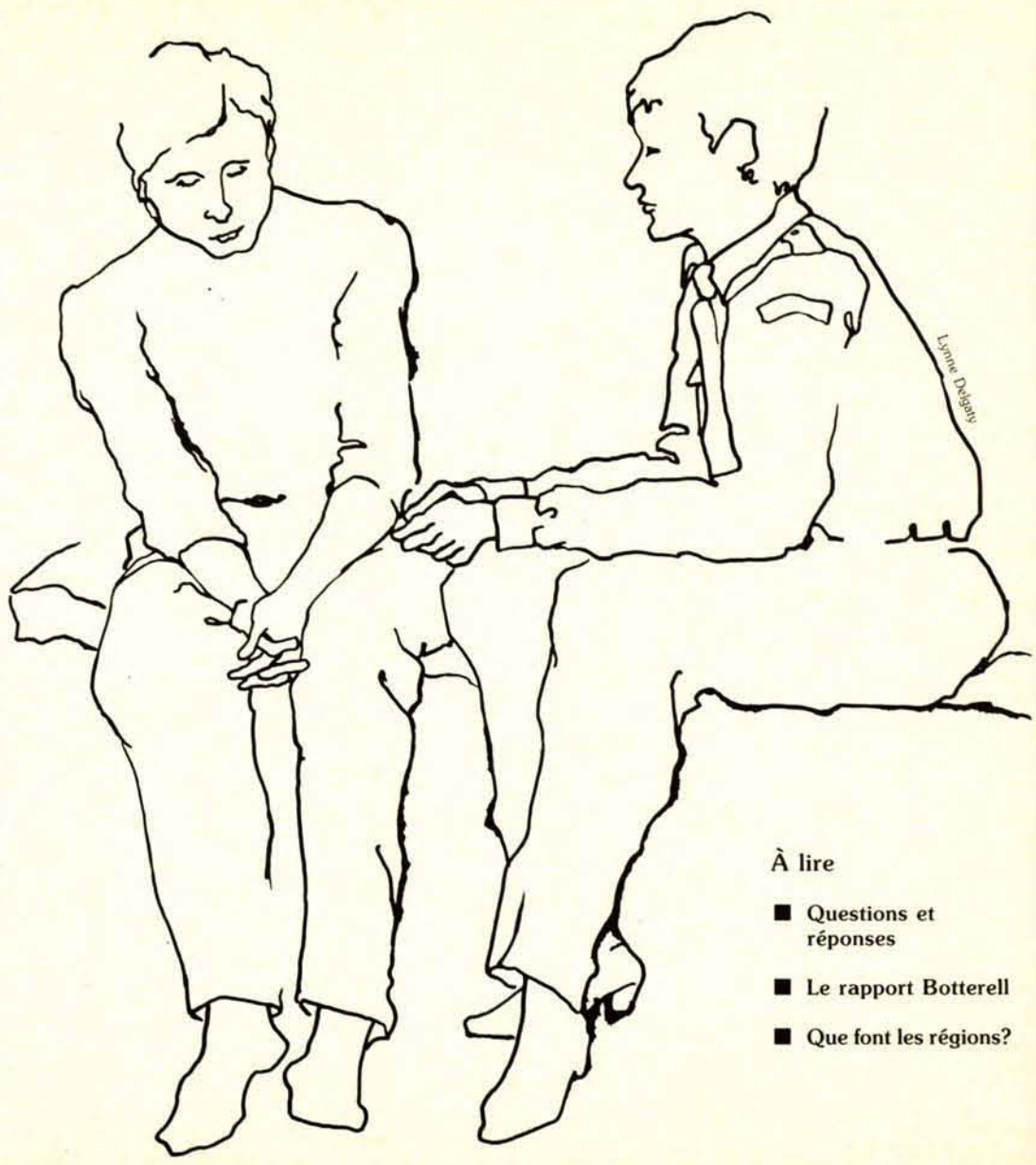

Qui se suicide?

D'après des statistiques récentes, les suicidaires se recrutent parmi les jeunes, les célibataires et les moins instruits. Ils purgent des peines de courte durée dans un établissement à sécurité élevée. Ils ont des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie et ont déjà tenté de se suicider auparavant.

À lire

- **Questions et réponses**
- **Le rapport Botterell**
- **Que font les régions?**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Questions et réponses sur la prévention du suicide

Entre Nous (EN): Combien de détenus se sont suicidés cette année?

Mme Searle: Il y a eu 20 suicides en 1983 et, du 1er janvier dernier au 1er octobre 1984, il y a eu 12 victimes, soit 2 dans la Région de l'Atlantique, 1 dans chacune des Régions de l'Ontario et des Prairies, 2 dans la Région du Pacifique et 6, dans la seule Région du Québec.

EN: Pourquoi se suicident-ils?

Mme Searle: Parce qu'ils ne voient aucune porte de sortie, aucune solution à leurs problèmes. Ils ne supportent pas la vie en établissement où ils ont une longue peine à purger, en compagnie d'autres détenus qui peuvent les blesser ou les harceler. Il arrive parfois que ce soit parce qu'ils n'arrivent pas à surmonter le sentiment de culpabilité qui découle de leur délit ou à regarder leur famille en face.

EN: Comment la plupart se suicident-ils?

Mme Searle: Ils le font presque tous en se pendant. Une seule personne a choisi en 1983 de mourir en prenant une surdose d'un "produit non identifié.

EN: Y a-t-il des signes avant-coureurs ?

Mme Searle: Oui, sans l'ombre d'un doute. Le suicide est presque toujours prémédité. Le détenu y réfléchit habituellement longtemps à l'avance et, s'il ne peut résoudre son problème, s'il est incapable de s'accepter, d'accepter sa vie et le crime qu'il a commis, il peut décider de se suicider. Parfois une tentative de suicide peut survenir à la suite d'un transfèrement et de la perte du soutien moral fourni par des pairs ou les membres du personnel. Lorsqu'il a pris sa décision, il donne des indices à d'autres détenus, au personnel, à ses proches ou à ses amis. En étant attentif aux signes que pourrait donner un détenu qui semble avoir des tendances suicidaires ou dépressives, le personnel peut souvent prévenir une tragédie.

EN: Quels sont ces signes avant-coureurs?

Mme Searle: Les détenus diront, par exemple: "J'ai toujours été un raté." "Je ne peux même pas être le soutien de ma femme." "Je ne sortirai jamais d'ici." "Ma demande de mise en liberté sous condition a été refusée." "Si je sors d'ici, je vais tout foutre en l'air encore une fois, alors à quoi bon essayer?"

Ils peuvent également se tenir à l'écart, cesser de parler à leurs amis, ignorer le personnel. Ils peuvent négliger leur apparence et ne plus se laver, avoir des crises de larmes, perdre l'appétit ou souffrir d'insomnie.

Ils peuvent mettre de l'ordre dans leurs effets personnels, faire un testament, écrire à leurs parents et amis. Ils peuvent déclarer que les choses ne s'arrangeront jamais ou qu'ils ne "traîneront" plus très longtemps ici.

Une dépression prolongée est un indice, plus particulièrement lorsque le détenu semble tout à coup l'avoir vaincue, lorsqu'il redevient joyeux. Cela peut vouloir dire qu'il a décidé de fuir ses problèmes apparemment insolubles et a conçu un plan pour mettre fin à sa vie.

EN: Que peut faire le SCC?

Mme Searle: La règle première de la prévention du suicide, selon les spécialistes, est de FAIRE QUELQUE CHOSE — parler, poser des questions, montrer de l'intérêt et DEMANDER DE L'AIDE. Un des principes inculqués dans le cadre de notre programme de formation mis en oeuvre à Calgary est le principe de l'intervention immédiate en cas de crise. C'est à l'équipe interdisciplinaire de fournir une assistance à long terme. Quiconque, qu'il s'agisse d'un CX ou d'un psychologue, peut être initié à la prévention du suicide.

La surveillance ou l'observation étroite des détenus ayant des tendances suicidaires ne constitue qu'un volet de la prévention. Il faut fournir au détenu de l'orientation et le renseigner sur les techniques de prévention du stress. Le fait de converser avec le détenu constitue un moyen de lui laisser savoir qu'il n'est pas seul et qu'on ne cherche pas à le juger mais plutôt à l'aider. Il se rend compte qu'un autre être humain s'inquiète et ce fait peut, à lui seul, influer sur sa décision de vivre ou de mourir.

EN: Le fait de discuter du suicide avec un détenu peut-il le pousser à recourir à cette solution extrême?

Mme Searle: Non. Selon les spécialistes, le fait de discuter avec un détenu de ses idées de suicide ou de ses comportements suicidaires ne met pas sa vie en danger ou ne l'incite pas à se suicider. Il est en réalité soulagé de se voir enfin invité à répondre à la question la plus difficile de toutes: "SONGES-TU À COMMETTRE UN SUICIDE, À T'ENLEVER LA VIE?" Les détenus susceptibles de se suicider oscillent littéralement entre la vie et la mort. Le fait de montrer à un détenu que son bien-être vous préoccupe pourrait bien contribuer à lui sauver la vie. L'agent peut lui donner des raisons de continuer à vivre et lui faire voir les autres solutions de rechange.

Photo: Louis Genest

Carole Anne Searle, coordinatrice nationale du Programme de formation à la prévention du suicide, répond aux questions sur ce programme.

EN: N'est-ce pas délicat ou difficile, pour un membre du personnel, de discuter de son éventuel suicide avec un détenu?

Mme Searle: Certes oui. Voilà justement un des aspects utiles de notre cours de formation sur la prévention du suicide. Il fait comprendre à tous les agents à quel point il est important de surmonter cette gêne et de faire parler les détenus qu'ils soupçonnent d'avoir des tendances suicidaires.

EN: Nous n'avons parlé, jusqu'à maintenant, que des hommes. Combien de femmes se suicident?

Mme Searle: Il n'y a pas eu beaucoup de cas. On compte un suicide pour chacune des années suivantes: 1972, 1979, 1980 et 1982. En 1983, six détenues ont tenté de se suicider comparativement à neuf détenues dans les sept premiers mois de 1984. Trois de ces neuf détenues ont même tenté de se suicider deux fois. Nos établissements fédéraux comptent — faut-il le rappeler? — seulement 138 détenues, comparativement à 12 000 détenus.

EN: Certains agents de sécurité ont déclaré être indifférents au suicide chez les détenus et considèrent que ça ne les concerne pas.

Mme Searle: La protection des détenus et le maintien de la sécurité du milieu font partie du travail de chaque agent d'établissement. Lorsque la vie d'un détenu est considérée comme ne pesant pas lourd dans la balance, cela diminue le poids de la vie de tout autre être humain, quel qu'il soit.

Lynne Delgaty

"Ils se débarrassent de leurs effets"

Selon **Roger Caron**, un ex-détenu, qui a passé vingt-quatre ans de sa vie dans les établissements canadiens, les détenus savent habituellement que l'un d'entre eux veut se suicider.

"Il se débarrasse alors de ses effets personnels: il donne sa radio, son instrument de musique, ses affiches à ses amis, ou il pleure, et on essaie de le dissuader. Mais c'est tout ce qu'on fait."

Qui se tue? "Les gars sensibles — sûrement pas les durs à cuire. C'est leur sensibilité à la vie en établissement, avec son manque d'intimité, la solitude, la peur et l'ennui qui les "accule au pied du mur", précise M. Caron.

Selon lui, le suicide est "tout à fait prémédité". Il se souvient "d'un gars qui a plongé du troisième étage par frustration, mais la plupart préparent leur suicide longtemps à l'avance."

Roger Caron, auteur de *Matricule 9033*, ouvrage à succès sur ses expériences dans les établissements fédéraux, en achève un autre intitulé **Bingo**. Il est également conférencier auprès de la Direction des communications du SCC et donne des conférences publiques sur la vie dans les établissements carcéraux.

Cahier spécial d'Entre Nous:

Auteure des articles:
Helen Gooderham
(Communications)

Rédacteur (Entre Nous):
Louis Genest
(Communications)

Recherchiste:
Dawn Amott
(Programmes pour les délinquants)

Illustrations:
Lynne Delgaty

Les statistiques:

20 suicides

Les détenus des établissements à sécurité élevée sont plus susceptibles que les autres de se suicider. Des vingt cas de suicide de détenus enregistrés en 1983, seulement deux sont survenus dans des établissements à faible sécurité et cinq dans des établissements à sécurité moyenne. Les treize autres se sont produits dans les établissements les plus étroitement surveillés (dont deux dans des USD).

La plupart des victimes (treize sur vingt) se suicident la semaine, et plus fréquemment entre 18 heures et minuit.

Fait étonnant, la plupart des détenus qui se sont suicidés, — seize en fait — n'avaient pas encore purgé deux ans de leur peine. Seulement trois se sont ôté la vie après avoir passé de dix-sept à vingt-cinq ans dans un établissement carcéral.

Neuf des victimes (soit près de la moitié) purgeaient une peine de trois ans ou moins, cinq avaient été condamnées à six ans ou moins, cinq à perpétuité, et une purgeait une peine de dix ans.

Des vingt victimes, dix avaient déjà tenté de se suicider, dont une à six reprises au moins, ce qui prouve que les suicidaires n'abandonnent pas facilement la partie.

Pour ce qui est du profil personnel, quatorze des suicidés avaient moins de trente et un ans et sept moins de vingt-cinq. Quatorze étaient célibataires, dix-sept souffraient d'alcoolisme ou de toxicomanie. Quatorze n'étaient pas très instruits et n'avaient fait qu'un cours primaire ou secondaire. Deux étaient analphabètes et seulement deux avaient terminé leur 12e année et avaient appris un métier.

Seize portaient des marques d'automutilation ou des tatouages.

Formation pour animateurs

Vingt-sept employés d'établissements (8 de la région de l'Atlantique, 12 de l'Ontario, 3 des Prairies et 4 du Pacifique) ont participé en mars à Calgary à un atelier de quatre jours à l'intention des animateurs d'ateliers dans le cadre de la première étape d'un programme de formation. Les 12 employés de la Région de l'Ontario ont terminé en juin leur apprentissage. Les 8 animateurs de la Région de l'Atlantique termineront le leur en octobre et ceux de la Région des Prairies et du Pacifique, en décembre.

À la fin de cet apprentissage, ils seront en mesure d'organiser des ateliers de formation de 2 jours à l'intention des employés de leur région.

Les ateliers se divisent en trois parties:
- attitudes face au suicide,
- connaissances sur le suicide et
- techniques d'assistance à la victime. Cette dernière partie comporte des mises en situations auxquelles le personnel pourrait être confronté.

La formation a pour but de sensibiliser le personnel aux signaux qu'envoie celui qui risque de tenter de se suicider. Les agents de correction et d'unité résidentielle, les animateurs et les instructeurs, sont appelés à jouer un rôle de premier plan, car ils sont les premiers à intervenir en cas de crise et doivent obtenir de l'aide le plus rapidement possible.

Le personnel doit connaître les détenus qui sont les plus susceptibles de se suicider. Chaque détail doit être consigné et les données doivent être diffusées à toutes les divisions. Les dossiers des suicidaires doivent être marqués d'un papillon rouge qui alertera le personnel de l'établissement où ils sont incarcérés ou celui des établissements d'arrivée, s'ils sont transférés.

Des équipes multidisciplinaires, composées du psychiatre, du psychologue, d'agents des Services de santé, de responsables de la sécurité et de la gestion des cas ainsi que de l'aumônier, décideront quel est le meilleur moyen d'aider un détenu suicidaire.

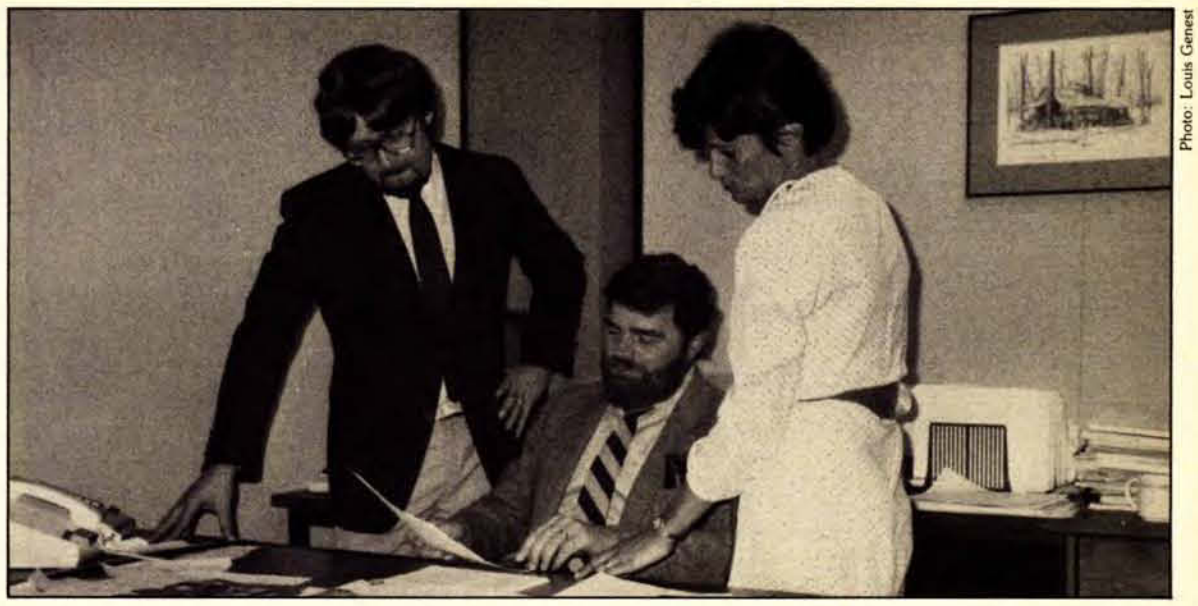

Photo: Louis Genest

***Bob Hilton** (Formation du personnel), **Bob Watkins** (Services de psychologie) et **Carole Anne Searle** (coordinatrice nationale, Formation à la prévention du suicide).*

Lynne Delgaty

La règle première de la prévention du suicide est de faire quelque chose, parler, poser des questions, montrer de l'intérêt et demander de l'aide. Les détenus susceptibles de se suicider oscillent littéralement entre la vie et la mort. Le fait de démontrer à un détenu que son bien-être nous préoccupe peut contribuer à lui sauver la vie. Si la vie d'un détenu est considérée comme ne pesant pas lourd dans la balance, cela diminue le poids de la vie de tout autre être humain, quel qu'il soit.

Qu'en pensent les experts ?

Depuis 1979, année où l'on s'est rendu compte que le suicide de détenus constituait un problème grave, le SCC a mené des études afin d'en apprendre davantage sur les causes et la prévention du suicide chez les détenus.

En 1980, le Bureau des conseillers en gestion, à Ottawa, a fait un certain nombre de recommandations dans une étude sur les moyens de prévention. En voici les principales:

- Le personnel doit être en mesure d'intervenir efficacement en cas de suicide et bien connaître les mesures à prendre.
- Les tendances au suicide ou à l'automutilation chez les nouveaux détenus doivent être décelées durant le processus d'admission dans l'établissement.
- Les responsables de la sécurité doivent consigner les comportements inhabituels dans les registres et veiller à ce que ces données soient transmises aux autres membres du personnel qui sont en contact avec le détenu. Il est essentiel d'établir des communications et une coopération efficaces, ajoutent les auteurs du rapport.

L'initiation du personnel à la prévention du suicide est une condition essentielle à l'application de ces recommandations et des autres recommandations figurant au rapport, indique Mme Searle.

LE RAPPORT BOTTERELL:

Meilleures communications, intervention plus rapide et dépistage accéléré

En juin dernier, le SCC rendait public le Rapport Botterell publié à la suite de l'accroissement soudain, en sept mois, du nombre de suicides dans la Région de l'Atlantique. Cette étude, qu'avait demandée le Solliciteur général d'alors, **Bob Kaplan**, en août 1983, avait été confiée au Dr **E.H. Botterell**, ancien recteur de la faculté de médecine de l'université Queens.

L'étude portait sur trois établissements de la Région de l'Atlantique: Dorchester, Springhill et Westmorland. Entre février et août 1983, 7 détenus s'étaient suicidés par pendaison: 3 à Dorchester, 3 à Springhill et 1 à Westmorland. Jusque-là, indiquent les auteurs de l'étude, il n'y avait eu qu'un seul suicide dans la Région en 1978, aucun en 1979, 1 en 1980 et 1 en 1982. Depuis août 1983, mois où le SCC a commencé à prendre des mesures concrètes en vue de prévenir les suicides, il n'y a eu que 2 victimes dans la Région.

Le SCC a retenu la plupart des recommandations du Rapport Botterell et plusieurs ont déjà été mises en oeuvre. L'établissement de Dorchester dispose désormais d'un nouveau centre de santé, un nouveau centre psychiatrique de 12 lits y sera inauguré en novembre, l'accent a davantage été mis sur la formation du personnel en matière de prévention du suicide et le nombre des agents de gestion des cas qui travaillent avec les détenus a été augmenté. Cette dernière recommandation avait toutefois déjà été mise en oeuvre en partie avant le début des travaux du Groupe d'étude Botterell.

"Ces recommandations visaient à améliorer la situation dans la Région de l'Atlantique, mais nombre d'entre elles pourraient être mises en oeuvre dans d'autres établissements carcéraux", souligne **Bob Clark**, sous-commissaire régional.

Voici, par ailleurs, les autres points saillants des cinquante recommandations du rapport:
- Les directeurs d'établissement, les directeurs adjoints et les surveillants ne doivent pas (sauf en cas d'urgence) ignorer les conseils des médecins et des psychiatres au sujet des détenus qui présentent des risques.
- Les dossiers des services médicaux et de santé doivent toujours suivre le détenu (le SCC utilise maintenant des papillons rouges pour marquer les dossiers des détenus qui présentent des risques élevés).
- Il faut intervenir beaucoup plus rapidement lorsqu'un suicidé est découvert. Le personnel doit toujours pouvoir disposer immédiatement du matériel de réanimation cardio-pulmonaire, de même que de masques à oxygène, de tubes respiratoires et de ballons d'oxygène.
- Le personnel de sécurité pourrait accélérer les communications en cas de crise s'il disposait de radios walkie-talkie.
- Le personnel devrait alerter immédiatement le personnel des services de santé lorsqu'un détenu adopte un comportement suicidaire.
- L'AC devrait limiter le nombre de détenus transférés en même temps, ce qui permettrait de les intégrer, de même que leur dossier, rapidement et de façon ordonnée. Il conviendrait de contrôler la fréquence de ces transfèrements. Les AR devraient pouvoir s'opposer aux transfèrements inter-régionaux trop importants ainsi qu'aux transfèrements trop fréquents.
- "L'instrument coupant épointé semblable à des cisailles de ferblantier qu'utilise le personnel de Dorchester devrait être distribué à l'échelle du pays afin que les agents de patrouille du SCC en aient à leur disposition."

« Au contraire de l'exécution par pendaison, qui provoque une fracture du cou et une mort presque immédiate, la "pendaison" dans une cellule provoque la mort par asphyxie. La période maximale de survie est d'environ 5 à 15 minutes, tout comme le délai de réanimation. Étant donné ces facteurs de temps, **la détection avancée est vitale**, d'où l'importance vitale d'assurer la formation du personnel en matière de prévention du suicide. »

— Rapport Botterell, 1984

Que font les régions?

"Nous essayons dans l'Atlantique", explique M. Ossie LeBlanc, coordonnateur régional, "de modifier la perception que se fait le personnel du suicide. Certains prennent le suicide trop à la légère et croient que le détenu ne cherche qu'à attirer l'attention. Nous voulons que tout notre personnel connaisse les signes avant-coureurs et sache comment intervenir adéquatement en cas de tentative de suicide."

Message du Commissaire Yeomans:

"La clé de la prévention: des employés aux aguets"

"Il ressort des études et rapports effectués ces deux dernières années que les employés peuvent vraiment aider à prévenir le suicide de diverses façons, toutes plus importantes les unes que les autres", indique le commissaire **Yeomans**. "Ils peuvent apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs d'une tentative de suicide, à observer le comportement du détenu et amener celui-ci à verbaliser ses difficultés. Ils peuvent surtout s'efforcer de créer un climat qui permette aux membres du personnel et aux détenus de fonctionner harmonieusement et de partager leurs difficultés en toute confiance."

"S'il n'est pas possible de prévenir tous les suicides, les cours d'initiation à la prévention constituent une étape qui permet d'espérer atteindre un jour cet objectif."

Atlantique: "Prendre conscience de notre attitude"

Ossie LeBlanc

Les deux premiers ateliers de deux jours sur la prévention du suicide, pour la Région de l'Atlantique, ont été organisés en janvier, par le groupe de Calgary à l'Institut Memramcook à l'intention du personnel des établissements de Dorchester, Springhill et Westmorland. Les cours visaient à mieux faire comprendre les causes du comportement suicidaire et à donner une connaissance pratique de quelques-uns des principaux signes avant-coureurs, précise le coordonnateur de la Région de l'Atlantique, **Ossie LeBlanc**.

En tout, 77 personnes, qui représentaient un large éventail de groupes, ont assisté à ces cours, soit 29 de Dorchester, 30 de Springhill, 17 de Westmorland et une de l'AR.

La Région de l'Atlantique a également formé des animateurs chargés de diriger des ateliers régionaux. Des quatorze personnes qui se sont portées volontaires pour devenir formateurs, huit ont été acceptées et ont assisté à un atelier de quatre jours à Calgary en mai. Ayant fait leur stage en octobre, elle donneront, à leur tour, d'ici la fin de l'année (il y aura deux équipes de quatre formateurs) un cours de formation à 360 personnes.

Deux ateliers étaient prévus en octobre à l'Institut Memramcook, du 22 au 23 octobre et du 25 au 26 octobre. Soixante-six employés étaient attendus au premier atelier et 54 employés, au second.

Prairies: Une formation continue en atelier

Denis Bonthoux

Au cours de l'année financière 1983-1984, la Région des Prairies a organisé à Calgary une séance de formation de deux jours à l'intention de 85 membres du personnel. Le thème abordé était le suicide et les automutilations. Les participants provenaient de différentes divisions: Programmes pour les délinquants, Sécurité, Services de santé, Aumônerie et Services de psychologie. Certains des participants ont choisi de prolonger leur formation. Ces personnes agiront ensuite à titre de formateurs pour les prochaines séances de formation.

Durant l'année financière 1984-1985, les responsables des établissements des Prairies vont continuer d'assurer la formation du personnel à cet égard en organisant des ateliers dans la région, indique **Mitch Kassen**, coordonnateur régional de la formation en matière de prévention du suicide. M. Kassen, qui a accepté de nouvelles fonctions à l'établissement de Drumheller, a profité de cet interview pour nous communiquer le nom de son successeur. Il s'agit de **Denis Bonthoux** avec qui on peut communiquer en composant le nº 665-4259.

Pacifique: Des mesures précises

Greg Robertson

Selon **Greg Robertson**, coordonnateur de la formation sur la prévention du suicide dans la Région du Pacifique, en 1983-1984:

- tous les CX-COF ont suivi un cours d'une demi-journée sur les signes avant-coureurs du suicide et sur la façon d'intervenir en cas de suicide ou de tentative de suicide;
- un tiers de tous les CX-LUF ont suivi un cours d'une demi-journée;
- Le Dr **John Briere** de l'Université du Manitoba a donné deux cours d'une journée aux WP/LU en février. "Ce fut un exposé particulièrement réussi et rigoureux";
- quatre agents, soit **J. Costello**, LUDO à l'établissement de William Head, **Ramzan Ali**, CO à Matsqui, **Jim Mackie**, LU-2, et **Dennis Watts**, LUDO à Kent, ont suivi en mars à Calgary un cours de quatre jours destiné aux formateurs. On prend actuellement les dispositions nécessaires pour qu'ils puissent faire leur stage cette année.

En 1984-1985:

- tous les agents d'unité résidentielle suivront au Collège du personnel un cours d'une demi-journée sur le dépistage des détenus susceptibles de se suicider, donné par des psychologues régionaux et un ou deux des quatre agents devenus formateurs;
- tous les établissements ont accepté que tous les employés autres que les CX et qui entrent fréquemment en contact avec les détenus suivent un cours d'une demi-journée. Plusieurs établissements ont commencé la formation en février, d'autres sont en train de le faire.

Tous les bureaux des libérations conditionnelles ont envoyé plusieurs représentants aux cours de formation du Dr Briere.

En outre, tous les établissements régionaux ont adopté des ordres permanents ou ont modifié ceux qui existaient déjà pour qu'ils traitent expressément des mesures à prendre en cas de suicide ou d'automutilation.

Québec: Deux cours sur le suicide

Denys Roberge

La Région du Québec a prévu d'adopter une approche à deux volets en ce qui concerne la formation en matière de prévention du suicide, précise **Denys Roberge**, coordonnateur responsable de la mise en oeuvre des recommandations de l'étude sur les suicides dans la Région de l'Atlantique (rapport Botterell).

Depuis deux ans, dit-il, le campus de Laval du Collège national du personnel offre un cours d'une journée sur la prévention du suicide. Un cours de deux jours sur l'intervention en situation de crise est également offert depuis plus d'un an par le Centre québécois de prévention du suicide, un organisme travaillant à contrat pour le SCC.

Le cours donné au campus de Laval est offert douze fois par année à des groupes composés d'environ vingt employés (CX-COF, CX-LUF et WP). Quelque 450 membres du personnel ont ainsi été formés au cours des deux dernières années.

Quant au cours conçu par le Centre québécois de prévention du suicide, il a été offert l'an dernier près de dix fois et chaque fois à une quinzaine d'employés (membres du personnel infirmier, LU et WP). Près de 150 employés ont ainsi été formés.

Des séances de formation et d'information à l'intention des employés et membres du Comité de détenus sont aussi offertes à l'établissement par des psychologues du SCC.

Un cours de formation à la prévention du suicide d'une durée d'une journée ou d'une demi-journée sera par ailleurs offert par les établissements du Québec dans le cadre de la formation réglementaire de cinq jours dispensée aux CX-COF.

"On prévoit que tous les membres du personnel auront été initiés à la prévention du suicide d'ici environ un an", précise M. Roberge.

Enfin, tous les nouveaux membres du groupe CX seront également initiés à cette discipline dans le cadre du Programme PARC.

Ontario: Formation pour tout l'effectif pénitentiaire

Matthew Gventer

"L'Ontario s'intéresse activement à la formation sur la prévention du suicide et de l'automutilation", déclare **Matthew Gventer**, coordonnateur régional." Quatre cours de formation distincts, mais complémentaires, ont été offerts en 1983-1984. Nous avons décidé d'adopter pour 1984-1985 une approche coordonnée qui visera principalement les établissements de niveau S3 et plus, parce que nous sommes plus susceptibles d'y trouver les détenus qui risquent le plus de tenter de se suicider et de s'automutiler."

- Des sept cent CX de la Région, la moitié ont suivi un cours de recyclage durant lequel trois heures et demie ont été consacrées à la prévention du suicide. On a utilisé le cours mis au point par les Services médicaux et de santé.
- Trois des six établissements régionaux où la sécurité est la plus élevée ont offert des cours internes de formation du personnel à la prévention du suicide et de l'automutilation, avec l'aide de psychologues et d'autres membres du personnel spécialisés en consultation.
- **Gareth Hughes**, président, l'année dernière, du groupe régional de psychologie, a organisé un cours de formation supplémentaire à l'intention des employés qui forment d'autres membres du personnel du SCC et auxquels incombent des responsabilités précises en matière de prévention du suicide, ou qui se sont intéressés à la question. Le Dr **Isaac Sakinofsky** a dirigé un atelier de deux jours sur l'unité de prévention du suicide au St Joseph's Hospital de Hamilton. Dix psychologues, trois aumôniers, neuf agents de gestion des cas, un membre du personnel infirmier et un CX y ont assisté.
- Douze employés se sont inscrits au programme de formateurs offert à Calgary du 20 au 23 mars. Ce cours intensif de quatre jours a donné à la Région un noyau de personnes, qui représentent la plupart des principaux établissements de la Région, et qui sont maintenant des formateurs qualifiés.
- Un stage intensif de perfectionnement a été organisé en juin à leur intention. À cette fin les Services de psychologie de l'AC, la Division des programmes pour les délinquants de l'AR de l'Ontario et la direction des établissements ont interrompu le cours normal des activités en établissement et chaque établissement a organisé à l'intention d'un grand groupe d'employés un cours de deux jours sur la prévention du suicide. L'atelier de deux jours était donné par six formateurs de Calgary et six membres du SCC de la région de l'Ontario.

De plus, les mesures suivantes seront mises en oeuvre:

- Tous les formateurs agréés seront appelés à assurer une formation intégrée à cet égard.
- Tous les employés chargés de responsabilités particulières en matière de prévention du suicide suivront un cours de deux jours établi d'après celui de Calgary.
- Tous les établissements devront disposer d'au moins un formateur compétent et agréé.
- Tous les établissements devront, d'ici la fin de la présente année, avoir mis en oeuvre des programmes de prévention aidant à dépister les personnes les plus susceptibles de se suicider et renseignant sur les techniques de prévention.

Son mandat: déterminer l'orientation future du SCC

Un autre groupe de travail ? Non, beaucoup plus

OTTAWA — Quand un groupe de travail constitue-t-il plus qu'un simple groupe de travail?
Réponse: Quand son mandat aborde des questions qui préoccupent chaque membre du Service et s'étend à presque chaque aspect des opérations de l'organisme.

Cet été, les membres du Comité supérieur de gestion ont amorcé une série de discussions destinées à fournir une nouvelle orientation à l'organisme, une tâche d'envergure qui aura des répercussions sur tous les employés du Service et tous les détenus placés sous la responsabilité du SCC. Les travaux préliminaires à ce projet ont été effectués par un Groupe de travail présidé par M. Ole Ingstrup, ancien directeur d'établissement et conseiller principal en matière de probation et d'administration pénitentiaire au Danemark et actuellement conseiller spécial auprès du Commissaire.

Les membres du Groupe de travail ont amorcé leurs travaux en rédigeant une déclaration de principes dont la fonction est de préciser les buts ultimes et les objectifs du Service correctionnel du Canada.

M. Ingstrup a remarqué, à la suite de discussions avec divers employés et cadres du Service, qu'il existe un grand nombre d'interprétations différentes du rôle du SCC. La formulation des objectifs du Service tend à varier non seulement quand on interroge les personnes attachées à différentes divisions mais même dans le cas des personnes affectées à des tâches semblables à un même endroit. La nécessité de l'établissement d'une Déclaration de principe et d'un ensemble de lignes directrices s'est alors imposée d'elle-même.

Un projet de Déclaration de principe a été élaboré et approuvé par le CSG. Cette déclaration s'appuie sur

Ole Ingstrup

un certain nombre de principes directeurs. L'ensemble de ces éléments forme un énoncé de valeurs qui servira à déterminer la valeur des politiques de chaque niveau hiérarchique, des mécanismes de planification et de contrôle, des structures organisationnelles, des projets à venir, ainsi que des pratiques quotidiennes et modes de collaboration.

"Si l'Énoncé de valeurs est adopté et mis en oeuvre, je suis convaincu que les politiques du SCC en tant qu'organisme recevront un meilleur accueil tant de la part des employés et des citoyens que des détenus.", souligne M. Ingstrup. "Il sera plus agréable de travailler au SCC et la productivité s'accroîtra."

"La délégation de pouvoirs et l'existence de structures aptes à tenir compte des besoins de chaque établissement ou bureau de libération conditionnelle sont des facteurs clés de réussite à cet égard.", fait-il valoir.

En vertu de ces nouveaux statuts, les principes fondamentaux seront appliqués avec une plus grande rigueur tout en permettant une plus grande flexibilité au niveau opérationnel. L'établissement de ces principes tient compte à mon avis des réalités actuelles et j'apprécie tout particulièrement le fait qu'ils ont été conçus en fonction des ressources humaines et des régions.

L'adoption du document devra dans un deuxième temps être suivie de la mise en oeuvre des principes directeurs et chacun de nous devra veiller à cette mise en oeuvre. "J'espère sincèrement que le Service exercera un ferme contrôle sur la mise

— *suite en page 5*

entre nous

Vol. 9 nº 21 le 15 novembre 1984

Copyright of this document does not belong to the C... Proper authorization must b... m the ... intended use. ... d'auteur du pr... ccume... par ... part... at. Toute utilisat... ... contenu ... sent ... nt doit être approuvée préalablement par l'auteur

Atelier annuel sur la Sécurité: Des surveillants sont présents

OTTAWA — Comme l'indique **Howard Mansfield**, directeur de la Planification de la sécurité à l'AC, "l'atelier annuel tenu du 1er au 4 octobre dans la région de la Capitale nationale a été l'occasion pour certains membres du groupe des surveillants en chef de participer pour la première fois à ces rencontres réunissant les directeurs adjoints à la Sécurité et les représentants de la Direction de la sécurité, à l'AC et dans les régions."

Les surveillants en chef sont des membres-clés du système de sécurité des établissements, étant donné leur rôle premier dans la garde des établissements, durant les postes du matin et de la soirée tout comme les fins de semaine et les jours fériés.

La participation de certains de ces employés à l'atelier annuel vient souligner l'importance de plus en plus grande accordée à ces membres de l'équipe de direction des établissements.

Étaient présents à cette réunion MM. **Roger Mercier**, CX-COF-8 et coordonnateur de la sécurité à Archambault et **Gabriel Lescault**, surveillant à Laval. MM. **Dave MacDonald**, de Joyceville, **Irv McCormick**, de Springhill, **Hugh Wilson**, de Dorchester, et **Ron Jones**, de Collins Bay, représentaient la région de l'Ontario. MM. **Doug Stewart**, affecté au CPR des Prairies et **Mike Michaloski**, de l'établissement de Kent, complétaient le groupe.

M. Michaloski, désigné porte-parole des surveillants, a loué, à la fin de la rencontre de quatre jours, l'utilité de cette rencontre et exprimé la volonté des surveillants de faire connaître le bien-fondé de cette initiative à leur retour à l'établissement.

À l'ordre du jour: Dobermans et unités de disques

OTTAWA — Trente directeurs adjoints se sont joint à huit surveillants en chef et aux représentants de la Division de la sécurité à l'AC dans le cadre de l'atelier annuel sur la sécurité tenu du 1er au 4 octobre. Quelques heures plus tôt, le 30 septembre, tous avaient assisté au défilé et au service commémoratif annuel tenu sur la Colline parlementaire. Les participants à l'atelier se sont ensuite penché sur des questions d'intérêt pratique telles que la formation à la gestion de situations de crise, les inspections de sécurité et les heures supplémentaires. L'intérêt des participants a été encore avivé par divers exposés et discussions de groupe alimentés par l'intervention de cadres supérieurs du SCC et du US Federal Bureau of Prisons.

Divers fournisseurs de matériel de sécurité ont su mettre à profit la présence des directeurs adjoints à la Sécurité venus des quatre coins du pays pour faire valoir les avantages de leur panoplie comprenant aussi bien des gilets pare-balles que des lunettes télescopiques pour vision nocturne.

L'atelier s'est tenu à l'hôtel Plaza de la Chaudière et coïncidait avec les démonstrations des fournisseurs. Entre toutes les pièces d'exposition qui comprenaient tant du matériel anti-émeute que des détecteurs d'armes, une a su attirer particulièrement l'attention: il s'agit d'un groupe de chiens dobermans. Les responsables de la sécurité ont pu également se faire la main au maniement d'un des micro-ordinateurs utilisés par le SCC dans le cadre d'une expérience-pilote.

— *suite en page 5*

Le Marathon Courage rapporte plus de 13 000 $

QUÉBEC — Ci-dessus, le départ des marathoniens vers l'hôtel de ville de Laval, le 16 septembre. Autres photos en page 3

Le SCC se classe parmi les premiers

OTTAWA — Le SCC s'est classé parmi les 35 principaux organismes gouvernementaux ayant atteint le plus haut pourcentage de leur objectif en une semaine. Des 106 ministères participants, le SCC s'est classé au onzième rang.

La concurrence a été vive entre les directions de l'AC pour décrocher l'honneur d'être la première direction à atteindre son objectif. Surveillez le prochain numéro pour plus de précisions.

Le gagnant du tirage du 26 septembre dernier pour les participants de la première heure est M. **Howard Mansfield** de la Direction de la sécurité. Nous félicitons M. Mansfield et lui souhaitons un week-end des plus agréable au Centre Mont Ste-Marie.

Dans ce numéro:

Alerte au système pileux page 2
Marathon Courage 3
Sur le campus de Mission . 4
Un cours de français "super" 4
Économie d'énergie à Kent 4
Le mandat du Groupe de travail 5
Journées d'accueil au pénitencier de Drummond 5
En bref 6
Passation de pouvoirs 6
Roule-ta-boule 6

Un instructeur indique à une recrue comment porter le masque respiratoire autonome.
Photo: ACNOR

Alerte au système pileux!

OTTAWA — La direction du SCC a émis dernièrement un avertissement plutôt inédit: les appareils respiratoires sont dangereux pour les barbus et autres personnes au système pileux trop fourni (ce qui comprend les moustaches et les favoris). Le port d'un de ces appareils peut même être fatal, préviennent les experts, vu les risques d'inhalation de gaz toxiques et l'étanchéité insuffisante assurée alors par les masques.

Le Comité supérieur de gestion a donc décidé en septembre de ne pas permettre aux employés qui doivent utiliser un appareil respiratoire filtrant de laisser repousser leur barbe, moustache ou favoris. De même, les employés n'affichant pas déjà l'un de ces attributs ne pourront décider de porter la barbe ou les favoris. Les candidats au groupe CX devront être rasés de près s'ils veulent être admis.

Les représentants du Syndicat des employés du Solliciteur général ont été invités à faire connaître leurs réactions à cette décision de la haute direction du SCC, fondée sur un rapport du Comité des mesures de sécurité.

Les membres du Comité ont conclu à la nécessité d'une intervention dans ce secteur controversé des relations de travail à la suite d'une enquête approfondie portant sur la recherche scientifique dans ce domaine, les pratiques des autres organismes et après avoir pris connaissance d'une étude sur les décisions arbitrales interdisant le port de l'un ou l'autre de ces attributs aux employés d'autres groupes.

"Nous savons," indique **Bob Boucher**, porte-parole du Comité, "que cette question revêt pour certains employés une très grande importance. La recommandation que nous avons formulée est toutefois négative car, pour tout dire, notre préoccupation première est la santé des employés plutôt que leur physionomie extérieure."

"Nous avons cru, dans un premier temps, pouvoir résoudre le problème en recommandant l'achat d'un équipement scientifique qui évaluerait sans risque d'erreur le degré d'étanchéité de chaque masque en fonction du sujet," continue M. Boucher, qui exerce également les fonctions de coordonnateur des questions de sécurité et de santé au travail, au SCC. "Nous avons toutefois réalisé que cette mesure appliquée à tous les établissements entraînerait des frais de plus de 100 000 $, sans compter les risques inévitables d'erreur."

Les agents de correction constituent, de tous les groupes professionnels au SCC, celui qui utilise le plus souvent les appareils respiratoires dits "isolants" ou "autonomes". Le port de ces masques est nécessaire, une ou deux fois l'an, surtout durant les séances de formation annuelles et pour faire face à une situation d'urgence — soit, la plupart du temps pour éteindre un incendie circonscrit à une cellule, venir alors à la rescousse du détenu ou récupérer ses effets personnels. Certains préposés aux services techniques doivent aussi utiliser ces appareils dans des espaces clos, dont les systèmes d'égoûts.

Les auteurs d'une étude récente ont établi que le port de la barbe était le fait de 367 CX. On ne dispose d'aucune statistique sur le port de la moustache ou des favoris.

À l'appui de cette décision, s'inscrit un avertissement du Commissaire fédéral des incendies qui avise qu'il ne pourra assurer la formation des employés CX au port du masque ni leur remettre l'attestation désirée "*si le sujet porte une barbe, une moustache, des favoris ou une barbiche placés entre son visage et le rebord étanche de l'appareil respiratoire isolant ou qui nuit au bon fonctionnement du clapet d'expiration.*"

De plus, l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) prescrit que "*les personnes tenues d'utiliser un appareil respiratoire ne doivent pas se laisser pousser la barbe là où*

— *suite en page 6*

Conférence nationale des Industries:

Pour une performance et un contrôle de la qualité accrus

Une pause durant la Conférence

*De gauche à droite: **Ray Thompson**, ancien directeur, Division des industries, **Earl Fox**, actuel directeur de la Division et **Jim McLaughlin**, autre ancien directeur.*

OTTAWA — La Conférence nationale des Industries tenue du 25 au 27 septembre au Centre des conférences, à Ottawa, a été l'occasion de rappeler la nécessité de mettre davantage l'accent en 1985 sur le rendement des activités financières et sur le contrôle de la qualité des produits.

La Conférence réunissait les administrateurs régionaux, Industries, les directeurs adjoints aux ateliers industriels, des représentants de la Direction de la formation et de l'emploi des détenus, et notamment de la Division des ateliers industriels, un représentant d'UNICOR, le programme d'ateliers industriels géré par le Federal Bureau of Prisons et d'autres invités spéciaux.

S'adressant aux participants, M. **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal du SCC, a rappelé le mandat du Programme des ateliers industriels (soit la fabrication et la production) que tous les responsables doivent continuer d'avoir à l'esprit. La livraison des biens dans les délais impartis s'impose plus que jamais, a-t-il fait valoir, étant donné l'entente formelle convenue avec Approvisionnements et Services Canada. Il a enfin souligné la nécessité pour chacun de réduire les coûts d'opération.

M. **Earl Fox**, directeur des Industries, a profité de son exposé pour rappeler les réalisations des derniers mois et notamment:

a) *la signature d'un protocole d'entente entre Approvisionnements et Services Canada et le SCC*, entente prévoyant la cession à ce dernier d'ici 1988-1989 de 0,5 p. 100 des marchés annuels d'approvisionnements (ce qui correspond à environ 25 millions de dollars);
b) *la signature de lettres d'entente avec divers centres de produits affiliés à ASC.*
c) *la mise sur pied du Centre d'ingénierie CORCAN géré par l'AC et dont le siège se trouve à l'AR de Montréal.*
d) la faisabilité de réorganiser la Division des industries à l'AC en centres de produits a fait l'objet d'un *examen détaillé* qui se poursuivra dans les mois à venir;
e) *la mise en oeuvre d'un système intégré de gestion est amorcée* et l'accent est désormais mis sur l'informatisation des stocks de produits finis et des données sur les ventes ainsi que des systèmes de compte rendu de production et des ordres de fabrication.
f) *à la suite d'une étude technique du programme de métallurgie de l'établissement d'Edmonton, le programme a été révisé en fonction des normes techniques en vigueur.* Le centre de métallurgie de l'établissement d'Edmonton servira, prévoit-on, d'expérience-pilote à la spécialisation des programmes des autres établissements conformément aux normes techniques;
g) *les dispositions prises en vue de l'ouverture prochaine à l'établissement Drummond d'un atelier industriel de 12 000 pieds* carrés, pouvant fournir de l'emploi à 100 détenus et générer des revenus annuels d'un million de dollars. Il s'agit là des premiers efforts en vue de fabriquer dans un seul établissement une gamme complète de produits et ce, pour un marché extérieur à la population carcérale.
h) *l'établissement de nomenclatures normalisées et de méthodes d'achat en vrac dans la région de l'Ontario*, ce qui a permis de réaliser des économies non négligeables;
i) *la mise sur pied dans la région de l'Ontario d'un réseau informatique basé sur la liaison inter-établissements par ordinateurs individuels IBM, d'où la possibilité d'améliorer le contrôle des coûts et la recherche documentaire. Toutes les autres régions profiteront de cette expérience-pilote;*
j) *la mise en oeuvre à l'établissement de Mission de quarts de travail doubles* et la possibilité d'en étendre l'application à d'autres établissements d'ici deux ans;
k) *le début de la fabrication à Drumheller des panneaux de signalisation nécessaires à la mise en oeuvre du Programme de symbolisation fédérale;*
l) *les résultats financiers satisfaisants obtenus par le pénitencier de Kingston, le camp de Beaver Creek et l'établissement Laval.*

Parmi les autres sujets abordés durant la conférence, citons l'établissement des budgets au SCC (thème abordé par **J.-P. Cadieux**, SCPPA); l'amélioration de la performance (thème abordé par **Doug McMillan**, chef du Contrôle des systèmes, Direction: Formation et Emploi et **Bill Skelly**, BCG); un atelier sur la gestion de la qualité, organisé par la firme Retail Foundation; enfin, une démonstration des techniques de l'infographie par **John Aucoin**, Direction PPA et **John Lancaster**, de la Division des industries.

La présence de M. **Jim McLaughlin**, directeur des Industries de 1940 jusqu'à sa retraite en 1971, et de M. **Ray Thompson**, son successeur aux Industries jusqu'à son départ en 1978, a été un autre point saillant de la Conférence. Enfin, mentionnons l'hommage rendu par ses collègues à **Vince Thomas**, administrateur régional, Formation et emploi, (Atlantique) nommé conseiller auprès du sous-commissaire de l'Atlantique jusqu'à sa prise de retraite en juillet 1985.

Cowansville

Le conseil municipal en visite

QUÉBEC — Certains membres du conseil municipal de Cowansville ont visité le 12 septembre dernier l'établissement après avoir rencontré les membres de la direction du pénitencier. L'invitation leur avait été lancée par M. **Jean-Paul Lupien**, directeur de l'établissement.

La visite avait pour but de resserrer les liens avec les responsables de la collectivité et de favoriser la collaboration nécessaire à la réalisation des objectifs.

Étaient présents lors de cette visite (voir la photo) MM. Gilles Lacasse, dir. adj., Formation et emploi, Ghislain Dutil, conseiller municipal, Mme Pauline Pickel, conseillère municipale et MM. Jean-Paul Lupien, directeur de l'établissement, Fred Tanner, maire de Cowansville, Jean-Paul Leduc, conseiller municipal, Jean-Guy Massé, directeur du personnel à l'hôtel de ville et Daniel Desroches, greffier de la ville.

Dobermans

suite de la page 5

Les séances de l'après-midi ont permis aux directeurs adjoints de procéder à des échanges de vues avec leurs collègues et de formuler diverses recommandations.

Les trois membres du Comité de direction du SCC se sont adressé tour à tour à l'auditoire, soulignant dans leurs interventions la nécessité d'un leadership fort et apparent. Il ressortait de leurs propos que l'administrateur qui a vraiment à coeur de diriger doit consacrer au moins le tiers de son temps à entretenir des liens avec le personnel ou les détenus.

À titre de mot de la fin, M. **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint à la Sécurité, a souligné la nécessité de mettre un accent accru sur la sécurité active, sur la multiplication des contacts avec les détenus et sur le renforcement du réseau de communication à tous les niveaux.

Une grande fête de solidarité

*De gauche à droite: **Marcel Lemay**, représentant du maire de Ville-de-Laval, **Sylvie Prévereau**, jeune handicapée de 6 ans représentant la Société pour les enfants handicapés du Québec et **Alain Lepage**, coordonnateur régional du marathon.*

par Gaston Pelletier, AR, Communications

QUÉBEC — Ils étaient beaux à voir les deux cents employés de la région du Québec qui ont participé au Marathon courage 1984 tenu dans la région du Québec, le 16 septembre dernier, et quel souvenir ils ont construit tout au long de ces douze heures d'équipée.

Les participants ont franchi la distance séparant l'établissement La Macaza de l'hôtel de ville de Laval où ils ont été reçus en fin d'après-midi.

Le marathon, édition 1984, a rapporté plus de 9 000 $ qui seront versés à la Société pour les enfants handicapés du Québec. L'argent servira à l'achat d'une embarcation de sauvetage pour le Camp Papillon, un camp d'été pour les enfants handicapés du Québec.

On se souviendra que le Marathon courage est né au Québec en 1982. Treize personnes y avaient alors participé et avaient recueilli 1 800 $. L'an dernier, 26 employés participaient au marathon et recueillaient 3 000 $.

Mais cette année, le Marathon courage devait véritablement prendre son envol. Et quel envol! Plus de 200 employés au départ de La Macaza à 9 h après s'être rendus à l'établissement le matin même. Quinze participants de Cowansville qui ont passé la nuit au Collège de formation pour être à l'heure, partageant les chambres des recrues. Dix-neuf employés des districts, principalement du district Montréal-métro, alors qu'il n'y en avait aucun les années précédentes. Une collecte de plus de 1 000 $ dans les districts alors que la somme recueillie l'an dernier n'avait pas franchi le seuil de 100 $. Plus de 100 employés en provenance du Complexe Ste-Anne-des-Plaines, dont environ la moitié de l'établissement Archambault. Encore là, aucun représentant les années précédentes. **Jacques Labonté**, de l'administration régionale, qui a recueilli à lui seul plus de 1 000 $. Des coureurs, mais aussi des marcheurs et des supporters. Des participations fort appréciées dont celles de **Jean-Claude Perron**, DER, de **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint à la Sécurité, de **Pierre Viau**, directeur d'Archambault et accompagné d'une bonne partie de son équipe de gestion, de **Lily Tronche**, directrice du district Montréal-métro, de **Maurice Jacques**, directeur de La Macaza, qui assistait au départ des coureurs et marcheurs, et de **Réal Benoît** et de **Jean-Paul Dallaire**, respectivement directeurs des établissements Ste-Anne-des-Plaines et de la Montée St-François, qui étaient présents à l'arrivée à Laval. De tels résultats ne sont cependant pas le fruit d'une génération spontanée. Ils trouvent leur origine dans le travail du comité d'organisation qui a mis l'épaule à la route aussi tôt qu'en décembre 1983 alors qu'une première réunion avait lieu avec l'ARC et le DER et le coordonnateur régional du marathon, **Alain Lepage**, instructeur au collège.

Cela devait amener la mise sur pied d'un comité régional composé du coordonnateur régional, de **Luc Mantha**, D/A administration au CRR et responsable du complexe de Ste-Anne-des-Plaines, de **Marcel Poirier**, agent de développement socio-culturel à l'établissement de Cowansville et responsable de cet établissement, de **Raymond Racine**, préposé aux visites et à la correspondance à la Macaza et responsable de cet établissement, de **Jacques Dubé**, surveillant à la récréation au CFF et responsable du Complexe de St-Vincent-de-Paul, de **Jacques Racicot**, agent de ressources communautaires au district Montréal-Métro et responsable des trois districts, d'**Évelyne Bonnoyer**, commis à la division du personnel et responsable de l'administration régionale, et de l'ARC.

En fin d'après-midi, après s'être rassemblés pour le dernier kilomètre qu'ils ont franchi avec **Sylvie Prévereau**, une petite handicapée représentant la Société des enfants handicapés du Québec, tous se sont retrouvés à l'hôtel de ville de Laval où les attendait M. **Lemay**, échevin et remplaçant du maire, qui n'a pas caché sa surprise de voir arriver autant de monde. Il n'y en avait que 26 l'an dernier . . .

Après avoir souligné la performance des participants et salué la cause pour laquelle ils ont fait le marathon, M. Lemay a lancé: "L'hôtel de ville vous accueillera encore en 1985.", ce qui devait déclencher un tonnerre d'applaudissements dans la salle bondée du Conseil. Puis le comité organisateur a été invité à signer le livre d'or, tout comme ceux qui étaient présents dans la salle.

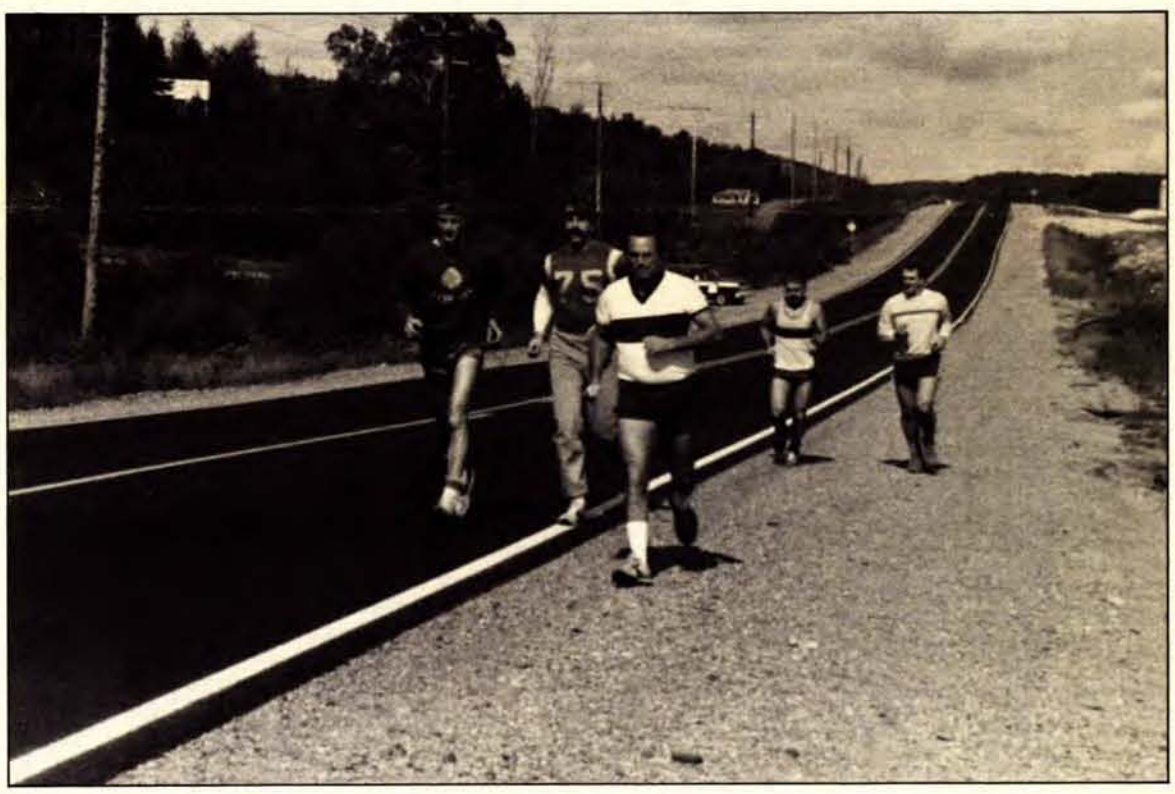

Les membres de l'équipe de Cowansville photographiés alors qu'ils imitaient le célèbre Alexis le Trotteur!

L'Opération Courage en Ontario

ONTARIO — **Opération Courage**, le marathon annuel organisé par la Région de l'Ontario, a suscité, le 9 septembre dernier, la participation de plus de 200 personnes, tout comme son pendant québécois. Après un départ effectué à Watertown, dans l'État de New-York, les participants ont traversé à pied le pont enjambant la rivière des Mille-Îles pour terminer le marathon à Kingston", indique **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario. À Kingston, c'est **Art Trono**, sous-commissaire de la Région de l'Ontario, au SCC, qui a fait les présentations d'usage aux maires de Watertown, Gananoque et Kingston ainsi qu'aux représentants des équipes non composées de membres du SCC. Ces équipes regroupaient des employés de trois centres de détention de l'État de New-York, des membres des Forces armées canadiennes et du ministère ontarien des Transports et des communications.

Bravo à **Dennis Halsall** et aux nombreuses autres personnes qui ont contribué à ce succès.

*Le chef régional par intérim des opérations de sécurité, en Ontario, **Vern Robbins** et son épouse **Kirsten** ont eux aussi pris part au marathon. Les Robbins avaient toutefois ceci de particulier qu'ils avaient convolé en justes noces la veille du Marathon, d'où les T-shirts spéciaux qu'ils arborent sur la photo.*

*Les trois personnes debout au centre qui "donnent la claque" sont, de gauche à droite, **Art Trono**, sous-commissaire de la région de l'Ontario, **Dennis Curtis**, ARC et **John Gerretsen**, maire de Kingston. Le concurrent en fauteuil roulant est **Joe Tavares**, un citoyen de Kingston.*

Sur le campus de Mission . . .

*Les recrues de la promotion PARC 58. À l'arrière-plan, de gauche à droite: **John McKenzie**, AUR, **Jim Burns**, AUR, **Barrie Owens**, AUR, **Glen Wilson**, préposé à la formation, **Mike Nikkel**, AUR, **Ken Long**, AUR, **Randy Clark**, AUR, **John Scanlon**, AUR. Au centre dans le même ordre: **Christie Mirlon**, CX, **Donna Chow**, CX, **Carrie Somerton**, CX, **Chrystal Chormey**, CX, **Margaret West**, CX, **Lois Lewis**, CX, **Garry Heywood**, CX. À l'avant-plan, de gauche à droite: **Cathy Trent**, CX, **Jean Seifert**, CX, **Debbie Reynolds**, CX, **Shelly Dinel**, CX, **Karen Huston**, CX.*

PACIFIQUE — Le Collège national du personnel de correction de Mission a accueilli, depuis 1982, 729 personnes qui ont suivi le Programme des agents recrutés en correction (PARC). Au moment de mettre sous presse, 152 recrues étaient en formation.

"Avec PARC, il nous a été possible de normaliser la formation initiale des recrues", a mentionné **Bob Hilton**, chef de l'Élaboration des programmes à l'AC. Les domaines abordés sont les relations humaines, l'autodéfense, le conditionnement physique, le maniement des armes à feu et des agents chimiques, et d'autres aspects reliés à la sécurité."

Lorsque **John McKenzie**, agent d'unité résidentielle à l'établissement de Kent, suivait le cours PARC 58, du 16 janvier au 13 avril dernier, il a pris le temps de prendre ces photos qui nous fournissent un aperçu des points saillants du cours offert au Campus de Mission. Il était aidé pour la circonstance de son épouse **Aveline**, qui a participé en compagnie de 13 autres femmes, du 18 juin au 14 septembre, au cours PARC bilingue du campus de Mission. Cette dernière a commencé à travailler comme CX-COF1 le 17 septembre dernier.

L'instructeur en autodéfense explique aux élèves du campus de Mission la façon appropriée de menotter un prisonnier.

Photo prise au moment de la vérification des marques obtenues sur cibles.

On économise l'énergie à Kent

OTTAWA — De tous les principaux établissements du pays, c'est l'établissement de Kent, en C.-B., qui présente la meilleure fiche en ce qui a trait aux économies d'énergie. "L'établissement a même réussi à réduire sa consommation de 9% par rapport à l'année financière 1982-1983, indique **Bill Havery**, agent de conservation d'énergie à l'AC.

On ne peut expliquer ces bons résultats par la présence du seul temps clément de la vallée du Fraser, explique-t-il, avec un sourire narquois.

Les économies de 15 000 $ réalisées l'an dernier par l'établissement sont dignes de mention si l'on considère que l'énergie nécessaire à la construction d'une unité résidentielle de 72 personnes était déjà dépensée avant même qu'on commence à se préoccuper d'économie.

S'il faut se fier au nouveau système de contrôle informatisé SUMAC en place dans tous les principaux établissements, on peut s'attendre à un bilan encore plus positif cette année en dépit du taux d'occupation maximal qui est celui du Centre. Félicitations aux responsables de l'établissement et au petit groupe de techniciens, et plus particulièrement à **Frank Witwicki**, contremaître principal et **John Sturm**, agent d'entretien préventif qui ont mis en oeuvre la plupart des mesures d'économie d'énergie.

Un cours de français "super"!

OTTAWA — Mme **Sheila Henriksen**, conseillère principale en matière de politiques, à la Direction des communications, à l'AC, est de retour d'un cours d'immersion en langue française, offert du 9 au 14 septembre au Centre Katimavik, dans les collines de la Gatineau.

"Ce fut un cours super!", dit-elle. "Cette expérience n'a pas été le moindrement traumatisante et surtout pas ennuyante. Ce n'est pas tous les jours que vous apprenez tout en vous amusant. Il fallait être dans le coup de 8 h 15 à 23 h tous les jours. Les organisateurs ont su inventer une formule imaginative alliant les cours théoriques tantôt aux activités sportives et de loisirs (danses, soirées disco, films, casino) tantôt aux jeux de société, dont une course aux trésors et toutes sortes de jeux d'adresses amusants. (Essayez donc par exemple de siffler après avoir mangé une douzaine de biscuits soda ou de faire tenir une cerise au bout d'une paille.")

Sheila a mérité deux mentions, dont l'une accordée à l'étudiant qui s'est le plus amélioré. Elle partage l'autre mention (équipe qui s'est le plus distinguée dans les activités sportives) avec **Maureen Blackler**, **Terry Allarby**, **Jan Van Wolsem Norah O'Leary Brochu** et **Karen Brown**, tous du SCC et **Cathy Arthurs** et **Barry Moss**.

Vingt-sept des trente étudiants inscrits au cours provenaient du SCC, soit de l'AC, soit des régions, "ce qui démontre la volonté du Service d'améliorer les aptitudes linguistiques de ses membres.", fait valoir Sheila.

Les cours du Centre Katimavik, qui offre également des cours d'immersion en langue anglaise au printemps et à l'automne, sont parrainés par la Direction des langues officielles et destinés aux étudiants qui ont atteint le niveau "B". Les frais de scolarité sont payés par la Direction des langues officielles. Si vous désirez suivre des cours de perfectionnement dans l'une ou l'autre des langues

— *suite en page 6*

Une des retombées bénéfiques du cours d'immersion:

*Entre Nous a conquis une nouvelle lectrice, Mme **Sheila Henriksen**, de la Direction des communications, à l'AC!*

Le mandat du Groupe de travail

— *suite de la page 1*

en oeuvre, précise M. Ingstrup. L'esprit de suite et la détermination font toute la différence entre les risques de frustration et le succès d'un tel projet."

Les membres du Groupe de travail aideront le SCC à élaborer des objectifs stratégiques à long terme et à réviser l'ensemble des règlements, de concert avec des équipes régionales, de façon à s'assurer de leur conformité avec les principes de l'Énoncé de valeurs.

Le Comité sera également chargé, dans le cadre de son mandat, de favoriser l'élaboration de modèles structurels et de proposer des mécanismes permettant aux membres du Service de tirer profit de toutes les possibilités de perfectionnement.

En conclusion, indique M. Ingstrup, "c'est une grande source de fierté pour moi de voir le SCC entreprendre ce processus de refonte de l'organisme et les premiers pas dans cette voie sont très encourageants. Il y a là la preuve que notre effort s'inscrit non pas dans la seule volonté du Service de sortir d'une crise mais plutôt de tendre sans cesse vers l'excellence. Je m'estime heureux de pouvoir participer à ce processus."

Le mandat

Le mandat du Groupe est multiple et comprend les quatre volets suivants:

- élaborer, sous la direction du CSG, un énoncé de valeurs;
- proposer au besoin des changements inspirés par cet Énoncé de valeurs et applicables aux politiques et pratiques du SCC;
- proposer, au besoin, des changements dans la structure organisationnelle du SCC de façon à permettre l'utilisation optimale des ressources du SCC à tous les niveaux hiérarchiques;
- proposer la mise en place de divers dispositifs permettant de s'assurer que l'organisme demeure éveillé à la nécessité de s'adapter aux changements et toujours prêt à en tirer profit.

Les membres du Groupe de travail

Outre M. **Ole Ingstrup**, la section de l'AC du Groupe de travail se compose des personnes suivantes: Mme **Joanne Blais**, agent de planification, Politique, planification et systèmes; **Mike Hale**, responsable de l'étude sur l'organisation des établissements, Programmes pour les délinquants et **Rosaire Parent**, premier chef de projet, Direction de la sécurité.

Le Comité de révision

Un Comité de révision a été mis sur pied afin d'aider le Groupe de travail à recenser la documentation pertinente et à évaluer et analyser le travail du Comité. Ses membres sont: **Willie Gibbs**, directeur de l'Évaluation et des projets spéciaux (président du Comité); **Sheila Henriksen**, conseillère principale en matières de politiques, Direction des communications; **Irving Kulik**, directeur de la Sécurité opérationnelle et **Dan Weir**, directeur des Programmes en établissement, Programmes pour les délinquants.

Équipes régionales

Des équipes régionales ont aussi été constituées afin d'aider le Groupe de travail à poursuivre son mandat. Elles sont animées par les personnes suivantes: Atlantique — **Jim Davidson**, directeur de l'établissement de Westmorland; Québec — **Jean-Paul Lupien**, directeur de l'établissement de Cowansville; Ontario — **Ken Payne**, directeur de l'établissement de Collins Bay; Prairies — **Mike Gallagher**, directeur de l'établissement de Bowden et Pacifique — **Pieter de Vink**, directeur de l'établissement de Mountain. La nomination des membres constituant chacun des comités régionaux aura lieu sous peu.

Accent sur la délégation des pouvoirs

Interrogé sur l'utilité du Groupe de travail sur la mission et le développement organisationnels du SCC, le Commissaire du SCC, M. **Don Yeomans**, a eu les commentaires suivants: "La mise sur pied de ce Groupe de travail coïncide avec l'amorce d'un processus plutôt long visant à réorganiser le Service de façon à permettre la délégation des pouvoirs aux niveaux hiérarchiques les plus bas. Les changements apportés seront inspirés par le personnel travaillant en établissement et dans les bureaux de libération conditionnelle et ne seront pas dictés du haut de la pyramide. Nous incitons le personnel à continuer à faire preuve de l'esprit d'initiative et de l'imagination qui les animent déjà au niveau local.

"Afin d'actualiser toutes leurs ressources, poursuit-il, les employés doivent connaître tant les objectifs globaux du Service que les objectifs que s'est fixés leur établissement, leur CCC, leur bureau de libération conditionnelle, et même leur direction ou division par rapport à l'ensemble des objectifs du SCC.

"Nous avons d'abord formulé en termes généraux le mandat du Service, qui est de contribuer, à titre d'élément du système de justice pénale, à la protection de la société en exerçant un contrôle efficace et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

"Ayant convenu de cette mission, nous en sommes maintenant à achever l'élaboration des principes directeurs qui constituent le Credo du Service, précise le Commissaire. Le Groupe de travail s'emploie à cette tâche, de concert avec les citoyens de tout le pays.

"L'élaboration des objectifs stratégiques constituera la prochaine étape qui mènera à l'élaboration d'objectifs davantage centrés sur les besoins locaux de façon à amener chaque membre du SCC à prendre conscience de son rôle."

"Comment assurerons-nous cette transformation de l'image du SCC?, avons-nous demandé au Commissaire. Les gens connaîtront d'instinct leur rôle et n'auront pas à s'en remettre aux arcanes de la procédure. Nous n'aurons pas à formuler des instructions aussi précises car ils auront, nous l'espérons, une connaissance précise et essentielle de leurs fonctions."

"La participation sera le fait des exécutants.", conclut le Commissaire.

Plus de 30 000 visiteurs au pénitencier Drummond

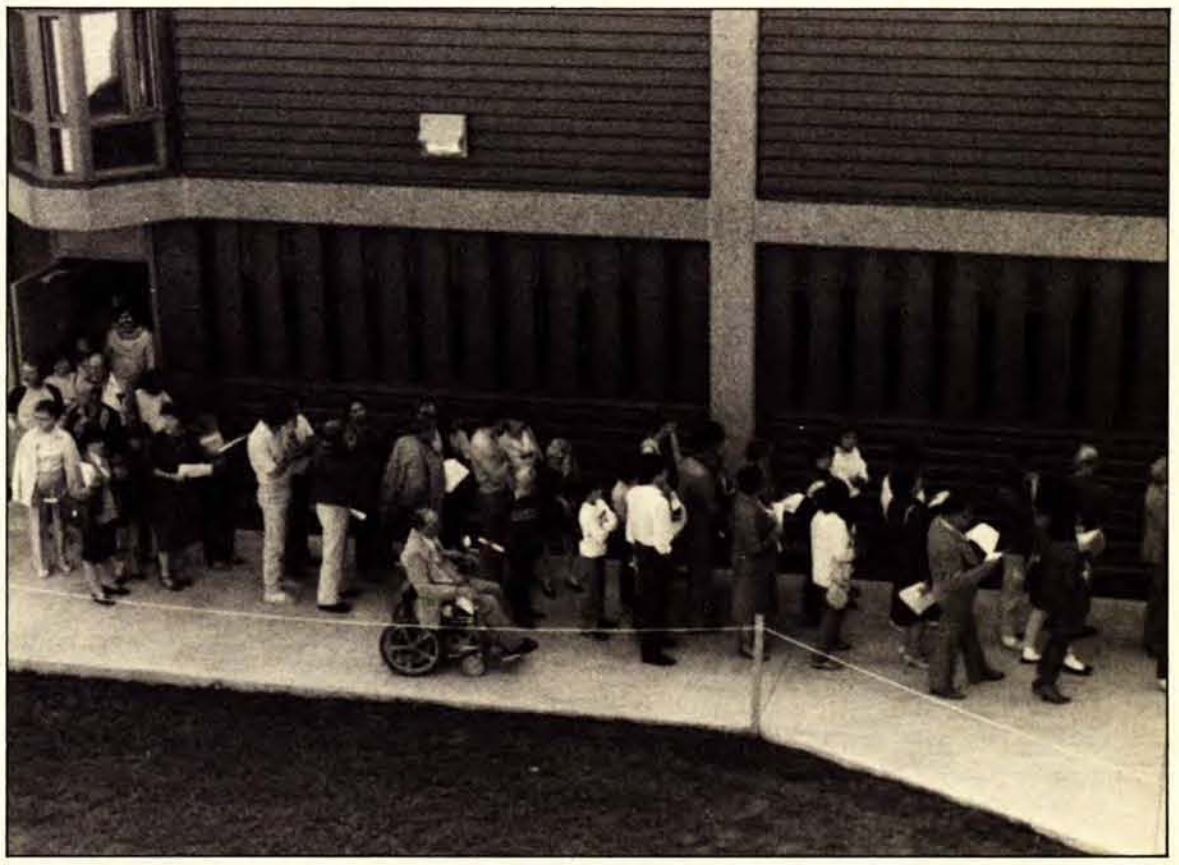

Au Pénitencier Drummond, une foule compacte se presse aux barrières une demi-heure avant le début des visites.

par Gaston Pelletier
ARC — Québec

QUÉBEC — Plus de 30 000 personnes ont visité l'établissement Drummond en septembre, dont 25 000 lors des visites du public qui ont eu lieu les 15, 16, 22 et 23 septembre 1984.

Le 29 septembre, plus de 1 000 personnes ont franchi les barrières lors de la visite réservée aux employés de la région et à leurs proches.

À cela s'ajoutent plusieurs groupes qui ont visité l'établissement lors de visites organisées à leur intention: les chefs de police en congrès à Drummondville, la municipalité de Drummond et les 25 municipalités qui composent la MRC de Drummond (municipalité régionale de comté), 300 membres des clubs Lions, 200 membres de l'Association des constructeurs du Centre du Québec, etc., etc.

En bref, un engouement presque surprenant et un désir de visiter au moins une fois dans sa vie un de ces centres de réclusion dont la relative inaccessibilité alimente la mythologie carcérale. Une chance unique de confronter l'imaginaire bâti sur Alcatraz et Bruebaker avec la presque plate réalité pénitentiaire de 1984. On n'allait sûrement pas rater cela!

Les quelque trente-cinq points de distribution des laissez-passer allaient eux aussi vivre cette fièvre du "PEN" puisque leurs bureaux et leurs téléphones allaient subir l'assaut des chasseurs de laissez-passer.

Une collaboration exceptionnelle

À cet effet, une collaboration exceptionnelle de la municipalité de Drummond, des 25 municipalités de la MRC de Drummond et des sept Caisses populaires Desjardins de Drummondville qui ont généreusement accepté de prêter leur institution pour la distribution des laissez-passer.

D'abord une émission de 10 000 laissez-passer envolés en moins de deux heures. Puis une deuxième émission de 10 000 billets pour une deuxième fin de semaine. Là aussi, curée! Enfin, une troisième émission de 5 000 laissez-passer valables également pour la deuxième fin de semaine de visites.

Déjà une foule compacte se pressait aux barrières une demi-heure avant le début des visites.

Pour encadrer tous ces visiteurs, chaque jour une quarantaine d'employés du pénitencier, heureux de renseigner tous ceux et celles qui ont pu franchir les barrières. Pas de visites guidées, mais un document remis à chaque visiteur détaillant les divers secteurs visités et plusieurs employés, particulièrement des agents en uniforme, postés ici et là le long du parcours pour répondre aux questions, échanger, et décrire le SCC et l'établissement Drummond.

Une déception: le trou

"C'est ça le trou? Mais je croyais . . . On m'avait dit . . . J'entends parfois à la radio". Il en a pris pour son rhume, ce fameux trou apparenté presque aux donjons du Moyen-âge pour plusieurs. Une quasi incrédulité de ne pas voir se concrétiser l'imaginaire mais surtout un ébahissement des visiteurs devant la méconnaissance du monde pénitentiaire. "Je ne savais pas que c'était ça . . Mais où est le VRAI trou?" Le doute subsistait parfois. Des hochements de tête saluaient à l'occasion les explications. Des sourires entendus se promenaient sur d'autres visages. Le trou a vraiment la vie dure.

C'est trop beau?

"C'est plus beau que le cégep ou les polyvalentes. Quel gymnase! Le plus grand et le plus beau de la région!" Une pointe d'envie surgissait à l'occasion. "C'est beaucoup trop beau et bien. Nous n'avons pas cela dans notre quartier."

Encore là, le personnel, soucieux de véhiculer une information exacte et de replacer les choses dans leur véritable perspective, répondait aux questions, précisait les programmes et expliquait la nécessité et le pourquoi des installations.

Somme toute, une expérience qu'auront été heureux de vivre les nombreux employés qui ont participé à ces visites du public.

Surtout, une organisation qui baignait dans l'huile et qui n'a connu aucun raté. Cela est dû au directeur, **Jacques Dyotte**, à ses adjoints, notamment **Jean-Yves Blais**, D/A administration, et **Ghyslaine Cusson**, agent d'information à contrat engagée par la Division des communications pour réaliser à Drummondville le plan de communications entourant l'ouverture de ce nouveau pénitencier.

Chapeau Drummond!

Dobermans et unités de disques

— *suite de la page 1*

Charles Haugh, un des responsables des services correctionnels fédéraux, aux É-U., a décrit le régime de perfectionnement du personnel dans ce pays et a noté l'existence d'un plus grand nombre de similitudes que de différences entre les deux systèmes. Il a été favorablement impressionné par la description des uniformes du SCC et a loué la cohésion et l'esprit de corps du personnel de sécurité.

Jim Murphy, sous-commissaire de la Région du Pacifique, a fait part de ses impressions sur sa visite en Europe et sur les causes de l'évasion survenue l'année dernière à la Prison de Maze. Il en ressort un certain nombre de leçons qui peuvent tout aussi bien s'appliquer à nos agents de sécurité.

Ole Ingstrup et les membres de son groupe de travail ont mené la discussion sur la mission et le développement organisationnels du SCC tandis que **Jim Vantour** et **Jim Hayes**, de l'établissement de Millhaven se sont joint à **Henri-Paul Vignola** et à **Ray Richard** pour discuter de la violence dans les établissements. D'autres séances plénières ont eu lieu, sous la direction de **Tom Crawford**, directeur général des Services techniques et de ses collaborateurs et de **Bob Dowdell**, directeur général du Personnel et de **John LeMay**. — *suite en page 2*

En bref

Aimeriez-vous aller en Terre Sainte?

Trois aumôniers du SCC participeront tôt au début du printemps prochain (27 février au 13 mars) en compagnie d'amis (non détenus) à un pèlerinage de trois semaines en Terre Sainte. Le chanoine **Tom James**, directeur adjoint des services d'aumônerie à l'AC, les guidera dans leur visite puisqu'il a déjà fait trois séjours en Terre Sainte au cours des 20 dernières années. Il invite le personnel du SCC intéressé à se joindre à eux à communiquer avec lui au n° 996-0373 pour obtenir plus de détails ou des brochures.

Otto Gildenhaar

Du travail bien fait

ONTARIO — Deux détenus et un instructeur du Camp de correction de Beaver Creek, situé à Gravenhurst, ont, il y a deux ans, offert en cadeau au Solliciteur général d'alors une table construite spécialement pour la salle de conférences de ce dernier.

À la fin de septembre, M. **Otto Gildenhaar**, instructeur en ébénisterie à Beaver Creek, qui était de passage à Ottawa, a enfin eu l'occasion de voir la table à l'emplacement pour lequel elle était destinée. L'instructeur nous a expliqué que ce projet CORCAN avait nécessité 250 heures de travail. Cette table à vingt-cinq places qui mesure 21 pieds sur 6 pieds fut spécialement conçue pour le SCC par la société commerciale "Forest Bodrug". Fabriquée de placage de chêne, avec des bordures en chêne massif et de la marqueterie en noyer autour de la bordure, elle est munie de pattes qui n'entravent pas les mouvements des gens assis tout autour.

Jacqueline Giroux

Un cadeau très spécial

Jacqueline Giroux, administratrice des réclamations à la Direction des finances à l'AC, a pris sa retraite le 13 septembre dernier. Elle travaillait au SCC depuis le 23 mai 1979 et s'était jointe à la Fonction publique en avril 1966. Ses amis et collègues lui ont fait un cadeau très spécial pour adoucir sa prise de retraite: un pot de bonbons haricots ("jelly beans")! Des trois cadeaux qui lui ont été offerts, ce pot de bonbons haricots a été celui qui l'a surprise le plus. Et tout cela, avant l'Halloween, en plus! Après tout, pourquoi pas? À cheval donné, comme le veut le dicton, on ne regarde pas la bride.

Nouvelle appellation

La *Société canadienne pour la prévention du crime* a officiellement changé d'appellation le 1er août dernier pour devenir l'*Association canadienne de la justice pénale*, nous indique un communiqué de son directeur exécutif, M. **Josh Zambrowsky**.

Ce changement d'appellation a été effectué pour refléter plus fidèlement l'entité et l'orientation de cet organisme et ses préoccupations à l'égard de tous les aspects du système de justice pénale. "Ce changement d'appellation permet de mieux identifier cet organisme national de justice pénale comme un organisme ouvert à toutes les tendances.", a mentionné M. Zambrowsky.

*M. **Art Trono**, (au centre), sous-commissaire de la région de l'Ontario, préside la cérémonie de passation des pouvoirs en présence des invités suivants (de g. à dr.): soeur **Sue Malette**, aumônier à Joyceville, M. **Don Yeomans**, commissaire du SCC, **Rémi Gobeil** et **Mary Dawson**.*

Passation des pouvoirs

ONTARIO — Le commissaire **Don Yeomans** a présidé le 25 septembre dernier deux cérémonies distinctes de passation des pouvoirs s'appliquant à deux établissements de l'Ontario. Durant la matinée, **Mary Dawson**, directrice de l'établissement de Joyceville, a "passé le flambeau" à **Rémi Gobeil**, ex-administrateur régional des Programmes pour les délinquants, à l'AR de l'Ontario. L'autre cérémonie tenue dans l'après-midi a été l'occasion pour **Andrew Graham**, jusque-là directeur du Pénitencier de Kingston, de remettre les clés de l'établissement à Mary Dawson. M. Graham assumera désormais les fonctions de directeur des politiques sur les questions correctionnelles au Secrétariat du Ministère.

Alerte au système pileux

— *suite de la page 2*

le masque adhère à la peau." Selon M. Boucher, la plupart des employés des sociétés minières et des membres des services d'incendie, notamment les secouristes affectés aux aéroports fédéraux doivent être rasés de près lorsqu'ils portent le masque. En 1978, le Comité de règlement des griefs des employés de la province de l'Ontario confirmait la décision du ministère ontarien des Services correctionnels de démettre de ses fonctions un agent de correction qui refusait d'obtempérer à un avis d'interdiction du port de la barbe. Voici ce qu'écrivait alors M. **George Adams**, président du conseil d'arbitrage:

"La nature même du milieu de travail du requérant fait qu'il est impératif pour l'employeur de tout mettre en oeuvre pour assurer la protection des détenus qui ne peuvent échapper aux risques inhérents à un incendie, sauf avec l'aide d'un agent de correction."

"Il s'agit incontestablement d'une situation où la responsabilité de l'employeur à l'égard du bien-être de personnes incarcérées a préséance sur le droit de l'employé à décider de son apparence physique."

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publiée par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

M. Adams ajoutait que les quatres principaux manufacturiers avaient tous refusé de garantir l'étanchéité de leur matériel si des poils s'immisçaient entre le rebord étanche du masque et le visage du sujet.

Le compte rendu de la sentence arbitrale fait également état d'une citation de M. **John Vanchuk**, chef de produit auprès de la société MSA, un important manufacturier d'appareils respiratoires isolants.

"Le témoin (M. Vanchuk) certifie qu'il n'existe aucun moyen d'assurer l'étanchéité de l'appareil en cas d'immixtion de poils entre le visage du sujet et la bouche du masque."

"Le témoin (M. Vanchuk) a avisé le Conseil des résultats d'une étude menée à Chalk River par la Commission de contrôle de l'énergie atomique et selon lesquels l'existence d'une anfractuosité d'un diamètre aussi mince que six millièmes de pouce peut résulter en une concentration de 2 p. 100 de gaz toxique à l'intérieur du masque."

Le Dr **Paul Humphries**, premier expert-conseil médical auprès du ministère ontarien des Services correctionnels, a rappelé devant le conseil d'arbitrage que les sens d'une personne peuvent être ainsi rapidement paralysés.

En 1981, une autre sentence arbitrale confirmait la décision de la société aérienne Wardair d'interdire le port de la barbe à la suite de l'inscription d'une plainte par un agent de bord.

L'arbitre, M. **John Brunner**, expliquait sa décision en ces termes:

"Il ne fait pas de doute que le port de la barbe, serait-elle courte, propre et bien taillée, nuit de façon significative à l'objectif d'étanchéité du masque et peut donc entraîner des fuites de gaz en provenance du milieu ambiant.

"Cette situation risque fort d'affaiblir les facultés mentales du sujet et de lui causer des lésions corporelles à l'instant précis où l'employé doit faire preuve d'une grande vigilance et être en possession de tous ses moyens s'il veut combattre efficacement le danger."

ERRATUM

*Une erreur s'est glissée dans la légende de l'article-vedette du n° du 15 octobre d'Entre Nous. Au lieu de Raymond Lépine, il aurait fallu lire, Raymond **Racine**, préposé aux activités socio-culturelles à La Macaza. Toutes nos excuses à monsieur Racine!*

Un cours de français "super"!

— *suite de la page 4*

officielles, appelez **Hélène Miner**, coordinatrice des Langues officielles à l'AC au n° (613) 996-9421.

Les étudiants qui ont suivi cette séance de formation au centre Katimavik étaient: **Israël Barsky**, **Maureen Blackler**, **Denise Van Rhyn**, **Poncella Gaylord**, **Gil Taylor**, **Marc Brideau**, **Jocelyne Jonkers**, **Annie Provick**, **Richard Moore**, **Richard Scovil**, **Elaine Barnes**, **Diane McConkey**, **Sharon Froese**, **Muriel Pelletier**, **Rosemarie Huber**, **Barbara Crawford**, **Joe Hudacin**, **John Amyot**, **H.B. Bezanson**, **Irene Parkes**, **Doug Sealy**, **Cathy Arthurs**, **Doug Connors**, **Jan Van Walsem**, **Joyce McDonnel**, **Norah O'Leary Brochu**, **Sheila P. Henriksen**, **Steve Jokubow**, **Richard Moore** et **Karen Brown**.

***Roule-ta-boule:** par Harold Paquette*

entre nous

Vol. 9, nº 22, le 30 novembre 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Les droits d'auteur ... appartiennent ... document doit être ...

Modifications apportées au régime de libération sous surveillance obligatoire

OTTAWA — Dans un communiqué daté du 26 octobre, le Solliciteur général du Canada, l'honorable **Elmer MacKay**, a annoncé que des modifications seront apportées immédiatement au régime de réduction méritée de peine applicable aux détenus des établissements correctionnels fédéraux. Il a également annoncé une révision à court terme des programmes de réduction méritée de peine et de libération sous surveillance obligatoire et a confirmé son engagement vis-à-vis d'une révision à long terme du système correctionnel dans son ensemble, y compris de tous les programmes de mise en liberté anticipée.

Le Solliciteur général croit que des mesures supplémentaires devront être prises pour s'assurer que, dans les cas de risque de violence, le détenu ne soit pas libéré avant l'expiration totale de sa peine ou son assujettissement à des mesures de contrôle adéquates. Il a indiqué que les détenus devraient désormais mériter le droit de bénéficier d'une mise en liberté anticipée.

Le Service correctionnel du Canada a déjà introduit des mesures afin de punir plus sévèrement les auteurs d'actes de violence en prison. Ainsi, à la suite d'une révision de la directive actuelle sur la réduction de peine, un détenu reconnu coupable d'une infraction par un tribunal disciplinaire perdra les quinze jours de réduction de peine auxquels il avait droit en plus de continuer à se voir imposer une sanction pour le mois où il s'est rendu coupable d'une agression ou a d'une façon ou d'une autre porté atteinte à la propriété. Ce détenu risque donc maintenant de perdre une plus grande partie de sa remise de peine, ce qui retardera d'autant son admissibilité à la libération sous surveillance obligatoire.

Photo: Patterson Photographic

L'hon. **Elmer MacKay**

Le SCC a procédé à un examen du cas de tous les détenus actuellement sous surveillance obligatoire. De nouvelles mesures ont été prises afin d'accroître le degré de surveillance et des peines plus lourdes seront imposées aux personnes qui enfreignent les conditions de leur libération. Tous les nouveaux cas de mise en liberté conditionnelle ou sous surveillance obligatoire seront maintenus sous surveillance intensive durant une période minimale de six mois, d'où l'obligation pour ces personnes de se présenter devant un agent de liberté conditionnelle au moins toutes les deux semaines. De plus, tous les auteurs de crimes de violence ou de tentatives de crime de violence ayant entraîné une peine d'emprisonnement qu'ils purgent actuellement ou ont purgée dans les sept dernières années demeureront sous surveillance dite "active" durant au moins un an.

Tous les délinquants, sans exception, bénéficiant d'une libération conditionnelle ou d'une libération sous surveillance obligatoire demeureront, pendant un minimum

— suite en page 4

Conférence des administrateurs

OTTAWA — Au cours de la dernière conférence semestrielle des administrateurs qui a eu lieu à Ottawa du 22 au 25 octobre dernier, le Commissaire **Donald Yeomans** a promis de veiller cette année à ce que les régions aient meilleure audience auprès des médias, d'aider à trouver une solution au problème de l'absentéisme et de leur fournir de meilleurs instruments de gestion financière et administrative.

S'adressant aux 64 directeurs d'établissement et de district qui ont assisté à la conférence, le Commissaire Yeomans a affirmé que l'AC se fera cette année plus discrète auprès de la presse afin de laisser plus de place aux administrations régionales. Notre nouveau ministre, l'hon. **Elmer Mackay**, a-t-il expliqué, nous a établi comme priorité d'établir une communication positive avec les médias et ce, à la grandeur du pays.

"Nous voulons rehausser notre image publique, a affirmé le Commissaire et pour ce faire nous laisserons la parole aux directeurs d'établissement et de district. Invitez les membres de votre personnel à trouver des sujets de reportage et sachez utiliser pleinement le potentiel de vos administrateurs régionaux des communications."

Les cadres intermédiaires de préférence aux sous-commissaires régionaux devront se faire les porte-parole du Service afin d'intéresser le plus possible les collectivités où se trouvent les établissements.

L'AC comptera de plus en plus sur le leadership de ses directeurs d'établissement et de district parce que ce sont eux qui ont vraiment un contact direct avec nos trois publics, à savoir les citoyens, les membres du personnel et les détenus.

Au sein du Service, l'absentéisme consomme l'équivalent de 550 années-personnes, ce qui est beaucoup trop. Dans le cadre d'un projet témoin, les responsables de l'établissement de Joyceville en Ontario ont réussi à réduire l'absentéisme de 20 pour cent en s'informant de l'état de santé des employés qui brillent souvent par leur absence. Il est important que nos employés sachent que nous nous préoccupons de leur santé et que nous voulons leur fournir toute l'aide possible. Nous perdons inutilement beaucoup trop d'années-personnes.

— suite en page 4

Photo: Patterson photographic

*De gauche à droite, le Commissaire du SCC, **Don Yeomans**, **Anna Marshall**, **William Marshall**, récipiendaire de la Citation du commissaire pour bravoure et **Robert Marshall**, fils des Marshall.*

William Marshall cité pour bravoure

OTTAWA — **William Marshall**, agent de correction actuellement affecté à l'équipe régionale d'escorte (Région de l'Ontario), s'est vu décerner une Citation du Commissaire pour bravoure lors d'un déjeuner tenu en son honneur, le 23 octobre dernier, dans le cadre de la Conférence semestrielle des administrateurs à Ottawa.

M. Marshall a mérité cette distinction pour s'être rapidement porté au secours d'un collègue poignardé par un détenu. En offrant ainsi de l'aide, il a été poignardé à trois reprises, mais a empêché que son collègue ne soit blessé d'avantage. "M. Marshall a fait preuve d'un sang-froid et courage exceptionnels en se portant au secours de son collègue au mépris de sa sécurité.", peut-on lire sur la Citation. Les directeurs d'établissement et de district ainsi que les cadres supérieurs se sont levés pour applaudir chaleureusement M. Marshall.

M. Marshall s'est joint au Service en avril 1971 à titre de CX-COF-01 à l'établissement de Joyceville. Membre des forces armées canadiennes de 1948 à 1971, il a été le premier poseur de lignes du Corps canadien à devenir parachutiste. Après son séjour à l'établissement de Joyceville, il a été promu et muté à l'établissement de Millhaven en septembre 1974. M. Marshall s'est joint en octobre 1983 à l'équipe régionale d'escorte, mais est retourné à Millhaven en février 1984. L'incident pour lequel il a reçu une Citation pour bravoure s'est déroulé le 16 mars 1984. Après s'être rétabli de ses blessures, il a demandé à regagner l'équipe régionale d'escorte. M. Marshall est marié depuis 28 ans. Son épouse **Anna** et son fils **Robert** qui est agent de correction à l'établissement de Millhaven ont assisté au déjeuner. M. Marshall a également deux filles, **Anita** et **Jacqueline**.

Transfèrement de détenus

ONTARIO — PRAIRIES — Quarante-trois détenus ont été transférés de l'USD de l'établissement de Millhaven au nouveau pénitencier de la Saskatchewan, à Prince Albert, du 14 septembre au 25 octobre.

Les trois premiers groupes formés respectivement de 10, 13 et 13 détenus ont été transportés par vol nolisé tandis que les autres groupes ont été intégrés aux vols interrégionaux réguliers. Un petit nombre de détenus de l'USD de Millhaven, qui devaient comparaître en cour en Ontario, ont été incarcérés provisoirement au Québec.

Les rénovations ont débuté à l'USD de Millhaven si bien qu'en avril 1985, l'USD sera intégrée à l'établissement S-6.

"Les agents accompagnateurs durant le transfèrement vers l'USD provenaient tous du Pénitencier de la Saskatchewan.", indique **Dennis Curtis**, administrateur des communications pour la région de l'Ontario. "Tout s'est bien déroulé sauf en ce qui concerne le dernier transfèrement. Durant la matinée du 25 octobre, **Terry Taylor**, CX-2 au Pénitencier de la Saskatchewan, a été poignardé deux fois par un des membres d'un groupe de quatre détenus armé d'un couteau artisanal. L'agent a été aussitôt amené à l'Hôpital

— suite en page 4

Dans ce numéro:

Conférence des administrateurs	page
Remise de la Médaille pour services distingués à sept autres membres du SCC	2
Pour une meilleure gestion des crises	2
Jim Estelle s'adresse aux administrateurs	2
Rencontre Participaction	3
Exercice de crise simulée	3
Rôle de la prévention pour rester en santé et maîtriser le stress	3
Conférence des ARC	4
Notre personnel: notre force	5
Collecte de sang — Région du Québec	5
Tournois de golf du Québec	6

Sept nouveaux récipiendaires

OTTAWA — Sept employés des Régions et de l'administration centrale ont reçu, lors d'un déjeuner en leur honneur tenu dans le cadre de la conférence semestrielle des administrateurs, le 23 octobre dernier à Ottawa, la Médaille pour services distingués en milieu correctionnel. Ces derniers ont accumulé ensemble 180 années de service.

Les sept récipiendaires sont:

- M. **Jean-Paul Lebrun**, coordonnateur des systèmes d'information de gestion, Sécurité, administration centrale (médaille et barrette);
- M. **Arthur Trono**, sous-commissaire de la Région de l'Ontario (médaille);
- M. **James M. Murphy**, sous-commissaire de la Région du Pacifique (médaille);
- M. **Robert M. Clark**, sous-commissaire de la Région de l'Atlantique (médaille);
- M. **Jean Lavoie**, chef, Déplacement des détenus, administration centrale (médaille);
- M. **Frederick Allen Sisson**, directeur adjoint, Sécurité, établissement Atlantique (médaille);
- **Peter David Twyman**, agent, Normes et programmes de sécurité, administration centrale (médaille).

Alors qu'il faisait les présentations, le Commissaire **Yeomans** a félicité les récipiendaires et incité les Régions à tenir des cérémonies semblables à la grandeur du Canada pour les quelque 1 000 employés du SCC qui sont ou seront bientôt admissibles à cette distinction honorifique prestigieuse, nouvellement instituée.

Jean-Paul Lebrun

Bob Clark

Jim Murphy

Fred Sisson

Jean Lavoie

Peter Twyman

Photos: *Patterson photographic*

Art Trono

Pour assurer une meilleure gestion des crises

OTTAWA — Le SCC ne ménage actuellement aucun effort pour s'assurer que tous les établissements peuvent faire face aux incidents de tout genre, ont appris les directeurs d'établissement au cours d'un atelier organisé à leur intention le 22 octobre dernier.

De nouvelles politiques seront annoncées d'ici peu. Celles-ci devraient d'une part donner plus de poids au rôle du directeur d'établissement en comparaison avec celui des administrations centrale ou régionales et, d'autre part, simplifier la structure hiérarchique.

Quant aux nouvelles procédures qui seront bientôt publiées, elles établiront ce qu'il faut faire dès les trente premières secondes qui suivent le début de la crise de manière à éviter les faux départs et à assurer le succès de l'intervention.

La formation est un autre aspect que nous considérons important, a-t-on expliqué aux trente directeurs d'établissement à sécurité moyenne ou minimale qui ont participé à l'atelier de deux jours organisé dans le cadre de la conférence semestrielle des administrateurs.

Cet atelier débouchera sur un cours de cinq jours en gestion des crises offert le printemps prochain aux directeurs et autres fondés de pouvoir de chaque établissement à sécurité moyenne et maximale du pays.

Deux experts-conseils de la Californie, **Jeffrey** et **Cynthia Schwartz**, ont animé l'atelier de deux jours. Ces derniers ont également été chargés de préparer trois autres programmes de formation.

Le premier de ces programmes est le cours de 5 jours à l'intention des directeurs d'établissement et des cadres supérieurs. Le deuxième préparera les surveillants et les chefs de service des établissements à intervenir lorsqu'ils sont les premiers à arriver sur les lieux d'un incident ou qu'ils sont pris en otage. Le troisième programme est un cours de résolution

— *suite en page 4*

Jim Estelle —

"Ce n'est pas plus rose chez le voisin . . ."

OTTAWA — "Le Service correctionnel du Canada est un pionnier. Il peut être son propre modèle.", a affirmé M. **Jim Estelle**, ancien administrateur pénitentiaire de l'État du Texas aux administrateurs du SCC réunis à Ottawa pour la conférence nationale du SCC. Ne vous tournez pas vers vos voisins du Sud pour obtenir des réponses à vos questions: ils ne sauraient beaucoup vous aider.", a-t-il même renchéri.

"Je sais que vous êtes constamment soumis à un examen attentif du fait de toutes ces études, enquêtes et rapports internes et externes et je sais également que votre Commissaire est un homme avant-gardiste qui n'a pas peur d'affronter le négativisme et de participer à l'essor du SCC."

M. Estelle, qui a effectué en mai dernier une visite de deux semaines dans les établissements de l'Ontario, a été invité à communiquer aux directeurs d'établissement ses réflexions sur l'évolution des services correctionnels.

"Vous vous inquiétez du grand nombre de détenus en détention préventive, a-t-il dit. Nous connaissons le même phénomène aux États-Unis. Les détenus classés "DP" connaissent beaucoup de problèmes de retour chez leurs pairs non placés en isolement. Ils devraient donc être incités à rester dans la population générale, sauf lorsque leur sécurité est vraiment menacée. Certains détenus devraient apprendre à ne pas toujours fuir en avant."

"L'escalade de la violence dans les pénitenciers ne frappe pas non plus seulement le Canada. De fait, elle se fait sentir paradoxalement dans tous les pays qui ont adopté des solutions de rechange à l'incarcération pour les détenus moins violents. Cette concentration de détenus violents que nous connaissons actuellement se produit au moment même où s'atténue le degré de contrôle exercé. Un vide à ce niveau s'est fait sentir parce que nous ne nous sommes pas rendu compte de la puissance des pressions qu'exercent les détenus entre eux et de cette influence stabilisatrice sur les détenus violents."

"Cependant, comme vous le savez, la nature comble les vides et les détenus portés à la violence tentent maintenant de gagner le contrôle du monde carcéral."

Que pouvons-nous faire pour contrer une telle tendance? "Surtout, ne manquez jamais de leadership, a conseillé M. Estelle, sinon les détenus se chargeront de l'assumer à votre place. Prenez les décisions jusqu'à ce que l'on vous avertisse que vous empiétez sur les responsabilités d'un autre, que vous jouez dans les plates-bandes de quelqu'un. Vous aurez alors la certitude que le vide a été comblé. Vous devrez peut-être faire un rapport pour expliquer votre décision ou avoir une franche discussion avec votre surveillant, mais vous pourrez lui faire comprendre qu'il n'était pas sur les lieux pour prendre la décision."

"Les directeurs d'établissement devraient se faire visibles et accessibles en prenant chaque jour le temps de

— *suite en page 4*

Mieux vaut prévenir que guérir

OTTAWA — La prévention est encore le meilleur moyen de rester en santé. Voilà l'essence du message que le Dr **Maurice Jetté**, membre de la faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa, a livré aux participants de la conférence des administrateurs.

Au sujet du cholestérol, le Dr Jetté a affirmé que l'on peut prolonger sa vie en diminuant son taux de cholestérol dans le sang. "Si votre taux de cholestérol est supérieur à 240 et plus encore s'il dépasse les 260, vous devez, dit-il, faire quelque chose. Il a indiqué que 32% des 45 administrateurs qui, l'an dernier, avaient fait évaluer leur taux de cholestérol dépassaient les 240.

Le Dr Jetté a proposé divers moyens de réduire le taux de cholestérol dans le sang, notamment perdre du poids, faire des exercices de façon modérée et diminuer l'apport de calories et de gras saturés. Il a de plus recommandé d'adopter une alimentation riche en fibres et de bannir de son menu plusieurs aliments comme les viandes rouges, les produits laitiers qui ne sont pas au moins partiellement écrémés, le chocolat et les produits de coco. Par contre, dit-il, les légumes, les fruits, le beurre d'arachides, le pain et les céréales de blé entier ou de seigle et les gâteaux de Savoie sont recommandés.

"Enfin, si de telles habitudes alimentaires ne vous aident pas à faire baisser votre taux de cholestérol, vous devrez alors prendre des médicaments. Mais ne jouez pas inutilement avec votre santé: voyez régulièrement votre médecin.", a affirmé le Dr Jetté.

Pieter de Vink

*G-dr.: **Jim Phelps**, **Art Majkut** et **Réal Benoît***

Les directeurs d'établissement gèrent une crise simulée

OTTAWA — Six détenus se sont enfuis et un autre groupe de détenus ont commencé une émeute dans la cour de l'établissement. Peu de détails sont disponibles. Vous avez exactement dix minutes pour dresser un plan d'intervention.

Art Trono, sous-commissaire de la région de l'Ontario, prend aussitôt un crayon et commence à gribouiller les idées de la directrice du pénitencier de Kingston, **Mary Dawson**. Cinq autres directeurs donnent aussi leurs suggestions.

Un instant S.V.P. Comment cinq directeurs d'établissement et le sous-commissaire de la région peuvent-ils se trouver ensemble au beau milieu d'une émeute au pénitencier de Kingston?

Rassurez-vous, ils sont en parfaite sécurité! Cette scène se déroule dans une pièce du centre des conférences d'Ottawa. Quand à l'émeute et à l'évasion, ce n'est qu'une situation hypothétique.

Cet exercice s'inscrivait dans le cadre d'un cours de deux jours sur la gestion des crises dans les établissements à sécurité moyenne et maximale, offert aux directeurs qui ont assisté à la conférence semestrielle des administrateurs.

Au cours de ces deux jours, une trentaine de directeurs ont participé à des exercices d'urgence, évalué ce qu'ils avaient retenu de leurs lectures, regardé un montage sur une prise d'otages et discuté ensemble des mesures qui auraient été prises.

Ils ont aussi été bien amusés par un sketch dans lequel un nouveau directeur d'établissement réagissait avec beaucoup d'expression en apprenant que le plan d'intervention d'urgence de son établissement laissait beaucoup à désirer.

Ce cours a été offert à titre expérimental par deux experts-conseil de la Californie. Il sera d'ailleurs offert le printemps prochain aux directeurs et aux membres de l'administration des établissements du pays.

*De gauche à droite, **Mary Dawson**, dir. du Pénitencier de Kingston et meilleure athlète 40/50, **Hank Neufeld**, dir. de l'établ. de Warkworth et **Art Trono**, sous-commissaire, Région de l'Ontario.*

Rencontre "Participaction" pour les administrateurs

OTTAWA — La Région du Pacifique a une fois de plus démontré qu'elle comptait les meilleurs athlètes du SCC. En effet, l'équipe de la Région du Pacifique s'est classé première à cette deuxième "Rencontre" qui a eu lieu le 24 octobre dernier dans le cadre de la Conférence semestrielle des administrateurs.

Pieter De Vink, **John Stonoski**, **Jim Murphy**, **Bob Lusk**, **Roger Brock** et l'entraîneur **Arlie Bender** ont mérité le prix de la meilleure équipe.

Même si Pieter de Vink et John Stonoski se sont classés respectivement premier et deuxième athlètes, les concurrents avaient convenu avant la "Rencontre" de ne pas décerner plus d'un trophée par participant. L'athlète qui s'est classé au troisième rang, **Jim Wolfe**, de la Région des Prairies, s'est donc mérité le trophée du meilleur athlète (ensemble des disciplines). Pieter s'est vu remettre une lavallière et John, une cravate pour leurs habiletés sportives.

Mary Dawson, directrice du pénitencier de Kingston, s'est mérité le trophée du meilleur(e) athlète 40/50.

Six employés de la Région de l'Ontario préposés aux activités récréatives, nommément **Ron Stoltz** et **Larry Clark** du pénitencier de Kingston; **Norm Staples** et **Vaclav Smola** de Collins Bay; **Karl McLaughlin** et **Rob Clark** de Joyceville ont prêté main forte au cours de cette Rencontre.

***Jim Wolfe**, meilleur athlète (en moyenne), dir. par interim, bureau de district d'Edmonton, Prairies, **Jim Phelps**, sous-commissaire, Prairies et **Dan Kane**, directeur de l'établissement de Drumheller.*

Photos: Patterson Photographic

*Gare à vous! Les directeurs passent à l'attaque. De gauche à droite: **Réal Benoît**, **Rémi Gobeil**, **Jim Wolfe**, **Dan Kane**, **Ted Kates**, **Gavin Hector**, **Jim Davidson**, **Art Majkut**, **Gene Niles** et **Pieter de Vink**.*

Bilan des activités de CORCAN

OTTAWA — M. **Gerry Hooper**, directeur général, Formation et emploi des détenus, a présenté devant les administrateurs réunis le 23 octobre en conférence semestrielle un bilan global des activités de la Division CORCAN et confié que cette année la somme des ventes inscrites au carnet de commande risque de dépasser la capacité de production du SCC pour certains types de produits-clés.

"Nous devrons faire des pieds et des mains pour respecter les engagements pris par certains de nos établissements", a-t-il révélé. "Tous et chacun de vous devrez nous épauler si l'on veut respecter le carnet mensuel de commandes prévu pour 1984-1985."

Il a laissé entendre que dans le passé les prévisions n'avaient pas été assez précises et qu'il faut parvenir à évaluer de façon plus ferme notre capacité réelle de production. "Nous devons convenir d'un plan de fabrication et accepter de modifier seulement dans les cas de nécessité absolue.", a-t-il fait valoir. "Tenez-nous à jour, aidez-nous à nous tenir le plus possible à jour de façon à nous permettre d'éviter de manquer à nos engagements. Il est en effet plus facile d'amener nos clients à modifier leurs commandes tôt dans l'année qu'un peu plus tard."

Conférence des administrateurs

— *suite de la page 1*

sans compter que nous ne pouvons continuer de fermer les yeux plus longtemps sur ce problème.

Selon les sondages effectués l'an dernier, les responsables des établissements se sentent très indépendants et ont tendance à ne pas accepter l'aide que leur offrent les autres installations pendant les périodes d'agitation et ce, de crainte de perdre la face. "Cela ne devrait pas être le cas.", a précisé le Commissaire Yeomans.

Le Commissaire a cité en exemple l'établissement de Stony Mountain qui a su accepter l'aide que lui offraient d'autres installations. En effet, l'été dernier, au cours de la période de troubles où deux membres du personnel ont été tués, des agents de correction du pénitencier de la Saskatchewan ont été dépêchés sur les lieux pour prêter main-forte.

De plus, 120 citoyens bénévoles recrutés par le biais du directeur des libérations conditionnelles du district de Winnipeg, **Art Majkut**, ont fait fonction d'observateurs à l'établissement de Stony Mountain pendant quelque temps après l'incident. Grâce à cette présence, les membres du personnel ont été protégés d'accusations injustes de la part des détenus. Ils nous ont épargné les problèmes connus à Archambault où certains détenus ont faussement accusé des membres du personnel de brutalité à leur endroit.

C'est pour cette raison qu'il est important que vous chargiez une ou plusieurs personnes d'organiser des équipes d'observateurs bénévoles lorsque c'est nécessaire, a expliqué le Commissaire.

Il est aussi important que les directeurs d'établissement entretiennent des contacts suivis avec les détenus, car de tels contacts peuvent permettre de désamorcer des troubles ou des émeutes. "Promenez-vous dans les rangées et encouragez les membres de votre personnel à avoir de meilleur contacts avec les détenus."

Instruments de gestion

Le Commissaire a également rappelé aux administrateurs qu'ils assument la responsabilité de tout ce qui se passe au sein de leur établissement. "Vous êtes investi de l'autorité, alors servez-vous-en pour régler les problèmes dans vos installations respectives", les a-t-il enjoint.

Le Commissaire a également rappelé que la gestion des installations est devenue beaucoup plus complexe au cours de la dernière décennie. Les années-personnes et les ressources financières se sont faites plus rares, tout comme l'espace. Le nombre de détenus ne cesse d'augmenter — leur nombre a augmenté de 2 000 au cours des trois dernières années.

Le public connaît maintenant beaucoup mieux le SCC et il s'ensuit que les médias s'intéressent davantage à tout ce que nous faisons. Tous ces changements obligent les administrateurs à assurer une gestion encore meilleure. "Vous nous dites que nous exigeons trop de détails, trop de paperasserie, a dit le Commissaire, alors je vous réponds que cela change aussi. Vous pourrez maintenant contrôler votre budget et obtenir d'autres données en vous servant de l'ordinateur. Il est vrai qu'il reste encore bien des choses à améliorer, mais nos systèmes de rapport ne cessent d'être améliorés et nos données actualisées."

Et vive la bonne forme physique!

Dans son mot de bienvenue aux administrateurs, **Jim Murphy**, sous-commissaire de la Région du Pacifique, a fait mention de l'intérêt que porte le Service pour la bonne condition physique de ses gestionnaires. Il y a quatre ans, au tout début des rencontres Participaction dans la région du Pacifique, seulement une poignée d'employés s'y étaient intéressés. Aujourd'hui, environ 130 employés de tous les niveaux participent aux compétitions sportives et aux activités de conditionnement physique organisées par le syndicat et par la direction du SCC.

"Ils préfèrent courir un mille et demi que d'avoir un beau gros bedon de bière.", a-t-il conclu, un sourire en coin.

Pour assurer une meilleure gestion des crises

— *suite de la page 2*

des conflits à l'intention des agents de correction et d'unité résidentielle, des instructeurs et des surveillants immédiats.

Les Schwartz ont eu l'occasion de mettre à l'essai ce dernier cours à Kingston les 24, 25 et 26 octobre derniers, à la suite de l'atelier de deux jours qu'ils ont animé à Ottawa. Ce cours prépare les participants à faire face à une confrontation virtuellement violente entre deux détenus ou plus.

Le cours de gestion des crises porte essentiellement sur des urgences graves: émeutes, prises d'otages, évasions de groupe, désordres civils, tremblements de terre et déversements de produits chimiques.

Les Schwartz ont demandé aux directeurs de procéder avec soin à la sélection des futurs instructeurs et instructrices. Ces personnes devront se distinguer par une très grande disponibilité personnelle, car elles seront parfois appelées à travailler de très longues heures et à vivre dans des valises.

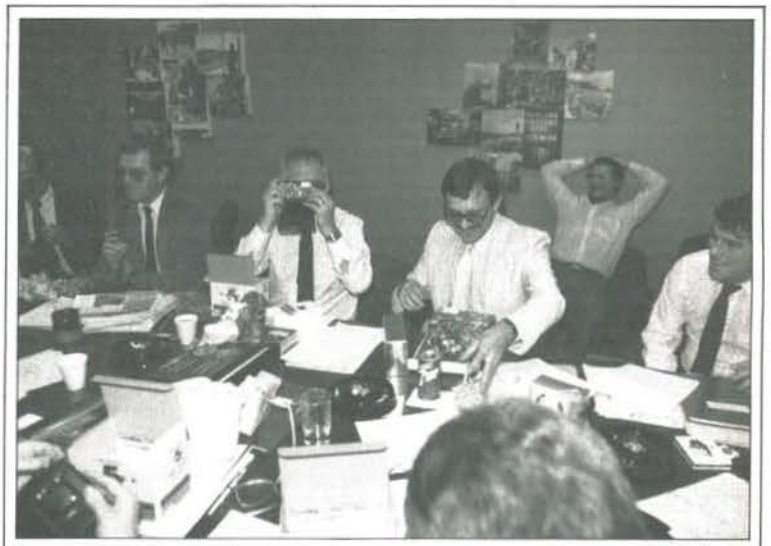

Photo: **Erik Gustafsson**

*Les administrateurs régionaux des communications se sont réunis en conférence cet automne à Ottawa. Au moment où cette photo a été prise, chacun venait de recevoir un appareil-photo dernier cri à l'intention des membres de leur personnel. À voir l'enthousiasme de **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario, (à gauche, au centre), qui bondit sur l'appareil et la mine réjouie de **Gaston Pelletier**, ARC du Québec (au centre, à sa droite), les photos transmises par les régions pour le bénéfice de nos lecteurs devraient continuer à être d'aussi excellente qualité! **John Vandoremalen**, **Mike Nolan** et **Jacques Bélanger**, de la Direction des communications, qui assistent à la scène d'un oeil amusé, seront sûrement de notre avis!*

Ce n'est pas plus rose chez le voisin

— *suite de la page 2*

se promener dans les rangées et ce, durant au moins un tiers de leur journée de travail. Il a été prouvé que cette seule habitude contribue à prévenir des incidents violents.

Quant à vous, vous êtes tous des gagnants, sinon vous n'occuperiez pas le poste que vous occupez aujourd'hui. C'est à vous de vous assurer que les politiques sont sensées d'un point de vue opérationnel. Vous devez vous assurer que les décisions ne sont pas prises par peur ou par arrogance. Vous devez prêcher par l'exemple. Vous êtes en fait la pierre de touche de votre établissement et vous ne serez pas jugé par la façon dont vous accueillez le succès mais plutôt par la façon dont vous savez réagir à l'adversité. Vous devez toujours être conscient de la saine tension qui existe entre les droits de la personne et le culte de l'utile."

Au sujet de la maîtrise du stress et de la bonne condition physique, M. Estelle convient qu'il s'agit d'une idée fantastique, mais qu'il ne faut pas oublier pour autant l'importance de la santé mentale et du développement personnel au moyen des études et des lectures.

Dans les établissements comme ailleurs, les ordinateurs sont devenus l'instrument de gestion de l'avenir. "Notre groupe professionnel est formé de gens qui exercent un contrôle sur d'autres gens, a-t-il dit, et ces appareils nous permettent de gagner bien du temps. Apprivoisez l'informatique, sinon vous serez envahi d'ici trois ans par les écritures de bureau."

Enfin, M. Estelle a conseillé aux administrateurs de ne pas avoir peur d'admettre leurs erreurs. "N'attendez pas que la presse vous pose des questions. De toute façon, péché avoué est à demi pardonné, comme dit le dicton!"

Transfèrement de détenus

— *suite de la page 1*

général de Kingston et mis sous observation, avant de recevoir son congé le lendemain. Prévenu de l'incident alors qu'il participait à la Conférence semestrielle des administrateurs à Ottawa, **Jim O'Sullivan**, directeur du Pénitencier de la Saskatchewan, s'est rendu à Kingston visiter M. Taylor. Les deux hommes sont revenus en Saskatchewan à bord du même vol. **John Simon**, détenu de 59 ans et condamné à perpétuité à la suite d'une condamnation pour un meurtre au premier degré, a été accusé de tentative de meurtre. Il est demeuré incarcéré à Kingston tandis que les autres s'acheminaient comme prévu le 24 octobre vers le Pénitencier de la Saskatchewan, après seulement quelques heures de retard.

L'USD de la Saskatchewan

L'USD du Pénitencier de la Saskatchewan a été officiellement inaugurée le 30 août. L'immeuble, qui s'étend sur une superficie de quelque 4 200 pieds carrés, peut abriter quelque 80 détenus. Entourée d'une clôture haute de 14 pieds et surmontée de fil de fer barbelé, l'USD est surveillée par un dispositif de sécurité des plus modernes.

Linda Lee, administratrice régionale des Communications pour la région des Prairies, explique qu'il s'agit de la première USD au Canada à être construite au départ pour jouer ce rôle. "Le SCC s'est efforcé d'intégrer à ce projet de construction toutes les connaissances du SCC sur le traitement des détenus dangereux et la construction d'un quartier à sécurité renforcée."

Modifications apportées au régime de libération sous surveillance obligatoire

— *suite de la page 1*

de trois à six mois, dans la catégorie de surveillance active, d'où l'obligation pour ces personnes de se présenter devant un agent de liberté conditionnelle au moins une fois par mois. Enfin, tous les délinquants, sans exception, jugés violents selon la catégorie de la surveillance intensive, demeureront, pendant six mois complets, dans la catégorie de la surveillance active.

Le Ministre a également prié la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service correctionnel du Canada de maintenir leur engagement à assurer la mise en liberté des délinquants non violents dans les délais les plus rapprochés, conformément aux dates d'admissibilité réglementaires.

Les changements annoncés constituent, selon M. MacKay, des changements de fond visant à accentuer le contrôle là où cela est possible.

M. MacKay a par ailleurs ordonné au Sous-solliciteur général d'effectuer prochainement une étude du programme de libération sous surveillance obligatoire, et ce, afin de retenir plus longtemps dans les pénitenciers tous les détenus qui pourraient être considérés comme dangereux.

En ce qui a trait à la situation à long terme, M. MacKay a réitéré son appui au Projet de révision du droit correctionnel qui doit être présenté en 1986 et pourrait être étayé de recommandations destinées à promouvoir la mise en oeuvre d'importants changements au sein du système correctionnel.

L'annonce des changements apportés au régime de la surveillance obligatoire s'achève par un engagement du Ministre, formulé en ces termes:

"Je tiens à soumettre le système à un examen approfondi qui aura pour effet d'accroître la protection du public. Toutefois, en appliquant la peine imposée par le tribunal, je me propose de ne pas perdre de vue le double objectif que constituent la sécurité de la population et l'équité."

Les instructeurs et les participants de l'atelier d'évaluation du rendement tenu à l'AC.

Atelier d'examen du rendement

par Jim Harding

OTTAWA — Qu'est-ce qu'on attend de moi au travail? Est-ce que je fais un bon boulot? Quelle sera ma carrière au sein du SCC? Ces questions, nous nous les posons tous un jour. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Division cu perfectionnement de la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel a organisé dans toutes les régions du pays un atelier d'examen du rendement et d'évaluation de l'employé.

Cet atelier de deux jours renseigne tous les membres du personnel du SCC sur le processus susmentionné et sur la façon de remplir les diverses formules d'évaluation utilisées au sein du Service.

Chaque atelier fait ressortir la relation importante qui existe entre le surveillant et l'employé ainsi que les éléments essentiels qui tissent cette relation à savoir l'établissement d'objectifs clairs, les entrevues d'évaluation officielles et non officielles ainsi que l'évaluation continue du rendement.

Tous les ateliers, depuis le premier offert en décembre 1983, ont remporté un franc succès. Au cours de la présente année financière, vingt ateliers seront offerts à travers le pays. Ces ateliers ont été conçus sous la direction de **Barry Mullen**, directeur du perfectionnement du personnel.

La Direction de la formation et du perfectionnement du personnel a de plus publié deux guides qui servent de complément à l'atelier: un premier qui explique comment remplir trois formules d'évaluation (CX-LUF CSC 280, CX-COF CSC 2k1 et CSC 169) et un deuxième qui s'adresse aux nouveaux membres du personnel qui n'exercent pas des fonctions de surveillance.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou encore pour vous inscrire à l'un de ces ateliers, veuillez communiquer avec **Corrine Peppley**, Division du perfectionnement du personnel, à l'AC, au numéro 995-9766 ou, dans les régions, avec **Bob Bell** — 854-2617 (Pacifique) **Bonnie Davenport** — 665-4396 (Prairies); **Gayla Liebau** — 547-4030 (Ontario); **Dana Trenholm** — 388-6320 (Atlantique); **Paul-André Roberge** — 328-3426 (Québec).

Alan Sierolawski, alors dir. par intérim, Correspondance et contrôle de la qualité, reçoit son certificat des mains de ***Brian Morley-Clarke****, directeur général, Formation et perfectionnement du personnel.*

Calendrier des ateliers d'examen du rendement et d'évaluation de l'employé

AC — 11-12 décembre (non surveillants); 16-17 janvier 1985 (surveillants); 13-14 février (surveillants)

Pacifique — 5-6 décembre (non CX); 15-16 janvier (non CX); 5-6 mars (CX)

Prairies — 5-6-7 décembre (surveillants); 13-14-15 mars (surveillants)

Ontario — 10-11 décembre (CX); 15-16 janvier (non CX); 11-12 mars (CX)

Atlantique — 12 ateliers à l'intention des employés n'exerçant pas de fonctions de surveillance et 4 cours à l'intention des surveillants. Pour les dates, veuillez communiquer avec la personne responsable dans votre région

Québec — 10 au 14 décembre (non CX, orientation); 24-25 janvier (surveillants); 25 février au 1er mars (non CX, orientation); 25-26 mars (surveillants); 29 avril au 3 mai (non CX, orientation); 3-4 juin (surveillants) 9 au 13 septembre (non CX, orientation); 19-20 septembre (surveillants)

Lettre

Monsieur le rédacteur,
Madame la rédactrice,

Félicitations pour votre article du n° du 15 octobre sur **Claire Dixon**.

À titre d'analyste auprès de l'AC du Service correctionnel du Canada, d'ancien préposé aux demandes de renseignements et de chroniqueur judiciaire, je souscris d'emblée aux préoccupations de Madame Dixon concernant les "simples exécutants". Quant à moi, je tiens en haute estime les commis aux écritures et autres membres du personnel de soutien.

Je vous encourage à poursuivre votre bon travail.

Gerry Bélanger

Notre personnel: Notre force

Joe Levandoski

Toute une feuille de route!

ONTARIO — **Joe Levandoski**, magasinier au Centre d'approvisionnement régional de l'Ontario depuis sept ans, a mené une vie particulièrement active. Joueur professionnel de hockey de 1939 à 1953 comme défenseur dans l'un ou l'autre des neuf clubs suivants: New Haven, Hershey, New York, Buffalo, St. Paul, Kansas City, Providence, Québec, Calgary, il jouait également l'été au base-ball amateur et professionnel. À un moment donné, il a travaillé deux ans et demi à la Division du génie des Forces armées. Quand il ne travaillait pas 2 000 pieds sous terre dans les mines de Kirkland Lake et de Timmins, il jouait à la balle dans ses temps libres. En 1947, alors qu'il jouait encore à la balle, il a suivi les conseils de vieux joueurs qui lui recommandaient d'aller au sud, et il n'est revenu dans le Nord de l'Ontario que pour de courts séjours.

L'un des moments les plus excitants de sa vie, nous dit-il, c'est lorsqu'il était jeune et voyageait. De passage à Vancouver, il se rendit dans une boîte de nuit. Quelle ne fut pas sa surprise de voir les acteurs **Gary Cooper** et **Max Baer**, champion poids lourd à cette époque. Joe apprit qu'ils étaient tous deux venus au Canada pour chasser et finit par prendre un verre et dîner avec eux.

Aujourd'hui, Joe consacre la majeure partie de ses temps libres à jouer au golf, au curling, à pêcher et à nager. Il aime particulièrement le golf, et il y a quelques années alors qu'il s'adonnait à son sport préféré sur un terrain de golf de Myrtle Beach, il fut la première personne à tuer un canard avec une balle de golf! Une plaque fut érigée à l'endroit précis où le tragique incident eut lieu et Joe reçut un cadre miniature commémorant cette journée.

Joe travaille au SCC depuis 27 ans. Il a débuté comme garcien au Pénitencier de Kingston en 1957 et 14 années plus tard, fut transféré à l'établissement de Millhaven à titre de préposé aux approvisionnements à l'établissement, où il est demeuré pendant sept ans. Il a également été directeur par intérim de l'établissement de Bath.

Invitation à la 4e collecte de sang

par Michel Lauzon
Division des communications, Québec

QUÉBEC — C'est le mardi 8 décembre que se tiendra la quatrième édition de la collecte de sang de la région du Québec. Comme pour les collectes précédentes, le Collège national du personnel et l'établissement Ste-Anne-des-Plaines accueilleront les donneurs qui, espère le comité organisateur, viendront encore plus nombreux que l'an passé.

Du nouveau . . .

Dans sa quatrième version, la collecte de cette année se veut plus ouverte en ce sens qu'elle invite cordialement la famille et les amis des membres du personnel à venir donner du sang. Le comité est même à faire les démarches pour qu'une garderie soit du décor au Collège du personnel pour permettre aux conjoints de faire leur don en toute quiétude pendant que les enfants pourront s'amuser en compagnie d'animateurs.

Est-il utile de rappeler l'importance, pour la Croix-rouge d'avoir du sang à l'approche de la période des Fêtes?

Venez nombreux!

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur.

Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

En bref

Invitation à tous les anciens du Pénitencier de Kingston

Les responsables de la région de l'Ontario vous rappellent que 1985 marquera l'année de la célébration du 150e anniversaire du Pénitencier de Kingston. "Nous renouvelons notre invitation aux anciens employés de se mettre en contact avec nous de façon à nous permettre de les renseigner sur les diverses manifestations prévues.", indique **Dennis Curtis**, ARC de l'Ontario. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec lui au n° 547-4309 ou 547-4308.

Bois de chauffage pour les familles démunies

Pour la deuxième année consécutive, les détenus de l'établissement de Ferndale, dans la région du Pacifique, ont coupé des arbres et préparé du bois de chauffage. Ce bois sera donné, avec le concours du Comité aviseur de citoyens local, aux familles nécessiteuses de la collectivité locale.

Envoi de veaux au Nicaragua

Deux veaux Holstein de l'établissement de Westmorland ont été expédiés au Nicaragua pour la souche afin d'y établir le fondement d'un troupeau. La "*Canadian Holstein Breeding Association*" célèbre cette année son 100e anniversaire et le nom de Shephody, proposé par l'établissement de Westmorland, a été accepté en reconnaissance de la plus longue affiliation ininterrompue d'un établissement dans cette province.

Photo: **Louis Genest**

*De gauche à droite, **Alain Aubé**, **Christine Bressette**, **Sandra Beckman**, **Bing Peart** et **Judy Mason**.*

Expo-carrières —

Les femmes au SCC

OTTAWA — Le SCC a, à l'instar d'autres services du gouvernement, participé à Ottawa, du 12 au 14 octobre, à une exposition sur les carrières offertes aux femmes.

Un certain nombre de CX en tenue réglementaire et une employée de l'AC se tenaient à la disposition des visiteurs se présentant au kiosque du SCC. **Lane Martin**, CX-2 au Pénitencier de Kingston, **Christine Bressette**, CX-2 à la Prison des femmes, **Lorna Beatty**, CX-1 à l'établissement de Joyceville et **Judy Mason**, coordinatrice nationale du recrutement à l'AC, ont répondu aux questions sur les carrières offertes aux femmes au SCC et distribué des trousses d'information et des brochures explicitant le processus de recrutement. "L'exposition a suscité un grand intérêt.", nous a confié Mme Mason. Beaucoup de gens étaient surpris d'apprendre que le SCC recrute des femmes."

L'exposition a été inaugurée par un déjeuner où s'est produite l'artiste **Judy Chicago**. Ont assisté à ce déjeuner le commissaire **Don Yeomans**, **Jean-Paul Cadieux**, SCPPA, **France-Marie Trépanier**, directeur de la Division de l'Action positive, **Sheila Henriksen**, conseillère principale en matière de politiques, **Bing Peart** et son épouse, **Sandra Beckman**, **Alain Aubé** et **Judy Mason**.

D'autres expositions du même type sont prévues cet automne à Toronto, Halifax et Moncton et le SCC est censé y participer.

Centraide

SCC — Atlantique

ATLANTIQUE — La Campagne Centraide de la région de l'Atlantique a connu un grand succès. L'AR de l'Atlantique et les employés de l'établissement de Westmorland ont dépassé leur objectif. De plus, le comité des détenus de l'établissement de Westmorland a participé pour la première fois à la campagne en recueillant la somme de 294 $. Le SCC parrainait cette année le volet de la Campagne Centraide destiné à la Fonction publique du Grand Moncton. Les sommes recueillies dans la Fonction publique s'établissent à 88 851 $, ce qui est une réussite si l'on considère l'objectif fixé de 85 500 $.

Les chefs d'équipe des directions méritantes

Photo: **Louis Genest**

*De gauche à droite: **Serge Beaulieu**, Personnel, **Yvan Thibault**, Formation et perfectionnement du personnel, **France Myre**, coordonnatrice de la Campagne Centraide, le Commissaire **Don Yeomans**, **Al MacDonald** et **Jocelyne Bélanger**, Programmes pour les délinquants.*

Centraide — Le Commissaire félicite les bénévoles et directions méritantes

OTTAWA — Les représentants des trois directions de l'AC qui se sont distingué durant la campagne Centraide ont reçu le 30 octobre dernier une plaque-souvenir des mains du Commissaire, M. **Don Yeomans**. Les directions qui se sont distingué sont: Formation et perfectionnement du personnel et Programmes pour les délinquants (chacune de ces directions a atteint son objectif dès le premier jour de la campagne); Formation et perfectionnement du personnel (direction citée de nouveau pour avoir été la première direction à mettre fin à sa campagne; enfin, la Direction du personnel (citée pour avoir dépassé l'objectif fixé par la plus grande marge, soit 167%).

La Campagne Centraide au SCC a été couronnée de succès:

- Notre objectif a été atteint une semaine avant la date limite
- Objectif fixé: 25 560 $
- Sommes recueillies: 32 079,48 $
- 126% de l'objectif a été atteint.

Le comité d'organisation remercie les solliciteurs/solliciteuses et chefs d'équipe et tient à exprimer sa reconnaissance envers tous les employés qui ont fourni une contribution si généreuse.

***Jacques Bédard**, CX-COF2 à l'établissement Laval et **Alain Aubé**.*

Tournois de golf

QUÉBEC — Le programme de rencontres sociales et d'activités récréatives de la région du Québec a été marqué cet été par divers tournois de golf. Il y eut d'abord le tournoi de golf annuel du Cercle Sabrevois de Bleury organisé pour les employés des pénitenciers. Soixante-deux personnes ont pris le départ au club de golf New-Glasgow sous un soleil de plomb. Le souper suivi de la remise des trophées se sont déroulés au Cercle Bleury même. Plus de 4 000 $ en cadeaux de toutes sortes ont été distribués aux participants. M. **Henri-Paul Vignola**, commissaire adjoint à la Sécurité, était du nombre des convives. Le vainqueur de cette année (score brut de 80 points) est M. **Jacques Bédard**, CX-COF-2 à l'établissement Laval. On l'aperçoit ci-dessus à gauche, recevant fièrement son trophée des mains de M. **Alain Aubé**, agent de recrutement de l'Administration centrale, gagnant du tournoi 1983. Peu de temps après eut lieu le tournoi de golf de la Division Emploi et formation de l'établissement Archambault qui a permis aux nouveaux membres de la Division (nombreux en raison de la nouvelle vocation en formation de l'établissement) de fraterniser avec les plus anciens. L'équipe championne, formée de **Richard Charron** et **Jacques Brouillard**, a été couronnée par **Louise Parent**, organisatrice du tournoi.

L'été a aussi été marqué par le premier tournoi de golf du sous-commissaire de la région du Québec. Trente-deux amateurs et amatrices, dont plusieurs cadres de la région, étaient au rendez-vous pour participer à ce tournoi. Le sous-commissaire, M. **Jean-Paul Dugas**, a souligné les meilleures performances des participants de la journée en remettant un trophée à **Odette Ouimet** (meilleure marque brut — classe féminine) et à son mari **Henri Sheehy** (meilleure marque brut-classe masculine). Deux autres trophées furent remis pour les plus haut nets cumulés, l'un à **Claire Mérineau** (classe féminine) et l'autre à **Pierre Viau** (classe masculine). Le sous-commissaire a félicité **Jacques Dyotte**, directeur de l'établissement Drummond et **Ghyslaine Cusson**, agent d'information, pour la qualité de l'organisation. Le tournoi de l'an prochain sera organisé par l'établissement Archambault.

Conférence sur les délinquants dangereux

ONTARIO — Une rencontre regroupant du 10 au 12 octobre des policiers et agents de correction de la région de l'Ontario réunissait pour la quatrième fois en quatre ans des intervenants provenant de différents secteurs du système de justice pénale qui voulaient procéder à des échanges de vues, indique **Bob Willis**, agent de liberté conditionnelle, rattaché au bureau de libération conditionnelle de Kingston.

La conférence, qui avait pour thème: "*Les délinquants dangereux*" a attiré des représentants de trente services de police de l'Est de l'Ontario. La plupart des 82 participants travaillaient dans des prisons et bureaux de libération conditionnelle.

Se déroulant au centre Donald Gordon de Kingston, la conférence a été inaugurée par **Dennis Kerr**, directeur de district par intérim au SCC, qui a également présidé la réception donnée en soirée. Les coprésidents de la conférence étaient **Karl Hansen** de la Sûreté provinciale de l'Ontario et **Peter Longurine**, du bureau de libération conditionnelle du SCC. Cette conférence annuelle était subventionnée par le Comité national mixte qui regroupe des représentants du SCC et de l'Association canadienne des chefs de police.

Dans le prochain numéro:

- **carte de souhaits du SCC**
- **un encart-surprise**

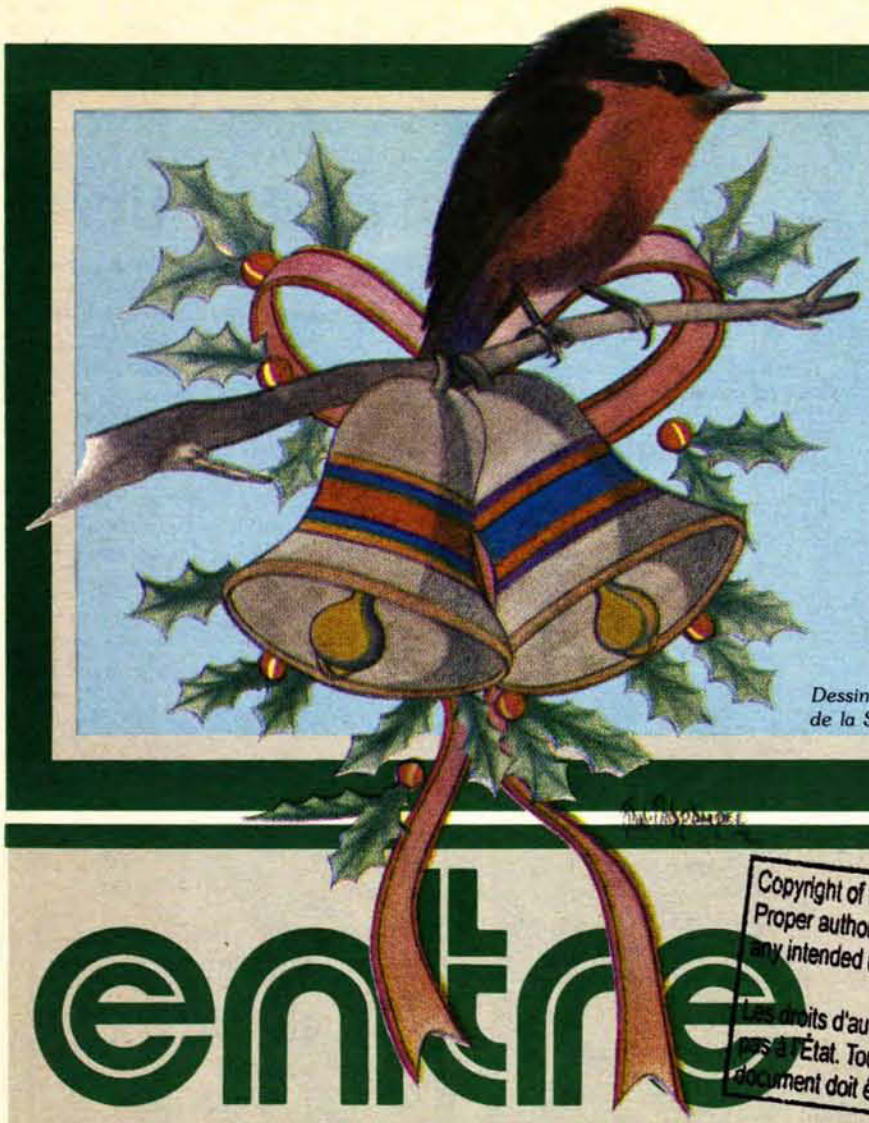

Meilleurs Voeux

Kay et moi vous souhaitons ainsi qu'à vos proches un joyeux Noël empreint de sérénité et une année couronnée de succès.

Don Geeraert

*Dessin de **Ron Paypompee**, détenu de l'établissement de Stony Mountain au Manitoba, imprimé au Pénitencier de la Saskatchewan, Région des Prairies.*

entre nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Vol. 9, nº 23, le 15 décembre 1984

Surprise!

OTTAWA — Ce n'est pas tous les employés qui ont eu la chance de voir leur nom dans le journal ***Entre Nous*** ou dans une autre des publications produites par la Direction des communications du SCC au cours de l'année. En fait, le nom de nombreux membres du personnel n'a jamais figuré dans le journal.

Eh bien, pauvres méconnus et méconnues, nous avons des nouvelles pour vous! Plus de 11 000 noms d'employé(e)s du SCC figurent dans l'encart inséré dans le présent numéro. On y trouvera (ou du moins devrait-on y trouver si la liste est complète) le nom de tous les employés nommés pour une période aussi bien déterminée qu'indéterminée. La liste ci-jointe ne contient toutefois pas le nom des employés à contrat ou des personnes provenant du secteur privé à qui on a confié des tâches particulières. N'y figurent également pas ceux et celles qui se sont joints au SCC après le 1er novembre. Toutes nos excuses, mais l'heure de tombée oblige!

Vous brûlez sans doute du désir de repérer votre nom? La mise en garde suivante s'impose toutefois: les noms ne sont pas disposés par ordre alphabétique. Vous ne pensiez tout de même pas que l'on allait vous SIMPLIFIER la tâche à ce point? En réalité, les noms sont groupés par région et par centre de responsabilité. Ceux et celles d'entre vous qui vous êtes déplacé(e)s d'une région à l'autre, ou avez été muté d'une des cinq régions à l'AC, ne trouverez pas votre nom dans l'ordre habituel. Vos doigts ou vos yeux devront peut-être revenir sur leurs pas . . . Les personnes qui ont vu leur nom être modifié depuis leur entrée au Service, à la suite d'un mariage ou pour une autre raison, devront peut-être chercher leur nom originel. Enfin les personnes qui se sont jointes au SCC entre août et novembre seraient bien avisées de regarder dans le coin inférieur droit de l'encart.

Voilà assez d'indices pour vous mettre sur la bonne piste . . . Bonne chance et laissez courir vos yeux . . . ou votre loupe!

Photo: **Chris Nicholson**

Vue du char allégorique rénové par les détenus de l'établissement de Frontenac

Faits saillants de 1983-1984

OTTAWA — En recevant le Rapport annuel du Solliciteur général établi pour l'année 1983-1984, nous avons glané quelques renseignements utiles pour la plupart des lecteurs.

Ainsi, saviez-vous que:

■ Durant l'année financière 1983-1984, le SCC a utilisé 10 233 années-personnes, ce qui correspond à une augmentation de 2,7 p. 100 par rapport à l'année 1982-1983. Les dépenses budgétaires pour 1983-1984 totalisent 651,9 millions de dollars.

■ Le nombre moyen de détenus inscrits quotidiennement au registre s'est accru de 8,9 p. 100 pour atteindre le chiffre de 11,523 détenus comparativement à une augmentation du nombre de délinquants en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire de l'ordre de 4,9 p. 100 (5 762 délinquants au total).

Des détenus à l'oeuvre dans l'atelier du Père Noël

ONTARIO — Si le char allégorique que l'on aperçoit sur la photo ci-contre a été une des attractions du défilé de Noël des jeunes chambristes de Kingston, le 17 novembre dernier, cela est dû aux efforts des détenus de l'établissement de Frontenac. C'est grâce à eux si ce char et trois autres chars allégoriques ont été remis à neuf ces derniers mois dans le cadre d'une initiative qui se perpétue depuis plusieurs années. — *suite en page 3*

Photo: **Linda Lee**

***PRAIRIES — Jim Phelps**, sous-commissaire, Prairies (à droite), appose sa griffe sur le document de passation des pouvoirs sous l'oeil attentif du nouveau directeur de l'établissement de Bowden, **Michael Gallagher**. Voir l'article en page 6*

■ La mise en oeuvre du régime de la double occupation des cellules s'est poursuivie en 1983-1984. Au cours de l'année, 660 détenus ont dû partager leur cellule avec un de leur semblables et ce, dans 330 cellules réparties dans vingt établissements.

■ Le coût moyen par infracteur en dollars constants est passé de 30 767 $ en 1982-1983 à 31 082 $ en 1983-1984.

■ Les revenus générés par la Division du traitement automatisé des documents au cours de l'année 1983-1984 ont été établis à 394 127 $, ce qui correspond à une augmentation de près de 30 %.

■ La valeur commerciale des produits agricoles s'établit en 1983-1984 à 4,2 millions de dollars, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente.

■ La valeur commerciale des produits fabriqués et vendus par les ateliers industriels totalise 10,6 millions de dollars.

■ Les services d'alimentation ont servi 15,5 millions de repas aux membres du personnel et aux détenus moyennant un coût de 3,03 $ par ration alimentaire.

Dans ce numéro: page

Atelier annuel de l'aumônerie 2
Aumônières à part entière . . 2
Autres ateliers nationaux 2
Un "loup" à débusquer — Conférence de Jean Vanier . 3
Bienvenue à 8 nouveaux contrôleurs 4
Première réunion du secteur PP et A 4
Roule-ta-boule 4
La gagnante du Tacot de rêve 4
Prime au mérite à William Robb 4
Des gens d'ici et d'ailleurs . . . 5
Fête en l'honneur d'employés au Leclerc 5
Les parents et amis visitent aussi le Leclerc 5
En bref 6
Lettres: réactions à l'article sur Archambault 6

Atelier annuel de l'aumônerie

OTTAWA — Le partage des tâches de l'aumônier était le thème de l'atelier national des aumôniers, organisé du 29 octobre au 1er novembre et inauguré par un exposé de l'évêque Remi DeRoo, de Victoria, sur le défi spirituel de l'aumônerie. Cette réunion a rassemblé 80 aumôniers et observateurs, dont le rév. **Charles Riggs**, directeur de l'aumônerie au *US Federal Bureau of Prisons*, le rév. **Robert Curry**, président du Comité du centenaire de l'American Correctional Chaplaincy Association et les représentants du Comité de direction du Comité interconfessionnel de l'aumônerie, au SCC.

L'abbé **Murray Tardiff**, directeur de l'aumônerie du SCC, explique que le choix du thème de l'atelier national a été inspiré par la réalisation d'une étude sur le travail en équipe des aumôniers au sein des établissements. "L'étude a été menée par le rév. **Bruce Pellegrin** et soeur **Leone Valois**, tous deux docteurs en psychologie, souligne M. Tardiff. Ils ont visité trois établissements avant de rédiger un document de travail. Ils ont ensuite organisé un atelier de deux

*L'abbé **Murray Tardiff**, directeur de l'aumônerie*

jours dans chaque région en prévision de la rencontre nationale où ils ont de nouveau présidé des séances de travail étalées sur deux jours. Une autre étude sur les services de pastorale offerts tant dans les établissements, les régions qu'au niveau national doit être achevée au début de 1985. Il est à espérer que cela mènera à l'élaboration de nouvelles politiques, notamment en matière de formation et à l'établissement de descriptions de tâches.

L'invité d'honneur, Mgr **Remi DeRoo**, évêque du diocèse de Victoria et président de la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, a rappelé à son auditoire l'importance de ne pas oublier le point de vue du détenu. "Restez à l'écoute et soyez compréhensifs, a-t-il dit. Sachez écouter avec votre coeur et lui tendre la main. Cessons de tout faire pour le détenu comme s'il s'agissait d'un enfant et commençons à travailler **avec** lui, en le rendant apte à s'amender de façon à lui permettre d'acquérir de nouvelles attitudes, de nouvelles valeurs basées sur l'estime de soi."

Le programme comprenait également une réunion avec le Comité supérieur de gestion, une discussion à bâtons rompus avec les membres du Comité interconfessionnel et un atelier sur le travail en équipe.

Photo: **Louis Genest**

*Photographiés à la Conférence nationale des Services techniques: de gauche à droite, **Gwen McMahon**, établ. Frontenac, **Glen Morris**, établ. de Pittsburgh, **Jamis Van Veghel**, établ. de Bath et **Geneviève Butterworth**, établ. de Westmorland.*

Les Services techniques se réunissent

OTTAWA — Le thème de l'atelier national des Services techniques, tenu au Centre des conférences du 30 octobre au 3 novembre, était: "*Amélioration de la fonction de gestion des Services techniques*".

Dans son mot d'introduction, **Tom Crawford**, directeur général des Services techniques, a déclaré ceci: "Nous nous efforçons de devenir un des organismes les plus efficaces qui soient . . . Il faudra donc que nous changions nos méthodes encore plus que dans le passé: nous devrons donc entre autres travailler sinon plus fort, du moins avec plus d'efficacité."

La matinée a été consacrée à une démonstration, en présence des membres du Comité de direction, des systèmes informatiques destinés à traiter les données sur le matériel, les services d'alimentation, l'entretien et la construction. Ces systèmes sont destinés à accélérer l'achat des biens et marchandises, à assurer un contrôle plus efficace des stocks, à accélérer la production des repas, à faciliter la formation des détenus en matière de préparation des repas et le traitement des ordres d'exécution, à assurer la répartition et l'ordonnancement du travail des hommes de métier, et à réorganiser rapidement les projets d'investissement des régimes et des établissements.

Il a également été question de formation durant ces quatre jours et demi. Quatre ateliers ont porté sur la formation à l'économie d'énergie, l'établissement des prix de transfert à l'intention d'Agro-entreprise, l'amélioration des systèmes de fonctionnement et d'exploitation en vue de la mise en commun des opérations et les moyens d'exercer un meilleur contrôle sur les détenus affectés à des travaux de construction. Suite sera donnée aux recommandations formulées par chaque groupe au cours de la dernière journée de l'atelier.

Jean-Paul Cadieux, sous-commissaire, Politique, planification et administration, a décrit les programmes destinés à assurer un meilleur contrôle de la gestion du SCC et à faciliter l'accès à l'information par l'intermédiaire de systèmes intégrés de gestion tels que le Système d'information sur les directeurs d'établissement.

Wayne Crawford, secrétaire administratif du SESG, a traité de divers points d'intérêt pour le syndicat face aux réformes prévues par le SCC.

Une rencontre réunissant les directeurs, les directeurs adjoints, Services techniques et les agents d'administration et d'approvisionnement a permis d'aborder les priorités et le rendement attendu des directeurs adjoints des Services techniques et des agents d'administration et d'approvisionnement au moyen des données existantes.

Une discussion de groupe a permis d'aborder la question des entrepreneurs en construction en regard du facteur des années-personnes. Les experts-conseils ont remis les conclusions de leur étude et les représentants de Travaux publics Canada y sont également allés de leurs suggestions.

Réunion nationale

Programme d'aide aux employés

par Margaret Sorensen et le Dr Préfontaine

PACIFIQUE — Un atelier national sur le Programme d'aide aux employés a eu lieu au campus de Mission du Collège national du personnel, cet automne en Colombie-Britannique. Les sujets traités durant l'atelier de deux jours étaient l'établissement du budget, la responsabilité axiale des coordonnateurs régionaux du Programme, les avantages du Programme pour les employés et leurs proches et le rôle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Bob Boucher, coordonnateur national du PAE, a présidé l'atelier financé par l'AC et organisé par le Comité d'aide aux employés de la région du Pacifique dont le président est le Dr **Réal Préfontaine**. Les autres régions étaient représentées par **Dave Chitty**, de l'Atlantique, **Jacques Labonté**, du Québec, **Bill Moran**, de l'Ontario et **Bill Wood**, des Prairies.

Chacun des comités d'établissements du PAE était représenté, le premier jour de l'atelier, et 24 agents de présentation se sont joint aux participants le lendemain.

Aumônières:

Membres à part entière

OTTAWA — Moins de deux ans après la nomination par le SCC de sa première aumônière permanente, le SCC compte quatre aumônières permanentes, toutes recrutées parmi les congrégations religieuses de rite catholique romain. Ce sont soeur **Teresa Currie**, de l'établissement de Springhill, soeur **Sue Malette**, de l'établissement de Joyceville, soeur **Marguerite Somers**, de l'établissement de Drumheller et soeur **Gloria Bourdreau**, de l'établissement de Dorchester.

Quatre aumônières à temps partiel — trois soeurs et une pasteure anglicane — travaillent également pour le SCC. Il s'agit de soeur **Eleanor Casey**, du Pénitencier de Kingston, de soeur **Madeleine Bellemare**, de l'établissement Leclerc, de soeur **Agnès Léger**, de l'établissement de Springhill et de la révérende **Irene Greenwood**, du Pénitencier de Kingston.

Toutes se trouvaient réunies à Ottawa du 29 octobre au 1er novembre à l'occasion de la rencontre annuelle des membres de l'Aumônerie. Commentant leur rôle au sein du SCC, elles ont fait valoir l'image plus équilibrée de l'Église qu'elles projettent et le rôle qu'elles jouent pour aider les détenus à retourner aux sources, spirituelles ou autres, de leur être.

Il est d'autant plus important pour le SCC de recruter des aumônières que les institutions sont définies par les hommes. Il est bon, disent-elles, que les détenus établissent des rapports d'empathie avec une femme. Elles expliquent que même si certains détenus ont éprouvé certaines difficultés dans leurs rapports antérieurs avec les femmes et préfèrent consulter un aumônier, au moins conservent-ils ainsi un choix de s'adresser aux uns ou aux autres. Certains détenus ne savent pas fonctionner socialement avec les femmes. "S'ils ne voient que des hommes durant leur séjour en établissement, comment peut-on s'attendre à ce que leur sociabilité sous ce rapport s'améliore après leur libération?", s'interrogent-elles.

D'autres détenus ont conservé des rapports très étroits avec leur mère, leur soeur ou leur grand-mère. "Nous avons contribué à favoriser des rapprochements au sein de nombreuses familles."

Soeur **Pat Mackie**, bénévole à plein temps à l'établissement de Stony Mountain, fait valoir à ce sujet que certains détenus la considèrent comme leur mère ou leur grand-mère. "Ils connaissent instinctivement tout l'intérêt que je leur porte, explique-t-elle. Mon attitude à leur égard et mon âge semblent contribuer à me prêter un ascendant sur eux."

Pour sa part, soeur **Madeleine Bellemare** explique que les détenus voient en elle une oreille attentive, un exemple de stabilité et apprécient sa présence. "Je suis leur soleil, dit-elle, peut-être parce que je suis une personne naturellement souriante. Ils m'appellent maman car je suis là quand ils ont besoin de moi dans les moments difficiles." Depuis son arrivée, elle a aidé à la formation d'une chorale et contribué à la réalisation de nombreux autres programmes couronnés de succès.

Les participants de l'atelier national sur la rémunération

*À l'arrière-plan, de g. à dr.: **Betty MacDonald**, administratrice, Services du personnel, Prairies; **Marg Deakim**, agente régionale du Personnel, Ontario **Walter Newcombe**, commis à la rémunération établ. de Dorchester; **Lee Porter**, chef régional, Service au personnel, Pacifique; **Viola Milton**, commis à la rémunération, Atlantique et **Françoise Nittolo**, chef régional, Services au personnel, Québec. À l'avant-plan, de gauche à droite: **Paulette Wilcox**, surveillante, Rémunération et avantages sociaux, AC; **Susan Demers**, agent de rémunération p. int., AC; **Stacey Escalante**, chef p. int., Services de rémunération et **Aline Laurin**, secrétaire, AC*

Enfin réunies!

OTTAWA — L'atelier national de la Section de la rémunération de la Direction du personnel s'est tenu du 23 au 25 octobre à l'AC. Présidé par **Stacey Escalante**, chef par intérim de la Section de la rémunération et **Susan Demers**, agent de rémunération par intérim, il a été l'occasion pour les chefs régionaux des services au Personnel de se réunir pour la première fois en six ans.

La réunion a permis de discuter de sujets d'intérêt varié, l'accent étant mis sur le tableau changeant de la rémunération et des avantages sociaux. On prévoit que l'atelier deviendra une activité annuelle.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou au rédacteur:
Louis Genest

Francine Dufresne
rédactrice adjointe

ISSN 0715-285X

Un "loup" à débusquer

"Je t'aime au coeur de l'animal qui est en moi." (Michel Rivard)

"Il est très difficile de découvrir, alors que vous êtes entré dans une profession de soins à l'humanité, que vous haïssez les gens ou du moins certains d'entre eux et que vous voulez vous débarrasser d'eux."

Ces propos sont d'un compatriote Jean Vanier, éducateur et philanthrope mondialement connu, homme qui reconnaît avoir éprouvé des sentiments négatifs envers certaines personnes placées sous ses soins. M. Vanier est le fondateur de la communauté de l'Arche et l'inspirateur de la création de foyers pour handicapés situés dans une douzaine de pays, dont le nôtre.

L'article qui suit est une version remaniée et abrégée de la dernière des trois conférences prononcées devant les participants de la Troisième conférence internationale sur les soins résidentiels communautaires pour les personnes stigmatisées sur le plan social, qui s'est tenue à Toronto du 10 au 13 août 1982.

Dans cet article, M. Vanier suggère que les agents de correction, les experts médicaux et autres intervenants de la relation d'aide font tous, à divers moments de leur vie, l'expérience de sentiments de haine et de répulsion envers des personnes placées sous leurs soins.

Débusquons le loup en chacun de nous, nous indique M. Vanier, et prenons conscience de nos motivations et des voies qui s'offrent à nous.

La solution proposée par M. Vanier est — faudra-il s'en surprendre? — à la fois simple et complexe. Elle reflète bien le climat si particulier de cette saison de l'année tout empreint de bonne volonté et du désir d'unité. La rédaction d'Entre nous se joint donc en esprit à M. Vanier pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et toutes sortes d'heureux moments, pour l'année qui vient, à commencer par ces quelques bonheurs de lecture . . .

Ce que j'ai essayé de vous dire ces deux derniers jours, c'est qu'un homme ou une femme aboutit en prison parce qu'il porte à l'intérieur de lui-même une profonde blessure. J'estime que nous ne devrions jamais oublier cette réalité: la profondeur du mal qu'a éprouvé la personne avant d'entrer en prison.

Ma thèse est qu'il est très difficile de continuer de s'intéresser à une personne en proie à une très grande angoisse; qu'il est très facile de se fermer à la douleur insupportable d'autrui; et qu'une personne ne peut continuer à prodiguer des soins que si quelqu'un se soucie d'elle.

Je puis vous dire qu'il y a eu des moments où je me suis trouvé à la limite de mes forces. J'étais tout à fait capable de violence, de faire du mal à une personne sans défense. Ce n'est pas une chose dont on parle aisément, et ce n'est certainement pas quelque chose que l'on aime découvrir en soi, particulièrement si l'on oeuvre dans une profession où l'on donne des soins à d'autres.

Reconnaissons donc plutôt les pouvoirs de haine qui peuvent s'éveiller en nous en la présence de la personne angoissée. C'est vraiment important, et je vous supplie de regarder la chose en face car il s'agit là d'une question primordiale.

Le loup. Il est là, au fond de chacun de nous. Il existe en nous un besoin compulsif de détruire les gens faibles. Nous ne voulons pas en prendre conscience. C'est pourquoi, quand le loup surgit, nous crions, nous nous enfuyons, nous nous débarrassons de la situation pour qu'elle ne se pose pas.

Si d'aventure nous laissons libre cours à notre violence, nous en blâmons aussitôt autrui. Si nous ne voulons pas que le loup montre autant le bout de l'oreille, nous lui voilons la face derrière un masque de politesse tout en continuant à éclater en blagues cruelles, à feindre l'indifférence alors que la haine nous étouffe ou à opiner de la tête, un sourire aux lèvres, alors que nous sommes en réalité en désaccord.

Que fait en réalité le loup? Je crois qu'il défend, d'une manière étrange, notre faiblesse, la faiblesse que nous ne voulons pas affronter.

Beaucoup de prisonniers reconnaissent très clairement le loup qui est en eux. Peut-être est-ce là leur force. Notre faiblesse, c'est que nous ne reconnaissons pas le loup. Nous écrasons et nous blessons au nom de la vertu. Et c'est parce que nous ne sommes pas vraiment venus en contact avec notre faiblesse fondamentale, notre humanité.

C'est ici qu'intervient la nécessité du travail en équipe, d'où l'importance pour nous qui prodiguons des soins d'avoir l'oreille attentive d'un interlocuteur qui a l'intelligence de nous dire: "Il est très important que vous touchiez votre blessure. Je suis vraiment content que vous arriviez à l'étape où l'on hait les gens parce que vous prenez maintenant toute votre authenticité. Avant, vous jouiez des jeux. Vous étiez plutôt cérébral. Vous n'étiez pas vraiment dans le réel. Cherchons maintenant à apprivoiser le loup."

À mon avis, toutefois, c'est seulement lorsque nous commençons à regarder le loup que nous pouvons déterminer en quoi consiste le fait de s'occuper des autres. Nous devons découvrir qu'à l'intérieur de nous-mêmes nous avons une peur terrible d'établir des rapports avec une personne blessée parce que nous savons qu'elle va nous rapprocher de nos propres blessures.

Si moi-même je ne fais pas de progrès, je ne puis aider les autres à en faire. C'est seulement quand je lutte personnellement pour devenir plus humain et plus aimant, quand je lutte pour passer à travers tous les moments où le loup est présent, c'est seulement alors que je puis aider quelqu'un d'autre à traverser cette passe. Si nous faisons cela, nous devenons alors vraiment des gens qui savent prendre soin des autres.

Quand nous arrivons au point où nous nous rendons compte que nous sommes tous les deux blessés, que j'ai mes propres blessures, alors seulement pouvons-nous établir des rapports sûrs. Je ne parle plus du haut d'un piédestal. Je ne suis pas meilleur que vous. Nous avons la même humanité. Mon problème est exactement le même que le vôtre.

Reconnaissons que je ne suis pas différent de l'homme en prison, sauf que j'ai pu m'éloigner de ma blessure d'une autre manière. J'ai pu créer certaines barrières qui m'ont permis de grimper l'échelle du succès, de donner à l'agression et au loup qui est en moi l'exutoire de sentiments de puissance.

D'autres n'ont pu le faire parce que leur blessure était de nature différente, qu'elle était plus profonde, plus évidente. D'autres sont passés dans un autre monde, le monde de la dépression, de la tristesse, de la colère profonde, ou du comportement violent.

C'est seulement lorsque nous avons découvert l'humanité du contrevenant, ses larmes et ses blessures, lorsqu'il nous a parlé de sa vie passée et que notre coeur a été touché, que nous commençons vraiment à devenir une personne qui prend soin des autres.

C'est là le moment difficile. C'est là le moment où nous avons besoin de raisonner. Il nous faut des renseignements exacts. Il nous faut de la sagesse. Il nous faut de l'intelligence pour aider cette personne et ne pas nous contenter d'établir des rapports émotifs marqués de sensiblerie qui ne résisteront pas à la première apparition du loup.

Nous devons découvrir que ces rapport affectueux reposent sur un pacte par lequel nous sommes plus ou moins liés. Des

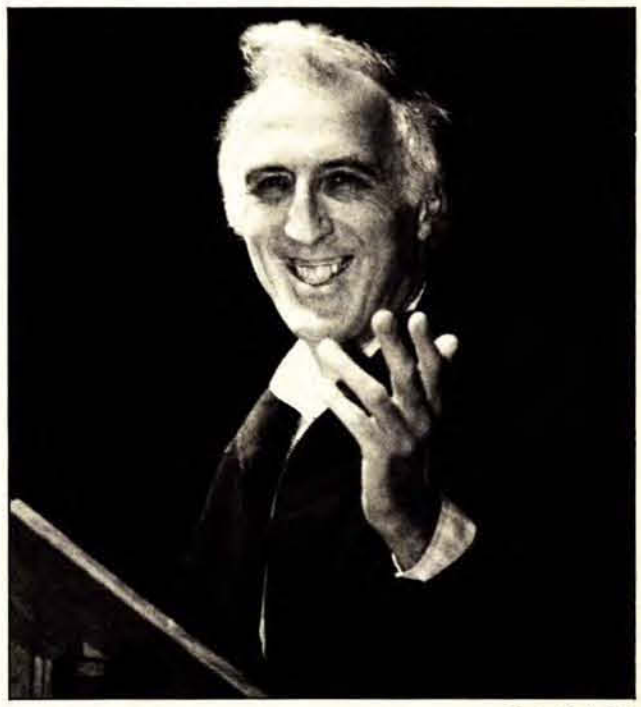

Photo: **Mark Bell**

***Jean Vanier**, fondateur de la communauté de l'Arche et conférencier populaire en milieu correctionnel.*

rapports sont établis, une amitié est née. Nous nous sommes fait guérisseurs les uns aux autres. Quand cela se produit, le loup peut se manifester parce que ces rapports devront être mis à l'épreuve. Je dois savoir si vous vous souciez vraiment de moi. Quand vous voyez ma folie, quand vous découvrez comme je suis terrible, allez-vous fuir comme tous les autres? Avez-vous vraiment de l'espoir pour moi?

Beaucoup de personnes blessées se sentent coupables d'exister. Elles ont besoin de découvrir le mystère du pardon, la compassion nous fait dire: "Non, vous n'êtes pas coupable, je vous aime et je suis avec vous. Nous avons une humanité commune et nous allons cheminer ensemble parce que vous avez de la valeur à mes yeux. Vous avez de l'importance pour moi et je veux que vous viviez."

A ce moment précis, le prisonnier blessé devient le guérisseur. Il permet à la personne riche, riche en pouvoir, en capacités et en connaissances, de découvrir sa propre blessure et sa propre humanité.

Mais pouvons-nous demander le pardon au contrevenant? Peut-il demander de nous le pardon? Pouvons-nous marcher ensemble le long de cette route qui conduit à une profonde confiance entre les gens — la voie du rapprochement et du pardon? Ou ce monde n'est-il peuplé que d'individus autonomes qui dissimulent leur agression tout en s'acheminant vers l'agression collective, aboutissement logique de la course aux armements nucléaires?

Notre monde est si difficile et si opprimant. Il encourage de fausses valeurs de réussite, d'individualisme et de matérialisme. La tâche qui nous incombe à tous, c'est de créer des situations, des communautés, des structures, des projets-pilotes et des rapports où les gens peuvent pardonner et se faire pardonner; où les riches peuvent découvrir qu'on leur pardonne le mauvais usage qu'ils ont fait de leur pouvoir et leur manque de sollicitude; et où les pauvres peuvent découvrir qu'on leur pardonne à eux aussi. Et nous nous apercevons alors que les différences constituent non pas une menace, mais une réalité précieuse.

Jouets pour les bout-de-choux

C'est également grâce aux efforts des détenus, cette fois de l'établissement de Frontenac, que les enfants défavorisés de la région de Kingston passeront de joyeuses fêtes. **Tony Simonetta**, détenu de cet établissement, a eu l'idée de fabriquer des jouets de bois pour ce groupe de personnes. À l'oeuvre depuis déjà plusieurs mois, Tony et ses amis auront fabriqué d'ici Noël 1 000 jouets de qualité tous peints à la main et se présentant sous des formes aussi diverses que des camions de pompier et une famille de canetons tirés par une ficelle.

Photo: **Ian MacAlpine**, Kingston Whig Standard

***Tony Simonetta**, détenu à l'établissement Frontenac, pose fièrement à côté des jouets fabriqués à l'établissement à son initiative, en prévision des fêtes de Noël.*

En hommage aux bénévoles

PRAIRIES — Quelque 240 des 1 300 bénévoles qui ont participé cette année aux programmes pour les détenus de l'établissement de Bowden ont assisté au 4e banquet annuel organisé cet automne pour les bénévoles de l'établissement. La rencontre était présidée par le commissaire **Donald Yeomans**, **Michael Gallagher**, le nouveau directeur de l'établissement de Bowden et les représentants du CAC de l'établissement de Bowden et du bureau de libération conditionnelle de Red Deer. **Ray Desrochers**, l'ancien directeur et sa femme **Helen**, ont été tous deux honorés à cette occasion par le CAC. Helen s'est vu offrir des roses tandis que Ray a reçu en souvenir un échantillon prélevé à même les fameux poteaux téléphoniques qui soutenaient le toit du gymnase de l'établissement!

La Division de l'administration adopte une vision intégrée

OTTAWA — Le projet de revitalisation de la fonction de l'Administration et l'initiation aux systèmes et processus utilisés par les Services d'information opérationnelle étaient à l'ordre du jour du Deuxième atelier annuel sur l'administration, les systèmes et la planification, tenu au Centre de conférences du gouvernement, du 29 octobre au 2 novembre.

Le document explicitant le projet de revitalisation est destiné à communiquer à tous les agents d'administration un mandat clair, à jour et approuvé par le CSG, qui aura un impact sur la fonction d'administration jusqu'à la fin de cette décennie. Un volet essentiel du nouveau mandat sera le recours aux systèmes et processus informatisés. **Fraser McVie**, directeur des SIO, **Peter Hyne** et **Pierrette Régimbald** de la Division des SIO ont chacun présenté un exposé destiné à familiariser encore davantage les agents d'administration aux projets actuels et futurs d'informatisation.

Un fait saillant de l'Atelier de cette année, auquel ont participé quelque 125 membres du personnel administratif des établissements, bureaux de district (libérations conditionnelles), AR et de l'AC a été l'étude simultanée des fonctions d'administration, de planification opérationnelle et des services d'information opérationnelle. **Mike Provan**, directeur de la planification opérationnelle, a fourni un aperçu attrayant du système de planification du SCC.

"Il est essentiel qu'on adopte une vision intégrée, de déclarer **Tom Epp**, directeur de la Division de l'administration, compte tenu de la nécessité pour les administrateurs régionaux, Planification et administration et pour les directeurs adjoints, Administration, d'assumer les responsabilités associées à chacune des trois principales divisions visées."

Roger Benoit, directeur adjoint, Administration, a reçu des mains du commissaire **Yeomans**, à l'occasion du dîner de clôture, une plaque soulignant ses 25 années de service.

Du côté des activités sociales, un groupe d'environ 95 personnes costumées et masquées ont célébré l'Hallowe'en au Club de curling Rideau. C'est la région des Prairies qui a, fidèle à sa réputation, décroché les honneurs du Concours de talents.

Photo: **Louis Genest**

*De gauche à droite: **Jean-Paul Cadieux**, **Roma Bertrand**, **Gord Roberts**, **Tom Scrimger**, **Pat Ryan**, **Francis Alie**, **Moe Bourdeau**, **Al Price**, **Donald Yeomans**. Étaient absents: **Sateen Katary**, **Huguette Marvis**, **Glyden Headley**.*

Bienvenue à 8 nouveaux contrôleurs

OTTAWA — La fin récente d'un cours d'initiation de 10 jours à l'intention des contrôleurs a marqué l'achèvement de la phase 2 de l'application de la décision du Comité de direction de doter chaque direction du SCC d'un contrôleur et d'un administrateur de systèmes. Le commissaire Don Yeomans a présidé le 15 novembre une réception destinée à souhaiter la bienvenue à huit nouveaux contrôleurs dont la tâche sera de représenter chacun sa direction en vue de l'exercice d'un sain contrôle financier au SCC.

Étaient présents à cette réception, en plus des nouveaux contrôleurs, les chefs des directions visées, MM. **Roma Bertrand**, sous-commissaire principal, **Jean-Paul Cadieux**, sous-commissaire, Politique, planification et administration, **Al Price**, principal responsable du projet d'affectation de gestionnaires de systèmes et de contrôleurs et les personnes-ressources ayant travaillé à l'organisation du cours.

■ **Huguette Marvis** a d'abord travaillé à Rideau Hall où elle a fait office durant quatre ans d'administratrice financière. Elle a été affectée à la Division de la gestion des ressources carcérales au sein de la Direction de la formation et de l'emploi des détenus.

■ **Tom Scrimger**, qui travaillait auparavant à la Direction des services techniques, a été affecté comme contrôleur de la Division CORCAN. Actuellement inscrit à un cours de formation linguistique en français, M. Scrimger a dû être provisoirement remplacé par **Bill Skelly**, un expert-conseil du Bureau des conseillers en Gestion, engagé à contrat.

■ **Sateen Katarey**, qui a travaillé sept ans pour le SCC à titre de contrôleur de la Division CORCAN et d'autres divisions au sein de la Direction Formation et emploi, s'est joint à la Direction des services médicaux et de santé.

■ **Francis Alie**, qui travaillait auparavant au ministère de la Consommation et des corporations et s'est joint à la Direction de l'administration du SCC, compte onze ans d'expérience.

■ **Gordon Roberts**, auparavant affecté au ministère des Affaires indiennes et du Nord, et désormais rattaché à la Direction des services techniques du SCC, compte quinze ans d'expérience à titre de contrôleur financier.

■ **Patrick Ryan** compte pour sa part vingt ans d'expérience en gestion financière. Oeuvrant auparavant au ministère de l'Expansion économique régionale, il travaillera désormais pour la Direction du personnel et la Direction de la formation et du perfectionnement du personnel, au sein du Service.

■ **Maurice (Moe) Boudreau**, qui travaillait à la Direction des finances et a joué un rôle crucial dans la mise en oeuvre du SIFOR, s'est joint à la Direction de la sécurité.

■ **Glyden Headley**, conseiller auprès du Bureau des conseillers en gestion, a été engagé à contrat par le SCC pour les besoins de la Direction des programmes pour les délinquants jusqu'à ce que le poste ait été doté.

Première réunion du secteur PP et A

***Gilles Dagenais**, analyste de documents, Gestion des formules, (à gauche), reçoit une plaque soulignant ses 25 ans de service des mains de **Jean-Paul Cadieux** (à droite) SCPPA et **Tom Epp**, directeur, Division de l'administration (au centre).*

OTTAWA — Le 9 novembre dernier, le Directorat de la politique, de la planification et de l'administration du SCC (PP et A) a tenu une première réunion regroupant chacun des employés des différentes directions et divisions chapeautées par cette structure administrative. La réunion avait pour but de permettre aux employés de toutes les directions et divisions de mieux se connaître et de mieux connaître les activités du Directorat. **Jean-Paul Cadieux** a déclaré dans son mot de bienvenue: "Je ne peux trop souligner l'importance pour chacun d'être familiarisé avec les fonctions de ses collègues. Qu'importe nos fonctions, nous avons tous une contribution à faire nous permettant, collectivement, d'atteindre nos objectifs."

Les personnes suivantes ont profité de l'occasion pour faire une présentation des activités de leur secteur respectif: **Jean-Paul Cadieux**, sous-commissaire, PP et A, **Dave Connor**, directeur général par intérim, PP et S, **Gavin Hector**, directeur général par intérim, Direction des finances, **Brian Marley-Clarke**, directeur général, Direction de la formation et du perfectionnement du personnel, **Michel Séguin**, directeur général, Direction du personnel, **Willie Gibbs**, directeur de la Division de l'évaluation et **Tom Epp**. Les exposés de chacun ont été suivis d'une période de questions et d'une déclaration finale du sous-commissaire, PP et A.

Un certificat attestant de 25 années de services a également été présenté à cette occasion par MM. Jean-Paul Cadieux et Tom Epp, à M. **Gilles Dagenais**, analyste de formules, Gestion des dossiers et documents.

M. Cadieux a déclaré à ***Entre Nous*** qu'il espère organiser d'autres rencontres de ce type semestriellement à titre de complément à la série de réunions périodiques organisées par chaque direction, une série déjà en cours. "Ces rencontres s'inscrivent toutes dans le même plan qui est d'améliorer les communications à tous les niveaux hiérarchiques du Service.", a-t-il précisé.

Le Tacot de rêve a une gagnante!

PRAIRIES — Le rêve d'un détenu: retaper un vieux tacot et le vendre aux enchères afin de recueillir de l'argent pour les enfants handicapés, est devenu réalité cet automne, indique **Pat Newton**, directrice adjointe par intérim, Administration, à l'établissement de Stony Mountain.

Le tirage du "Tacot de rêve 1946", qui a eu lieu au Centre St-Amant de Winnipeg a permis de déterminer un gagnant ou plutôt une gagnante. La gagnante, **Donna Smally**, a reçu l'auto et les clés de **Ken Greer** de la *Manitoba Street Rod Association*. De son côté, soeur **Bertha Beauman** s'est vu remettre un chèque de 36,500 $, somme qui sera consacrée à la prestation de services aux enfants handicapés du Centre St-Amant.

Les détenus **John MacKenzie** et **Aubrey Lowett** qui ont travaillé à remettre le véhicule en état ont assisté à la cérémonie de remise de même que **Bob Magolas** du Centre St-Amant, des membres de la Street Rod Association et des employés de l'établissement de Stony Mountain.

Les lecteurs intéressés à connaître plus en détails la genèse de cette initiative peuvent se reporter au n° du 15 juin d'*Entre nous*. On y raconte comment un détenu de Stony Mountain a eu l'idée de recueillir des dons d'autres détenus et du personnel de l'établissement pour acheter pour 300 $, avec l'aide de la *Manitoba Street Rod Association*, une vieille Ford 1946 rongée par la rouille. Durant un an et demi, 25 détenus, aidés de membres de l'association précitée, ont travaillé à remettre la voiture en état, si bien qu'elle valait 12 000 $ au moment de sa cession à l'association. Le citron, métamorphosé en "Tacot de rêve", a été mis en montre avant la tenue de la tombola, dans les principales villes et localités du Manitoba du même qu'à Fort Francis, en Ontario, à Regina et Saskatoon, en Saskatchewan.

*De gauche à droite: **Aubrey Jowett**, détenu, Stony Mountain; **Ken Grier**, membre de la Street Rod Association remet les clés à la gagnante, **Donna Smalley**; **Bob Thom**, membre de la même association et **John Mackenzie**, détenu, Stony Mountain.*

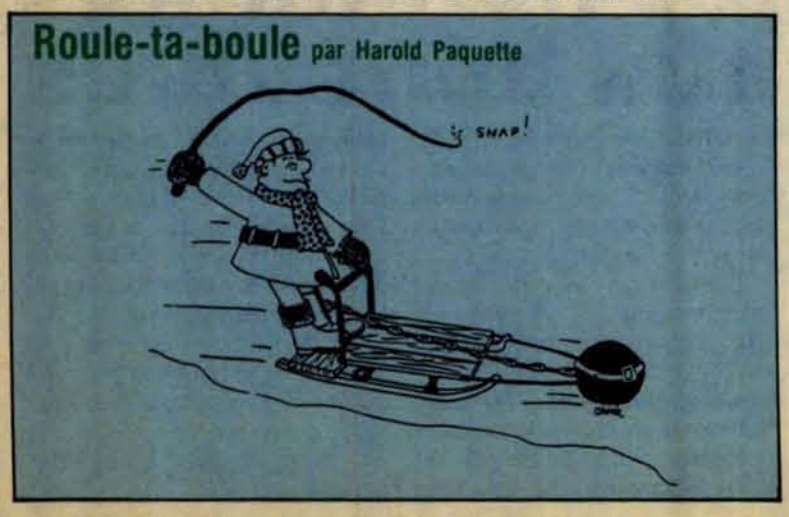

Prime au mérite à William Robb

PRAIRIES — **William Robb**, agent d'unité résidentielle à l'établissement de Stony Mountain, s'est vu décerner une prime au mérite, des mains du commissaire **Yéomans**, cet automne pour souligner un geste d'éclat qui lui a permis à l'été 1983 de sauver un homme de la noyade.

La mention pour bravoure, approuvée dans le cadre du Programme de primes d'encouragement de la fonction publique, était accompagnée d'un don en espèces de 750 $.

M. Robb s'adonnait au ski aquatique dans la baie de Clearwater, en Ontario, lorsqu'un cri l'alerta d'un risque de noyade à proximité. Il se rendit à la nage avec à ses côtés Peter Peterson, un pompier de Winnipeg, jusqu'au nageur en difficulté, **Doug Groff**, homme d'affaires de Winnipeg, et le sauva des profondeurs du lac qui atteignait 12 pieds à cet endroit. Les deux sauveteurs ont pratiqué tour à tour le bouche à bouche et la réanimation cardiopulmonaire sur la personne du malheureux nageur tout en le ramenant jusqu'au rivage. Conduit aussitôt à l'hôpital, M. Groff est depuis hors de danger. Les autorités du SCC ont eu vent de l'incident en prenant connaissance d'une lettre écrite par le rescapé au directeur de l'établissement de Stony Mountain.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Les nominations suivantes ont eu lieu ces derniers mois: **Murray Millar**, directeur du campus de Kingston du Collège national du personnel, assume désormais une responsabilité additionnelle, celle de conservateur du Musée du Pénitencier de Kingston . . . **Helen Friel**, anciennement des SIO, a été nommée analyste en planification, au sein de la Division de la planification opérationnelle, à l'AC . . . **David Bowes**, remplit les fonctions d'adjoint spécial auprès du commissaire Yeomans et du sous-commissaire principal . . . **Jacques Bélanger**, nommé dernièrement chef des Relations avec les médias, au sein de la Direction des communications, à l'AC, a quitté le SCC pour occuper un poste au sein du cabinet du ministre des Communications . . . **Rose-Ann Rea**, ex-chef par intérim de la Formation, a été désignée agente principale de projets et responsable à ce titre de l'analyse et des prévisions des effectifs . . . **Yvan Thibault**, a été nommé chef par intérim de la Formation et est responsable à ce titre auprès du directeur général de la Formation et du perfectionnement du personnel . . . **Gordon Towers**, député conservateur du comté de Red Deer, en Alberta, a été nommé secrétaire parlementaire du Solliciteur général, l'hon. **Elmer MacKay** . . . **Michel Séguin**, a été nommé directeur général du Personnel en remplacement de **Bob Dowdell**, affecté au projet de régime de retraite anticipé et de création d'un groupe des services correctionnels . . . Enfin, **Lucille Lasalle**, a été nommée directrice par intérim, Contrôle de la qualité de la correspondance et **Allan Sierolawski**, est le nouveau chef par intérim des Relations parlementaires . . . **Sylvon Labelle**, qui occupait ces fonctions précédemment, a été nommé chef des Affaires des détenus . . .

***Michel Séguin**, nouveau directeur général du personnel.*

Dave Rempel

Ex-directeur de district honoré

par Linda Lee
administratrice régionale,
Communications, Prairies

PRAIRIES — Dave Rempel, qui a oeuvré 27 ans en milieu correctionnel avant de prendre sa retraite en 1977 à titre de directeur de district pour la région du Manitoba et du Nord-ouest de l'Ontario, s'est vu honoré, à Winnipeg, le 21 septembre dernier, par le Commissaire **Don Yeomans**, qui lui a remis la Citation du Commissaire pour services méritoires.

M. Rempel, surnommé familièrement "le Parrain" par ses intimes, a contribué à recruter et à former tant de gens que cette liste est quasiment inépuisable. Il a notamment eu comme protégés **James Phelps**, sous-commissaire de la région des Prairies et **Art Majkut**, directeur de district pour la région du Manitoba et du Nord-ouest de l'Ontario, qui tous deux étaient présents à la remise de la Citation.

Conscient des besoins de logement des détenus au moment de leur mise en liberté, à une époque où les centres résidentiels communautaires étaient encore une vue de l'esprit, il pressentit des représentants de l'Église unie du Canada et les convainquit d'ouvrir une maison de transition à Winnipeg. L'idée a fait des petits si bien qu'on compte désormais à Winnipeg trois centres de ce type pouvant abriter chacun 25 délinquants.

*Le Commissaire **Don Yeomans** remet à **Dave Rempel**, assis, la Citation du Commissaire pour services méritoires.*

Préoccupé par la situation des délinquants autochtones, il s'est joint à **Al Chartrand**, qui était également de la fête, pour travailler à la création de ce qui constitue aujourd'hui le Clan des autochtones du Manitoba. Cet organisme assure désormais la surveillance des libérés conditionnels et aide des détenus sous juridiction fédérale ou provinciale à se loger. M. Rempel est membre honoraire du conseil de direction du Clan depuis sa prise de retraite.

De concert avec le chef de police adjoint de Winnipeg, **Al Biggs**, Dave Rempel a enfin pris des mesures en vue de mettre sur pied un réseau de liaison entre la police et les libérés conditionnels. Le service de police municipal a affecté un détective à cette tâche de liaison permanente avec les service de libération conditionnelle, ce qui constitue apparemment un précédent dans les annales des villes canadiennes de cette taille.

Fête en l'honneur d'employés au Leclerc

*De gauche à droite, première rangée: **Gérald Vigneault**, Sécurité, **Jean-Yves Lecomte**, Socialisation, **Claude Michaud**, Industries, **Raymonde Fournier**, qui recevait la plaque de **Jacques Cournoyer**, Santé, **Paulette Quintal**, nommé employée de l'année à l'établissement et affectée au secteur de la Sécurité et **Raymond Maltais**, Formation et emploi. Sur la deuxième rangée, dans l'ordre habituel: **Gilbert Montpetit**, Finances, **Martial Jolicoeur**, Unités résidentielles, **Claude Bissonnette**, Services techniques, **Nicole Léonard**, Administration et **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc.*

QUÉBEC — Dans le cadre d'une cérémonie tenue à l'établissement Leclerc le 9 novembre dernier, des attestations pour longs services ont été remises à MM. **Robert Chiasson**, **Roger Bélisle** et **José Hoziel**. Une mention de présence a également été remise à tous les autres retraités invités à participer à cette fête.

Le comité organisateur de la fête, constitué de trois (3) employés, **Nicole Léonard**, prép. int. à la formation du personnel, **Lise Martucci**, sec., Services techniques et **Roger Ménard**, dir. adj., p. int., Plan. & Adm., a également choisi de remettre une mention d'honneur au groupe de la cuisine, afin de manifester sa gratitude à ces employés pour leur dévouement lors de telles cérémonies.

Le dir. adj., Plan. & Adm., avait également proposé, à l'intérieur de la même fête, de remettre des mentions d'honneur à des employés dont les qualités et les gestes au cours de l'année 1984 pouvaient être considérés comme dignes de mention. Un vote a donc été organisé dans les jours précédents, afin de choisir à l'intérieur de chaque division, un employé qui satisfaisait à certaines conditions.

Les employés suivants ont mérité ce titre:

Nicole Léonard	Planification et Administration
Martial Jolicoeur	Unités résidentielles
Jean-Yves Lecomte	Socialisation
Claude Bissonnette	Services Techniques
Gilbert Montpetit	Finances
Raymond Maltais	Formation & Emploi
Gérald Vigneault	Sécurité
Jean Cournoyer	Santé
Claude Michaud	Industries

Les votants ont également eu la possibilité de choisir l'employé de l'année, cette fois pour l'ensemble de l'établissement. Il s'agit de Mme **Paulette Quintal**, commis à la Sécurité.

M. **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc, qui a agi à titre de maître de cérémonie, a tenu à exprimer sa fierté devant l'enthousiasme manifesté par le personnel et l'intérêt porté à cette fête.

Les parents et amis visitent aussi le Leclerc

QUÉBEC — Le 18 novembre dernier, **Roger Ménard**, directeur adjoint, Planification & Administration (int.), organisait une visite de l'Établissement Leclerc dans le but de permettre aux parents et amis des employés de mieux connaître le contexte dans lequel ces derniers travaillent.

Des petits groupes de 15 à 20 visiteurs ont été escortés par des guides qui avaient accepté ce rôle.

Après avoir visité les services administratifs, l'hôpital, le secteur de la gestion des cas, la cuisine, la plupart des ateliers industriels et de formation, les visiteurs ont été dirigés vers le pavillon de réception des nouveaux détenus et l'unité de détention où différentes dispositions avaient été prises afin de rendre la visite intéressante sans pour autant négliger l'aspect sécuritaire.

Après avoir parcouru les secteurs d'activités et visité l'école, les visiteurs se sont rendus au centre communautaire où un léger goûter leur a été servi et où se déroulait une exposition d'artisanat qui a été grandement appréciée; il y avait possibilité pour les visiteurs d'acheter sur place des objets d'art fabriqués par les détenus.

Plus de 330 visiteurs ont participé à cette manifestation; tous les employés et leurs invités sont sortis ravis de cette expérience ainsi que de l'accueil qui leur a été réservé.

M. **René Rousseau**, directeur de l'établissement Leclerc, a lui-même rencontré plusieurs visiteurs et leur a adressé un message de bienvenue.

Le Prix Cody à Gord Pinder

ONTARIO — M. **Gord Pinder**, sous-commissaire, Programmes pour les délinquants, a reçu le 2 novembre dernier le prestigieux prix Cody remis par les membres de la Société Saint-Léonard, réunis en congrès à Kingston. C'est son dévouement à la cause des centres résidentiels communautaires qui lui a valu cette distinction honorifique . . .

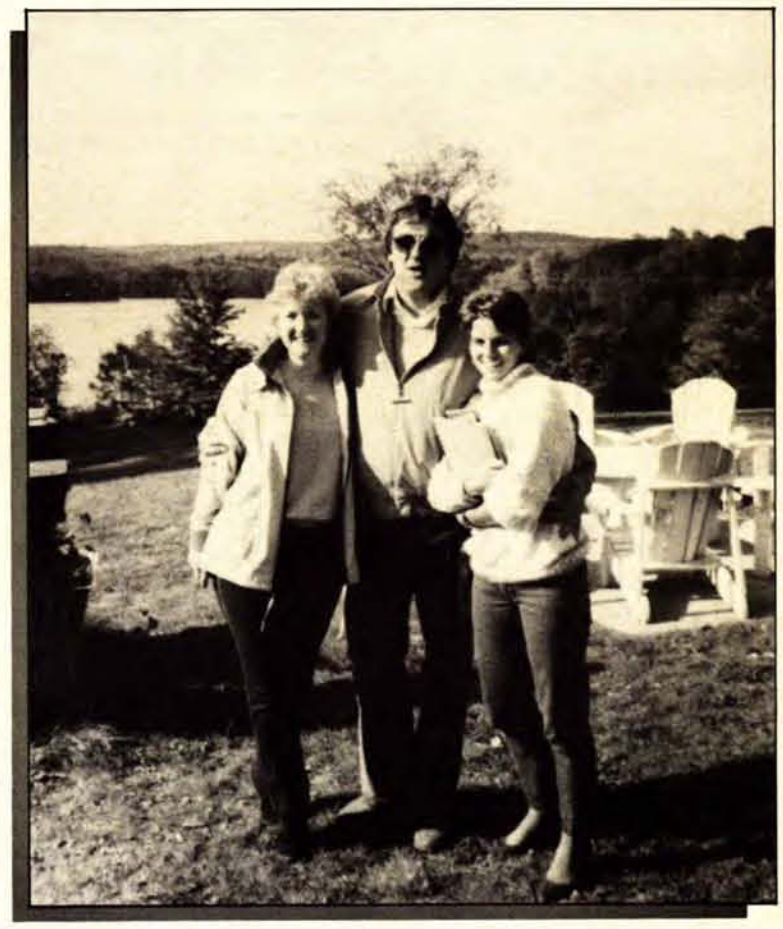

Un cours d'anglais sensas!

KATIMAVIK HERE WE COME!

par Madeleine Lemay, directrice adjointe,
Planification et administration,
Ste-Anne-des-Plaines

QUÉBEC — Les employés de l'Établissement Ste-Anne-des-Plaines continuent de s'intéresser fortement à ce programme de perfectionnement en anglais et se couvrent d'honneurs lorsqu'ils ont la chance d'y participer.

Les trois derniers participants ne donnent pas l'impression qu'ils se sont ennuyés au cours de la semaine.

À gauche nous reconnaissons, **Micheline St-Jean**, secrétaire du directeur adjoint, Services Techniques qui s'est mérité le trophée d'excellence aux sports et qui sourit à en faire rougir les arbres. Au centre, M. **Pierre Lachapelle**, chef des unités résidentielles, qui s'est vu remettre deux trophées, un d'excellence comme capitaine aux sports et l'autre d'excellence en élocution anglaise. À droite, **Sylvie Paquette**, agent de gestion des cas, récipiendaire des honneurs accordés à l'élève qui s'est le plus amélioré et qui est bien décidée à protéger ses "connaissances" en les gardant serrées sur son coeur".

Bravo à tous!

En bref

M. Gérald Marineau, AR, Sécurité, félicitant M. Padoue Tremblay.

Padoue Tremblay prend sa retraite

QUÉBEC — Le 2 novembre dernier, une quarantaine de personnes des établissements de l'administration régionale ainsi que des représentants de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté du Québec, et des policiers de Montréal et Laval se sont réunis au Collège national du personnel de Laval pour souligner la prise de retraite de **Padoue Tremblay**.

Avant sa retraite, M. Tremblay a travaillé à titre de coordonnateur des mesures d'urgence à l'administration régionale. Il a débuté au SCC en 1965 et oeuvré dans le domaine de la sécurité depuis lors.

Jean-Marc Plouffe honoré

ATLANTIQUE — Le Comité national mixte (CNM) de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et des représentants des services correctionnels fédéraux a tenu sa réunion annuelle à Charlottetown, Î-P.-É., du 30 octobre au 2 novembre, indique **Gaston St-Jean**, secrétaire administratif du Comité.

Un hommage spécial a été rendu au cours de cette réunion à M. **Jean-Marc Plouffe**, ex-secrétaire administratif du CNM et actuellement adjoint administratif du sous-commissaire des Programmes pour les délinquants.

Des représentants tant du CNM que de l'ACCP ont tenu à exprimer leur reconnaissance à M. Plouffe pour les huit années passées à la barre du CNM. M. **Jon Jenkins**, ex-président immédiat de l'ACCP, a notamment souligné que Jean-Marc avait contribué non seulement à l'essor du CNM mais à l'amélioration globale des services de police au Canada.

Vente-exposition en Ontario

ONTARIO — Showcase '84, la vente-exposition annuelle d'objets d'art et d'artisanat de la Région de l'Ontario, tenue cet automne au Centre d'initiation du personnel, de Kingston, a su attirer un grand nombre de visiteurs. "La foire regroupait près de 30 exposants provenant soit d'à peu près tous les pénitenciers fédéraux de l'Ontario, y compris du Camp de Beaver Creek, soit de l'Administration régionale, de certains bureaux de libération conditionnelle, du Collège du personnel, de l'équipe régionale d'escorte et du groupe de retraités." On a recensé environ 50 tables, nous a confié **Karl Eckert**, agent de l'équipe régionale d'escorte et responsable de l'exposition.

Journée d'accueil à Calgary

PRAIRIES — Les centres correctionnels communautaires Altadore et Portal situés à Calgary, en Alberta, deux des vingt-et-un CCC du pays, ont déjà derrière eux 21 ans de services à la collectivité. Une journée d'accueil a été organisée cet automne à l'intention des membres du grand public, des représentants des médias et des autres organismes locaux de justice pénale. Les visiteurs ont pu à cette occasion visiter les deux établissements et causer avec les membres du personnel. Les directeurs **Larry Simonson**, (Centre Portal) et **Midge Ravensdale**, (Centre Altadore) se sont déclarés enchantés de l'accueil des citoyens à cette initiative.

Plan d'action:

Observateurs indépendants

OTTAWA — Cette fois-ci, le Service était prêt. Nous avons appris notre leçon après l'émeute du 25 juillet à Archambault où des détenus ont porté des accusations de brutalité à l'endroit de certains membres du personnel.

À la lumière de cette expérience traumatisante qui a donné lieu à plusieurs enquêtes dont une enquête d'Amnistie internationale, le SCC se rend aujourd'hui compte des besoins impérieux de mettre sur pied des équipes de citoyens bénévoles prêts à aller surveiller le comportement des membres du personnel et des détenus dans la période qui suit une émeute ou un autre incident semblable et, au besoin, d'aller témoigner de ce qu'ils ont vu.

Cette mesure a été mise à l'essai à la suite du meurtre, le 13 juillet à Stony Mountain, de deux employés. Et, comme dans le cas d'Archambault, des accusations ont été portées contre des membres du personnel. En effet, l'avocat d'un des deux détenus accusés de meurtre a affirmé dans une conférence de presse que son client a été rudoyé par des membres du personnel. Cependant, un citoyen qui avait fait fonction d'observateur pendant le week-end qui a suivi les deux meurtres a réfuté ces allégations et l'accusation a dû être retirée.

Dans un autre cas, lorsque l'établissement de Millhaven (Ontario) a fermé ses portes aux visiteurs de l'extérieur en raison d'une flambée de voies de fait et de meurtres au sein de la population carcérale, le directeur de l'établissement, **John Ryan**, a invité les membres du CAC de Millhaven à faire fonction d'observateurs entre le 26 et le 30 mars. Ces derniers ont pu visiter les divers secteurs de l'établissement et discuter avec les membres du personnel, les détenus et les représentants du comité des détenus. Aucune accusation n'a été portée contre les membres du personnel.

Entre Nous a profité de la présence de M. **Art Majkut** à la conférence des administrateurs qui s'est déroulée à Ottawa du 22 au 25 octobre dernier pour obtenir quelques précisions sur la façon dont il a recruté les observateurs dans la collectivité.

Lorsque les meurtres sont survenus dans la soirée du vendredi 13 juillet, le directeur de Stony Mountain, M. **Al Stevenson**, a demandé au directeur du bureau de district de Winnipeg, (libérations conditionnelles), Art Majkut, de trouver des citoyens bénévoles qui pourraient faire fonction d'observateurs en attendant que les membres du personnel de Stony Mountain se remettent du meurtre sauvage de deux des leurs.

M. Majkut, **Al Hickey**, ancien chef du Développement social et Mad. **Nora Crystal**, préposée aux visites et à la correspondance à l'établissement de Stony Mountain, ont passé en revue la liste des citoyens qui avaient travaillé à Stony Mountain comme aumôniers bénévoles ou à quelque autre titre, étaient membres d'un CAC, des Jeunes Chambristes, ou de la Fédération des professeurs du Manitoba et d'autres bénévoles. Ces citoyens et citoyennes provenaient de tous les milieux et groupes d'âge. Il y avait des enseignants, étudiants à l'université, membres du clergé, agents de police, avocats, fonctionnaires à la retraite, un pilote et un psychologue.

C'est ainsi qu'une vingtaine de citoyens se sont relayés toutes les six heures pour venir observer ce qui se passait à l'établissement de Stony Mountain. Pendant les semaines qui ont suivi, environ 120 citoyens ont assuré une présence continue à l'établissement jusqu'à ce que les choses se tassent et que la situation reprenne son cours normal, a expliqué M. Majkut. Ils ont ainsi observé toutes les activités touchant les détenus et leur seule présence a suffi à rassurer ces derniers et les membres du personnel.

À partir de son expérience, M. Majkut a fait les suggestions suivantes aux directeurs qui veulent constituer un tel groupe d'observateurs de l'extérieur:

- **Le directeur de l'établissement et le directeur de district devraient conjuguer leurs efforts afin d'intéresser le plus grand nombre possible de citoyens.**
- **L'horaire de surveillance doit être établi en prenant soin de ne pas faire se surmener les observateurs.**
- **Une formation initiale doit être offerte aux observateurs afin qu'ils comprennent bien leurs rôles et leurs fonctions.**
- **Il faut enseigner aux observateurs comment et sur quoi prendre des notes.**

Justice et sécurité publique

OTTAWA — Une section du Discours du trône du 5 novembre, intitulée *Justice et sécurité publique*, avait trait aux activités du SCC. Nous en reproduisons ci-dessous le contenu pour le bénéfice de nos lecteurs et lectrices:

"Les Canadiens sont profondément troublés par la fréquence des actes criminels dans notre société, particulièrement des crimes commis avec violence. Pour une nation respectueuse de la loi, les actes de violence à l'endroit des personnes chargées d'assurer la protection des citoyens sont particulièrement répugnants. Les meurtres récents de plusieurs agents de police ont semé la consternation dans la population. Le Parlement compatit à la tristesse et à la douleur des familles et collègues de ces policiers morts en service.

Le système correctionnel a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années et il s'est fait beaucoup de réformes fructueuses dans ce domaine. Il est néanmoins évident qu'il reste de sérieuses lacunes à combler et mon gouvernement accepte la responsabilité qui lui incombe à cet égard. Vous serez donc appelés à examiner des mesures législatives visant à éliminer les problèmes et les abus qui subsistent dans le système correctionnel. Entretemps, des mesures administratives pour mieux protéger le public et les agents de la paix sont en voie de préparation.

Au cours de la session, le Parlement sera appelé à étudier des modifications au Code criminel qui permettront une action plus efficace à l'égard de l'établissement des peines et des problèmes que posent la conduite avec facultés affaiblies, le racolage et le crime électronique. D'autre part, mon gouvernement collaborera étroitement avec les provinces dans les domaines du droit de la famille, de la prévention du crime et de l'aide aux victimes d'actes criminels.

À plus long terme, il s'attaquera avec elles à d'autres anomalies de notre système de droit pénal qui préoccupent grandement la population."

Lettres: réactions à l'article sur Archambault

Monsieur le rédacteur,

Je suis très encouragé, comme membre de CAC, par l'article consacré aux "lendemains" d'Archambault dans votre numéro du 15 octobre et j'aimerais vous remercier en mon nom et au nom de mes collègues.

Nous sommes nombreux à nous interroger sur l'opportunité de consacrer tout ce temps à participer aux réunions de notre CAC et je suis sûr qu'un grand nombre se sentent revigorés à la lecture de cet article. Comme beaucoup de gens, nous avons besoin qu'on nous rappelle que nous remplissons un rôle utile si nous voulons avoir la force de poursuivre.

J'ai interrogé au cours des derniers mois des employés et des détenus sur leur perception de notre rôle. Si les employés nous trouvent un peu toqués, les détenus, eux, se font une image un peu déformée de notre rôle et l'un d'entre eux a même suggéré que les membres des CAC "mangeaient au râteller du régime."

S'il est vrai que nous avons parfois de la difficulté à parler d'une voix forte et unie, je tiens à rappeler ici que notre première préoccupation est la protection du public. Nous souhaitons être le trait d'union entre les citoyens et le système correctionnel. À titre de membre de ce groupe, je peux vous assurer en toute sincérité que je n'ai jamais rencontré quelqu'un parmi nous qui manifeste quelque préjugé que ce soit envers les employés ou les détenus et j'espère que vous continuerez à rappeler à vos lecteurs notre volonté de servir, sans égard à la forme que prend cette aide. Combien de pays laissent à des groupes de citoyens comme le nôtre libre accès à leurs centres de détention? La plupart d'entre nous croyons que le Canada dispose d'un des systèmes pénaux les plus humains au monde et si on peut difficilement tirer orgueil de l'existence d'un système carcéral, on peut toutefois trouver une source de grand réconfort dans le fait que nos prisons fonctionnent efficacement grâce aux efforts de tant d'employés consciencieux qui s'acquittent du mieux de leurs tâches dans des circonstances difficiles.

Si votre article du 15 octobre dernier avait pour effet de convaincre les employés de se confier un peu plus librement aux membres des CAC, vous nous aurez rendu un fier service à tous et chacun de nous. Les employés sont des citoyens comme les autres et ont donc voix au chapitre. Leurs préoccupations sont aussi les nôtres et s'il ne nous revient pas de leur dire comment d'acquitter de leurs fonctions, nous avons tout intérêt à les appuyer.

Continuez, je vous en prie, à nous fournir réconfort en faisant état de la vérité et soyez assurés que nous serons avec vous de tout coeur. Encore une fois, merci

Bill Walker,
membre du CAC de Warkworth (Ontario)

Monsieur le rédacteur,
Permettez-moi de vous dire à quel point j'ai apprécié dernièrement le fait d'être un de vos lecteurs. La qualité de votre publication est très soutenue et le vaste éventail de thèmes traités suscite l'intérêt d'un grand nombre de personnes.

J'ai particulièrement apprécié l'article de fond intitulé: "Archambault: Deux ans après — Quelques leçons pour l'avenir". À défaut d'en connaître l'auteur, je vous prierais de transmettre ce témoignage d'appréciation à qui de droit.

En ces temps de compressions budgétaires qui résultent souvent en une diminution de la qualité des publications, il est réconfortant de pouvoir compter sur votre haut niveau d'excellence.

Le directeur adjoint p. int.,
Administration
Établissement de Joyceville
Peter Lawton

Nouveau directeur à Bowden

— *suite de la page 1*

PRAIRIES — Michael Gallagher est le nouveau directeur de l'établissement de Bowden depuis le 11 octobre.

Jim Phelps, sous-commissaire des Prairies, a présidé la cérémonie qui a vu l'ancien directeur, **Ray Desrochers**, "passer le flambeau" à M. Gallagher. Assistaient à la cérémonie des représentants des localités avoisinantes et les membres du personnel de l'établissement qui avaient pu être relevés de leurs fonctions.

Diplômé de l'université de Calgary, M. Gallagher travaillait pour le SCC depuis 12 ans au moment de sa nomination. Il a amorcé sa carrière au gouvernement fédéral comme psychologue à l'établissement de Drumheller, en Alberta.

Le nouveau directeur avait été nommé en 1975 coordonnateur régional des unités résidentielles et était devenu en 1980 administrateur régional, Planification et coordination. Deux ans plus tard, il devenait directeur administratif par intérim du Centre psychiatrique régional de Saskatoon pour cinq mois.

Ray Desrochers, qui a supervisé les travaux de reconstruction de l'établissement de Bowden, avait été nommé directeur en 1979. Il s'était joint en 1948 aux services correctionnels provinciaux de la Colombie-Britannique, à Oakalla, avant de travailler pour les services correctionnels de l'Alberta en 1967 et de joindre les rangs du SCC, en 1974 à titre de directeur de l'établissement de Stony Mountain.

entre nous

Vol. 9 n°24 le 30 décembre 1984

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Les services correctionnels dans les années 80: retour au travail

Bâtir son avenir

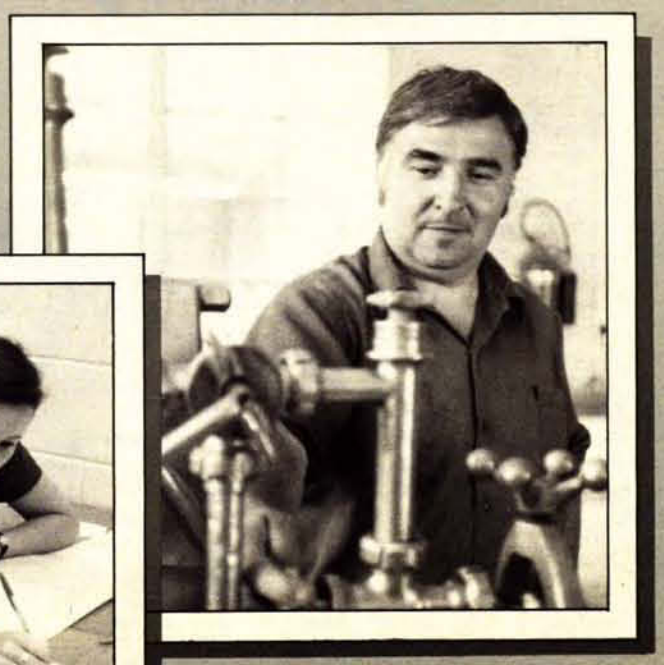

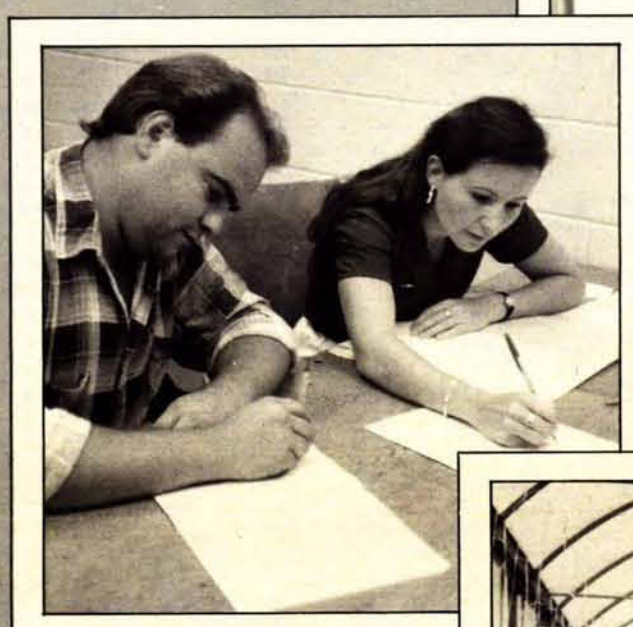

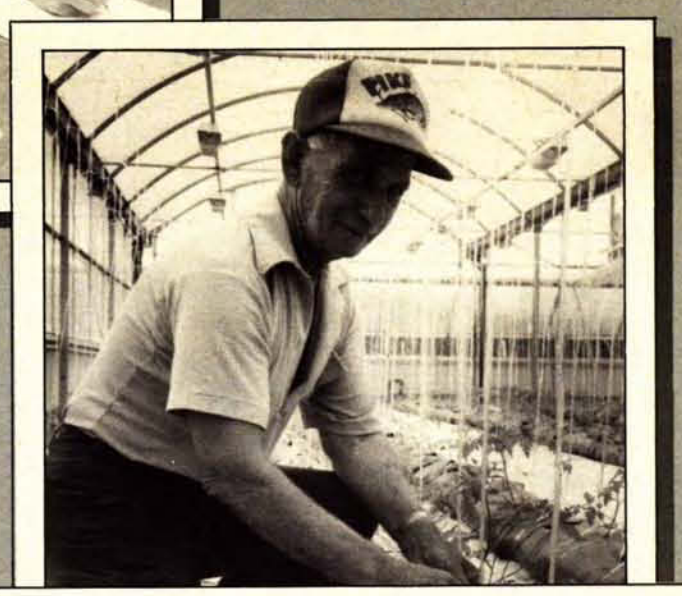

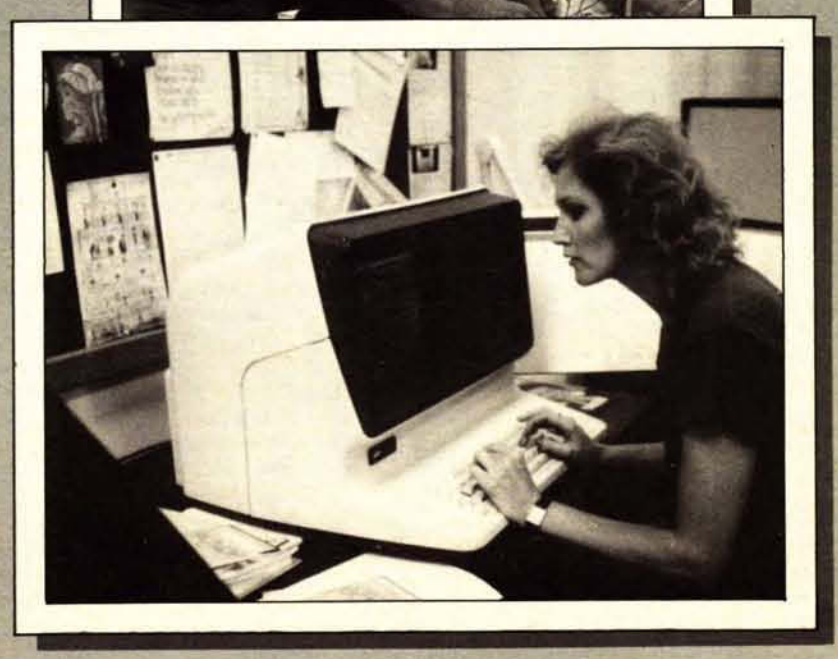

Hommage au personnel de la
Direction de la formation et de l'emploi

Dans ce numéro:

Historique de l'emploi dans les pénitenciers 2
Les ateliers industriels cherchent à se rentabiliser 4
Les ateliers industriels spécialisent leur production 5
Expansion sans précédent des fermes du SCC 6
Priorité au rattrapage scolaire 8
TAD: un secteur en demande 10
La rémunération des détenus 12

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Nos services de formation générale et professionnelle

Des travaux forcés à la haute technologie

En 1835, les six détenus du tout nouveau pénitencier de Kingston cassaient la pierre servant aux travaux de construction: c'était le premier programme d'emploi dans un pénitencier du Canada.

Les premiers établissements pénitentiaires appliquaient les principes de l'isolement cellulaire, de l'instruction religieuse et des travaux forcés "les plus durs qui soient". On espérait ainsi amener le détenu au repentir et mettre un terme à "l'oisiveté et à la fainéantise" qui régnaient alors dans les prisons.

Dès le début, le travail en prison a été considéré comme un moyen pour le détenu de payer sa pension et de réduire le fardeau des contribuables. Tous les travaux de construction de pénitenciers, allant de la taille des pierres jusqu'à la construction des murs et la fabrication des portes de fer, étaient effectués par les détenus. Ces derniers s'occupaient en outre de l'entretien des pénitenciers et travaillaient dans les fermes.

De 1835 jusqu'aux années 1880, d'autres possibilités d'emploi pour les détenus et de revenus pour les pénitenciers ont été créées en louant le travail des prisonniers aux entrepreneurs privés. La Loi sur les pénitenciers de 1867 prévoyait un ensemble de dispositions régissant le traitement des prisonniers: chaque détenu devait être astreint aux travaux forcés dix heures par jour, sauf en cas de maladie ou de congé. En dehors des heures de travail, les détenus devaient être enfermés dans leur cellule. Les détenus qui désiraient travailler plus de dix heures par jour étaient rémunérés pour ces heures supplémentaires, mais aucune rémunération n'était prévue pour le travail effectué pendant les heures réglementaires. La règle du silence absolu devait être respectée en tout temps.

Les prisonniers devaient apprendre le travail auquel ils étaient affectés afin de se rendre plus utiles à l'établissement et d'être mieux en mesure de gagner leur vie honnêtement dans la collectivité. En 1868, on enseignait à Kingston les métiers de chausseur, de tailleur, de ferronnier et de charpentier.

Controverse sur les ateliers industriels

Le concept des ateliers industriels a soulevé dès le début des controverses au sein du public. D'aucuns s'opposaient à l'idée de la réadaptation et à ce que les détenus soient "récompensés" de leur crime en apprenant un métier, si humble soit-il. Pour eux, l'incarcération ne devait être qu'un châtiment.

Les dirigeants d'industries et les syndicats se sont également objecté à la location des services des détenus en prétextant la concurrence déloyale résultant du travail forcé. Les réformateurs sociaux ont soutenu que les entrepreneurs étaient davantage préoccupés par les profits que par le bien-être des prisonniers. Il a également été dit que les entrepreneurs accordaient une trop grande liberté aux détenus ainsi que l'accès à des articles interdits.

Au début des années 1880, la location des services de prisonniers, qui n'était plus très répandue, fut abolie officiellement par la Loi des pénitenciers de 1906, laquelle précisait que les services des détenus ne devaient être affectés qu'aux seuls projets de l'État.

Cette Loi mettait fin à l'exploitation des prisonniers par les entrepreneurs privés mais, en contrepartie, entraînait une diminution du travail pour les détenus et des sources de revenu. En effet, les marchés de l'État n'étaient pas faciles à obtenir.

En 1895, un comité d'étude spécial sur les prisons recommandait que les détenus aient un travail plus productif, qu'ils aient accès à davantage de cours techniques, que le gouvernement octroie davantage de contrats au Service des pénitenciers et que les détenus puissent être rémunérés. Ces recommandations n'étaient nullement innovatrices, même à cette époque. Pourtant, il a fallu attendre de nombreuses années avant qu'elles soient prises au sérieux.

Le Rapport Archambault recommande des changements

Entre 1900 et 1940, les détenus s'occupaient presque essentiellement de l'entretien des bâtiments. En effet, l'agriculture, la maçonnerie et la construction étaient les principales activités auxquelles pouvaient s'adonner les détenus. En hiver, lorsque les champs et les jardins potagers étaient couverts de neige, beaucoup de détenus n'avaient rien d'autre à faire que de se tourner les pouces dans leur cellule.

Dans son rapport publié en 1938, le Comité Archambault écrivait que peu d'emplois offerts dans les pénitenciers canadiens sont de nature à donner aux détenus un sentiment de fierté et que les détenus qui travaillent le font de façon monotone et avec une indifférence parfaite.

La Seconde Guerre mondiale a fait accroître la production industrielle dans certains établissements. Les détenus contribuaient à l'effort de guerre en fabriquant les chaussures, les vêtements et autres articles que commandait l'armée. Toutefois, les ateliers industriels continuaient d'être gérés de la même façon.

M. Jim McLaughlin, directeur des Industries de 1934 à 1972, se souvient que les locaux, le budget et l'équipement des ateliers ne faisaient l'objet d'aucune disposition particulière. "Tout ce que le directeur d'établissement considérait comme nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement était mis en oeuvre. Le personnel des ateliers était habituellement recruté parmi les gardiens qui n'avaient aucune formation technique. Bien entendu, les détenus ne touchaient virtuellement aucun salaire. La règle du silence était encore de rigueur: au travail, les détenus n'étaient pas autorisés à parler entre eux ou au personnel."

Années '50: de nouvelles approches

Avec la fin de la guerre sont revenues les activités liées surtout aux services, telles que l'entretien des établissements et la production d'aliments. Dès la fin des années '50 s'implantait une nouvelle approche en matière d'emploi. Les établissements ont commencé à préparer les détenus à occuper un emploi dans la société libre. La formation sur le tas et la rémunération des détenus ont été introduites. Des instructeurs compétents ont été recrutés en dehors du Service des pénitenciers et le personnel des établissements a reçu une formation technique.

Une formation professionnelle a commencé à être offerte et les installations industrielles ont été agrandies afin que les détenus puissent acquérir des compétences et de bonnes habitudes de travail. Au début des années '60, deux nouveaux établissements, Joyceville et Leclerc, réparaient des automobiles et fabriquaient des articles de métal et de bois, dont des appareils d'éducation physique.

"J'ai connu beaucoup d'instructeurs qui savaient bien faire travailler leurs hommes."

Selon M. McLaughlin, c'est aux instructeurs que revient le mérite d'avoir introduit dans les ateliers une attitude positive face au travail. "J'ai connu beaucoup d'instructeurs qui savaient bien faire travailler leurs hommes. Je me souviens de cas où des hommes ont fait trois ou quatre heures de travail supplémentaire pour presque rien, seulement pour le plaisir de ne pas être enfermés dans leurs cellules et de travailler comme le commun des mortels. Le mérite en revient aux instructeurs dont je ne saurais surestimer la contribution."

Au cours de la même décennie les programmes de socialisation, tels que le counseling, les traitements psychologiques, les groupes d'entraide et la formation générale et professionnelle ont connu un essor tandis que diminuait le nombre de détenus travaillant à plein temps. Le surpeuplement était devenu un problème grave et ateliers industriels et autres secteurs des pénitenciers ont du être transformés en dortoirs.

— *suite en page 3*

Message du Solliciteur général

Le Solliciteur général du Canada, M. Elmer MacKay

L'une des meilleures façons pour le système correctionnel canadien de servir la collectivité est d'offrir aux détenus une vaste gamme de possibilités en matière d'emploi et de formation générale et professionnelle.

Grâce à de tels programmes, le temps passé en établissement peut mener à une véritable réadaptation et rendre les détenus plus aptes à réintégrer la collectivité en tant que citoyens responsables.

Au moyen d'une formation générale, d'une formation professionnelle ou d'un travail constructif, le détenu acquiert de la confiance en lui, ce qui l'aide à prendre un bon départ au moment de sa mise en liberté au sein de la collectivité. Les crédits pour les cours suivis, les titres de compétence, l'expérience pratique et les compétences acquises dans le cadre des programmes du Service correctionnel sont pour l'employeur éventuel autant de preuves concrètes des capacités du détenu. Il est évident que les détenus qui consacrent une grande partie de leur temps à des activités constructives et enrichissantes sont plus susceptibles de jouer un rôle positif au sein de l'établissement, puis de la société.

Bien sûr, les meilleurs programmes au monde ne sauraient donner de résultats positifs sans la participation soutenue des détenus eux-mêmes. Nous ne pouvons offrir que les possibilités de redressement. Il appartient à l'intéressé même d'en tirer profit. La réadaptation est un travail de collaboration.

Message du Commissaire

Le Commissaire aux services correctionnels, M. Donald Yeomans.

Les réalisations de la Direction de la formation et de l'emploi sont pour moi une source de grande fierté. En effet, la Direction offre de nombreux programmes grâce auxquels les détenus peuvent acquérir les compétences recherchées et un sentiment d'épanouissement personnel. Ces éléments sont très importants dans le cheminement du détenu vers sa réinsertion sociale.

Les progrès réalisés au chapitre de la formation générale et professionnelle et de l'emploi des détenus sont dus dans une large mesure à l'excellent travail du personnel de la Direction qui sait reconnaître les besoins des détenus dans ce monde en pleine évolution et, bien sûr, y trouver des solutions. Il n'y a pas encore si longtemps, notre principale préoccupation était de bien enfermer les détenus. Aujourd'hui, nous devons tenter de réintégrer les détenus dans la société en leur fournissant le meilleur outil possible, soit la formation qui leur permettra de devenir des citoyens honnêtes et respectueux des lois.

Les responsables de la prestation des programmes au sein des établissements font face à beaucoup de pressions quotidiennes et méritent une reconnaissance toute particulière. **Jim McLaughlin**, directeur des Industries de 1934 à 1972, disait qu'il ne saurait trop souligner la contribution des divers instructeurs en parlant des personnes avec lesquelles il a personnellement travaillé. Je puis en dire autant de nos instructeurs actuels.

M. Gerry Hooper, directeur général de la Direction de la formation et de l'emploi.

Une évolution progressive . . .

"Pour 1985, nous nous sommes fixé comme objectif de poursuivre notre évolution. Pour ce faire, nous tenterons de mettre en place un bon système de planification et de mise en oeuvre et de monter une solide équipe de travail", affirme le directeur général de la Direction de la formation et de l'emploi, M. **Gerry Hooper**.

"Au cours de la prochaine année, nous essayerons d'établir un plan coordonné et efficace pour nos programmes d'alphabétisation, de préparation à la vie active et d'enseignement assisté par ordinateur ainsi que pour les programmes réguliers d'emploi des détenus.

En ce qui a trait à CORCAN, nous visons à faire une évaluation plus réaliste de nos marchés, à trouver les meilleurs biens à produire, à augmenter le rendement, à mieux contrôler les coûts et à améliorer la production et la qualité.

Il ne faut pas oublier que la Direction de la formation et de l'emploi doit courir deux lièvres à la fois. Elle doit d'une part offrir le plus d'emplois possible aux détenus tout en veillant à se rentabiliser. Enfin, en plus de couvrir ses frais la Direction cherche à élargir ses programmes et les possibilités offertes aux détenus".

Historique de l'emploi dans les pénitenciers

— suite de la page 2

L'obligation pour les détenus en santé de travailler était dès lors considérée comme dépassée. Même s'il n'approuve pas cet aspect de la période de socialisation, M. McLaughlin reconnaît certains effets très positifs pour les ateliers industriels. En effet, au cours de cette période les détenus ont commencé à produire des articles pour les handicapés, les citoyens de l'âge d'or et d'autres groupes; cet effort s'inscrivait dans une stratégie visant à resserrer les liens entre les détenus et la collectivité.

Selon M. McLaughlin, les détenus ont mis tout leur coeur dans ces projets et travaillé avec beaucoup d'enthousiasme.

Le travail redevient obligatoire

Au milieu des années '70 revenait la politique de plein emploi pour les détenus. Les détenus ont alors commencé à recevoir une formation technique qui devait un jour les aider à réintégrer le marché du travail. Le Service cherchait ainsi à réduire les frais d'exploitation des établissements grâce aux revenus générés par les fermes et les industries.

Au cours de la dernière décennie, les fermes et les industries des établissements pénitentiaires ont été modernisées et des méthodes modernes de gestion, de commercialisation et de production ont été mises en oeuvre.

Une marque de commerce, CORCAN, et un symbole social distinguent maintenant tous les biens produits par le Service correctionnel. CORCAN offre une gamme variée de mobilier de bureau, d'équipement de maternelle, de garderie et de terrain de jeu, produits en textile, de travaux d'imprimerie, de panneaux et enseignes, de travaux de rembourrage et de remise en état de meubles. Les biens produits par CORCAN ne sont vendus qu'aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, et aux organismes à but non lucratif.

La formation sur le tas offerte aux détenus mène souvent à un certificat reconnu de formation technique. En 1981-1982, un régime de rémunération qui tient compte des divers niveaux de compétence et de l'ancienneté a été adopté.

Six fermes et cinq serres modernes fournissent environ le tiers des besoins alimentaires du Service et permettent aux détenus de se familiariser avec le travail agricole.

La nouvelle Division du traitement automatisé des documents, qui jouit d'une autonomie financière, offre aux détenus de nombreux services de traitement de l'information et une formation hautement spécialisée.

Le Service a certes parcouru beaucoup de chemin depuis 1835, mais il lui reste encore beaucoup à faire. Il doit en effet trouver un moyen de motiver ou, plutôt, de convaincre les détenus d'acquérir la formation nécessaire qui les aidera à devenir des citoyens responsables et productifs.

L'évolution du pénitencier-école

L'idée d'offrir aux détenus l'accès aux études remonte à l'instauration même du système pénitentiaire canadien. Dès le début, les prisonniers devaient recevoir de l'instruction, et plus particulièrement une instruction religieuse propre à assurer leur salut. Les premiers éducateurs ont essayé d'apprendre à lire et à écrire aux détenus afin que ceux-ci puissent lire les Saintes Écritures.

Les prisonniers étaient condamnés aux travaux forcés de l'aube jusqu'au crépuscule et devaient respecter la règle du silence absolu en tout temps. Pendant leurs heures libres, ils étaient enfermés dans des petites cellules et passaient la plupart de leur temps dans une obscurité totale. Hommes et femmes, enfants et adultes, personnes purgeant une peine pour une première infraction et criminels endurcis, tous étaient incarcérés ensemble et dans les mêmes conditions. La moindre désobéissance pouvait être punie de flagellation. Bref, le milieu était loin de favoriser la regénération morale.

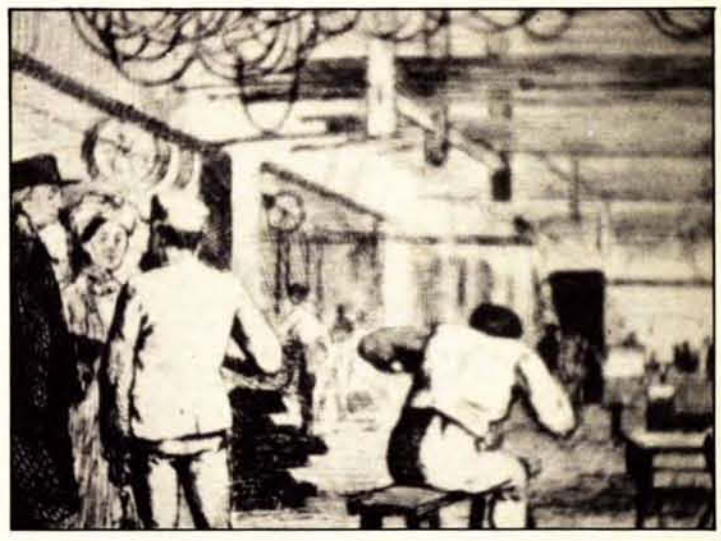

Dans les années 1980, les études ne sont plus considérées comme un grand privilège: elles font plutôt partie intégrante du système pénitentiaire.

Les améliorations ont été apportées de façon progressive. En 1869, les prisonniers étaient récompensés pour leur bonne conduite en recevant de la lumière dans leurs cellules, ce qui leur permettait de lire le soir. Des cours du soir ont été organisés pour les prisonniers ayant une bonne conduite; ces cours remplaçaient l'instruction particulière dans les cellules. La règle du silence absolu a été appliquée de façon un peu moins rigoureuse pendant les périodes de cours, mais pour toutes les matières sauf l'écriture, le détenu devait rester debout pendant le cours. Néanmoins, l'éducation était considérée comme l'un des plus grands privilèges accordés.

Dès 1872, les prisonniers pouvaient emprunter des livres à la bibliothèque et des lampes placées de l'autre côté de leur fenêtre étaient allumées jusqu'à 21h. Antérieurement, ils n'avaient droit qu'à un seul livre par mois qu'ils ne pouvaient lire que durant la journée.

Le Rapport Archambault de 1938 dénonçait le manque de cours offerts au sein des établissements et recommandait que l'on mette en place un bon programme d'éducation permanente, que l'on engage des professeurs compétents et que l'on aménage des bibliothèques bien garnies. Toutefois, la guerre est venue entraver les premières mesures prises pour donner suite à ces recommandations.

Ce n'est qu'après la guerre que des progrès considérables ont été accomplis au chapitre de la formation scolaire. En 1944, des cours par correspondance commençaient à être offerts aux détenus, mais ceux-ci ne pouvaient les suivre que pendant leurs temps libres. En 1948, le ministère des Anciens combattants a offert des cours par correspondance gratuitement aux détenus qui voulaient les suivre en dehors des heures de travail.

Les années '50 ont connu un accroissement constant des activités éducatives en dehors des heures de travail. Des écoles et des universités offraient des cours par correspondance et plusieurs détenus ont finalement réussi à obtenir un diplôme. Toutefois, pour beaucoup de personnes, l'éducation demeurait essentiellement un moyen d'arracher les détenus à l'ennui et d'assurer la tranquillité au sein de l'établissement.

En 1960, le Comité de planification correctionnelle du ministère de la Justice a recommandé que soit offert un plus grand nombre de cours menant à un diplôme ainsi qu'un programme de formation axé sur les possibilités d'emploi dans la collectivité. Dans les années '60, d'importants travaux de construction ont été entrepris en vue de créer des établissements à sécurité moyenne fortement orientés vers la formation.

Cependant, ce sont les vingt dernières années qui ont connu les plus grands progrès au chapitre de la formation dans les pénitenciers. En effet, on y offre actuellement toute une gamme de cours de formation générale et professionnelle menant à un diplôme et ce, des cours d'alphabétisation jusqu'aux cours universitaires. Aux professeurs embauchés par les établissements viennent s'ajouter des enseignants du conseil scolaire, d'universités et de collèges engagés en vertu de contrats de service.

Le SCC offre dans vingt-trois établissements à sécurité moyenne et maximale et dans certains établissements à sécurité minimale, des cours qui répondent non seulement aux besoins de formation professionnelle, mais aussi au désir d'épanouissement personnel et intellectuel des détenus.

Les détenus distribuent *Entre Nous*

Depuis mai 1984, la distribution d'*Entre Nous*, publication bimensuelle du SCC, est confiée aux détenus affectés au traitement de données au pénitencier de Kingston et à atelier Télidon à Frontenac. Auparavant, la salle du courrier à l'Administration centrale était chargée de la distribution de la publication à ses 12 500 abonnés.

Les détenus préposés au traitement des données au pénitencier de Kingston mettent régulièrement à jour la liste d'abonnés et impriment les étiquettes. Ces dernières sont envoyées à l'établissement de Frontenac où entre quatre et six détenus de l'atelier de création de pages Télidon préparent la publication pour l'envoi.

"Nous travaillons tous pendant trois ou quatre jours pour expédier la publication," explique le gestionnaire de l'atelier, M. **Don Anderson**. "Cela s'ajoute au travail de l'atelier."

Les détenus peuvent aussi être chargés de la distribution d'autres publications de la Direction des communications, par exemple des feuilles de données et bulletins envoyés périodiquement au personnel du SCC ainsi qu'à d'autres destinataires.

Les industries cherchent à se rentabiliser

Rentabilité et productivité: voilà les clés du succès de toute entreprise commerciale prospère. Ces éléments constituent aussi les objectifs premiers de la Division des ateliers industriels comme nous le rappelle son directeur, M. **Earl Fox**.

M. Fox ajoute: "même s'il est vrai que la gestion d'une entreprise manufacturière en milieu carcéral nous impose de nombreuses contraintes, je suis persuadé que nous pouvons obtenir un meilleur rendement coût-efficacité et que nous serons un jour en mesure d'absorber la majorité des coûts du programme."

"CORCAN a toujours été une entreprise déficitaire: en 1982-1983, ses pertes se chiffraient à 10 millions de dollars et elles devraient atteindre 11 millions de dollars en 1983-1984."

"Cette tendance sera renversée, d'affirmer M. Fox, au fur et à mesure que les ateliers industriels adopteront les pratiques en cours dans le secteur privé et qu'ils s'efforceront d'accroître leur productivité." Selon M. Fox, le problème tient au fait que l'on s'attend à ce que CORCAN fonctionne à la fois comme une entreprise rentable et comme un programme du gouvernement. À son avis, les ateliers industriels se trouvent aujourd'hui investis d'un double mandat: d'une part, ils doivent chercher à se rentabiliser et, d'autre part, ils doivent apprendre aux détenus à travailler dans un milieu semblable à celui qu'ils connaîtront à l'extérieur de manière à faciliter leur réinsertion sociale.

Participants à la conférence nationale des industries qui s'est tenue à Ottawa du 25 au 27 septembre dernier: Tony Martin, administrateur régional des industries (ARI) — région du Pacifique; Mike Elkins, ARI-Ontario; Gerry Hooper, directeur général, Formation et emploi; Vince Thomas, AR-formation et emploi Atlantique; Laval Marchand, ARI-Québec, John McHardy, ARI-Prairies; et Earl Fox, directeur, Industries.

UNICOR: des ateliers rentables

CORCAN et son homologue américain

Le directeur de la Division des ateliers industriels, **Earl Fox**, fait mention d'une étude commandée par le SCC qui compare CORCAN avec UNICOR, son homologue américain. Cette étude cherche à expliquer pourquoi UNICOR a réalisé un bénéfice de 12 millions $ en 1982, tandis que CORCAN accusait une perte de 11 millions $. M. Fox note en outre qu'UNICOR emploie une plus grande proportion de la population des pénitenciers fédéraux, soit 26% par rapport à 11% dans le cas de CORCAN. Alors qu'UNICOR doit inscrire sur des listes d'attente les noms des détenus qui souhaitent travailler dans ses ateliers, les dirigeants de CORCAN, eux, ont souvent du mal à recruter des travailleurs.

L'étude conclut que le succès d'UNICOR découle des priorités que se sont données les ateliers industriels des pénitenciers américains ainsi qu'à son mandat qui est de fonctionner comme une société privée. UNICOR est une société gouvernementale autosuffisante sur le plan financier et indépendante de tout autre programme. En outre, l'administration pénitentiaire américaine accorde une plus grande priorité à sa production industrielle qu'à ses autres programmes, et les détenus travaillant dans les ateliers sont mieux rémunérés que les autres.

CORCAN, pour sa part, accorde comparativement moins d'importance à la production de revenus et ne jouit nullement d'une situation privilégiée parmi les programmes du Service correctionnel.

L'étude relève aussi les différences entre le régime pénitentiaire des États-Unis et celui du Canada et dont certaines sont indépendantes du contrôle des dirigeants de CORCAN. Le coefficient personnel-détenus est beaucoup plus élevé au Canada qu'aux États-Unis et les établissements canadiens sont plus petits, de sorte qu'il en coûte plus cher pour exploiter un atelier CORCAN.

Les experts-conseils croient néanmoins que CORCAN pourrait réduire son déficit et obtenir de meilleurs résultats s'il adoptait certains des objectifs d'UNICOR.

Rémunération au rendement

Le régime de rémunération est le pivot d'UNICOR. Les détenus qui donnent un bon rendement dans les ateliers industriels sont les mieux rémunérés, tandis que ceux qui s'engagent dans d'autres activités, comme des cours de formation, ne touchent qu'un salaire minime.

Au Canada, les détenus sont essentiellement rémunérés au même taux et ce, qu'ils travaillent dans un atelier industriel, assurent un service donné ou suivent des cours. Selon l'étude, les détenus employés dans nos ateliers industriels travaillent plus fort et plus longtemps que ceux inscrits dans d'autres programmes et c'est la raison pour laquelle les ateliers attirent moins de candidats. L'étude propose d'offrir de meilleurs salaires dans les ateliers industriels pour encourager les détenus à y travailler fort.

Un système de primes a déjà existé dans les ateliers industriels de CORCAN, mais il a été abandonné lorsqu'a été mis en place l'actuel régime de rémunération. Ce dernier régime, affirme M. Fox, a entraîné sur le coup une baisse appréciable, mais temporaire de la productivité dans la plupart des ateliers industriels.

Le nouveau régime de rémunération horaire que met actuellement au point la Division de la gestion des ressources humaines devrait contribuer dans une certaine mesure à motiver les détenus.

Il faut tenir les détenus motivés

L'atelier de transformation du métal en feuille d'Edmonton

Nul ne peut ne pas être impressionné par l'atmosphère industrieuse qui règne à l'atelier de transformation du métal en feuille de l'établissement d'Edmonton. En effet, les 40 détenus de ce pénitencier à sécurité maximale qui travaillent dans cet atelier entendent bien atteindre leur objectif mensuel de production qui est de 250 boîtes à lettres de bonne qualité.

Une telle atmosphère, faut-il l'avouer, n'a pas toujours régné.

Il y a environ un an, les détenus ne produisaient qu'une cinquantaine de boîtes à lettres de qualité discutable par mois. Une firme d'experts-conseils en gestion embauchée pour examiner toute l'opération a passé sept mois à étudier la production sous tous ses angles, consultant le personnel aussi bien que les détenus à propos des changements qu'il y aurait lieu d'apporter.

Selon le gérant des ateliers industriels du SCC de la région, **John McHardy**, "les détenus qui travaillaient quotidiennement dans les ateliers avaient de bonnes idées quant aux moyens à prendre pour améliorer la production. De plus, les consultations ont éveillé en eux le sentiment de participer pleinement au projet et fait naître le désir d'en assurer le succès."

De nouveaux appareils, matrices et outils ont été acquis pour améliorer les méthodes de production. Plusieurs autres innovations moins tangibles, mais tout aussi importantes, ont été apportées. Les instructeurs et les détenus ont participé à des séances de motivation portant sur le travail en équipe et la communication ainsi que sur les moyens d'atteindre les objectifs de production.

Dès mars 1984, les détenus pouvaient travailler dans un atelier moderne et plus efficace. La société Postes Canada, principal client de l'atelier, se dit très satisfaite de la qualité des nouvelles boîtes à lettres. Les instructeurs affirment avoir une bien meilleure main-d'oeuvre. Quant aux détenus, leur moral s'est amélioré tout comme leur climat de travail.

Toutefois, selon M. McHardy, les détenus sont surtout motivés par la perspective d'augmenter leur salaire s'ils remplissent leurs objectifs de production. Or, ces augmentations n'ont pas encore été accordées, car elles iraient pour l'instant à l'encontre de la politique actuelle du SCC. On craint donc que les détenus, une fois habitués aux nouvelles conditions de travail, relâchent leurs efforts s'ils ne touchent pas les augmentations escomptées.

"Nous devons mettre en place un régime de rémunération fondée sur le rendement" affirme M. McHardy. "Il faut motiver la main-d'oeuvre carcérale à travailler. A l'extérieur, les gens travaillent parce qu'ils ont besoin de leur salaire pour vivre. Cela devrait être jusqu'à un certain point la même chose dans nos pénitenciers."

Accord pouvant faire tripler les ventes

Les ventes d'articles fabriqués par CORCAN pourraient tripler d'ici cinq ans grâce à une entente intervenue entre le Service correctionnel du Canada et le ministère des Approvisionnements et Services. En vertu de cette entente, CORCAN pourra, d'ici cinq ans, vendre pour 25 millions de dollars par année d'articles fabriqués dans ses ateliers aux divers ministères fédéraux.

Un telle augmentation des ventes permettra aux ateliers industriels du SCC du concentrer leurs efforts sur la fabrication de grandes quantités d'articles plus en demande, ce qui est beaucoup plus rentable.

Dessins techniques

Des emplois pour les libérés conditionnels

Entre cinq et dix détenus en libération conditionnelle de jour auront bientôt un emploi au nouveau centre d'ingénierie de CORCAN à Montréal. Ils seront chargés de mettre à jour, de classer et de distribuer les dessins techniques de CORCAN.

Des détenus possédant une aptitude quelconque pour le dessin technique, le classement des documents ou la tenue des registres pourront travailler au centre où seront entreposés quelque 5 000 dessins de produits CORCAN en plus de 100 à 150 devis descriptifs. Il faut revoir périodiquement les dessins et les devis pour y incorporer les changements apportés aux produits.

Le centre a été établi au Québec parce qu'on y trouve un nombre suffisant de détenus en libération conditionnelle de jour, dont beaucoup connaissent les deux langues officielles. Ce dernier facteur est important, car les dessins techniques de CORCAN sont publiés en français et en anglais.

Centres de production à l'AC

La Division des ateliers industriels doit rationaliser d'ici peu les opérations CORCAN, ce qui lui permettra de mieux contrôler ses finances et ses moyens de production.

Ainsi, certaines sections de l'Administration centrale deviendront des centres de production responsables de groupes de produits donnés, par ex. les produits textiles et le cuir, les meubles en bois et en métal, les données et les graphiques. Chaque centre de production coordonnera sa production et sa mise en marché. Ces centres jouiront d'une grande autonomie: ils élaboreront leurs propres procédures et auront leurs propres préposés aux ventes, personnel de soutien et technique, et représentants commerciaux.

De l'avis du directeur général de la Division des ateliers industriels du SCC, M. **Earl Fox**, ces équipes de spécialistes auront une meilleure connaissance technique de leurs produits, ce qui assurera une production plus efficace. Étant responsables de tous les aspects de la production de produits spécifiques, les centres pourront mieux contrôler les dépenses. M. Fox prévoit en outre que les matières premières seront mieux utilisées, le contrôle de la qualité sera plus efficace, les produits seront mieux emballés, les échéances seront mieux respectées et partant, les relations avec les clients améliorées.

Les ateliers du travail du métal de Warkworth doivent spécialiser leur production d'ici peu.

Les ateliers spécialiseront leur production

Les ateliers industriels se transformeront progressivement en usines de production à la chaîne de quelques articles. Le directeur de la production, M. **John Root**, explique que le but visé est de rentabiliser les ateliers industriels et de créer un climat de travail comparable à celui de l'extérieur.

M. Root ajoute que "les machines, les gérants et les instructeurs peuvent être utilisés avec beaucoup plus d'efficacité lorsqu'un seul produit ou une seule catégorie de produits est fabriqué. La formation est aussi plus rapide et il devient plus facile d'exercer un contrôle sur la qualité."

M. Root note en outre que les détenus devront comme ailleurs apprendre à faire face au stress résultant, par exemple, d'un calendrier de production trop chargé ou du travail d'équipe. Les détenus avaient l'habitude de travailler dans un milieu plus protégé qui les préparait moins bien au travail à l'extérieur.

Warkworth fabrique des postes de travail

L'établissement de Warkworth se prépare à fabriquer à compter de l'automne prochain les postes de travail pour le traitement des données. Les six ateliers industriels de cet établissement — soit ceux du rembourrage, du travail du métal, de la soudure, de la peinture, de la menuiserie et de l'expédition — vont conjuguer leurs efforts pour produire ces postes constitués d'écrans rembourrés (du genre utilisé dans les bureaux à aménagement paysager) et de tables de travail. Ces ateliers produisaient auparavant divers genres de meubles.

De l'avis du directeur adjoint aux ateliers industriels, M. **Doug Dooher**, 300 postes de travail devraient être fabriqués au cours de la première année. Ce travail nécessitera une utilisation plus intensive de l'outillage et permettra à un plus grand nombre de détenus d'acquérir l'expérience dans ce genre de travail. M. Dooher estime que 20 nouveaux emplois seront probablement créés. A l'heure actuelle, les ateliers industriels de Warkworth emploient environ 65 détenus.

Joyceville et Edmonton se spécialisent aussi

D'autres établissements se sont déjà engagés dans la voie de la spécialisation. Celui de Joyceville se spécialise depuis déjà plusieurs années dans la transformation du métal en feuilles, celui d'Edmonton a passé au cours de la dernière année de la production diversifiée à celle du métal ouvré et l'établissement de Drumheller se prépare à fabriquer des tables et des panneaux de signalisation.

Des ateliers industriels spécialisés seront aménagés dans les établissements du SCC actuellement en construction. L'établissement Drummond, au Québec, fabriquera des produits de textile, tandis que l'établissement Atlantique sera doté d'une grande usine de fabrication de produits en métal.

L'atelier de rembourrage de Warkworth — la tendance est de plus en plus à la spécialisation.

Les ateliers industriels de Bowden

doublent presque leur production

Les employés de la Division des ateliers industriels de l'établissement de Bowden, en Alberta, rapportent que le nouvel immeuble dans lequel ils viennent de s'installer offre des conditions de travail nettement meilleures, ce qui a permis d'augmenter sensiblement la production des quatre ateliers qu'il contient.

Jusque là, les quatre ateliers industriels de la Division — soit ceux de rembourrage, d'ébénisterie, de transformation du métal en feuille et de peinture — étaient aménagés dans un hangar datant de la Seconde Guerre mondiale. Le nouvel immeuble, qui est fonctionnel depuis octobre 1983, contient un tiers d'espace de plus que l'ancien. On peut y contrôler la température, l'éclairage y est bon, et l'approvisionnement en électricité est de beaucoup supérieur, affirme **Ove Sorensen**, gérant de la production des ateliers industriels de Bowden.

Selon M. Sorensen, le moral du personnel et celui des détenus s'est amélioré de "100 pour 100" et la production a presque doublé depuis l'ouverture du nouvel immeuble.

Les quatre ateliers industriels de Bowden emploient entre 30 et 40 détenus qui y fabriquent principalement des meubles commandés par divers clients de la région.

Inspection continue

Le nouveau système de contrôle de la qualité permet de corriger rapidement toute erreur

Une nouvelle méthode de contrôle de la qualité appelée inspection continue est actuellement mise en oeuvre. Cette méthode permettra de relever les normes de qualité des produits CORCAN.

"Inspection continue" signifie qu'au lieu d'inspecter simplement le produit fini, on cherche à déceler les imperfections à chaque étape de la production. Les détenus vérifient donc eux-mêmes la qualité plutôt que de s'en remettre totalement à un inspecteur de l'extérieur.

Ce nouveau système connaît une vogue grandissante dans les entreprises, affirme le chef de la production de la Division des ateliers industriels, M. **John Root**. Mieux vaut corriger les défauts aux premiers stades de la fabrication que plus tard. De plus, le nouveau système sous-tend une participation plus grande et une collaboration plus étroite de la part des détenus étant donné qu'ils participent plus activement au processus.

"Le produit est incontestablement de meilleure qualité lorsque les employés assument une plus grande part des responsabilités en ce qui concerne leur travail", affirme M. Root.

M. Root note aussi que les employés et les surveillants à tous les niveaux devront changer d'attitude, ce qui représente un processus assez long.

"Si l'on détecte une imperfection en cours de travail, le détenu concerné ne doit pas conclure qu'on lui fait un reproche, mais plutôt estimer qu'on l'aide à prévenir une faute. Il faudra s'efforcer de souligner les aspects positifs d'une inspection soignée plutôt que ses aspects négatifs."

M. Root rappelle que l'inspection continue est déjà en vigueur dans les établissements d'Edmonton et de Drumheller et qu'elle donne d'excellents résultats.

Un prix à l'instructeur de l'année

Ils exécutent une myriade de tâches et jouent des rôles très divers: contremaître, agent de sécurité, enseignant, conseiller. À la Division des ateliers industriels, on les appelle officiellement des "instructeurs". Ce sont eux qui oeuvrent aux côtés des détenus dans les usines et les ateliers.

En reconnaissance de l'apport de ces instructeurs, la Division des ateliers industriels se propose de décerner chaque année un prix au surveillant d'une équipe de travail qui se sera distingué par sa contribution.

Le directeur de la Politique, de la planification et de l'évaluation, M. **Al Ross**, cite plusieurs sortes de contributions qui pourraient mériter à l'intéressé le titre d'"Instructeur de l'année": une suggestion ayant entraîné une amélioration du programme industriel, un nouveau moyen d'augmenter la productivité ou encore de longues années de service.

M. Ross est d'avis qu'un tel honneur encouragera l'esprit de corps au sein de la Division des ateliers industriels. Nos instructeurs subissent un stress rarement rencontré dans les entreprises commerciales à l'extérieur. Par conséquent, ils méritent qu'on reconnaisse publiquement leur dévouement.

La ferme de l'établissement de Pittsburgh en Ontario.

Expansion sans précédent des fermes du SCC

De Westmorland à Bowden, sixième et dernière-née des fermes du SCC, résonne le bruit des plus ambitieux travaux d'expansion agricole que le Service correctionnel ait jamais entrepris. Ces travaux lui permettront de réduire ses achats de denrées alimentaires tout en élargissant les perspectives d'emploi pour les détenus.

Selon le chef de l'Agroentreprise à l'AC, M. **Magella Ouellet**, la production devrait dépasser de 25 p. 100 celle de 1983-1984 lorsque les travaux seront terminés. À l'heure actuelle, Agroentreprise offre aux établissements des produits dont la valeur annuelle atteint entre 4 et 4,5 millions de dollars.

En outre, le nombre d'emplois agricoles offerts aux détenus sera supérieur aux 300 postes actuels.

Les grands projets feront considérablement accroître l'approvisionnement en lait, en oeufs, en boeuf, en porc et en légumes.

Le conditionnement des légumes

■ Le Service a entrepris la construction, à Bowden, de sa première usine de conditionnement des légumes.

Les détenus laveront, pèleront, couperont en dés et empaquetteront les légumes qui seront entreprosés dans une installation de congélation puis acheminés à d'autres établissements. À l'heure actuelle, on n'expédie que des pommes de terre et des légumes frais.

"Il est rentable de cultiver, de conditionner et de congeler les légumes en une seule opération, processus d'ailleurs très répandu dans le secteur privé", explique M. Ouellet.

Si tout va bien à Bowden, le Service construira deux autres installations de conditionnement des pommes de terre et autres légumes dans les régions de l'Ontario et de l'Atlantique, a précisé le directeur d'Agroentreprise, **Ron Junk**.

■ La construction d'une nouvelle ferme à Bowden, la sixième du Service correctionnel, sera terminée en 1986-1987. Elle approvisionnera la région du Pacifique et certaines parties de la région des Prairies en lait, en oeufs, en certains légumes conditionnés et en pommes de terre pour faire des frites.

■ On prévoit doubler la capacité de la porcherie de la ferme du Pénitencier de la Saskatchewan pour fournir l'Ouest en porc.

■ La ferme de l'établissement de Rockwood au Manitoba abandonnera, probablement avant la fin de 1986, l'élévage du porc et commencera celui de la volaille, signale M. Ouellet.

Frontenac double sa production de lait

■ Pour approvisionner la région du Québec en lait, la ferme de l'établissement de Frontenac, en Ontario, double le nombre de têtes de bétail de son troupeau de Holstein. La construction d'une vaste annexe à la laiterie est presque terminée et, d'ici 18 mois, 16 000 litres de lait de plus devraient être produits chaque semaine pour les établissements du Québec, précise M. Ouellet.

La traite des vaches ainsi que la pasteurisation et la mise en contenants du lait se font automatiquement. De plus, les détenus n'ont qu'à appuyer sur le bouton d'un distributeur de 20 litres, situé dans les salles à manger des établissements, pour avoir un verre de lait.

■ La dernière des trois phases du projet d'agrandissement de la ferme de l'établissement de Frontenac prévoit la rénovation du poulailler. On pourra ainsi acquérir 7 000 volailles de plus,

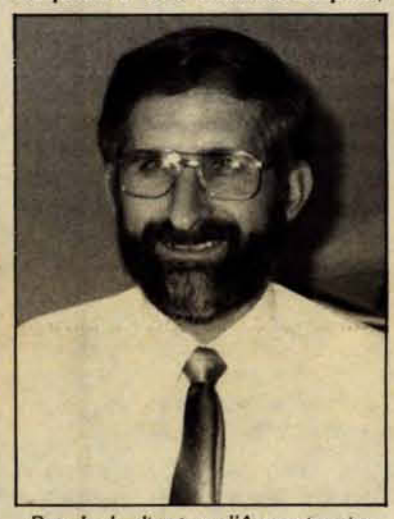

Ron Junk, directeur d'Agroentreprise.

ce qui permettra de fournir le Québec en oeufs. Les oeufs sont ramassés à la main avant d'être lavés, classés, mirés et réfrigérés, puis acheminés vers les cuisines des établissements.

■ Selon le directeur de la ferme de l'établissement de Pittsburgh en Ontario, **Hugh Pratt**, le troupeau de boeufs s'accroît à un rythme de 25 p. 100.

■ Les serres de Pittsburgh, chauffées au gaz et exploitées depuis maintenant trois ans, permettent aux établissements de l'Ontario de consommer des tomates et des concombres frais à longueur d'année.

Westmorland se prépare à approvisionner l'établissement Atlantique

À Westmorland, les travaux d'agrandissement de la laiterie, des installations d'entreposage des pommes de terre et de production du foin vont bon train. La production devrait s'accroître de 25 p. 100 d'ici 1987-1988 afin de répondre aux besoins des 330 détenus qu'accueillera le nouvel établissement Atlantique actuellement en construction dans cette région, déclare M. Ouellet.

La ferme de Westmorland produit du boeuf, du porc, du lait, des oeufs, des légumes et des pommes de terre.

Dans la région du Québec, il y a une pisciculture à l'établissement de La Macaza. Des serres y sont également construites. L'approvisionnement en pommes de terre est assuré par Westmorland et un peu de boeuf, de légumes et d'oeufs proviennent de l'Ontario.

Coûts de la ferme du Pénitencier de la Saskatchewan réduits de 40%

La main-d'oeuvre carcérale diminue les dépenses de construction d'Agroentreprise

La main-d'oeuvre carcérale permet à Agroentreprise de réduire considérablement le coût de son programme de construction et d'expansion.

On a pu réduire de 40 p. 100 le coût total d'un projet-témoin mis sur pied à la ferme du pénitencier de la Saskatchewan en inscrivant de 8 à 10 détenus à des cours de menuiserie pour leur faire ensuite construire un atelier d'entretien de la machinerie agricole. Les détenus ont également construit l'été dernier un nouveau centre de traitement des génisses et des bovins.

"Tout s'est si bien passé que nous essayons d'adopter la même approche pour les travaux d'expansion entrepris ailleurs", explique l'adjoint du directeur d'Agroentreprise, **Fred Cameron**.

La plupart des travaux de construction de l'annexe à la laiterie de l'établissement de Frontenac ont été effectués par des détenus. Le coût total atteindra environ 350 000 $, ce qui est beaucoup moins que les 600 000 $ qu'avait prévus une firme de l'extérieur, précise le directeur de la ferme, **Rodger Howes**.

À l'établissement de Bowden en Alberta, 30 détenus participent à la construction de granges et de hangars pour la machinerie et d'une usine de conditionnement des légumes. Le coût de construction de cette usine atteint 1,5 million de dollars, mais la facture aurait été de 20 à 30 p. 100 plus élevée sans la participation des détenus, précise le chef d'Agroentreprise, **Magella Ouellet**.

Construction à Frontenac: les détenus ont aidé à faire réduire les coûts.

À la ferme du Pénitencier de la Saskatchewan, les cinq détenus qui ont suivi un cours de deux semaines pour se familiariser avec les petits moteurs à refroidissement par air ont déjà réparé de nombreuses machines qui normalement auraient dû être envoyées à l'extérieur, déclare M. Cameron.

Les fermes fournissent chaque année l'équivalent de 4,5 millions de dollars en produits alimentaires.

Que des légumes d'excellente qualité

Il sera difficile d'écouler les rutabagas trop petits et les tomates trop mûres dans les établissements lorsqu'Agroentreprise aura mis en place ses contrôles de la qualité.

Depuis cet automne, la Division tente d'améliorer le contrôle de la qualité en effectuant des inspections internes.

"Nous voulons dépasser les exigences minimales du gouvernement pour offrir la meilleure qualité possible", précise le directeur d'Agroentreprise, **Ron Junk**.

Ces inspections devraient permettre de relever entre 10 et 15 p. 100 des produits qui ne répondent pas aux normes minimales.

Les services de l'alimentation trouvent parfois difficiles d'utiliser des produits classés suivant les normes minimales actuelles, car leur grosseur peut varier énormément, explique le chef de l'horticulture, **Clément Côté**. C'est tout particulièrement le cas pour les carottes, les tomates, les rutabagas et, parfois, les pommes de terre.

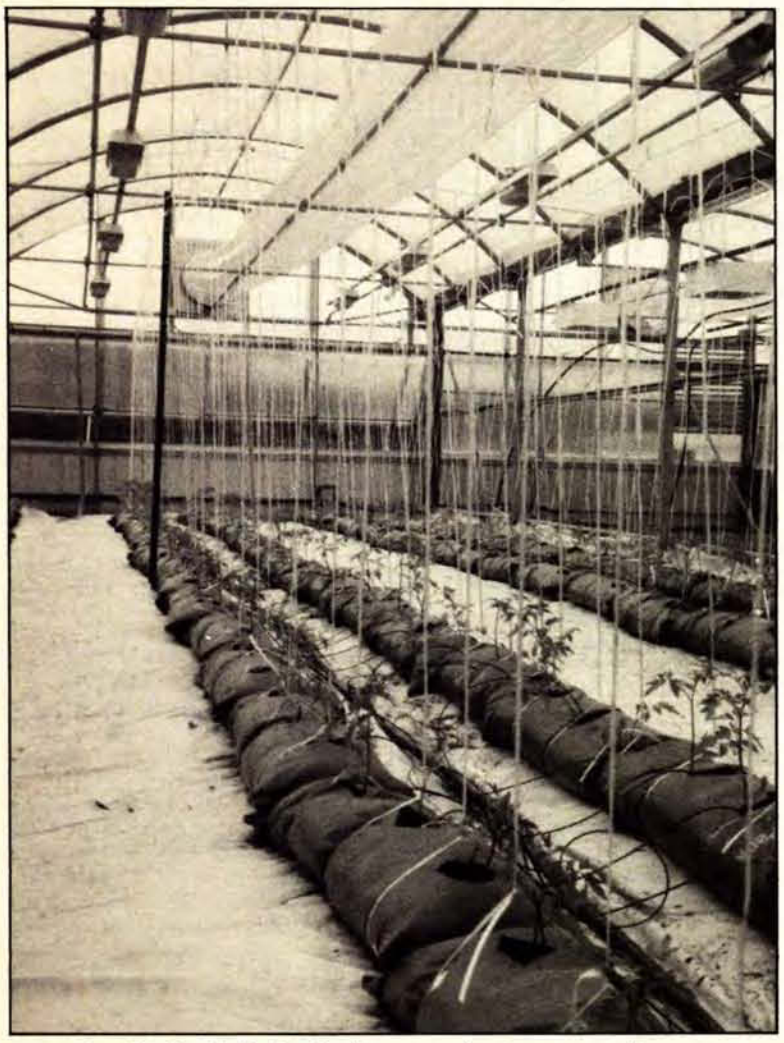

La pépinière de Pittsburgh offre un travail intéressant aux détenus.

La pépinière de Springhill

Le succès de la coentreprise

Les détenus qui travaillent à la pépinière de l'établissement de Springhill, dans la région de l'Atlantique, ont la chance de gagner suffisamment d'argent pour payer leur hypothèque ou se constituer un petit magot en prévision de leur mise en liberté.

Ce programme quinquennal, mis conjointement sur pied par la compagnie Scott Paper et le SCC et qui se terminera en janvier, devrait être renouvelé pour une autre période de cinq ans, déclare le chef de l'exploitation forestière, **Earl Synkiw**. La liste d'attente des détenus qui veulent travailler est toujours longue parce que le salaire est bon.

Chaque année, 17 détenus sont engagés pour soigner les pins, les épinettes et les mélèzes du Japon semés et gardés dans des contenants jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être plantés. Les serres et les abris sont tous situés à l'intérieur du périmètre délimité par des clôtures de sécurité.

Les détenus touchent le salaire minimum en vigueur dans la province et versent une pension ainsi que les déductions normalement exigées par le gouvernement. Le personnel de la Scott Paper exerce la surveillance et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a financé l'aménagement de la pépinière.

"Les détenus sont très enthousiastes parce qu'ils peuvent gagner de l'argent. Le projet a un effet stabilisateur sur toute la population carcérale, car aucun détenu ne veut être congédié pour mauvaise conduite", déclare l'agent des projets spéciaux de la région de l'Atlantique, ***Harry Van Schaayk****.*

"De plus, le travail est agréable — les détenus sont dehors, presque en pleine nature", ajoute-t-il.

Les détenus affectés à la pépinière pendant un an peuvent obtenir un certificat d'évaluation de leur travail. On songe à faire agréer le programme auprès d'une école de la province.

Au centre correctionnel communautaire de Sand River, une opération d'abattage des arbres est également menée conjointement avec la compagnie Scott Paper. Environ 20 détenus du centre ont été engagés pour abattre les arbres touchés par la tordeuse de bourgeons.

Les détenus sont payés en fonction de leur production et versent une pension. Une fois l'abattage terminé, on plante dans nombre de zones dégagées des arbres qui proviennent de l'établissement de Springhill.

L'apprentissage d'un métier est à l'origine du succès d'anciens détenus

Des programmes de formation agricole reconnus par la province où ils sont mis en oeuvre sont offerts pour la première fois dans la région des Prairies. Ils donnent à un détenu employé comme ouvrier agricole la possibilité de se trouver un emploi permanent, déclare l'adjoint du directeur d'Agroentreprise, **Fred Cameron**.

Les programmes de formation, qui offrent divers cours agréés par les écoles provinciales, visent à donner aux détenus une formation qui peut leur assurer des débouchés et réduire le risque de récidive. Auparavant, les détenus ne bénéficiaient que de la formation sur le tas.

Pour illustrer le succès de ces programmes, M. Cameron cite l'exemple de deux anciens détenus qui ont suivi des cours de gestion agricole à la ferme du pénitencier de la Saskatchewan, qui se sont perfectionnés après leur libération et qui occupent maintenant des emplois à plein temps.

"L'une de nos plus importantes responsabilités consiste à aider les détenus à acquérir une formation professionnelle reconnue", déclare M. Cameron.

Un détenu (que nous appellerons Jean) a été affecté à la porcherie dans le cadre d'un programme de deux semaines mis en oeuvre à la ferme du pénitencier de la Saskatchewan. Il a

Fred Cameron, adjoint du directeur d'Agroentreprise.

par la suite suivi les 36 autres semaines du cours de technicien en production agricole donné à l'institut Wascana de Regina et il travaille depuis avril 1982 à la porcherie où il avait été envoyé au départ.

Selon **Wayne Hanna**, président de la division de l'Agriculture de l'institut Wascana, Jean vit maintenant de nouveau avec sa femme et sa fille et exerce très bien son métier.

Le deuxième détenu (Paul) a choisi le programme laitier. Paul, qui a déjà travaillé dans trois fermes laitières, s'est amélioré à chaque étape, affirme M. Hanna.

Les programmes de formation mis sur pied au cours des dernières années visaient au départ à occuper les détenus employés comme ouvriers agricoles durant les mois d'hiver. Nous cherchons maintenant à offrir des cours tout au long de l'année, comme dans les secteurs de formation générale et professionnelle.

Jusqu'à maintenant, la ferme du Pénitencier de la Saskatchewan et celle de l'établissement de Rockwood, au Manitoba, ont donné le ton au programme et obtenu de bons résultats. La région de l'Ontario est la prochaine sur la liste. On envisage d'y offrir des cours d'apiculture et de culture en serre, de même que des cours de soudage et d'entretien de petits moteurs à refroidissement par air.

Selon M. Cameron, les nouveaux programmes de formation générale et professionnelle donnent de bons résultats, mais il aimerait que l'on assure un suivi des détenus libérés afin de voir dans quelle mesure les programmes les aident à se trouver un emploi.

Un bûcheron du camp forestier Ferndale: les salaires sont attirants.

Nouveaux programmes forestiers

Ce ne sont plus des détenus en liberté conditionnelle de jour travaillant sous la surveillance du service forestier provincial qui gardent aujourd'hui le gui rampant sous contrôle dans la région du lac Pitt, en C.-B.

Le gouvernement de la C.-B. a maintenant recours au secteur privé et notamment à un ancien détenu pour effectuer des coupes d'éclaircie, déclare le responsable, **Earl Synkiw**. Cet ancien détenu avait reçu sa formation en cours d'emploi au lac Pitt.

Ce programme d'emploi de détenus en liberté conditionnelle de jour au lac Pitt, programme qui fonctionnait depuis huit ans à partir d'un camp de base, a pris fin l'été dernier par suite des coupures effectuées par le gouvernement de la C.-B. Les activités de conservation de la forêt, qui comprenaient l'espacement des plants et les coupes d'éclaircie dans les massifs de sapins, de pins, de pruches et de cèdres, de même que le contrôle du gui rampant, fournissaient un travail exigeant, mais rémunérateur aux détenus dont la paie était fonction de la production.

La C.-B. et le gouvernement fédéral négocient actuellement de nouvelles ententes de financement partagé de programmes semblables, précise M. Synkiw.

Au camp forestier d'Elbow Lake, les détenus ont été formés pour intervenir les premiers en cas d'incendie de forêt. L'espacement des plants et les coupes d'éclaircie se poursuivent en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement de la C.-B. Les nouvelles activités comprennent notamment le reboisement et l'entretien du camp.

Lignes directrices sur la sécurité dans les fermes

Des mesures de sécurité plus rigoureuses sont appliquées dans les fermes des établissements du SCC pour éviter que les détenus et le personnel qui utilisent la machinerie aient des accidents.

"Il y a très peu d'accidents, mais ils sont généralement assez graves en raison de la grosseur et de la complexité de l'équipement moderne maintenant utilisé dans les fermes", déclare l'adjoint du directeur d'Agroentreprise, **Fred Cameron**.

Dans chaque ferme, les comités mixtes de santé et de sécurité au travail effectuent chaque mois des vérifications sur la sécurité. Par exemple, au cours de ces vérifications, les machines sont vérifiées et celles qui sont défectueuses sont envoyées à l'atelier d'entretien pour y être réparées.

C'est à la suite d'une enquête menée par le ministère du Travail à la fin des années '70 et d'une vérification subséquente faite par l'Inspecteur général du Service correctionnel qu'il a été décidé d'élaborer des lignes directrices plus précises en matière de santé et de sécurité au travail. Les nouvelles lignes directrices d'Agroentreprise seront prêtes d'ici la fin de l'année.

Les rares accidents qui se produisent sont assez graves.

Rattrapage scolaire

2/3 des détenus n'ont pas fait leur 10e année

La division de la formation a décidé de partager son budget de 27 millions de dollars entre les cours d'alphabétisation et ceux de rattrapage scolaire jusqu'à la 10e année. Les deux tiers des détenus des établissements fédéraux n'ont même pas atteint ce niveau d'instruction minimal sans lequel il est de nos jours difficile de se trouver un emploi.

Le Service correctionnel songe à faire preuve de flexibilité dans les horaires pour inciter davantage les détenus à s'inscrire aux cours de 9e et de 10e années.

Il pourrait ainsi abandonner le principe actuel des journées complètes de cours (8 h à 16 h) pour les remplacer par des "blocs de quatre heures". Un détenu pourrait alors choisir de passer une partie de la journée à étudier et l'autre, à travailler.

"La plupart des adultes, tout comme les détenus, ne débordent pas d'enthousiasme à l'idée de passer huit heures sur un banc d'école", explique le directeur de la Formation générale et professionnelle, M. **Laurent Isabelle**. Grâce aux contrats conclus avec les commissions scolaires, les détenus reçoivent une instruction conforme aux normes provinciales.

La Division souhaite également suivre l'exemple des collèges communautaires dont 85 p. 100 des diplômés trouvent un emploi dans leur champ de compétence, ajoute M. Isabelle.

"Nous offrons actuellement certains cours qui mènent à l'obtention d'un certificat et d'un diplôme, mais leur nombre est bien en-deçà de ce que nous pouvons faire", fait remarquer le directeur de la formation qui souhaite offrir des programmes en arts appliqués, en affaires, en sciences de la santé et en technologie, ainsi que des cours de formation dans des disciplines agricoles.

Les priorités de la division dirigée par M. Laurent Isabelle: rattrapage scolaire et préparation à la vie active.

Pour les détenus qui choisissent de ne pas poursuivre leurs études, la Division s'emploie à faire reconnaître les compétences qu'ils ont acquises en cours d'emploi, principalement sur les fermes, dans les cuisines ou dans les secteurs liés à l'entretien. Des organismes de l'extérieur se sont chargés de procéder aux évaluations et de remettre les attestations.

Près de 4 000 détenus sont inscrits au programme de formation générale: 2 233 à plein temps et 528 à temps partiel plus 1 307 autres qui suivent au moins un cours par correspondance.

Une 10e année exigée

Pour la formation professionnelle

Le pénitencier de la Saskatchewan a presque éliminé un taux d'abandon de 80 p. 100 des cours visant à relever le niveau de scolarité en exigeant une 10e année comme condition préalable à l'inscription aux programmes de formation professionnelle.

"Le nombre de détenus qui ont terminé leur 10e ces dernières années est très encourageant, affirme le directeur adjoint de la Formation générale et professionnelle, **Nick Wasyliw**. Le taux d'abandon que nous avions enregistré jusque-là a littéralement chuté".

En effet, davantage de détenus suivent les cours visant à relever leur niveau de scolarité jusqu'à la 10e année. Cette condition préalable à l'inscription à tout programme de formation professionnelle existe depuis quatre ans, explique M. Wasyliw.

"Le taux d'abandon serait inférieur à 10 p. 100 si le nombre d'inscriptions n'était pas faussé par les transfèrements dans des établissements de niveau de sécurité inférieur."

Quelques moments de répit que partagent quelques administrateurs régionaux de la Formation générale et professionnelle: Raoul Duguay (Québec); Dave Dhillon (Pacifique) et Lee MacMillan (Prairies).

Priorité au rattrapage scolaire

La division de la formation accorde maintenant la priorité aux cours d'alphabétisation et de rattrapage scolaire jusqu'au niveau de la 10e année afin d'aider les détenus à se trouver plus tard un emploi dans la collectivité.

Le collège Frontier organise à l'intention des détenus et du personnel carcéral des ateliers sur l'apprentissage individualisé adapté à l'étudiant (AIAE) et aide quelques établissements à mettre sur pied des programmes d'enseignement auxquels participent à titre bénévole des détenus et des membres de la collectivité.

Le nombre d'employés à plein temps spécialisés en alphabétisation dans les établissements de la région de Kingston passera de deux à six.

Un programme mis sur pied à l'établissement de Collins Bay a déjà reçu l'appui enthousiaste de la population carcérale.

Avant que **Helen Hillen** devienne, l'automne dernier, le premier professeur à plein temps spécialisé en alphabétisation de cet établissement de niveau S-5, on a consulté un comité de détenus au sujet de ce nouveau programme.

"Ce comité a encouragé les détenus à s'y inscrire", explique le directeur adjoint à l'Éducation de l'établissement de Collins Bay, **Jack Holder**. Les détenus sont souvent peu portés à participer à un programme d'alphabétisation parce qu'ils acceptent mal leur manque d'instruction.

Selon M. Holder, le programme donne de "très bons résultats". Entre 25 et 30 étudiants assistent à chaque cours.

Dès qu'un certain nombre de détenus eurent étudié avec Mme Hillen, le bruit s'est répandu qu'elle était "très dévouée et très compétente", souligne M. Holder. En outre, un programme d'orientation mieux structuré a encouragé les détenus à suivre les cours.

Le pénitencier de la Saskatchewan fait savoir que ses programmes d'alphabétisation donnent également de bons résultats.

"Nous avons observé un accroissement appréciable du nombre de détenus qui s'inscrivent au cours d'alphabétisation, puis suivent des cours de formation professionnelle", déclare le directeur adjoint à la Formation générale et professionnelle au Pénitencier de la Saskatchewan, **Nick Wasyliw**.

L'analphabétisme pose un problème moins grave dans l'Ouest où le niveau d'instruction est un peu supérieur, précise **Peter Merrett**, directeur adjoint à la Formation générale et professionnelle à l'établissement de Matsqui.

Pour la première fois l'année dernière, un professeur spécialisé en alphabétisation a été engagé à l'établissement de Matsqui. Entre 7 et 10 étudiants sur une population de 380 détenus ont assisté régulièrement à ses cours.

À leur admission, tous les détenus subissent maintenant un examen d'évaluation de leur niveau d'instruction.

Savoir résoudre ses problèmes

Nouveaux programmes de préparation à la vie active

Les programmes de préparation à la vie active, qui s'inscrivent au deuxième rang sur la liste des priorités de la division de la Formation générale et professionnelle, ont été réorientés.

Ces programmes, conçus pour aider les détenus à s'habituer à la vie en milieu carcéral et à préparer leur avenir, seront principalement axés sur la résolution des problèmes interpersonnels et l'acquisition d'une pensée et d'un jugement critiques, précise le directeur de la Formation générale et professionnelle, **Laurent Isabelle**.

Auparavant, précise-t-il, ces programmes étaient plutôt axés sur la psychothérapie ou l'orientation, mais une étude récente a dévoilé que les détenus éprouvent de grandes difficultés à faire le lien entre la cause et l'effet.

Les nouveaux programmes de préparation à la vie active apprendront aux détenus à bien écouter, à faire une distinction entre les réclamations justifiées et celles qui ne le sont pas et à être sensibles aux besoins et aux aspirations d'autrui.

Outre ces programmes de préparation à la vie active, le Service correctionnel offre également de nouveaux programmes dans d'autres disciplines. Ainsi, dans la région des Prairies, les détenus peuvent suivre des cours de conduite automobile, apprendre à chercher du travail et suivre des cours de diététique et de cuisine, déclare l'administrateur régional de la Formation générale et professionnelle, **Lee MacMillan**.

"On espère leur apprendre à prévoir les conséquences possibles de leurs actes et à résoudre leurs problèmes sans avoir recours à la violence," précise M. Isabelle.

Alphabétisation des 18 p. 100 d'illettrés

Lorsque **Leah Meredith**, spécialiste de l'enseignement pour illettrés, a commencé le printemps dernier à travailler avec **Kevin Billings**, un jeune détenu de l'établissement de Bath (voir page couverture), elle devait aller le chercher au début de chaque leçon.

"Il était si peu motivé que je devais aller le chercher, se rappelle-t-elle. Maintenant, il arrive en classe avant l'heure."

Le changement d'attitude chez cet homme qui était autrefois très timide et qui veut s'instruire pour pouvoir lire les plans de soudage ne l'étonne absolument pas.

"Certains détenus ont vraiment besoin d'une attention particulière. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils n'ont pas réussi dans le système d'éducation publique", explique Mme Meredith, dont les étudiants sont tous différents les uns des autres tant du point de vue de leur niveau d'instruction que de leur classe sociale et de leur âge.

Sachant que 18 p. 100 des détenus qui entrent dans le système carcéral fédéral n'ont pas les connaissances de base nécessaires (5e année), le Service correctionnel a décidé de régler ce problème en augmentant son personnel et en mettant l'accent sur les programmes de bénévolat.

"Nous ne pouvons pas régler ce problème en ayant recours à la formule des salles de cours. Nous devons nous occuper de chaque cas en particulier", explique l'administrateur régional de la Formation générale et professionnelle dans la région de l'Ontario, **Dave Sandhu**.

Les nouveaux programmes d'enseignement pourraient accroître de 50 p. 100 le nombre d'inscriptions à l'université

Les détenus des établissements pénitentiaires fédéraux pourront bientôt, contre un paiement nominal de 15 $, s'inscrire à la télé-université.

Ce faisant, on espère faire augmenter de 50 p.100 le nombre d'étudiants inscrits, qui passerait ainsi à 300, déclare le chef de la Formation générale et professionnelle, **Doug Griffin**.

Auparavant, les détenus pouvaient suivre des cours universitaires à l'établissement ou des cours par correspondance. L'enseignement à distance qui leur est maintenant offert est en fait la fusion des deux premières possibilités. Les étudiants reçoivent la documentation par le courrier, mais un professeur leur rend visite à chaque semaine. Ils ont également accès à leur profil d'études par le biais du téléphone et des télécommunications. Enfin, les étudiants transférés dans d'autres établissements pourront poursuivre leurs études, peu importe où ils se trouveront et ce, dès que le programme sera offert à l'échelle du pays.

"Nous espérons faire accroître le nombre d'inscriptions grâce à l'appui qu'assurent les visites régulières d'un professeur", explique M. Griffin. Jusqu'ici, les professeurs ne pouvaient exercer une surveillance directe que sur les 3 000 détenus de 9 établissements qui suivaient des cours universitaires.

Ceux qui fréquentent l'université le font à plein temps, tandis que l'enseignement à distance offre également la possibilité de suivre des cours à temps partiel, ce qui permet aux détenus de participer à d'autres activités au sein de l'établissement.

Les frais d'inscription à temps partiel sont de 10 $ pour un cours par correspondance, de 15 $ pour la formation à distance et de 20 $ pour les cours universitaires.

Trois contrats de 50 000 $ pour l'enseignement à distance ont déjà été signés et de nouveaux contrats conclus avec quatre universités exigeront une mise de fonds de 450 000 $.

De récentes études démontrent que les détenus inscrits à un programme d'au moins huit mois qui favorise la réflexion et le raisonnement viennent à voir le monde différemment et sont moins susceptibles d'être incarcérés à nouveau, déclare **Henry Hoekema**, coordonnateur du programme de formation générale que l'université Simon Fraser offre aux établissements de la région du Pacifique.

"C'est pourquoi nous ne mettons pas l'accent sur l'obtention d'un diplôme. Nous souhaitons plutôt attirer le plus de détenus possible dans les cours de première et de deuxième année", explique-t-il.

Le nombre de demandes d'inscription aux nouveaux programmes universitaires a été assez élevé en dépit des frais de scolarité imposés, précise le gestionnaire régional de la Formation générale et professionnelle dans la région du Pacifique, **Dev Dhillon**. Certaines personnes avaient prédit que l'imposition de frais de scolarité ferait baisser le nombre d'inscriptions.

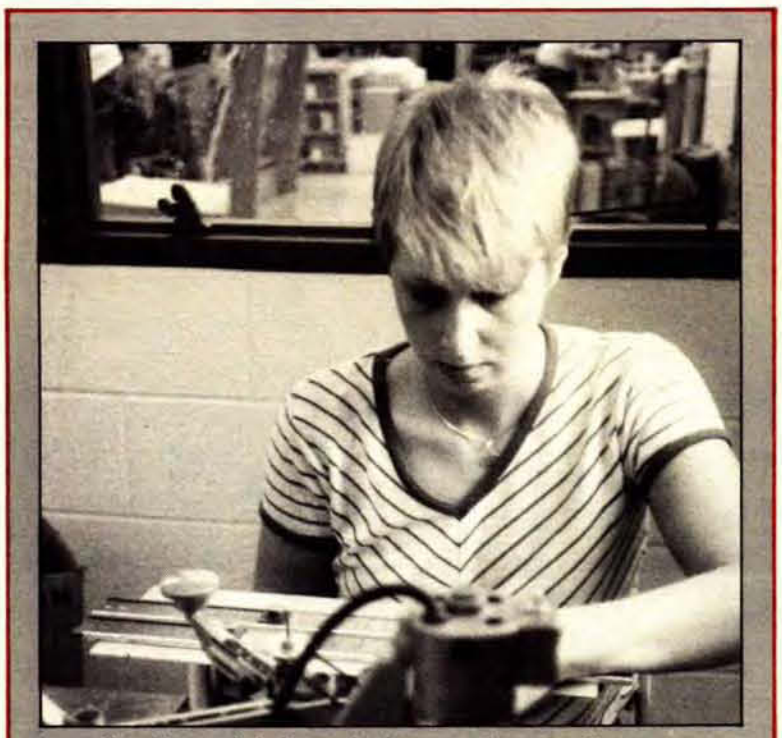

Une détenue de la Prison des femmes prépare des étiquettes.

Plus de programmes de formation pour les détenus autochtones

Tous les établissements dont au moins 8 p. 100 de la population carcérale est d'origine autochtone offriront d'ici peu des cours spécialement conçus à l'intention de ce segment de la population carcérale.

"Les conseillers autochtones conviennent que les autochtones perdent contact avec leur propre culture. Par ailleurs, nos études ont démontré que les autochtones veulent réussir au sein de la culture de la majorité. Ils doivent donc connaître les deux cultures," déclare **Doug Griffin**, chef de la Formation générale et professionnelle à l'AC.

"Nous espérons que les autochtones parviendront ainsi à avoir une plus haute estime d'eux-mêmes."

Sensibilisation du personnel aux particularités ethniques

La sensibilisation du personnel à la culture autochtone occupe une place importante dans la nouvelle politique de la Division. Dorénavant, tout le personnel de la division de la Formation générale et professionnelle appelé à s'occuper des détenus d'origine autochtone suivra régulièrement des cours de sensibilisation à la culture autochtone afin de favoriser le respect et la compréhension mutuels.

Selon le chef de la Formation générale et professionnelle, M. Griffin, environ 9 p. 100 des détenus des établissements fédéraux se disent d'origine autochtone. Ils sont concentrés dans la région des Prairies où jusqu'à 30 p. 100 de la population d'un établissement est d'origine autochtone.

Plusieurs cours d'apprentissage des langues autochtones et de familiarisation avec les cultures autochtones sont déjà offerts dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario.

Le département des études autochtones de l'Université de Sudbury offrira à partir de cette année des cours à certains détenus de l'Ontario. L'Université coordonne en outre une analyse des besoins et une étude sur l'enseignement actuellement offert, ajoute M. Griffin.

La politique de formation des détenus d'origine autochtone est l'aboutissement de deux années de travail avec des conseillers autochtones et d'autres non autochtones.

William Head

Les étudiants évoluent à leur propre rythme

L'établissement de William Head a adopté une nouvelle approche à la formation professionnelle qui favorise l'apprentissage individualisé et modifie complètement la salle de classe traditionnelle. Les détenus comme les professeurs sont très enthousiastes.

"L'époque est révolue où un professeur enseignait à toute une classe d'étudiants", affirme **Ted Swain**, le directeur adjoint à la Formation générale et professionnelle de cet établissement de l'Île de Vancouver.

Depuis avril dernier, un programme d'apprentissage individualisé mis sur pied par le ministère de l'Éducation de la C.-B., le TRAC (training access), est offert à l'établissement de William Head dans la plupart des secteurs de formation professionnelle.

Les détenus travaillent à leur propre rythme à partir de documents préparés à l'avance. Ils peuvent aussi demander l'aide de l'un des trois professeurs spécialisés respectivement en menuiserie, en travail du métal en feuille et en électricité.

"Le détenu est carrément responsable de sa formation", explique M. Swain, qui ajoute que les étudiants semblent plus motivés qu'auparavant et que les professeurs, sceptiques à l'origine, sont maintenant enthousiastes.

"Les détenus aiment ce type de formation parce qu'ils peuvent progresser à leur propre rythme et consulter directement le professeur. Dans une salle de classe, ils ont tendance à ne pas poser de questions parce qu'ils ont peur d'être ridiculisés", ajoute-t-il.

Il faut habituellement dix mois pour terminer le programme. Comme les crédits accumulés sont exactement les mêmes que dans n'importe quelle école de formation professionnelle de la Colombie-Britannique, les cours peuvent être transférés lorsqu'un détenu est libéré. Deux anciens détenus se sont déjà inscrits dans des écoles de Vancouver et de Victoria pour terminer leur programme **TRAC**.

L'ordinateur ouvre de nouveau horizons aux détenus

Des programmes de formation avancée en informatique, offerts par l'Université de l'Alberta à l'établissement d'Edmonton, ont "vraiment ouvert de nouveaux horizons aux détenus. Ils ont transformé leur vie", soutient le coordonnateur scolaire, **Ulrich Nikolai**, au sujet de **PLATO**, un programme de données de contrôle offert depuis deux ans dans cet établissement.

Les cours les plus populaires sont ceux qui portent sur les applications informatiques.

Au départ, deux terminaux reliés par lignes téléphoniques à l'unité centrale de l'université permettaient de suivre des cours de formation de base et de la 5e année jusqu'à la fin du secondaire.

Le local dans lequel se trouvait les terminaux, fermé à un moment donné le soir en raison de problèmes de malpropreté des locaux, a été réouvert et placé sous la surveillance des détenus eux-mêmes.

"Nous n'avons reçu aucune plainte de la sécurité depuis l'installation des terminaux. Ils sont tellement précieux que les détenus se sont donné le mot de ne pas les briser", affirme M. Nikolai.

Un des détenus, qui s'est installé pour la première fois devant son terminal en novembre dernier, a fait de tels progrès qu'il met actuellement au point le système informatique que le pénitencier utilise pour repérer ses propres données.

"Il est fermement résolu à réussir parce qu'il compte travailler dans ce domaine; ce n'est pas simplement un rêve irréalisable", ajoute M. Nikolai.

Les programmes informatiques permettent aux petites écoles d'offrir un large éventail de cours même si elles n'ont qu'un petit nombre de professeurs. De plus, certaines personnes découvrent qu'elles peuvent apprendre lorsqu'elles utilisent un ordinateur, précise M. Nikolai.

Près de la moitié des deux cents détenus de l'établissement se sont inscrits à un programme PLATO et la demande ne cesse de croître, ajoute-t-il.

L'enseignement individuel automatisé

L'année dernière, une méthode d'enseignement automatisé a été mise à l'essai dans un petit nombre d'établissements fédéraux. Cette méthode peut révolutionner l'enseignement dans les pénitenciers, d'affirmer **Doug Griffin**, chef de la Formation générale et professionnelle.

Un certain nombre de détenus ont maintenant autant recours à l'ordinateur qu'à leurs livres et qu'à leurs professeurs.

L'enseignement assisté par ordinateur est tellement populaire auprès des détenus que du matériel supplémentaire a déjà été mis à leur disposition.

Au départ, 12 terminaux ont été installés. Cette année, les détenus des établissements de Springhill, Leclerc, de Warkworth et de Stony Mountain, où l'expérience est en cours, et de celui de Dorchester, où elle sera aussi menée, disposeront de 42 autres terminaux et de 9 imprimantes. Si l'expérience réussit, tous les autres établissements seront dotés de matériel semblable au cours des deux prochaines années.

"Les détenus aiment utiliser les terminaux parce qu'ils sont patients et leur permettent de répéter à l'infini", fait observer **Robert Paquin**, directeur adjoint à la Formation générale et professionnelle à l'établissement Leclerc où 60 détenus étudient à l'aide des terminaux.

L'apprentissage de l'anglais assisté par ordinateur est particulièrement utile à l'établissement Leclerc, le seul établissement au Québec qui offre des cours d'anglais, car il n'y a que deux professeurs pour donner tous les cours d'anglais, ajoute M. Paquin.

Les étudiants sont "très très enthousiastes". Ce qui leur plaît, c'est l'absence de pression et puis, le terminal ne leur dit jamais qu'ils sont stupides", ajoute M. Griffin.

Tout en reconnaissant que l'enseignement assisté par ordinateur comporte certains aspects déshumanisants, objection qu'a d'ailleurs soulevée l'Association canadienne pour l'éducation des adultes, cette méthode offre, selon M. Griffin, des avantages qui "dépassent de loin les inconvénients".

Contrairement à ce qui se passe habituellement lorsqu'un groupe relativement homogène d'étudiants suit un cours pendant une période donnée, les cours offerts dans les établissements sont conçus pour recevoir des détenus qui changent fréquemment d'établissement, qui commencent et abandonnent quotidiennement des programmes et dont le niveau d'instruction varie énormément. Les établissements doivent offrir des cours en groupe et des cours individuels.

Puisque l'enseignement individualisé est trop onéreux, on utilise l'ordinateur, déclare M. Griffin. Les terminaux sont disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

"Les programmes d'enseignement assisté par ordinateur constituent une méthode d'enseignement individualisé à la fois efficace et rentable", souligne le chef de la Formation générale et professionnelle.

Enfin, lorsqu'un détenu sera transféré dans un établissement de niveau de sécurité plus bas, il pourra poursuivre ses cours. Il n'aura pour ce faire qu'à inscrire le mot de passe approprié. L'ordinateur enregistre toutes les opérations et fournit un rapport d'évaluation hebdomadaire des progrès de l'étudiant.

Traitement automatisé des documents

TAD: Le marché du travail d'aujourd'hui

Dans cette ère de technologie de pointe, la connaissance de l'informatique est presque essentielle pour trouver du travail. Selon M. **Al Schoenherr**, directeur du Traitement automatisé des documents (TAD), cela explique pourquoi beaucoup de détenus désirent travailler pour la division du TAD, de la Direction de la formation et de l'emploi.

"Nous enseignons des compétences vraiment utiles dans le monde actuel des affaires", déclare M. Schoenherr.

La division TAD a commencé ses activités en 1977. Elle avait alors un seul bureau de microreproduction à l'établissement de Bath, en Ontario. Aujourd'hui, la Division compte dix ateliers et offre les services suivants: la saisie des données, c'est-à-dire l'entrée des données dans l'ordinateur; le traitement des données, qui comprend la programmation et la mise à jour de programmes; la création de pages Télidon (voir page 11); le traitement de textes, y compris la transcription d'enregistrements sur bande et de brouillons sur support de papier; et la microreproduction, c'est-à-dire la reproduction de documents sur film compact.

La division TAD est aussi chargée de la distribution d'*Entre Nous*, le journal des employés du SCC, ainsi que des répertoires de codes postaux pour la Société des Postes du Canada.

Ces dernières années, le nombre de détenus employés par TAD s'est beaucoup accru, passant de 105 en 1981-1982 à 168 en 1984-1985.

— Un centre de traitement offrant des services multiples

Actuellement, chaque centre de traitement travaille indépendamment des autres et offre des services particuliers. L'étape suivante, encore au stade de la planification, sera cruciale: les divers centres de traitement seront intégrés en un seul réseau de télécommunications doté d'un ordinateur central.

L'ordinateur central sera installé au pénitencier de Kingston et chaque centre pourra s'y brancher ou communiquer avec d'autres centres au moyen de la télécommunication. Cette intégration des services se fait partout dans le monde des affaires et elle est certainement la clé de l'avenir, d'affirmer M. Schoenherr. En outre, ce réseau permettra d'offrir aux clients une plus grande gamme de services à un prix abordable. Par exemple, un organisme qui publie et distribue des rapports pourra choisir le traitement des textes sur microfilm, sur disquettes de machine de traitement de mots, sur bande d'ordinateur, en pages Télidon, ou plusieurs de ces méthodes. L'accès à ces renseignements informatisés est plus rapide et moins cher que lorsqu'on fait appel aux méthodes traditionnelles.

L'expansion des services est aussi de bonne augure pour les détenus, dit M. Schoenherr, puisqu'elle créera un plus grand nombre d'emplois dans un secteur exigeant des compétences spécialisées.

La création d'un centre de traitement offrant des services multiples a pour objet d'offrir une gamme complète de services. Selon M. Schoenherr, assurer ce niveau de service élevé représente un défi compte tenu des diverses contraintes, telles les exigences en matière de sécurité imposées dans un établissement pénitentiaire. Il faut en outre prendre en considération le coût élevé de l'équipement.

Le plan d'intégration du réseau:

- expose l'objet et les responsabilités du centre de traitement;
- énonce les buts du centre de traitement;
- précise les divers services qu'il y a lieu d'offrir;
- détermine les marchés;
- comporte des prévisions financières.

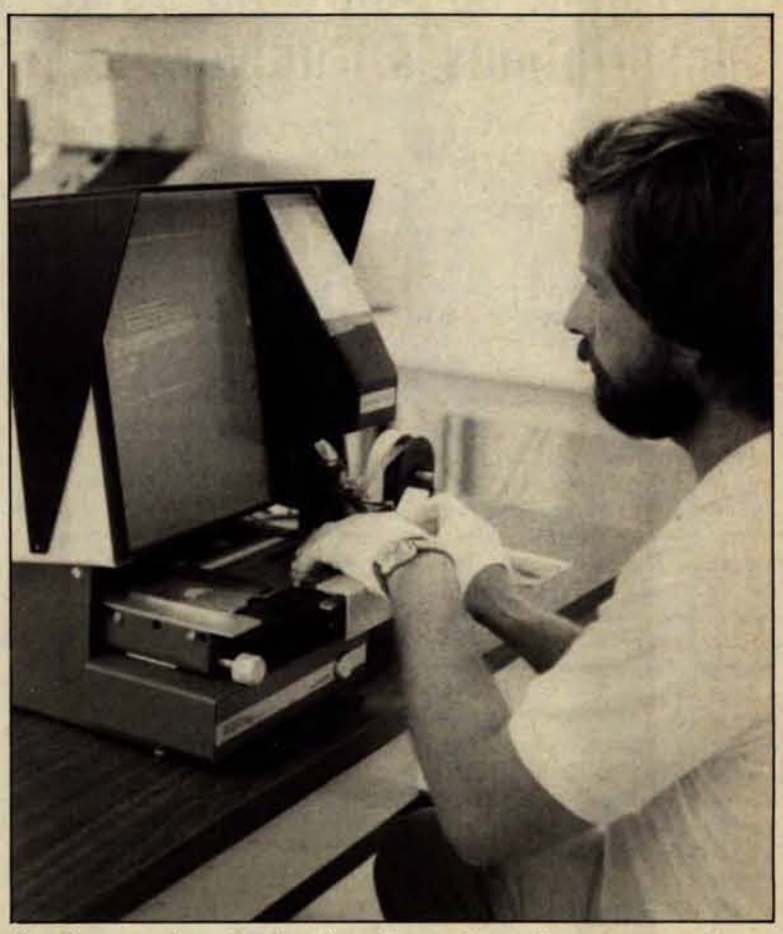

Dave Curran se prépare à expliquer les techniques de microfilmage à quelques détenus de l'établissement de Bath.

Les détenus du Pénitencier de Kingston se passionnent pour la programmation

Le directeur du traitement automatisé des documents, **Al Schoenherr**, dit que les détenus employés dans un projet de programmation au pénitencier de Kingston s'intéressent tellement à leur travail que c'est parfois avec regret qu'ils quittent l'atelier à la fin de la journée. Le projet-témoin lancé il y a un an permet aux détenus qui ont suivi des cours sur les différents aspects du traitement de données d'acquérir une expérience pratique.

Le but du programme est de voir s'il est possible d'établir au sein d'un établissement un bureau de traitement de données offrant des services tels la préparation et la révision de logiciels.

M. **Ken Whittington**, l'instructeur, estime lui aussi que le projet a très bien réussi. Huit des dix premiers étudiants ont terminé le cours d'introduction et suivent maintenant des cours plus avancés au niveau du collège communautaire. "Nous nous attendions à ce que seulement deux ou trois des participants, dont aucun avait de l'expérience dans le traitement de données, terminent les cours".

Certains ont déjà commencé une formation pratique. Ils sont affectés à divers projets comme la préparation de listes de distribution pour les publications du SCC et la préparation de programmes visant à organiser l'entretien des bâtiments et du matériel au pénitencier de Kingston.

Al Schoenherr, directeur du traitement automatisé des documents.

M. Whittington affirme que les détenus s'intéressent énormément à leur travail. Certains ont fait des heures supplémentaires de formation dans leur cellule.

Il s'agit maintenant de déterminer si un bureau offrant une gamme complète de services de traitement de données et employant jusqu'à 25 détenus pourrait être créé et exploité de façon rentable. Une firme engagée à contrat par la division du TAD présentera son rapport au cours de l'hiver.

Selon M. Schoenherr, le premier client du bureau serait le SCC de sorte que les détenus pourront obtenir de l'expérience et acquérir une certaine crédibilité. On offrirait ensuite des services aux organismes du secteur public et à but non lucratif. M. Schoenherr est convaincu que le bureau aura des contrats. Toutefois, comme l'achat du matériel nécessaire constitue une grand dépense, il convient d'effectuer d'abord une étude de faisabilité.

Traitement de textes à la Prison des femmes

Lorsqu'on demande à la gérante de l'atelier de traitement de textes de la Prison des femmes, Mme **Linda Halladay**, comment réagissent les détenues à leur travail, celle-ci répond sans hésiter qu'elles sont très intéressées et qu'elles ont une attitude très positive. Elles s'essaient volontiers aux tâches nouvelles et veulent en apprendre le plus possible. "La rémunération est bonne et les détenues désirent acquérir des compétences qui leur permettront de trouver un emploi après leur libération."

Depuis 1981, la Prison des femmes emploie des détenues dans son service de traitement de textes dont le travail, dit Mme Halladay, est de toute première qualité. Six femmes, formées à l'atelier même, travaillent six heures par jour sur les machines les plus perfectionnées produisant de la copie pour ses divers clients, dont le Service correctionnel, des universités, des hôpitaux, et des organismes à but non lucratif.

"Je leur apprends à se servir des machines et leur montre aussi comment, par exemple, avoir de bons contacts avec les clients et de bonnes attitudes vis-à-vis leur travail. Sous bien des rapports, l'atelier ressemble à un centre de traitement ordinaire. L'équipement, les procédés de bureau et la formation sont exactement les mêmes" affirme Mme Halladay.

L'équipement de l'atelier comprend des systèmes de transfert de pages dactylographiées ou d'enregistrement au moyen de lignes téléphoniques. On songe à ajouter des services de photocopie et de reliure afin d'offrir aux clients une gamme complète de services. Plus tard, le bureau de traitement de textes sera aussi relié au moyen de télécommunications à d'autres ateliers de TAD, de manière à compléter les services offerts dans d'autres établissements.

Microreproduction

La formation au SCC devient la norme de l'industrie

Plusieurs techniciens diplômés en microreproduction ont reçu leur formation pendant qu'ils étaient incarcérés à l'établissement de Bath, en Ontario. Depuis 1979, la division du TAD offre aux détenus, à Bath, un excellent programme de formation sur le tas et un cours menant à l'obtention d'un certificat de compétence en microreproduction. Ce programme bilingue, qui a été préparé par la Société micrographique du Canada pour la division du TAD, est devenu la norme pour tout le Canada.

"Il est habituellement très difficile de trouver des techniciens en microreproduction bien formés" déclare M. **Greg MacGillivray**, expert-conseil en commercialisation pour la division du TAD. "C'est un domaine relativement nouveau, les normes viennent à peine d'être établies pour l'industrie et la formation systématique n'est pas encore chose courante dans le secteur privé."

À Bath, les détenus apprennent chaque étape de la microreproduction, connue aussi sous le nom de microfilmage. Cela comprend la préparation des documents pour la photographie, l'utilisation des divers appareils de photographie, le développement des films, l'inspection des films et la mise des films dans des gaines de cellophane. Les détenus apprennent les procédés à leur propre rythme sous la surveillance de deux instructeurs et avec l'aide de collègues de travail plus expérimentés. Des évaluateurs de la Societé micrographique du Canada visitent l'établissement de temps à autre pour faire subir des tests aux candidats au certificat de technicien aux niveaux 1 et 2.

Le service de microreproduction a commencé ses opérations à l'établissement de Bath en 1977. Un deuxième atelier a été ouvert à Laval en 1979 et un troisième à Springhill en 1980. L'atelier de Bath, le plus grand, emploie jusqu'à 30 détenus, y compris six de la Prison des femmes. Les ateliers de Laval et de Springhill sont encore relativement petits et n'ont pas encore de programmes complets de formation et d'accréditation.

Le microfilmage convient à l'emploi des détenus, affirme M. **MacGillivray**, parce qu'il s'agit d'un domaine où la demande de main-d'oeuvre est assez forte. Cette discipline prend rapidement de l'expansion en raison du manque d'espace dans les bureaux et de la nécessité de trouver un moyen économique d'entreposer les documents.

"Ce travail est beaucoup trop méticuleux pour que les entreprises privées le trouvent rentable. Ainsi, nous ne faisons pas concurrence à l'industrie privée."

De nombreux stagiaires des ateliers de TAD ont trouvé un emploi dans des entreprises commerciales, précise M. MacGillivray.

Le service de microreproduction de la division du TAD a conclu des contrats pour le microfilmage de marques déposées et de brevets pour Consommation et Corporations Canada, et le microfilmage de plans de construction pour la Ville de Toronto.

Traitement automatisé des documents

TÉLIDON *Des perspectives de travail pour les détenus*

Quand les détenus de l'établissement à sécurité minimale de Frontenac, allument leur téléviseur dans leur cellule, ils voient le chef cuisinier présenter le menu du jour, puis divers autres renseignements susceptibles de les intéresser: l'horaire de travail de l'établissement, une note de service du directeur adjoint, une mise à jour des activités récréatives, une annonce pour un foyer de transition, l'horaire des films, les résultats des sports.

Ce babillard électronique qui fait appel à une technologie ingénieuse, Télidon, a été créé par les détenus de Frontenac. Télidon est le fruit de la combinaison de l'ordinateur et de la télévision. Les "pages" Télidon comportent des renseignements écrits ainsi que des graphiques qui remplissent lentement l'écran comme un film d'animation. Un atelier de création de pages Télidon, employant quatre ou cinq détenus, existe à Frontenac depuis 1983. Au pénitencier de la Saskatchewan, un projet semblable procure de l'emploi à cinq détenus.

Détenu travaillant au projet Télidon à l'établissement de Frontenac.

Depuis le commencement des opérations Télidon les détenus ont créé des centaines de pages de renseignements pour divers organismes fédéraux, dont Tourisme Canada, le ministère de la Défense nationale et le Service correctionnel du Canada. Le babillard électronique de Frontenac est le projet Télidon le plus récent et celui qui enthousiasme tout particulièrement l'instructeur de l'atelier, M. **Don Anderson**. "En effet, de dire ce dernier, des bruits erronés courent souvent dans la population carcérale au sujet d'activités au sein de l'établissement ou un changement apporté à l'horaire régulier. Cela fait augmenter les tensions. Le système Télidon nous permet de fournir des renseignements exacts aux détenus dans leurs cellules et d'éviter ces fausses nouvelles."

Les quelque 30 pages de renseignements mises à jour quotidiennement sont présentées de façon continue, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur un poste de télévision local. Ce système n'est actuellement qu'à l'essai, mais M. Anderson espère l'offrir un jour à huit établissements dans la région de Kingston et peut-être même à tous les établissements du pays.

M. Anderson et M. **Jim Lawrence**, l'instructeur du système Télidon au Pénitencier de la Saskatchewan, s'entendent pour dire que les détenus désirent vivement acquérir des nouvelles connaissances technologiques et travailler dans ce domaine.

"Les gars n'aiment pas les congés fériés et les week-ends, affirme M. Lawrence, car ils veulent travailler."

Selon M. Lawrence, les détenus sont empressés à travailler parce qu'ils savent qu'ils acquièrent une formation utile dans le monde à l'extérieur et parce que le travail est bien rémunéré et prestigieux.

La formation, qui prend plusieurs mois, porte notamment sur la mise en page, la combinaison des couleurs et les techniques d'affichage, ainsi que sur le mode d'emploi de l'équipement de création de pages. Ceux qui ont un talent d'artiste, des compétences en communication et qui savent dactylographier sont de bons candidats. À Frontenac, les candidats qui ne savent pas taper à la machine sont envoyés à la Prison des femmes pour l'apprendre.

Jusqu'ici, 17 détenus ont reçu la formation Télidon à Frontenac et au pénitencier de la Saskatchewan. Selon les instructeurs, la plupart de ceux-là seront suffisamment compétents pour travailler à l'extérieur. Cependant, les deux instructeurs conviennent qu'il n'est pas facile de trouver un emploi lié au Télidon, l'industrie ne s'étant pas développée aussi vite qu'on l'espérait.

M. Lawrence se dit convaincu que le travail viendra, mais pas nécessairement du jour au lendemain.

La Prison des femmes offre maintenant

Toute une gamme de programmes

Il y a quelques années, les seules possibilités de formation générale et professionnelle offertes aux détenues à la Prison des femmes se résumaient à quelques cours de rattrapage scolaire et à un cours d'apprentissage en coiffure. Aujourd'hui, la Prison des femmes offre toute une gamme de programmes, y compris des cours menant au diplôme d'études primaires et secondaires, des cours professionnels, et une formation en traitement de textes et en microfilmage.

L'établissement a élargi sa gamme des programmes en réponse à une plainte formulée en 1981 de discrimination à l'endroit des femmes à cause des possibilités et des installations inférieures qui leur étaient offertes par rapport aux hommes. La Commission des droits de la personne considère maintenant que les problèmes qui avaient motivé la plainte sont essentiellement résolus.

"Le moral est nettement meilleur, fait remarquer le coordonnateur des programmes de formation générale et professionnelle de l'établissement, M. **Kalil Baksh**. "Bon nombre de femmes se sont inscrites aux cours offerts."

La Commission scolaire de Frontenac envoie des professeurs à l'établissement pour travailler avec les étudiantes et leur fait subir des tests d'évaluation du niveau scolaire. Des détenues ont obtenu leur diplôme d'études secondaires grâce au programme de formation générale et d'autres suivent actuellement des cours menant à ce diplôme. M. Baksh signale également que plusieurs femmes se sont inscrites à des cours post-secondaires après avoir fini de purger leur peine d'incarcération.

De plus, les détenues ayant les pré-requis exigés peuvent suivre des cours universitaires par correspondance.

M. Baksh se dit tout particulièrement satisfait des résultats d'un programme de formation générale offert pendant l'été, lequel comportait quatre cours. "Il y a eu une bonne participation et les étudiantes les ont beaucoup appréciés."

La formation professionnelle a été relancée grâce à un programme d'art industriel donné dans un édifice ouvert en juin 1982. Ce programme comprend la menuiserie, la couture industrielle et le rembourrage, cours pouvant être crédités pour l'obtention d'un diplôme de neuvième et de dixième année du secondaire. Le soudage de base et la peinture industrielle au pistolet seront ajoutés au programme tandis que la coiffure est toujours enseignée de même que les cours commerciaux, précise M. **Gerry Rebec**, instructeur.

Les détenues peuvent en outre être transportées par autobus à l'établissement de Collins Bay pour y suivre des cours de mécanique automobile, de soudage et de menuiserie. "Une femme qui avait fait son apprentissage de mécanicien à Collins Bay a trouvé un emploi dans une usine d'automobiles", note M. Rebec avec une fierté bien légitime.

"Il est important de donner aux femmes des possibilités dans les emplois traditionnellement réservés aux hommes parce que la rémunération est plus élevée que pour beaucoup d'emplois traditionnellement dévolus aux femmes" explique Mme **Yvonne Latta**, directrice adjointe à la Socialisation.

Microreproduction

Les ateliers de microfilmage préparent les détenus à se trouver un bon emploi. (Springhill)

Dans l'atelier de microfilmage de Bath

La présence de détenues améliore le moral

Depuis deux ans, un minibus conduit plusieurs détenues de niveau de sécurité peu élevé de la Prison des femmes à l'établissement de Bath où elles travaillent à l'atelier de microfilmage aux côtés de leurs homologues masculins.

Cet arrangement a élargi les possibilités de travail des détenues et, selon M. **Dave Curran**, instructeur à l'atelier, amélioré grandement l'ambiance générale au travail.

"Les détenus sont devenus plus soignés tant dans leur apparence personnelle que dans leur language. Leur attitude vis-à-vis leur travail s'est améliorée et la production a augmenté," affirme M. Curran.

L'amélioration du climat de travail a encouragé plus de détenus à continuer de travailler dans l'atelier de microfilmage. Or, comme le signale **M. Greg MacGillivray**, expert-conseil en commercialisation pour TAD,la continuité est importante dans un atelier qui compte sur le personnel expérimenté pour la production rapide d'un travail de haute qualité.

La division du TAD prévoit élargir ses services de microfilmage grâce à des techniques nouvelles appellées "récupération assistée par ordinateur" (RAC). Le RAC permet aux utilisateurs de localiser rapidement un document sur microfilm à l'aide d'un ordinateur.

Lorsque le système RAC sera complètement en place, les détenus de l'établissement de Bath photographieront les documents et prépareront des index sur terminaux d'ordinateur. Les index seront envoyés à un ordinateur au pénitencier de Kingston pour y être vérifiés avant entreposage. L'ordinateur de Kingston sera relié au terminal du client par une ligne de télécommunications. Le client aura ainsi accès à la capacité de mémoire d'un ordinateur central à un prix abordable.

"Toute l'industrie du microfilmage sera un jour informatisée. Nous avons l'intention de rester en tête du peloton," dit M. **Norm Thomas**, gestionnaire des opérations liées au programme TAD.

Les salaires des détenus n'ont pas augmenté

Les niveaux de traitement des détenus employés dans les établissements fédéraux resteront les mêmes qu'en 1981 (soit de 3,15 $ à 7,55 $ par jour), en dépit de leurs demandes d'augmentation fondées sur la hausse des prix due à l'inflation.

Le régime de rémunération des détenus, jugé passablement généreux par rapport aux normes du milieu carcéral, est calculé en fonction du revenu dont dispose un salarié de la collectivité qui touche le salaire minimum.

Tous les besoins essentiels, à savoir nourriture, vêtements, logement, ameublement et soins médicaux, sont assurés par le Service correctionnel. Les détenus achètent eux-mêmes ce qu'il leur faut pour se divertir (téléviseurs, radios, magnétophones) de même que le chocolat, les piles, le papier à lettre, les stylos et les produits d'hygiène personnelle qu'ils pourraient préférer à ceux que leur fournit le SCC.

"À notre avis, le régime de rémunération est juste. Le salaire minimum fédéral n'a pas augmenté depuis que le régime a été mis en place", affirme **Larry Elman**, directeur intérimaire de la division de la gestion de la main-d'oeuvre carcérale.

Au cours des deux ou trois dernières années, la plupart des Canadiens ont eu à souffrir de l'augmentation plus rapide des prix que des salaires, poursuit-il. Et dans nombre de cas, la hausse des prix des produits offerts aux détenus dans les cantines a été moins rapide que celle de produits comparables vendus dans la collectivité."

Les détenus se sont également plaints du prix plus élevé des cigarettes par suite de l'abolition d'une subvention fédérale sur les cigarettes.

Une étude des produits vendus dans les cantines indique que même les détenus qui ne touchent que le salaire minimum gagnent suffisamment pour s'acheter des cigarettes, souligne M. Elman. Comme il n'y a pas d'intermédiaire, les détenus paient en moyenne 65 cents pour un paquet de cigarettes.

"Il nous a toujours semblé injuste d'exempter les détenus de la taxe de vente provinciale sur les cigarettes et de la faire payer par les contribuables canadiens. L'un des principaux arguments à l'appui du relèvement des niveaux de traitement du régime de rémunération de 1981 reposait sur le fait que les taxes sur le tabac devaient être assumées par les détenus".

Les cinq niveaux de traitement comportent chacun trois augmentations. La plupart des détenus qui travaillent touchent plus que 3,15 $ par jour, précise M. Elman. Quant aux détenus qui ne travaillent pas, ils touchent 1,60 $ par jour.

Les emplois qui exigent des connaissances très spécialisées et qui sont offerts dans les établissements à sécurité minimale sont les mieux rémunérés. Dans ces derniers établissements, on offre des salaires plus élevés pour encourager le déclassement des détenus qui se conduisent bien et dont le travail est satisfaisant.

En vertu de l'actuel régime de rémunération, le salaire minimal d'un détenu qui travaille est passé de 1,30 $ à 3,15 $ par jour et le salaire maximal, de 2,30 $ à 7,55 $ par jour. Ces changements initiaux ont respectivement entraîné des augmentations salariales de 242 p. 100 et de 328 p. 100, précise M. Elman.

Les détenus doivent en outre verser 25 p. 100 de leurs revenus dans des comptes d'épargne en prévision de leur libération. Dans le cas des détenus qui purgent des peines de longue durée, cette exigence peut être repoussée jusqu'à cinq ans avant la date d'admissibilité à la libération conditionnelle.

Salaire horaire versus salaire quotidien

un projet-témoin teste la productivité

Le Service correctionnel songe à mettre en oeuvre un nouveau système de rémunération horaire des détenus afin de réduire le taux élevé d'absentéisme (30 à 40 p. 100 dans certains secteurs) et d'accroître la productivité. Ce régime est le fruit de consultations intensives menées auprès de quatre-vingts membres du personnel du SCC en poste dans tout le pays, précise **Brian Sammon**, directeur intérimaire de la gestion de la main-d'oeuvre carcérale.

Dès la fin de la présente année financière, les détenus de l'établissement d'Edmonton toucheront pendant la période d'essai un salaire horaire plutôt qu'un salaire quotidien. Puis, ce sera au tour des établissements de Mission (C.-B.) et Drummond (Qc) à mettre à l'essai ce nouveau régime.

"Avec le salaire horaire, une personne qui ne travaille que quatre heures par jour ne touchera pas le salaire de toute une journée de travail. Les heures non travaillées seront déduites de la paye", explique M. Sammon.

Avec ce nouveau régime de rémunération, les emplois des secteurs industriel et informatique se retrouveront au haut de l'échelle de traitement et les emplois non rémunérés, au bas de l'échelle.

"Il faut offrir des stimulants financiers pour inciter les détenus à travailler dans les ateliers. Il faut trouver des moyens de les encourager à travailler dans ces lieux fermés", explique M. Sammon.

Il est également question d'adopter une nouvelle approche face à la journée de travail. Ainsi, au lieu de devoir travailler ou étudier toute la journée, un détenu pourrait choisir de travailler le matin et de suivre des cours l'après-midi, déclare M. Sammon.

Au cours des prochaines années, chaque employeur important du Service correctionnel établira des lignes directrices pour son secteur de travail. Tous les emplois qu'occupent les détenus seront examinés et définis avec précision, qu'il s'agisse des compétences exigées, du temps qu'il faut pour exécuter une tâche ou de la rémunération correspondante.

En précisant la quantité et la qualité de travail qui doivent être fournies durant une période de temps donnée, pour un traitement fixe, on espère inculquer aux détenus les habitudes de travail dont ils auront besoin pour garder un emploi lorsqu'ils seront mis en liberté.

Le concept du salaire horaire sera évalué après une période d'essai de 12 à 18 mois.

Une nouvelle section qui aidera les libérés conditionnels à se trouver du travail

À l'heure actuelle, le Service correctionnel consacre une bonne partie de son énergie à aider quelque 6 700 libérés conditionnels à se trouver du travail. Il tente de faire diminuer le taux de récidive en aidant les détenus à se réadapter à la vie en société à une époque où il est particulièrement difficile de se trouver un emploi.

Le SCC a créé une nouvelle section qui sera exclusivement chargée de trouver des emplois aux anciens détenus et de les préparer à la vie active. Cette section travaillera en étroite collaboration avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. La nouvelle politique et les nouvelles ligne directrices devraient être prêtes d'ici le printemps prochain.

Plus tôt cette année, pour assurer la continuité avec les activités de formation des établissements, la direction de la Formation et de l'emploi s'est vu confier la responsabilité des projets de placement d'anciens détenus et de préparation à la vie active dont était chargée jusque-là la direction des Programmes pour les délinquants.

Le chômage, qui à l'heure actuelle, sévit partout au Canada, frappe durement les libérés conditionnels, explique le nouveau chef de l'Emploi des anciens détenus, **Louis Brunet**.

"Nombre d'anciens détenus trouvent difficilement du travail parce qu'ils manquent d'aptitudes monnayables, qu'ils n'ont jamais gardé longtemps un emploi et qu'ils éprouvent des problèmes d'adaptation."

Le Service correctionnel et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration ont décidé de mettre en commun leur expérience respective en matière d'emploi et de cerner les besoins des détenus, y compris les besoins particuliers des femmes, des autochtones et des groupes régionaux.

À l'heure actuelle, les principaux projets de placement d'anciens détenus sont les suivants: **ROPE** (Real Opportunities for Prison Employment) dans la région de l'Atlantique, **OPEX** (Opus Ex-Offenders) au Québec et **HELP** en Ontario et dans les Prairies. Les cours de préparation à la vie active s'inscrivent dans le cadre de programmes offerts dans les établissements. Il existe 44 projets dans ces deux domaines.

Il faut établir de nouvelles priorités

Un répertoire des emplois fraîchement sorti des presses souligne la nécessité d'accorder la priorité aux emplois sources de revenu et aux services essentiels.

Ce répertoire constitue la première liste détaillée de tous les emplois offerts dans les pénitenciers fédéraux.

"Nous voulons établir autant que possible un équilibre entre les emplois rémunérés et les activités non rémunérées, (réadaptation sociale, loisirs). Nous devrons peut-être adopter un système de priorités pour que les emplois rémunérés et ceux liés aux services essentiels soient comblés avant les autres, affirme **Brian Sammon**, directeur intérimaire de la gestion de la main-d'oeuvre carcérale.

Tous les établissements utilisent maintenant la même formule pour annoncer les postes vacants.

HELP

Tony McGilvary baisse le ton lorsqu'il commence à expliquer ce qu'il ressent lorsqu'il visite un établissement fédéral. "J'y vois tellement plus de jeunes hommes et de jeunes femmes que lorsque j'ai purgé ma peine", confie-t-il.

"Ils ont besoin de tellement d'aide", ajoute l'ancien détenu qui a passé 22 ans dans des pénitenciers et qui travaille maintenant sept jours par semaine comme directeur d'un programme qu'il a mis sur pour pied aider d'anciens détenus à se trouver un emploi.

Ce programme qui existe depuis sept ans et qui a été baptisé **HELP** est offert à Cornwall, en Ontario. On ne se contente pas de trouver du travail à d'anciens détenus dont la plupart ont entre 16 et 24 ans. Le personnel, aussi composé d'anciens détenus, les amène directement au travail et assure un suivi régulier. **HELP** a également des bureaux à Brockville, à Kingston, à Toronto et à Winnipeg.

"Trente-cinq pour cent des ex-détenus à qui nous trouvons un emploi ne se présentent pas au lieu de travail et soixante pour cent ne savent pas comment parler à leur employeur", précise M. McGilvary en expliquant pourquoi il maintient un contact si étroit avec les anciens détenus.

En sept ans, **HELP** a aidé 7 000 ex-détenus, soit environ 5 500 hommes et 1 500 femmes, à se trouver un emploi, que ce soit comme laveur de vaisselle ou technicien en informatique. Seulement cinquante-huit de ses clients ont été incarcérés à nouveau.

Le financement du programme est assuré par le Service correctionnel, par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et par des dons privés.

"Nous avons même engagé des spécialistes de l'alphabétisation dans chaque bureau **HELP**, avec l'aide du Frontier College, un organisme torontois spécialisé dans l'enseignement aux adultes", précise M. McGilvary.

La préparation à la vie active favorise la stabilité au travail

Au Québec, les libérés conditionnels gardent leur emploi plus longtemps grâce à une formation spéciale qui leur apprend comment chercher un emploi, se préparer aux entrevues et acquérir plus de confiance en eux.

Le programme, parrainé par le SCC, est offert par OPEX (Opus Ex-Inmates), un groupe de Montréal qui aide les anciens détenus à se trouver du travail. Chaque année, OPEX conseille entre 1 200 et 1 500 hommes et femmes libérés.

Des études de suivi de cas d'anciens détenus ont démontré que peu d'entre eux conservent longtemps leur emploi à cause d'un manque de confiance en eux-mêmes, affirme le directeur d'OPEX, **Robert Woodrough**. Pour résoudre ce problème, OPEX a mis sur pied le printemps dernier un programme de quatre semaines de préparation à l'emploi. Les anciens détenus qui s'y inscrivent suivent des cours pendant 40 heures par semaine et touchent 4 $ l'heure. Le premier mois de travail est également subventionné.

"Douze des vingt et un hommes et femmes qui se sont inscrits au programme travaillent toujours. Un de ces hommes est même devenu le meilleur conducteur de camion de la compagnie qui l'emploie, et un ouvrier saisonnier s'est vu offrir un emploi permanent", déclare M. Woodrough. Selon ses prévisions, entre 15 et 20 p. 100 des anciens détenus travailleront encore à la fin de l'année, comparativement au taux de réussite de 5 p. 100 enregistré auparavant.

Le programme OPEX, dont le financement est assuré en bonne partie par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, a été offert pour la première fois aux libérés conditionnels à Montréal, en 1980.

Un programme OPEX, offert dans les établissements depuis 1978, aide également chaque année jusqu'à 700 détenus québécois à se préparer à faire face au marché du travail au moment de leur libération.

entre nous

est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Ont collaboré à ce numéro spécial:
Rédacteur en chef: **Helen Gooderham**
Rédactrices: **Gabriella Goliger et Carroll Holland**
Conception graphique: **Winnie Pietrykowski**
Traduction: **Bureau des traductions, section du Solliciteur général**
Révision de la version française: **Christiane Picard.**

ISSN 0715-285X